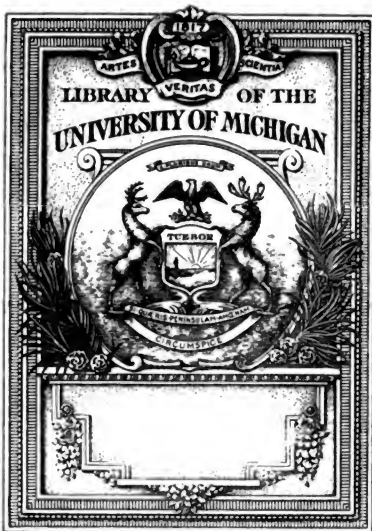


A 544840 <sup>DUPL</sup>



THE GIFT OF  
*Michigan Univ. Law Library*





HS  
403  
.R14









# ORTHODOXIE MAÇONNIQUE

SUIVIE DE

## LA MAÇONNERIE OCCULTE

## AVIS

L'auteur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. En vertu des traités internationaux, il poursuivra toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ses droits.

Les PERSONNES qui auraient des documents utiles à faire insérer dans les FASTES INITIATIQUES pourront les adresser *francs de port*, ainsi que leur souscription, à l'auteur, *Chaussée-des-Martyrs*, n° 2, à MONTMARTRE (Seine).

# ORTHODOXIE

## MAÇONNIQUE

SUIVIE DE LA

## MAÇONNERIE OCCULTE

ET

DE L'INITIATION HERMÉTIQUE

PAR  
*J.-M.* **RAGON**

AUTEUR DU COURS INTERPRÉTATIF DES INITIATIONS ANCIENNES  
ET MODERNES, ETC.

Dévoilons tout ce qui est faux, pour revenir  
à ce qui est vrai.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Palais-Royal, galerie Vitree, 13.

—  
Août 1853.



Mich. Miss.  
Law Library  
#  
1-13-1925-

0 10-29-30 11 1/2 for MUR

## AVANT-PROPOS.

« Celui qui établit des principes fait  
« moins un livre qu'il ne donne un  
« livre à faire. » (Baron MASSIAS, Prin-  
« cipes de littérature.)

La. Lib. 1-14-237.

Pendant notre carrière maçonnique qui, déjà, date d'un demi-siècle, nous avons eu, dans nos excursions aux États-Unis, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, dans une partie de l'Allemagne, en Suisse et, en France, dans nos principales villes si richement peuplées d'hommes instruits, bien des occasions de fraterniser et de converser avec des maçons de considération, dont les dignités et les grades étaient éminents, et, presque toujours, l'érudition profane se trouvait bien supérieure à l'instruction maçonnique. Il n'y avait, sauf de rares exceptions, aucune unité de pensées, aucune



fixité de vues, aucune opinion bien arrêtée sur l'origine de l'ordre, sur son but secret, sur les conjectures qu'on doit tirer des *ébauches initiatiques* consignées dans les trois grades symboliques : réfutait-on un jugement qui venait d'être porté ? la réplique était : *Vous pourriez bien avoir raison*. Mais tous s'accordaient à considérer les Loges comme d'excellentes écoles de morale, où l'on apprend à pratiquer la vertu ; à honorer Dieu avec un cœur pur, par de bonnes actions, sans s'occuper en rien d'aucun des cultes qu'on lui rend ailleurs ; à obéir aux lois, sans se mêler, comme maçons, aux rouages politiques qui les produisent (1) ; à aimer l'humanité et à secourir ses frères. Sans doute, il est peu d'associations qui puissent s'honorer d'avoir aussi complètement de tels principes, de les observer avec autant de désintéressement et de traverser les siècles sur de telles bases. D'après ce tableau, la Francmaçonnerie (2) ne doit produire que des citoyens loyaux, probes et philanthropes ; et bien que ses travaux se continuent secrè-

(1) « La LOI, qui est la raison exempte de passions, doit régner à l'exclusion des hommes dont les plus vertueux sont formés de raison et de passions. »  
(L'empereur JULIEN.)

(2) Nous écrivons ce mot et ceux qui en dérivent sans le trait d'union : depuis qu'on ne dit plus *franche-maçonnerie*, *franches-maçonnes*, c'est une faute grossière contre la logique et la grammaire d'écrire *franc-maçon*, *francs-maçons* : comment écririez-vous le pluriel de *franc-maçonne* ? Si vous soumettez *franc* à la règle des nombres, vous devez, en bonne logique, le soumettre également à la règle des genres et dire *franche-maçonnerie*. Nous pensons même qu'à l'imitation de beaucoup de mots français, dont l'orthographe est contractée, on pourrait supprimer le *c*, le radical serait encore assez sensible.

tement, on sait, depuis longtemps, que ses secrets ne consistent plus que dans les moyens de reconnaissance qui se composent d'une langue universellement parlée et d'un langage muet pour l'oreille, mais très significatif pour l'œil et le toucher; mais ces moyens eux-mêmes ne sont plus secrets : le temps et l'impression les ont dévoilés. Alors, à quoi bon le serment terrible imposé à l'initié? Certes, s'il était moderne, il serait d'un style tout autre; mais il est antique; c'est celui que proférait l'initié égyptien. Il a été reproduit pour prouver que l'institution est une rénovation, une continuation des mystères de l'Asie, de l'Égypte, qui étaient aussi des écoles, mais où l'on enseignait toutes les sciences et tous les arts. Cependant ces études, ces connaissances, quelque *profondes* ou *élevées* qu'elles fussent, n'exigeaient pas un pareil serment, et puisqu'il existait, c'est qu'il y avait un sanctuaire mystérieux où la déesse *Isis était sans voile*. On y recevait la *grande initiation* avec la connaissance de la doctrine sacrée, qu'il conviendrait de reproduire, si l'on veut que le serment actuel cesse d'être un non-sens.

Nous avons aussi remarqué que, en général, les maçons connaissent à peine la Maçonnerie de leur pays, comment on l'y a instituée, ni l'histoire de l'autorité qui la dirige; ce sont cependant des choses qu'il importe de connaître. Bien que la Maçonnerie soit la même sur tout le globe (nous ne parlons pas des hauts grades dont aucun n'est maçonnique), l'esprit qu'y attache chaque nation n'est point généralement

uniforme ; elle est philosophique en France, congrégationnelle et biblique en Angleterre et aux États-Unis, catholique en Prusse, etc.

Quand Thory fit ses *Acta Latomorum*, informe *Capharnaüm*, où se trouvent pêle-mêle, chaque jour, les maçonneries de plusieurs nations, il n'avait pas compris que l'ordre, seul, classe et peut instruire ; c'est donc un recueil de documents à refaire sur un autre plan ; il est, malgré ses nombreuses erreurs, encore consulté, parce qu'il n'y en a pas d'autre, et nous ajouterons que la partialité systématique de l'auteur envers le Grand-Orient de France a nui à la valeur de l'historien.

On a dit avec raison que l'ignorance enfanta l'erreur et celle-ci, tous les maux ; la Maçonnerie, qui est une lumière opposée aux ténèbres de l'ignorance pour en arrêter les effets funestes, si elle avait été plus étudiée, aurait, constamment et sans entraves, fait jouir ses adeptes des bienfaits qu'elle répand. Mais l'ignorance de ses principaux chefs a causé toutes les tribulations qui l'accablent encore. La Maçonnerie est *UNE*, son point de départ est *UN*. Tous les rayons émanés du foyer primitif étaient purs et réguliers ; tout ce qu'à leur tour ces nouveaux centres de lumières ont constitué et constituent est bon et régulier ; mais tout ce qui n'en provient pas doit être impitoyablement rejeté dans le néant.

Nous démontrons qu'après la destruction, dans les Gaules, des collèges druidiques, par Jules César, les anciennes initiations expirèrent. Il y eut un long som-

meil séculaire. La Maçonnerie philosophique qui n'existait ni de fait ni de nom fut conçue et consignée dans trois rituels, en 1646, par *Ashmole*, qui retrouva l'antique initiation, comme *Mesmer* retrouva le magnétisme; et le 24 juin 1717, la Maçonnerie morale prit une existence publique et régulière dans la *Grande-Loge* d'Angleterre. C'est de ce foyer primitif que le monde maçonnique a tiré la lumière qui éclaire ses travaux. Elle ne connaissait et ne pratiquait que les trois grades symboliques qui renferment la vraie Maçonnerie, et c'est à ce nombre que se bornait le droit qu'elle accordait de conférer des grades.

Ce qu'on appelle l'*écossisme* n'existait pas. *Ramsay*, transfuge en maçonnerie comme en religion, inventa des grades templiers. Ce sectaire était né en Écosse, ses grades furent appelés *écossais* et tous les grades inventés depuis furent aussi nommés *écossais*, quoique inconnus en Écosse. Ainsi, *grades écossais* ne signifient pas *grades venus d'Écosse*; il n'y a pas d'*écossisme* en vraie maçonnerie : Lisez-nous et vous serez convaincus. La G.-L. d'Angleterre n'a jamais reconnu l'*écossisme*.

Ces principes sont des plus simples, pourquoi les chefs de la Maçonnerie française en ont-ils presque toujours négligé l'application ? La première faute appartient à la *Grande-Loge* de France qui eut la faiblesse de tolérer l'établissement, dans le royaume, de tous ces foyers de discorde qui, sous les noms de *Chapitre de Clermont*, de *Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident* (souverains princes maçons !) de *Souverain-Con-*

*seil des chevaliers d'Orient*, etc., etc., sont venus semer l'erreur, répandre la désunion en détruisant l'UNITÉ maçonnique et saper, dans ses fondements, l'autorité de la Grande-Loge qui devait bientôt lui échapper.

Mais les chefs de l'autorité qui a succédé à celle-ci n'ont profité en rien du passé et n'ont pas été mieux inspirés que leurs prédécesseurs, quand, en 1804, des intriguants sont venus d'Amérique s'établir effrontément à Paris pour y débiter leurs rites à l'aide de la fraude et du mensonge. Si les officiers du Grand-Orient d'alors eussent connu les principes *orthodoxes* de l'institution, s'ils avaient examiné la légalité de leur origine émanée primitivement d'un CENTRE UNIQUE, et s'ils n'avaient pas perdu de vue qu'ils possédaient légitimement les rites en question (rites équivoques et sans origine connue), auraient-ils donné l'exemple, pénible encore, de maçons qui vont recevoir, *sous serment et avec reconnaissance*, des grades qu'ils possédaient plus légitimement que ceux qui les leur octroyaient. C'est un fort mauvais tour que leur a joué leur ignorance ; car, plus instruits, ils auraient renversé le faux autel, et anéanti ces schismes naissants, la honte de l'Ordre.

Ne pourrait-on pas dire, avec quelque raison, que l'ignorance est, pour beaucoup d'adeptes, le voile qui couvre la Francmaçonnerie ; la faute en doit retomber sur les administrateurs de l'Ordre, qui, pour éviter le mal qu'elle produit et le tort qu'elle cause à l'institution, auraient dû, depuis longtemps, établir des *cours*



*d'instruction*, où les lauréats auraient été, avec les anciens membres instruits, les *seuls aptes* à remplir les cinq premiers offices des Loges (*nous en donnons le plan dans le chapitre XXIII*).

On a dit que la Maçonnerie est la science de la vie *physique, morale et spirituelle*, indiquée graduellement dans le symbolisme. L'étude élémentaire d'un franc-maçon doit donc être celle des grades, encore ne doit-il pas la borner, s'il veut s'instruire, aux degrés qui composent le rite que travaille sa Loge; mais il doit chercher à connaître les grades de tous les systèmes ou des systèmes principaux, d'où découlent une foule de grades détachés dont on ne peut se rendre aucun compte, faute d'une instruction préliminaire et générale. Combien peu rencontre-t-on de maçons qui connaissent l'esprit des grades qu'ils possèdent ou le but du rite qu'ils professent, et dont souvent l'étude s'est bornée à épeler les mêmes mots sans avoir compris le revers du feuillet!

A la vérité, on peut lire avec fruit certains ouvrages maçonniques, en commençant par ceux où se trouve exploré le champ des interprétations et des origines; s'ils n'éclairent pas complètement le lecteur, ils lui donnent la clef pour parvenir *seul* à la connaissance des mystères, c'est-à-dire des *choses voilées*, étude attrayante, où une première découverte mène à toutes les autres, ou du moins à celles qu'il importe de faire. Mais, en général, les livres sur la Maçonnerie doivent être lus avec prudence, nous avons presque dit avec

dé fiance, à cause de l'esprit systematique des auteurs.

*L'un* prend, et avec raison, l'initiation à son origine ; il la fait descendre, de siècle en siècle, chez diverses nations qu'elle éclaire et civilise ; il assiste à ses transformations dans les écoles philosophiques de la Grèce , de l'Italie, et dans des collèges antiques de prêtres qu'elle *débarbarise*, jusqu'à ce qu'enfin elle prenne le nom *voilateur* de FRANCMAÇONNERIE, sans que ses adeptes aient songé à construire le moindre mur. Ces continuateurs de l'ancienne sagesse sont devenus *maçons* à la manière d'*Apollon*, d'*Amphion* ; ne sait-on pas que les anciens poètes, initiés, parlant de la *fondation* d'une ville, entendaient l'établissement d'une *doctrine* (V. p. 44).

D'autres auteurs font descendre la Maçonnerie de la fondation du temple de *Salomon*. C'est être étranger à toute inspiration initiatique que de concevoir une telle origine, qui a donné naissance aux grades *lévites*, *bibliques*, *salomoniens*, au *rite d'York* ou Maçonnerie de *Royale-Arche*, etc. (V. le *Tuileur général*). Ce temple a servi plus tard de revoilement, sous des prétextes politiques et religieux (V. p. 29), quand la doctrine antique dut prendre le nom de *Françmaçonnerie*.

D'autres ne la font remonter qu'aux *Croisades*, aux *chevaliers de la Palestine*. Cette catégorie est différente. Relisons les anciens grades templiers, composés depuis Ramsay, nous y trouverons cet aveu, que les *templiers* prennent la Maçonnerie comme voile pour y abriter leur système, et, par ce moyen propagateur,

répandre leur doctrine (V. le chapitre XXV). La Maçonnerie existait donc, puisqu'ils en empruntaient le voile et la forme.

D'autres attribuent la Maçonnerie aux *jésuites*. Les jésuites ont trouvé la Maçonnerie en trois grades *toute faite*; ils l'ont considérée comme moyen excellent pour arriver à leur but, la *domination universelle*; ils se sont emparés du système templier; ils ont inventé la plupart des grades *écossais*; ils ont modifié le travail d'Ashmole, favori de Charles I<sup>er</sup>, dévoué, comme eux, aux Stuarts. De là, l'imperfection du grade de Maître (V. p. 30). Voulant, comme Ramsay, asservir la Maçonnerie au catholicisme, ils ont bien eu le soin de dire, dans le premier grade de l'écossisme, que la Maçonnerie est *un culte*, ce que la véritable initiation se serait bien gardée de faire. Les grades à poignards et leurs travaux nocturnes ont été fabriqués par eux; on leur doit aussi ce grade à *généflexions*, le *rose-croix*, qui ne peut certainement pas figurer dans l'antique échelle initiatique, où, malgré cela, il forme aujourd'hui le quatrième échelon (puisqu'il se donne après la maîtrise), ce qui est une superfétation déplacée, un pléonasme monstre du symbolisme antique, et, par conséquent, une faute; car le fils de Marie ne doit pas être la doublure d'Hiram. Ils ont fait d'un grade alchimique un grade chrétien! La vraie Maçonnerie ne met pas en grades les croyances religieuses, elle les respecte comme elle en respecte les doctrines, avec lesquelles elle a de commun la pureté de la morale, l'esprit de bien-

faisance, le bien-être et l'indépendance de l'humanité.

Enfin, d'autres auteurs, rompant aveuglément la chaîne de transmission, renoncent à une noble origine pour ne faire dater la Francmaçonnerie, cette science des sciences, que des collèges ou écoles d'*architectes constructeurs*. Ces écrivains ne sont que les historiens du *compagnonnage*, qui n'a de rapport avec la Maçonnerie que comme association secrète, et tout le reste en diffère. Les compagnons du devoir, dont l'admission à leurs mystères ne fait pas des apprentis, mais des *initiés*, ont, en partie, le mythe d'*Hiram* (*V. ce qu'est Hiram*, chapitre IX); mais ils ne l'ont jamais pris qu'à la lettre; c'est au point qu'une branche du compagnonnage accuse une autre d'être les descendants des assassins d'*Hiram*, et de là, reproches, injures, combats sanglants, en cas de rencontre. Si les *initiés* en constructions avaient frayé avec les francmaçons, ceux-ci les auraient éclairés et désabusés sur la fiction *hiramique*; ils auraient appris qu'*Hiram*, qui n'a jamais été architecte, mais fondeur, n'a jamais couru le plus petit danger dans le temple de Jérusalem. Les cérémonies mystérieuses des compagnons sont basées sur les mystères du christianisme, dont la mise en action, dans leurs réceptions, les a jadis exposés à des poursuites sérieuses de l'autorité, qui regardait ces cérémonies comme des profanations sacrilèges et punissables.

S'étant assujétis au catholicisme, à cause des privilèges octroyés par les papes, tant à eux qu'à des corporations de moines architectes italiens, pour la con-

struction des édifices religieux, ils y ont persisté : leurs fêtes annuelles se célèbrent par une messe solennelle, l'offrande d'un pain à bénir, et un festin. La Franc-maçonnerie est étrangère à ces habitudes : elle est la religion de l'âme, et elle n'impose aucun joug religieux à ses initiés ; elle laisse à chaque frère son culte ; elle ne prétend pas en être un, parce qu'un maçon ne peut pas avoir deux cultes : elle laisse cette subtilité de conscience aux systèmes écossais.

Cette digression qui, peut-être, n'est point ici déplacée, nous a éloigné de notre point de départ ; nous y revenons pour expliquer le but de nos recherches.

Le nombre des Maçonneries dépasse soixante. On conçoit que ces productions n'ont de maçonnique que la forme : toutes différentes, et souvent avec des grades appartenant à d'autres systèmes. Cette masse de rites n'est due qu'à la fabrication spéculative des hauts grades, d'où il résulte autant de schismes que de rites. La vraie Maçonnerie, composée de trois degrés, n'enfante pas de schisme.

Dans cette quantité, il se trouve des rites et des grades bizarres ; ils ont leurs partisans, qui se croient tous aussi bons et vrais maçons que le véritable initié. Que faire ? Les instruire, en leur fournissant le moyen de comparer les divers régimes, de remonter, autant qu'il est possible, aux origines, et de chercher à pénétrer le but de chaque secte ; plusieurs se contredisent, le lecteur en profite pour s'instruire et juger. Nous avons recueilli tout ce qui nous a paru devoir intéresser. Nous



rapportons presque en entier quelques *historiques* les plus instructifs.

Nous donnons aussi tout ce qui a rapport aux *chevaliers de la Palestine*, aux *chevaliers du Temple*, aux *juges philosophes inconnus*, leurs successeurs, aux *chevaliers du Christ*, leurs continuateurs en Portugal.

Nos documents sur la *Maçonnerie jésuitique*, sur l'*écossisme*, sur la *stricte observance*, sur les *directoires écossais*, sur les *chevaliers bienfaisants de la Cité sainte*, et surtout sur les *fondateurs* des divers systèmes, en Allemagne et en Suède, initient complètement le lecteur qui, s'il ignore ces choses, ne sait rien en Maçonnerie.

C'est dans ces luttes élevées entre tous ces éclaireurs de l'humanité que jaillit la lumière, c'est-à-dire la vérité, à côté de laquelle ils n'opèrent que trop souvent.

Rien de tout cela n'est, au fond, la véritable *Maçonnerie*; mais, comme on en pratique encore plusieurs rites, quoique erronés, et qu'un assez grand nombre de maçons de nos jours se montrent fiers d'en porter quelques insignes, il est donc nécessaire de faire connaître toutes ces conceptions, afin que ceux qui les ignorent s'en éclairent et prennent goût à ces explorations utiles.

C'est donc pour réaliser la pensée d'offrir une INSTRUCTION MAÇONNIQUE GÉNÉRALE que, depuis longtemps, nous nous sommes occupé de recueillir et coordonner de nombreux matériaux propres à atteindre ce but. Encouragé par le désir d'être utile, nous n'avons

pas reculé devant cet immense travail ; il formera sept volumes ; chacun d'eux pourra se détacher des autres. Son titre sera **LES FASTES INITIATIQUES**.

Voici, en abrégé, la composition de chaque volume (fort in-8°) :

**PREMIER VOLUME.** Il traite :

- 1° De la philosophie antique et des initiations ou mystères, depuis *Zoroastre* jusqu'à notre ère, où la science des sages (1) disparut et n'exista que chez quelques adeptes épars, échappés aux glaives des soldats de *César*.
- 2° De l'origine des écoles ou collèges d'*architectes-constructeurs* éteints au IV<sup>e</sup> siècle, remplacés par des moines architectes italiens, et des corporations (*ouvrières*) sous le titre de *maçons-libres*. Nous ne donnons l'historique de ces constructeurs matériels que pour répondre aux écrivains qui font descendre de ces associations l'origine de la Francmaçonnerie. (Voir le chapitre VII.)
- 3° Histoire de l'institution de la **MAÇONNERIE PHILOSOPHIQUE** dans la Grande-Loge d'Angleterre, le 24 juin 1717 ; *idem* en Irlande, en 1722, et en Écosse, le 30 novembre 1736, jusqu'à ce jour, avec la liste des Grands-Maîtres, dont le premier fut **ANTOINE SAYER**, à Londres.

**DEUXIÈME VOLUME.** Il contient :

- 1° L'histoire générale et chronologique de l'Ordre maçonnique *en France*.
- 2° L'historique des travaux de la *Grande-Loge de France*, de 1756 à 1799 ;

(1) Chez les anciens, on ne distinguait pas entre *science* et *sagesse*, entre *ignorance* ou *folie*, ou *sottise*. On jugeait que la science, c'est-à-dire la *connaissance des vrais rapports des choses* est inséparable d'une décision juste ; et cette décision est la *sagesse*, *sapiens*, de la racine primitive **SAP**, qui marque, au propre, tout ce qui a rapport au sens du goût ; et, au figuré, ce qui se rapporte à la méditation : le sage est celui qui *goûte bien*, qui *juge bien* et qui *sait*.

- 3<sup>e</sup> L'historique des travaux du *Grand-Orient de France*, de 1773 à 1854;
- 4<sup>e</sup> L'historique des travaux de la *Mère-Loge du rite écossais philosophique*, de 1776 à 1814, avec le tableau des soixante-quatorze loges constituées par elles;
- 5<sup>e</sup> L'historique des travaux du *Suprême-Conseil du 33<sup>e</sup> degré*, de 1804 à 1854;
- 6<sup>e</sup> Notices historiques sur le Rite de *Ramsay*, 1728 (système templier);
- Le Souverain-Conseil, sublime Mère-Lôge des *Excellents du Grand-Globe français*, 1750;
- Le *Chapitre de Clermont* (système templier), 1754;
- Les *Directoires écossais* de la Réforme de Dresde, système templier, 1755, avec le rapport historique en trois époques;
- Le Conseil des *empereurs d'Orient et d'Occident*, souverains princes maçons, 1758, avec la nomenclature du rite dit d'*Hérédome* ou de *Perfection*, en 25 degrés, et la copie des pouvoirs donnés, le 27 août 1761, au Juif *Stephën Morin*, pour propager ce rite en Amérique (éteint en 1781);
- Le Souverain-Conseil des *Chevaliers d'Orient*, 1762 (éteint en 1781);
- Le *Grand-Chapitre général de France*, 1782, réuni au Grand-Orient de France, le 17 février 1786;
- L'Ordre sacré des *Sophisiens*, 1801;
- La *Grande-Loge générale écossaise de France*, 1803;
- Le *Suprême-Conseil d'Amérique* à Paris, 1812;
- La Maçonnerie de *Misraim*, régime autoeratique, 90 degrés, 1814, avec les caractéristiques du 67<sup>e</sup> au 90<sup>e</sup> degré;
- Le rite de *Memphis*, dit *Oriental*, en 92 degrés, 1839;
- La *Grande-Loge nationale de France* ne professant que le symbolisme, 1848-1851, et autres régimes.
- La Maçonnerie *d'Adoption*, en 5 grades et 8 grades détachés.
- Notices de vingt-quatre Maçonneries *androgynes*;
- Enfin le *Tableau général* d'environ 1,600 loges constituées ou reconstituées par le Grand-Orient de France.

TROISIÈME VOLUME contenant :

- 1<sup>o</sup> La Maçonnerie mosaïque dite *anglaise* ou maçonnerie de *Royale-Arche* ou rite *d'York*, en 4 et 5 degrés, 1777 ;

- 2° La *Maçonnerie templière*, grades et rituels, *chevaliers de la Palestine*, liste des grands-maîtres, etc. ;
- 3° La *Maçonnerie jésuitique*, grades, rituels, etc. ;
- 4° La *Maçonnerie d'Allemagne*, système suédois (templier) en 12 grades, 1736 ;
- Maçonnerie évangélique des *Frères moraves* de l'ordre des religieux franc-maçons, ou ordre de la *Graine de sénévé*, 1739 ;
- Maçonnerie chrétienne de *Saint-Joachim*, 1760 ;
- Stricte, late, haute et étroite observance* (syst. templ.), statuts, historiques, etc., et *chevaliers bienfaisants de la Cité sainte*, 1782, etc.
- Système de *Swedenborg*, en 8 grades, divisés en 2 temples ;
- Système de *Schröder*, en 7 grades, 1766 ;
- Ordre des *architectes de l'Afrique*, c'est-à-dire continuateurs des mystères égyptiens, 1767 ;
- Système de *Schræpffer*, 1768 ;
- Maçonnerie des 72 ;
- Système de *Zinnendorf* (régime suédois modifié), 1770 ;
- Ordre des chevaliers et frères initiés de *l'Asie en Europe*, en 5 degrés, 1780 ;
- Maçonnerie éclectique* (les trois premiers grades), manifeste des Grandes-Loges de Francfort et de Wetzlar, 1783 ;
- L'Union allemande* ou les XXII, par *Bahrdt*, en 6 grades, 1767.
- Système de *Fessler*, en 9 grades (1796) ; réforme maçonnique ;
- Et divers régimes *rectifiés et réformés*.

QUATRIÈME VOLUME, où se trouvent :

1° L'histoire chronologique de l'institution dans les *États européens* ci-après :

<i>Autriche</i> , en. . . . .	1725	<i>Naples</i> . . . . .	1735
<i>Bade</i> (duché de). . . . .	1737	<i>Piémont</i> . . . . .	1739
<i>Bavière</i> . . . . .	1737	<i>Pologne</i> . . . . .	1738
<i>Belgique</i> . . . . .	1740	<i>Portugal</i> . . . . .	1727
<i>Bohême</i> . . . . .	1744	<i>Prusse</i> . . . . .	1737
<i>Brunswick</i> . . . . .	1744	<i>Russie</i> . . . . .	1731
<i>Confédérat. german.</i> . . . .	1738	<i>Sardaigne</i> . . . . .	1737
<i>Danemark</i> . . . . .	1742	<i>Savoie</i> . . . . .	1739
<i>Espagne</i> . . . . .	1726	<i>Saxe</i> . . . . .	1737

<i>Hanovre.</i> . . . . .	1732	<i>Suède.</i> . . . . .	1730
<i>Hesse.</i> . . . . .	1780	<i>Suisse.</i> . . . . .	1736
<i>Hollande.</i> . . . . .	1730	<i>Turquie.</i> . . . . .	1738
<i>Hongrie.</i> . . . . .	1744	<i>Wurtemberg.</i> . . . . .	1780
<i>Italie.</i> . . . . .	1733	<i>Westphalie.</i> . . . . .	1811

2<sup>o</sup> Dans les *Etats extra-européens*, savoir :

<i>Afrique.</i> . . . . .	1735	<i>Algérie.</i> . . . . .	1832
---------------------------	------	---------------------------	------

Amérique *du Nord*, précis historique de chacun de ses trente-trois États :

<i>Le Canada.</i> . . . . .	1721
-----------------------------	------

Amérique *du Sud* :

<i>Brésil.</i> . . . . .	1823	<i>Mexique, etc.</i> . . . . .	1820
<i>Colombie, etc.</i> . . . . .	1838		

Antilles :

<i>Haiti.</i> . . . . .	1749	<i>Malte.</i> . . . . .	1730
<i>Cuba.</i> . . . . .	1793	<i>Iles Ioniennes</i> (Corfou). . . . .	1811
<i>Guadeloupe.</i> . . . . .	1770	<i>Ile de France.</i> . . . . .	1778
<i>Martinique.</i> . . . . .	1783	<i>Ile Bourbon.</i> . . . . .	1821
<i>Jamaïque, etc.</i> . . . . .	1743	<i>Iles Marquises, etc.</i> . . . . .	1843

Inde :

<i>Bengale.</i> . . . . .	1728	<i>Bombay.</i> . . . . .	1820
<i>Madras.</i> . . . . .	1779	<i>Pondichéry.</i> . . . . .	1820
<i>Egypte</i> (Alexandrie). . . . .	1810	<i>Océanie</i> (Sidney). . . . .	1800
<i>Chine</i> (Canton). . . . .	"	<i>Australie</i> (Adélaïde). . . . .	1843
<i>Perse</i> (Ispahan). . . . .	1842		

CINQUIÈME VOLUME. Il renferme :

- 1<sup>o</sup> La *Maçonnerie forestière* en cinq ordres ;
- 2<sup>o</sup> Des notices relatives aux *Illuminés* de Stockholm, de Bavière, d'Italie et autres *sociétés secrètes* non maçonniques ;
- 3<sup>o</sup> Des *statuts* curieux, plusieurs *rituels* rares, dont la teneur développe et explique le but secret des rites auxquels les grades qu'ils traitent appartiennent ;
- 4<sup>o</sup> Des *pièces à l'appui* de faits avancés ; des *sentences*, *arrêts*, *décrets* et *bulles* émanés de l'autorité civile et religieuse de plusieurs pays, contre l'Ordre maçonnique et ses membres, et autre *documents* instructifs.

SIXIÈME VOLUME. Il est consacré à l'*Hermétisme* et aux *sciences occultes*. On y trouve :

- 1<sup>o</sup> Quarante-cinq grades *initiateurs*, tant détachés qu'appartenant à plusieurs rites hermétiques; avec les alphabets, tableaux, signes et figures hiéroglyphiques;
- 2<sup>o</sup> La Maçonnerie *mesmérïenne*, rite de l'*Harmonie universelle*, avec les caractères employés dans la théorie du monde de Mesmer;
- 3<sup>o</sup> Des notices sur les divers *magnétismes*, sur le *somnambulisme* et sur le *magisme*;
- 4<sup>o</sup> Des notices sur la *psychologie*, la *physiologie*, la *physiognomie*, la *chiromancie* et la *phrénologie*, etc.;
- 5<sup>o</sup> La Maçonnerie *iatrique* (médicale) avec les hiéroglyphes et l'*Etoile hermétique*;
- 6<sup>o</sup> Notices sur la *thaumaturgie*, l'*astrologie*, la *cabale*, la *divination*, etc.;
- 7<sup>o</sup> Rapports de chaque *planète* aux *principes* des philosophes hermétiques, où l'on trouve la clef des interprétations mythologiques des anciens;
- 8<sup>o</sup> Exposé des *principes* ou *opinions* des principaux philosophes anciens et modernes;
- 9<sup>o</sup> Enfin l'ART SACERDOTAL ou la SCIENCE HERMÉTIQUE, avec l'explication des fables et des symboles sous lesquels fut voilé l'œuvre de la transmutation.

SEPTIÈME VOLUME ET DERNIER, c'est le TUILLEUR GÉNÉRAL. Quatre cents GRADES environ, appartenant à des RITES connus ou *détachés*, y auront chacun son TUILLEUR, avec des notes interprétatives. Le tout sera suivi d'une NOMENCLATURE de plus de neuf cents grades.

Dans cet immense travail, que le désir d'instruire peut, seul, faire entreprendre, il est une foule de choses que nous ne pourrions pas énumérer sans doubler, à la table, le détail de chaque volume, ce qui en aurait rendu la lecture fatigante : celles que nous indiquons suffisent pour faire comprendre l'existence de celles

qui doivent s'y trouver, sans qu'il soit nécessaire de les énoncer.

Est-ce nous flatter que de penser qu'un maçon studieux, qui aura lu une partie de cet ouvrage et parcouru l'autre, peut, sans présomption, se flatter d'être, dès ce moment, à même de connaître, juger, apprécier le mérite de l'institution à laquelle il appartient? car il saura distinguer le vrai du faux, c'est-à-dire séparer la vérité de l'erreur; les imposteurs n'auront plus prise sur lui. Tel est le but que nous nous sommes proposé d'atteindre.

Sans doute que notre travail, fruit de longues recherches, est imparfait, c'est-à-dire incomplet, surtout dans les cent historiques des pays où la Maçonnerie est ou fut instituée; mais ce que nous en avons recueilli donne généralement une idée suffisante de sa physionomie locale. D'ailleurs, nous avons ouvert la voie, elle est vaste, d'autres, plus habiles, la parcourront plus heureusement.

Cependant, tel qu'il est, ce travail nous paraît pouvoir être, à lui seul, une sorte de bibliothèque maçonnique, un magasin de documents, un code d'instructions pratiques et intellectuelles, où sont groupés tous les faits, toutes les tentatives du passé, lesquels apprennent à se diriger dans l'avenir, pour, au moyen du concours des frères instruits et de bonne volonté, arriver à donner à notre noble institution toute la perfection qu'elle attend des lumières de ses adeptes.

Pour rendre, d'ici à l'impression, si elle doit avoir

lieu, nos FASTES INITIATIQUES dignes de tous, nous invitons TOUS NOS frères, français et étrangers, à nous adresser (*franc de port*), chez Dentu, libraire-éditeur, à Paris (Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13), ou au bureau du journal *le Francmaçon*, rédigé par le frère DECHEVAUX-DUMESNIL, quai des orfèvres, 58, les DOCUMENTS qu'ils croiront devoir rendre plus complète la catégorie des matières classées dans chaque volume. Nous reproduirons, en indiquant le nom des expéditeurs, celles de ces pièces que nous ne posséderions pas et qui nous paraîtront d'un intérêt général, ainsi que nous en agirons à l'égard des frères qui nous en ont déjà gratifié.

On mettra sous presse dès qu'on aura réuni trois cents souscripteurs. Les volumes seront in-8°, beau papier, d'environ 500 pages. On peut souscrire par volume.

Le prix du premier volume *seul* sera de 10 fr.

Celui des deuxième, troisième, quatrième et cinquième volumes, chacun de 8 fr.

Les sixième et septième coûteront chacun 10 fr., à cause du petit texte et des nombreux hiéroglyphes et dessins.

Le prix des sept volumes sera de 50 fr. pour les trois cents premiers souscripteurs.

#### ORTHODOXIE MAÇONNIQUE.

Quant au livre que nous avons la faveur de soumettre, sous le titre d'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE, au jugement de nos frères, nous nous bornons ici à les prier de lire



notre *épigraphe* et à parcourir la *table des matières* ; c'est le seul *aimant* qui puisse attirer leur attention, s'ils aiment l'*orthodoxie* et la *vérité* ; avec des dispositions contraires on doit rejeter l'ouvrage ; nous l'avons écrit dans le but d'éclairer et de concourir aux réformes projetées. Le plus difficile n'a pas été de mettre de l'abondance et de la variété dans ce travail, mais de mettre de l'unité dans cette variété.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

# ORTHODOXIE MAÇONNIQUE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Dévoilons tout ce qui est faux, pour  
ramener à ce qui est vrai.

Avant d'entrer en matière, rappelons rapidement, pour faciliter l'intelligence du sujet qui va nous occuper, ce que nous disons, dans les *Fastes initiatiques*, sur l'origine très moderne de la *Françmaçonnerie*, en Europe.

Nous avons constaté, dans le 1<sup>er</sup> volume, l'anéantissement, dans le monde, des anciens mystères initiatiques avec la ruine d'*Alésia* (1) ou *Alise*, grande ville de la Gaule celtique, capitale des Mandubiens, dans la

(1) La ville aux deux rivières : l'*Ose* et l'*Oserain* ; un bourg, aujourd'hui la remplace sous le nom de *Sainte-Reine* (Côte-d'Or) ; il y a des eaux minérales excellentes qui donnent de la renommée à son hôpital.

première Lyonnaise, la Thèbes des Celtes, ancienne métropole et tombeau de l'initiation, du culte druidique et de la liberté gauloise.

On sait que *Vercingétorix*, du pays des Arvernes, souleva, 53 ans avant notre ère, contre le joug romain toute la Gaule centrale soumise à *César*. On le nomma chef de la confédération. Malgré des prodiges d'intrépidité, ce chef célèbre fut vaincu; puis, assiégé l'année suivante dans Alésia, il y soutint une lutte héroïque et fut forcé de se rendre. Après avoir orné le triomphe sanglant du vainqueur, il fut étranglé à Rome, en 47 avant l'ère actuelle. César, dans sa rage barbare, avait fait égorger la garnison, massacrer les habitants et les prêtres du collège, piller et raser cette riche et savante cité.

Non loin de là florissait *Bibracte*, la mère des sciences, l'âme des nations primitives, ville également fameuse par son sacré collège des Druides, par sa civilisation, ses écoles où l'on enseignait à 40,000 étudiants : philosophie, belles-lettres, grammaire, jurisprudence, médecine, astrologie, sciences occultes, architecture, etc. Rivale de Thèbes, de Memphis, d'Athènes et de Rome, elle possédait un amphithéâtre, entouré de statues colossales, pour les gladiateurs, et contenant 100,000 spectateurs, un capitol, des temples de Janus, Pluton, Proserpine, Jupiter, Apollon, Minerve, Cybèle, de Vénus, d'Anubis, et au milieu de ces somptueux édifices, la naumachie avec son vaste bassin, incroyable construction, monument gigantesque où flottaient des barques et des galères destinées aux joutes nautiques; puis un Champ-de-Mars, un aqueduc, des fontaines,

des bains publics ; enfin des murailles, dont la fondation remontait aux temps héroïques.

Mais *Sacrovir*, chef des Gaulois révoltés contre le despotisme romain, sous Tibère, fut défait, l'an 21, par *Silius*, près de cette grande cité et se donna la mort avec ses conjurés, sur un bûcher, aux yeux des assiégeants, avant le sac de la ville.

Les courtisans de l'époque (la Gaule n'en a jamais manqué) ont changé le nom célèbre de Bibracte en celui d'*Augustodunum* qui, par contraction et comme pour voiler, en l'éternisant, la honte des flatteurs, est devenu *Autun* (1).

*Arles*, fondée 2000 ans avant J.-C., fut saccagée en 270. Cette métropole des Gaules, relevée quarante ans après par *Constantin*, conserve encore quelques restes de son antique splendeur : amphithéâtre, capitolé, obélisque en granit de 17 mètres de hauteur, arc-de-triomphe, catacombes, etc.

Ainsi finit la civilisation celtique et gauloise ; déjà César, en barbare digne de Rome, avait accompli la destruction des mystères anciens par le sac des temples et des collèges initiatiques et par le massacre des initiés et des druides.

Rome restait ; mais elle ne posséda jamais que les *petits mystères*, cette ombre de la science secrète ; la grande initiation était éteinte.

Des historiens (*de maçonnerie pratique*) parlent des corporations de constructeurs que le sénat envoya dans

(1) Il y reste quelques beaux monuments d'antiquité, tels que le temple de *Janus* et celui de *Cybèle*.

les Gaules, à la suite des armées romaines, pour y relever les huit cents villes, que, au rapport de *Pline*, César avait détruites avec tous les monuments celtiques et druidiques. Ces bâtisseurs purent bien relever des enceintes et reconstruire des édifices ; mais ils ne purent fonder des *collèges initiatiques*. Savants dans l'architecture civile et sacrée, ils étaient étrangers aux mystères de la doctrine secrète, qui avaient à faire un sommeil de plus de quinze siècles avant d'être réveillés.

En effet, ces associations de constructeurs et d'états divers n'avaient rien qui ressemblât à la doctrine philosophique ancienne, qu'elles n'avaient pas mission de répandre, ni à celle de la Francmaçonnerie actuelle, qui n'existait pas ; mais, dira-t-on, dans cette confrérie d'ouvriers, on se donnait le titre de *frères* ; cela ne prouve rien : un inquisiteur, qui parlait à son auditoire, se servait de cette expression ; mais ceux de ses *frères* qui ne pensaient point comme lui étaient bientôt condamnés et brûlés vifs. D'ailleurs, il existait à Rome un collège des *Frères arvales*, composés des douze principaux citoyens pour les sacrifices des *Ambarvales* (les Rogations romaines), qui, certes, ne se prétendaient point initiés aux mystères égyptiens. Les ouvriers constructeurs n'avaient et ne pouvaient avoir cette prétention. Ce sont les écrivains non initiés qui, depuis la renaissance de l'initiation, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, ont donné à ces confréries de *maçons pratiques* une importance étrangère à celle de leur profession. Ces auteurs maladroits ont eu des successeurs qui, dédaignant les lumières du temps, *qui marche et dévoile*, ont, de nos jours encore, imité les mêmes errements, c'est-à-dire marché

malgré la lumière, dans les mêmes ténèbres, et ils continuent de prendre des travaux de maçonnerie pour des *travaux maçonniques*.

Toutes les ordonnances qui accordent des privilèges à ces confréries utiles confirment ce que nous disons : consultons la constitution de 926, soumise au roi *Edwin* et approuvée par les représentants des corporations ouvrières du royaume, laquelle fonda à York le chef-lieu de la confraternité d'ouvriers-maçons (*freemasons*). Nous n'y trouvons rien de réglementaire pour une société philosophique : la Francmaçonnerie n'a donc rien à voir dans ce pacte des maçons-construc-teurs, qui n'a pu être rédigé pour *réglementer* plus tard *l'institution francmaçonnique*. Nous regrettons d'être, à ce sujet, en opposition avec nos excellents frères des États-Unis, qui se croient les successeurs des bâtisseurs dont il était question à York. Leur erreur prolongée est trop grande pour que ceux de leurs frères qui écrivent ne les désabusent pas tôt ou tard. *La Maçonnerie d'York* n'était pas plus alors de la Francmaçonnerie que l'est depuis *le rite d'York*.

Ce qu'il peut y avoir de vrai, ou à peu près, dans les histoires qu'on a faites sur la confraternité d'*Hérédom* (de Kilwinning) en faveur des ouvriers-maçons qui, disent-elles, faisaient partie de l'armée du roi *Robert Bruce*, à la bataille de Bannockburn, en 1314, ne peut avoir aucun rapport avec l'institution francmaçonnique, dont la doctrine et la mission n'étaient pas encore connues.

L'édification de la tour de Kilwinning, en 1151, est citée comme étant la première construction faite en

Ecosse, par une corporation d'ouvriers étrangers. Des jongleurs, venus plus tard, font remonter à ce fait l'origine de la *Maçonnerie écossaise*. Ce n'est qu'absurde; qu'un architecte habile ait illustré cette construction par un nouvel ordre sous le titre d'*architecture écossaise*, cela se comprendrait; mais ce ne s'appellerait pas *Maçonnerie écossaise*, car on ne dit pas la *Maçonnerie corinthienne*, la *Maçonnerie dorique*.

La société de la *Chapelle Sainte-Marie*, fondée à Edimbourg en 1298; la *juridiction* établie, en 1424, par *Jacques I<sup>er</sup>*, en faveur de la confrérie des ouvriers-maçons dans le royaume d'Ecosse; le *patronat héréditaire* accordé, dit-on, en 1437, par *Jacques II*, âgé de sept ans, à *William Saint-Clair*, pour la prospérité de la confraternité; la lettre de *Jacques VI*, protecteur de ces maçons, adressée le 25 septembre 1590 à *Patrick Copland*, avec ce titre : *Surveillant* dans l'art et *métier* de la maçonnerie dans les districts d'Aberdeen, Bamff et Kincardine, ne concernent pas le moins du monde la Francmaçonnerie.

En 1425, le parlement d'Angleterre supprime, dans tout le royaume, les assemblées des *freemasons*, parce qu'*elles dérangent le bon ordre et que le travail des ouvriers est publiquement interrompu*. En a-t-on pu dire autant, plus tard, des fêtes paisibles des franc-maçons aux solstices; ont-elles jamais interrompu l'érection des édifices publics? Ce fait eut lieu sous la minorité de *Henri VI*, qui, parvenu au trône, révoqua, dit-on, ces défenses. Les romanciers-maçons attribuent cette détermination aux éclaircissements qu'il reçut

d'un *freemason* sur la *doctrine* de sa corporation. De là, cet *interrogatoire* fabuleux, commenté, dit-on, par *Locke* en 1696, que ce monarque aurait fait subir à un *initié*, avant d'entrer dans *l'Ordre*; la confrérie des bâtisseurs ne fut jamais un Ordre, et l'entretien avec le roi d'un initié (*aux sciences secrètes*) serait resté inconnu. Aussi, cette pièce passe-t-elle pour une des fables dont pullulent les histoires prétendues *maçonniques*.

Que l'on jette un coup d'œil sur les *statuts et règlements de la confraternité des tailleurs de pierre de Strasbourg*; en date du 25 avril 1459, lesquels sont reproduits, assez mal à propos, dans quelques recueils maçonniques; ils sont basés sur les *statuts des maçons-libres d'Allemagne*; on ne trouvera, dans les uns et les autres, que des règlements pour des ouvriers; cependant des auteurs, abstenons-nous de qualifier leur érudition, y voient l'origine de la Francmaçonnerie, tandis que la contexture de tous ces règlements n'accuse qu'une origine monacale, celle des *moines constructeurs*, bien confirmée dans leur cérémonial, dont l'observance existe encore de nos jours à la célébration des fêtes annuelles des confréries de métiers, où une messe solennelle et le pain bénit sont obligatoires.

En 1684, *William Penn*, un grand nombre d'Anglais, et, parmi eux, beaucoup de membres de la confraternité des *maçons-libres*, ont passé en Amérique, d'où naquit la *Pensylvanie* (*forêt de Penn*, qui fut donnée à ce quaker par *Charles II*). La colonie bâtit sur la Delaware, en 1683, la belle cité de *Philadelphie*, ou *Ville de Frères*, lisez *Ville de Quakers*



(théistes philanthropes et républicains, qui se reconnaissent à leur tutoiement). Jusqu'en 1800, le congrès des États-Unis s'est tenu dans cette ville ; il fut alors transporté à Washington.

Une preuve bien évidente et très concluante que ces membres nombreux, *acceptés* dans la confrérie anglaise des ouvriers-constructeurs, n'étaient point et ne se croyaient point *francmaçons*, c'est qu'aucun atelier francmaçonnique, ce moyen puissant d'union et de civilisation, presque indispensable dans une colonie naissante (*V. seulement l'Algérie*), n'a été fondé par eux dans leur capitale, par la raison qu'il n'y avait pas encore de francmaçonnerie sur le globe. Ce sont leurs successeurs qui, cinquante-un ans après la fondation de Philadelphie, virent parmi eux, le 24 juin 1734, plusieurs francmaçons qui s'étaient adressés à la Grande-Loge de Boston, (constituée le 30 avril 1733, par la Grande-Loge d'Angleterre), en obtenir des constitutions pour ouvrir une loge dans leur ville. Benjamin *Franklin*, si célèbre depuis, en fut le premier vénérable.

Mais en 1646, le célèbre antiquaire Elie *Ashmole*, grand alchimiste, fondateur du Musée d'Oxford (1), se fait admettre avec le colonel *Mainwarring* dans la confrérie des ouvriers maçons à Warrington, dans laquelle on commençait à agréger ostensiblement des individus étrangers à l'art de bâtir.

Cette même année, une société de Rose-Croix, formée d'après les idées de la *nouvelle Atlantis de Ba-*

(1) Né à Litchfield en 1617, mort en 1692. Auteur de l'*Histoire de l'ordre de la Jarretière*, in-fol.

*con*, s'assemble dans la salle de réunion des *freemasons* à Londres. Ashmole et les autres frères de la Rose-Croix, ayant reconnu que le nombre des ouvriers de métier était surpassé par celui des ouvriers de l'intelligence, parce que le premier allait chaque jour en s'affaiblissant, tandis que le dernier augmentait continuellement, pensèrent que le moment était venu de renoncer aux formules de réception de ces ouvriers, qui ne consistaient qu'en quelques cérémonies à peu près semblables à celles usitées parmi tous les gens de métier, lesquelles avaient, jusque-là, servi d'abri aux *initiés* pour s'adjoindre des *adeptes*. Ils leur substituèrent, au moyen des traditions orales dont ils se servaient pour leurs aspirants aux sciences occultes, un mode écrit d'initiation calquée sur les anciens mystères et sur ceux de l'Égypte et de la Grèce; et le premier grade initiatique fut écrit tel, à peu près, que nous le connaissons. Ce premier degré ayant reçu l'approbation des initiés, le grade de compagnon fut rédigé en 1648; et celui de maître, peu de temps après; mais la décapitation de Charles I<sup>er</sup> en 1649 et le parti que prit Ashmole en faveur des *Stuarts*, apportèrent de grandes modifications à ce troisième et dernier grade devenu biblique, tout en lui laissant pour base ce grand hiéroglyphe de la nature symbolisé vers la fin de décembre. Cette même époque vit bientôt naître les grades de *maître-secret*, *maître-parfait*, *élu*, *maître-irlandais*, dont Charles I<sup>er</sup> est le héros, sous le nom d'*Hiram*; mais ces grades de coterie politique n'étaient professés nulle part; néanmoins, plus tard, ils feront l'ornement de l'*écossisme*.

1650. Mais les membres non travailleurs, *acceptés* dans la corporation, lui font prendre secrètement, surtout en Ecosse, une tendance politique : les chefs (*protecteurs*) des ouvriers écossais, partisans des *Stuarts*, travaillent dans l'ombre au rétablissement du trône détruit par *Cromwell*. On se sert de l'isolement qui sauvegarde les réunions des *freemasons*, pour tenir, dans leur local, des conciliabules où les plans sont concertés en sécurité. La décapitation de *Charles I<sup>r</sup>* devait être vengée ; pour y parvenir et se reconnaître, ses partisans proposèrent un grade *templier*, où la mort violente de l'innocent J.-B. Molay appelle la *vengeance*. Ashmole, qui partageait le même sentiment politique, modifia donc son grade de maître et substitua à la doctrine égyptienne, qui en faisait un tout uniforme avec les deux premiers degrés, un voile biblique, incomplet et disparate, ainsi que l'exigeait le système jésuitique et dont les initiales des mots sacrés de ces trois degrés reproduisaient celles du nom du grand-maître des templiers. Voilà pourquoi, depuis cette époque, les initiés ont toujours regardé le *grade de Maître*, seul complément de la Francmaçonnerie, comme un *grade à refaire* ; c'est, sans doute, d'après cette réforme que les deux colonnes et les paroles des deux premiers grades ont aussi reçu des noms bibliques.

1703. *Décision importante* des *freemasons* qui admettent *ouvertement*, dans l'association à Londres, les personnes étrangères à l'art de bâtir (1). Les ma-

(1) Déjà, en 1641, selon le journal d'*Ashmole*, la corporation agrégeait, comme *membres externes*, des personnes étrangères à l'architecture matérielle, dont elle espérait retirer quelque utilité ou quelque relief ; de là l'expres-

çons philosophes, dits *acceptés*, mêlés, depuis longtemps, aux ouvriers constructeurs, vont se trouver assez puissants pour opérer *publiquement* la transformation tant désirée.

1714. *George I<sup>er</sup>* commence son règne. Les auteurs maçons regardent cette époque comme la *fin des temps obscurs de l'Ordre maçonnique*. Ils se trompent, il n'existe pas encore d'Ordre maçonnique : cette époque n'est que la fin des associations d'ouvriers constructeurs dont l'existence était devenue fort précaire, depuis que leurs secrets en architecture étaient tombés dans le domaine public (1).

sion *accepted* ajoutée au mot *freemason* et que, bien plus tard, des jongleurs ont, illégalement, ajoutée au titre d'un rite équivoque.

Mais ce n'est qu'après 1691 qu'a commencé, en Angleterre, la dénomination de *free and accepted* (libres et acceptés) et que l'on s'avisa d'admettre *ouvertement* des lords (*seigneurs*), des ducs, des juriconsultes, des négociants, des merciers, etc.

(1) Extrait du chapitre intitulé : *Origine des écoles ou collèges d'architectes-constructeurs* (éteints au 14<sup>e</sup> siècle), *et des corporations de maçons-libres* (Fastes initiatiques).

## CHAPITRE II.

### **Ordre maçonnique.**

1717. De cette époque *seule* date l'ORDRE MAÇONNIQUE : l'association des constructeurs n'était qu'un ou plusieurs corps de métiers et ne fut jamais un ordre. Quant au mot *maçonnique*, ce qualificatif n'a pas été créé pour eux, l'irréflexion ou l'ignorance pouvait seule les en doter ; car, nous le répétons, un ouvrage de maçonnerie n'est pas *un ouvrage maçonnique*.

Cette année, la corporation ne comptait plus, à Londres, que quatre sociétés, dites *Loges*, possédant les registres et anciens titres de la confraternité et opérant sous le *chef d'ordre d'York*. Elles se réunissent en février ; elles adoptent les trois rituels rédigés par Ashmole ; elles secouent le joug d'York et se déclarent *indépendantes*, et *gouvernement de la confraternité*, sous le titre de GRANDE-LOGE DE LONDRES.

C'est de ce foyer central et *unique* que la FRANC-MACONNERIE, c'est-à-dire la rénovation ostensible de la philosophie secrète des mystères anciens, partit, dans

toutes les directions, pour s'établir chez tous les peuples du monde.

Le premier grand-maître élu fut Ant. *Sayer*, écuyer. (V. notre *Précis hist. d'Angleterre* (1). Les autres prétendus grands-maîtres précédents n'étaient que des patrons, comme en ont toutes les corporations. — Il est donc évident que la Francmaçonnerie fut professée à Londres avant d'être connue à York, qui fit à ce sujet des représentations et des protestations fort inutiles, et ce devait être : la composition des membres et le but des deux institutions différaient trop pour qu'il en fût autrement. La maçonnerie philosophique ou la science de la civilisation devait, tôt ou tard, l'emporter sur la maçonnerie des outils ou l'art de bâtir. Cette création, qui fut le signal d'une lutte qui se prolongea entre les francmaçons et les maçons de pratique, partagés entre les deux chefs d'ordre de Londres et d'York, porta le nouveau corps à tracer les limites de la juridiction respective.

Pour constater sa suprématie, la confrérie d'York se donna la qualification de *Grande-Loge de toute l'Angleterre*, vain effort ! Son influence diminuait pendant que le corps rival faisait de rapides progrès. Alors elle crut prudent de temporiser, et des relations, en ap-

(1) En y jetant les yeux, on voit que les initiés, mêlés aux maçons-constructeurs, faisaient choisir, pour patrons ou protecteurs, des personnages puissants, près desquels ils avaient accès, et leur choix tombait principalement sur des membres du clergé, pour mieux voiler leurs intentions ; mais une fois l'étendard philosophique déployé, le clergé disparut du protectorat et aucun de ses membres ne devint grand-maître. D'ailleurs, le protectorat durait indéfiniment ; tandis que la grande-maîtrise était, dans le principe, renouvelée annuellement, sauf réélection ou prolongation.

parence amicales, s'établirent entre les deux corps.

1720. On a regretté, et quelques-uns regrettent encore le brûlement qui eut lieu, cette année, à Londres, des archives de ces ouvriers. Pourquoi ces regrets ? Qu'a-t-on brûlé ? Des devis, des plans, des prix de constructions, des mémoires de maçonnerie, des marchés, des réglemens de journées, etc. Les initiés, il y en avait sans doute parmi eux, écrivaient-ils ? Certainement non. Si l'architecture matérielle y a perdu quelques documents de comparaison avec les moyens de construction actuels, l'architecture morale et philosophique n'y a pas une page à regretter. C'est ainsi que, sans réflexion, on donne de l'importance à ce qui ne peut en avoir, et que l'on compare le brûlement de ces fatras incommodes ou inutilement encombrants à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie ; c'est la même métaphore qui fait encore comparer les *maçons de mortier* aux francmaçons.

Une preuve que la Grande-Loge de Londres ne croyait point baser son retour à la philosophie antique sur la corporation ouvrière d'York, c'est qu'elle data ses premiers actes de l'an 5717. Ce qui a fait croire à des écrivains ignorants et à des faiseurs de rites que, puisque la Francmaçonnerie datait de la naissance du monde (selon les Juifs), c'est qu'Adam avait été le *vénérable* de la première loge : l'*Unité* maçonnique était alors une chose incontestable.

1725. A compter de cette époque, la Francmaçonnerie se répand dans les différents Etats de l'Europe ; elle a débuté en France, dès 1724, par l'institution, le 13 octobre, de la loge *l'Amitié et Fraternité*, à

Dunkerque; à Paris, en 1725; à Bordeaux, en 1732 (la loge l'*Anglaise*, n° 204), et à Valenciennes, le 1<sup>er</sup> janvier 1733, la *Parfaite-Union*. Elle pénètre en Irlande en 1729; en Hollande en 1730; la même année, une loge s'établit à *Savanah*, Etat de Géorgie (Amérique); puis à Boston en 1733. Elle paraît en Allemagne en 1736; la Grande-Loge de Hambourg est instituée le 9 décembre 1737; ainsi de suite dans les autres Etats de l'Europe et des pays *extra-européens*, toujours sous l'active et intelligente direction de la Grande-Loge d'Angleterre (1).

En 1736, l'Ecosse voit arriver le moment où les maçons *de pratique* sont presque entièrement expulsés par les ouvriers *de l'intelligence*; le voile reste, mais le but change; l'Eglise comprend ce changement et les prélats n'acceptent pas les hautes dignités du nouvel Ordre. Depuis 1695, toutes les corporations de *freemasons* sommeillaient en Ecosse.

Le 30 novembre, jour de Saint-André, 32 corporations, dûment convoquées par une circulaire du 11 juillet, se réunissent, à Edimbourg, dans le local de la chapelle Ste-Marie, à l'effet d'*organiser* l'association sur de *nouvelles bases*, et se constituent en GRANDE-

(1) Voir notre *Tableau chronologique* de l'introduction de la Francmaçonnerie chez les diverses nations du globe, et le *Précis historique* de son institution et de ses progrès ou de son insuccès dans chaque Etat ou royaume.

On y reconnaît évidemment que l'apparition de la Francmaçonnerie, sur la scène du monde, fit naître spontanément, comme par enchantement, des sympathies ignorées jusqu'alors entre les hommes les plus étrangers par le climat, les religions, les mœurs les opinions, la politique et le langage, et qu'il a suffi de vingt années pour qu'il y eût des *francmaçons* parmi les principaux peuples de la terre; tant il est vrai que les hommes ont besoin de se connaître pour s'entendre et s'aimer.



LOGE DE SAINT-JEAN D'EDIMBOURG. On y donne lecture d'un acte, en date du 24 novembre, par lequel, cédant à la force des choses, William de *St-Clair* renonçait, pour lui et les siens, à la charge de *chef et gouverneur héréditaire des freemasons en Ecosse*, et leur rendait la liberté des suffrages. Il est, à l'unanimité, élu grand-maître par l'assemblée, qui l'installe aussitôt.

Le 24 juin 1737, la Grande-Loge décide que toutes les loges de l'Ecosse, qui voudront reconnaître sa juridiction, seront tenues de faire confirmer et agréer leurs titres constitutionnels. Le plus grand nombre des loges se soumit à cette décision. Il n'y eut guère que la prétendue Mère-Loge du petit bourg de Kilwinning qui s'y refusa, voulant conserver son indépendance et sa *suprématie*, comme s'il s'agissait de continuer les errements des corporations ouvrières. Le mode nouveau d'initiation philosophique qu'elle n'avait pas le droit d'exercer sans devenir *schismatique*, rendait, dès ce jour même, son existence *nulle*, sous le rapport francmaçonnerique, et la Grande-Loge d'Edimbourg a failli à son devoir en ne signalant pas cette association bâtarde comme n'appartenant, en aucune manière, elle et ses adhérents, à la famille naissante des francmaçons. Longtemps encore elle délivra des constitutions de loges. Cette rivalité de puissance, qui ne tirait sa force que de l'ignorance des dupes qu'elle faisait, donna lieu à de vives disputes, qui troublèrent souvent, de la manière la plus grave, la paix de la confraternité et ne cessèrent qu'en 1807, époque à laquelle cette prétendue Mère-Loge consentit enfin à reconnaître l'autorité de la Grande-Loge d'Ecosse et se rangea sous sa ban-

nière avec toutes les loges qui relevaient d'elle. Elle fut placée, sans numéro, en tête de la liste des loges d'Écosse; ses travaux furent régularisés et son président fut institué grand-maître provincial de l'Ayrshire.

La Grande-Loge prit, le même jour, une autre décision qui abolit l'usage de tenir la grande assemblée le jour de la Saint-Jean d'hiver, et en fixa l'époque au 30 novembre, jour de saint André, patron de l'Écosse. Cette décision ne fait pas honneur aux connaissances initiatiques de la Grande-Loge *Saint-Jean d'Édimbourg*; c'est même une dérogation à son titre. Les maçons *de pratique*, auxquels elle n'a peut-être pas voulu ressembler, étaient plus dans le vrai à cet égard (1); peut-être aussi a-t-elle voulu consacrer, par cette époque, l'anniversaire de sa fondation. Quittons momentanément l'Écosse.

(1) Les solstices étaient célébrés longtemps avant Numa Pompilius. Ces fêtes ne prirent le nom de *Saint-Jean* que sous les moines constructeurs, au iv<sup>e</sup> siècle.

On lit, dans l'instruction du grade de *Kadosch* dit de *Sudermanie*, trentième degré :

« Bien des frères dans l'art royal croient que nos loges dédiées à saint Jean, le sont à saint Jean-Baptiste ou l'Évangéliste, c'est une erreur : celui à qui elles sont dédiées est *Saint-Jean l'Aumônier*, qui était le grand-maître des chevaliers de *saint Jean de Jérusalem*, au xiii<sup>e</sup> siècle, et qui a toujours été le plus bel ornement de l'Ordre, et le patron des Templiers. »

N'y aurait-il pas ici un anachronisme, défaut trop familier aux fabricateurs des hauts grades : *Jean*, dit *l'Aumônier*, patriarche d'Alexandrie, naquit à Amathonte (Chypre) vers 550 et mourut vers 619 ? Il ne pouvait donc pas être grand-maître au xiii<sup>e</sup> siècle, à moins qu'il n'y ait eu deux saint Jean l'Aumônier.

## CHAPITRE III.

### **Institution de la Francmaçonnerie en France.**

La première loge fondée hors du royaume d'Angleterre fut celle de *l'Amitié et Fraternité*, à Dunkerque, le 13 octobre 1721, par *Jean*, duc de *Montaigu*, grand-maître de la Grande-Loge d'Angleterre.

#### LA MAÇONNERIE ANGLAISE FRANCISÉE A PARIS.

En l'année 1725, la Maçonnerie anglaise débute à Paris avec les coutumes, le cérémonial et les rituels réglés à Londres dans ces derniers temps; elle y est introduite par des maçons anglais de distinction. Ils établirent la première loge, dont le nom est resté inconnu, chez *Hure*, traicteur anglais, rue des Boucheries, à l'instar des loges d'Angleterre, qui tenaient leurs assemblées dans les tavernes. Les Anglais qui se trouvaient à Paris et beaucoup de Français furent admis à ces nouveaux mystères, qui reçurent, pour la première fois, le nom de **FRANCHE-MAÇONNERIE**. Le nombre des frères augmentant, on fonda la loge de *Gouftand*, lapidaire anglais.

Le 7 mai 1729, un frère nommé *Le Bréton* établit,

rue des Boucheries, la loge de Saint-Thomas au *Louis d'argent*, dans une auberge ayant pour enseigne le *Louis-d'Argent*. Quoique la troisième en date, elle est la première loge régulière de Paris et la deuxième de France, parce qu'elle reçut de la Grande-Loge d'Angleterre, dont elle suivait le régime, *le seul qui existât alors*, une *constitution* que n'avaient pas les précédentes. Aussi figure-t-elle sous le n° 90, parmi les cent-vingt-neuf premières loges, dans le tableau dressé en 1735 à Londres (1). Les chroniques font mention de deux autres loges sous les titres de *Saint-Martin* et de *Saint-Pierre et Saint-Paul*, qui auraient été constituées dans cette même année.

En 1732, une nouvelle loge se forma dans la maison de *Landelle*, traiteur, rue de *Bussy*, dont elle porta le nom qu'elle changea en celui de *Loge d'Aumont*, parce que le duc de ce nom y avait reçu l'initiation jusqu'au grade de maître.

Le 24 décembre 1736, les quatre loges s'assemblent et élisent pour leur grand-maître le comte d'*Harnouester*, en l'absence de lord *Derwent-Water*, qui est censé avoir rempli cette dignité comme fondateur de la première loge à Paris. A cette réunion d'élection, l'Écossais *Ramsay*, de funeste mémoire, remplissait les fonctions d'orateur (2).

(1) Ce tableau se trouve dans l'*Histoire des cultes et cérémonies religieuses*, édition de Prudhomme, tom. iv.

(2) C'est à cette séance solennelle que nous reportons le fameux discours de ce réformateur, inséré dans plusieurs recueils. Il y place erronément, ainsi qu'il l'a exprimé ailleurs, l'origine de la Franc-maçonnerie (V. la notice qui le concerne) au temps des croisades, et divise en trois classes les

Il est à regretter que, trop soumises à la défense de ne rien écrire, ces loges n'aient laissé aucun document propre à jeter quelques lumières sur les premiers travaux de la Francmaçonnerie à Paris.

A cette période, d'autres loges s'étaient établies dans les provinces; quelques-unes, s'attribuant les pouvoirs des Grandes-Loges, délivraient des constitutions et fondaient des ateliers (1). Ces abus, qui nous paraissent étranges, étaient fréquents parce que, à cette époque, les constitutions étaient personnelles aux frères qui les obtenaient et que les fonctions de vénérable étaient à vie. Tout frère d'une condition libre, pourvu du grade de maître et ayant été surveillant d'une loge, était apte à être constitué *vénérable inamovible*. Les patentes étaient en son nom, il en était propriétaire et avait le droit de nommer ses deux surveillants. Il ne dépendait que de lui seul et gouvernait les frères d'une manière absolue; aussi chacun d'eux pouvait-il dire : *La loge est où je suis*, ou bien, comme Louis XIV : *La loge c'est moi*. Ces anomalies ne tardèrent pas à produire et *désordre et scandales*, qui furent réprimés plus tard.

1738. Lord d'*Harnouester*, premier grand-maître régulièrement élu, devant retourner en Angleterre, avait manifesté le désir de se voir remplacé par un grand-maître français. Les maîtres des loges de Paris s'étant réunis fixent leur choix sur le duc d'*Antin*, l'un

membres de l'association. Cette pièce intéressante se trouve dans l'*Hermès*, tom 1, p. 339 et suiv.

(1) Voir notre notice sur la loge l'*Anglaise*, numéro 204, de Bordeaux, dans les *Fastes initiatiques*.

des seigneurs de la cour qui avaient montré le plus de zèle pour la prospérité de l'institution.

*Louis XV*, trompé par des courtisans peu éclairés ou par des fanatiques, avait, sans succès à la vérité, interdit la cour aux seigneurs qui se font recevoir franc-maçons, mais étant informé de ce projet, il déclare que quiconque aura présidé les franc-maçons en qualité de grand-maître sera à l'instant mis à la Bastille.

Le 24 juin, cette nomination est acceptée par le nouveau grand-maître qui est solennellement installé. Le monarque ne donna point suite à sa déclaration, mais *le Châtelet*, moins généreux, continue, d'après sa sentence du 14 septembre 1737, d'exercer ses proscriptions contre les membres de l'Ordre qui ne peuvent lui opposer que l'influence de leurs noms ou de leurs emplois.

Le 41 décembre 1743, les loges de Paris nomment pour grand-maître perpétuel le *comte de Clermont*, prince du sang, qui succéda au *duc d'Autin*, décédé.

27 décembre. Installation solennelle du nouveau grand-maître, dont l'élection avait été confirmée par les loges de province. Celles de Paris établissent une GRANDE-LOGE composée de personnes de distinction. Pour reconnaître le bienfait de l'Angleterre, qui a doté la France de l'Institution maçonnique, les loges parisiennes décident que la Grande-Loge prendra le titre de GRANDE-LOGE ANGLAISE DE FRANCE, titre qu'elle conserva jusqu'en 1756.

GRANDE-LOGE ANGLAISE DE FRANCE.

Malgré ce titre, la Maçonnerie n'en fut pas moins

une maçonnerie toute française, distincte, dans l'esprit, de celle de la Grande-Loge de Londres, dont elle tirait son origine, et supérieure à celles d'Écosse, d'Amérique, d'Allemagne, etc., c'est-à-dire que la Freemasonry (*la maçonnerie matérielle*), quoique transformée chez ces nations, y avait conservé avec le nom (qu'il aurait fallu modifier) une tache originelle dont leur perspicacité n'avait pas su les préserver, tache que le temps n'a pas encore effacée. Le mot heureux *franc-maçon*, qui n'est pas la traduction de *freemason*, produit sur l'esprit parisien l'effet utile qui devait résulter de cette nouvelle institution. La *Maçonnerie-libre* n'aurait pas pris en France (1), croit-on que le Français eût consenti à porter le titre vulgaire de *maçon-libre*? Certainement non; mais celui de franc-maçon lui a tellement fait sentir la haute importance de la mission civilisatrice imposée par l'institution nouvelle, que les loges françaises rejetèrent cette vanité ridicule des processions publiques, abandonnées aux corporations d'artisans, et qu'elles ne sollicitèrent pas leur admission ou participation aux poses des premières pierres des monuments publics, cérémonies tout-à-fait étrangères à celles de ses rituels et de son but, à moins qu'il ne soit question d'un édifice à élever aux frais de l'Ordre, pour son usage ou pour être consacré par lui à la bien-

(1) *La Maçonnerie d'adoption*, créée à Paris en 1730, existerait-elle, si elle eut dû se soucier sur ce nom? Quelle est la Française qui aurait voulu se laisser appeler *maçon-libre*? C'est, peut-être, à cause de la signification que rappelle l'expression *Maçonnerie-libre* dans les autres pays que la Franc-maçonnerie des dames n'y existe pas. Ne devraient-ils pas modifier le nom, puisqu'ils ont changé la chose?

faisance. Le Français savait bien qu'il n'était pas question de bâtir le moindre mur, en adoptant le titre de *francmaçon*, mais il comprit qu'initié à des mystères voilés sous le nom de *Francmaçonnerie* et qui ne pouvaient être que la continuation ou la rénovation des mystères anciens, il devenait *maçon* à la manière d'*Apollon*, d'*Amphion* : ne sait-on pas que les anciens poètes initiés, parlant de la *fondation d'une ville*, entendaient l'établissement d'une doctrine. C'est ainsi que *Neptune*, dieu du raisonnement, et *Apollon*, dieu des choses cachées, se présentèrent, en qualité de *maçons*, chez *Laomédon*, père de Priam, pour l'aider à construire la ville de Troie, c'est-à-dire à établir la *religion troyenne*. C'est ainsi qu'Amphion, par une autre allégorie, éleva les murs de Thèbes aux sons de sa lyre.

On a fait, et avec raison, à la *G.-L. anglaise de France*, un reproche grave, pour les inconvénients qui en résultèrent ; ce fut d'avoir accordé des constitutions personnelles à des maîtres de loge, à titre de *maîtres inamovibles* pour Paris seulement : « Il en résulta deux grands inconvénients ; l'un, que les vénérables ne s'occupaient que de leurs ateliers personnels ; l'autre, que les frères distingués qui dirigeaient la *G.-L.*, trouvant, dans ses travaux, ennui, sécheresse et monotonie, les négligèrent ; qu'ils tombèrent dans la décadence, et la *Maçonnerie de Paris* dans le mépris, tandis qu'elle était suivie, dans les provinces, avec activité, zèle et *délices*. » (*État du G. O.*, t. I<sup>er</sup>, p. 13).

1744, 5 juin. La chambre de police du Châtelet renouvelle ses défenses faites aux francmaçons de s'as-



sembler en loges, et interdit aux propriétaires de maisons et aux cabaretiers de les recevoir, à peine de trois mille francs d'amende.

Le prince de *Clermont*, circonvenu par de secrets ennemis de l'Ordre, ne paraît plus aux travaux ; à son exemple, les seigneurs qui le secondaient cessent, en *courtisans fidèles*, de paraître dans les ateliers, qui se trouvent alors abandonnés à eux-mêmes. A la vérité, il se fit suppléer par le financier *Baure*, dont l'incapacité ou la négligence le rendit indigne de l'honneur qu'on lui faisait. Il se dispensa d'assembler la G.-L. et laissa le désordre envahir l'administration ; l'élection des vénérables fut négligée. Pour raffermir l'administration, on crut bien faire d'instituer pour Paris des chefs de loges *inamovibles* ; ce moyen amena l'anarchie ; car ces inamovibles, pour la plupart, s'adjudèrent la présidence à perpétuité et même la propriété de la loge : on vit de simples maîtres créer d'autres maîtres et délivrer des constitutions de loges, fabriquer de faux titres, antidater des chartres, etc.

On fit de vives représentations au G.-M., qui se disposait à donner au financier inhabile un successeur plus digne, lorsqu'un complaisant agent des *affaires secrètes* du prince, le maître à danser *Lacorne*, parvint à arracher au chef insouciant un titre qui, sous la dénomination de *substitut particulier du G.-M.*, rendait cet intrigant maître absolu de toute l'administration maçonnique. Cette nomination dérisoire excite autant d'indignation que de douleur. Le marchand de flic-flacs, bravant tous les murmures, s'empare des rênes de l'administration, peuple la G.-L. de ses créatures, et, avec

leur appui, cet indigne chef de l'association devint puissant. Tous les hommes de bonne compagnie, de mœurs honnêtes, donnent leur démission ou cessent de prendre part aux travaux.

Si l'on ajoute à ces honteux désordres ceux que causèrent les gens de la suite du *prétendant* anglais, délivrant au premier venu, pour une faible somme, des pouvoirs de tenir loge, et constituant de leur autorité des *mères-loges* et des *chapitres*, sans qu'ils y fussent autorisés par aucune autorité légale, on pourra se faire une idée de l'état de la Maçonnerie en France à cette époque, et dont l'époque actuelle se ressent encore de l'influence pernicieuse qu'elle a produite; nous en parlerons plus amplement en traitant des hauts grades. Notre but, auparavant, est d'initier le lecteur aux faits plus ou moins maçonniques qui se sont passés en Angleterre, en Écosse et en France, jusqu'à l'établissement du G. O., afin qu'il soit à même de mieux connaître l'origine des hauts grades et d'en apprécier la valeur.

---

## CHAPITRE IV.

### **Grande-Loge de France.**

1756. La Maçonnerie, outre ses déplorables dissensions, continue d'éprouver de fortes atteintes de destruction : elle est envahie par des systèmes de rites et de grades étrangers et indigènes, dont la base était le mensonge ou la vengeance, et l'origine inconnue pour la plupart. L'engoûment français pour la nouveauté mit quelque temps en vogue ces productions charlatanesques, qui n'avaient de maçonnique que la forme. Dans l'espoir d'arrêter cette influence pernicieuse, la G.-L., malgré l'état de stupeur où l'a jetée l'administration de *Lacorne*, fait solennellement l'abandon du titre de *G.-L. anglaise de France*, pour prendre et porter uniquement celui de GRANDE-LOGE DE FRANCE.

Ce changement de titre n'ajouta rien à la puissance de la G.-L., ni n'apporta aucune amélioration à la situation critique de la Maçonnerie. L'indépendance et les menées des maçons turbulents (*coterie Lacorne et autres*) continuent. Ils créent des maîtres de loge à Pa-

ris et dans les provinces ; ils fondent des *chapitres*, des *conseils*, des *tribunaux*, qui, de leur côté, établissent aussi des loges et des chapitres, créations diverses et confuses, dont il est impossible de tracer l'histoire, ni même de donner la nomenclature, puisqu'aucun registre régulier n'était encore tenu dans ces diverses associations et que la G.-L. elle-même ne rédigeait pas exactement les procès-verbaux de ses assemblées.

1758. Il s'établit, à Paris, un *conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes maçons, substitués généraux de l'art royal, grands surveillants et officiers de la grande et souveraine loge de Saint-Jean de Jérusalem* (à quel Orient ?) Cette introduction bouffonne qui, sous un voile usurpé, détruit l'égalité maçonnique, une des bases de l'institution, aurait dû être bafouée et rejetée avec mépris ; la vanité, l'amour des décorations, en jugèrent autrement : il y eut foule pour obtenir les vingt-cinq *grades* dont se composait la prétendue instruction du nouveau régime.

Jusqu'ici, la Maçonnerie, *et c'est la véritable*, était modestement et logiquement composée de trois grades : *apprenti, compagnon et maître*. Mais tout ce que les passions ont de plus funeste pour l'humanité : l'ambition, l'orgueil, le faux savoir, a introduit dans son sein une maçonnerie dont les noms pompeux de ses degrés ne parviennent pas à en déguiser la fausseté.

C'est de *Ramsay* que partit le premier système *supermaçonnique*, qui rompit impitoyablement l'unité de doctrine, faussa le dogme maçonnique et dénatura la simplicité de l'ordre. Le poison s'inocula chez des hommes crédules et avides ; et, l'impulsion donnée, des

maçons lyonnais arrangent le *système templier*, produit naturel du *chevalier du Temple* de Ramsay; *Stuart* institue à Arras un chapitre *primordial*; le chevalier de *Bonneville* croit diminuer le mal en fondant un chapitre de hauts grades pour les maçons distingués; ensuite arrive le Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes maçons, avec ses vingt-cinq degrés, pour lesquels s'engouèrent des maçons pourvus du grade de *maître* et qui furent assez aveuglés pour s'abaisser à reconnaître vingt-deux classes de *supérieurs* qui n'en savent pas plus qu'eux. Le siècle sera à peine écoulé qu'il apparaîtra des empiriques qui, s'apercevant que l'engeance maçonnique, de même que l'autre partie de l'espèce humaine en général, est incapable de profiter des leçons du passé, s'imagineront, à l'aide d'un grossier mensonge, d'ajouter à ces vingt-cinq degrés de nouveaux éléments de discorde *classés en huit grades*, pour en porter la nomenclature à trente-trois.

Dix ans après, des *spéculateurs étrangers* arriveront avec un vaste casier dont les cases, pour la plupart, sont vides, mais dont l'étiquetage s'élève au nombre rond de 90. — Sera-ce tout? Non :

Un fou trouve toujours un plus fou qui l'imité.

En effet, des *inventeurs féconds* trouveront très opportun, dans un siècle où l'homme qui pense n'a point une minute à perdre, où l'électricité, aux enjambements de cent lieues par seconde, est devenue la messagère des idées, la vitesse de la vapeur s'étant trouvée beaucoup trop lente, d'imaginer, pour l'in-

struction de leurs adeptes, une échelle *scientifique* de quatre-vingt douze, puis quatre-vingt-treize échelons, et qui s'arrêtera sans doute au quatre-vingt-dix-neuvième. — Mais n'anticipons pas, ces créations prétendues maçonniques se reproduiront en leur lieu. Nous ne ferons, en ce moment, qu'une réflexion : Si ces étranges aberrations eussent existé du temps d'*Erasmus*, nous doutons qu'il ait osé faire l'*Eloge de la Folie*.

1760. Une loge fondée par le comte de *Beurnonville*, et qui était composée des personnes les plus notables de la capitale et des premiers seigneurs de la cour, se préserva de la manie des nouveaux grades. Ses séances avaient lieu à la Nouvelle-France, au nord de Paris.

1761. Cette année, le désordre maçonnique est à son comble à Paris et dans les provinces, où des patentes et des chartres sont délivrées par trois pouvoirs constituants, siégeant dans la capitale, savoir : la *G.-L.*, la *faction Lacorne* et le *Conseil des empereurs*.

1762. Le *G.-M.*, satisfaisant aux plaintes portées contre l'administration de *Lacorne*, le destitue de ses fonctions de *substitut particulier* et nommé pour le remplacer, en qualité de *substitut général*, le frère *Chaillou de Joinville*. Ce choix est généralement approuvé ; les partis qui formaient les deux *G.-L.* se rapprochent, une réconciliation est opérée. La *G.-I.* de France annoncée, par uné circulaire, cet heureux événement à toutes les loges de la capitale et des provinces. Les deux corps se réunissent le 24 juin pour ne plus former qu'une seule Grande Loge. La réorganisation des travaux donne lieu à de nouveaux réglemens,

et des constitutions sont délivrées, sous son autorité, pour l'union et la régularité des travaux.

Humilié, mais toujours audacieux, *Lacorne* ranimé le zèle de ses partisans. Leur turbulence est telle que la G.-L. est forcée de les bannir de son sein.

La G.-L. de France poursuit avec beaucoup de calme et de dignité son honorable carrière ; mais la faction *Lacorne* ne reste point oisive. Une lutte vive et journalière s'établit et dure plusieurs années.

1763. La G.-L. est troublée dans ses travaux par le chapitre de *Clermont* et par les chapitres et les conseils qui, au mépris de son autorité et de ses droits, continuent à délivrer des constitutions à Paris et dans les provinces. Cette rivalité nuit au progrès de l'institution et favorise l'introduction, dans les loges, de toutes sortes de rites, grades et systèmes contraires au but primitif de l'ordre.

1765, 2 juin. Les membres de l'ancienne G.-L., qui avaient été forcés d'admettre ceux de la faction *Lacorne*, les voyaient avec peine siéger parmi eux, tant sous le rapport de leur état civil, en général peu honorable, que sous celui de leur ignorance dans l'administration des loges : ils avaient résolu de les expulser. L'époque de l'élection arrivée ce jour, aucun d'eux n'est élu ; ils sont outrés de ce procédé, qui fut une faute, car quelques-uns étaient dignes, et *ils s'en vengeront* ; dès ce jour, la fin de la G.-L. pouvait être prédite.

24 juin. Célébration de la fête de l'Ordre et installation des officiers. Aucun des membres de la faction *Lacorne* n'y assiste : tous se retirent de la G.-L. contre

laquelle ils font imprimer et distribuer des libelles injurieux, en protestant fortement contre les élections récentes.

1766, 5 avril. La G.-L., sans examiner si les torts ne sont pas de son côté, *bannit* de ses travaux et de l'association maçonnique les auteurs et distributeurs des libelles dirigés contre elle et dans lesquels on protestait contre les élections de 1765. Le 14 mai suivant, elle formule un nouveau décret contre les frères *bannis*.

14 août. Froissée, de tous côtés, par les opérations administratives et constitutives des conseils, des chapitres et collèges des hauts grades, la G.-L. rend un décret qui *supprime* toutes leurs constitutions, défend aux loges d'y avoir égard et de les reconnaître, sous peine d'être déclarées irrégulières et rayées des tableaux. — Comment vouloir que les frères haut gradés, qui sans doute dirigeaient leurs ateliers, consentent à *se dégrader*? C'est bien peu connaître l'orgueil maçonnique, c'est-à-dire l'incorrigible orgueil humain. Il fallait, dès le principe, s'opposer à l'établissement de ces fausses maçonneries, ou, plus tard, les forcer d'entrer au centre commun pour les diriger et les administrer. On voit que la G.-L. courait à sa perte.

Ce décret, qui supprime également les G.-L. provinciales, excite de nouvelles divisions dans les loges françaises. Les conseils des hauts grades persistent et continuent de constituer et d'adresser des circulaires et des instructions perturbatrices.

Ces hauts ateliers avaient d'autant plus de succès, que leurs membres étaient parvenus à établir en prin-



cipe que la concession des capitulaires ou constitutions aux degrés supérieurs leur appartenait à l'exclusion de la G.-L. Malgré l'évidence de cet acte abusif d'usurpation de pouvoir, nombre de maçons se soumettaient à cette convention tacite et rendaient la G.-L. impuissante dans son action, en la réduisant à une existence secondaire, présage de sa fin.

1766, 2 octobre. On provoque, dans la G.-L., le rapport du décret du 14 août contre les chapitres et conseils des hauts grades, et, démontrant la nécessité de la réunion de ces corps au centre de la Maçonnerie française, on propose de diviser la G.-L. en trois chambres, dont l'une devait connaître des degrés symboliques; la deuxième, des hauts grades jusqu'à l'écosisme, et la troisième, des autres grades supérieurs.

La demande est malheureusement rejetée : la G.-L. refuse d'admettre les chapitres des hauts grades à siéger dans son sein ; cette faute capitale sera mortelle pour elle, car l'union aura lieu avec les dissidents. En effet, ce rejet, joint au décret du 14 août, n'arrangeait pas la vanité d'une foule de maçons qui alors, comme encore aujourd'hui, voyaient la Maçonnerie dans les titres, dans les ornements et dans les cérémonies pompeuses, plutôt que de la voir dans ses principes et dans son dogme. Ces récalcitrants ne s'arrêteront plus à des protestations devenues inutiles, ils briseront bientôt l'entêtement qui fait obstacle, en jetant au sein même de la G.-L. le désordre et l'impuissance.

1767, 4 février. La G.-L. continue d'éprouver des tribulations : assemblée pour célébrer la fête de l'Ordre, les frères *bannis* se présentent en grand nombre et

jettent le trouble dans la séance, où ils pénètrent malgré les gardiens. Ils demandent impérieusement de prendre part à la solennité. Sur un refus positif, ils se livrent à des violences; les voies de fait sont bientôt réciproques; le scandale est complet.

Le lendemain, l'autorité civile donne ordre à la G.-L., qui obéit, de cesser ses assemblées, qui ne furent reprises qu'en 1771. L'exercice légal de l'autorité maçonnique se trouve ainsi longuement suspendu (*quatre années*).

---

## CHAPITRE V.

### **Suspension des travaux de la Grande-Loge.**

Les frères *bann's*, inconnus à l'autorité, quoique provocateurs et fautifs du scandale, ne sont point compris, ou ne se regardent pas comme devant l'être, dans la mesure, et se rassemblent clandestinement dans un local, au faubourg Saint-Antoine, pour abuser d'un pouvoir usurpé.

1770, 28 février. Les frères *bannis* continuant activement leurs travaux clandestins, les membres de la G.-L. s'en inquiètent. Ils ont fait une démarche inutile auprès du lieutenant de police, pour obtenir l'autorisation de reprendre leurs assemblées, suspendues depuis 1767. Cependant une séance générale est convoquée pour ce jour, mais la pusillanimité de la plupart des membres empêche qu'elle ait lieu; quelques anciens frères s'y rendent, mais ne se trouvant qu'en petit nombre, ils se retirent. Le sommeil de la G.-L. se prolonge au profit de ses adversaires, pour qui tous les moyens de succès étaient bons.

1771, 15 juin. Mort du G.-M., le prince de *Clermont* (1). Cet événement va mettre fin à l'apathie de la G.-L. Elle se réunit. Mais ses assemblées se passent en projets de réorganisation et en discussions inutiles. Elle ne voit qu'elle, et, par une inertie coupable, quand il faut agir dans l'intérêt général de l'Ordre, elle laisse aux dissidents, mieux inspirés, le soin de rendre des services réels à la cause commune.

16 juin. Dès le lendemain de ce décès, les frères bannis, auxquels s'étaient, peu-à-peu, réunis, en assez grand nombre, des maçons distingués, lassés de l'inaction de la G.-L., et avec le concours des chefs de chapitres et de conseils qui, ayant à se venger des décrets rendus contre eux, visaient à être reconnus et à faire partie intégrante d'un corps constituant. Après s'être mis d'accord, ils trouvent accès auprès du duc de *Luxembourg*, maçon plein d'urbanité, et sollicitent son appui, afin d'obtenir du duc de *Chartres* son acceptation pour la nomination qu'ils désiraient faire de S. A. S. à la grande-maîtrise de l'Ordre en France. La demande est accueillie. Dans cette entrevue, les frères bannis se rendent puissants auprès du duc de Luxembourg. Ils lui démontrèrent adroitement qu'il était dans l'intérêt de l'Ordre que le duc de Chartres réunît les deux maîtrises, pour concentrer toutes les opérations maçonniques sous une seule autorité. Le duc se rend à ces raisons : l'acceptation fut rédigée dans ce sens.

21 juin. Les frères bannis, porteurs de la promesse

(1) Ce que rapporte de cet événement et de son résultat l'*État du G.-O.*, tom. 1<sup>er</sup> de la reprise, pag. 13 et 14, est d'une inexactitude telle qu'elle annonce ou une ignorance complète des faits, ou la volonté de les dénigrer.

d'acceptation de la grande-maîtrise par le duc de Chartres, se présentent à la G.-L., réunie en assemblée générale, et mettent pour condition à la remise de cette acceptation le rapport des décrets des 5 avril et 14 mai 1766, qui les ont frappés de bannissement, et la révision de toutes les opérations faites pendant leur absence. Ces conditions sont acceptées.

24 juin. La G.-L., réunie en assemblée générale, procède à l'élection du G.-M., et le duc de Chartres est nommé, à l'unanimité, *G.-M. de la Maçonnerie française et souverain G.-M. de tous conseils, chapitres et loges écossaises de France*. Ce prince succède ainsi à son oncle, et l'union des deux grandes-maîtrises opéra de droit la réunion des deux corps.

26 juillet et 9 août. Les frères *amnistiés* ayant signalé des abus, des vols, des exactions commises dans la gestion de la G.-L., demandent la nomination d'une commission d'enquête, chargée de présenter un plan, pour remédier aux désordres qui affligent la Maçonnerie française. La G.-L. nomme huit commissaires auxquels elle donne plein pouvoir à ce sujet, et les charge de lui faire un rapport.

14 août. Pour la régularité des travaux des loges, des règlements sont publiés sous ce titre : *Statuts et règlements de la très respect. G.-L. de France, tant pour son gouvernement que pour celui des loges régulières concernant leurs relations avec elle, arrêtés par délibération de ladite G.-L., du 14 août 1771, pour être exécutés et observés à compter dudit jour* (in-8° de 55 pages).

10 septembre. Depuis longtemps, des constitutions

avaient été délivrées par des maçons de tous les partis à une multitude de loges en France ; d'autres avaient été expédiées par les frères bannis ; et d'autres par Chaillou de Joinville, de la Chaussée (V. son *mémoire justificatif*), etc., au nom de la G.-L., pendant la suspension de ses travaux ; elle prend un arrêté portant que toutes les loges de France seront tenues de faire renouveler leurs constitutions, et qu'à cet effet, toutes celles existantes seront déposées à son secrétariat pour être examinées par six commissaires, afin de les viser et de fixer la préséance des loges.

17 octobre. Circulaire de la G.-L., annonçant l'élection du duc de Chartres à la dignité de G.-M. et son acceptation. Ne prévoyant pas les événements, elle avertit les loges que l'installation du G.-M. doit avoir lieu à la fin de novembre prochain (1771) (elle n'eut lieu que le 28 novembre 1773, mais par un autre corps), et elle les invite à assister, par députés, à cette solennité. Elle fait part en même temps du projet qu'elle a d'écrire l'*Histoire générale de l'Ordre maçonnique en France* et demande des renseignements à ses administrés. (*Cet ouvrage n'a pas été fait.*)

17 décembre. Création de vingt-deux *grands-inspecteurs provinciaux*, chargés de visiter toutes les loges du royaume, d'y maintenir l'exécution des règlements, d'y vérifier les registres, à la charge de tenir écriture de leurs opérations, pour en rendre compte à la G.-L. dans les assemblées de communication de quartier. La durée de ces fonctions est fixée à 3 ans.

1772. Cette année sera mémorable dans les fastes maçonniques de la France.

L'état d'inertie dans lequel la G.-L. de France, soit par timidité, soit par défaut d'accord et d'ensemble parmi ses membres devenus peu nombreux, a laissé trop longtemps languir les travaux maçonniques et a fini par mécontenter, décourager et inquiéter la partie saine et nombreuse des maçons français, qui aspiraient à un meilleur état de choses, capable de délivrer l'institution d'une anarchie toujours croissante. Déjà, il devient évident que cette apathie de la G.-L. et les tiraillements qui la déchirent vont bientôt donner naissance à une nouvelle ère importante dans la Franc-maçonnerie.

*Janvier.* Les huit commissaires nommés le 26 juillet, avec des pouvoirs pour reviser les opérations de la G.-L., eurent des conférences suivies avec un parti nombreux que protégeait ouvertement le grand-administrateur général, le duc de Luxembourg; il s'y agissait moins de satisfaire au vœu du mandat assez étendu de la G.-L., que d'aviser secrètement aux moyens d'anéantir son pouvoir. La conspiration commence.

18 *juin.* L'administrateur général fait, dans la séance de ce jour, présidée par lui, le dépôt de deux pièces importantes; l'une, du 5 avril, est l'acceptation de la grande-maîtrise par le duc de Chartres; l'autre, du 4<sup>er</sup> mai, est relative aux pouvoirs dont fut investi le duc de Luxembourg par le dernier G.-M. décédé, et en vertu desquels il confère l'initiation au G.-M. nouveau.

*Copie textuelle de l'acceptation:* « L'an de la grande  
« lumière 4772, 3<sup>e</sup> jour de la lune de Jiar, 5<sup>e</sup> jour du  
« 2<sup>e</sup> mois de l'an maçonnique 5772, et de la naissance  
« du Messie, 5<sup>e</sup> jour d'avril 1772, en vertu de la pro-

« clamation faite en Grande-Loge assemblée le 24<sup>e</sup> jour  
« du 4<sup>e</sup> mois de l'an maçonnique 5771, du très haut,  
« très puissant et très excellent prince S. A. S. *Louis-*  
« *Philippe-Joseph d'Orléans*, duc de *Chartres*, prince  
« du sang, pour GRAND-MAITRE de toutes les loges  
« régulières de France et celle du Souverain-Conseil  
« des empereurs d'Orient et d'Occident, sublime Mère-  
« Loge écossaise du 26<sup>e</sup> de la lune d'Elul 1771, pour  
« souverain G.-M. de tous les conseils, chapitres et lo-  
« ges écossaises du Grand-Globe de France, offices  
« que ladite A. S. a bien voulu accepter pour l'amour  
« de l'art royal, et afin de concentrer toutes les opéra-  
« tions maçonniques sous une seule autorité. En foi de  
« quoi, ladite A. S. a signé le procès-verbal d'accep-  
« tation. *Signé* : Louis-Philippe-Joseph d'Orléans. »

*Copie textuelle du procès-verbal non moins curieux  
du duo de Luxembourg :*

« Nous, Anne-Charles-Sigismond de *Montmorency-*  
« *Luxembourg*, duc de *Luxembourg* et de *Châtillon-*  
« *sur-Loire*, pair et premier baron chrétien de France,  
« brigadier des armées du roi, etc.

« Revêtu par feu S. A. S. le très respecté et très il-  
« lustre frère comte de *Clermont*, G.-M. de toutes les  
« loges régulières de France, de toute la plénitude de  
« son pouvoir ; non-seulement pour régir et adminis-  
« trer tout l'Ordre, mais pour la fonction la plus bril-  
« lante, celle d'initier à nos mystères le très respectable  
« et très illustre frère *Louis-Philippe d'Orléans*, duc  
« de *Chartres*, appelé ensuite par les vœux de toute la  
« Maçonnerie au suprême gouvernement ;

« Certifions avoir reçu, en notre qualité d'administra-



« teur général, l'acceptation par écrit du prince ; ainsi  
« mandons à la G.-L. de France d'en faire part à tou-  
« tes les loges régulières, pour participer à ce grand  
« événement et pour se réunir à nous dans ce qui pourra  
« être pour la gloire et le bien de l'Ordre.

« Donné à notre Orient, l'an de lune 1772 et de  
« l'ère vulgaire 1<sup>er</sup> mai 1772, apposé le sceau de nos  
« armes et contre-signé del'un de nos secrétaires.

« *Signé* : Montmorency-Luxembourg. — Par mon-  
« seigneur, *signé* : d'Otessen. »

*La conspiration continue* : les frères amnistiés, mus soit par la vengeance ou par un esprit de dissidence qui se perpétue souvent dans les fractions d'un corps nombreux, dont la composition cesse d'être homogène, suivaient avec soin les progrès de la révolution commencée, qu'ils encourageaient de tous leurs efforts. De leur côté, les huit commissaires auxquels s'adjoignent des maîtres de loge, des députés, le Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident, ainsi que le Conseil des chevaliers d'Orient, continuent leurs conciliabules secrets ; les séances se tiennent à l'hôtel de Chaulnes sur les boulevarts. *Lalande* dit qu'*elles étaient très nombreuses et bien composées (Mémoire historique sur la Maçonnerie)*. Dans ces conférences, on perdit de vue, dès le principe, l'objet spécial des réunions et les limites du mandat émané de la G.-L. : l'idée d'une réorganisation générale, que propageait ouvertement le duc de Luxembourg, séduisait tous les esprits ; un changement radical et prochain paraissait inévitable.

La G.-L. a bien encore pour elle, comme corps maçonnique, le respect dû à l'ancienneté de son origine ;

mais son pouvoir diminuant chaque jour dans une proportion égale aux abus qu'elle laisse s'introduire ou qu'elle ne peut plus empêcher, il faut indispensablement un nom nouveau et un nouvel organe pour commander au *chaos* ; on ne sera donc pas étonné de voir ce corps, avant sa complète défaillance, s'éclipser, puis s'éteindre devant une nouvelle autorité jeune, vigoureuse, qui puisera son origine et sa force dans le sein même de la G.-L., dont les efforts pour revenir à la vie seront inutiles.

Parmi les maîtres de loge et les députés, il s'en trouve, aux dernières conférences, qui réclament en faveur des principes établis. Ces honorables frères n'adoptent pas les projets qui devaient renverser le pouvoir de la G.-L. ; ils sont expulsés. Bientôt l'agitation devient extrême ; des accusations graves d'exactions, de concussion, de vols, d'abus de pouvoir, furent portées contre les membres les plus influents de l'ancienne G.-L. et ses officiers dignitaires ; et sous le prétexte et peut-être avec la bonne intention d'extirper seulement des abus et de régénérer l'administration de l'Ordre, on conspirait réellement la ruine du plus ancien corps maçonnique français. « On dressa, dit *Lalande*, de nouveaux statuts ; on remédia aux abus en « rendant surtout les maîtres de loge amovibles et éligibles à la majorité des voix. » — C'était là un bien immense : la maîtrise perpétuelle des loges était un danger imminent pour l'Ordre et la cause d'une foule d'abus ; il était né de la défection étrange du comte de *Clermont*, G.-M. (V. 1744). Il fallait le faire cesser ; mais ce changement utile pouvait s'introduire sans se-

coussé ; la raison seule l'aurait peu à peu opéré ; *mais l'opiniâtre résistance à tout changement ne permit pas d'agir ainsi.*

Si les huit commissaires, qui prenaient part à toutes ces opérations, eussent fidèlement rempli les devoirs que leur dictait leur mandat, ils eussent informé la G.-L. et l'auraient appelée à concourir, comme corps administratif, à des améliorations qu'elle n'avait pas intérêt à repousser ; ils n'avaient pas d'insuccès à redouter, ayant l'appui d'une immense majorité en tête de laquelle figurait l'administrateur général. Mais ces simples mandataires du premier corps maçonnique se crurent omnipotents. La G.-L. ne révoqua pas des fondés de pouvoir qui, à sa connaissance même, outrepassaient ses ordres, et elle en fut bientôt punie. En administration comme en politique, il faut de la fermeté ; le pouvoir qui fléchit ne tarde pas à tomber. A la vérité, la G.-L., nous l'avons démontré, ne jouissait pas de toute la plénitude d'action, faute d'accord entre ses membres, dont la plus grande partie travaillait et applaudissait à la chute de son pouvoir, préliminaires accoutumés de tout changement de gouvernement. La position était critique, les conséquences en furent inévitables.

1772, 24 décembre. Les huit commissaires, qui, sans le savoir, étaient les agents de maçons plus éclairés, agissent, sans convoquer, et pour cause, ceux dont ils tiennent leurs pouvoirs, pour leur soumettre le résultat de leur travail, et cet *octoviral* (1), réuni aux frères nombreux des divers partis qui assistaient aux

(1) Expression du frère *Lachoussé*, dans son *Mémoire dit justificatif*.

conciliabules , après un exposé préparatoire et s'appuyant sur le suffrage général , DÉCLARE solennellement , que l'ancienne *G.-L. de France* a cessé d'exister , qu'elle est remplacée par une *nouvelle Grande-Loge nationale* , laquelle fera partie intégrante d'un nouveau corps qui administrera l'Ordre , sous le titre de GRAND-ORIENT DE FRANCE .

Ainsi s'opéra , sans secousse , mais non sans regrets ni protestations , cette révolution dans laquelle avaient trempé , en très grande partie , les propres membres de la *G.-L.* , à laquelle ceux qui n'approuvaient pas ce changement étaient restés peut-être trop indifférents . Mais on était , en général , tellement fatigué des dissensions et des abus qui avaient flétri les dernières années de cette ère maçonnique , que les loges de la correspondance , dans l'espoir , sans doute certain , d'un meilleur avenir , applaudirent , presque unanimement , au nouvel ordre de choses .

1773, 24 mai. Le frère *Chaillou de Joinville* , ancien substitut général du *G.-M.* le comte de Clermont , abandonne le parti de la *G.-L.* et demande au *G.-O.* des lettres de *substitut honoraire* ; après avoir fait déclarer , par le frère *Savalette de Langes* , qu'il approuvait tout ce qui a été fait . Cet événement ajoute encore aux embarras de la *G.-L.* , qui nomme , à la place du transfuge , le prince *de Rohan* .

30 août. La *G.-L.* lutte et résiste , mais trop tard , sans énergie et sans ensemble ; le faisceau réduit et toujours désuni est déjà plus qu'à moitié brisé . Le seul acte de vigueur auquel elle se détermine et qui fut stérile , est de s'assembler et de déclarer , ce jour , le nou-

veau corps qui s'est formé près d'elle, à Paris, sous le titre de *G.-L. nationale*, illégale, subreptice et irrégulière. (*V. sa circulaire.*) Elle frappe de déchéance tous les maîtres de loge qui assistent ou assisteront à ses travaux, s'ils ne rétractent, sous huitaine, les erreurs dans lesquelles ils sont tombés, à l'instigation de quelques *esprits inquiets et turbulents*. — Vaine tentative d'un pouvoir expirant. La G.-L. ne fut pas plus heureuse dans ses efforts subséquents pour rétablir sa souveraineté. (*V. sa notice historique*). Un pouvoir qui affiche son impuissance devient ridicule et tombe.



## CHAPITRE VI.

### **Grand-Orient de France.**

RÉGÉNÉRATION ET RÉORGANISATION DE LA MAÇONNERIE EN FRANCE.

Nous avons vu, dans le précis des travaux de la G.-L. de France, comment on est arrivé à devoir chercher un moyen de sauver la Francmaçonnerie, compromise par l'inertie de cette assemblée. Son influence diminuait chaque année, faute, par elle, d'avoir surveillé l'introduction ostensible, dans sa juridiction, de systèmes monstrueux, dont le fatras pompeux imposait à l'esprit ambitieux des maçons peu éclairés et nombreux, lesquels envahirent peu à peu son domaine mal régi, mal défendu, et finirent par en chasser la puissance directrice.

Si les huit commissaires qui, en apparence, semblent avoir manqué à leur devoir, pour n'avoir pas informé la G.-L. de la *transformation* méditée, ne l'ont pas non plus engagée à y concourir ou du moins à assister aux réunions, c'est sans doute que, d'accord avec le grand administrateur général, et connaissant la résistance sys-

tématique des meneurs entêtés de ce corps débile, ils prévoyaient l'inutilité et le danger de leur démarche, dont le résultat eût pu être un esclandre, ou un retard funeste aux intérêts généraux : il s'agissait de sauver l'institution et non de ménager l'amour-propre de têtus incapables ; ils ont donc eu raison d'agir ainsi, et le succès obtenu si pacifiquement les absout.

Enfin, le 24 décembre 1772, est solennellement proclamée l'érection du GRAND-ORIENT DE FRANCE, puissance nouvelle tout-à-fait étrangère aux fautes du passé ; puissance forte d'une presque unanimité ou plutôt de l'unanimité de tous les maçons qui, fatigués de déceptions continuelles, aspirent à un avenir meilleur ; puissance légitime autant que toutes celles qui ont, à bon droit, dominé sur les hommes, puisqu'à l'assentiment général qui a salué son titre ingénieux et vrai, que d'autres puissances maçonniques étrangères ont imité depuis, se joignait l'appui éclairé du grand administrateur général de l'Ordre et plus tard celui du G.-M (1).

Quelle plus belle justification de son origine que l'adoption des principes éminemment maçonniques proclamés, pour la première fois, par ce corps dans l'univers maçon !

(1) C'est donc à tort et animé d'un esprit d'injustice que *Thory*, en parrain maladroit, a baptisé cette puissance du nom de *schismatique* : la Franc-maçonnerie est essentiellement démocratique, la majorité fait loi et légitime tout. Ainsi, vu le petit nombre de frères qui lui restaient fidèles, mais que le sentiment du progrès et le besoin de la réforme n'inspiraient point, c'est, au contraire, la *Grande-Loge de France* qui devint *schismatique*, en résistant à l'opinion générale des maçons éclairés. Bien plus, elle perdit son *orthodoxie*, en séjournant dans l'ancienne routine, tandis que le nouveau corps, qui suivait le progrès des idées, devint *seul* orthodoxe.



Le G.-O. , composé de grands-officiers, de vénérables élus de toutes les loges ou de leurs députés, est une sorte de *diète nationale*, où tous les intérêts peuvent se faire entendre et tous les besoins obtenir satisfaction ; il remet le choix des officiers à l'élection *annuelle* des frères et admet les loges des provinces à concourir, comme celles de Paris, à l'administration et à la législation générale de l'association ; c'est-à-dire que renonçant à l'*oligarchie* de la Grande-Loge, et basant le gouvernement de l'Ordre sur le *système représentatif*, comme pour servir de modèle aux gouvernements politiques, il confie ce gouvernement aux *représentants* des ateliers. Sa constitution, toute libérale, supprime l'immovibilité des vénérables, qui, désormais, ne pourront remplir les mêmes fonctions plus de trois ans consécutifs ; elle anéantit ainsi des usurpations qui se décoraient du titre de *droits acquis*. Le G.-O. n'ignorait pas qu'en attaquant, dans leur orgueil et peut-être dans leurs moyens d'existence, les vénérables inamovibles, dont bon nombre faisaient trafic de la Maçonnerie et considéraient les loges dont ils étaient les chefs comme leurs propriétés, ils se soulèveraient contre les nouveaux statuts, ce qui en effet arriva ; mais il n'hésita point ; il préféra sacrifier à la justice son influence naissante, qu'il saura, par une bonne administration, recouvrer plus tard ; on lui en sut gré.

1773, 5 mars. Première assemblée du G.-O. dans sa *G.-L. nationale*. Les réunions se succèdent presque sans interruption jusqu'au 24 juin (1). On y adopte

(1) Circul. du G.-O., du 26 juin, in-4, p. 2 et 8.

la constitution nouvelle de l'Ordre, sous le titre de *Statuts de l'ordre royal de la Franc-maçonnerie en France*. La composition du G.-O. y est portée à 77 membres, savoir :

- 3 grands-officiers d'honneur,
- 15 officiers d'honneur,
- 45 officiers en exercice,
- 7 vénérables en exercice des loges de Paris,
- 7 députés des loges de province.

Ce corps est divisé en trois chambres : une chambre *d'administration*, une chambre *de Paris* et une chambre *des provinces* ; auprès d'elles est une *loge de conseil* pour connaître les appels des décisions de ces trois chambres.

8 mars. La nomination, faite par l'ancienne G.-L., du duc de Chartres pour G.-M., est confirmée, ainsi que celle du duc de Luxembourg pour administrateur général. On continue de s'occuper, avec les maîtres des loges de Paris et ceux des provinces qui s'y trouvent, du bien général de l'institution. Les décisions, prises dans l'assemblée qui avait proclamé le G.-O., sont sanctionnées. Le choix des quinze officiers d'honneur et la nomination des officiers ordinaires sont déferés au duc de Luxembourg, qui désigne, pour les emplois honorifiques, des frères revêtus de grands noms et de places éminentes, pour se concilier la bienveillance du gouvernement et pour établir plus solidement les opérations du G.-O.

9 mars. On proclame la GRANDE-LOGE NATIONALE DE FRANCE comme le seul et unique tribunal réunissant la plénitude des pouvoirs de l'Ordre.

**24 juin.** L'organisation du G.-O. étant terminée et ses statuts arrêtés, le duc de Luxembourg en réunit les membres, au nombre de 81, et leur donne une fête brillante, au Vauxhall de *Torré*, rue de Bondy ; ce fut la première fête de l'Ordre, célébrée par le G.-O.

**26 juin.** Le code des nouvelles lois maçonniques est définitivement arrêté par le G.-O., qui en ordonne l'impression et l'envoi aux loges, avec une circulaire de ce jour.

Ces statuts, imprimés dans le format in-4° (35 pages), sont les premiers qu'ait décrétés le G.-O. Ils comprennent quatre chapitres, dont les trois derniers ont peu d'importance ; ils traitent des formalités à suivre pour les élections des officiers, des attributions du G.-M., des assemblées du G.-O. et de ses chambres, et de l'organisation des bureaux, de la correspondance et de l'administration. Quant au premier chapitre, il présente plus d'intérêt, car il renferme toute la nouvelle constitution, sous le titre de *Statuts de l'ordre royal de la Francmaçonnerie en France*. Il y est dit :

« Le corps de l'Ordre royal de la Francmaçonnerie, sous le titre distinctif de *Corps maçonnique de France*, sera composé des seuls maçons réguliers reconnus pour tels par le G.-O. (1), qui

(1) Il est à remarquer que, dans toute cette pièce constitutive, on ne voit pas une seule abréviation. Le secrétariat n'en a fait emploi que plus tard. La première fois, ce fut dans la copie des constitutions de l'Ordre, présentée au G.-M. le 22 octobre de cette année ; cette abréviation se borne à celle-ci : T. S. G. M., TRÈS SÉRÉNISSIME GRAND-MAÎTRE.

L'abréviation *tripunctués* ne part que de la circulaire du 12 août 1774, adressée aux Loges de la correspondance par le G.-O., pour annoncer la prise de possession de son nouveau local, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, et leur adresser le budget des dépenses annuelles s'élevant à 16,000 francs. Cette circulaire est remarquable sous deux rapports. D'abord l'abréviation

« ne reconnaîtra, désormais, pour *maçons réguliers*, que les seuls  
« membres des loges régulières, et pour *loges régulières* que celles  
« qui seront pourvues de constitutions accordées ou renouvelées  
« par lui, et il aura seul le droit d'en délivrer (1). Il ne reconnaîtra  
« désormais, pour *vénérable de loge* que le Maître élevé à cette  
« dignité par le choix libre des membres de sa loge. Le corps ma-  
« çonique de France sera représenté au G.-O. par tous les véné-  
« rables en exercice ou députés des loges. Le G.-O. sera composé  
« de la *Grande-Loge nationale* et de tous les vénérables en exer-  
« cice ou députés des loges tant de Paris que des provinces, qui  
« pourraient assister à ses assemblées; son siège est invariable-  
« ment fixé à l'Orient de Paris. Seul il a le droit de législation  
« dans l'Ordre. »

Suivent la composition de la G.-L. nationale, de la loge de conseil, et celle des trois chambres par lesquelles l'Ordre est gouverné, ainsi que leurs attributions, etc., etc.

A moins de faits généraux ou relatifs au sujet que nous traitons, nous ne parlerons plus des opérations de

*triponctué* part de ce jour; on lit, pour la première fois, en tête de cette pièce : LE G. O. DE FRANCE à toutes les loges régulières — Ensuite le G.-O. avait, jusqu'à cette époque, compté les dates par jour, semaine, mois et an, et il en résultait souvent des erreurs, surtout lorsqu'on prenait, au lieu du dimanche, le lundi pour le premier jour de la semaine. C'est ainsi que se trouve, pour quelques écrivains, l'erreur d'un jour dans l'énoncé de la date de l'installation du G.-M. : un des procès-verbaux dit qu'elle eut lieu le cinquième jour de la troisième semaine du huitième mois 5773; or, la troisième semaine de ce mois grégorien commençant le dimanche, 17 octobre, il est évident que le cinquième jour, jeudi, est le 21<sup>e</sup>, date qui n'est pas la vraie, puisque l'installation eut lieu le vendredi, 22; il fallait dire le sixième jour; mais on avait pris le lundi pour le jour qui commence la semaine. — *Thory* indique le 28 octobre, qui répond au jeudi, cinquième jour de la quatrième semaine. — Aussi la circulaire dit-elle que, pour établir l'uniformité et la sûreté dans les dates, le G.-O. a décidé de ne plus y énoncer les semaines.

(1) C'est la première fois qu'on y entendit parler de *maçons réguliers, irréguliers*, ou de *loges régulières, irrégulières*. Cette distinction a été expliquée

l'ancienne G.-L., dont l'existence s'éteindra avec ce siècle, ni de celles du G.-O. Elles se trouvent détaillées dans les notices d'où ce précis est extrait et qui concernent ces deux corps, dont la rivalité active, qui sera de vingt-sept ans, se terminera en 1799 par une fusion honorable dans le G.-O. de France (*V. les Fastes initiatiques.*)

Avant d'arriver à l'institution des associations et des systèmes et grades *supermaçonniques*, jetons rapidement un coup d'œil rétrospectif sur la Maçonnerie (*Freemasonry*) en Angleterre et en Ecosse.

dans un écrit du G. . O. . publié sous le titre de *Lettre sur les Maçons réguliers*, dans lequel on lit ce passage :

« ..... Les Maçons rejetés continuaient leurs travaux ; le G. . O. . se vit donc obligé de distinguer, par un titre particulier, les loges de son association. Le mot *régulier* annonçait le but qu'on se proposait, le dessein de ne le composer que de maçons exacts à remplir leurs devoirs ; il fut en conséquence *adopté* comme étant le plus propre à *caractériser* ceux qui devaient la former. Une loge *régulière* est une loge attachée au G. . O. . , c'est-à-dire au corps représentatif de la Maçonnerie en France , le seul autorisé par le S. G.-M. à travailler sous ses auspices , et un maçon *régulier* est un membre d'une loge régulière. »

---



## CHAPITRE VII.

### **La Francmaçonnerie en Angleterre.**

Dès l'année 1728, l'Écossais *Ramsay* avait cherché à faire adopter, à Londres, sa nouvelle maçonnerie, composée aussi de trois grades : *l'écossais*, *le novice* et *le chevalier du Temple*. Il la faisait jésuitiquement descendre des croisades ; en attribuait l'invention à Godefroy de Bouillon, et prétendait que la loge de *Saint-André*, à Edimbourg, était le chef-lieu du véritable Ordre des francmaçons, qu'il disait être les descendants des chevaliers des croisades. Sa demande et sa doctrine furent rejetées. Mais cette jonglerie fut exploitée en France et en Allemagne, où elle donna naissance à cette foule de conceptions informes et souvent monstrueuses, décorées du nom de *grades écossais*, dont se trouve en partie composé *l'écossisme*. Comme cette origine est maçonnique ! Eh bien, c'est parce que *Ramsay* était né en Écosse, que presque tous les faux grades inventés depuis prirent le surnom d'*écossais*, et c'est pourquoi ils sont restés inconnus en Écosse.

1732. La Confraternité d'York, qui commence à s'épurer, fait à ses règlements, rédigés pour des *maçons de pratique*, des changements analogues au but nouveau de la Francmaçonnerie.

1734. La G.-L. de Londres constitue des loges dans le Lancashire, à Durham et dans le Northumberland. Ces trois ateliers se trouvaient dans le district de la Confraternité d'York; celle-ci, blessée de ce procédé, sépare ses intérêts de ceux de la G.-L. de Londres qui, forte de son autorité et de sa suprématie dans la nouvelle direction philosophique donnée à l'institution, fait alors insérer dans le livre des constitutions d'Anderson (alors *sous presse*) ce paragraphe :

« Les loges étrangères, sous le patronage de la G.-L. d'Angleterre, telles que celles de la cité d'York, d'Ecosse, d'Irlande, de France et d'Italie, affectent une indépendance blâmable et refusent de reconnaître la juridiction du G.-M. de l'Angleterre. Cependant, toutes tiennent leurs constitutions, lois et règlements, des frères de la Grande-Bretagne, qui ont cru récompenser leur zèle, en leur confiant le secret de la Confraternité. Ces ingrats oublient que la splendeur dont ils jouissent ne leur provient que de l'Angleterre, etc. »

1738, 27 avril. La G.-L. nomme des députés provinciaux avec pouvoir d'établir des ateliers dans des villes de la juridiction d'York. Cet empiétement renouvelle les divisions entre les loges du sud et du nord de l'Angleterre. Toute correspondance est interrompue. La loge d'York, encore dominée par les maçons-constructeurs, ne voit pas que, dans le nouveau régime, elle n'est que ce que la G.-L. de Londres veut bien qu'elle soit; et qu'avant tout, elle doit être soumise et n'a pas le droit de constituer; elle se croit toujours G.-L.



métropolitaine. Oui, de la *confrérie des maçons de pratique*, mais non de l'institution des *francmaçons* ; de là son erreur et le mécompte de ses adhérents.

Un certain nombre de ceux-ci, joint à des frères mécontents (*il y en aura toujours*), se séparent des ateliers réguliers et forment, dans Londres, des assemblées contraires aux lois de la G.-L. ; pour se soustraire à son autorité, ils déclarent se ranger sous la bannière de la G.-L. d'York ; c'est-à-dire qu'ils restent ou redeviennent membres de la *confrérie des maçons-constructeurs*, tout-à-fait étrangers aux francmaçons.

Cette zizanie ne pouvait que nuire aux progrès maçonniques, parce que les dissidents, dans l'aveuglement de la passion, se joignirent aux frères *bornes* et routiniers qui reprochaient à la G.-L. d'Angleterre d'avoir introduit des *innovations* (améliorations), d'avoir *altéré* (modifié) les rituels et d'avoir *supprimé* des cérémonies surannées, comme si la pratique de la bâtisse avait des rapports identiques avec celle de la morale et de la philosophie. Cependant, le frère I. Ward, depuis comte d'Udley, parvient à concilier, du moins momentanément, les deux partis.

1739. La réconciliation, opérée l'année précédente, se rompt, les disputes renaissent, les frères paisibles se retirent, des menaces de scission se manifestent, il devient urgent de mettre fin à ces débats : la question est renvoyée à l'assemblée générale.

On y établit en principe que la G.-L. a, *seule*, le droit de constituer les sociétés maçonniques (1) en An-

(1) Elle est la première puissance du globe qui ait constitué des *associations maçonniques* ou loges *francmaçonniques*, puisqu'il n'en existait pas

gleterre, de les gouverner, et que son G.-M. doit être considéré comme le G.-M. universel de toutes les loges de l'Europe. Une circulaire est adressée, dans ce sens, à toutes les loges régulières, pour les inviter à cesser toute correspondance avec les dissidents et leurs loges.

Les scissionnaires, voulant se soustraire à une autorité décidée à maintenir sa décision avec fermeté, et reconnaissant que toute protestation serait inutile, essaient d'un subterfuge dont le succès prouve que les progrès philosophiques que la G.-L. avait fait faire à la Maçonnerie n'avaient instruit personne, tant la routine a de puissance, même sur l'esprit des maçons !

Les récalcitrants, revenant sur l'*altération* des vieux rituels et sur la substitution d'usages nouveaux aux anciens par la G.-L. d'Angleterre, publient contre elle un écrit dans lequel, après s'être plaints des vexations qu'on avait exercées contre des *frères* (ouvriers-constructeurs), dont l'unique but était de maintenir les lois et les usages de la *Freemasonry* (Maçonnerie-libre), dans la pureté de l'antique corporation (*ouvrière*), ils déclarent qu'ils se séparent de ces *maçons modernes* (ouvriers de l'intelligence), pour former une *nouvelle* corporation de *maçons anciens* (ouvriers matériels) sous la constitution d'York, établie, ainsi que nous l'avons vu, pour les *ouvriers-constructeurs*.

Une partie des loges régulières de Londres, séduite par cette circulaire, se sépare de la G.-L., se joint aux

avant elle. Les sociétés d'ouvriers-maçons, petites ou grandes, n'étaient que des corporations ou corps de métier et jamais des sociétés maçonniques ; ce qualificatif ne les a jamais concernées. (V. les écrits du temps.)

mécontents, et l'on fonde dans la capitale une *seconde G.-L. rivale*, dont l'existence, *intra-muros*, resta dans une sorte d'obscurité, jusqu'au 27 décembre 1813, époque de la fusion dans la première G.-L. — Cependant, la G.-L. d'Ecosse et celle d'Irlande, dont la plupart des membres ne comprennent pas la transformation, se déclarent pour la G.-L. dissidente et ne reprennent leur correspondance avec la première, à la suite d'un traité d'union, la G.-L. d'Ecosse qu'en 1806, et celle d'Irlande qu'en 1808.

Ces divisions malheureuses, suscitées par une corporation antipathique alors à la véritable Maçonnerie, n'arrêtent pas la marche progressive de la G.-L. d'Angleterre, unique chef, *alors*, de l'Ordre maçonnique dans le monde. Elle constitue des loges dans l'Inde, en Amérique et dans les divers Etats de l'Europe (1).

Un membre de la corporation ouvrière qui, en 1748, se fit admettre, par curiosité, *dit-il*, aux travaux de la G.-L., où il paraît n'avoir rien appris, a publié, en 1778, un pamphlet contre elle, ayant pour titre : *Epître adressée aux membres de la fraternité* (ses anciens frères) sur la différence qui existe entre l'ancienne et la moderne Maçonnerie en Angleterre.

Mais cette différence ne peut s'établir qu'en comparant les deux associations, qui n'ont de rapport que

(1) Les maçons de métier formaient, à Londres, la trentième confrérie, protégée, comme les autres, par un patron auquel, plus tard, des écrivains donnèrent improprement le nom de G.-M. Ils avaient leur hôtel dans Basinghall-Street; le nombre des membres était environ de 70. L'admission coûtait 1 liv. 16 sh. (45 fr.), et l'uniforme 5 liv. (125 fr.). Ils furent formés en corps en 1410, sous le titre de société de *Freemasons*. William Hankstow ou *Hanktow*, second roi d'armes, leur accorda des armes en 1477.

dans le nom, emprunté pour servir de voile à l'institution *nouvelle* ou plutôt *renouvelée* de l'antiquité ; voilà pourquoi, dans son écrit, l'auteur, *Laurence Dermotte*, dont l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à comprendre le symbolisme des pas des trois grades qu'il ridiculise, n'a rien pu dire de bon ni de vrai. Il s'adresse neuf questions qu'il résout en aveugle, en voici deux :  
**4<sup>e</sup> question** : Un maçon moderne peut-il communiquer, avec toute confiance, tous ses secrets à un maçon ancien (*de pratique*) ? Il répond : *Oui*.

**5<sup>e</sup> question** : Un maçon ancien peut-il, avec la même confiance et sans autre formalité, communiquer tous ses secrets à un maçon moderne ? Il répond : *Non*, « car, « *dit-il*, quoique la science soit toujours nécessaire « pour comprendre ce qui concerne *un art*, un art peut « aussi quelquefois s'exercer sans aucune idée de la « science. »

On voit qu'il n'est ici question que de l'art matériel de bâtir, dont les secrets, depuis longtemps devenus vulgaires, sont fort inutiles au *francmaçon* dont l'art de bâtir n'est pas le métier (1).

(1) Une faute impardonnable à reprocher aux écrivains français, c'est de rendre plus obscurs pour nous ces anciens débats, ou toute autre relation, parce que, écrivant longtemps après l'événement, ils s'opiniâtrent à dire *société maçonnique*, tandis que ce qualificatif, qui n'existait pas encore, n'a pas été créé pour des corporations d'ouvriers ; et à traduire les mots *freemason*, *freemasonry*, par *francmaçon*, *francmaçonnerie*, au lieu de dire, selon la vérité, *maçon-libre*, *maçonnerie-libre*. Le lecteur français saurait mieux à quoi s'en tenir, et il n'accorderait pas à une époque qui ne l'avait qu'en germe l'esprit philosophique et éminemment civilisateur qui anime invariablement la Maçonnerie française.

*Thory*, dans les traductions qu'il a données, n'a pas su éviter cette faute.

Il ajoute que les anciens maçons (*ouvriers-libres*) s'entendent partout et seront incompris des maçons modernes : c'est très possible et fort indifférent à ceux-ci qui ont aussi leur langue universelle, mais qui n'ont et ne peuvent avoir avec eux aucun rapport. D'un autre côté, les maçons de pratique comprendront-ils le langage des maçons philosophes traitant des hautes sciences ou des mystères antiques d'où elles proviennent? Laissons ces ouvriers géométriser et s'instruire dans leurs honorables corporations, dont le but est de fournir des habitations aux riches qui peuvent les rétribuer; et laissons les francmaçons travailler avec zèle et gratuitement, dans les loges, au perfectionnement et au bonheur de l'humanité, en éclairant et améliorant les hommes, pauvres ou riches, faibles ou puissants. L'une est une profession matérielle et *forcée*, puisque tout homme doit avoir un état pour vivre; l'autre est l'effet d'un dévouement souvent onéreux et d'une abnégation volontaire. Toutes deux sont honorables, mais non comparables : qui oserait sérieusement mettre en comparaison le plan où se trouverait tracée la magnifique église de Saint-Paul et le plan où se trouverait décrite l'œuvre immortelle de Milton, deux chefs-d'œuvre sans doute, mais qu'il y aurait folie à comparer ?

Qui empêchait la G.-L. d'Angleterre d'établir peu à peu cette ligne de démarcation ? C'était son devoir. En y manquant, elle a jeté, pour des siècles, sur la Francmaçonnerie, une confusion qui la divise encore et qui ne fut éclaircie qu'en France : elle devait, dès le

On la trouve dans l'Épître (*Adresse*) qu'il reproduit de *Laurence Dermot* (*Acta Latom.*, vol. 2, p. 40) et qui fait l'objet de cette digression.

principe, abjurer la dénomination triviale (*mensongère* pour ses membres) de *freemason* et adopter (si l'orgueil national l'eût permis) le nom français de *franc-maçon*, qui n'a de commun avec l'autre que la terminaison. Alors, la division devenait nette et toute querelle cessait.

Croit-on, nous le répétons, que la Francmaçonnerie eût réussi à Paris et pris racine en France, si le Français eût dû y prendre le titre vulgaire de *maçon-libre*, qu'y portaient, du temps de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, les ouvriers-constructeurs français, avant ceux de la Grande-Bretagne? Car la Maçonnerie-libre (*Freemasonry*) est passée de la France en Angleterre, et la Francmaçonnerie est passée d'Angleterre en France; mais le titre de *francmaçon* fut adopté, parce qu'il indiquait une différence immense entre le travail des deux associations et leurs matériaux. En effet :

« Les maçons de pratique ont pu imaginer une *tour de Babel*, qu'une folle ambition voulait élever jusqu'aux cieux, pour s'abriter contre un nouveau déluge, mais dont l'impuissance matérielle jeta la *confusion* et la *dispersion* parmi les ouvriers. — Les sages créateurs de notre institution ont élevé un édifice d'une plus *haute* conception, puisqu'elle rattache l'homme à la Divinité par la pureté de sa morale, la sagesse de ses dogmes et son amour de l'humanité, pour détourner celle-ci du *déluge* de maux qui la menacent. Et, à l'inverse de la confusion dans le langage, elle présente une langue universelle, qui *relie* tous les hommes et n'en fait qu'un seul faisceau, lors même qu'ils sont *dispersés*. — D'où vient cette différence? c'est que

les maçons-constructeurs se servent de matériaux périssables, ce que ne font pas les francmaçons, dont voici les matériaux :

« La première pierre triangulaire de leur monument symbolique est *Dieu, Vertu, Charité*. Ces ouvriers de l'intelligence, animés de l'esprit de *zèle*, de *constance* et de *régularité*, travaillent sous trois maîtres : *Fraternité, Tolérance, Egalité* ; ils ont pour guides la *raison*, la *vérité*, la *fermeté*, et pour doctrine celle de Zoroastre, leur fondateur, et celle de Confucius.

« Les *compagnons* tirent leurs pierres triangulaires des catacombes de *Memphis*, d'*Eleusis* et d'*Athènes*, et rendent hommage aux bienfaiteurs de l'humanité, à *Triptolème* enseignant l'agriculture, et à *Thalès* et *Pythagore*, enseignant la sagesse. — Des compagnons étrangers ont, plus tard, extrait leurs pierres des caux d'*Upsal*, d'*Hérédom* et de *Kilwinning*.

« Les *Maîtres* résument les œuvres de la nature, classées dans les trois règnes : *minéral, végétal, animal*, représentés par le triangle, image de Dieu, dont les trois règnes sont la *manifestation*. Ils savent que le temps a pour mesure le *passé*, le *présent*, l'*avenir*, et ils s'en préoccupent ; que toute chose a un *principe* (la *naissance*), un milieu (*l'existence*) et une fin (la *mort*) ; que l'homme présente *âme, esprit* et *corps*, et qu'il est doué de trois puissances intellectuelles, la *mémoire*, l'*entendement* et la *volonté*. Tous ces matériaux ternaires contribuent à l'érection du grand édifice social, qui compte autant de divisions qu'il y a de branches d'instruction. La *physique* distingue les corps par la *forme*, l'*intensité* et la *couleur* ; avec le prisme,

elle décompose la lumière et trouve les trois couleurs primitives, le *jaune* le *rouge* et le *bleu*; elle admet trois éléments, la *terre*, le *feu* et l'*air*; l'eau étant considérée comme un air condensé. La *chimie* analyse les corps, qu'elle divise en trois principes palpables, *terre*, *eau*, *sel*. L'*alchimie* croit l'univers animé par trois principes chimiques : *sel*, *soufre*, *mercure*. La *médecine* observe dans l'homme la conformation des *solides*, le mouvement des *fluides*, le *jeu* des *passions*. Le penseur a examiné les trois édifices spirituels, le *Veidam*, l'*Evangile*, le *Coran*, qui l'aident à comparer les religions avec la Maçonnerie.

« C'est ainsi que le *Maître* philosophe, qui a étudié la morale, les sciences exactes et secrètes, les religions, la politique, l'harmonie des sons et de l'univers, élève son édifice jusque dans l'empyrée, où, avec le secours de l'*astronomie*, il peut voyager comme le géographe sur le globe. »



## CHAPITRE VIII.

### **La Francmaçonnerie en Ecosse.**

En Ecosse, la loge de *Kilwinning* se plaint, en 1744, de ce que, dans les listes dressées par la G.-L. d'Edimbourg, elle n'est portée que sous le n° 2, tandis qu'en qualité de plus ancienne et de *mère-loge d'Ecosse*, elle avait, *dit-elle*, des droits à la première place. La G.-L. arrête qu'*attendu que la loge de Kilwinning n'a produit aucun titre qui établît son droit d'aînesse, tandis qu'au contraire la loge de la chapelle Sainte-Marie en a produit un qui remonte à 1598, celle-ci a le droit d'être inscrite la première.*

La loge de *Kilwinning* fut très offensée de cette décision. Elle avait perdu ses titres ou plutôt elle n'en avait jamais eu; mais on n'ignorait pas qu'elle était la plus ancienne corporation de l'Ecosse; alors on devait l'inscrire la première, attendu la notoriété publique, ou s'abstenir de la comprendre dans la liste des loges, puisque, contrairement à celles-ci, elle ne pouvait pas justifier de son origine par des pièces authentiques.

Cette circonstance, qui pouvait amener des troubles, ne produisit cependant pas cet effet.

On voit clairement que la G.-L. ne comprenait pas sa position ni ses droits ; sa composition, sans doute, ne le lui permettait pas : elle occupait le pouvoir suprême dans la nouvelle institution ; or, qu'étaient les prétendues loges du bourg de Kilwinning, de la chapelle Sainte-Marie et autres qui s'étaient endormies (*V. plus haut*) en 1695, sociétés d'*ouvriers maçons-libres*, et réveillées, avec les mêmes titres, plusieurs années après 1736, date de l'introduction en Ecosse de la Francmaçonnerie, sous l'autorité de la G.-L. d'Edimbourg ? Il est évident qu'elles étaient restées sociétés *étrangères*, sans aucun rapport avec la Francmaçonnerie. Il n'y avait donc pas d'autre rang à observer, pour leur inscription sur le tableau, que celui de la date de leur admission aux nouveaux mystères : l'antiquité d'un corps *annulé*, à cause de son hétérogénéité, ne pouvait être d'aucun poids.

Continuons l'examen curieux de la légende que s'est faite la loge de Kilwinning.

Longtemps après, cette *mère-loge*, c'est ainsi qu'elle s'intitule, transporta son siège à Edimbourg, où elle s'établit sous la dénomination de la **GRANDE-LOGE ROYALE** et de **GRAND-CHAPITRE DE L'ORDRE D'HÉRÉDOM DE KILWINNING**, abandonnant l'administration et la connaissance des *trois degrés symboliques* à la **GRANDE-LOGE DE SAINT-JEAN**, siégeant aussi à Edimbourg, et se réservant le *droit* de conférer les hauts grades et de constituer des chapitres (1).

(1) Ainsi, les hauts grades de cette prétendue Maçonnerie n'ont pas

Cette G.-L. prend le titre de *royale* ou de l'*Ordre royal*, parce qu'autrefois les rois d'Ecosse ont, *dit-elle*, présidé la corporation d'*ouvriers-maçons*, dont les maçons écossais croient descendre ; et parce que le roi *Robert Bruce*, fondateur de l'ordre du Chardon, a protégé cette corporation, dont il aurait, *dit-elle encore*, pris, pour lui et ses successeurs, le titre de *Patron* ou G.-M.

Depuis la réunion de l'Ecosse, les rois d'Angleterre sont de droit, à cause de cela, G.-M. de l'Ordre royal d'Hérédom (*sur la légende*).

Les travaux de cette G.-L. sont présidés par un député G.-M., qui prend le titre de *gouverneur*, sous le nom caractéristique de *Wisdom* (sagesse); mode d'*incognito* introduit, en Ecosse, par les jésuites.

ECLAIRCISSONS ET RÉSUMONS. — Des maçons-construc-teurs étrangers, qui s'étaient réfugiés en Ecosse, furent employés à bâtir, en 1150, la tour et l'abbaye de Kilwinning, dans le hameau de ce nom ; les mémoires de l'époque disent que leur langue était inconnue aux habitants. Cette petite corporation se constitua d'elle-même ; d'autres s'élevèrent qui prirent leurs titres d'une corporation générale reconnue ; celle de Kilwinning, comme étant le premier noyau qui s'était formé, se donna, de sa propre autorité, la qualité de MÈRE-LOGE, et délivra des constitutions à des sociétés ouvrières. Et parce que les rois d'Ecosse avaient protégé cette profession (*comme toutes les autres*) elle ajouta *pour cela* à son titre la dénomination de ROYALE, qui pouvait, peut-être, être

même de commun avec les degrés symboliques ce que les *bâtards* ont de commun avec les enfants légitimes.

accordée à toute la corporation écossaise, mais non uniquement à une fraction. L'habitude d'envahir était devenue pour elle un *droit* de possession. Nous savons que ses partisans modernes écrivent qu'en 1314 *cette loge fut élevée au rang de GRANDE-LOGE ROYALE D'HÉRÉDOM OU HÉRODOM* (ils ne sont pas d'accord) *par Robert Bruce, roi d'Ecosse, qui fonde à cette occasion l'ordre de ce nom* (Hérédome ou Hérodom), *en faveur des francmaçons* (ils n'existaient pas, lisez ouvriers-maçons) *qui ont combattu pour lui*. — La loge de Kilwinning n'a jamais pu fournir la preuve authentique de cette fable écossaise. Les écrivains soi-disant *francmaçons* ont depuis longtemps fait de l'Ecosse une féconde *Gascogne*, dont le drapeau, timbré de la fameuse tour, flotte sur le mont *Hérédome* ou *Hérodom*, invisible en Ecosse.

Qu'apportait cette loge dans la *nouvelle institution*, lorsqu'après un sommeil de quarante-un ans depuis (1695) (1), elle fut convoquée pour le 30 novembre 1736, à la réunion générale, à Edimbourg, à l'effet d'y organiser la FRANCMAÇONNERIE, déjà en activité en Angleterre, en France et en Irlande ? Trente-deux corporations ou *loges*, répondant à cet appel, constituèrent la *G.-L. Saint-Jean d'Edimbourg*, à laquelle la loge de Kilwinning refusa, l'année suivante, de soumettre au visa exigé, comme indispensable en pareil cas, ses titres authenti-

(1) « Bien avant 1720 et 1721 (25 ans), des circonstances fâcheuses ont « forcé la Maçonnerie à demeurer dans l'obscurité, et la G.-L. royale est « restée longtemps ensevelie dans un profond sommeil. » (Jusque vers 1785.) — Extrait de la lettre du 14 octobre 1786, écrite par le F. *Murdoch*, grand-secrétaire de cette G.-L., au F. *Mathéus*, à Rouen.

ques constatant l'existence légale et régulière de ses prétentions. Elle ne possédait aucun titre : tout était usurpation. Aussi basa-t-elle son refus sur son intention de conserver sa *suprématie* et son *indépendance*. Sa *suprématie*? — Sur quoi? puisque les corporations ouvrières n'existaient plus. — Son *indépendance*? — Libre à elle de rester *corporation d'ouvriers-maçons*, mais *corporation bâtarde*, c'est-à-dire sans lettres patentes constitutives. De manière que cette prétendue *mère-loge* n'apportait, comme les autres sociétés, au foyer commun, que les anciens documents relatifs à l'art de bâtir et le formulaire pour les réunions et les admissions. Mais elle apportait, de moins que les autres, des constitutions, prouvant ainsi qu'elle avait travaillé et constitué illégalement, irrégulièrement, et que toutes ses opérations étaient à régulariser ou nulles.

Puis, bien plus tard, elle vient au sein de la Francmaçonnerie, régulièrement établie partout et sans elle, se déclarer *Grande-Loge royale*, à Edimbourg, où elle s'établit et *Grand-Chapter de l'Ordre d'H.-D.-M.* (avec cette orthographe, il n'y a plus d'équivoque) *de Kilwinning*, d'autres disent *et de Kilwinning* (ce qui n'a pas été clair dès le principe reste toujours nuageux). Elle abandonne l'*administration* et la *connaissance* des trois degrés symboliques à la G.-L. de Saint-Jean; mais sans ces degrés, qui sont toute la Maçonnerie, de quoi est-elle G.-L.? et pour les abandonner, il faut les avoir possédés; de qui les tenait-elle? De son omnipotence habituelle, sans qu'aucun pouvoir régulier l'ait consacrée.

Mais elle se réserve le *droit* de conférer les hauts grades et de constituer des chapitres.

Ici, la scène change, mais la tactique reste la même : ce n'est plus la petite bourgade d'ouvriers-maçons s'érigent en *loge*, puis, par la même autorité, se déclarant *Grande-Loge constituante* et ensuite *G. L. royale* ; mais elle arrive dans la capitale et s'y constitue, toujours de sa propre autorité, *puissance métropolitaine et souveraine*, sous le titre de **Grand CHAPITRE DE L'ORDRE D'H.-R.-M. DE KILWINNING.**

Toujours curieux, nous demanderons encore de quel chapitre régulier elle tenait des pouvoirs légaux pour s'ériger en grand-chapitre ? Nous jetons les yeux sur tous les prétendus chapitres qui s'étaient alors établis de la même manière, et nous sommes persuadés que ce fut encore de sa propre autorité, mais autorité qui a grandi et qui, même à ses yeux, est devenue très respectable. Nous demanderons aussi quels étaient les grades qu'elle professait, quels en étaient le but et la doctrine ? Nous avons vu que, dès 1649, on inventait des grades politico-*hiramites*, non professés dans les loges, mais communiqués secrètement dans les conciliabules en faveur de *Charles I<sup>er</sup>*, décapité. Le rite de *Ramsay* en trois degrés, rejeté à Londres en 1728, fut porté à sept grades en 1736, époque de l'introduction de la Franc-maçonnerie en Ecosse ; une foule de prétendus *hauts grades* ont pris naissance un peu partout et principalement en France ; fit-elle un choix dans ce *tohu-bolu*, la honte de leurs auteurs ? Enfin, son choix fait, sa nomenclature arrêtée, elle songea à en tirer parti.

Quant à sa dénomination d'*Ordre royal d'H.-R.-M.*, elle l'attribue à *Robert Bruce*, comme, de notre temps,

un rite fameux, également *écossais*, fut attribué, pour lui donner cours, au grand *Frédéric* qui, justement, avait pour les hauts grades le plus profond dégoût.

Nous ferons observer sur le mot *Hérédom* que son emploi, presque politique, ne pouvait guère convenir à ce chapitre, car il paraît certain, par les lettres confidentielles de l'époque, que ce mot n'a été imaginé que pour servir de voile aux conciliabules secrets établis au château de Saint-Germain-en-Laye, par les partisans qui ont accompagné, à cette résidence, *Charles-Edouard*. Ils correspondaient mystérieusement avec leurs amis restés en Angleterre, de 1740 à 1745 (1), en faveur de ce *prétendant*, qui retourna cette dernière année en Ecosse. Ce qui prouverait, en effet, que le mot *Hérédom* (signifiant *hærcdum*) servait à désigner le *château de Saint-Germain*, qu'habitait le prince.

Alors, il est évident que *Robert Bruce*, roi d'Ecosse, n'a pas créé, en 1314, l'Ordre royal d'*Hérédom* (ou du château de Saint-Germain), puisque le nom d'*Hérédom* n'a été inventé qu'en 1740 pour voiler le nom du lieu où se tenaient les conciliabules secrets, sous la forme et la discrétion *maçonniques*. — On voit encore ici, comme ailleurs, que l'Ecosse peut souvent rendre des points à la Garonne.

Continuons l'historique de ce corps maçonnique, jamais constitué, toujours constituant.

Il occupa fort peu le public maçonnique jusqu'en 1785 :

(1) C'est dans ces années, probablement en 1741 ou 42, et à cette occasion, que fut établie, à Saint-Germain, la loge *la Bonne-Foi*, remarquable encore aujourd'hui par ses travaux bien conduits.

cependant, le 5 janvier 1767, la G.-L. de l'Ordre royal d'Hérédome de Kilwinning soumet ses statuts à une révision, afin de les mettre en harmonie avec l'esprit et les progrès de la Maçonnerie (*ils n'y étaient donc pas ?*). Le 5 octobre suivant, elle décide que le nombre de ses membres, fixé à 112, sera augmenté indéfiniment.

1785. La G.-L. royale sort, peu-à-peu, de sa longue obscurité. Ayant renoncé aux travaux symboliques, c'est-à-dire à la véritable Maçonnerie, dont elle a abandonné la direction à la G.-L. d'Edimbourg, pour s'en tenir à la collation des *hauts grades*, c'est-à-dire à des fictions prétendues maçonniques, elle annonce ses séances, qui deviennent plus suivies. L'orgueil humain y amène, pour recevoir ces hauts grades, jusqu'à des membres de la G.-L. d'Ecosse, bien plus, tant l'empirisme a de puissance ! jusqu'à des Grands-Maitres, tels que les comtes *de Leven* et *de Melville*, le chevalier Adolphe *Oughton* généralissime de l'armée d'Ecosse ; lord *Westhalt* et le chevalier *William Forbes*.

1786, 1<sup>er</sup> mai. Cette puissance établit à Rouen un GRAND-CHAPITRE D'HÉRÉDOM. Le F. *Mathéus*, négociant, en est le G.-M. provincial *pour toute la France*. — Nous avons démontré combien est équivoque, illégale, l'existence de la G.-L. royale, qui ne tient sa puissance que de sa volonté. Comment peut-elle transmettre ce qui lui manque, l'*authenticité*, la *régularité*, au chapitre qu'elle fonde à Rouen et qu'elle arme d'un pouvoir fantastique *sur toute la France ?*

Guillaume *Masson* remplissait alors les fonctions de député G.-M. gouverneur, et *de Murdoch*, celles de grand-secrétaire.



On donne cette époque pour la date, *prétendue*, des statuts fondamentaux du rite dit *écossais ancien et accepté*, désignés sous le titre pompeux de *Grandes Constitutions de 1786* ; c'est encore un fait à éclaircir, tant est nébuleux tout ce qui appartient au mot fictif d'*Hérédom*.

Le 4 octobre de cette année, la G.-L. royale constituée, à Paris, un chapitre d'Hérédom, au nom de Nicolas *Chabouillé*, avocat au parlement, en faveur des membres composant le chapitre *du Choix*, établi par lui à Paris.

Le 11 décembre suivant, elle délivre une attestation constatant que la patente d'un *chapitre de Rose-Croix*, mise au jour par le docteur *Gerbier*, dite *émanée d'Edimbourg en 1721*, est un titre faux (cette date le prouve, V. Grand-Chapitre général de France). Elle chargea, préalablement, le 14 octobre, son secrétaire général, le F. *Murdoch*, d'éclairer à ce sujet le F. *Mathéus* ; voici un extrait de sa lettre :

« La G.-L. royale de H.-D.-M. ou de Saint-André, « sise à Edimbourg en Ecosse, y est établie DE TEMPS « IMMÉMORIAL. » ( Il y a toujours, dans les documents émanés d'*Hérédom*, quelques gasconnades qui en rendent la lecture divertissante, à défaut d'instruction : par exemple, cette *immémorialité* qui ne date que d'un certain nombre d'années après 1736. V. *plus haut*.)

« Elle a pris le titre de LOGE ROYALE, parce que les « rois d'Ecosse l'ont anciennement présidée en per- « sonne, et qu'elle a continué de regarder comme son « G.-M. le roi d'Ecosse, maintenant roi de la Gran-

« *de-Bretagne.* » (Les procès-verbaux de ces séances royales seraient aussi difficiles à exhiber que les patentes de la fondation de la loge. D'ailleurs la rédaction du grand-secrétaire est ici vicieuse, car la G.-L. royale ne pouvait pas prendre le titre de *Loge royale* puisque elle l'avait, *dit le grand-secrétaire*, et les rois d'Ecosse, en se faisant expliquer par des architectes-constructeurs les devis de constructions qui les intéressaient, ne se doutaient guère que ces entretiens, fort ordinaires en pareil cas, passeraient plus tard, sous des plumes amplificatrices, pour des *présidences de G.-L. royale.*) Continuons, c'est amusant.

« *Bien avant 1720 et 1721, des circonstances fâcheuses ont forcé la Maçonnerie (libre) à demeurer dans l'obscurité, et la G.-L. royale est restée longtemps ensevelie dans un profond sommeil.* » (Mais l'historique qui précède nous apprend que ce ne fut que plusieurs années après 1736 que la loge dite de *Kilwinning*, du nom de son village, vint à Edimbourg avec le titre usurpé de *mère-loge* et y prit la dénomination de *G.-L. royale*, qui lui sera venue en dormant, ainsi que ses hauts grades, pendant son long sommeil.) Attention !

« *En l'année 1736, le F. SAINT-CLAIR DE ROSLIN établit à Edimbourg une GRANDE-LOGE DE SAINT-JEAN, à laquelle il transmet l'autorité qui avait été donnée, autrefois, à quelques membres de sa famille, pour remplir la place de G.-M. de l'Ordre de Saint-Jean.* » (Halte-là, monsieur le secrétaire général : libre à vous, quand vous voyagez dans les nuages de l'écosisme, de nous faire voir des arcs-en-ciel de toutes

les couleurs ; mais quand vous daignez mettre le pied dans l'histoire, il ne vous est plus permis de *fabuliser*. Voici la vérité : en 1736, les corporations ouvrières avec leur protectorat *Saint-Clair*, endormies depuis 1695, ne se réveillèrent un moment que pour *se transformer*, selon le vœu de l'époque. William Saint-Clair, cédant à la force des choses, donna sa démission le 24 novembre et, six jours après, le 30 novembre, trente-deux loges, constituèrent la *G.-L. de Saint-Jean d'Edimbourg*. Ce ne fut donc pas par W. Saint-Clair que fut établie cette *G.-L.*, qui, le même jour, choisit avec justice ce F. pour son *G.-M.*). Suivons.

« Cette *G.-L.* prit le simple titre de LOGE DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN, parce que n'étant constituée que par un simple Maître, dont les pouvoirs étaient bornés au troisièmegrade, elle ne pouvait s'occuper que de ce qui concernait la Maçonnerie symbolique, et elle a toujours continué de même. » (Vous êtes donc toujours à côté du vrai, F. grand-secrétaire : si la *G.-L.* prit le simple titre symbolique, analogue au régime qu'elle professait, c'est qu'à cette époque, vous devriez le savoir, il n'y avait pas encore de régime *supermaçonnique* ou *chapital* de reconnu. L'œuf, qui renfermait le *grand-chapitre d'Hérédome*, que couvait probablement votre *G.-L. royale* pendant son long sommeil et même, selon son aveu, plusieurs années encore après 1736, n'avait pas encore produit son fruit). Ce qui suit va confirmer ce que nous disons :

« Ce ne fut que quelques années après 1736 que la *G.-L. ROYALE* sortit du nuage qui la tenait, depuis longtemps, enveloppée. » (Elle n'était entrée dans

son nuage que G.-L., pouvait-elle quarante-cinq ans après en sortir G.-L. ROYALE?) « *Ses travaux reprirent alors « vigueur.* » (Non pas *alors*, vous avez dit vous-même *plusieurs années après*, ce qui, en style écossais, signifie un plus long repos.) « *Et elle ne s'occupa plus « que de ce qui concernait la haute Maçonnerie, laissant la connaissance de la Maçonnerie symbolique « à la G.-L. de Saint-Jean, dont les membres passent ensuite à la G.-L. royale, pour y être reçus « aux grades supérieurs. — Ainsi la G.-L. de Saint-Jean reçoit les maçons aux trois premiers grades, « et la G.-L. royale, qui ne reçoit aucun membre s'il « n'est maître, les avance dans les hauts grades.* » Ce n'est pas ainsi, F. grand-secrétaire, que les choses doivent se passer en bonne et régulière Maçonnerie. Le G.-O. de France avait donc raison de demander, avant toute discussion avec votre G.-L. ROYALE, qu'elle justifiât de son autorité et de son existence légale et d'où lui vient le droit de constituer des chapitres dans les pays de la domination française, au mépris du concordat fait entre la G.-L. de France et celles d'Angleterre et d'Écosse, en 1767 (V. Grand-Chapitre général de France). Et lorsque l'illégalité est ainsi flagrante, quelle peut donc être, aux yeux du vrai maçon, la valeur des chapitres qu'elle constitue et de ceux établis par ces derniers (1) ?

(1) « Jusqu'en 1785, la Maçonnerie écossaise se composa exclusivement des trois grades symboliques. A cette époque, il s'institua à Edimbourg une autorité maçonnique sous le titre de *Grande-Loge de l'Ordre royal de Hérédome de Kilwinning*, qui conférait un haut grade, divisé en trois points, connu sous le nom de *Rose-Croix de la tour*. On attribuait à cet ordre une

OBSERVATION.

Nous avons pensé qu'il était indispensable, pour bien faire connaître notre institution, d'entrer dans tous les détails qui précèdent et qui sont l'extrait des travaux

origine ancienne : on prétendait qu'il avait eu Robert Bruce pour fondateur et pour grands-maîtres, la plupart des rois d'Ecosse ; mais aucun document ostensible n'étayait cette assertion. L'Ordre royal forma des établissements à l'étranger et particulièrement en France, dans la loge de l'*Ardente-Amitié* à Rouen, qui en devint la G.-L. provinciale, et constitua différents chapitres dans les provinces, aux colonies et dans le royaume d'Italie, du temps de Napoléon I<sup>er</sup>. La G.-L. de Saint-Jean d'Edimbourg fit tous ses efforts pour s'opposer à la propagation de cette Maçonnerie dans l'étendue de sa juridiction, et elle est parvenue, sinon à la détruire entièrement, du moins à la circonscrire dans un petit nombre de chapitres.

« Les grades *chevaleresques* de l'Angleterre (1) firent également invasion en Ecosse, en 1798. Ils y furent apportés par le sergent-tailleur du régiment de milice de Nottingham, qui, à cette époque, vint tenir garnison à Edimbourg ; mais ils y firent peu de prosélytes ; et ceux-là mêmes qui les avaient accueillis y renoncèrent bientôt après.

« Il résulte de ce que nous venons de dire que les grades et les rites qui prennent la qualification d'*écossais* ne proviennent pas d'Ecosse, où ils sont absolument inconnus et n'ont jamais été pratiqués ; et que les chartes produites à l'appui d'une telle origine sont des titres fabriqués. Dans plusieurs occasions, la G.-L. d'Ecosse a désavoué solennellement des patentes de ce genre, qu'on disait émanées de son autorité ; et, pour prémunir les maçons étrangers contre toute assertion qui la présenterait comme professant ou autorisant de prétendus hauts grades écossais, elle a inséré dans ses règlements, publiés en 1836, un article ainsi conçu (2) : *La G.-L. d'Ecosse ne pratique aucun autre degré de Francmaçonnerie que ceux d'apprenti, de compagnon et de maître, dénommés Maçonnerie de Saint-Jean.* » *Hist. pittor. de la Francmaçonnerie*, p. 204.) — Cette note confirme ce que nous avons dit.

(1) Ce sont des grades isolés, tolérés sous le nom générique de chevaleries (*chivaleries*).

(2) The Grand-Lodge of Scotland practises no degrees of Masonry but those of apprentice, fellow-craft and master mason, denominated Saint-John's masonry. (*The laws and constitutions of the Grand-Lodge of the ancient and honourable fraternity of free and accepted masons of Scotland*, c. 1, art. 4.)

(pour ce qui concerne le sujet que nous traitons) des trois grandes puissances maçonniques : LA G.-L. D'ANGLETERRE, le G.-O., comme successeur légal de la G.-L. DE FRANCE, et la G.-L. DE SAINT-JEAN D'EDIMBOURG, qui, primitivement, ont répandu la VRAIE MAÇONNERIE dans l'univers. Notre but est de séparer l'erreur de la vérité, d'éclairer nos lecteurs et de les mettre à même de *juger* le cas qu'ils doivent faire de la *fausse Maçonnerie* inventée par des sectaires ou des spéculateurs audacieux, dont les envahissements successifs dans la crédulité et la vanité des maçons ont forcé les G.-L. qui, dès le principe, ont manqué d'entente et d'énergie, à devoir adopter dans leur sein, ou à souffrir à côté d'elles, l'exercice monstrueux de ces prétendus HAUTS GRADES.

Dans les chapitres suivants, nous passerons en revue les divers établissements *supermaçonniques* constitués par le caprice de leurs fondateurs, comme la G.-L. royale d'Edimbourg, et dont quelques-uns ont survécu.

---

## CHAPITRE IX.

### **La Francmaçonnerie ou initiation moderne.**

La Francmaçonnerie repose sur trois grades fondamentaux, résumant ou devant résumer la triple étude qui doit occuper le maçon : *d'où il vient* (l'étude de Dieu) ; *ce qu'il est* (l'étude de soi-même et son perfectionnement), *et où il va* (l'étude de sa transformation dans un autre avenir).

En 1646, nous avons vu qu'*Elie Ashmole*, aidé d'*initiés* qui, à mesure que leur nombre augmentait, n'avaient pas cessé d'observer la marche décroissante des corporations d'ouvriers qui leur servaient d'abri et qui, partout éteintes, ou à peu près, étaient encore vivaces en Angleterre, protégées par leur séparation du continent, Ashmole, *disons-nous*, s'occupa de régénérer, sous ce voile architectural, les mystères de l'antique initiation indienne et égyptienne, et de donner à l'association nouvelle un but d'union, de fraternité, de perfectionnement, d'égalité et de science, au moyen d'un *lien universel*, basé sur les lois de la nature et sur l'amour de l'humanité.

Il créa, d'après les traditions et les documents anciens qu'il put recueillir, le premier grade, qui présente la plus grande analogie avec l'initiation antique : il enseigne la morale, explique quelques symboles, indique le passage de la barbarie à la civilisation ; il porte à l'admiration et à la reconnaissance envers le G. Arch. de l'univ., fait connaître les principes fondamentaux de la *Maçonnerie philosophique*, ses lois et ses usages, et dispose le néophyte à la philanthropie et à l'étude. Ses *travaux*, comme ceux des deux grades qui suivent, au lieu de s'ouvrir le matin et se fermer le soir, rappellent et commémorent les conférences qu'avait mystérieusement avec ses disciples ou initiés, ZOROASTRE, notre fondateur, c'est-à-dire notre point de départ (*qui ne fut sans doute pas le premier*), lesquelles *s'ouvraient à midi et se fermaient à minuit* (1), suivis d'une frugale collation.

LE DEUXIÈME GRADE, composé en 1648 et soumis, comme le premier, à l'approbation des initiés, est une continuation fidèle et progressive de la même analogie, harmonisée avec la doctrine de Thalès et de Pythagore. Ce grade dispose le néophyte à l'étude des sciences naturelles et du globe, de l'astronomie et de la philosophie de l'histoire ; il le porte à rechercher les causes et les origines des choses ; à se connaître *soi-même* pour

(1) MIDI commence le jour astronomique, parce qu'avec un *octant*, ou autrement, on peut toujours connaître, avec une précision certaine, cette heure remarquable. MINUIT juste n'est jamais que probable, même avec les meilleurs chronomètres. Quant aux MATINS (sauf ceux exceptionnels qui éclosent sous la *ligne*), ils sont d'une trop grande variabilité de durée pour servir de point constant aux ouvertures *fixes* des travaux maçonniques.



devenir apte à diriger les autres, et à concevoir tout ce que le *bonheur humain* peut retirer de l'association *maçonnique*, au moyen du travail, de la science et de la vertu.

LE TROISIÈME GRADE, composé en 1649, complète l'analogie des mystères modernes avec l'initiation ancienne. La connaissance de ce grade apprend à soulever le voile qui couvre ses nouveaux mystères ; il admet donc les études philosophiques et théosophiques les plus élevées ; il donne la clef des mythes poétiques et religieux des temps anciens et modernes, et il complète parfaitement l'antique initiation ou *petits mystères*. Nous allons en avoir la preuve.

En Egypte, le troisième grade se nommait *Porte de la mort*. Le cercueil d'*Osiris* qui, à cause de son assassinat, *supposé récent*, portait encore des traces de sang, s'élevait au milieu de la *salle des morts*, où se faisait une partie de la réception. On demandait à l'aspirant s'il avait pris part au meurtre d'*Osiris* ; après d'autres épreuves et malgré ses dénégations, il était frappé ou on feignait de le frapper à la tête d'un coup de hache (1) ; il était renversé, couvert de bandelettes comme les momies ; on gémissait autour de lui ; des éclairs brillaient ; le mort *supposé* était entouré de feu, puis rendu à la vie (2).

(1) On dit que l'empereur *Commode*, remplissant un jour cet emploi, s'en acquitta d'une manière tellement sérieuse qu'elle devint tragique. Ce grade était donc encore donné à Rome dans le II<sup>e</sup> siècle, vers l'époque de l'extinction des mystères en Europe.

(2) D'après ce récit, peut-on douter de l'antique origine de l'institution nouvelle, la *Françmaçonnerie*, et de sa conformité ou de son analogie avec l'initiation égyptienne, déjà démontrée dans les deux premiers degrés.

On retrouve, dans le rite moderne, la reproduction de cette fable égyptienne, seulement, au lieu d'Osiris, inventeur des arts, ou le *soleil*, on prend le nom d'*Hiram*, qui signifie *élevé* (épithète qui appartient au soleil) et qui était habile dans les arts.

Examinons la marche du soleil depuis le solstice d'été et l'allégorie, dans cette période décroissante, des trois derniers mois, représentés comme *trois compagnons assassins*.

L'explication de ce fait astronomique et des *instruments* du prétendu meurtre va nous donner l'interprétation du grade :

Le soleil, au solstice d'été, provoque, chez tout ce qui respire, les chants de reconnaissance ; alors, *Hiram* qui le représente, peut donner, à qui y a droit, la *parole sacrée*, c'est-à-dire la vie. Quand le soleil descend dans les signes inférieurs, le *muétisme* de la nature commence, Hiram ne peut donc plus donner la parole sacrée aux *compagnons* qui représentent les trois derniers mois *inertes* de l'année (1).

(1) Dans l'ancienne initiation, les *compagnons scélérats* étaient : l'*hippopotame du Nil*, le *Python* (anagramme de *Typhon*) grec, le *sanglier* qui blessa mortellement le bel Adonis ; les *Giants*, qui entreprirent de détrôner Osiris ; les *Titans*, qui tentèrent d'escalader l'Olympe ; les *génies des ténèbres et du mal* ; les *trois mois d'hiver* ; le *loup scandinave* ; le *dragon chinois*, qui poursuivait le soleil, *Arhiman*. L'un de ces compagnons se nomme, dans quelques grades, *Abi-Ramah* (celui qui renverse le père). Ces monstres, hommes ou animaux, ne sont que les phénomènes naturels, qui semblent lutter contre le père ostensible des hommes (le soleil).

Les quatre éléments jouent un pareil rôle dans la vie de l'homme :

L'*eau*, l'*air*, le *feu*, sont trois compagnons qui abandonnent, à sa mort, l'homme (le *maître*). On les lui restitue, à ses obsèques, par l'eau lustrale, l'encens, les cierges. — Le quatrième élément, la *terre*, est son point de

Le premier compagnon est censé frapper faiblement Hiram d'une *règle de 24 pouces*, image des vingt-quatre heures que dure chaque révolution diurne : première distribution du temps qui, après l'exaltation du grand astre, attend faiblement à son existence, en lui portant le premier coup.

Le second le frappe d'une *équerre de fer*, symbole de la dernière saison, figurée dans les intercessions de deux lignes droites qui diviseraient, en quatre parties égales, le cercle zodiacal, dont le centre symbolise le cœur d'Hiram, où aboutit la pointe des quatre équerres figurant les quatre saisons : deuxième distribution du temps qui, à cette époque, porte un plus grand coup à l'existence solaire.

Le troisième compagnon le frappe mortellement au front d'un *fort coup de maillet*, dont la forme cylindrique symbolise l'année qui veut dire *cercle, anneau* : troisième distribution du temps, dont l'accomplissement porte le dernier coup à l'existence du soleil *expirant* (1).

De cette interprétation, on a conclu qu'*Hiram*, fondateur de métaux, devenu le héros de la nouvelle légende, avec le titre d'*architecte*, est l'*Osiris* (le soleil) de l'initiation moderne ; qu'*Isis*, sa veuve, est la *Loge*, emblème de la terre (en sanscrit, *loga*, le monde) et qu'*Horus*, fils d'*Osiris* (ou de la lumière) et fils de la départ, qui ressemble à celui de la branche ouverte d'un compas, laquelle, après sa révolution circulaire, symbole de la vie humaine, revient au même point (la terre) d'où il était sorti et dans lequel il rentre. — Le globe terrestre éprouvera les mêmes terribles révolutions par l'abandon des trois éléments : *eau, air et feu*.

(1) L'image de cette loi successive et naturelle des choses, loi terrible de la vie sur la mort, du présent sur le passé, loi dont on a tant abusé, est

veuve, est le *francmaçon*, c'est-à-dire l'*initié* qui habite la loge terrestre (*enfant de la veuve et de la lumière*) (1).

Nous avons vu qu'après la décapitation de Charles I<sup>er</sup>, en 1649, dont on voulait venger la mort, on imagina, pour les conciliabules secrets, un grade templier où la mort violente de l'*innocent* J.-B. Molai appelle la vengeance.

ingénieusement symbolisée dans ce grade. En effet, chaque période ou empire cyclique ne peut s'établir que par le *meurtre* ou l'effacement de celui qui représentait l'empire ou l'époque antérieur : c'est ainsi que le germe (*fils tue* le grain de blé (*son père*) dans le sein de la terre (*sa mère*) ; qu'Uranus *tua* son père Acmon ; que Saturne *tua* son père Uranus ; que Jupiter, règne du bien, *mutila*, pour régner, son *infertile* père Saturne, qui, relégué dans le sombre Tartare, y tient les Titans enchaînés ; que Judas douzième apôtre, livre à la mort Jésus, son maître, comme le douzième mois (décembre) *tue* l'année qui finit ; comme le samedi *tue* la semaine. Notre occident (*d'occidere*, tuer), qui *tue* les astres, n'a pas d'autre origine ; et c'est avec ce langage mystique d'*assassinats imaginaires*, comme celui d'Abel, etc., que des charlatans ont ajouté des superfétations monstrueuses au grade de maître.

*Ballanche* va plus loin : « La destruction est le grand Dieu de ce monde. « D'après la loi immuable et sacrée, l'initié est tenu de *tuer* l'initiateur ; « sans cela, l'initiation reste incomplète. Cruel emblème ! c'est la mort « qui produit la vie. » — (Et la première créature ?) (Orphée, livre III.)

(1) *Isis* a été le type d'une foule de déités de tous les pays et de tous les temps. La femme, mère, allaitant son enfant, était une image sensible de la terre, nourrice des hommes. Ce fut donc sous les traits d'une *femme vierge* que les initiés d'Égypte peignirent la terre. Ils la nommèrent *Isis* ; elle devint sœur et épouse d'*Osiris*. Les caractères de sœur et d'épouse conviennent à la terre personnifiée : elle et le soleil sont l'œuvre du même auteur, et la terre est fécondée par le soleil. *Isis* était représentée sous mille formes diverses ; les divinités des autres peuples ne sont que des *Isis* étrangères. Neuf *Isis*, sous neuf costumes différents, indiquaient les neuf mois pendant lesquels l'Égypte était affranchie des débordements du Nil. Une flûte, une trompette, un masque ou tout autre symbole, en leurs

Ashmole, lui-même, qui partageait ce sentiment politique, modifia, dans ce but, son grade de maître et substitua au voile égyptien, qui faisait un tout uniforme avec les deux premiers degrés, un voile prétendu *biblique*, c'est-à-dire plus *talmudique* que biblique (1), mais disparate et incomplet. Quoique basé sur l'ancien

main, désignaient quels jeux seraient célébrés dans chacun de ces neuf mois. Plus tard, elles présidèrent, chez les Grecs, aux sciences et aux arts, sans qu'ils songeassent que *Muses* signifie *mois sauvés des eaux*.

*Vierge des Mages et des Chaldéens.* La sphère chaldéenne poignait, dans les cieux, un enfant naissant, appelé *Christ* et *Jésus*; il était placé dans les bras de la vierge céleste. C'est à cette vierge qu'*Eratosthène*, bibliothécaire d'Alexandrie, qui naquit 276 ans avant notre ère, donna le nom d'*Isis*, mère d'*Horus*.

*Vierge de Bukbarie.* Un ange (*envoyé*) envoyé de Dieu (*les émanations du soleil*) féconda la vierge (la terre); elle conçut (*fécondée par le soleil*) et enfanta les fruits et les moissons, dont les prémices lui étaient consacrées.

Cérès, l'*Isis* grecque, prise pour la terre, donne la vie à *Proserpine*, symbole des *semences*, qui demeurent pendant les six mois d'hiver dans le sein de la terre (*lieux inférieurs, les enfers*, où règne Pluton qui est censé avoir enlevé Proserpine). Ces semences poussent au printemps, pour paraître et produire durant les six autres mois.

(1) Les légendaires, qui ont gâté ce beau grade, ont confondu *Hiram* avec *Adonhiram*; ni l'un ni l'autre n'ont été architectes. Ce fut Salomon qui bâtit le temple et son palais, du moins la Bible ne nomme pas l'exécuteur de ses plans. (V. les Rois, liv. III, chap. VI et VII.)

*Hiram*, y est-il dit, chap. VII, vers. 14, *travaillait en bronze, et il était rempli de sagesse, d'intelligence et de science pour faire toute sorte d'ouvrages de bronze. Les versets 15 et 44 font le détail des objets qu'il a fondus, dont les principaux sont : les deux colonnes, deux mers et douze bœufs, vingt socles et dix cuves. Le 45<sup>e</sup> verset ajoute : Hiram fit des marmites, des chaudières et des bassins : tous les vases qu'Hiram fit par l'ordre du roi Salomon étaient de l'airain le plus pur. Après ce verset, la Bible ne fait plus aucune mention de ce fondeur, qui retourna probablement à Tyr. Le Talmud, ouvrage des rabbins conçu dans le 11<sup>e</sup> siècle de notre ère, a fabulisé sa mort, ce qui ne regarde ni la Bible ni la Maçonnerie symbolique.*

Quant à *Adonhiram*, il est dit, ch. v, vers. 13 et 14, que, d'après l'or-

symbolisme, il fut retouché de manière que les partisans des Stuarts, dont Ashmole faisait partie, semblaient y trouver consacrés leurs regrets et leurs espérances, ainsi que l'exigeait le système jésuitique d'alors. C'est pour cela que les initiales des mots sacrés des trois grades (J. B. M.) reproduisent celles du nom du G.-M. des Templiers, et que les deux colonnes portent aussi, comme dans la Bible, les initiales J. B. — Les temples mystérieux de l'Égypte avaient ces deux colonnes, mais

dre de Salomon, on prit 30,000 ouvriers, dont 10,000 étaient, chaque mois et à tour de rôle, envoyés au Liban, et qu'*Adonhiram avait l'intendance sur tous ces gens-là*. Voilà tout ce qui concerne cet insignifiant personnage : tel est l'homme qui a donné son nom à la Maçonnerie *Adonhiramite*. La Bible ne fait aucune mention de la division, dans aucune intendance, des ouvriers en trois classes : *apprentis, compagnons et mattres*, ni des *mots de reconnaissance* pour toucher la *paie*. Tout se passait alors comme partout, depuis, et comme aujourd'hui (1853) dans Paris, où s'élèvent des constructions d'une bien autre importance que celle du temple salomonien : des chefs de travaux payaient leurs brigades d'après les contrôles ou feuilles de journées.

Ainsi, toutes ces fables qui servent de base au troisième grade, où le néophyte arrive avec tout l'étonnement que cause un vieux conte, mis en action brusquement sans préparation ni logique, peuvent être appelées *grossières*, puisqu'on peut en reconnaître la fausseté dans la Bible, dont les récits n'ont, d'ailleurs, rien de commun avec la doctrine initiatique, soit ancienne, soit moderne. Aussi le voile qu'on lui a emprunté forme-t-il un disparate choquant avec ce qui précède dans le rite.

Rangeons encore au nombre des fables la prétendue coopération de *maître Jacques* et de ses tailleurs de pierre, et celle du *père Soubise* et de ses charpentiers, deux collègues imaginaires du fondateur Hiram, ainsi que les *devoirs* ou *codes* que Salomon aurait donnés à leurs compagnons. (V. leur légende.)

Laissons donc aussi la fable, inutile à l'institution, du *Caveau d'Ussal*, qui, en 1777, a produit le rite biblique de *Royale-Arche*. Ce n'est pas de ces obscurs réduits, où la vraie lumière n'a jamais pénétré, qu'est sorti la Francmaçonnerie pour apparaître au monde.

elles étaient carrées, orientées comme les pyramides et signifiaient *Orient* et *Occident* ; les modernes, qui en sont la reproduction, sont rondes à cause de leur rapport avec le système solaire et signifient *les deux solstices* : tous ces temples anciens et modernes n'ont été et ne sont qu'un symbole du grand temple de la nature.

En Irlande, lorsqu'on voulut persécuter, dans ces temps de trouble, les franc-maçons de ce royaume, on ne manqua pas de trouver, dans la fable d'Hiram, un signe assuré de leur rébellion contre la réforme en faveur de la religion catholique. (V. *l'Histoire de Charles I<sup>er</sup>*, par Coming. Londres, 1727. )

Nous venons de donner une faible idée de la Maçonnerie appelée fort sottement *symbolique*, comme si les prétendus hauts grades étaient sans symbolisme ou comme s'il pouvait exister des mystères sans symboles ; et nous pensons devoir avertir le *maître* qui vient d'être admis, le serait-il même à tous les grades au-dessus du sien, qu'il ne doit, pas plus que l'initié égyptien, se faire l'idée fausse que son *initiation* lui enseignera et lui dévoilera la vérité. Ce serait une erreur. La vérité ne s'enseigne pas plus dans la nouvelle que dans l'ancienne institution. Seulement, on *désépaisit* son voile, et celui qui profite des documents qu'il reçoit sait plus et mieux que celui qui sort d'un collège profane de philosophie. Les prêtres égyptiens n'étaient jamais le voile qui couvrait la statue d'Isis (*la nature*) ; eux-mêmes ne l'ont jamais vue sans ce voile. Parce que nul n'est digne de la vérité, s'il ne peut, d'après les obstacles qu'on écarte et la marche qu'on lui trace,

parvenir à la découvrir par lui-même. Voilà pourquoi on lui rappelle cette inscription du temple de Delphé : *Connais-toi*. S'il ne trouve pas en soi et par soi la vérité, il pourrait être dangereux qu'il la connût, parce que, l'appréciant mal ou incomplètement, il ne pourrait qu'en faire un mauvais usage.

Initiation veut dire *mort et renaissance à une autre vie* : occupez-la à vous instruire de la vérité ; c'est assez qu'on vous ait dépouillé du vieil homme.

Deux reproches graves, sous le nom peu poli d'*absurdités*, sont faits à la collation de ce grade et avec raison : 1° un homme vit encore, quoique couvert de terre depuis vingt-quatre heures, et *dans une putréfaction avancée*.

2° Le *vénérable* y prend le rôle du plus mauvais compagnon qui *tue* Hiram, quoiqu'il ait appelé le mépris et la haine sur cet assassin.

Pour obvier à ces monstruosité, il fallait, *a-t-on dit*, mettre en récit et non pas en action la fable, mieux conçue, d'Hiram, ou de tout autre personnage emprunté aux temples de l'Égypte, dont les archives ne sont plus là pour donner un démenti à l'invention du récit.

Mais qui sait si la modification opérée par *Ashmole*, aussi célèbre antiquaire que grand alchimiste, nous a été conservée fidèlement ; ce dont on doute avec raison. Aussi, depuis longtemps, les initiés regardent-ils le troisième grade, ce beau couronnement de la Franc-maçonnerie, comme un grade à refaire et, surtout, à compléter ; car, demander à un maçon quel est son âge, c'est lui demander quel est son grade ; or, le



maître ajoute à sa réponse les mots *et plus*, pour exprimer qu'il connaît non-seulement les mystères de la *maîtrise*, mais encore ceux qu'on pourrait en faire dériver ; en effet, ils sont devenus le type d'une foule d'autres degrés, qui n'en sont que des superfétations.

On a dit sur ce grade : « Rien de plus ridicule que  
« l'emblème du temple de Salomon, comme une imitation  
« que doit avoir en vue le *temple moral* que se  
« propose la Maçonnerie.

« Salomon fût, sans doute, plein de sagesse et de  
« science ; mais l'histoire présente des hommes plus  
« sages et plus savants que lui. Et où serait la nécessité  
« de former une société particulière, mystérieuse, inaccessible  
« aux regards du monde, pour s'occuper, *secrètement*,  
« de l'architecture d'un temple, de la sagesse de son auteur,  
« de la science de ses ouvriers et  
« de la catastrophe d'un de ses *architectes*.

« Regardons ces choses comme une allégorie juï-  
« que et n'en faisons pas le point de départ de notre  
« institution, bien antérieure à Salomon, car ce serait  
« prendre une figure presque moderne, pour une réalité  
« qui date du premier des trois Zoroastre » (*Essai sur la Francmaçonnerie*, par Laurens).

Nous répondons que c'est précisément parce que ce point de départ serait absurde et cette institution ridicule qu'il faut chercher un autre motif dans l'emblème de ce temple, qui n'apparut qu'après *Memphis* et les *Pyramides*, et que des revoilateurs appliquèrent à l'initiation secrète, puis à la Francmaçonnerie, et nous le trouvons ce motif dans le but des hauts et secrets mystères de l'Ordre, dont le résultat a produit le temple

splendide et les magnifiques palais de Salomon, qui était initié aux secrets de la nature et employait, *sagement*, sa science à illustrer son royaume et à glorifier Dieu. Sans doute, qu'avant lui, un emblème plus convenable et dans le même sens existait; mais, sous ce point de vue, l'emblème salomonien convient aux *vrais initiés*, quoique imparfaitement représenté pour les simples maçons du symbolisme.

L'esprit d'*unité* doit diriger la Francmaçonnerie. Son but, qui est l'*universalité*, ne se trouve que dans les trois premiers grades; là seulement est l'*unité maçonnique* représentée par un *seul* décor. Les sectes naissent dès que d'autres *cordons* viennent corrompre la simplicité de l'institution; ce qui eut lieu.

Des spéculateurs, des charlatans, d'intrigants sectaires; sont venus faire sur la vraie et unique Maçonnerie ce que d'ambitieux novateurs avaient fait sur la religion. La morale des deux institutions est faite pour unir tous les hommes; quoi les divise? en religion, *les schismes*; en maçonnerie, *les rites*. Les schismes indiquent l'obscurité d'un système qui n'a pas la vérité pour base: il n'y a point de schisme en mathématiques. Les trois grades symboliques, qui ont pour base la nature, n'ont produit et ne peuvent produire aucun schisme.

Les hauts grades, (la Maçonnerie dite *supérieure*,) sont donc faux et dangereux, puisqu'ils donnent lieu à des schismes, à des inimitiés, à des procès, aux libelles excusables des Baruel et autres et aux persécutions de l'autorité; productions étrangères, indignes, qui, d'un lien de paix, d'union et d'amour, font un objet de discorde et de haine.

Rejetons donc tous les rites sans exception ; ajoutons, s'il le faut, au troisième grade *rectifié*, un quatrième grade *administratif*, dans lequel les grades précédents recevront une dernière explication, et où seront dévoilées, aux frères qui en seront jugés dignes, toutes les interprétations des hauts grades de tous les rites.

Il n'y a pas de chapitres, de conseils, de *tribunaux* (en maçonnerie, ce dernier mot est dérisoire et déplacé), des consistoires *sans loges*. Que les loges se purgent donc de ce venin, qui corrompt leur tige et qui a causé à la Maçonnerie tant de tribulations, de persécutions et de victimes. La raison maçonnique, plus forte que la vanité des maçons, triomphera et amènera nécessairement ce résultat, dans l'intérêt de l'unité générale.

N'avons-nous pas sous les yeux, pour preuve de cette vérité, le bel exemple que n'a cessé de donner aux maçons sages l'ancienne et respectable loge *des Neuf-Sœurs* à Paris, dont les membres, qui se succèdent depuis 1769, n'ont jamais porté et ne portent encore que le simple cordon de maître, le *seul* dont se décoraient les *Helvétius*, les *Lalande*, *Court de Gebelin*, *Benjamin Franklin*, *Voltaire* et autres illustres frères, qui, sous ce modeste décor, valaient bien les 33<sup>es</sup>, les 90<sup>es</sup> et les 93<sup>es</sup> d'aujourd'hui.

---

## CHAPITRE X.

### **Institutions supermaçonniques,**

OU DES HAUTS GRADES, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

RITE DE RAMSAY.

(1728.)

*André-Michel* DE RAMSAY, littérateur, né à Ayr, en Ecosse, en 1686, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1743, après avoir été quaker, anabaptiste, anglican, presbytérien, vint à Cambrai, où Fénelon le convertit au christianisme. Etant devenu depuis le précepteur du fils d'un grand seigneur (le prince *de Turenne*), il se crut fait pour instruire l'univers et pour le gouverner; il donne en conséquence (*V. Voyage de Cyrus*) des leçons à Cyrus, pour devenir le meilleur roi de l'univers et le théologien le plus orthodoxe, qualités rares qui paraissent assez incompatibles.

Aussi vacillant en maçonnerie qu'en religion, il quitta le premier la voie de la vérité, c'est-à-dire qu'il en a dénaturé les symboles pour les appliquer à des faits qui lui étaient étrangers. Il ouvrit ainsi une route funeste, où l'intrigue et les mauvaises passions ne tar-

dèrent pas à faire irruption ; et il fallut toute la vérité de l'antique bon aloi du *symbolisme maçonnique* pour ne pas succomber sous les coups redoublés des faussaires de toutes couleurs, dont la race n'est pas éteinte.

Ramsay servit avec dévoûment la cause des *Stuarts* et, influencé par les jésuites, il tenta d'y rattacher le rétablissement du catholicisme en Angleterre, au moyen de la *Françmaçonnerie*, sous le voile templier. Dans ce but, et en dehors de la véritable Maçonnerie, il créa, en 1728, son premier système, composé de ces trois grades :

1. *L'Écossais*,
2. *Le novice*,
3. *Le chevalier du Temple* (1).

Ils sont entés sur les trois grades symboliques, pour mieux tromper. Ce nombre fut porté à sept en 1736, année de l'institution de la *Françmaçonnerie* en Écosse.

Ramsay donna à ses grades le nom de son pays, et, depuis lors, presque tous les grades qui furent inventés prirent le nom d'*écossais*, quoique inconnus en Écosse ; de là aussi la *Maçonnerie* dite *écossaise* et les loges, mères-loges, grandes-loges, prétendues *écossaises*.

(1) « Trompé par la doctrine templière, il prétendait que l'ordre maçonnique était né dans la Terre-Sainte, à l'époque des croisades; que des chevaliers appartenant, pour la plupart, à l'Ordre du Temple, s'étaient associés alors pour rebâtir les églises, détruites par les Sarrasins; que ceux-ci, pour faire échouer un si pieux dessein, avaient envoyé des émissaires qui, sous les dehors du christianisme, s'étaient confondus avec les constructeurs, et s'étaient étudiés, par tous les moyens, à paralyser leurs travaux; qu'ayant découvert cette trahison, les chevaliers s'étaient choisis avec plus de soin, et avaient établi des signes et des mots de reconnaissance, pour se garantir du mélange des infidèles, etc., etc. » — Cette jonglerie n'eut pas de succès.

Ce système, composé sous une inspiration jésuitico-templière, et qui avait de l'analogie avec la situation des Stuarts, fut rejeté par la Grande-Loge d'Angleterre, en 1728, peut-être parce que ses membres étaient en grande partie partisans de Charles I<sup>er</sup>, mais sans doute aussi parce que alors le bon sens maçonnique se refusait à reconnaître pour *vrais* des grades étrangers au but primitif et général de l'institution.

En France, où la nouveauté l'emporte trop souvent sur le raisonnement, ces grades furent reçus, ainsi que d'autres que nous voyons figurer dans divers rites, et dont plusieurs ont été attribués faussement à Ramsay, comme, par exemple, le grade de *kadosch*. Il attribuait l'invention de son régime à *Godefroy de Bouillon*, et prétendait, avec autant de vérité, que la loge de *Saint-André*, à Edimbourg, était le chef-lieu du véritable Ordre des *francmaçons*, qu'il disait être les descendants des chevaliers des croisades. — Des *maçons-constructeurs*, peut-être, et jamais ils n'ont formé un ordre. — Des *francmaçons*? Non. Et voilà donc le créateur de cette fameuse *Grande-Loge de Saint-André d'Écosse*, constituant toujours et qui ne fut jamais constituée! Quelle origine!

Des loges d'Allemagne, imitant celles de France, se laissèrent aussi entraîner; mais, plus tard, la doctrine de Ramsay y fut modifiée, et ses grades furent *réformés* ou *rectifiés*.

PETI-ÉLU.

(1743.)

Ce grade, créé à Lyon en 1743, paraît avoir pour but de venger la mort de *Jacques Mabirot* ou *Mabiotte*,

confesseur fanatique et impie de Guillaume-le-Conquérant. V. le *quatre fois respectable maître écossais de Saint-André d'Écosse*, grade jésuitique (Fastes initiatiques).

L'auteur de l'*Avertissement*, imprimé en 1781, relatif au grade de *chevalier kadosch*, qu'il appelle un *tissu fanatique et insensé*, qu'une foule de soi-disant maçons regardent comme le nec plus ultra de la *Maçonnerie*, dit :

« Si nous en croyons le frère baron de Tschoudy, dans son écos-  
« sais d'Écosse, le premier échelon du *kadosch* a été imaginé à  
« Lyon en 1743, sous le titre de *Petit-Elu*, qui ne respire que ven-  
« geance. Du développement de ce Petit-Elu, on en a formé l'*Élu*  
« des Neuf ou de Pérignan, l'*Élu des Quinze*, le *Maître illustre*,  
« le *chevalier de l'Ancre* ou de l'*Espérance*, et enfin le *Grand-In-*  
« *specteur Grand-Elu* ou *chevalier Kadosch*. »

Le *Souv.-Conseil*, *subl. mère-loge écossaise du Grand-Globe français* a, par décret du 9 mars 1780, proscrit ce grade, qui lui avait été dénoncé comme *dangereux et d'une morale répréhensible*. (V., pour le complément de ce grade, notre *Tuileur général*.)

#### RÉGIME RÉFORMÉ OU RECTIFIÉ DE DRESDE.

Ce régime fut basé sur le système templier de Ramsay. Le rituel d'initiation est divisé en deux parties : L'ORDRE EXTÉRIEUR, comprenant les trois degrés symboliques, et L'ORDRE INTÉRIEUR, composé de trois grades, formant un système religieux basé sur la chevalerie. Ces deux ordres se lient par un grade intermédiaire, le *maître écossais de Saint-André*, dans lequel on choisit les candidats pour les *Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte*. En voici la nomenclature :

Ordre extérieur.	}	1. Apprenti,
		2. Compagnon,
		3. Maître.
Grade intermédiaire		4. Maître écossais de Saint-André.
Ordre intérieur.	}	5. Chapitre équestre,
		6. Novice,
		7. Chevalier.

Ce régime produisit divers **DIRECTOIRES** dits *écossais* qui avaient une dénomination et un siège magistral particuliers, exerçant, chacun dans son ressort, une suprématie prétendue *maçonnique*.

Bordeaux avait le Directoire d'Occitanie,	2 <sup>e</sup> province.
Lyon —	d'Auvergne, 3 <sup>e</sup> province.
Strasbourg —	de Bourgogne, 5 <sup>e</sup> province.

Ces trois établissements distincts, unis par les mêmes principes, la même doctrine et les mêmes formes maçonniques, s'intitulaient **LANGUE FRANÇAISE**. Ils correspondaient avec Chambéry, qui avait le directoire d'*Italie* ou de la *Lombardie autrichienne*. Plusieurs provinces françaises, entre autres l'Alsace, la Franche-Comté, le Dauphiné et la Provence, comptaient plusieurs loges constituées par ces directoires écossais.

C'est du fond de l'Allemagne qu'arriva en France cette nuée de grades symboliques ou prétendus tels, êtres fantastiques sortis des vapeurs du cerveau de Ramsay. La doctrine *maçonnique* de ce novateur intrigant, amalgamée dans les trois grades primitifs, les distinguait particulièrement des grades nouveaux, que, dans les directoires écossais, la manie des distinctions avait rehaussés du titre piquant de *régime rectifié*.

Par un acte solennel arrêté et signé, le 13 avril 1776,



les trois directoires firent leur réunion au G.-O. de France, sous la réserve du droit de constituer, mais avec l'obligation de soumettre au visa et à la confirmation par le G.-O. des constitutions qui émanaient de chacun d'eux.

Le 6 mars 1781, le directoire écossais de *Septimanie*, séant à Montpellier, demande et obtient du G.-O. la même faveur que les autres directoires.

Tel ne devait pas être le système du G.-O. ; il devait éclairer les maçons auxquels il était facile de démontrer, comme encore aujourd'hui, qu'au-delà de l'antique symbole hiéroglyphique de la maîtrise, il n'y a plus que superfluité, aberration et charlatanisme : « *Tout* »  
« *rite*, dit l'auteur du *Livre bleu*, *qui nécessite un* »  
« *4<sup>e</sup> grade pour parvenir à la perfection, n'appar-* »  
« *tient plus à la véritable Maçonnerie*, et c'est le cas »  
« du rite des *directoires écossais* inconnus en Écosse.

Ils ont eu pour grand-maître le duc de *Bouillon*, G.-M. du G.-O. de Bouillon.

#### GRAND-ORIENT DE BOUILLON.

Ce corps maçonnique, qui n'existait plus en 1774, a fondé plusieurs loges en France. Il avait son siège à Bouillon, ville des Pays-Bas, et pour grand-maître le duc de *Bouillon*, son fondateur, sous le titre de *Protecteur*. Il comptait parmi ses membres beaucoup de personnes de distinction : on y remarquait le prince de *Rohan*, le prince de *Guéméné*, le duc de *Montbazou* et autres que le duc de Bouillon y avait introduits.

On lisait autour du sceau de ce G.-O. : *Godfredus, Dei gratiâ, dux Bulloniensis, protector.*

Cette puissance éphémère délivrait ses constitutions et ses capitulaires au nom de la métropole d'Edimbourg (*Grande-Loge royale*), ce qui fait présumer que sa doctrine et ses grades avaient de l'analogie avec ceux du régime, dit *écossais*, d'alors.

MÈRE-LOGE ÉCOSSAISE DE MARSEILLE.

(1750.)

Nous donnons la nomenclature suivante, qui existe dans plusieurs collections, et, dans quelques-unes, sous le titre de :

*Rite écossais, dit philosophique, de la Mère-Loge écossaise.*

Nous ferons observer que le titre de *Mère-Loge* est, selon nous, très déplacé en maçonnerie, où toutes les loges sont *sœurs*. Nous approuvons le titre de *Grandes-Loges*, donné à des corps représentatifs, chargés d'administrer l'Ordre maçonnique, mais auxquels il est interdit de pratiquer les grades.

Ce rite comporte dix-huit degrés :

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 1. Apprenti,                   | 11. — de la Toison-d'Or,                  |
| 2. Compagnon,                  | 12. Apprenti philosophe,                  |
| 3. Maître,                     | 13. Chev. adepte de l'Aigle et du Soleil. |
| 4. Maître parfait,             | 14. Sublime philosophe,                   |
| 5. Grand-Écossais,             | 15. Chevalier du Phénix,                  |
| 6. Chevalier de l'Aigle noir,  | 16. Adepte de la Mère-Loge,               |
| 7. Commandeur de l'Aigle noir, | 17. Chevalier de l'Iris,                  |
| 8. Rose-Croix,                 | 18. Chevalier du Soleil.                  |
| 9. Vrai-Maçon,                 |   |
| 10. Chevalier des Argonautes,  |   |

Nous croyons devoir attribuer ce rite à l'établissement fondé à Marseille avant 1750.

Un maçon voyageur, dont le nom et les titres sont restés inconnus, institua, dit-on, à Marseille, en ce temps-là, une Mère-Loge, sous le titre de *Saint-Jean d'Ecosse*. On a des preuves qu'elle florissait en 1751. Dès 1762, sa dénomination fut *Mère-Loge écossaise de France*. Mais on ne doit pas la confondre avec la loge de *Saint-Alexandre d'Ecosse et du Contrat social réunis*, qui a pris, pendant l'existence même de la Mère-Loge écossaise de France, à Marseille, le titre pareil de *Mère-Loge écossaise de France*, et qui, dans sa nomenclature, composée de douze grades, en a emprunté huit à celle que nous venons de donner, sans que son complaisant historien, le frère *Thory*, ait pris la peine de justifier ces deux faits peu maçonniques.

La Mère-Loge écossaise de Marseille ou Mère-Loge écossaise de France constitua des loges dans le Levant, dans les colonies, dans la Provence, à Lyon et à Paris même. Son local à Marseille était un des plus beaux qui existassent en Europe.

Cette *Mère-Loge écossaise de France* qui, à l'instar de la *Grande-Loge royale d'Edimbourg*, ne relève que d'elle-même, s'étant elle-même constituée, c'est-à-dire ne l'ayant pas été primitivement, résista longtemps aux tentatives faites et réitérées pour sa réunion au G.-O., tenant à son indépendance et surtout à son titre qui, selon elle, l'autorisait à constituer des loges et chapitres.

En 1812, elle était présidée par le vénérable maître *Rigordy*, président du tribunal des douanes.

(1747.)

*Charles-Édouard Stuart, dit le Prétendant*, passant à Arras et voulant reconnaître la *bienfaisance* des maçons et leurs soins pour sa personne, leur délivre une bulle d'institution de *chapitre primordial*, sous le titre d'*Écosse jacobite*, et en donne l'administration à plusieurs notables de la ville, entre autres aux avocats *de Lagneau* et *de Robespierre* (le père du conventionnel). Voici la teneur de cette bulle :

« Nous *Charles-Edouard Stuart*, roi d'Angleterre, de France, d'Écosse et d'Irlande, et, en cette qualité, substitut G.-M. du chapitre de H., connu sous le titre de *chevalier de l'Aigle et du Pélican*, et, depuis nos malheurs et nos infortunes, sous celui de *Rose-Croix* ; voulant témoigner aux maçons artésiens combien nous sommes reconnaissant envers eux des preuves de bienfaisance qu'ils nous ont prodiguées, avec les officiers de la garnison de la ville d'Arras, et de leur attachement à notre personne, pendant le séjour de six mois que nous avons fait en cette ville,

« Nous avons, en leur faveur, créé et érigé, créons et érigeons, par la présente bulle, en ladite ville d'Arras, un *S. chapitre primordial de Rose-Croix*, sous le titre distinctif d'*Écosse jacobite*, qui sera régi et gouverné par les chevaliers *Lagneau* et *de Robespierre*, tous deux avocats ; *Hazard* et ses deux fils, tous trois médecins ; *J.-B. Lucet*, notre tapissier, et *Jérôme Vellier*, notre horloger, auxquels nous permettons et donnons pouvoir de faire, tant par eux que par leurs suc-

cesseurs, non-seulement des *chevaliers Rose-Croix*, mais même de pouvoir créer un chapitre dans toutes les villes où ils croiront devoir le faire, lorsqu'ils en seront requis, sans cependant par eux, ni par leurs successeurs, pouvoir créer deux chapitres dans une même ville, quelque peuplée qu'elle puisse être.

« Et pour que foi soit ajoutée à notre présente bulle, nous l'avons signée de notre main et à icelle fait apposer le sceau secret de nos commandements, et fait contresigner par le secrétaire de notre cabinet, le jeudi 15<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois, l'an de l'incarnation 1747.

« *Signé* : Charles-Édouard STUART.

« De par le roi, *signé* : lord de Berkley, *secrétaire*. »

Ce chapitre en érigea quelques-uns, mais en petit nombre. En 1780, il institua, à Paris, un chapitre de Rose-Croix, sous le titre de *chapitre d'Arras, de la vallée de Paris*. Ce chapitre s'est réuni au G.-O. le 27 décembre 1801. Il avait été déclaré premier suffragant du *chapitre d'Écosse jacobite*, avec le droit de constituer.

RITE DE LA VIEILLE-BRU, OU DES ÉCOSSAIS FIDÈLES.

(1748.)

En 1748, une année après la création du chapitre *jacobite d'Arras*, par Charles-Édouard *Stuart*, le rite de la *Vieille-Bru* ou des *Écossais fidèles* fut établi à Toulouse, en témoignage de reconnaissance envers les maçons de cet Orient, qui, *dit la Chronique*, avaient favorablement accueilli sir Samuel *Lockard*, aide-de-camp du Prétendant (1), pendant son passage en cette ville.

(1) Les favoris qui accompagnaient ce prince venaient, en France, à

Ce rite, composé de neuf degrés, était divisé en trois chapitres, qui prenaient le nom de *consistoire*.

Le premier chapitre comprend

{	Apprenti,
	Compagnon,
	Maître,
	Maître secret.

Le deuxième comprend quatre degrés, désignés sous le titre d'*E-lus*. Son système est templier.

Le troisième chapitre était formé des initiés aux secrets de la *Maçonnerie scientifique*. Ce régime était administré par un *conseil*, dont les membres avaient nom *Ménatzchims*, ou chefs suprêmes du rite.

Le G.-O. ne lui reconnaissant pas un but moral ou scientifique assez précis, refusa, en 1804, d'admettre ce rite, que le titre ne favorisait pas. On a aussi prétendu que la chartre du roi d'Angleterre était loin d'offrir les caractères de l'authenticité. Il continua, dit-on, à être pratiqué dans le midi de la France jusqu'en 1812, qui fut, sans doute, son année fatale, car le 8 février le directoire des rites rejeta de nouveau la demande en reconnaissance de ce régime formée par la loge *Napoléomagne*, à Toulouse, et ce refus est basé sur les mêmes motifs.

SOUVERAIN-CONSEIL, SUBLIME MÈRE-LOGE DES EXCELLENTS  
DU GRAND-GLOBE FRANÇAIS.

(1752.)

Une puissance des hauts grades se forma vers l'année 1752, sous le titre fastueux de *Souverain-Conseil, sublime Mère-Loge écossaise du Grand-Globe fran-*

des spéculateurs, des chartres de mères-loges, des bulles de chapitres, etc. Ces titres étaient leurs propriétés ; ils ne manquaient pas de les exploiter pour vivre. — Nouvelle anarchie due aux hauts grades.

çais ; ensuite, elle s'est appelée *Souverain-Conseil, sublime Mère-Loge des Excellents du Grand-Globe français* (1). Il nous manque la nomenclature de ses grades.

Ce corps a publié plusieurs décrets fulminants contre des grades nouveaux introduits furtivement dans l'échelle maçonnique dite *écossaise*.

Le Souverain-Conseil s'exprime ainsi dans un décret du 9 mars 1780, dont le texte est curieux à conserver :

« Ayant pris en considération la dénonciation faite de  
« plusieurs grades dangereux, factices et illusoires,  
« qui se sont introduits dans la Maçonnerie, soit par  
« l'ambition, l'ignorance ou la cupidité, et ayant re-  
« connu que *le Petit-Élu, l'Élu des Neuf ou de Péri-  
« gnan, l'Élu des Quinze, le Maître illustre, le  
« Chevalier de l'Ancre ou de l'Espérance*, ne sont  
« que les échelons d'une morale répréhensible qui  
« conduit au grade affreux de *Grand-Inspecteur gé-  
« néral, ou Chevalier Kadosh, ou Chevalier élu, ou  
« Chevalier de l'Aigle noir*, surmonté de *comman-  
« deries* illusoires et parasites, tant dans celui de  
« *souverain commandeur du Temple* que dans celui  
« *d'écossais de Saint-André d'Écosse*, imaginé et  
« apporté à Paris par le feu baron *de Tschoudy*, qui  
« se reproduit aujourd'hui dans les *directoires écos-  
« sais* de Dresde, adoptés à Lyon, Strasbourg et Bor-

(1) Ces trois dernières expressions figurent dans la déclaration du duc de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> mai 1772 (V. G.-L. de France) et portent à croire que cet illustre frère a fait ou faisait, à cette époque, partie de ce Souverain-Conseil.

Plus tard, le *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident*, croyant arrêter sa décadence, prit, le 22 janvier 1780, et sans façon, le même titre de *sublime Mère-Loge écossaise du Grand-Globe français, souveraine G.-L. de France* (V. sa notice).

« deaux, n'est qu'une modification du *grand-inspecteur*  
« *chevalier kadosch*, etc., le but et les récompenses  
« étant les mêmes, au cordon et à la vengeance près,  
« que celui-ci blâme avec justice; que le grade *écossais de Saint-André d'Écosse*, non moins dangereux par ses émigrations projetées, par ses sophismes  
« présentés avec art, tendrait à la subversion de la  
« vraie Maçonnerie; que le soi-disant grade de *Rose-Croix* et adhérents présente des absurdités qui  
« pourraient être autrement qualifiées; que celui de  
« *chevalier d'Orient*, surmonté des *commandeurs*  
« *d'Orient*, production niaise et bâtarde, ne présente  
« qu'un faux développement de la lettre maçonnique,  
« sans pouvoir s'adapter à son esprit, etc., etc.,  
« ARRÊTE que lesdits grades seront supprimés et pro-  
« scrits de toutes les loges, où la vraie lumière est en  
« recommandation, etc. »

« Par un autre décret du 27 novembre, même année, ce Souverain-Conseil supprime les titres d'*écossais*, d'*anglais*, d'*irlandais*, d'*écossais saxons*, d'*africains de Berlin*, de *maçons réformés de Brunswick*, etc., et rétablit l'ancien titre d'*excellent*, parce que, dit le décret : *En conservant plus longtemps une dénomination étrangère, source d'une infinité d'abus préjudiciables au bon ordre, à la paix, à l'union, qui doivent régner dans toutes les loges de France, ce serait s'exposer aux justes reproches des sages et des légitimes maçons.* » (Extrait d'un imprimé en placard, format atlantique, signé : Labady, par mandement du *Souverain-Conseil, sublime Mère-Loge*, etc.)



Ce Souverain-Conseil a prétendu avoir les droits de la G.-L. de France, dans laquelle il s'est peut-être confondu ou qu'il aura reçue dans son sein, en perdant son titre. En effet, on lit, dans l'avertissement qui précède le grade de *grand-inspecteur, grand-élu ou chevalier kadosch*, imprimé à Paris en 1781, on lit, disons-nous, cette note, p. 18 : *En 1766, le Souverain-Conseil, sublime Mère-Loge des Excellents, fit imprimer le discours de son orateur, afin que tous les maîtres de loges, à qui il fut adressé, pussent voter au jour indiqué sur l'union proposée, avec pleine et entière connaissance de cause.* En 1772, l'union du Souverain-Conseil et de la G.-L. fut arrêtée en assemblée. — Cette G.-L. était, sans aucun doute, la fraction dissidente et remuante, qui alors accueillit la proposition faite le 2 octobre 1766, par le frère *Gouillard* (1) à la G.-L. qui le rejeta ; car une note du même avertissement, p. 9, dit à ce sujet : « *Beaucoup de*  
« *maçons ignorent qu'en octobre 1766, le Souverain-*  
« *Conseil, sublime Mère-Loge, dite des Excellents,*  
« *proposa de s'unir avec la très respectable G.-L. ;*  
« *que la suspension de ses travaux empêcha l'exécu-*  
« *tion de cette proposition qui fut définitivement*  
« *arrêtée en 1772 (avec les F. bannis) ; raison pour*  
« *laquelle l'acceptation par écrit de S. A. Sérén.*  
« *à la suprême Grande-Maîtrise du 5 avril 1772,*  
« *fut conçue au nom du Souverain-Conseil, sublime*

(1) En 1773, parut *l'Art des Gargouillardes*, in-12, 26 pages ; cet écrit était dirigé contre la G.-L. de France et particulièrement contre le frère *Gouillard*, professeur en droit, son grand orateur. — Ce frère *Gouillard* était auteur des *Lettres critiques sur la Franc-maçonnerie d'Angleterre*, in-8<sup>o</sup> de 60 pages

- *Mère-Loge, dite des Excellents du Grand-Globe*
- *français, et de la très respectable G.-L. de France.*
- Ainsi se trouve expliqué ce point historique.

RITE DU CHAPITRE DE CLERMONT.

(1754.)

En 1754, l'état fâcheux où se trouvait l'institution par l'admission aux différents grades d'une foule d'individus sans mérite, détermina le chevalier *de Bonneville*, aidé de maçons d'élite, à fonder, au nom du grand-maître et sous ses auspices, un chapitre de *hauts grades*, sous le titre de *Chapitre de Clermont*.

Il l'installa, le 24 novembre, dans un très beau local construit exprès à *la Nouvelle-France*, près Paris.

Fatigués des dissensions qui déshonoraient les loges parisiennes, par suite de l'inamovibilité de leurs chefs, les maçons les plus distingués de la cour et de la ville se rendirent bientôt à cette réunion particulière qui devint nombreuse, mais dont l'existence fut à peine de quatre années.

Le système templier, créé à Lyon en 1743, d'après la réforme de Ramsay, devient le régime du nouveau chapitre qui, dans le principe, ne comptait que ces trois grades :

1. Chevalier de l'Aigle ou Maître élu,
2. Chevalier illustre ou Templier,
3. Sublime chevalier illustre.

Mais ces grades devinrent bientôt plus nombreux.

Le baron *de Hund* prit, dans ce chapitre, les hauts grades et, avec eux, l'idée du régime de la *stricte observance*, qu'il établit en Allemagne, sa patrie, peu de

temps après ; mais sa production, née de l'erreur, ne put pas s'y maintenir. Nous en parlerons bientôt.

Le chevalier de Bonneville avait cru diminuer le mal en fondant ce chapitre, il ne fit que l'augmenter ; car de ses débris il se forma, en 1758, un nouveau chapitre qui s'intitula *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident*, qui joua un plus long rôle dans l'Ordre maçonnique, et qui, par cette raison, a le triste avantage d'être le point de départ des établissements *supermaçonniques*.

## CHAPITRE XI.

### **Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident.**

En 1758, il se forma, à Paris, un chapitre de hauts grades, appelé *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident*. Ses membres s'intitulaient *souverains princes maçons, substituts généraux de l'Art-Royal, grands-surveillants et officiers de la grande et souveraine loge de Saint-Jean de Jérusalem*. Ils constituaient des loges, des chapitres et des collèges (1). Leurs degrés d'instruction se composaient de vingt-cinq grades, sous le titre d'*Hérédom*, divisés en sept classes, dont la doctrine avait pour base le *système templier*. Ce conseil se divisait en collèges, dans lesquels ces classes étaient conférées. Voici la liste des grades, avec les distances d'obtention.

(1) Il y en avait un à Paris, sous le nom de *Collège de Valois*, dont parle l'auteur de la brochure: *l'Ecossois de Saint-André d'Écosse* (Paris, 1772, in-12, page 44).

NOMENCLATURE DU RITE DIT D'HÉRÉDOM OU DE PERFECTION.

Classes.		Distances.
1 <sup>re</sup>	1. Apprenti . . . . .	mois 3
	2. Compagnon . . . . .	5
	3. Maître . . . . .	7
		} 15 mois
2 <sup>e</sup>	4. Maître secret. . . . .	3
	5. Maître parfait. . . . .	3
	6. Secrétaire intime . . . . .	3
	7. Intendant des bâtiments. . . . .	5
	8. Prévôt et juge. . . . .	7
		} 21
3 <sup>e</sup>	9. Maître élu des Neuf. . . . .	3
	10. Maître élu des Quinze. . . . .	3
	11. Élu illustre, chef des douze tribus. . . . .	1
		} 7
4 <sup>e</sup>	12. Grand-Maître architecte. . . . .	1
	13. Chevalier Royale-Arche. . . . .	3
	14. Grand-élu, ancien maître parfait. . . . .	1
	15. Chevalier de l'Épée ou d'Orient. . . . .	1
		} 5
5 <sup>e</sup>	16. Prince de Jérusalem. . . . .	1
	17. Chevalier d'Orient et d'Occident. . . . .	3
	18. Chevalier Rose-Croix. . . . .	1
	19. Grand-pontife ou maître <i>ad vitam</i> . . . . .	3
	20. Grand-patriarche noachite. . . . .	3
		} 9
6 <sup>e</sup>	21. G.-M. de la clef de la Maçonnerie. . . . .	3
	22. Prince du Liban, Ch. Royale-Arche. . . . .	3
	23. Chevalier du Soleil, prince adepte, chef du Grand-Consistoire. . . . .	5
		} 9
7 <sup>e</sup>	24. Illustre ch., grand-commandeur de l'Aigle blanc et noir, G.-élu K.-H. . . . .	5
	25. Très ill. souv. prince de la Maçonnerie, grand-chev., sublime commandeur de Royal-Secret. . . . .	5
		} 15
		} 81

Le nombre mystérieux de mois dans lequel il fallait être initié pour arriver successivement au dernier grade formait le nombre 81 : 8 et 1 font 9, comme 8 et 1 font 81, comme 9 fois 9 font 81, tous nombres parfaits.

Un maçon qui avait rempli son temps, cueillait enfin, disait-on, *la Rose-Mystique* (le secret templier.)

En 1759, ce conseil a constitué, à Bordeaux, un *conseil des princes de Royal-Secret*, qui constitua aussi plusieurs ateliers et délivra des chartres. Ainsi, les provinces, où le tourbillon des folies devrait être moins dangereux pour les bons esprits, ne reculaient pas devant les innovations dangereuses : on a déjà vu que Lyon, Arras, Marseille, Toulouse, Bordeaux, avaient pris l'initiative sur Paris.

Le 27 août 1761, le Conseil des Empereurs délivre une patente de grand-inspecteur député au juif *Stephen MORIN*, que des affaires de commerce appelaient à Saint-Domingue. Le but du conseil était de propager au-delà des mers sa maçonnerie dite d'*Hérédom* ou de *perfection*. Il ne se doutait guère que d'audacieux jongleurs, s'emparant de ce rite pour l'exploiter à leur profit, le modifieraient à Charlestown (*États-Unis*) et l'introduiraient, 43 ans après, à Paris, lieu de sa création, en le surchargeant de huit degrés qu'ils attribueraient au grand *Frédéric* qui avait en horreur les hauts grades.

Cet acte, singulièrement remarquable pour l'époque, fit dire qu'en fait de *vanité, chrétiens et Israélites* s'entendaient admirablement. Nous le reproduisons ici, parce que étant la cause principale du mal fait à la Maçonnerie, il est nécessaire qu'il soit sous les yeux du lecteur (1).

(1) Pouvoirs donnés à Stephen Morin, le 27 août 1761.

« A la gloire du G. A. de l'univers et sous le plaisir de S. A. S. le T. M. F. Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, G.-M. et protecteur de toutes les loges.

Ce conseil continue de constituer, à Paris et dans la France, des ateliers, concurremment avec la G.-L. de France et la G.-L. *Lacorne*, qui le soutient. Que pensent de cette anarchie ceux qui s'opposent à l'unité de pouvoir ?

« A l'Orient d'un lieu très éclairé où règnent la paix, le silence, la concorde, *anno lucis* 5761, et, selon le style commun, 27 août 1761.

« *Lux ex tenebris. Unitas, concordia fratrum.*

« NOUS, soussignés, substitués généraux de l'Art-Royal, grands-surveillants et officiers de la grande et souveraine loge de Saint-Jean de Jérusalem, établie à l'Orient de Paris ; et nous S. G.-M. du Grand-Conseil des loges de France, sous la protection de la grande souveraine Loge (a), sous les nombres sacrés et mystérieux, DÉCLARONS, CERTIFIONS ET ORDONNONS à tous les chers frères chevaliers et princes répandus sur les deux hémisphères, que, nous étant assemblés, par ordre du substitut général, président du Grand-Conseil, une requête à nous communiquée par le R. F. *Lacorne*, substitut de notre T. M. G.-M., chevalier et prince maçon, fût lue en séance.

« Que notre cher frère *Stephen MORIN*, grand-élu parfait et ancien M. sublime, P. maçon, chevalier et prince sublime de tous les ordres de la Maçonnerie de perfection, membre de la loge royale [de la *Trinité*, etc., étant sur son départ pour l'Amérique, et désirant pouvoir travailler régulièrement pour l'avantage et l'agrandissement de l'Art-Royal dans toute sa perfection, qu'il plaise aux S. Grand-Conseil et G.-L. de lui accorder des lettres-patentes pour constitutions. Sur le rapport qui nous a été fait et connaissant les qualités éminentes du frère *Stephen Morin*, lui avons, sans hésiter, accordé cette petite satisfaction, pour les services qu'il a toujours rendus à l'Ordre, et dont son zèle nous garantit la continuation.

« A ces causes et par d'autres bonnes raisons, en approuvant et confirmant le T. C. F. *Morin* en ses desseins, et voulant lui donner des témoignages de notre reconnaissance, l'avons, d'un consentement général, constitué et institué, et, par ces présentes, constituons et instituons, et donnons plein et entier pouvoir audit frère *Stephen Morin*, dont la signature est en marge des présentes, de former et établir une LOGE pour recevoir et multiplier l'Ordre royal des maçons libres dans tous les grades parfaits

(a) Fondée par *Lacorne* et ses adhérents.

En 1762, le 21 septembre, des commissaires du Conseil des Empereurs et du Conseil des Princes de Royal-Secret, à Bordeaux, y arrêtent, *dit-on*, les règlements de leur maçonnerie d'*Hérédome* ou de *perfection* en trente-cinq articles et déterminent, dans les hauts

et sublimes ; de prendre soin que les statuts et règlements de la grande et souveraine Loge, généraux ou particuliers, soient tenus et observés, et de n'y jamais admettre que des vrais et légitimes frères de la Maçonnerie sublime.

« De régler et gouverner tous les membres qui composeront sa dite loge, qu'il peut établir dans les quatre parties du monde où il arrivera et pourra demeurer, sous le titre de *loge de Saint-Jean*, et surnommée *la Parfaite Harmonie* ; lui donnons pouvoir de choisir tels officiers pour l'aider à gouverner sa loge comme il le jugera bon, auxquels nous commandons et enjoignons de lui obéir et de le respecter ; ordonnons et commandons à tous maîtres de loges régulières de quelque dignité qu'ils puissent être, répandus sur la surface de la terre et des mers, les prions et enjoignons, au nom de l'Ordre royal et en présence de notre très illustre G.-M., de reconnaître ainsi, et comme nous le reconnaissons, notre T. C. F. *Stephen MORIN* comme respectable M. de la loge de *la Parfaite-Harmonie*, et nous le députons, en qualité de notre GRAND-INSPECTEUR dans toutes les parties du Nouveau-Monde, pour réformer l'observance de nos lois en général, etc. ; et, par ces présentes, constituons notre T. C. F. *Stephen MORIN* notre G.-M. INSPECTEUR, l'autorisant et lui donnant pouvoir d'établir, dans toutes les parties du monde, la parfaite et sublime Maçonnerie, etc., etc.

« Prions, en conséquence, les frères en général de donner, audit *Stephen Morin*, l'assistance et les secours qui seront en leur pouvoir, le requérant, d'en faire autant avec tous les frères qui seront membres de sa loge, ou qu'il a admis et constitués, admettra ou constituera, par la suite, au sublime grade de la perfection que nous lui donnons, avec plein et entier pouvoir de créer des inspecteurs en tous lieux où LES SUBLIMES GRADES NE SERONT PAS ÉTABLIS, connaissant parfaitement ses grandes connaissances et capacité.

« En témoignage de quoi, nous lui avons délivré ces présentes, signées par le substitut général de l'Ordre, grand-commandeur de l'Aigle blanc et noir, *souverain sublime prince de Royal-Secret*, et chef de l'éminent grade de l'Art-Royal, et par nous grands-inspecteurs, sublimes officiers du Grand-



grades, la doctrine du Conseil des Empereurs. Comment ce corps n'avait-il pas alors ses statuts?

Cette date, attribuée aux règlements du rite de perfection, appelés les *grandes constitutions de 1762*, n'est confirmée par aucun document. Il n'est resté à Bordeaux aucune trace, aucun souvenir du *Consistoire* prétendu qui les aurait arrêtés. On sait que la fraude préside volontiers à la naissance de ces fausses maçonneries ; et, malgré cela, ces constitutions, plus qu'équivoques, servent encore de règle aux loges du rite dit *ancien et accepté*. Il y a plus, le Suprême-Conseil du 33<sup>e</sup> degré les invoque dans ses décrets, les considérant comme la chartre primitive de l'organisation du *rite ancien*, sur lequel il s'est attribué une puissance dogmatique.

1762. Cette année, des frères mécontents (comme il y en aura toujours) se séparent de ce conseil, et, pour

Conseil et de la G.-L. établie en cette capitale, et les avons scellées du grand sceau de notre illustre G.-M. S. A. S., et de celui de notre G.-L. et S. G.-C. Au G.-O. de Paris, l'an de la lumière 5761, ou, selon l'ère vulgaire, 27 août 1761.

« Signés : CHAILLOU DE JOINVILLE, substitut général de l'Ordre, V.-M. de la première loge en France appelée *Saint-Thomas*, chef des grades éminents, commandeur et sublime prince de Royal-Secret. — Prince de ROHAN, M. de la G.-L. *l'Intelligence*, S. prince de la Maçonnerie. — LACORNE, substitut du G.-M. R. D. M. de la *Trinité*, G. E., parfait chevalier et pr. maçon. — SVALETTE DE BUCKOLY, G. garde-des-sceaux, G. E. et pr. maçon. — TAUPIN, etc., prince maçon. — BREST DE LA CHAUSSÉE, etc., G.-E. P. M. C., pr. maçon. — Comte DE CHOI-SEUL, etc., pr. maçon. — BOUCHER DE LENONCOURT, etc., P. M. — Par ordre de la G.-L. DAUBANTIN, G. E. P. M. et C. P. M. et R. V. M. de la L. *Saint-Alphonse*, grand-secrétaire de la G.-L. et du sublime conseil des Parfaits-Maçons en France, etc. »

rivaliser avec lui , ils instituent , de leur autorité , ainsi qu'il est d'usage , à ce qu'il paraît , dans l'écosisme , un *nouveau conseil* appelé DES CHEVALIERS D'ORIENT.

1780. Vers cette époque , le Conseil des Empereurs et sa fraction des *Chevaliers d'Orient* sont réduits , pour se fortifier réciproquement , à se recruter de gens de bas étage , dont , avec de l'argent , ils faisaient des *princes-maçons*.

La réunion d'un nombre déterminé de *princes de Royal-Secret* (25<sup>e</sup> et dernier degré , correspondant au 32<sup>e</sup> du rite dit *ancien et accepté*) formait le CONSEIL SUPRÊME DES PRINCES-MAÇONS , et les dignitaires de ce conseil prenaient le titre de GRANDS-INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Le 22 janvier , le Conseil des Empereurs fait connaître , par une circulaire , qu'il prend , (toujours de son autorité) , le titre de SUBLIME MÈRE-LOGE ÉCOSSAISE DU GRAND-GLOBE FRANÇAIS , SOUVERAINE GRANDE-LOGE DE FRANCE. Il n'ignorait cependant pas que ce titre appartenait déjà à une puissance maçonnique , dont nous avons parlé.

Dans cette circulaire , le conseil propose aux maçons , par souscription , un ouvrage intitulé : *Précis historique de la Franche-Maçonnerie française*. Si le manuscrit a existé , l'ouvrage n'a jamais paru.

1781. Enfin , ce conseil , qui a voulu rivaliser avec la G.-L. de France , le G.-O. lui-même et toutes les *sublimes puissances des hauts grades* , est néanmoins tombé dans une déconsidération complète. Ce corps , d'abord recommandable , est graduellement descendu assez bas pour oser proposer , par souscription , dans

une circulaire, les grades maçonniques de ses archives, à raison de *six francs* par livraison. Ainsi, pour ranimer l'intérêt, ce sublime conseil publie les grades de ses archives contre la volonté des donateurs : vains efforts, inutile et coupable imprudence, l'opinion publique, c'est-à-dire l'opinion de tous les franc-maçons, hommes de sens, l'abandonne, et ces superbes maçons disparaissent pour toujours de la scène maçonnique. De leurs débris et de ceux des *Chevaliers d'Orient* surgira un autre chapitre des hauts grades, qui, aussi de son autorité, se constituera GRAND-CHAPITRE GÉNÉRAL DE FRANCE.

Ainsi s'éteignit ce rite d'*Hérédome*, inconnu en Écosse et qui cessa d'être pratiqué en France par suite de la puissance qui, de son autorité, s'en était donné la direction.

Mais en 1803, il y fut rapporté par un certain frère *Haquet*, ancien notaire à Saint-Domingue, qui le pratiqua, de son autorité, à la loge *des Sept-Écossais*, à Paris, et osa le porter au G.-O. ; il connaissait le terrain et savait que, tout occupés du présent, les membres de ce corps devaient avoir oublié le passé. Le G.-O., qui était possesseur légal de ce rite par l'entremise du Grand-Chapter général et de la G.-L. de France, dont il est le successeur incontestable, crut devoir accepter ce cadeau, qui n'en était pas un, et, pour récompenser le frère *Haquet*, il le nomma *président du Grand-Consistoire des Rites*.

SOUVERAIN-CONSEIL DES CHEVALIERS D'ORIENT.

1762. Des frères mécontents se séparent du Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, et rejettent sa

doctrine. Dans le but de rivaliser avec lui, ils établissent, à Paris, un nouveau conseil des *hauts grades*. Il est fondé, le 22 juillet, par *Pirlet*, tailleur d'habits, sous le titre de SOUVERAIN-CONSEIL DES CHEVALIERS D'ORIENT. Le rituel fut rédigé par le baron *de Tschoudy*, auteur de *l'Étoile flamboyante*; on le vit, avec étonnement, figurer parmi les membres de cette coterie, qui délivre, de sa propre autorité, des constitutions et des chartres; mais elle propage une doctrine plus saine que celle du Conseil des Empereurs; car elle fait remonter l'initiation maçonnique aux Egyptiens. Son rite n'était composé que de quinze grades, puisqu'il s'arrêtait au *chevalier d'Orient* (ou de *l'Épée*). (V. la nomenclature du Conseil des Empereurs.)

En 1766, ce conseil publie une adresse aux *francmaçons français*, dans laquelle il invite les loges et les chapitres à méconnaître la filiation qu'on prétendait exister entre les francmaçons et les *templiers*, et proscrire tout grade qui aurait un rapport direct ou indirect avec ce système, qui était celui du *Conseil des Empereurs* ou du rit d'*Hérédom*, aujourd'hui rite *écossais ancien et accepté*.

L'auteur d'un *avertissement* qui précède le grade de G.-J.-G.-E., *chevalier KADOSH*, ayant à parler de ces maçons, s'exprime ainsi, page 11 : « ... Un souverain conseil des *Chevaliers d'Orient*, dont les marches « ténébreuses et serpentantes n'ont été connues que « longtemps après leurs explosions frauduleuses. Con- « venons cependant, à leur décharge, qu'ils sont les « premiers qui ont lancé la foudre sur ce grade de « G.-J. G.-E. (*grand-inspecteur grand-élu*), en 1766 ;

« mais leur existence insidieuse , leurs attentats contre  
« la *G.-L. de France* , qu'ils sont parvenus à détruire  
« en partie , ne leur laissaient pas assez de considéra-  
« tion pour entraîner le respect à leurs décisions. Il y  
« a plus : on leur a porté des plaintes , des dénoncia-  
« tions de réceptions de ce grade , depuis la proscrip-  
« tion par eux prononcée , et l'on ne voit aucune trace  
« qu'ils se soient mis en devoir de sévir contre les ré-  
« fractaires à leurs décrets » (*brochure in-12 de*  
84 pages ; Paris, 1781).

1769, 28 mai. Mort du baron de *Tschoudy*, âgé de 40 ans. Il légua aux archives du conseil plusieurs manuscrits et entre autres l'ouvrage intitulé *l'Écossais de Saint-André*, à la condition de ne les point faire imprimer ; mais le conseil n'en tint aucun compte, il les publia, il les vendit et se déconsidéra.

1780. Le Conseil des Chevaliers d'Orient et celui *des Empereurs* sont, depuis quelques années, réduits, pour se maintenir réciproquement, à se recruter de gens de bas étage et à tous prix.

1781. Ces deux corps, frappés de déconsidération , tombent tout-à-fait en décadence et disparaissent de la scène maçonnique, pour rentrer dans le néant d'où ils étaient sortis. (V. Conseil des Empereurs.)

De leurs débris va surgir un autre chapitre des *hauts grades*, se constituant, de son autorité privée, GRAND-CHAPITRE GÉNÉRAL DE FRANCE.

GRAND-CHAPITRE GÉNÉRAL DE FRANCE.

(1782.)

Ce chapitre des *hauts grades* ou GRAND-CHAPITRE GÉNÉRAL DE FRANCE, composé des débris de l'ancien

Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes-maçons, et du Conseil des Chevaliers d'Orient, auxquels s'étaient joints des frères dits *hauts gradés*, se forma et se constitua, à Paris, en 1782, de sa propre autorité (comme tous les corps maçonniques appelés *écossais*), dans le but d'en constituer d'autres en France.

En 1785, il était, d'après des conférences sérieuses qui avaient eu lieu, sur le point d'opérer sa réunion au G.-O. Mais, dans une de ses assemblées, le docteur *Gerbier* se présente et soutient au Grand-Chapter général que sa qualification était usurpée (*il disait vrai*), et qu'elle appartenait, par droit d'ancienneté, au chapitre qu'il présidait (*il mentait*).

Pour jouer ce rôle, Gerbier s'était entendu avec un marchand de décors maçonniques, demeurant place Dauphine, pour fabriquer, en latin, la patente de son chapitre; en voici la traduction :

« De l'Orient du monde et de la Grande-Loge d'Édimbourg, où règnent la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*, dans la paix, l'unanimité et l'égalité, le 21<sup>e</sup> jour du 1<sup>er</sup> mois d'Hiram 5721 et d'après l'héroglyphe posthume du Sauveur, 1688.

« Salut, salut, salut.

« Nous, soussignés, disciples du Sauveur, à tous ceux qui ont ou qui pourront y avoir intérêt, *savoir faisons* : « Que nous avons créé, en faveur des Français, un *grand-chapitre de la Rose-Croix*, dont le siège suprême, au nom et sous la pleine puissance et autorité de notre frère *duc d'Antin*, pair de France, d'une réputation digne de ce rang, ou de quelqu'un des frères chevaliers, accomplis en tout point, qui devra être muni par le Chapitre ou par la Loge dudit de lettres authentiques, résidera à perpétuité à Paris, pour y jouir du privilège de propagation et constitution dans l'intérieur de la France seulement. A ces conditions, nous consentons, par ces présentes, munies de notre sceau et de notre

signature, que ledit chapitre suive librement son génie naturel; en conséquence, qu'il soit béni, honoré et que foi lui soit ajoutée.

« DONNÉ à l'Orient de l'Univers, la 23<sup>e</sup> année de *notre règne*.  
*Signé* : « Bardoux, Barlay, Ardidenowitz, Rittary, Chulquet, Keys-  
sovet, Fortoret, Bainet, Huiwin, Dreyts, major Bakrmann,  
signor Cuttin, Hindrelaet, H.-S Bonut, Burnet, *secrétaire*.

Le parchemin porte les taches du vin répandu, par maladresse, en apposant ces fausses signatures dans le cabaret, près du grand Châtelet, où avaient dîné les deux faussaires.

Pour donner de l'authenticité à une pièce dont on devait entendre parler pour la première fois, il fallait prouver que le *Grand-Chapter de la Rose-Croix* avait opéré et constitué; en conséquence, Gerbier exhibe le *bref de Rose-Croix*, dont voici la teneur;

« Au nom du G. Arch. de l'univ., suprême rémunérateur de la vertu, source pure de toutes perfections, vérité et justice, et sous les auspices du G.-M., le frère *duc d'Antin*;

« A tous les maçons-libres répandus sur la surface de la terre et sur la plaine liquide des mers, *salut*, et *savoir faisons*, que Nous, G.-M. et officiers de la *loge de Saint-Jean*, fondée et établie à l'Orient de Paris, sous le titre auguste de *la Parfaite-Union*, avons initié dans nos travaux et mystères de l'Art-Royal et reçu au grade de *docteur et prince de Rose-Croix*, le 21 avril 1721, notre très cher frère de QUADT, lieutenant-général des armées du roi, et, après avoir reconnu en lui les qualités requises, l'avons, aujourd'hui, élu troisième vénérable de la respectable loge, en foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent certificat, au bas duquel il a signé *ne varietur*, que nous avons fait contresigner de notre secrétaire, pour l'autoriser à jouir évidemment partout, et à perpétuité, de tous les honneurs qui lui sont dus en sadite qualité, dans tous les chapitres et dans toutes les loges *régulières*, et reconnues pour telles; offrant le réciproque à tous nos frères répandus sur la surface de la terre et sur la plaine liquide des mers : car tel est *notre pouvoir*.

« DONNÉ de Nous, maître et officiers de la loge *Saint-Jean*,

fondée et établie à l'Orient de Paris, sous le titre auguste de *la Parfaite-Union*.

« A l'Orient de Paris, sous le sceau mystérieux de nos armes, l'an de la lumière 5721, le 23<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois, et, selon le style ordinaire, le 23 juin 1721.

*Signés* : Caruccinoli, *vén.*; le chev. de Beaupré, 1<sup>er</sup> *surv.*; Haudet, 2<sup>e</sup> *surv.*; le marq. de l'Aigle, *ex-vén.*; le marq. de Crécy, de Saint-Lazart, Bognet, P. le Lorrain, Le Rat, *orat.*; baron de Suiset.—Scellé et délivré ledit jour 23 juin 1721, *signé* : Martois.

« Par mandement de la loge de *la Parfaite-Union*, *signé* : Muisieux, *secrét. gén.* »

L'audace effrontée qui enfanta ces productions ne peut être dépassée que par l'ignorance profonde de leurs auteurs et l'étrange aveuglement de ceux qu'elles étaient destinées à tromper.

D'abord le style de ces pièces n'a jamais appartenu à aucune chancellerie, dite *maçonnique*, d'aucun pays.

Puis la date de 1721, qui serait antérieure de quatre années à l'introduction de la Francmaçonnerie à Paris, et, par conséquent, de dix-sept années à la nomination du duc d'*Antin* comme G.-M., aurait dû nécessairement éclairer tout maçon un peu instruit.

Ensuite, la mise en avant d'une loge imaginaire, *la Parfaite-Union*, qui aurait également existé quatre années avant la Maçonnerie parisienne, sans que celle-ci s'en doutât.

Enfin, depuis 1695 jusqu'en 1736, époque de la transformation des corporations ouvrières d'Écosse en *loges francmaçonniques*, il y avait eu, dans ce royaume, suspension complète de réunions et absence totale de corps maçonniques constituants.

Malgré toutes ces preuves accablantes qui constatent



deux faux matériels évidents , ces pièces , dont la première présente quinze fausses signatures et la deuxième douze , imposèrent à plusieurs membres influents , qui crurent ou feignirent de croire *Gerbier* sur parole et déterminèrent le concordat du 24 mars 1785 , qui unit le faux *chapitre de Rose-Croix* au *Grand-Chapitre général de France* , pour ne former avec lui qu'un même corps.

Ce Grand-Chapitre opéra ensuite sa réunion au G.-O. le 17 février 1786 , et , s'appuyant sur la patente de 1721 , qu'il ne possédait que depuis dix mois , il fit stipuler , dans le concordat , le dépôt de ce titre dans les archives du G.-O. Ce corps , qui avait , sans doute , quelque intérêt à fermer les yeux sur ces manœuvres , qu'il était censé ignorer , lui conféra la qualification de CHAPITRE MÉTROPOLITAIN , lequel , enhardi dans une voie qui s'élargissait pour lui , osa faire remonter ses travaux à l'impossible , 21 mars 1721.

On pense bien que la loge l'*Ardente-Amitié* , de Rouen , sur laquelle a été souché le *Chapitre d'Hérédome* , et que le *Chapitre du Choix* , à Paris , deux fruits de l'arbre du mont Hérédome , cultivé par la G.-L. royale d'Édimbourg , réclamèrent , mais vainement , contre ces monstruosité ; la G.-L. royale fut même consultée , en septembre , sur l'authenticité du parchemin de *Gerbier* ; il ne lui fut pas difficile , d'après ce que nous venons d'établir , de prouver la fausseté de ce titre : déclarant n'avoir , jusqu'à présent , délivré pour la France , de *pouvoirs constituants* ( V. p. 92 , pour leur légitimité ) qu'aux frères *Mathéus* et *Chabouillé* . Sa déclaration est datée du 11 décembre 1786 , jour de la

célébration de la fête de *saint André* et de sa *maçonnerie*, 5786.

Cette pièce est arrivée à Paris longtemps après la réunion du Grand-Chapter général au G.-O. de France. Déjà le frère *Murdoch*, grand-secrétaire de la G.-L. royale, avait transmis, le 14 octobre, au frère *Mathéus*, des documents analogues. ( V. p. 93. ) D'ailleurs, ces documents seraient-ils parvenus avant la réunion, qu'ils ne l'auraient pas empêchée : le but secret du G.-O. était de s'agréger le Grand-Chapter général de France, dont la régularité originelle lui importait peu ; elle était sans doute aussi équivoque que celle de la G.-L. royale d'Édimbourg, mais il voulait s'en servir comme d'une massue, pour anéantir l'*écossisme* en France, ou, du moins, mettre un terme aux envahissements intolérables et à l'ambition dominatrice des établissements de toutes sortes, prétendus *écossais* ; car, nous le répétons, depuis la réforme de *Ramsay*, qui, étant Écossais, donna à son rite le nom de son pays, tout ce qui fut ensuite inventé partout prit le nom d'*Écossais*.

Le G.-O., qui avait eu ses motifs pour agir ainsi (1),

[1] Il est seulement à regretter que le surcroît de moyen  *vraiment abject* présenté par *Gerbier*, pour ajouter, très inutilement, à la prépondérance du *grand-chapitre général*, ait été accepté, sans examen, par celui-ci, avant sa réunion au G.-O. qui, fort heureusement, n'a été pour rien, du moins ostensiblement, dans cette intrusion. Cela est vrai, mais, depuis ce méfait honteux, qui est une tache sale ajoutée à d'autres dans l'institution des hauts grades en France, les membres du G.-O., chargés de rédiger des circulaires sur le rite écossais *ancien et accepté* ou des rapports contre le *Suprême-Conseil*, 33<sup>e</sup> degré, devraient avoir assez de pudeur, à moins que ce ne soit ignorance des faits (ce qui serait peu pardonnable).

refusa, avec raison, toute discussion avec la G.-L. royale ou ses *juridiciés*, avant qu'elle ait justifié de son autorité et de son existence légale. Il se retrancha aussi, et avec fondement, sur ce que cette G.-L. n'avait pas le droit de donner de pareilles attestations dans les pays de la domination française, encore moins d'y constituer des *chapitres* qui entravaient ses opérations, au mépris du concordat fait entre la G.-L. de France et celles d'Angleterre et d'Écosse, en 1767, etc.

Il n'y avait rien à répliquer ; la G.-L. royale se tut ; les choses en restèrent là.

ORDRE DE L'ÉTOILE FLAMBOYANTE.

(1766.)

Le baron de Tschoudy, écrivain spirituel et caustique, est l'auteur de l'*Etoile flamboyante*. Il naquit à Metz en 1730 et mourut à Paris en 1769. Nous avons vu qu'il avait composé quelques grades et des rituels pour le *Conseil des Chevaliers d'Orient*, dont on fut étonné de le voir membre.

En 1766, il institua, en dehors de ce conseil éphémère, l'*Ordre de l'Etoile flamboyante*, composé de grades chevaleresques, remontant aux croisades, d'après le système templier des jésuites.

Cette production renouvela avec esprit, sous des formes neuves, la doctrine de *Ramsay*. Partisan adroit

pour n'y pas citer cette fausse et malheureuse date : 1821, et s'en faire un appui. V. les *circulaires* du 25 février 1826, du 19 octobre 1840, et le *rapport* du frère *Lefebvre d'Aumale*, cités dans notre *Histoire chronologique du G.-O. de France (Fastes initiatiques)*. C'est ainsi que, dans un sujet où l'on a raison, on prête le flanc à la critique de ses adversaires, et cela faute d'étude et d'examen.

de l'école jésuitique, l'auteur attribue la fondation de la Francmaçonnerie à *Pierre l'Hermite* (1), ce fameux provocateur des *croisades*, et il en détermine le modèle, le caractère et l'origine sur les institutions religieuses et chevaleresques, dont les croisades inondèrent la chrétienté.

CROISADES. « Le véritable motif des croisades contre l'Orient, « dit *Laurens*, est encore inconnu. La conquête de la terre sainte « est le but apparent que l'histoire ne caractérise pas assez. L'es- « prit des conquêtes n'est pas l'esprit de l'Évangile. La politique, qui « ne juge que par les résultats, ne voit, dans cette conception gi- « gantesque, que le complément de toutes les folies et la source « d'une infinité de maux que le temps seul a pu faire oublier.

« En effet, le délire des croisades, loin de propager les bienfaits « du christianisme, ne servit qu'à en dépraver la doctrine, à pro- « duire la dissolution des mœurs, en introduisant, dans l'Occident, « les vices de l'Orient, en agitant violemment les esprits, et en les « disposant, au milieu d'une guerre entreprise au nom de la di- « vinité (DIEU LE VEUT!), à la fureur des guerres religieuses, qui « donnèrent l'impulsion à tous les excès qui, pendant longtemps, « ont déchiré le sein du christianisme, et singulièrement retardé « les progrès de la raison » (*Essai sur la Francmaç.*, par *Laurens*, « 2<sup>e</sup> édit., p. 87; Paris, 1806).

« Et ce serait là notre origine! — Ce qui serait plus qu'étrange « et contraire à toutes les probabilités, serait de voir une société « éclairée, philosophique, essentiellement tolérante, prendre nais- « sance au sein d'une armée immense, au milieu d'un tas d'hom- « mes et de femmes perdus de crimes, parmi lesquels, dit le pré- « sident HÉNAULT, le vrai christianisme était aussi rare que la « vertu » (*Hist. chronol. de France*).

Le but secret des croisades (*secret papal*) était de

(1) Cet audacieux fanatique, moine picard, naquit dans le diocèse d'A-miens, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle; son vrai nom est *Cucupière*. Il prê-cha au concile de Clermont et conduisit, en 1095, la première croisade; puis revint mourir, en 1115, dans un monastère qu'il avait fondé au diocèse de Liège.

substituer, à Constantinople, l'Eglise d'Occident (*romaine*) à l'Eglise d'Orient (*grecque*), et non, comme quelques-uns l'ont cru, de rebâter le temple de Jérusalem. Des chrétiens relever un temple juif ! quelle idée !

L'ordre jésuitique étant sur le point de crouler en Allemagne, les jésuites publièrent, entre autres ouvrages de leurs partisans, l'*Etoile flamboyante*, où *Tschoudy* ne manque pas d'annoncer l'*Ordre des Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte*, dernier refuge des jésuites.

« *L'Etoile flamboyante* ou pythagoricienne est le « *pentagone étoilé* des sept sages de la Grèce, que « les jésuites, dit *Bonneville*, qui en voit partout, ont « souillé de leur lettre G (initiale de *général*). »

Le baron de *Tschoudy*, frère plein de zèle, d'esprit et de franchise, a, dans son *Etoile flamboyante*, loué la Maçonnerie en homme qui l'aime avec passion ; mais il en critique les abus avec chaleur.

Il appelle *les hauts grades* une occasion de frais pour les dupes, il en donne la nomenclature et s'écrie : « D'où nous vient cette *marchandise* ? et par quelle « fatalité une aussi mauvaise *drogue* a-t-elle acquis un « aussi prodigieux débit ? Tout ce qui est hors-d'œuvre, « tout ce qui enveloppe un objet sous des accessoires « *superflus*, plus propres à l'avilir qu'à le relever, est « un vice qu'il faut détruire : c'est la honte de la rai- « son, le tort de l'esprit et le poison du cœur. »

Le F. *Boileau*, maçon enthousiaste, s'exprime, sur certains grades de l'échelle écossaise et principalement sur les grades à *poignard*, avec une semblable énergie,

dans ses savants *mémoires*. (V. *les Annales maçonniques* de Caillot, 1708 et 1709.)

MAÇONNERIE ADONHIRAMITE (du même auteur).

Elle existe dans l'ouvrage du baron de *Tschoudy*, ayant pour titre *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite* (1 vol. in-12, en 2 parties ; la première est de 144 p., la deuxième est de 166 p. Paris, 1787).

Elle comprend treize grades ; l'auteur s'est plu à enrichir de notes curieuses et d'observations savantes les trois premiers degrés ; cette préférence justifie l'opinion commune aux maçons instruits, que la véritable Maçonnerie ne s'étend pas au-delà du régime symbolique.

- |                     |                                 |
|---------------------|---------------------------------|
| 1. Apprenti,        | 8. Petit-architecte,            |
| 2. Compagnon,       | 9. Grand-architecte,            |
| 3. Maître,          | 10. Maître écossais ;           |
| 4. Ancien maître,   | 11. Chevalier d'Orient.         |
| 5. Élu des Neuf,    | 12. Rose-Croix,                 |
| 6. Élu de Pérignan, | 13. Noachite ou chev. prussien. |
| 7. Élu des Quinze,  |                                 |

Le baron de *Tschoudy* n'a travaillé, en maçonnerie, que pour propager le système jésuitique, aussi a-t-il dédié ce rite *aux maçons Instruits* (lisez *aux Jésuites*).

*Tschoudy* ne fut pas le seul qui imagina des systèmes mystérieux et des grades, sous des formes maçonniques, nous allons citer quelques autres auteurs principaux, pour l'instruction des frères nouvellement admis dans l'institution.

## CHAPITRE XII.

### **Maçonnerie philosophique.**

RITE DES ÉLUS COËNS OU PRÊTRES.

(1754.)

Ce rite, appelé d'abord du nom de son auteur *rite de Martinez-Paschalis*, fut composé, en 1754, par ce chef de la secte des *martinistes*. On croit Martinez portugais et juif. Il forma, d'après Swedenborg, une école de cabalistes, dits *Coëns* ou *Cohens* (*prêtres*, en hébreu), à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, etc., et à Paris, où il l'apporta en 1767; mais il ne put l'y faire adopter que huit années après. Il mourut à Port-au-Prince (*Saint-Domingue*), en 1779; ses œuvres sont : le *Protée*, les *Axiômes*, la *Roue*, le *Monde*.

Ce régime forme une série de neuf grades, divisés en deux classes, *savoir* :

1 <sup>re</sup> CLASSE :	1. Apprenti,	2 <sup>e</sup> CL. :	6. Compagnon Coën,
—	2. Compagnon,	—	7. Maître Coën,
—	3. Maître,	—	8. Grand-architecte,
—	4. Grand-élu,	—	9. Chev. commandeur.
—	5. Apprenti Coën.		

Le but de ce régime est la régénération de l'homme et sa réintégration dans sa primitive innocence et dans les droits qu'il a perdus par le *péché originel* ; c'est le système de *Swedenborg* et de tous les grands mystificateurs de l'époque. Ses partisans, choisis avec une grande circonspection, s'adonnaient aux *connaissances surnaturelles* et professaient en général des opinions singulières en matière de *religion mystique*. Cet ordre était autrefois répandu en Allemagne ; on trouvait, dans la plupart des grandes villes, des sociétés qu'on désignait sous le nom de *loges de Coëns*. (V. *Swedenborg*, ci-après.)

RITE DE PERNETY, OU ILLUMINÉS D'AVIGNON.


(1766.)

Ce rite, créé par *Pernety* (1), vers 1766, fut pratiqué à Avignon en 1778, et transporté, l'année suivante, à Montpellier sous le titre de

Académie des Vrais-Maçons (2).

Cette académie se composait des partisans du sys-

(1) Antoine-Jos. *Pernety*, bénédictin, écrivain ascétique, alchimiste, littérateur, voyageur, naquit à Roanne en 1716 et mourut à Valence (*Dauphiné*) en 1801. Il fut, pendant longtemps, chef d'une société d'*Hermétistes*, dont le foyer était à Avignon. On a de lui : *Dictionnaire hermetique*, *Histoire d'un voyage aux îles Malouines*, avec *Bouguainville*, que *Pernety* accompagnait comme aumônier.

(2) « Le nom de la philosophie de Platon (philosophie *académique*) est d'origine asiatique. On répète, depuis des siècles, qu'il venait de ce que les jardins où elle était professée avaient appartenu à un certain *Academus*. Les Grecs et les Latins, qui n'étudiaient que leur langue, ne sont pas forts en étymologie, ils rendent raison de tout avec le nom supposé d'un homme, d'un fleuve ou d'une montagne : c'est un usage fréquent chez eux. Le fait est que  (*Cadm*) signifiant l'*Orient*, et les sciences, à commencer par l'alphabet, étant venues successivement de l'Asie en Grèce, tout



tème de *Zinnendorf*, de la *Société des Deux-Aigles* et de celle de *l'Apocalypse*, qui brillèrent, pendant quelque temps, dans le midi de l'Europe, des *Illuminés du Zodiaque*, des *Frères noirs* et des *Elus-Coëns* (société cabalistique).

La maçonnerie de Pernety est *hermétique* ; il fut aidé dans sa fondation, à Avignon, par le comte de *Grabianca*, qui, en 1787, y organisa une société dite *Swedenborgienne*. Cette nouvelle secte, renfermée d'abord dans le secret d'une loge, se montra bientôt publiquement. Bien avant cette époque, on s'occupait, dans cette ville, de doctrines mystiques, et les sectateurs étaient connus sous le nom d'*Illuminés d'Avignon*.

C'est, dit-on, un ancien vénérable de la Mère-Loge du comtat Venaissin qui institua cette académie à Montpellier. On y pratiquait les six grades suivants :

- |                                    |                              |
|------------------------------------|------------------------------|
| 1. Vrai maçon,                     | 4. Chevalier de l'Iris,      |
| 2. Vrai maçon dans la voie droite, | 5. Chevalier des Argonautes, |
| 3. Chevalier de la Clef-d'Or,      | 6. Chev. de la Toison-d'Or.  |

Un démembrement de cette académie a sans doute donné naissance au

#### Chapitre des Chevaliers de la Toison-d'Or.

On n'y professait que les cinq derniers degrés ci-dessus.

Ce chapitre, ou l'Académie, a constitué, le 5 mars 1785, à Saint-Pierre de la Martinique, une ACADEMIE DES VRAIS-MAÇONS, qui fut, le 18 juin suivant, installée par le frère *Goyer de Jumilly*. Voici un passage de son

savant fut longtemps un *Oriental*, un *Cadmus*, et tout lieu destiné à l'instruction une *Cadmie* ou *Académie*.

.. (G. DE DUMAET.) ..

discours qui est tout-à-fait dans le style des principes de cette société : « Saisir le burin d'Hermès pour graver sur vos colonnes les éléments de la philosophie naturelle ; appeler à mon aide Flamel, le Philalèthe, le Cosmopolite et nos autres maîtres, pour vous dévoiler les principes mystérieux des sciences occultes, tels semblaient être, illustres chevaliers, sages académiciens, les devoirs que m'impose la cérémonie de votre installation... La fontaine du comte de Trévisan, l'eau pontique, la queue du paon, sont des phénomènes qui vous sont familiers, etc. »

L'Académie a pris plus tard la dénomination de

Académie Russo-Suédoise.

Ce qui peut faire supposer qu'elle s'associa avec des chapitres alchimiques qui existaient alors dans quelques villes de ces États.

Il existait déjà, à Varsovie, une société appelée

Académie des Anciens ou des Secrets.

Elle y fut fondée par le colonel *Toux de Salvarte*, sur les principes d'une société qui fut établie à Rome sous le même nom, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, par *J.-B. Porta*, célèbre physicien, né à Naples vers 1540, mort en 1615.

Cette académie s'occupait aussi de sciences occultes. Elle s'est dissoute pendant les troubles de la Pologne.

RITE DE BÉNÉDICT CHASTANIER (des Illuminés théosophes).

(1767.)

*Chastanier*, maçon français, établit, en 1767, à Londres, une société secrète purement *théosophique chrétienne*, dont l'objet était de propager le système de Swedenborg. La secte devint bientôt publique.

Il fonda les **ILLUMINES THÉOSOPHES**, et modifiant le rite de *Pernety*, il institua, au nombre de six, les grades intitulés :

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| 1. Apprenti théosophe,  | 4. Écossais sublime ou la Jérusalem céleste (Théosophe illuminé), |
| 2. Compagnon théosophe, | 5. Frère bleu,  |
| 3. Maître théosophe,    | 6. Frère rouge.   |

RITE DES PHILALÈTE OU CHERCHEURS DE LA VÉRITÉ.  
(1773.)

Le rite des *Philalètes* ou *Philalèthes* (1) fut fondé à Paris, en 1773, dans la loge des Amis-Réunis (*formée exprès*), par les frères *Savalette de Langes*, garde du trésor royal, *Court de Gébelin*, de *Saint-James*, le vicomte de *Tavannes*, le président d'*Héricourt*, le prince de *Hesse*, etc.

Le but moral des Philalètes était le perfectionnement de l'homme et son rapprochement vers celui dont il émane, suivant les principes de *Martinez* ou du *martinisme*; la régénération de l'homme et sa réintégration dans sa primitive innocence, ainsi que dans les droits qu'il a perdus par le *péché originel*.

Ce rite était divisé en douze classes ou *chambres d'instruction*, partagées en deux divisions de chacune six grades, portant les noms de *petite* et de *haute Maçonnerie*, savoir :

- |                    |   |                    |                   |   |                                    |
|--------------------|---|--------------------|-------------------|---|------------------------------------|
| Petite Maçonnerie. | } | 1. Apprenti,       | Haute Maçonnerie. | } | 7. Rose-Croix,                     |
|                    |   | 2. Compagnon,      |                   |   | 8. Ch. du Temple,                  |
|                    |   | 3. Maître,         |                   |   | 9. Philosop. incon.,               |
|                    |   | 4. Elu,            |                   |   | 10. Sublime philos..               |
|                    |   | 5. Écossais,       |                   |   | 11. Initié,                        |
|                    |   | 6. Chev. d'Orient. |                   |   | 12. Philalète ou M. à tous grades. |

(1) Du grec *philos*, ami, et *alèthéia*, vérité.

Cette société possédait de fort belles archives, et tout ce que sa bibliothèque avait de précieux en ouvrages mystiques fut trouvé chez un libraire de Paris en 1806, et acheté pour les archives du *rite écossais philosophique*, ainsi que l'indique son annuaire de 1809, p. 116.

Ces maçons ont fait imprimer leurs règlements, une instruction sur l'origine des Philalètes, in-8°, et plusieurs annuaires, entre autres celui où vingt loges, françaises et étrangères, figurent comme suivant la doctrine et le régime des Philalètes, que l'abbé *Baruel* appelle *les avortons de Swedenborg*.

En 1783, à la mort du fondateur, les Philalètes cessèrent de se réunir.

Cette maçonnerie philosophique subit, à Narbonne, en 1779, à la loge des *Philadelphes*, dont elle a pris le nom dans quelques rituels, des modifications notables, qui produisirent le RITE PRIMITIF, que les auteurs, restés inconnus, prétendirent tenir d'Angleterre et l'avoir traduit à Narbonne.

Le 15 février 1785, les Philalètes convoquèrent à Paris UN CONVENT FRATERNEL, dont le but était de rechercher, dans les dix articles du *Proponenda*, savoir :

ART. 1<sup>er</sup>. Quelle est la nature essentielle de la science maçonnique et quel est son caractère distinctif ?

ART. 2. Quelle époque et quelle origine peut-on lui attribuer raisonnablement ?

ART. 3. Quelles sociétés, ou quels corps ou individus peut-on croire l'avoir anciennement possédée, et quels sont les corps par lesquels elle a successivement passé pour se perpétuer jusqu'à nous ?

ART. 4. Quelles sociétés, quels corps ou individus peut-on croire en être, en ce moment, les vrais dépositaires ?

ART. 5. La tradition qui l'a conservée est-elle orale ou écrite ?

ART. 6. La science maçonnique a-t-elle des rapports avec les sciences connues sous le nom de *sciences occultes* ou *secrètes* ?

ART. 7. Avec laquelle ou lesquelles de ces sciences a-t-elle le plus de rapports et quels sont ces rapports ?

ART. 8. Quelle nature d'avantages doit-on attendre de la science maçonnique ?

ART. 9. Quel est celui des régimes actuels qui serait le meilleur à suivre, non comme coordination générale, mais comme le plus propre à faire faire aux disciples zélés et laborieux de prompts et utiles progrès dans la vraie science maçonnique ?

ART. 10. Pourquoi, d'un accord général, tous les maçons appellent-ils LOGE leurs assemblées et le lieu dans lequel elles se tiennent ? Quelle est l'origine et la vraie définition du mot *loge* ; du mot *temple*, autre nom donné, par l'usage, au lieu de l'assemblée ; de la phrase *ouvrir et fermer les travaux* ; du mot *Écossais* ou d'*Écosse*, pour les hauts grades ; du mot *vénérable*, donné par les Français au maître de la loge, et de celui de *maître en chaire*, donné par les Allemands ?

Ce convent avait été décidé le 24 août 1784, dans une réunion des membres de la douzième classe. La première circulaire fut signée et envoyée le 24 septembre, annonçant l'ouverture du convent pour le mardi 15 février 1785.

Le 26 octobre 1784, on prend un arrêté portant que le G.-O. ne sera pas appelé à la réunion, quoique la demande en ait été faite dans une précédente séance. Le 13 novembre, *Savalette de Langes* est nommé président du convent ; le baron *de Gleichen*, commandeur des ordres de Danemark, et le marquis *de Chef de Bien* sont nommés secrétaires, l'un pour la langue allemande, et celui-ci pour la langue française. On envoie le *Proponenda* et la deuxième circulaire à deux cent vingt-huit frères convoqués, parmi lesquels figurent, sur le tableau, les frères *Duchanteau* (Touzay).

professeur de théosophie, et *Eteilla*, professeur de magie, à Paris.

Le 28 décembre, on lit au commissariat du convent des lettres du prince *Ferdinand de Brunswick et de Lunebourg*, des frères *Mesmer*, professeur de magnétisme, à Paris, et *de Saint-Martin*, par lesquelles ils refusent de participer aux opérations de la réunion.

En janvier 1785, les *maçons suisses* délibèrent dans la ville de Zurich sur les réponses à faire au *Propo-nenda* du convent de Paris : ils arrêtent qu'ils ne prendront aucune part aux opérations de cette assemblée.

Le 27 du même mois, le marquis *de La Rochefoucault* et le docteur *Lafisse*, ayant été invités comme sociétaires de la *Mère-Loge du rite écossais philosophique*, cette autorité interdit expressément à ses membres d'assister à ce convent, attendu qu'il n'appartient pas à des frères de son association de donner isolément des renseignements sur ces dogmes; que ces documents doivent émaner du chef-lieu du rite lui-même, s'il juge à propos de les donner.

On voit que le système des *bornes* existait déjà en Allemagne, en Suisse et en France.

Cette année devint célèbre dans les fastes maçonniques par l'ouverture de ce premier convent philosophique. Tous les maçons instruits, à quelque rite qu'ils appartenissent, y furent appelés : la convocation était générale pour la France et l'étranger.

L'ouverture du convent eut lieu le 15 février par le frère *Savalette de Langes*, qui le tint en forme de loge, au grade d'apprenti.

10 mars. *Joseph Balsamo*, dit comte de *Cagliostro*,

fut, comme les autres frères et comme étant créateur d'une *maçonnerie égyptienne*, invité à prendre part au convent et à y développer sa doctrine. Audacieux ou imprudent, *Cagliostro*, qui se faisait aussi appeler comte de *Félix*, répond qu'il accepte. Il promet la vérité, et de faire voir, par des actes et des effets visibles, *Dieu et les esprits intermédiaires qui existent entre l'homme et la Divinité*; mais il exige, avant tout, que la bibliothèque et les manuscrits des riches archives de la loge des *Philalètes* soient livrés aux flammes. Reconnaissant bientôt le danger de son imprudence et de sa position, il appelle à son secours l'influence attachée à son nom; mais elle est impuissante à le défendre contre l'investigation des maçons les plus loyaux et les plus savants. Le convent, ayant reçu ses promesses, le force de les remplir. Une correspondance s'établit de part et d'autre (V. sa notice.) *Cagliostro* multiplie les difficultés, cherche à échapper par des subterfuges, s'enveloppe de mysticisme et d'une dignité artificielle. Cette sorte de défense n'impose à personne. Ne pouvant plus échapper, il recule, laissant dans l'esprit des membres du convent la conviction fâcheuse qu'il a voulu tromper l'élite de la Maçonnerie, avec aussi peu de bonne foi qu'il en avait mis, dans d'autres matières, à abuser des hommes simples et crédules.

Le 26 mai, le convent est fermé. La commission intermédiaire est persuadée que si l'assemblée a été peu nombreuse, c'est que probablement le lieu de la réunion (*Paris*) n'aura pas été agréable à la plupart des personnes invitées; en conséquence, elle députe le frère *Tassin de l'Étang*, à Lausanne, pour engager

les maçons de cette ville à donner asile au *convent des Philalètes*, lors de sa reprise, la Suisse ayant paru au plus grand nombre le lieu le plus convenable.

Le 16 juillet, le comité directorial suisse délibère et décide qu'il ne peut consentir à cette demande. Il persiste dans sa première résolution, en laissant cependant à ses membres la faculté de prendre part, *isolément*, aux nouvelles opérations du convent, soit qu'il se rassemble en Prusse ou dans toute autre partie de l'Allemagne.

Le convent adresse aux maçons une troisième circulaire pour rendre compte des opérations de 1785, et annoncer une prorogation de l'assemblée pour le 15 juillet 1786 (elle n'eut lieu que le 8 mars de l'année suivante). Dans cette circulaire, les convocateurs s'expriment ainsi (p. 20) : « Nous croyons devoir an-  
« noncer avec franchise que le *but*, le *désir* et l'*es-*  
« *pérance* des convocateurs, de tous les frères pré-  
« sents aux premiers travaux, et d'un grand nombre  
« de ceux dont nous avons reçu des mémoires, est de  
« profiter de la réunion des lumières et du zèle des  
« frères, pour, d'après *les caractères de la science de*  
« *nous connus* et presque généralement *avoués*, tenter  
« de créer, d'abord *entre nous*, ensuite propager *par*  
« *nous*, dans toute l'Europe, une *nouvelle association*  
« *philalète*, en rédigeant ce qui nous est connu de la  
« Maçonnerie, et surtout en la réformant et la purifiant  
« de manière à former un *corps de maçons*, ou *hommes*  
« *de désirs*, capables de bien chercher la vérité, dis-  
« posés à tout sacrifier pour la mériter, et dignes, au-  
« tant que la faiblesse humaine peut le permettre, de  
« la *posséder*; et ce vœu de nos cœurs est d'autant



« plus raisonnable, que nous croyons, plus que jamais, « certains qu'elle existe, que le plus grand nombre des « maçons de ce siècle, ne la *cherchant* pas, ne la *méri-* « *tent* pas, ne la *trouveront* jamais, et que, sans doute, « c'est la faute des maçons et non de la Maçonnerie. »

Le 8 mars 1787, a lieu l'ouverture de la deuxième assemblée du *convent de Paris*, dans l'hôtel du frère *Savallette de Langes*, rue Saint-Honoré. Après vingt-neuf réunions, dont plusieurs furent remarquables par les cours que firent le frère *Court de Gébelin* et M. *Lenoir* (1), le convent se vit forcé de suspendre indéfiniment des conférences qui, en élevant la science maçonnique à une hauteur jusqu'alors inconnue, devaient faire la gloire de l'Ordre, si elles eussent pu vaincre la tiédeur et l'indifférence habituelles des maçons pour l'instruction sérieuse.

(1) *Alexandre Lenoir*, archéologue, né à Paris en 1762, mort en 1839, ne fut jamais reçu franc-maçon. Voici à quelle occasion il devint, en 1811, auteur de l'ouvrage intitulé : *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, 1 vol. in-4<sup>o</sup>, avec dix planches.

*L'Histoire générale des religions*, par de l'Aulnaye était une entreprise colossale dont la publication fut, pour toujours, interrompue, à l'approche de la première révolution, dès l'apparition du premier volume, en 1791.

Le libraire *Fournier*, propriétaire des planches de ce bel ouvrage, planches magnifiquement gravées par *Moreau*, voulut en tirer parti ; il s'entendit avec M. *Lenoir* qui avait assisté, en 1812, aux séances du convent maçonnique, à l'aide de cet étrange *laisser-aller* qui n'existe qu'à Paris ; persuadé que ce qu'il avait recueilli au convent, joint à ses connaissances archéologiques, suppléerait à ce que donne seule la régularité de l'initiation, il fit paraître sa *Franche-Maçonnerie* qui servit à utiliser 10 planches du bel ouvrage de de l'Aulnaye. Cet érudit, né à Madrid en 1739, mort à Paris en 1830, publia, en 1813, quoique *non maçon*, le premier bon tailleur maçonnique. (V. le *Cours interprétatif des initiations*, p. 159, note 1.) M. *Lenoir* avait encore l'exemple de *Thomas Payne* qui, étranger à l'institution, laissa un ouvrage ayant pour titre : *De l'Origine de la Franche-Maçonnerie*, traduit de l'anglais par *Bonnerville*, en 1812.

Le 15 mars, *Eteilla* fut appelé aux séances sur sa réputation d'instruction dans les *sciences occultes* ; il faisait, à Paris, des cours publics de magie, et il exerçait habilement la profession de tireur de cartes.

Le 3 avril, le prince de *Hesse-Darmstadt* envoie un mémoire et un plan de réforme de la Francmaçonnerie.

Le 24, on lit un rapport curieux sur une *somnambule* qui, dans ses crises magnétiques, a donné à *Lenormand* les développements les plus intéressants sur des matières théosophiques et métaphysiques : à ce rapport était joint le procès-verbal de tous les dires de la crisiaque magnétique.

Ce second convent fut clos le 26 mai 1787. Voici un extrait de la lettre qu'écrivit le frère *Savalette de Langes*, pour déterminer la fin des assemblées :

« Mes Frères, le peu de zèle du très petit nombre  
« des convoqués qui, plus par considération de poli-  
« tesse et d'amitié que par un véritable intérêt, vien-  
« nent rarement, pour rester peu de temps, aux assem-  
« blées du CONVENT, me prouve, à mon grand regret,  
« qu'il est non-seulement prudent, mais même néces-  
« saire, d'y renoncer. Je propose donc.... d'arrêter sa  
« clôture, etc. »

Une commission intermédiaire fut nommée pour la suite des opérations ; elle s'assembla le 8 juin suivant, et ce fut la seule et dernière réunion.

Les approches de la révolution française ne secondèrent que trop ces fâcheuses dispositions. On sentait déjà que l'intérêt général devait l'emporter sur l'intérêt individuel ; et, dans ce grand mouvement social, le maçon disparaissait devant le citoyen.

NOTES SUR QUELQUES CONVENTS MAÇONNIQUES PRINCIPAUX.

A l'occasion du convent des *Philalètes*, dont les intentions étaient excellentes, nous allons citer plusieurs convents chez lesquels nous ne trouverons pas toujours la même pureté de principe.

Le premier *convent philosophique* fut institué le 26 novembre 1777, par la *Mère-Loge du rite écossais philosophique*, à Paris. Son ouverture eut lieu le 26 décembre suivant.

Il avait pour objet de faire des cours sur des sujets relatifs à l'histoire et aux dogmes de la Francmaçonnerie pour l'instruction des membres de l'Ordre. Tout maçon, à quelque rite qu'il appartint, avait le droit de demander son admission, même d'y apporter ses lumières, en se conformant aux règlements du convent. *Court de Gébelin* fut le premier qu'on y entendit : il donna, en sept séances, une dissertation sur les allégories les plus vraisemblables des grades maçonniques. Des réunions semblables ont eu lieu en Allemagne.

En 1778, les 12 août, 25 novembre et 27 décembre, la préparation, l'ouverture et la clôture des travaux du *convent des Gaules* eurent lieu à Lyon, sous la présidence du frère de *Willermes*.

« Les promoteurs du convent de Lyon pouvaient, dit *Thory*, avoir de bonnes intentions, mais on les accuse d'avoir manqué de délicatesse dans les moyens qu'ils employèrent pour parvenir à une réforme. Ils ont mécontenté beaucoup de gens, fomenté des divisions et des mésintelligences ; ils se sont mêlés d'intrigues à l'occasion du duc *Ferdinand de Brunswick*, qu'ils voulaient mettre à la tête des loges du Régime (*réformé* ou *rectifié*) ; enfin, ils se sont permis des suppositions et ont avancé des faits controvés, ce qui leur a fait grand tort dans l'esprit du public. Leur objet

principal était de réformer l'Ordre maçonnique, ce dont ils ne se sont pas occupés : ils ont employé tout leur temps à corriger les rituels, et ce n'était qu'un motif accessoire de la réunion ; encore y ont-ils laissé beaucoup de superfluités et de puérités. Leurs nouvelles instructions sont faibles, lâches et trop diffuses ; leur système fiscal est injuste et mal ordonné » (*Acta Latom.*).

Au reste ce convent donna, le premier, l'exemple de l'abjuration du système templier. Un auteur allemand a dit à ce sujet :

« Que l'abjuration du convent de Lyon fut faite par injonction de la police, qui avait déclaré qu'elle s'opposerait à la propagation de tout système qui tendrait à rappeler les *Templiers* et leurs usages ; mais que cet abandon ne fut que simulé et que les frères restèrent en rapport avec les loges de la *Stricte-Observance* de l'Allemagne, comme province. » (*Das Ganze aller Gewerbe*, p. 74.)

Des membres des directoires écossais, helvétiques allemand et roman, qui avaient assisté aux convents de l'Allemagne, l'année précédente, prirent part à celui de Lyon et l'influencèrent.

CONVENT DE WILHEMSBAD. Le 9 septembre 1780, la première circulaire de convocation de toutes les *Grandes-Loges écossaises de l'Europe au convent de Wilhemsbad*, près de Hanau, fut envoyée ; une deuxième annonça l'ouverture pour le 15 octobre 1781 ; une troisième la prorogea au temps de Pâques 1782 ; et une quatrième en fixa l'ouverture définitive au mardi 16 juillet 1782. Elle eut effectivement lieu ce jour-là, sous la présidence du duc *Ferdinand de Brunswick*.

Dans ce convent, préparé par celui des *Gaules*, tenu à Lyon en 1778, et qui avait été assemblé sous le prétexte d'une réforme générale dans l'Ordre maçonnique, DIX QUESTIONS furent proposées : les principales ten-

daient à savoir si l'on doit considérer l'Ordre maçonnique comme une société purement conventionnelle, ou bien si l'on pouvait déduire son origine d'un ordre plus ancien, et quel était cet ordre? si l'Ordre avait des *supérieurs généraux* alors existants? quels étaient ces supérieurs? comment on devait les définir? s'ils avaient la faculté de commander ou celle d'instruire, etc.? Aucune de ces questions ne fut agitée : on se borna à déclarer que *les maçons n'étaient pas les successeurs des Templiers*. On institua un ordre de la Bienfaisance (*l'Ordre des Chevaliers bienfaisants de la cité sainte de Jérusalem*), et le duc *Ferdinand de Brunswick* fut mis à la tête des *loges réformées*.

Une chose remarquable, c'est qu'à la vingt-huitième séance, la loge écossaise de *Frédéric au Lion-d'Or* envoya au convent un mémoire accompagné d'une lettre de *Frédéric de Brunswick*, dans lequel elle offrait de communiquer de *nouvelles connaissances*, d'indiquer les *supérieurs majeurs inconnus*, d'envoyer, sous peu, le grand rituel manuscrit conservé par les *frères clérici* (les clercs), etc. ; et que le convent détermina que l'assemblée avait renoncé à *tous supérieurs inconnus et cachés* ; qu'elle avait arrêté de nouveaux rituels ; enfin, que les anciens étaient inutiles à la réforme (*Actes du conv. de Wilhemsbad, n<sup>os</sup> 161, 162, 164*).

Il est certain que ce convent n'eut pas d'autre objet que celui d'écartier de la Francmaçonnerie le *système templier* (1), et de mettre le duc *Ferdinand de*

(1) La Maçonnerie fait des hommes libres, le *Temple* fait des maîtres absolus et des serviles. Ses formes absurdes rendent cette institution indigne du respect et de l'estime. Sa constitution tend à abaisser la nature de l'homme dont la dignité est relevée dans la Maçonnerie. Les anciens Tem-

*Brunswick* à la tête des loges réformées : aussi eut-on grand soin d'en écarter tous ceux qu'on connaissait pour manifester une opinion contraire ; on leur refusa l'entrée de l'assemblée, et particulièrement aux députés du *chapitre* et de la *mère-loge de la Croissante-aux-Trois-Clefs*, de Ratisbonne, et au marquis de *Chef de Bien* (*equus à capite galeato*), comme représentant la loge des *Amis-Réunis*, de Paris (*De conventu generali Latomorum*, p. 138).

RITE PRIMITIF OU DES PHILADELPHES DE NARBONNE.

(1779.)

Ce rite a été imaginé et fondé à Narbonne le 19 avril 1780, par de prétendus *supérieurs généraux majeurs et mineurs de l'Ordre des Free and accepted masons* (tels sont les termes de la patente constitutionnelle de ce rite). Il fut attaché à la loge des *Philadelphes* (1), sous le titre de *Première loge de Saint-Jean réunie au rite primitif, au pays de France*, et dans laquelle il avait pris son rang maçonnique le 27 décembre 1779, jour de sa demande. La loge des *Philadelphes* a fait imprimer en 1790, à la suite du tableau des membres de sa composition, un fragment curieux, intitulé : *Notion générale sur le caractère et l'objet du rite primitif* (brochure in-8° de 51 pages), où l'on trouve des renseignements précis et détaillés sur le système de ce régime.

Il est formé par TROIS CLASSES de maçons qui reçoivent *dix degrés* d'instruction. Ces classes ou degrés ne pliers étaient intolérants et persécuteurs, les anciens initiés recommandaient la tolérance et la concorde. Il y a aussi loin du Temple à la Maçonnerie que de l'esclavage à la liberté, comment peut-il y avoir des templiers dans la Maçonnerie !

(1) Du grec *philos*, ami, et *adelphos*, frère, (qui aime ses frères).

sont pas la désignation de tels ou tels grades, mais des dénominations de collections qu'il suffit de dérouler autant qu'elles en sont susceptibles, pour en faire jaillir un nombre presque infini de grades. Ainsi les six premiers degrés désignent la connaissance des grades analogues à ceux qu'ils comprennent, savoir :

- |                         |  |   |
|-------------------------|--|---|
| 1 <sup>re</sup> classe. | <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Apprenti,</li> <li>2. Compagnon,</li> <li>3. Maître,</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>} dans tous les rites.</li> </ul>  |
| 2 <sup>e</sup> classe.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>4. Sous les titres de</li> <li>5. Sous le titre de</li> <li>6. Sous les titres de</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>} Maître parfait.</li> <li>} Elu.</li> <li>} Architecte.</li> <li>} Sublime écossais,</li> <li>} Chevalier de l'Épée,</li> <li>} Chevalier de l'Orient,</li> <li>} Prince de Jérusalem.</li> </ul> |
| 3 <sup>e</sup> classe.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> Chapitre de ROSE-CROIX. Il possède les connaissances qui, dans quelques régimes, fixent le culte maçonnique et la vénération d'une foule de respectables frères.</li> <li>2<sup>e</sup> Chapitre de ROSE-CROIX. Il est dépositaire de documents historiques très curieux par leur espèce, leur rapprochement, leur variété.</li> <li>3<sup>e</sup> Chapitre de ROSE-CROIX. Il s'occupe de toutes les connaissances maçonniques, physiques et philosophiques, dont les produits peuvent influer sur le bonheur et le bien-être matériel et moral de <i>l'homme temporel</i>.</li> <li>4<sup>e</sup> et dernier chapitre dit des FRÈRES ROSE-CROIX DU GRAND-ROSAIRE. Il fait son étude assidue de connaissances particulières d'onthologie, (<i>traité de l'être</i>), de psychologie, de pneumatologie, en un mot, de toutes les parties des sciences que l'on nomme <i>occultes</i> ou <i>secrètes</i>... Leur objet spécial étant la réhabilitation et la réintégration de l'homme intellectuel dans son rang et ses droits primitifs.</li> </ul> |   |

Le rite primitif a été réuni au G.-O. par la loge des Philadelphes, sur le rapport favorable du directoire des rites, en 1806. Il n'est plus pratiqué aujourd'hui en France, et il diffère de celui qui, assure-t-on, est professé en Belgique.

La loge *la Bonne-Amitié*, à Namur, constituée le 9 février 1770 au *Rite écossais primitif*, à Edimbourg (où aucun rite ne porte ce nom), et reconstituée par le G.-O. de France, le 24 juin 1808, professe ce rite et n'a jamais cessé, *dit-elle*, de correspondre directement avec *le corps chef d'ordre métropolitain et constituant*. Il ne faut pas confondre ce rite informe, qui a trente-trois degrés, avec le rite philosophiquement conçu de Narbonne.

Nous ajouterons qu'en 1818 des circulaires annonçaient l'organisation d'un *rite écossais primitif*, qui aurait été introduit à Namur en 1770, par la *Grande-Loge métropolitaine d'Edimbourg*, autorité maçonnique souvent invoquée par les charlatans, quoique non existante, du moins légalement.

Ce rite de création moderne est composé de trente-trois degrés, pris, pour la plupart, dans la série écossaise dite d'*Hérédome*. Il eut pour auteur principal le frère *Marchot*, avocat, à Nivelles.

Sa juridiction ne semble pas avoir dépassé l'enceinte de Namur, où le pratique, à ce qu'il paraît, la loge *la Bonne-Amitié*. Celle des *Vrais-Amis de l'Union*, à Bruxelles, possède un aréopage du 29<sup>e</sup> degré de ce rite.

Voici la nomenclature de ce régime bâtard, où dominant, sous le voile templier, les grades jésuitiques :



- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 1. Apprenti ,                            | 18. Prince de Jérusalem ,         |
| 2. Compagnon ,                           | 19. Vénérable de Loges ,          |
| 3. Maître ,                              | 20. Chevalier d'Occident ,        |
| 4. Maître parfait ,                      | 21. Chevalier de la Palestine ,   |
| 5. Maître irlandais ,                    | 22. Souverain prince rose-croix , |
| 6. Élu des Neuf ,                        | 23. Sublimé Écossais ,            |
| 7. Élu de l'Inconnu ,                    | 24. Chevalier du Soleil ,         |
| 8. Élu des Quinze ,                      | 25. Grand Écossais de St-André ,  |
| 9. Maître illustre ,                     | 26. Maçon du Secret ,             |
| 10. Élu parfait ,                        | 27. Chevalier de l'Aigle-Noir ,   |
| 11. Petit-architecte ,                   | 28. Chevalier kadosch ,           |
| 12. Grand-architecte .                   | 29. Grand-élu de la Vérité ,      |
| 13. Sublime architecte ,                 | 30. Novice de l'Intérieur ,       |
| 14. M. en la parfaite architect. ,       | 31. Chevalier de l'Intérieur ,    |
| 15. Royale-Arche ,                       | 32. Préfet de l'Intérieur ,       |
| 16. Chev. prussien ( <i>Noachite</i> ) , | 33. Commandeur de l'Intérieur .   |
| 17. Chevalier d'Orient ,                 |                                   |

RITE DU MARTINISME.

Louis-Claude, marquis *de Saint-Martin*, officier au régiment de Foix, théosophe célèbre, dit *le philosophe inconnu*, né à Amboise, en 1743. Nourri des systèmes de *Paschalis* et de *Swedenborg*, il en composa une philosophie particulière, toute de spiritualisme pur, qui rapporte tout à Dieu, et la prêcha avec succès à Paris. On a de lui : *Des Erreurs et de la Vérité* (ouvrage mystique); *Rapports entre Dieu, l'homme et l'univers*; *l'Homme de désir*; *le Ministère de l'homme esprit*; Traductions de quelques ouvrages de Bohême.

Dans ce rite, qui porte son nom, il modifia les doctrines de son maître *Martinez-Paschalis*. (V. le rite des *Elus-Coëns*.) On trouve dans les grades de Saint-Martin, comme dans tous ses ouvrages, des superstitions ridicules et des croyances absurdes.

On appelle *loges martinistes* celles qui professaient le rite de *Martinez-Paschalis* ou celui de *Saint-Martin*.

Ce dernier était primitivement composé de dix grades divisés en deux temples, dont le premier comprend sept degrés et le second trois. En voici les noms :

1 <sup>er</sup> Temple.	}	1. Apprenti,	2 <sup>e</sup> Temple.	}	8. Prince de Jérusalem,
		2. Compagnon,			9. Chevalier de la Palestine,
		3. Maître,			10. Kadosch ou homme saint.
		4. Ancien-maître,			
		5. Élu,			
		6. Gr.-architecte,			
		7. Maçon du Secret,			

Ce rite a été réduit à sept grades dans le régime ayant pour titre : *Écossisme réformé de Saint-Martin*, répandu en Allemagne et en Prusse, savoir :

1. Apprenti,	5. Élu,
2. Compagnon,	6. Écossais,
3. Maître,	7. Sage.
4. Maître parfait,	

#### RITE ÉCOSSAIS PHILOSOPHIQUE.

Ce rite se rattache à la Maçonnerie universelle, au moyen des trois grades symboliques du rite écossais ancien et accepté, *qui forment sa base, quoique restant en dehors du système*, dit le rituel. Ce sont donc deux rites dans un. Comprendra qui pourra cette contradiction, et comment le symbolisme peut être en dehors d'un système, s'il en forme réellement la base.

Ce rite, qui est presque le même que le *rite hermétique* de Montpellier, fut modifié par le frère *Boileau*, médecin à Paris, l'un des adeptes les plus distingués de *dom Pernety*, et reconnu en France pour le *grand-*

*maître de la Maçonnerie hermétique.* Il l'institua, en 1776, dans la loge du *Contrat-Social*, autrefois *Saint-Lazare*, à Paris, aidé par des commissaires de la *Grande-Loge du comtat Venaissin.* (V. *Mère-Loge du rite écossais philosophique.*)

Sa nomenclature se compose ainsi :

1. } Chevalier de l'Aigle noir ou Rose-Croix d'Hérédome de la
2. } Tour (divisé en trois parties).
3. }
4. Chevalier du Phénix, avec deux planches,
5. — du Soleil,
6. — de l'Iris,
7. Vrai maçon.
8. Chevalier des Argonautes,
9. — de la Toison-d'Or,
10. Grand-inspecteur, parfait initié,
11. — grand-Écossais,
12. Sublime maître de l'Anneau lumineux.

On voit qu'avec les trois degrés symboliques, le nombre des grades de ce rite se serait élevé à quinze. (V. notre *Tuileur général* dans les *Fastes initiatiques.*)

Le 17 octobre 1783, une bulle du grand-maître des loges réunies dans la Basse-Saxe, la Livonie et la Courlande, en date du 11 juillet 1776, avait institué le frère BOILEAU GRAND-SUPÉRIEUR NATIONAL des loges et chapitres du *régime écossais philosophique* en France, avec pouvoir de créer, en temps opportun, un *tribunal chef d'ordre* et des tribunaux suffragants, dont les membres, sous le titre de *grands-inspecteurs commandeurs*, seraient chargés du maintien du dogme et de la haute administration du corps, etc. — De quelle autorité ces loges réunies tenaient-elles leurs constitutions et leur rite? On l'ignore.

Quoi qu'il en soit, le frère BOILEAU fonda ce jour, 17 octobre, à Paris, le TRIBUNAL CHEF D'ORDRE, et lui transporta tous ses *droits*, conformément à ses instructions.

Il transmit son titre de grand-supérieur national au baron *de Bromer*, qui fut alors choisi pour *président*, ainsi qu'à tous ses successeurs *légitimement* élus.

TRIBUNAUX SUFFRAGANTS DU TRIBUNAL CHEF D'ORDRE DU  
RÉGIME ÉCOSSAIS PHILOSOPHIQUE.

Il n'a existé en France que cinq tribunaux *réguliers* de la constitution du tribunal chef d'ordre, établi près de la mère-loge de ce rite, savoir :

Le tribunal de <i>Douai</i> ,	attaché à la loge <i>la Parfaite-Union</i> ,
Id. <i>Puy-laurens</i> ,	Id. <i>la Parfaite-Amitié</i> ,
Id. <i>Toulouse</i> ,	Id. <i>la Sagesse</i> et à celle de l' <i>Union</i> ,
Id. <i>Angers</i> ,	Id. <i>le Père-de-Famille</i> ,
Id. <i>Dunkerque</i> ,	Id. <i>l'Amitié - et - Fra-</i> <i>ternité</i> .

Deux autres, également établis pour la France, se trouvent dans l'étranger depuis 1814, ce sont :

Le tribunal d'*Anvers*, attaché à la loge *les Élèves de Minerve*,  
Et le tribunal de *Bruxelles*, attaché à la loge *la Paix*.

Ces tribunaux ne doivent pas être confondus avec les chapitres ou tribunaux du 31<sup>e</sup> degré du rite *écossais ancien et accepté*. Les rites, cérémonies, attributions et décorations des membres de ces chapitres n'ont aucun rapport avec ceux des tribunaux du rite *philosophique*.

ACADÉMIE DES SUBLIMES MAÎTRES DE L'ANNEAU LUMINEUX.

(1780.)

« Sans richesses, sans puissance, la Maçonnerie a vu sortir de son sein mille novateurs, dont elle n'a pu réprimer les excès. De là, la création d'une multitude de grades, et même de rites lui ressemblant plus ou moins. » (*Dictionn. maçonn.*, p. 2.)

*L'Académie des sublimes maîtres de l'Anneau lumineux* fut fondée en France, en 1780, par le frère *Grant*, baron Blaerfindy, mestre-de-camp écossais, d'après la doctrine pythagoricienne. Elle est, sans doute, une de ces nombreuses filles de l'ancienne Maçonnerie. En 1784, elle fut attachée à la loge *la Parfaite-Union*, à Douai.

Elle est divisée en trois grades; les deux premiers sont consacrés à l'étude de la partie historique, où l'on indique *Pythagore* comme fondateur de la Maçonnerie et où l'on fait revivre son école. (Pythagore ne se doutait pas de la Franemaçonnerie: il professait la doctrine secrète et initiait ses disciples d'élite aux *sciences occultes*, pratiquées dans les *grands mystères égyptiens*.) Le troisième grade est consacré à l'étude du dogme (1).

MÈRE-LOGE DU RITE ÉCOSSAIS PHILOSOPHIQUE.

Cette association a toujours eu soin de cacher son origine. Elle a appelé *rite* sa collection de grades

(1) *L'Anneau lumineux, ou les mystères de l'Orient*, contenant les aventures de *Frédéric de Dorna*. Traduit de l'Allemand. Paris, Barba, 1811. in-12, avec figures. n'a pas de rapport avec ces grades.

hermétiques, lesquels n'ont rien d'*écossais*, ni de *philosophique*, car on dit la *Pierre philosophale* et non pas la *Pierre philosophique*; son titre définitif devrait donc être *Mère-Loge du rite philosophal*.

Elle fut fondée à Paris le 2 avril 1776, sous le titre du *Contrat-Social*. Son installation eut lieu, le 5 mai suivant, par les commissaires du comtat Venaissin. Cette loge avait été constituée, en 1766, sous le nom de *Saint-Lazare*, par la G.-L. dissidente (G.-L. *Lacorne*), composée des frères exclus de la G.-L. de France, les 5 avril et 14 mai de la même année. Elle a fait renouveler, sous le nom de *Contrat-Social*, ses constitutions, en 1771, par la G.-L. de France; puis, s'étant rangée du côté du G.-O., lors de la révolution maçonnique de 1772, elle se fit constituer de nouveau par cette autorité, sous le titre de *Saint-Jean d'Écosse du Contrat-Social*; et elle prend ensuite, « au moyen de titres « *dérisoires* et *illusoires*, la qualité de *Mère-Loge* « *écossaise*, sans savoir ce qu'est un *Écossais*, la raison pour laquelle on parle d'*Écossais*, ni ce qu'il « substitue, dit un écrivain de l'époque, auteur de G.-« J. G.-E. » (*Avertissement*, p. 12).

Cette prétendue mère loge a prouvé, par la plume du frère *Thory*, qu'en maçonnerie, comme dans le monde profane, l'arrogance est souvent le partage des parvenus.

Le 21 mai, le G.-O. refuse de l'inscrire sur son tableau avec le titre de *Mère-Loge*. L'ordre de renoncer à ce titre lui est intimé le 9 décembre, sous peine d'être rayée de la liste des loges régulières.

18 août. Acte d'incorporation de la M.-L. du com-

tat Venaissin dans la M.-L. du rite écossais philosophique en France.

Le 20 février 1777, la grande assemblée chapitrale prend un arrêté qui défend aux loges et chapitres du régime de pratiquer ni de reconnaître le grade de *Chevalier du Temple* et tous autres ayant rapport au système des *Templiers*, soit de la Stricte-Observance, soit de Dresde.

18 mai. Après une année de discussion et de résistance, le G.-O. raie cette association du tableau général de l'Ordre, à raison de son titre de *Mère-Loge écossaise de France*.

Le 4 octobre 1780, elle donne au frère de *Montausier* des pouvoirs de député pour établir à Saint-Dominique et dans les îles françaises la *Maçonnerie philosophique*. (Pour être compris, dites donc *philosophale* ou *Maçonnerie hermétique*.)

Le 5 novembre 1781, toutes contestations entre le G.-O. et cette mère-loge sont conciliées par un concordat passé entre les commissaires des deux corps : la mère-loge renonce à prendre ce titre à l'égard du G.-O. et consent à ne le conserver, dans sa correspondance, qu'à l'égard des loges du rite *philosophique*. *Le droit de constituer des loges à l'étranger lui est réservé* ; mais elle consent encore à employer l'expression *agréger* au lieu de celle *constituer*, dans les établissements qu'elle pourra former dans l'intérieur de la France.

1782. *L'écossisme* se reproduit jusque dans les grades symboliques, mais toujours pour dominer : on fonde, en sa faveur, à Paris, le 7 juillet, la loge de *Saint-Alexandre d'Écosse* ; elle servira de refuge, en

1801, à la loge du *Contrat-Social*; elle prendra aussi le titre de *M.-L. écossaise de France*, sous le nom de *Saint-Alexandre d'Écosse et du Contrat-Social réunis*.

Le 27 juillet 1785, la mère-loge arrête qu'elle ne reconnaît pas le rite égyptien de *Cagliostro* et qu'il sera adressé une circulaire aux loges et aux chapitres du régime philosophique, pour les inviter « à se garantir des  
« novateurs en maçonnerie, lesquels sont d'autant plus  
« dangereux qu'ils éloignent les véritables maçons du  
« but auquel doivent tendre les frères de l'Ordre;  
« et attendu que le frère *Devisme*, l'un de ses membres,  
« a été signalé pour faire partie de la loge *la Sagesse-  
« Triomphante*, travaillant à Lyon, sous le régime  
« égyptien, la M.-L. décide qu'il se rendra à Paris,  
« pour rendre compte de sa conduite. »

Le 10 mars 1788, C.-A. *Thory* est nommé conservateur à vie des livres, manuscrits et monuments composant les archives générales de l'Ordre philosophique (on ignore ce qu'elles sont devenues).

Le 7 mai, la M.-L. nomme une commission pour examiner l'ouvrage de Nicolas *Bonneville*, intitulé : *Les jésuites chassés de la Maçonnerie et leur poignard brisé par les maçons, etc.* Les commissaires font, le 21 mai, leur rapport, où ils présentent cet écrit comme une production enfantée par un esprit pervers, et un poison préparé pour devenir un fléau destructeur de la Maçonnerie, etc. (ou ils ne l'ont pas compris, ou ils subissaient, sans le savoir, l'influence jésuitique). Le 28 juin, sur les conclusions du grand-orateur, la M.-L. arrête que le livre sera brûlé dans la salle des Pas-Perdus.



Le 22 octobre, la M.-L. écossaise prête son temple et donne son appui aux loges du nouveau rite écossais dit *ancien et accepté*, assemblées pour organiser une G.-L. de ce régime et rivaliser de puissance avec le G.-O. (Ce procédé est peut être *écossais*, mais il n'est pas *philosophique*.)

Voici ce que cette M.-L. a fait de plus important : elle initie le 24 novembre 1808 *Askeri-Khan*, ambassadeur de Perse près la cour de France. Après sa réception, le néophyte donne à la M.-L. le *damas* dont il est armé et dit :

« Messieurs, je vous promets amitié, fidélité et estime. On m'a dit, et je n'en saurais douter, que les franc-maçons étaient bons, charitables, pleins d'amour et d'attachement pour leurs souverains ; souffrez que je vous fasse un présent digne de véritables français. Recevez ce sabre qui m'a servi dans 27 batailles : puisse cet hommage vous convaincre des sentiments que vous m'avez inspirés, et du plaisir que j'ai d'appartenir à votre ordre ! »

Le 23 novembre 1809, les archives générales de l'Ordre sont enrichies de la curieuse collection des *idoles indiennes* du célèbre cabinet du baron de Horn. Le 14 décembre suivant, son neveu fit don aux archives d'un *manuscrit mythologique indien*, écrit sur trente feuillets de bois blanc, d'un *sceau* contenant trois lignes en caractères sanscrits. (Al. Lenoir a décrit ces idoles dans son livre intitulé : *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*.) (V. pour plus de détails sur cette association notre *Précis historique*.)

OPINION du frère *Bezuchet* sur la M.-L. du rite écossais philosophique :

« M. *Thory*, l'un de ses membres, s'est efforcé de donner une grande importance à cet atelier (V. *Acta*

*Latomorum*, etc. ) ; il signale ses travaux dans toutes les occasions, dans les plus petits détails ; il la met constamment sur la ligne de la G.-L. et du G.-O., et quelquefois au-dessus. Le temps, cet éternel juge, et le bon sens des maçons en général, ont fait justice des vanités de l'historien et de son œuvre elle-même : la loge, atteinte d'une langueur mortelle, a cessé tout-à-fait d'exister.

« La Mère-Loge écossaise avait de belles archives, un riche dépôt de livres et de manuscrits et une rare collection de médailles, tous objets d'une assez grande valeur, et acquis des deniers de la loge. Le frère *Thory* en était le conservateur ; la loge s'étant éteinte, il a conservé ces objets. Il est mort lui-même depuis. On dit que sa veuve en est devenue la conservatrice à son tour ; mais quand cette dame décédera, les héritiers, qui n'y ont aucun droit légitime, puisque tant de précieuses acquisitions ont été faites des deniers des membres de la loge, en seront-ils aussi les conservateurs, ou, pour mieux dire, les propriétaires ? Cette question pourrait regarder l'autorité maçonnique en France, ou mieux encore les tribunaux, si les intéressés s'avisait de réclamer un jour leurs droits. » (*Précis historique de l'Ordre de la Francmaçonnerie*, 1829, p. 71.)

Le tableau des ateliers constitués par la *Mère-Loge écossaise du rite philosophique*, à Paris, en porte le nombre à soixante-quatorze. (V. les *Fastes initiatiques*.)

Dans la revue que nous venons de faire, on a dû remarquer que les *grades hermétiques* occupent une assez grande place dans la plupart des rites, parce

qu'en effet, il n'y a pas d'initiation complète sans l'étude des *sciences occultes*. Nous traitons, dans la deuxième partie de cet ouvrage, de la *Maçonnerie occulte*, et, dans la troisième, de la *Maçonnerie hermétique*, si dignes de l'attention du maçon instruit.

Avant de passer aux quelques rites qui ont apparu en France depuis 1800, nous allons jeter un coup d'œil sur la *Maçonnerie* (qui n'en est pas une) *du soi-disant frère Enoch*.

RITE OU MAÇONNERIE DU FRÈRE HENOCH.

(1773.)

Ce régime inusité était composé de quatre grades, *savoir* :

- |                |              |                                     |
|----------------|--------------|-------------------------------------|
| 1. Manœuvre,   | <i>but</i> : | l'amitié, la bienfaisance,          |
| 2. Ouvrier,    | —            | la fidélité due au souverain,       |
| 3. Maître,     | —            | la soumission à l'Être suprême.     |
| 4. Architecte, | —            | la perfection de toutes les vertus, |

Le frère Enoch, qui s'est fait, en 1773, historien de ce rite de son invention, essaya de l'accréditer et de le répandre, au moyen du roman qu'on va lire :

« Il assure, très sérieusement, que *Louis-le-Débonnaire*, empereur d'Allemagne et roi de France, en accepta la grande-maîtrise, en 814, à la fête de Saint-Jean d'hiver.

« Flatté, *dit-il*, de la fidélité au souverain que les maçons (*de pratique*) professaient, il voulut reconnaître cet attachement par une faveur particulière. Il ordonna que dans toutes les *loges* de ses États, à la réception d'*ouvriers*, le second maître décorerait le récipiendaire d'une *épée* qu'il porterait *en loge* pour *s'en servir* à la défense de son prince et de la patrie. Il mania la truelle, reçut les quatre grades (*qui ne furent inventés qu'en 1773, c'est-à-dire 959 ans après 814*) et fut élu grand-maître. » Enoch ajoute :

« Les autres souverains (*de quels pays ?*) continuèrent d'honorer

**Le frère Enoch définit ainsi sa maçonnerie :**

« Une société sainte et pieuse, d'hommes amis, qui a *pour* « *fondement* la discrétion; *pour but*, le service de Dieu, la fidélité « à son prince et la charité envers son prochain (1), et *pour leçon* « d'élever un bâtiment allégorique aux vertus qu'elle enseigne, « avec des signes certains pour se reconnaître » (*chap. 3*) (2).

Pour définir aussi inexactement la Francmaçonnerie, le frère Enoch avait sans doute quelque raison *métaphorique*, comme lorsqu'il fait présider, du temps d'Adam, la première loge, par l'archange *saint Michel*, avec la dignité de grand-maître de l'Ordre, probablement parce que saint Michel, terrassant le démon, est le symbole du génie du bien (*la lumière*) vainqueur du génie du mal (*les ténèbres* ou *l'ignorance*).

Quand les conservateurs des doctrines antiques crurent devoir prendre le voile symbolique d'une corporation de *maçons-libres*, pour donner le change à l'espionnage qui aurait pu s'introduire furtivement ou à l'indiscrétion de frères mal intentionnés, le frère *Enoch* a supposé qu'alors, en quelque sorte, on *maçonnait*, et « l'Ordre du même privilège, de sorte que tous les maîtres sont « décorés de l'épée. »

(1) « Il y aurait à désespérer de l'existence du monde, dit, à cette occasion, le frère *Laurens*, si la pratique de ces vertus essentielles ne s'étendait pas au-delà du cercle de la société des franc-maçons. »

(2) Brochure in-12 de 278 pages, imprimée à Liège en 1773, dans laquelle l'auteur prend la qualité maçonnique de *membre dignitaire de la loge des Vrais-Maçons*. En 1773, a paru : le *Vrai Francmaçon*, qui donne l'origine et le but de la Francmaçonnerie, etc., par le frère *Enoch*, Liège, in-12. L'année suivante vit publier les *Lettres maçonniques*, pour servir de supplément au *Vrai Francmaçon* du frère *Enoch*; Liège, in-8°, 81 pages.

*ENOCH* est évidemment un nom d'emprunt.

voici comment il indique ces *travaux*, qui sont aussi de son invention :

Il y avait de grosses et petites pierres triangulaires (quelques vieux manuscrits lui ont appris qu'elles étaient formées de planches ou de cartons); chacune d'elles portait une lettre. Ces pierres réunies formaient des mots tels que *charité*, *bienfaisance*. On élevait ainsi une *muraille parlante*. Les manœuvres (*apprentis*) choisissaient les pierres et les apportaient; les ouvriers (*compagnons*) les disposaient par ordre, de manière à faire régulièrement la muraille ou les piliers; les *maîtres* examinaient, ordonnaient et corrigeaient les ouvrages; les *architectes* donnaient les ordres aux maîtres et décidaient des difficultés; le grand-maître (*vénérable*), le premier et le second maître (*1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> surveillants*) travaillaient à lier les murailles aux angles; le *maître des cérémonies* veillait partout au bon ordre. Les maçons de chaque grade demandaient à ceux de grade inférieur l'*explication* des travaux et l'*instruction* se faisait. — La naïveté de ce récit dispense le lecteur d'éprouver le désir d'en connaître davantage.

---

## CHAPITRE XIII.

### **Ordres et rites introduits en France depuis 1800.**

ORDRE SACRÉ DES SOPHISIENS.

(1801.)

Quies, justitia, sanè ambo in sede.

*Non  
omnibus ☉ lucet.*

Ce régime, fondé en 1801, à Paris, dans la loge des *Frères-Artistes*, par le frère *Cuvelier de Trie*, vénérable, avait la prétention de dériver directement des anciens mystères égyptiens, sous le titre d'*Ordre sacré des Sophisiens*, établi dans les pyramides de la République française.

Cet ordre doit son origine à quelques généraux français, faisant partie de l'expédition d'Égypte. Il fut ensuite porté à la loge des *Artistes*.

L'Ordre est placé sous les auspices d'H. (*Horus*). Il se divise en trois classes :

1<sup>re</sup>, les *Aspirants* (ils sont muets, et ne répondent que par *oui* ou *non*),

2<sup>e</sup>, les *Initiés* et

3<sup>e</sup>, les *membres des grands mystères*.

Le règlement des aspirants est en dix-huit articles et porte cette devise :

« *L'Étude est sœur d'Horus* (Charte const., § 3).

Le dernier article est ainsi conçu :

« La philanthropie qui caractérise les Francs-Maçons étant la première vertu requise dans un Sophisien, nul, dans les pyramides de la République française, n'est reçu *aspirant*, s'il ne connaît l'*acacia*, et s'il n'a travaillé dans *la chambre du milieu*. »

« Fait dans la grande pyramide, l'an 15.509 de l'ère des Sophisiens, et de l'ère républicaine le 1<sup>er</sup> vendémiaire an IX » (23 septembre 1801) (1).

Composition de l'Ordre :

LE GRAND ISIARQUE, organe du tribunal suprême; lui seul porte la parole. A son bijou est un soleil avec la devise : *Non lucet omnibus*. Il a le bâton augural.

4 ISIARQUES ou PHILISIARQUES, *officiers perpétuels* portant le bâton augural,

6 officiers inférieurs : 1 HARPOCRATE, portant l'urne, prince des officiers subalternes.

2 HORUPHILES, portant l'épée haute, adjoints d'Harpocrate.

1 HERMORUS, portant l'épée nue, commande l'extérieur.

1 TROPHADOR, chargé des dépenses de bouche.

1 NOMARQUE, portant la bannière du tribunal.

(1) Brochure in-16 de 16 pages. A la suite du règlement qui se termine par ces mots : *imprimé par ordre*, se trouve la *nomenclature* des officiers, celle de leurs fonctions, leurs places, les honneurs à leur rendre, etc.

- 7 officiers supérieurs : 1 AGATHOS, portant une bourse ouverte.  
6 SOSIS, conservateurs de l'Ordre.
- 10 officiers subalternes : 2 AGATHOPHILES, suppléants de l'Agathos.  
2 CÉRICÈS ou *Mercures*, portant le caducée; ils sont sous les ordres de l'Hermorus.  
2 DIACTOROS, portant une masse, rois d'armes.  
4 PASTOPHORES, chargés de porter l'arche; ils en sont les gardiens.

### HONNEURS dus aux officiers des différentes classes :

1<sup>er</sup> ORDRE : l'Arche sacrée, le tribunal des Isiarques, le Grand-Isiarque, seul :

L'épée de la main droite, la pointe basse et touchant la terre; la main gauche couvrant les yeux, le pouce allongé sur la tempe gauche, la tête humblement baissée, le pied droit en arrière.

2<sup>e</sup> ORDRE : l'Isiarque seul; l'Agathos et les Sosis en corps :

L'épée de la main droite, la pointe basse et touchant la terre. La main gauche à l'ordre sur le cœur.

3<sup>e</sup> ORDRE : un Sosis seul, l'Harpocrate à la tête des officiers subalternes et le Nômarque :

La main gauche à l'ordre sur le cœur, la main droite sur la poignée de l'épée.

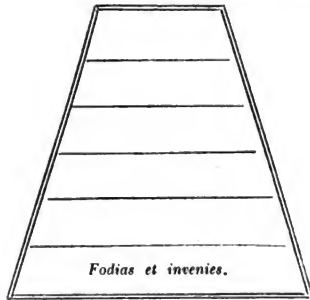
ANNONCES. Toutes les annonces se font et tous les ordres se donnent par des *coups de sifflet* dont le nombre est réglé. A cet effet, l'Hermorus porte, à son cou, un *sifflet d'ébène*, dont il ne peut se servir que pour signaler ce qui se passe à l'extérieur. L'Harpocrate porte un *sifflet d'argent* pour répéter au Grand-Isiarque les signaux de l'extérieur, ou transmettre à l'Hermorus les ordres du tribunal. Le Grand-Isiarque a un *sifflet d'or* pour commander.

CLÔTURE. Le Grand-Isiarque annonce que l'arche est déposée et couverte du voile religieux; puis il donne le signal par *sept coups de sifflet* et la séance est terminée.

Suit l'échelle mystérieuse de cet Ordre éphémère :



Videbunt ☉ et non videbunt.



RITE DE MISRAÏM DIT RITE ÉGYPTIEN, OU MIEUX, RITE JUDAÏQUE.  
(1805 et 1814.)

Ce rite représente l'autocratie. Un seul, sous le titre de *souverain grand-maître absolu*, gouverne les ateliers du rite ; il est irresponsable. Cette anomalie profane rappelle *le droit divin*. Ce régime, qui n'a de maçonniques que ses emprunts aux rites déjà connus, n'est pas même *maçonnique* dans ses formes.

A une époque où il était question de réduire le nombre récent des trente-trois degrés de l'*écossisme*, réduits de fait à cinq dans la pratique (*les trois grades symboliques, le Rose-Croix et le Kadosch*), se présente le *misraïmisme*, avec ses quatre-vingt-dix degrés, divisés en quatre séries, subdivisées en dix-sept classes, savoir :

La 1 <sup>re</sup> série dite. <i>Symbolique</i>	comprend les grades de 1 à 33, divisés en 6 classes.				
La 2 <sup>e</sup> Id.	<i>Philosophique</i>	Id.	34 à 66, Id.	4	Id.
La 3 <sup>e</sup> Id.	<i>Mystique</i>	Id.	67 à 77, Id.	4	Id.
La 4 <sup>e</sup> Id.	<i>Cabalistique</i>	Id.	78 à 90, Id.	3	Id.

Les souverains grands-maîtres absolus, *puissance suprême de l'Ordre*, 90<sup>e</sup> degré, s'arrogent le droit de

régir TOUS LES RITES, qui ne sont, *disent-ils*, que des branches détachées de l'arbre misraïmite ; nous devons les féliciter sur l'immense étendue de leur science, ainsi que leurs grands ministres *constituants*, sur les talents extraordinaires dont ils doivent être pourvus pour gouverner et administrer *tous les rites existants sur le globe*.

Ce rite monstre, pour lequel ses auteurs ont puisé dans l'écossisme, le martinisme, l'hermétisme et dans des réformations maçonniques, la plupart de ses degrés d'instruction, fut apporté de l'Italie en France, en 1814. Voici ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire pittoresque de la Francmaçonnerie*, qui a pratiqué ce régime :

« C'est en 1805 que plusieurs frères, de mœurs dé-  
« criées, n'ayant pu être admis dans la composition du  
« *Suprême-Conseil écossais*, qui s'était fondé en cette  
« année à Milan, imaginèrent le régime *misraïmite*.  
« Un frère *Lechangeur* fut chargé d'en recueillir les  
« éléments, de les classer, de les coordonner, et de ré-  
« diger un projet de *statuts généraux*. Dans ces com-  
« mencements, les postulants ne pouvaient arriver que  
« jusqu'au 87° degré. Les trois autres, qui complé-  
« taient le système, étaient réservés à des *supérieurs*  
« *inconnus* ; et les noms mêmes de ces degrés étaient  
« cachés aux frères des grades inférieurs. C'est avec  
« cette organisation que le rite de *Misraïm* se répandit  
« dans les royaumes d'Italie et de Naples. Il fut adopté  
« notamment par un chapitre de Rose-Croix, appelé  
« *la Concorde*, qui avait son siège dans les Abruzzes.  
« Au bas d'un bref ou diplôme, délivré en 1811, par

« ce chapitre, au frère *B. Clavel*, commissaire des guerres, figure la signature d'un des chefs actuels du rite, le frère *Marc Bédarride*, qui n'avait alors que le 77° degré. Les frères *Lechangeur*, *Joly* et *Bédarride* apportèrent en France le *misraïmisme* en « 1814. »

Paris entendit donc, en 1814, parler, pour la première fois, du *rite de Misraïm*.

En 1816, onze frères, appartenant au rite, fort mécontents et scandalisés du trafic que des *importateurs* osaient faire de cette maçonnerie, et dans le but louable et désintéressé d'y mettre un terme; résolurent de purifier l'arche et de créer une nouvelle suprême puissance du rite : ils formèrent un *Suprême-Conseil*, 90° degré.

Les membres chargés de remplir les offices furent les frères *Ragon*, chef de bureau, vénérable fondateur de la loge impétrante des *Trinosophes*; *Gaborria*, souv. G.-M. absolu, au 90° et dernier degré, vallée de Naples; *Décollet*, chef à l'administration des monnaies et médailles; et *Méallet*, secrétaire de la Société académique des sciences, sous la présidence du frère *Joly*, autorisé à *créer, établir et constituer* en France le rite de *Misraïm* dans ses quatre séries et dans tous les degrés qui les composent, en vertu des *pouvoirs* qui lui avaient été délégués à Naples, en 1813, par la puissance établie en cette capitale.

Ils déclarèrent, dans leurs statuts, ne reconnaître en France d'autre autorité maçonnique et légale que le G.-O., et, le 8 octobre, ils lui portèrent le rite, qui fut accueilli. Des commissaires furent nommés des deux

parts ; la discussion traîna en longueur. Les officiers du G.-O., consultés en particulier, avaient promis leur adhésion ; le frère *Langlacé*, orateur, l'annonça formellement dans le discours qu'il prononça le 24 juin 1817, jour de la fête solsticiale ; mais les meneurs du G.-O. en jugèrent autrement, et le rite fut rejeté le 27 décembre suivant. Les *présentateurs*, qui voulaient armer le G.-O. de ce rite, afin que personne ne pût continuer à en abuser, y renoncèrent pour toujours, et déclarèrent dissous leur *Suprême-Conseil du 90° degré*.

Nous ne rapportons pas ici l'abrégé des quatre derniers degrés (87 à 90) qui fut remis à chacun des cinq membres de la *commission d'examen*, ayant pour titre : *Arcana arcanorum* ; on le trouve dans le *Cours interprétatif des initiations*, p. 344 et suiv.

Ce rite (*celui des frères Bédarride*) n'est, depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 66<sup>e</sup> degré inclusivement, qu'un pillage fait dans le rite informe dit *ancien et accepté* de trente-trois degrés, et dans diverses collections de grades inventés en France et ailleurs depuis 1730. Ce rite ne commence donc réellement qu'au 67<sup>e</sup> degré et ne roule plus que sur des sujets *bibliques*, où la vraie Maçonnerie n'a rien à faire ni à voir, et sur des sujets relatifs à l'*israélisme*, ce qui n'a aucun rapport avec l'Égypte, qui est bien antérieure à tout cela. Voilà pourquoi nous l'appelons *rite judaïque*. Nous donnons, dans le *Tuileur général*, le tuileur de chacun des quatre-vingt-dix degrés.

Les grades du rite, c'est-à-dire depuis le 67<sup>e</sup> degré jusqu'au 90<sup>e</sup>, ont chacun leur caractéristique, que nous reproduisons ici.

Les fêtes solennelles de ce rite sont fixées aux jours mêmes des équinoxes ; celle du printemps est célébrée sous le nom de *Réveil de la nature*, et celle d'automne sous celui de *Repos de la nature*.

RITE DE MEMPHIS DIT ORIENTAL.

(1839.)

Le rite *égyptien* de *Misraïm*, collection bizarre de divers rites et grades, dont aucun n'est égyptien, semble avoir inspiré les frères *Marconis* et *Mouttet*, qui ont essayé d'instituer, en 1839, à Paris, puis à Marseille et à Bruxelles, un nouveau rite dit DE MEMPHIS, composé de quatre-vingt-onze degrés, dont la nomenclature et les statuts se trouvent dans une brochure in-12 de 240 pages, que ces frères ont publiée la même année, sous le titre de *l'Hiérophante*. Dans cette brochure, il est dit, p. 6, que *le rite de Memphis reconnaît pour fondateurs immédiats les chevaliers de la Palestine ou frères Rose-Croix d'Orient*.

Quoi qu'il en soit, les auteurs, dans un nouveau livre ayant pour titre *le Sanctuaire*, imprimé depuis, ont ajouté à ce rite, déjà monstrueux, un 92<sup>e</sup> degré, transmis, sans doute, par quelques successeurs des chevaliers de la Palestine, et ils ont modifié leur première nomenclature. Nous reproduisons, dans le *Tuileur général*, la nouvelle liste, pour les maçons curieux que ces sortes de choses intéressent.

Le régime est divisé en trois séries, qui se subdivisent en sept classes, *savoir* :

1<sup>re</sup> SÉRIE. Elle comprend 3 classes du 1<sup>er</sup> au 35<sup>e</sup> degré. « Elle « enseigne la morale, donne l'explication des symboles, dispose

« les adeptes à la philanthropie et leur fait connaître la première partie historique de l'Ordre. »

A de légères variantes près dans les titres, dans quelques paroles et attouchements, ces degrés sont ceux du régime écossais. On a ajouté à l'habillement une tunique bleu de ciel. Nous demanderons aux auteurs pourquoi, lorsqu'ils pillent un rite ou qu'ils s'emparent d'un grade connu, en altèrent-ils les moyens de reconnaissance, comme si la mémoire n'avait pas déjà assez à retenir ?

2<sup>e</sup> SÉRIE. Elle comprend 2 classes et demie du 36<sup>e</sup> au 68<sup>e</sup> degré. « Elle enseigne les sciences naturelles, la philosophie de l'histoire, et elle explique le mythe poétique de l'antiquité. Son but est de provoquer à la recherche des causes et des origines, et de développer le sens humanitaire et sympathique. »

On retrouve dans cette série des grades bien connus, mais qui ne sont nullement *orientaux*.

3<sup>e</sup> SÉRIE. Elle comprend moitié de la 6<sup>e</sup> classe et la 7<sup>e</sup>, du 69<sup>e</sup> au 92<sup>e</sup> et dernier degré. « Elle fait connaître le complément de la partie historique de l'Ordre; elle s'occupe de haute philosophie, étudie le mythe religieux des différents âges de l'humanité, et admet les études philosophiques les plus hardies. »

L'Ordre ne fait payer que les sept premiers degrés. (V. le rite écossais.) Les autres, jusqu'au 92<sup>e</sup>, sont accordés au mérite et donnés *gratis*.

Il accueille à leurs grades correspondants les maçons de tous les rites.

Ce rite, comme celui de l'écossisme, a le tort de considérer la Francmaçonnerie comme un culte. Cela peut convenir à la Maçonnerie jésuitico-templière, qui n'a jamais été la véritable.

Les Memphisiens célèbrent une fête d'ordre chaque

année, à l'équinoxe du printemps, sous le nom de *Réveil de la nature* (comme les misraïmites).

Le banquet est obligatoire; il se tient au premier grade (*celui d'apprenti écossais*). Il y a *sept* santés d'obligation. Les noms symboliques des ustensiles de table sont comme aux rites écossais et français.

#### DÉCORATIONS.

L'ordre de Memphis a *trois* grandes décorations légionnaires et une symbolique.

1. La grande Etoile de Sirius;
  2. La décoration de la légion des chevaliers d'Eleusis;
  3. Id. id. du Sadah redoutable.
- Décoration symbolique* : celle de la Toison-d'Or.

#### GOVERNEMENT DE L'ORDRE.

Il est régi par  *cinq*  conseils suprêmes :

1. LE SANCTUAIRE, où se trouve l'arche vénérée des traditions (*comme chez les Sophisiens*);
2. LE TEMPLE MYSTIQUE, grand empire des souverains princes de Memphis;
3. LE COLLÈGE LITURGIQUE;
4. LE SOUVERAIN GRAND-CONSISTOIRE GÉNÉRAL des sublimes princes de la Maçonnerie;
5. ET LE SUPRÊME GRAND-TRIBUNAL des grands-défenseurs de l'Ordre.

Nous invitons le lecteur à voir, p. 50, sur ce rite et celui de *Misraïm*, p. 49, les réflexions qu'ils nous ont suggérées; et nous pensons que le titre de *rite* ne doit être donné qu'à un système simple, unique et non *multiple*, et dont la doctrine et le dogme sont développés, sans interruption ni mélange, dans une série très

limitée de grades bien coordonnés, et que c'est abuser étrangement de ce titre que de le donner à des collections monstrueuses de grades de *toutes natures*, inventés en dehors de la véritable Maçonnerie, telles que nous les présentent les trente-trois degrés de *l'écosisme*, les quatre-vingt-dix de *Misraïm* et les quatre-vingt-douze de *Memphis*, qui, certainement, ne sont pas et ne peuvent point être des *rites*, ou bien nous nous trouverions autorisé à nommer RITE GÉNÉRAL notre collection d'environ 400 tailleurs, collection qui, bien que plus nombreuse, ne serait pas plus informe ni moins ridicule, *comme rite*, que les *trois collections* que nous venons de citer.

Nous ajoutons ici *un modèle de diplôme* dont la teneur ne peut être que divertissante pour tout lecteur sérieux.

---



## MODÈLE DE DIPLOME

A LA GLOIRE



DU SCULPTIME ARCHITECTE DES MONDES.

Un rayon divin apprend au maçon que, pour percer la nuit des temps, il faut ouvrir le livre des révélations.

Il dit qu'en créant l'homme, Dieu lui donna la lumière et lui imposa des devoirs.

L'œil humain, aidé de la lumière et de la vérité, pénètre les profondeurs des hauts mystères.

Piété pour l'infortune.  
Bonneur au courage.

### AU NOM DU GRAND HIEROPHANTE,

A TOUTS LES MAÇONS RÉPANDUS DANS LES DEUX HÉMISPÈRES,

*Salut, Amitié, Fraternité.*

A TOUTES LES LOGES, CHAPITRES, ARÉOPAGES, SÉNATS, CONSEILS TRAVAILLANT NOTRE HITE ANTIQUE ET PRIMITIVE,  
*Union, Prospérité, Courage, Force, Tolérance.*

NOUS, grand Hierophante, Souverain-Pontife, G.-M. de la Lumière, et membre composant le grand Empire de l'Ordre Macconnique de Memphis, FAISONS SAVOIR que le T. : C. : F. : posséda du an degré, et qu'en cette qualité il fait partie de

EN CONSÉQUENCE, nous mettons et prions, en vertu des pouvoirs supérieurs dont nous sommes revêtus en nos susdites qualités, toutes les Loges, Chapitres, Séants et Conseils de reconnaître, en sa qualité, notre très cher frère de l'accueillir fraternellement et de lui

prêter aide et protection au besoin, désirant qu'il jouisse des droits et prérogatives qui lui sont accordés par les statuts généraux de l'Ordre.

Ouvrez-vous en sa présence, portiques de nos Temples ! Orient véhérent, jette tes plus éclatantes splendeurs ! que les étoiles du firmament, en nombre sacré et dans un ordre mystérieux, viennent à sa rencontre ! que l'harmonie céleste célèbre sa venue ! que l'étendard déroule devant lui ses plis glorieux ! et que notre frère pénètre dans le temple, environné des suprêmes honneurs dus à son éminente dignité !

FAIT dans le sanctuaire où repose l'arche vénérée des traditions, lieu éclairé d'un rayon divin, où régnaient la paix, la vertu, la science et la plénitude de tous les biens.

Vallee de Paris, le jour du mois

58...

(Comment peut-on trouver, en plein XIX<sup>e</sup> siècle des mains assez.... courageuses, pour signer sérieusement de pareilles choses ?)

ORDRE DES NOACHITES FRANÇAIS.

(1816.)

Maçonnerie Napoléonienne.

La terreur de 1815 régnait encore, quand cet Ordre, qui eut beaucoup de partisans, fut fondé à Paris en 1816. La conception en est due à de fidèles amis de l'empereur NAPOLÉON I<sup>er</sup>, qui avaient présentes à la pensée toutes les circonstances de sa mort ; à ces vieux compagnons de sa gloire, qui avaient combattu avec lui sur le Rhin et le Danube, vers l'Océan et la Méditerranée ; franchi, sur ses pas, les Alpes et les Pyrénées, et pour qui les îles d'Elbe et de Sainte-Hélène sont ce que la Mecque est pour l'Osmanli.

Cet ordre était divisé en trois degrés :

1. *Chevalier*,
2. *Commandeur*,
3. *Grand-Elu* en trois points. 

}	1. <i>Juge secret</i> ,
	2. <i>Parfait initié</i> ,
	3. <i>Chevalier de la Couronne de chêne</i> .

On trouve, dans chaque degré, des allusions faciles à comprendre ; *citons*.

1<sup>er</sup> DEGRÉ. *Acclamation*.

Gloire à l'architecte (*Napoléon*) !

INSTRUCTION.

*Demande*. — *Sous quel maître avez-vous travaillé ?*

*Réponse*. — Sous l'architecte Phaleg.

*D*. — *Quel était Phaleg ?*

*R*. — Un habile ouvrier que ses connaissances maçonniques élevèrent à la direction des travaux de la tour de *Babel*. Il tra-

vailla quatorze ans comme appr., comp. et maître (de 1790 à 1804) et dix ans comme *architecte*.

*D. — Quelle est cette tour ?*

*R. — Un vaste édifice qui devait mettre les hommes à l'abri d'un nouveau déluge.*

*D. Où était-elle située ?*

*R. Dans une plaine entre deux montagnes et deux lacs.*

*D. — Combien avait-elle d'étages ?*

*R. — Huit.*

*D. — Quels en étaient les noms ?*

*R. — Adam, Eve, Noé, Lamech, Naamah, Phaleg, Oubal, Orient, (les huit initiales composent le mot Napoléon).*

*D. — Quelle âge avez-vous ?*

*R. Je n'ai vécu que dix ans (de 1804 à 1814).*

CLOTURE.

*D. — Quelle heure est-il ?*

*R. — L'heure où les ouvriers de la tour furent dispersés.*

ANNONCE.

Gardons-le dans nos cœurs ! La loge est obscurcie. Gloire à l'architecte !

2° DEGRÉ.

L'aspirant porte une urne couverte d'un voile.

*D. — Quel est ton nom ?*

*R. — Fidelis.*

*D. — D'où viens-tu ?*

*R. — Insulæ (d'une île).*

*D. — Qu'as-tu vu ?*

*R. — Salixium (un saule).*

*D. — Que rapportes-tu ?*

*R. — Urna (une urne).*

*D. — Que contient-elle ?*

*R. — Cineres Phalegi (les cendres de Phaleg).*

CLOTURE.

*D. — Quelle heure est-il ?*

*R. — Six heures moins dix minutes. — Consummatum est ! etc.*


Le G.-M. de cet ordre était le général *Bertrand*, alors à Sainte-Hélène et qui ne se doutait pas de cet honneur. En son absence, l'Ordre fut dirigé par un *suprême-commandeur* et deux *lieutenants*. Cet ordre n'a de maçonnique que la forme. Il a subsisté avec beaucoup de discrétion, pendant plusieurs années ; puis il s'éteignit. ( V. *le Tuileur général.* )

RITE PERSAN PHILOSOPHIQUE.

On lit dans une note des auteurs du rite :

« Sous un ciel magnifique , et dans un pays si fertile , si délicieux , qu'on y a placé le berceau de l'espèce humaine et le paradis terrestre , vers les sources de l'Euphrate et du Tigre , qui rappelle à la fois tant de grandeurs et tant de ruines , s'élève la riche et forte cité d'*Erzéroum*, entrepôt du commerce des Indes , et remplie de négociants de toutes les nations d'Europe et d'Asie. Ce passage continuel d'étrangers instruits et indépendants , le voisinage de la Perse , les souvenirs sans cesse renouvelés , par les voyageurs , de la doctrine de *Zoroastre*, des *Brames*, de *Confucius* , les théories modernes mêlées aux principes de l'ancienne philosophie , tout a contribué à fixer , parmi quelques sages d'*Erzéroum*, des idées qui ont donné naissance à un beau système maçonnique. »

Ce système se compose de sept grades :

1. Apprenti écoutant ,
2. Compagnon adepte , écuyer de la Bienfaisance ,
3. Maître , chevalier du Soleil (*pris au 29<sup>e</sup> degré de l'écoïsisme*),
4. Architecte omnirite , chevalier de la Philosophie du cœur (*l'enthousiasme*) , 
5. Chevalier de l'Eclectisme et de la Vérité ,
6. Maître bon pasteur (*ce grade est le complément des cinq premiers*),
7. Vénéral grand-élu (*c'est moins un grade qu'une dignité éminente*).

Les trois premiers grades forment l'*Ordre symbolique*, les deux suivants, l'*Ordre capitulaire*; et les deux derniers l'*Ordre aréopagite*. On ne peut passer d'un grade à un autre, sans posséder les connaissances historiques, philosophiques et maçonniques, qui font l'objet du grade qui précède.

L'auteur du *Dictionnaire Maçonnique* dit, à ce sujet :

« Des maçons européens et des Asiatiques qu'ils ont reçus ont fondé et tiennent dans le plus grand secret une *mère-loge* d'un rite particulier, sous le titre des

« *Enfants de la Lumière primitive*,  
« à la gloire du sublime ordonnateur des mondes,  
« et pour le perfectionnement moral des familles. »

« Ces maçons, qui tiennent dans le plus grand secret une mère loge d'un nouveau rite, ont commis la faute de communiquer avec trop d'empressement *leurs mystères* à des indiscrets. On a donc tenté d'établir, à Paris, cette nouvelle Maçonnerie; mais il ne paraît point qu'on y ait réussi. »

C'est la dernière innovation qu'on ait entrepris d'enter sur les trois grades primitifs. Le nom de ces grades est moderne et accuse une origine toute parisienne et non persane.

On peut, sans doute, reporter à sa source la Maçonnerie avec son costume européen; mais si, par un hasard qui n'est pas dans la nature des choses, l'Égypte, ou toute autre terre classique de l'initiation primitive, produisait, aujourd'hui, un rite maçonnique, ce ne serait et ne pourrait être que la reproduction des rituels antiques; et comme les types, basés sur la nature, sont invariables, *Hiram* disparaîtrait pour faire place à *Osi-ris*, ou bien à un type persan ou indien plus antique

encore ; et cette maçonnerie *renouvelée* , plus rationnelle que celle existante, à cause des changements que la force des circonstances l'a, sans doute, obligée de subir pour perpétuer ses principes sous un voile nouveau, cette maçonnerie renouvelée, disons-nous, et qui conserverait tout son parfum primitif et ses formes séculaires, prendrait certainement à Paris et partout. Mais pour produire de tels grades, il faut une vaste instruction initiatique, dépouillée de préjugés ou d'habitudes que l'on possède, plus ou moins, sans le savoir, et, surtout, quitter entièrement le travestissement moderne pour revêtir le costume antique. Quand verrons-nous ce chef-d'œuvre ?

Les essais infructueux tentés, dans ces derniers temps, par des chefs de loge expérimentés, démontrent la difficulté de l'entreprise, en même temps qu'ils prouvent que LEURS CAHIERS, qu'ils croient *complets*, sont loin de valoir la belle simplicité de nos rituels, vrais canevas, mais très ingénieux canevas, qui, entre les mains d'un vénérable habile, reçoivent, selon la personne à initier, une broderie variée, séduisante et toujours nouvelle, qui intéresse, plaît et instruit.

---

## CHAPITRE XIV.

### Maçonnerie anglaise.

#### RITE D'YORK OU MAÇONNERIE DE ROYALE-ARCHE.

Les loges toujours si sages de l'Angleterre ne surent, pas plus que celles des autres nations, se garantir de l'invasion des hauts grades. Elles virent s'établir à Londres, en 1777, une nouvelle initiation appelée la *Maçonnerie de Royale-Arche*. Ce système insignifiant et tout biblique est composé de quatre grades :

1. Mark-master (*maître de marque*) (1),
2. Past-master (*passé maître*) ou excellent maçon,
3. Très excellent maître ou maçon (*super-excellent maçon*),
4. Sainte Royale-Arche (*Holy Royal-Arch*).

(1) Dans un des rituels que nous possédons de ce grade, on autorise le récipiendaire initié à laisser sa *marque* (son bijou) dans un besoin urgent de secours, et l'on ajoute : « Ce grade est connu à *Alger*, et, s'il vous arrivait d'être pris, ou que des affaires vous forçassent à y aller, en vous faisant connaître, vous recevrez tous les services dont vous pourriez raisonnablement avoir besoin. »

Le 1<sup>er</sup> degré repose sur une allégorie assez inintelligible relative à une clef de voûte qui est censée avoir appartenu à l'arcade principale du temple de Salomon, et à la découverte du *trésor caché* renfermant les emblèmes de l'ancienne loi. On retrouve le même sujet à *Upsal*, dans la *Maçonnerie suédoise*.

Le 2<sup>e</sup> degré donne des instructions pour la constitution et l'installation des loges, pour les réceptions, pour la pose de la première pierre des édifices publics, pour la dédicace des temples maçonniques et pour les funérailles de frères. Ce grade prépare le maçon à s'acquitter, avec régularité, des fonctions de président de loge.

Le 3<sup>e</sup> degré est tiré de ce passage des *Paralipomènes*, chapitre VII :

« Salomon ayant achevé sa prière, le feu descendit du ciel, « consuma les holocaustes et les victimes, et la majesté de Dieu « remplit la maison..... Tous les enfants d'Israël..... se prosternèrent la face contre terre, adorèrent le Seigneur, parce qu'il est « bon et que sa miséricorde est éternelle. »

Enfin, dans le 4<sup>e</sup> degré, on commémore les malheurs du peuple juif pendant sa captivité sous Nabuchodonosor, sa réintégration par *Cyrus* dans la Terre-Sainte, et la construction du second temple par les soins de *Zorobabel* (1).

(1) Les maçons anglais possèdent des grades appelés *chevaleries* que les G.-L. tolèrent sans les reconnaître, tels sont :

Le Grand-Prêtre.	Le Chevalier de Calatrava,	Le Chev. de l'Etoile
Le Chev. de la Cr.-Rouge,	— du Temple,	— du Zodiaque,
— de Malte,	— d'Alcantara,	— de l'Annonciat. de la Vierge.
— du Saint-Sépulcre.	— de la Rédemption,	— de Saint-Michel,
— de l'Ordre Teuto-nique,	— du Christ,	— de Saint-Etienne,
	— de la Mère du Christ,	— du Saint-Esprit.
	— de Saint-Lazare,	



On croit que cette maçonnerie fut inventée en Ecosse par les jésuites, qui la portèrent en Angleterre, où elle reçut le nom de *rite d'York*, dont le dernier grade, *Holy Royal-Arch*, symbolise l'*Eglise chrétienne*. C'est par fraude qu'on la surnomma *rite d'York* ou *rite des anciens freemasons* (maçons de pratique). Ces ouvriers n'avaient qu'une initiation, leur *maîtrise*, bien différente de celle de la Francmaçonnerie. C'est donc une dérision d'attribuer cette conception aux anciennes corporations d'ouvriers-maçons, nonobstant les règlements du grand-chapitre de Royale-Arche, *révisés en 1807*, et le concordat de 1813, qui reconnaît les quatre grades que nous venons d'indiquer, quoiqu'il regarde comme une dépendance du maître symbolique le 4<sup>e</sup> grade, bien qu'il ait ses assemblées appelées *chapters* et ses officiers à part.

Les constitutions du rite d'York datent de l'origine même du monde. — *Adam* est le premier maçon (1), etc.

Ce rite est la continuation de la loi mosaïque, loi anti-maçonnique, ce qui le rend étranger à la véritable maçonnerie.

Il paraît avoir été inventé pour établir une sorte de transition entre la vraie maçonnerie et la maçonnerie dite *écossaise*, et remplir ainsi une lacune.

En effet :

La Maçonnerie primitive ou *symbolique*, la seule

(1) Les *Misraïmites* ont renouvelé cette croyance ridicule. (V. p. .)

pure, la seule vraie, est la doctrine de la religion naturelle et la morale divine qui en découle.

La Maçonnerie dite *rite d'York* professe la philosophie judaïque, qui est une altération de la religion primitive, malgré ses principes démocratiques.

La Maçonnerie dite *écossaise* n'est, avec un mélange informe de mosaïsme, que la doctrine chrétienne *maçonnifiée*, mise en grades par d'ambitieux maçons.

La Maçonnerie *américaine* comprend le rite d'York ou de Royale-Arche en cinq grades, tandis qu'il n'en présente ici que quatre; mais que fait le nombre, quand les grades ont une base aussi puérile aux yeux des vrais maçons?

Les maçons américains disent que la doctrine évangélique ajoute aux enseignements de la loi naturelle que leur légua le régime patriarcal, de la philosophie rationnelle que les Hébreux rapportèrent d'Égypte et de la loi préparatoire que promulgua Moïse, en vue du *Régénérateur* souverain de la race humaine.

Ces maçons soumettent à leur vue la doctrine mosaïque du grand législateur, de la même manière qu'ils modifient la doctrine primitive.

Ainsi, le rite d'York, essentiellement mosaïque, est à l'écossisme, qui est essentiellement chrétien, ce que la Maçonnerie symbolique, ou la loi naturelle, est au rite d'York, et, d'après eux, les grades des trois rites se lient les uns aux autres dans le même sens que le christianisme se lie à la loi mosaïque, et par celle-ci à la loi naturelle.

La vraie Maçonnerie n'a que trois grades. Antérieure

aux religions connues , elle continue sa marche pacifique et incessante , parce que son but inaltérable est l'amélioration des hommes sans distinction de classes, de climats, d'opinions philosophiques, politiques ou religieuses. Les hauts grades des autres rites, semblables aux religions, divisent les hommes, parce que si l'on faisait disparaître de leurs doctrines tout ce qui n'est pas dans le vrai, à quoi se réduirait le reste? Mais tout homme qui professe les hauts grades serait un sectaire intolérant, comme la religion qu'il représente, s'il n'avait pas été régénéré, auparavant, par la doctrine symbolique commune à tous les rites, laquelle professe le dogme bienfaisant et sublime de la tolérance universelle et embrasse, dans son sein, l'universalité des maçons.

L'autorité qui, en 1717, s'est séparée des *maçons de pratique*, qui a changé leurs usages, introduit, avec un nouveau dogme, un nouveau cérémonial, avait bien droit, alors, de *superfêter* l'œuvre d'Ashmole, mais à la condition de bien faire : *Ashmole*, c'était *Zoroastre* et les *Pyramides*, c'est-à-dire l'antique initiation ; *Royale-Arche*, c'est le *temple de Salomon*. Salomon et son temple ne sont pas initiateurs, mais des produits de l'initiation : Salomon, comme initié d'Égypte, et son temple, comme une imitation de celui de Memphis. C'est donc errer étrangement que de faire de ces résultats un point de départ primitif.

Le rite d'York, présenté à la réunion des rites, en 1804, fut rejeté par le G.-O., sans doute, dit Thory, par des motifs qui ne tiennent pas à la Franc-maçonnerie. — Peut-être est-ce à cause de son présen-

tateur, le frère *Hacquet*, qui le professait, à Paris, à la loge des *Sept-Ecossais* (1).

(1) *Laurence Dermott* fait mention de la *Royale-Arche* dans son *Ahiman Rezon*, publié en 1756.

D'autres auteurs ont soutenu que la *Royale-Arche anglaise* n'est autre que la *Royale-Arche française*, dite *Royale-Arche d'Enoch* ou *chevalier de la 9<sup>e</sup> arche*, d'une série dite *écossaise*, et qui sera passée en Angleterre.

Le règlement organique de la G.-L. d'Edimbourg (1736) fait connaître qu'il existait en Ecosse beaucoup de corporations qui avaient cette dénomination pour titre distinctif, telles que la *Royale-Arche* de Glasgow, en 1755, la *Royale Arche* de Stirling, en 1759, etc., lorsqu'elles s'adressèrent à cette G.-L. pour obtenir de nouvelles constitutions.

On lit dans *l'Orient*, p. 366, au sujet de la Maçonnerie de *Royale-Arche* :

« Il résulte d'une lettre, adressée par un frère à la G.-L. d'Irlande, qu'en 1813 cette branche de l'arbre maçonnique était à peine connue de nom dans ces contrées, et l'auteur de la lettre le prouve par le fait suivant :

« Dans cette même année 1813, feu le duc de *Sussex* avait entrepris la noble tâche de rétablir une *unité* de rites, de cérémonial et de travaux dans toutes les G.-L. de l'empire britannique. A cet effet, des lettres furent adressées aux G.-L. d'Ecosse et d'Irlande. La G.-L. d'Ecosse accueillit cette importante ouverture avec l'attention qu'elle méritait, et promit que l'affaire serait prise, plus tard, en sérieuse considération. » — « Par parenthèse, dit le correspondant, ces engagements n'ont été suivis d'aucun effet ; car, aujourd'hui encore, si ce n'est que les deux G.-L. d'Ecosse et d'Irlande entretiennent entre elles, sous certains rapports, des relations amicales, elles continuent de différer complètement de la G.-L. d'Angleterre, quant au mode de travaux. »

Pour en revenir à notre sujet, en 1813, le G.-M d'Irlande, qui était alors le comte de *Donoughmore*, voulut seconder le vœu de son illustre collègue le G.-M. d'Angleterre, au sujet de l'établissement de l'uniformité maçonnique pour la Grande-Bretagne. En conséquence, il proposa de déclarer que la Maçonnerie n'admettait que *trois degrés*, y compris la *Royale-Arche*. Des voix s'élevèrent aussitôt de tous côtés, pour demander à Sa Seigneurie ce que c'était que cette institution maçonnique de *Royale-Arche*, dont on ne soupçonnait pas même, alors, l'existence en Irlande. Bien plus, il fut, un instant, question de frapper le G.-M. d'Irlande d'un

Il existe d'autres régimes prétendus *maçonniques* ; ils trouveront leurs places dans les *Fastes initiatiques*, avec les documents qui les concernent.

Nous allons donner un aperçu historique des principaux régimes, dits, aussi, maçonniques, qui ont été pratiqués en Allemagne.

vote de censure, pour avoir pris sous son patronage, ce que l'on considérait comme un *degré intrus*.

« Le correspondant cite ce trait comme une preuve de l'esprit d'ignorance et de routine, qui, à cette époque, caractérisait les maçons irlandais, et il ajoute que, malheureusement, les choses ont très peu changé depuis. »

Tout prouve que ce rite est de création moderne et que l'histoire *secrète* de son origine est apocryphe ; ce qui ne l'empêche pas d'être un des rites les plus considérés en Angleterre et aux Etats-Unis ; les maçons et les hommes sont ainsi faits.

---

## CHAPITRE XV.

### Régimes divers créés en Allemagne.

La Francmaçonnerie débuta en Allemagne par *Hambourg*. La première loge date du 6 décembre 1737 (1). — Nous ne parlerons pas ici des ateliers réguliers, dont généralement les travaux sont conduits avec sagesse et dignité ; mais nous allons donner un aperçu des établissements ou régimes *extra-maçonniques*.

CONFREERIE DES FRÈRES MORAVES DE L'ORDRE DES RELIGIEUX  
FRANCMaçONS, OU ORDRE DE LA GRAINE DE SÉNEVÉ

#### Maçonnerie évangélique, Silésie, 1759.

Les premières innovations qui s'introduisirent chez les maçons allemands, amateurs du merveilleux, datent de 1739. C'est à cette époque que l'on fixe l'éta-

(1) C'est vainement que l'on voudrait doter *Cologne* d'une loge, dès 1716, puisque la G.-L. d'Angleterre, la seule constituante primitive, ne date que de 1717. Mais il est probable qu'avant *Hambourg*, le *Hanovre*, à cause de ses fréquents rapports avec Londres, a connu la Maçonnerie ; mais sans avoir d'abord d'établissement régulier. (V. nos *Précis historiques d'Autriche, de Bavière, Confédération Germanique, Danemark, duchés de Bade, de Brunswick, Hongrie, Prusse, Saxe, Wurtemberg, Westphalie, etc.*

blissement ostensible de la **CONFRÉRIE DES FRÈRES MORAVES**, dont les mystères reposaient sur le passage de l'Évangile de saint Marc (chap. 4, vers. 30-32), dans lequel Jésus compare le royaume de Dieu à un *grain de sénevé*, qui, bien que la plus petite de toutes les semences, pousse néanmoins de si grandes branches, que les *oiseaux du ciel peuvent se reposer sous leur ombre*.

Le but de l'association était *la propagation de l'Évangile*, sous le voile maçonnique.

Les frères portaient pour *bijou* une bague en or, et, en sautoir, un *ruban vert*, auquel était suspendu un second *bijou*, ayant une plante de sénevé sur une croix d'or, avec ces mots : *Quod fuit antè ? — Nihil* (Qu'était-il auparavant ? — Rien).

Devise de l'Ordre : *Keiner unser lebt ihm selber* (aucun de nous ne vit pour soi-même). Cette devise était gravée sur la bague.

Suivant les statuts, les frères devaient, chaque année, tenir une grande assemblée dans la chapelle du château de *Guadenstadt*, en Silésie, et célébrer, en outre, deux fêtes annuelles les 15 mars et 16 avril.

Cette confrérie existait en Allemagne avant l'introduction des grades templiers de Ramsay. N. L., comte *Zinzerdorf* (que des auteurs ont confondu avec *Zinnendorf*), né à Dresde en 1700, mort en 1760, ayant adopté les principes des *frères moraves*, créa, de concert avec quelques-uns d'entre eux, en 1721, une sorte de monastère à Herrnhut ; de là provient la secte des *Herrnhuters*.

Voici un autre ordre du même genre.

ORDRE DE SAINT-JOACHIM.

Maçonnerie Chrétienne, Bohême, 1756.

Cet ordre fut, dit-on, établi en *Bohême* vers 1756.

Les récipiendaires juraient de croire à la sainte *Trinité* et de ne jamais *valser*. On n'y admettait que des nobles.

On lit dans la note 15 de l'*Essai sur la secte des Illuminés*, attribué au marquis de *Luchet* ( p. 219 , Paris, 1789 ), que Jean-Henri, baron *Ecker de Eckosen*, conseiller privé de *Hohenlohe-Welburg*, et son frère Jean-Charles, baron *Ecker de Eckosen*, conseiller intime de légation, étaient « grand-croix de l'Ordre temporel de la Fondation de la plus haute ou divine Providence.... »

« Cet ordre s'appelle, depuis quelques années (du moins depuis 1786) l'Ordre de SAINT-JOACHIM .... des extraits de ses statuts sont consignés dans le *Journal éclectique* (Lubek, gr. 3), 2<sup>e</sup> cahier, 1785, p. 1. Selon ces notices, l'Ordre a été établi à *Leutmeris*, en Bohême, en 1756. On y trouve les cérémonies de la réception. La procession va à la chapelle de l'Ordre, le candidat reste à la sacristie; les chevaliers entrent dans la chapelle où l'ecclésiastique tient un discours. Après cela, on introduit le candidat et on lui demande si c'est encore sa libre volonté, et s'il veut sérieusement entrer dans l'Ordre; après l'avoir affirmé, on l'exhorte à réfléchir mûrement et on le reconduit. Ramené ensuite, questionné encore et reçu après, il fait serment et reçoit l'habit de l'Ordre; à la fin on chante le *Te Deum*, etc. »

Une secte importante par le rôle qu'elle a joué est celle des

CLERCS FRANCS-MAÇONS DE LA STRICTE-OBSERVANCE.

C'était une corporation de *cabalistes*, d'*alchimistes* et de *nécromanciens*.



Ce titre extraordinaire (*clercs francs-maçons*, etc.), qui présente une foule d'idées incohérentes, éveilla l'attention vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle. Il se forma, en Allemagne, une société de *maçons réformés*, c'est-à-dire plus rapprochés du véritable esprit de l'institution que les franc-maçons ordinaires. L'étude de la *cabale*, de la *Pierre philosophale*, et de la *nécromancie* ou l'*invocation des esprits*, les occupe principalement, parce que, suivant eux, toutes ces connaissances formaient le système et le but des anciens mystères, dont la Franc-maçonnerie est la suite. ( V. ci-après la *Maçonnerie occulte*.)

« C'est dans une de ces sociétés *acromatiques* que fut initié, à Vienne, avec le plus grand appareil, le maréchal *de Richelieu*, ambassadeur de France, sous le règne de Charles VI. La réception eut lieu dans une assemblée nocturne et les mystères de la *mystagogie* furent célébrés avec la plus grande solennité. Les choses furent poussées si loin que l'affaire éclata dans le monde. l'ironie publique et même Louis XV n'épargnèrent point le maréchal de France. La cour de Vienne publia un édit contre la *magie* (*Les Jésuites chassés de la Franc-maç.*, p. 76).

Le latin est leur langue chapitrale. Ils reconnaissent la religion catholique, apostolique et romaine comme seule et unique. Les chefs de loge portent, dans leurs fonctions, l'habillement des évêques catholiques. Les frères ont de *longs frocs blancs avec une croix rouge sur le côté gauche et un chapeau rouge de forme hexagone*.

Pour être reçu, il fallait avoir tous les grades chevaleresques de la Stricte-Observance, c'est-à-dire être *templier*.

Leur objet était de citer et de commander *les esprits*,

de chercher *la pierre philosophale* et d'établir l'*empire de mille ans*.

On assure que le baron *de Hund* embrassa la religion catholique pour être admis.

Les supérieurs connus étaient, en 1788, le baron *de Raven*, à Rumfeld, dans le Mecklembourg; le conseiller privé *Duffel*, à Zell, et le prédicateur *Starck*, à Kœnigsberg, devenu premier prédicateur à la cour de Darmstadt.

Ce charlatanisme gagna Paris; mais *Cagliostro* parut pour y faire diversion et faire oublier les *clercs francmaçons de la Stricte-Observance*.

Les clercs avaient leurs cérémonies, leurs signes et leurs chiffres particuliers.

Ils formaient entre eux un corps et voulaient diriger la Stricte-Observance. Ils avaient de l'influence sur les autres sectes maçonniques; mais leurs prétentions les ont perdus.

Le professeur *Woigt*, de Leipsick, dévoila leurs mystères magiques et cabalistiques, dans les *Actes historiques*, ouvrage qui paraissait alors à Weimar, ainsi que dans le *Journal des Francmaçons*.

---



## CHAPITRE XVI.

Avant d'entrer en matière sur la *Stricte-Observance* et d'analyser les rites des divers réformateurs allemands, nous croyons qu'il est utile d'éclairer ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas initiés aux faits relatifs à ces tentatives réformatrices, en leur soumettant, comme lumière préliminaire, l'opinion remarquable d'un disciple de *Zinnendorf*; elle est connue sous ce titre :

### AVEUX SUR LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES MAÇONNIQUES, EN ALLEMAGNE.

« Je soutiens et je défie qui que ce soit de combattre mon assertion, que nul ne peut donner quelques notions sur l'*Ordre maçonnique*, son origine, son histoire et son but, ni sur l'explication de ses hiéroglyphes et secrets, sans laisser l'esprit en quelque incertitude. Chacun s'arroe le droit d'expliquer, à sa guise, les symboles et la doctrine de cette société, et c'est de là que dérivent ces différents systèmes qui ont divisé l'Ordre.

« Quand, au commencement du siècle dernier, la Maçonnerie passa de l'Angleterre en France et en Allemagne, on ne connaissait que les trois premiers grades. On se contentait d'en suivre le

cérémonial avec une vénération silencieuse ; de laisser *inexpliqués* les hiéroglyphes ; de reconnaître la *Grande-Loge* de Londres comme le *chef d'ordre* de tous les maçons, et de regarder l'institution maçonnique comme une réunion d'hommes appelés à des actions nobles et charitables. Cependant, peu après, le bruit commençait à se répandre qu'il existait encore d'autres grades, surtout un grade de *chevalier de Saint-André d'Écosse*. Il arrivait même alors des voyageurs d'Angleterre et d'Écosse qui prétendaient y avoir reçu ce grade et qui en communiquaient effectivement des *fragments écrits*, au moyen desquels on contrefaisait un *grade écossais* du même nom, que l'on conférait dans quelques loges, ce qui attira l'attention sur le développement des hiéroglyphes maçonniques. Des aventuriers tirèrent parti de cette *curiosité* et se servirent de l'Ordre le plus respectable pour parvenir à leurs vues particulières.

« Les jésuites avaient déjà mésusé de la Francmaçonnerie en Angleterre et surtout en Écosse, et s'y étaient formé un parti. Les principaux chefs de cette coterie vivaient et intriguaient à la cour du *Prétendant*, auquel ils faisaient croire que toutes ces machinations n'avaient lieu que dans le but de le replacer sur le trône d'Angleterre ; mais ils cachaient leur dessein : ils répandaient en Angleterre et en France l'idée que la Francmaçonnerie n'était qu'une continuation de l'*Ordre des Templiers*, dont les *clercs francmaçons* possédaient les hautes sciences et dont les trésors, encore cachés, paraîtraient aussitôt que l'Ordre, qui aura le *Prétendant* pour grand-maître, serait assez puissant pour pouvoir défendre ces clercs. Cependant, comme les jésuites ne pouvaient rien tirer d'une semblable invention, en Allemagne, ils recoururent, pour ce pays, à une autre supercherie, et ils y débitèrent, par leurs émissaires, cette fable, que les *vrais supérieurs* des francmaçons n'étaient à chercher que dans une ancienne fraternité encore existante : les *soi-disant Rose-Croix*. C'est ainsi que commençait à se répandre, parmi les francmaçons, ce goût du merveilleux, cette soif des hauts grades et cette croyance aux *supérieurs inconnus*, et que les anciens frères, qui possédaient les vraies connaissances, se retirèrent, abandonnant une société qui travaillait d'une manière si peu digne de son institution.

« Comme les jésuites ne paraissaient pas ostensiblement, et qu'ils n'avaient d'autre intention que de mettre la desunion dans la

Françmaçonnerie, pour pêcher ensuite en eau trouble, et comme ils ne répandaient le bruit de ces innovations que pour voir comment le public françmaçon les accueillerait, il s'introduisit, de tous côtés, des escrocs et des aventuriers, qui, sur toutes sortes de fables, fondèrent des châteaux en Espagne, affichèrent de nouveaux grades maçonniques, et qui, à la fin, se donnèrent eux-mêmes pour les *supérieurs inconnus* que l'on cherchait.

« Pendant la guerre de Sept-Ans, arriva, entre autres, en Allemagne, un commissaire français, qui portait avec lui des malles pleines de décorations et conférait, au choix, quarante-cinq *grades fabriqués en France*. Tel était l'état d'anarchie dans lequel se trouvait la Maçonnerie, lorsqu'un autre schisme apparut.

« Les jésuites, croyant le moment venu de s'emparer définitivement d'une société qu'ils avaient si bien embrouillée, firent entrer en scène un homme dont on ne saurait dire au juste s'il était *trompé* ou *trompeur*, s'il savait pour qui il travaillait, ou s'il n'était que l'instrument dont se servaient des gens qu'il ne connaissait pas *lui-même*. Cet homme fut le baron *de Hund*, qui renouvela ce dire, que *la Maçonnerie n'était que la continuation de l'Ordre des Templiers*. Il prétendait avoir été reçu *templier* en France par un Anglais, en présence du secrétaire du Prétendant, qui, lui-même, était le grand-maître de l'Ordre. Il ajoutait qu'il avait été présenté comme tel au Prétendant; que, depuis, il avait cessé de s'occuper de l'Ordre et de correspondre avec ses supérieurs (*les clercs*), jusqu'au moment où *M. de Marschall*, grand-maître provincial de la 7<sup>e</sup> province, lui avait transmis cette dignité sur son lit de mort; qu'il était donc autorisé à continuer et à propager cet Ordre et la Françmaçonnerie.

« Cependant et malgré toutes ces assurances, il n'avait, pour toute légitimation de ces prétentions, qu'un diplôme écrit en caractères inconnus. Ses compères lui fabriquèrent une liste non interrompue de prétendus *grands-maitres*. (V. celle de *la Stricte-Observance*), et bien qu'ils ne pussent l'appuyer sur aucun document historique, ils appliquèrent tous les hiéroglyphes maçonniques à leur système, et là, où les tableaux et les cérémonies ne pouvaient s'y prêter, ils en firent de nouveaux. Mais on continua d'ignorer où les prêtres de l'Ordre s'étaient cachés, eux, leurs connaissances et leurs trésors. Le public n'en demanda pas davantage et crut volontiers tout ce qu'on lui racontait. On tâcha d'entraîner

des princes dans ce système, et chacun de courir après cette chimère, qui lui ouvrait une perspective attrayante : les princes y cherchaient des trésors et la puissance ; leurs sujets s'y promettaient des décorations et des protections ; les roturiers se réjouissaient de leur nouvel état de *chevaliers*, et les visionnaires se voyaient déjà, en perspective, associés aux êtres célestes.

« On accusait tous les autres systèmes d'hérésie et d'invalidité ; on établissait partout des loges et des chapitres et, surtout, on tâchait d'y recevoir, sans le moindre égard à la moralité, des gens de condition et d'influence et des prêtres, tant pour être sûr de ne pas être banni une seconde fois, que pour acquérir des richesses et se procurer quelque relief aux yeux du public ; ET C'EST LA TOUT LE SYSTÈME ANTI-MAÇONNIQUE DE LA STRICTE-OBSERVANCE.

« Le docteur en droit *Zinnendorf* fut aussi reçu templier ; mais voyant combien peu ces gens-là travaillaient régulièrement, et ne croyant pas pouvoir se servir, pour un bon usage, de leur plan mal disposé, il se sépara de ce système, et, prétendant qu'il était en relation avec les *vrais et sages clercs*, en Suède, il fonda un nouveau système en neuf grades : les trois premiers sont sous la protection de la G.-L. de Londres, à laquelle, seule, il reconnut le droit d'installer, à Berlin, une G.-L. d'Allemagne. Quant aux six autres degrés, dont le dernier est resté inachevé, le novateur y conduisit ses disciples dans le chemin de la morale et des sciences, en les excitant à la vertu, à la charité et à la culture de leurs facultés.

« Quelques loges, restées fidèles à l'ancienne Observance, reçurent, sans difficulté, beaucoup d'individus pour leur argent, avec lequel elles faisaient des cérémonies ; jouaient avec les hiéroglyphes, sans les comprendre ; faisaient bonne chère, bonne digestion, et donnaient quelquefois des aumônes : VOILA LES ANCIENNES LOGES ANGLAISES OU LA LATE-OBSERVANCE.

« En France, on s'amusait avec un demi-cent de grades, jusqu'à ce que des enthousiastes hermétiques eussent pénétré dans quelques-unes de ces loges.

« En Suède, le roi faisait entendre qu'il était résolu à rétablir publiquement *les Templiers* et qu'il avait obtenu des *vrais clercs* le secret *des grands arts magiques*. Il espérait probablement engager, par ce moyen, beaucoup de Templiers Allemands à s'établir

en Suède et à soutenir de leur argent son pauvre royaume ; mais il espéra vainement. On découvrit, par un hasard providentiel, cette supercherie et le *Chapitre illuminé* perdit sa renommée de vérité et de sagesse.

« Pendant ce temps-là, différentes branches de *Rose-Croix* se répandaient ; chacune d'elles tâchait de s'emparer de la Maçonnerie. Nous ne voulons pas anticiper sur l'opinion qu'on doit se former de cette société. Ceux qui désireront s'instruire plus à fond pourront consulter un ouvrage allemand intitulé *le Compas des Sages*. Celui qui, après l'avoir lu, se sentira porté à se faire recevoir dans cet Ordre, verra ce qu'il y aura appris au bout de six ans.

Pour les hommes instruits, il est avéré qu'il n'a jamais existé de véritables *Rose-Croix* et que ce nom n'a fait que cacher une allégorie établie par *Valentin Andréa* dans sa *Fama fraternitatis* et dans sa *Réformation générale du monde entier*, que des visionnaires et des aventuriers ont appropriées à leurs vues. Le système confus de la *Philosophie hermétique* est connu de tous ceux qui ont un peu étudié l'*Histoire philosophique*. Mais il devient encore évident, par les écrits des *Rose-Croix* allemands, qu'ils n'avaient même pas pénétré le sens et l'esprit de ce système, et il est hors de doute que ces sociétés, dans lesquelles il y avait des membres fort respectables, avaient été induites en erreur par des aventuriers ignorants, qui ne pouvaient rien enseigner ; mais qui voulaient, au contraire, apprendre, épier, et se rendre maîtres de toutes les loges maçonniques.

« Comme, tôt ou tard, toute jonglerie se trahit elle-même, nous pourrions voir tout cela d'un œil bien tranquille ; mais, malheureusement, le penchant général pour le merveilleux et surtout alors, en Allemagne, la rage de l'alchimie, dont les jésuites savaient si bien tirer parti, soutenus qu'ils étaient par les *Roses-Croix* allemands, se sont tellement enracinés que quantité de personnes se sont laissé entraîner à poursuivre des chimères spéculatives...

« Revenons à la *Stricte-Observance*, puisqu'elle domina pendant un certain temps.

« Les jésuites et leurs émissaires espéraient qu'il ne serait plus question de *secrets* ni de *trésors*, dès qu'on aurait fermé la bouche aux antagonistes, en servant des rentes aux principaux membres, au moyen de fonds qu'on devait puiser dans les frais énormes des



réceptions (*statuts de la Stricte-Observance*, art. 12); mais ils se trompèrent.

« Le vulgaire des maçons demandait toujours, aussi bien après qu'avant le décès du baron *de Hund*, que l'on vînt en connexion avec *les clercs*, ce qui, effectivement, lui avait été promis.

« Il ne resta donc plus d'autre moyen que de faire paraître sur la scène des gens qui devaient en jouer le rôle. Beaucoup se prêtèrent à cette comédie, qui, depuis, ont affecté des prétentions à la sagesse, à l'instruction et au désintéressement et qui s'en donnent même les airs dans leurs écrits. On fit aussi apparaître des *clercs* qui n'étaient que des phrases au lieu de connaissances. Il parut, en outre, de temps à autre, quelques prophètes, par exemple, à *Wiesbaden*.

« Cependant, comme on se voyait trompé de tous côtés et comme le vrai but de la Stricte-Observance devenait plus clair qu'on ne l'avait espéré, on ouvrit, enfin, les yeux, et l'on jugea à propos d'envoyer quelqu'un en Italie, pour s'informer à la cour du Prétendant si ce que le baron *de Hund* et les autres auteurs avaient avancé était exact. Il eût été plus sage de faire cette démarche douze ans plus tôt, avant que tant de monde se fût laissé *conduire par le nez*; mais il semblait qu'il fût convenu que tout serait commencé à rebours.

« On apprit à la cour du Prétendant que *toute l'histoire des Templiers* n'était qu'invention et mensonges. Il fut impossible de tenir longtemps secrète une si triste découverte; elle ne tarda donc pas à être hautement divulguée par l'impression. Les jésuites ne perdirent pas courage; ils forgèrent de nouveaux plans qui échouèrent aussitôt, parce qu'alors le monde maçon n'était plus aussi crédule.

« Au milieu d'un si grand embarras et pour échapper aux injures et aux reproches des frères, les chefs de la *Stricte-Observance* convoquèrent, à *Wilhelmsbad*, un dernier convent, dont les maçons raisonnables surent bien du reste, à l'avance, ce qu'ils avaient à en attendre.

Les deux princes, qui en furent les ardents promoteurs, avaient sans doute les vues les plus pures et les plus désintéressées pour l'Ordre; mais comme le jeu des Templiers devait nécessairement cesser, et que c'était sur ce jeu que se fondait le pouvoir des *supérieurs*, très peu de maçons voulaient consentir à leur obéir.

« Il leur était impossible de donner aucune explication des *hiro-*

*glyphes*, puisqu'ils ne la possédaient pas. Quant aux sommes énormes qui avaient été encaissées depuis douze à quatorze ans (1), ils n'enpouvaient rendre un compte fidèle, cet argent ayant été administré avec beaucoup de négligence, quoique avec probité. D'un autre côté, les maçons ne voulurent plus se contenter du jeu ordinaire des hiéroglyphes, et l'on ne pouvait attendre rien d'important et de convenable d'une tourbe de maçons dont le plus grand nombre avait été reçu sans choix et n'avait été mis à la tête du système que dans des vues politiques. On espérait donc voir arriver à ce convent des maçons étrangers qui y étaleraient leurs trésors de connaissances ; mais ceux qui en possédaient ne voulaient pas les déposer en de pareilles mains, ni se soumettre volontairement au joug.

« Il y surgit quelques chimères mystiques ; mais comme ce n'était là que des visions ou des fables sans fondement, la pluralité les rejeta, et il ne resta plus d'autre ressource que d'inventer un nouveau système. De là naquit le système des *Chevaliers bienfaisants de la cité sainte de Jérusalem*.

« Il serait donc inutile de chercher à prouver que cette maçonnerie de la *Stricte-Observance* ne parvint, en quoi que ce soit, à rendre les hommes meilleurs, plus sages ni plus heureux ; qu'elle ne s'est occupée que d'un jeu ; qu'elle s'est rendue risible et méprisable aux yeux du monde, et qu'elle est devenue le théâtre sur lequel se sont exercés des acteurs oisifs et charlatans. »

Nous avons trouvé cette dissertation assez instructive pour être insérée en son entier.

#### STRICTE-OBSERVANCE.

Ce fut la troisième innovation maçonnique des jésuites. Elle entretenait chez les adeptes la dangereuse espérance de rentrer dans la possession des richesses des anciens Templiers. *L'Histoire chronologique* de ses grands-maîtres n'est autre que l'histoire des généraux

(1) La *stricte observance* ne pouvait donc avoir commencé qu'en 1768 et non entre 1745 et 1750.

des jésuites. L'idée première de la continuation non interrompue de l'ordre des Templiers est due au marquis de *Lernay*, qui la fit admettre d'abord par une loge de Berlin. Le prince de *Clermont* en était le G.-M., et, sous ce nom, les jésuites réussirent à introduire ce nouveau système. P. C. signifiait *patres claremontani*.

On ne conférait, dans ce système, que six grades; le 7<sup>e</sup> était *clérical* et son existence était cachée. La corde au cou du récipiendaire au grade de *chevalier écossais* symbolisait les protestants, qu'on regardait comme des criminels de lèse-majesté. Un frère ne pouvait avancer en grade qu'après un délai fixé, à moins qu'il eût obtenu une dispense du Grand-Chapitre.

Cette *Observance* s'était formée par une scission introduite dans la Francmaçonnerie pour des motifs insignifiants, mais auxquels on prêtait de l'importance.

De cette scission naquit la STRICTE-OBSERVANCE (*observantia stricta*).

Mais une scission de la Stricte-Observance, survenue à Vienne en 1767, donna naissance à la LATE-OBSERVANCE (*observantia lata*).

Elles eurent chacune leurs grades symboliques et leurs hauts grades particuliers.

Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, refusa, en 1786, de continuer sa protection royale à la Francmaçonnerie dans ses États, si ces deux systèmes ne se réunissaient pas; ce qu'ils firent, du moins en apparence, car il n'exista jamais d'acte de réunion, et chacune garda son organisation intérieure, et continua,

comme par le passé, à prémunir ses membres contre sa rivale.

Celui qui voulait se joindre à la *Stricte-Observance* était obligé de signer l'*acte d'obédience* du baron de *Hund*, par lequel il promettait volontairement *et sine nullâ reservatione* :

1<sup>o</sup> De prêter *obédience absolue* au G.-M. provincial de la 7<sup>e</sup> province (le baron de *Hund*), et à tous les *supérieurs* nommés ou à être nommés par lui.

2<sup>o</sup> De se soumettre en tout aux instructions de ces *supérieurs*, notamment à l'égard des loges de la *Late-Observance*; de faire ou de laisser ce qu'ils lui ordonneraient, sans jamais prétendre en approfondir l'intention ou le but.

3<sup>o</sup> D'observer le plus grand secret et de ne se découvrir à personne, hors le cercle de la *Stricte-Observance*, de n'entretenir aucune correspondance maçonnique sans la permission des *supérieurs*; de leur livrer les lettres qu'il recevrait, et d'attendre leurs instructions sur les réponses à faire.

4<sup>o</sup> De se soumettre, de bonne volonté, aux peines qui pourraient lui être imposées par des supérieurs.

Il devait promettre tout cela, sous peine de perdre l'*honneur* et l'*intuition* de Dieu.

Le chiffre des hauts grades est presque indéchiffrable, parce qu'il pouvait être changé de différentes manières au milieu d'une phrase.

Il n'était pas permis aux haut gradés de se faire initiateur aux hauts grades d'une autre société secrète sans une autorisation des supérieurs; et il était défendu aux chevaliers haut gradés de convenir avec les frères des degrés inférieurs qu'ils possédaient des grades au-dessus des leurs.

L'organisation administrative *fort mauvaise* était l'ouvrage de *Schubarth* et *Kleefeld*. Les *clercs* su-

rent introduits dans l'Ordre par le docteur *Starck*.

Le public eut connaissance de ce système par la publication d'un opuscule allemand, publié sous le titre de *la Pierre d'achoppement et le Rocher du scandale*. On crut que, pour neutraliser le tort que cet ouvrage causait à la renommée de l'Ordre aux yeux du peuple maçon, il n'y avait rien de mieux que d'assembler un convent général : tel fut le véritable et premier motif du convent de *Wilhemsbad*.

#### SYSTÈME DE LA STRICTE-OBSERVANCE.

L'Ordre de la Stricte-Observance fut définitivement fondé en Allemagne par le frère *Charles Gathel*, baron *de Hund*, seigneur d'*Altengrotkau* et *Lipse*, lequel avait été reçu maçon à *Francfort-sur-Mein* en 1742, et initié à *Paris*, en 1754, dans les hauts grades du chapitre de *Clermont*. Ce novateur, animé de la pensée de *Ramsay*, que *tout vrai maçon est un chevalier templier* dont l'ordre, selon lui, est toujours subsistant, divisa sa nouvelle Maçonnerie en différents grades, et basa son ordre, à l'instar de celui du Temple, sur un vaste territoire, divisé en neuf provinces, qui comprenaient toutes les contrées de l'Europe.

Le système de *Ramsay* étant connu en Allemagne avant la fondation du chapitre de *Clermont*, et, par conséquent, l'admission du baron à l'Ordre supérieur ou templier, à *Paris*, il y trouva un prédécesseur dans la personne du baron *de Marschall*, auquel il était même adressé.

Le régime templier comprenait alors six grades, savoir :

1. Apprenti.
2. Compagnon, } Symboliques.
3. Maître. }
4. Maître écossais,
5. Novice,
6. Templier, divisé en 3 classes } *Eques,*  
sous les noms de } *Socius,*  
} *Armiger* (1).

Entre 1763 et 1770, le baron de Hund y ajouta un 7<sup>e</sup> degré sous ce nom :

7. *Eques professus*.

Plus tard encore, il s'y joignit une branche de *clercs francs-maçons*, qui cultivaient la magie naturelle et divine, la chimie et l'alchimie.

La partie historique de ce système se borne à la continuation secrète de l'*Ordre des Templiers*; voici l'*histoire* qu'il en communique :

« Dans l'année 1303, deux chevaliers de l'Ordre : *Noffodei* et *Squin de Florian*, furent punis pour leurs crimes. Le dernier perdit sa commanderie de Montfaucon. Ils demandèrent au G.-M. provincial de nouvelles commanderies, et comme il les leur refusa, ils l'assassinèrent à sa campagne, près de Milan, et cachèrent son corps dans le jardin, sous des arbrisseaux. Ils se réfugièrent à Paris et accusèrent l'Ordre des crimes les plus horribles, ce qui entraîna la perte de l'Ordre et le supplice du G. M. qui fut brûlé vif, en 1314

« Le G.-M. provincial d'Auvergne, Pierre d'*Aumont*, s'enfuit avec deux commandeurs et cinq chevaliers. Pour ne pas être reconnus, ils se déguisèrent en maçons, changèrent leurs noms et se nommèrent *Mabeignac* (c'est de là que dérive le mot de maître *Mac-Benac*). Ils abordèrent sur l'île écossaise Mull, où ils trouvèrent le grand-commandeur *Hamptoncourt*, Georges *Harris*, avec plusieurs autres frères et résolurent d'y constituer l'Ordre.

(1) Ces trois grades appartiennent aussi aux *Architectes d'Afrique*.

Ils tinrent à la *Saint-Jean* 1312 un chapitre. Aumont y fut nommé G.-M. Pour se soustraire aux persécutions, ils adoptèrent des signes et des mots, à la manière des maçons, et se nommèrent *maçons-libres et acceptés*, pour indiquer, par ce moyen, qu'ils s'étaient mis en *liberté* et avaient *accepté* d'autres usages (1).

« En 1361, la résidence du G.-M. fut transportée à Aberdeen, et c'est de cette manière que l'Ordre a été successivement conservé et répandu en Italie, en France et en Allemagne.

La Basse-Saxe a été érigée en province par le G.-M. *Charles Stuart* le prétendant, et proclamé comme tel en 1745. Quant au chapitre d'Aberdeen, le grand-prieuré en fut confié à *Kessler*, de Sprengesen, en 1750.

Le catéchisme du 4<sup>e</sup> grade (*grand-écossais*) contient entre autres ces questions :

D. — *Combien de symboles présente-t-on à un maître écossais ?*

R. — Quatre : le *lion*, le *renard*, le *singe* et l'*épervier*. — D. — *Expliquez-les.*

R. — Un Écossais doit joindre aux qualités d'un maître : le cœur d'un lion, la finesse d'un renard, l'esprit d'un singe et la vitesse d'un épervier (*oiseau de proie*) (2).

Le tableau est dessiné en blanc sur un fond vert. Aux coins se trouvent les quatre bêtes indiquées. Au milieu est représenté un cercueil surmonté d'une étoile à huit rayons.

(1) Cette interprétation forcée indique suffisamment la fausseté de cette histoire ; ajoutons que le G.-M. ayant été exécuté en 1314 et d'*Aumont* n'ayant pu se sauver en Ecosse, si le fait est exact, qu'en 1315, comment a-t-il pu y tenir chapitre en 1312 ? Ce ne sont pas les erreurs qui manquent dans le *jésuitisme templier écossais*.

(2) Les jésuites appellent l'aigle *épervier*. Le *pélican* est rejeté du système

Le système enseigne que ce grade signifie *le rétablissement de l'Ordre des Templiers par Aumont*, sur l'île écossaise de Mull ; ce qui n'est qu'une *allusion* au rétablissement de *la hiérarchie jésuitique*.

Dans le 5<sup>e</sup> grade ou *novice*, le prieur ou commandeur, qui était en même temps chef du diocèse, faisait la réception à la place du G.-M. provincial ; il avait le titre de *supérieur* ; il occupait un fauteuil surmonté des armes du G.-M.

Pendant la réception, on éteignait toutes les lumières et l'on allumait une seule lampe en disant : *Je fais cela en mémoire de ceux qui ont été et qui ne sont plus*. Après la prestation de serment, on rallumait trois flambeaux et l'on disait : *Je fais cela en mémoire de ceux qui ont été, qui n'étaient plus et qui sont de nouveau*.

Le néophyte était obligé, après la réception qui se faisait au nom du G.-M., de baiser le pommeau de l'épée du supérieur qui lui disait *qu'il ne venait d'entrer que dans un noviciat* de trois ans, pendant lequel il avait à se rendre digne d'avancement par *une obéissance aveugle* à ses supérieurs.

Il n'y avait plus de tableau, et l'on déclarait ouvertement au nouveau reçu qu'il n'était plus question de maçonnerie, mais de l'*Ordre des Templiers*, dont il avait commencé le *noviciat*.

Le 6<sup>e</sup> grade ou *chevalier templier* était divisé en *equus, socius* et *armiger*.

On tenait chapitre ; l'aspirant quittait le tablier doublé de vert, et le *commissarius ordinis*, faisant fonction de prieur, lui faisait prêter serment en langue



latine. L'installation du nouveau reçu se faisait de même en latin ; on lui disait, entre autres choses, en lui remettant le casque : *Ordo te clibano contra hostes olim fidei, nunc ordinis ut eo magis intercepas per duellum.*

Le nouveau chevalier déposait alors sur une table un don gratuit pour le *præses*, puis il se mettait à genoux devant lui pour recevoir de ses mains la *croix rouge* de l'Ordre et *une bague d'or* qu'il devait porter au petit doigt de la main droite. Il recevait des armes d'Ordre et un caractère ou *motto y afferante* (se rapportant à ces mêmes armoiries. Les membres de la Stricte-Observance perdaient leur nom de famille et signaient avec ce caractère, système adopté par les *Écossais de Kilwinning.*)

La réception d'un *armiger* était peu différente ; au lieu de *eques*, on ne l'appelait que *frater*.

Une troisième réception était celle des *sociorum et amicorum ordinis*. Elle n'était pas sans importance. Si le récipiendaire était une personne de distinction, on réglait son introduction, soit par des écuyers, soit par des chevaliers, soit par des commandeurs. Au lieu de s'engager à une obéissance absolue, il promettait par serment *estime et dévouement parfait à ceux qui le reçoivent parmi eux*. Après la réception, on le conduisait à sa place, en disant : *Prenez possession de la place que l'Ordre supérieur vous accorde par préférence, pour l'assister, en cas de besoin, de vos bons conseils et de votre nom.*

Cette dernière institution fait assez connaître l'origine de cet Ordre ; car le véritable Ordre des Templiers ne

connaissait point ces *amici socii* (1); ils ne sont autres que ce qui formait la deuxième classe de l'Ordre des Jésuites. Cette classe était composée de prêtres et de laïques, qui vivaient dans le monde et servaient les jésuites, surtout auprès des cours; ils s'appelaient *jesuitæ in voto*, parce qu'ils avaient fait le vœu de prendre l'habit de l'Ordre aussitôt qu'il plairait au *pater generalis*.

Venait ensuite la réception des *fratres servientes*, des *socii* et des *amici ordinis*.

Le baron *de Prinzen* fut le premier qui fonda un chapitre de ce système, à Berlin; il ne tarda pas à se répandre.

En 1763, le baron *de Hund* vint à Neuvièrden, dans le Pusac, et se déclara G.-M. de la 7<sup>e</sup> province; car l'Allemagne était divisée en provinces d'Ordre.

Un certain *Johnson*, qui prétendait posséder des instructions beaucoup plus étendues que celles du baron de Hund, s'annonça peu après à Jene, comme grand-prieur de l'Ordre.

Durant son séjour à Altembourg, il exténuait de fatigues, jour et nuit, les frères chevaliers et les nobles qui habitaient leurs terres dans le voisinage, et qui étaient membres de l'Ordre. Ils étaient obligés de monter à cheval au premier ordre qu'il leur en donnait, fût-ce même durant la nuit, sous peine de se voir enfermés dans les chambres obscures, s'ils étaient en retard au convent des Templiers, à Altembourg. Le baron de

(1) Tel n'est pas l'avis de *Munter*. V. l'ouvrage du frère *Th. Juge* sur les anciennes règles des anciens Templiers.

Hund reconnaissait Johnson comme grand-prieur de l'Ordre, et lui rendait obéissance.

Mais tout cela n'était que duperie ; car de Hund, lui-même, avait accrédité cet aventurier, qui était un juif nommé *Leicht* ou *Leucht*, pour accroître son système, lui donner plus d'authenticité et en tirer le plus de profit possible. Mais bientôt, soit qu'il trouvât que Johnson pouvait lui devenir dangereux, soit qu'il craignit qu'il trahît son secret, de Hund déclara lui-même que cet homme n'était qu'un aventurier. Peu de temps après, il fut arrêté sur l'ordre du conseiller intime de *Fritsch*, chaud partisan du baron, membre de la Stricte-Observance et tuteur alors du prince mineur de *Weimar*. Johnson fut transporté à Wartbourg (ancien château fortifié près d'Eisenach) ; il fut entretenu aux frais de la Stricte-Observance ; il mourut *subitement*, parce que apparemment, *dit-on*, approchait le moment de la majorité du jeune duc de Weimar.

Par suite de cette affaire, de Fritsch réclama au convent de Brunswick le remboursement de 3,000 rixdales (12,000 fr.), comme frais alimentaires de Johnson.

L'enthousiasme pour cet Ordre commençait à se refroidir, on chercha, pour le relever, à en faire une sorte de *tontine*, on taxa les hauts grades depuis 300 jusqu'à 1,000 rixdales (1,200 à 4,000 fr.), mais ce plan ne réussissant point, on y ajouta une *branche cléricale*.

Les jésuites recoururent à cette nouvelle invention pour détourner l'attention des amateurs de secrets. *Starck*, professeur à Rostock, et, depuis, prédicateur à la cour de Kœnigsberg, puis à Darmstadt, fut le chef

de cette branche , dont les membres les plus actifs étaient le baron *de Raven* , à Ranefeld , en Mecklembourg , et le conseiller de la cour d'appel de Veffel , à Zell.

Les *clercs* faisaient partie de la 7<sup>e</sup> province ( suit la composition de leur chapitre général , inutile ici ).  
( V. les *Fastes initiat.* )

Bien qu'on ait séduit un grand nombre de curieux qui désiraient profiter des connaissances *cléricales* , le convent tenu à Kohlo , en 1772 , pour unir les clercs à la Stricte-Observance , n'eut pas tout-à-fait le résultat qu'on espérait. Un autre convent fut tenu ; il y parut un nouvel imposteur nommé *Gugomos* ( comme *Schropper* , quelque temps après ) , qui apportait de nouvelles charlataneries , mais qui prit la fuite bientôt après.

Le duc *de Brunswick* convoqua , vers la fin de 1782 , un nouveau convent à Wilhemsbad , pour *rechercher le vrai but de la Maçonnerie*. Son résultat fut que *tous les chevaliers reconnurent qu'ils n'étaient point de vrais chevaliers templiers*. Ils convinrent qu'à l'avenir , ils ne donneraient , dans leur dernier grade *maçonnique* , qu'une instruction historique sur l'Ordre templier.

A cet effet , ils composèrent aussi de nouveaux cahiers. Tout n'en resta pas moins comme auparavant : l'une des branches de la Stricte-Observance continua à créer des templiers ; une autre fit de l'alchimie , une troisième attendit patiemment ce que feraient les supérieurs.

Pendant le baron *de Hund* mourut en bon catholique , ayant abjuré sa religion pour le catholicisme ro-

main, et ayant continuellement près de lui un capucin. Puis il survint des circonstances ridicules à l'égard du *chevalier Stuart*, prétendant d'Angleterre.

Ce chevalier étant venu en Allemagne pour chercher son épouse, la princesse de Stolberg, fut secrètement reçu *templier* par de Hund et reconnu par lui-même comme G.-M. de l'Ordre. En récompense, il donna à de Hund une patente de G.-M. provincial pour l'Allemagne et l'*antidata*. Cette patente fut la seule que de Hund put exhiber au convent de Kohlo pour établir sa légitimité. Le pauvre chevalier Stuart, transporté de joie, en perdit presque la raison, parce qu'on l'assura que l'Ordre ne prendrait aucun repos qu'il ne l'eût mis en possession de quelque pays important, ne fût-ce qu'en Amérique; et qu'on lui persuada qu'il formait un parti puissant, qui comptait, dans son sein, un grand nombre de souverains. Aussi, lorsqu'il revint à Rome, y fit-il une entrée solennelle et se fit-il devancer par des hérauts, qui le proclamèrent roi, réclamant, pour lui, les honneurs dus aux rois; mais le pape, plus sage que lui, s'y opposa. Toute l'Europe rit de cette affaire, que publiaient toutes les gazettes, sans que, cependant, on en connût les vrais motifs.

Le système templier s'était aussi répandu en Alsace et en Lorraine, sous les auspices du duc de Chartres; mais par crainte de quelques démêlés avec la police, ses membres, réunis au convent de Lyon, changèrent leur nom contre celui de *Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte. Saint-Martin*, dit le *philosophe inconnu*, et *Willermex*, de Lyon, furent les principaux mobiles de ce changement, qui n'avait non plus rien de ma-

connique. Ils composèrent plusieurs grades mystiques dont l'esprit a été divulgué par les écrits de cette école, tels que *les archives mytho-hermétiques*, *des erreurs et de la vérité*, etc., etc.

Voici la distribution des provinces de l'Ordre, avant le convent de Wilhemsbad :

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| 1. Province d' <i>Aragon</i> , | 7. Prov. de la <i>Basse-Saxe</i> , l' <i>El-</i> |
| 2. — d' <i>Auvergne</i> ,      | <i>be</i> , l' <i>Oder</i> la <i>Polo-</i>       |
| 3. — d' <i>Occident</i> ou du  | <i>gne prussienne</i> , la <i>Li-</i>            |
| <i>Languedoc</i> ,             | <i>vonie</i> et la <i>Courlande</i> .            |
| 4. — de <i>Lyon</i> ,          | 8. — d' <i>Allemagne supérieure</i> ,            |
| 5. — de <i>Bourgogne</i> ,     | du <i>Pô</i> , du <i>Tibre</i> ,                 |
| 6. — de la <i>Grande-Bre-</i>  | l' <i>Italie</i> et de la <i>Sicile</i> .        |
| <i>tagne</i> .                 | 9. — la <i>Grèce</i> et l' <i>Archipel</i> .     |

DISTRIBUTION DES PROVINCES, APRÈS CE CONVENT.

- |   |   |
|---|---|
| 1. Prov. de la <i>Basse-Allemagne</i> , | 4. Prov. d' <i>Italie</i> et de la <i>Grèce</i> , |
| de la <i>Pologne</i> et de la           | 5. — de <i>Bourgogne</i> et <i>Suisse</i> .       |
| <i>Prusse</i> (on lui a donné           | 6. — de l' <i>Allemagne supé-</i>                 |
| ce rang, parce qu'elle a                | <i>rieure</i> ,                                   |
| été mise la première                    | 7. — d' <i>Autriche</i> et <i>Lombar-</i>         |
| en activité),                           | <i>die</i> ,                                      |
| 2. — d' <i>Auvergne</i> ,               | 8. — de <i>Russie</i> ,                           |
| 3. — de l' <i>Occident</i> ,            | 9. — de <i>Suède</i> .                            |

On rayait du matricule les provinces d'*Aragon* et de *Lyon*, parce qu'elles n'étaient point en activité, et celle de la *Grande-Bretagne*, parce qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'elle s'y remit (1).

Chaque province se subdivisait en *prieurés*, en *pré-*

(1) On voit que les maçons d'Angleterre l'ont encore ici emporté en bon sens sur les maçons de France qui ont souffert les établissements non maçonniques des directoires écossais, c'est-à-dire *jésuitiques*.

*fectures*, en *commanderies*, en loges *écossaises* (jésuitiques), en loges *symboliques*, où la Maçonnerie est un culte.

Toutes les provinces, après la mort du baron *de Hund*, furent subordonnées au G.-M. général le duc *Ferdinand de Brunswick* ; mais chaque province eut son G.-M. provincial ; la 7<sup>e</sup> avait le baron de Hund.

Les statuts sont en 16 articles et ont pour titre : *Statuts de l'Ordre illustre de la Stricte-Observance* ; ils confirment l'idée que l'on doit se faire, par ce qui précède, de la nature et du but de l'Ordre. Citons-en quelques articles :

ART. 1<sup>er</sup> « Quoique les règles prescrites par l'Ordre, dans les  
« premiers temps de son existence, soient encore d'obligation pour  
« chacun de nos frères, alors surtout qu'ils y sont assujétis, par  
« serment, lors de leurs réceptions, il est certain aussi que ces  
« obligations souffrent *quelques restrictions* et qu'elles ne sont ap-  
« plicables que dans les cas où elles peuvent être convenablement  
« observées, suivant la différence des religions, mœurs et gouver-  
« nement politique des divers pays dans lesquels nous vivons.  
« C'est donc sous ce rapport que les frères de l'Ordre doivent con-  
« sidérer ces règles, qui seront toujours pour eux un monument res-  
« pectable de l'antiquité, et c'est, *après ces restrictions*, qu'ils  
« ont à observer et à exécuter les obligations qu'ils ont contrac-  
« tées. »

Ainsi, il n'est pas question d'un absurde attachement à ces règles, ni aux *anciennes possessions*. Car les premières étaient *spécifiques*, tandis que les autres n'étaient que *casuelles* ; d'ailleurs les chefs de l'Ordre n'ont jamais eu des idées assez romanesques pour espérer de rentrer un jour dans les biens des anciens frères.

ART. 6. « Comme l'Ordre a généralement reconnu bon de se cacher

« *sous le manteau de la Francmaçonnerie*, sous lequel nous nous  
« sommes trouvés en sûreté depuis tant d'années, la prudence  
« nous conseille de ne point lever ce voile ; du moins ne devons-nous  
« pas le faire de nos jours, PEUT-ÊTRE JAMAIS ; en tout cas, pas  
« avant que nous trouvions que ce voile est insuffisant ou *inutile*  
« pour nous garantir de la curiosité. Nous devons, au contraire,  
« continuer à bâtir tout notre système sur la Francmaçonnerie,  
« *comme sur sa pierre fondamentale*. C'est *elle* qui doit nous  
« fournir *les hommes* que nous pourrions employer pour mettre en  
« pratique nos bonnes intentions. »

Que les dupes de l'écosisme qui savent *lire* comprennent !

Ramsay, le baron de Hund et leurs partisans mentaient donc quand ils avançaient que tout vrai maçon est templier, puisqu'au contraire ils savaient que tout templier devait, pour exister, être maçon. Un vrai maçon, qui a la connaissance de cet article, dont le sens se dévoile d'ailleurs à chaque pas dans cette œuvre de ténèbres, peut-il rester dans un pareil ordre, *n'importe le titre sous lequel il se cache*, sans être à la fois *maçon parjure et faux frère* ?

ART. 13. « Nos efforts pour consolider notre bien-être et celui  
« de l'Ordre doivent nous concilier la bienveillance des princes qui  
« ont à cœur la prospérité de leurs Etats. Quand nous aurons réuni  
« des fonds par notre activité et par les moyens indiqués, nous  
« devons nécessairement nous occuper (après avoir payé les di-  
« verses avances des frères qui auront contribué au bien de l'Ordre,  
« et les commandes et prébendes aux dignitaires, suivant leur  
« ancienneté) d'employer tout l'argent excédant à *acquérir des*  
« *biens-fonds*, et de *fonder des établissements* qui contribuent,  
« en même temps, au bien particulier de l'Ordre et à celui des Etats.  
« L'établissement de fabriques et d'institutions charitables, l'en-  
« couragement de certaines branches de commerce et de fabriques  
« indigènes et autres, sont des choses qui peuvent nous assurer  
« la bienveillance des princes et l'approbation du public, et jamais



« on ne nous enverra les bénéfices que l'Ordre et les membres en  
« retireront , dès qu'il sera démontré que nous ne cherchons pas  
« seulement notre intérêt , mais que nous avons aussi en vue,  
« *pour ainsi dire*, le bien-être du pays tout entier. » Etc.

Ces statuts, qui étaient déjà observés en 1767 et qui n'étaient pas destinés à être rendus publics, dévoilent parfaitement le système : l'intérêt intime de l'Ordre sous les apparences des intérêts des États sur tous les points du globe.

Une telle société qui, par la captation dont elle usait si lucrativement, aurait absorbé journellement des legs en capitaux et immeubles que l'intérêt et le rapport doubleraient à de courtes périodes d'années, sans cesse accumulées dans une progression effrayante, finirait, dans un laps de temps moins long qu'on ne le pense, après s'être emparée, par ses établissements immenses, ses principes accrédités dans un enseignement uniforme et général, finirait nécessairement par envahir toutes les possessions du monde matériel en vrais *Tubalcains*, qui s'empareraient en outre de l'existence des ouvriers, comme seuls gérants de l'industrie universelle sur les deux hémisphères. Alors cette société serait maîtresse de l'âme, du corps et du bien des hommes ; le rêve de la domination universelle et absolue serait réalisé ; ce qui convenait mieux à ses membres que la prétendue récupération des biens et des richesses des anciens Templiers, mise en avant pour amuser les niais et faire des dupes. On a dû concevoir le danger d'une aussi formidable association, qui, dans son ambition insatiable, trouvait son rêve trop séduisant, trop beau pour y renoncer.

Nous omettons, pour ne pas grossir le volume, des documents intéressants, tels que :

1° L'acte d'obéissance des frères de la Stricte-Observance, tel qu'il fut envoyé de Berlin en 1772, dont copie avait été envoyée de Londres (sous la marque A, dans le bordereau) au G.-O. de France, le 6 octobre 1771.

2° L'acte de réunion et de soumission des membres *cléricaux* des nouveaux Templiers, au G.-M. provincial baron *de Hund* et au concile provisoire de la Stricte-Observance.

3° L'acte d'affirmation et de reconnaissance des mêmes, au nombre de quatre, fait à la préfecture d'Ekhorst, le 2 juillet 1767.

4° La composition du chapitre général des *Clercs* de la 7° province.

5° La composition du chapitre provincial de la 7° province et de ses dix-neuf préfectures.

6° Une liste de soixante-deux personnages marquants, ayant leurs *caractéristiques*.

7° Les statuts de l'Ordre, rédigés par le chancelier de la province et publiés, en 1767, par le concile provincial, dont un extrait est ci-dessus.

Ces documents se trouvent dans les *Fastes initiatiques*.

CLERCS DE LA LATE-OBSERVANCE (OBSERVANCE RELACHÉE)

(1767.)

Haute-Observance et Exacte-Observance.

Une scission survenue à Vienne, en 1767, dans la *Stricte-Observance*, donna naissance à la LATE-OBSERVANCE, ou l'*Observance relâchée*.

Cette nouvelle société avait, entre autres, pour chef le baron *de Raven*, dans le Mecklembourg; le prédicateur *Starck*, à Kœnigsberg. Ils se flattaient de posséder, *seuls*, les *secrets* de l'association et de connaître la *caverne mystérieuse* où étaient déposées les richesses des anciens Templiers.

Ce régime se composait des dix grades suivants :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Apprenti,                           | 7. Maître écossais,                                  |
| 2. Compagnon,                          | 8. Souverain mage,                                   |
| 3. Maître,                             | 9. Maître provincial de la Croix-Rouge,              |
| 4. Frère Africain,                     | 10. Mage ou chevalier de la Clarté et de la Lumière. |
| 5. Chevalier de Saint-André,           |  |
| 6. Chevalier de l'Aigle ou maître-élu. |  |

Le 10<sup>e</sup> grade se subdivisait en cinq parties, savoir :

- |                      |                        |   |                       |
|----------------------|------------------------|---|-----------------------|
| 1. {                 | Chevalier novice de la | { | 3 <sup>e</sup> année. |
| 2. {                 |                        |   | 5 <sup>e</sup> —      |
| 3. {                 |                        |   | 7 <sup>e</sup> —      |
| 4. Chevalier Lévite, |                        |   |                       |
| 5. Chevalier Prêtre. |                        |   |                       |

Ce rite eut, dit-on, un grand succès jusqu'en 1800, époque à laquelle la mère-loge *Royal-York à l'amitié*, de Berlin, déclara renoncer au système des hauts

grades pour ne suivre désormais que les trois grades symboliques.

La même scission produisit encore :

**La Haute-Observance ,**

Dans laquelle on s'occupait d'alchimie, de magie, de cabale, de divination, d'évocations, etc., etc. ;

**Et l'Exacte-Observance,**

Où l'enseignement participait des deux premières Observances, qui avaient pour base le *jésuitisme* et le *catholicisme*.

## CHAPITRE XVII.

### Ordre des Architectes de l'Afrique

ou

### LES FRÈRES AFRICAINS.

(1767.)

Cet Ordre était formé de frères instruits et de bons principes. Leurs loges, en Europe, sont toutes fermées, excepté peut-être celle de Constantinople (*Berlin*).

Un seul de leurs grands-mâtres fut connu ; c'était le conseiller de guerre *Koppen*.

Leur 1<sup>er</sup> grade offrait une instruction plus étendue et plus complète que tous les grades réunis des systèmes écossais. Ils disaient que *les loges de St.-Jean* négligeaient le grand but et qu'on ne s'y pouvait guère instruire, et que *la Stricte-Observance* ne connaissait pas les motifs de la continuation de l'Ordre maçonnique. Ils s'occupaient des *hiéroglyphes*, surtout de ceux relatifs à la Francmaçonnerie, qu'ils cherchaient à bien connaître. Ils faisaient un mystère de leur but jusqu'au 7<sup>e</sup> grade, que l'on ne pouvait obtenir qu'à force de zèle, de persévérance et de discrétion. Leurs occupations secondaires étaient les sciences, surtout

l'histoire et les antiquités, dont ils jugeaient les recherches indispensables au véritable francmaçon.

Leur 1<sup>er</sup> grade, après les symboliques, s'appelait *l'architecte* ou *apprenti des secrets égyptiens*.

Ils se nommaient LES AFRICAINS, parce que leurs études commençaient avec l'histoire des Égyptiens, dans les mystères desquels ils trouvaient des indices de Francmaçonnerie, quoiqu'ils plaçassent beaucoup plus tard son origine, sur laquelle les croisades ne leur donnaient aucune lumière.

Leur commerce était modeste et noble. Ils ne faisaient aucun cas des décorations, tabliers, cordons, bijoux, etc., mais ils aimaient un certain luxe et des inscriptions sententieuses d'un sens sublime, mais caché. Dans leurs assemblées, ils lisaient des traités et se communiquaient les résultats de leurs recherches.

Leurs banquets étaient simples, la décence y régnait et l'on y prononçait des discours instructifs et scientifiques.

Les réceptions se faisaient sans aucune rétribution. Des frères zélés qui tombaient dans une position fâcheuse recevaient de forts secours.

Ils ont publié, en Allemagne, beaucoup de documents importants sur la Francmaçonnerie.

Cet Ordre fut établi en Prusse, en 1767, avec l'agrément de Frédéric II, dit *le Grand*.

Ses grades, au nombre de onze, étaient divisés en deux temples, savoir :

- |                         |               |
|-------------------------|---------------|
| 1 <sup>er</sup> TEMPLE: | 1. Apprenti,  |
|                         | 2. Compagnon, |
|                         | 3. Maître,    |

- 2<sup>e</sup> TEMPLE :
4. Architecte, ou apprenti des secrets égyptiens (*manes musæ*).
  5. Initié dans les secrets égyptiens,
  6. Frère cosmopolite,
  7. Philosophe chrétien (*Bossinius*),
  8. Maître des secrets égyptiens, *alétophote* (ami de la vérité),

- GRADES SUPÉRIEURS :
9. *Armiger*,
  10. *Miles*,
  11. *Eques*.

Le Grand-Chapter donnait chaque année, durant la vie de Frédéric II, une médaille d'or de 50 ducats, à titre de prix pour le meilleur traité ou discours.

En 1806, il n'existait plus qu'un seul chapitre de ce système, celui de Berlin (*Constantinople*).

#### ORIGINE DE L'ORDRE.

Frédéric II parvenu au trône, voyant que la Franc-maçonnerie n'était plus ce qu'elle avait été, et appréciant ce qu'elle pourrait être, conçut le plan d'un *Ordre intérieur* qui pût en même temps tenir lieu d'une *Académie maçonnique*. Il fit choix d'un certain nombre de maçons en état de comprendre ses idées, et les chargea de l'organisation de ce corps. On distinguait parmi eux les frères *Stahl*, *de Gone*, *Meyerotto* et *du Bosc*. Ils instituèrent l'Ordre sous le nom d'une société éteinte : LES ARCHITECTES DE L'AFRIQUE, et établirent des statuts conformes aux vues du roi, qui, de son côté, donna des privilèges, et fit, en 1768, élever, en Silésie, par son architecte *Meil*, un bâtiment spécialement destiné au Grand-Chapter, et le dota d'un fonds suffisant, d'une bibliothèque choisie et d'un riche mobilier ; le tout d'une élégance digne de l'Ordre et du roi.

Cet Ordre, sans prétention à la domination, enseignant la tolérance, professant les principes primitifs de la Francmaçonnerie, et faisant de son histoire une étude particulière, prospérait dans le silence et en toute liberté. Ses principaux statuts étaient de ne craindre que Dieu, de respecter le roi et d'être discret, d'exercer une tolérance générale envers toutes les sectes maçonniques, sans jamais s'affilier à aucune. C'est pour ce motif qu'ils ne se sont jamais soumis à l'acte d'obédience du baron *de Hund*, malgré toutes les sollicitations qui leur en avaient été faites. Ils observaient, dans l'admission des candidats, la prudence la plus sévère. On dit que le duc *Ferdinand de Brunswick* a été refusé parce qu'il se mêlait des affaires de sectes. Ils se livraient à d'actives recherches sur l'histoire des mystères, des sociétés secrètes et de leurs différentes branches, et cultivaient les sciences, les mathématiques principalement. Dans leurs travaux, tenus souvent en langue latine, régnaient la moralité, le bon ton, une instruction solide sans ostentation. Leur bibliothèque et leurs archives ont obtenu, par la protection du roi et de personnes distinguées, entre autres du prince *de Lichtenstein*, à Vienne, des trésors en fait de manuscrits et de documents, dont aucune branche maçonnique ne peut se vanter. (Découverte sur le système de l'*Ordre des Architectes africains*, Constantinople (*Berlin*), in-8° de 51 p., 1806.) Cette pièce est extraite de la bibliothèque maçonnique du très obligeant frère *Th. Juge*.



ORDRE DES CHEVALIERS-BIENFAISANTS DE LA CITÉ SAINTE DE  
JÉRUSALEM, EN PALESTINE, DITS CHEVALIERS DU CHRIST OU DU  
TEMPLE DE SALOMON, OU CHEVALIERS DU SAINT-SÉPULCRE.

(1782.)

Cet ordre fut créé à Lyon, en 1782, par des frères de la loge *les Chevaliers-Bienfaisants*. Elle professait le *martinisme* (rite de *Martinez*) et avait acquis une grande prépondérance sur les loges d'Allemagne de la *Stricte-Observance*, dont le dernier grade divisé en trois parties (voir le système) s'intitule le *chevalier de la Cité sainte* ou de la *bienfaisance*. On nomma le duc Ferdinand de *Brunswick G.-M.* de cet Ordre, dont le régime est *jésuitique*, sous le voile de la Francmaçonnerie.

On lit dans la *Bibliothèque des sociétés secrètes* :

« *Les Chevaliers-Bienfaisants* formaient primitivement les loges « réunies de l'Allemagne, qui se réunirent ensuite avec la *Stricte-Observance* et reconnaissaient pour leur supérieur le duc de « *Chartres*, depuis duc d'Orléans.

« Leur doctrine, quoiqu'elle s'écartât beaucoup de celles qui « étaient usitées dans les autres pays civilisés, n'est cependant pas « neuve; beaucoup de ses idées, si singulières qu'elles soient, « avaient déjà été mises en avant par les anciens philosophes, sur- « tout pour ce qui regarde le système *des nombres*. Les adhérents « à cette philosophie formaient cette secte maçonnique, qui se ré- « pandit dans la France et l'Allemagne, et induisit en de graves « erreurs beaucoup de jeunes maçons sans expérience. Cette secte « exerça une très grande influence au convent de *Wilhemsbad*, « et fit ensuite des progrès considérables.

« On lui donne aussi une origine jésuitique, car les lettres « C. H. B. (*chevaliers bienfaisants*) donnent les chiffres 3, 8, 2, qui font 13, nombre indiquant la treizième lettre de leur alphabet ou N qui veut dire *Nostris*. »

NOVICIAT DE L'ORDRE.

Le récipiendaire s'appelle *Mac-Benack*. On lui met au cou une corde rouge et un signe de croix formé de neuf nœuds, en mémoire des neuf chevaliers fondateurs; ces marques ne doivent jamais le quitter. On lui donne à répondre les trois questions suivantes :

1<sup>re</sup> question. « Le temple élevé par Salomon, dans la Cité sainte, étant le type général de la Francmaçonnerie, pensez-vous que ce type ait été choisi d'une manière arbitraire, ou qu'il y ait des rapports entre ce type et l'institution maçonnique, et quels pourraient être ces rapports ?

2<sup>e</sup>. « D'après l'étude que vous avez dû faire des symboles et emblèmes de la Maçonnerie, et d'après les instructions morales que vous avez reçues dans vos grades précédents, quelle idée vous formez-vous de l'origine historique et du but essentiel de l'Institut maçonnique ?

3<sup>e</sup>. « Si la Maçonnerie se rapporte à quelques connaissances rares et essentielles, pensez-vous qu'il serait au pouvoir des hommes de communiquer toutes les connaissances, et, dans le cas contraire, quels seraient les vrais moyens de se les procurer ? »

EXPLICATION DES EMBLÈMES DU TABLEAU.

« Les sept degrés désignent les sept gentilshommes fondateurs de l'Ordre.

« Les deux colonnes, ornées de fleurs de lis, sont dédiées à *Hugues de Paganis* et *Geoffroy de Saint-Omer*, tous deux Français, premiers instituteurs de l'Ordre.

« Les lettres J. B. se rapportent à *Jacobus Burgundus* (Jacques Bourguignon *Molai*), d'après l'usage établi d'appeler les chevaliers de leurs noms de baptême et de province.

« Le nombre 9 a rapport aux neuf chevaliers qui parurent au comité de Troyes et à celui de Sens en 1310, pour y défendre les intérêts de l'ordre.

« La *houppe* figure le cordon que portent les novices en signe d'obédience.

« *Le pavé mosaïque* est l'image de la bannière noire et blanche que portaient les chevaliers dans les combats et dans les cérémonies.

« *Les trois portes du temple* figurent les trois vœux des chevaliers : *obéissance*, *pauvreté* et *chasteté* ; ils furent dispensés du dernier par le G.-M. *Harris*, deuxième restaurateur de l'Ordre ; c'est pourquoi la troisième porte est représentée *fermée*.

« *La branche d'acacia* sur le tombeau d'Hiram rappelle celle que les chevaliers, déguisés en ouvriers-maçons, placèrent sur celui de *Jacques Molai*, lorsqu'ils transportèrent ses cendres sur le *mont Hérodom*, en Ecosse (*où ce mont est inconnu*.)

« Les soixante-une flammes ou *larmes* autour du tombeau rappellent les soixante-un chevaliers qui furent brûlés vifs à Paris.

« On appelle *écossais* le quatrième grade, parce qu'il fut *reproduit et conservé* dans l'île de *Mars* (on a voulu dire *Mull*), en Ecosse, par *Aumont*, premier restaurateur. C'est pourquoi les *Eccossais* portent le cordon *vert*, emblème de l'espérance du rétablissement de l'Ordre (1).

(1) *Ignace de Loyola* fonda à Paris, en 1534, son Ordre des Jésuites, approuvé en 1540 par Paul III, pape, sous le nom de *Clercs de la compagnie de Jésus*. Comment *Aumont* pouvait-il reproduire en Ecosse, en 1315 ou 16, et y conserver un grade que les jésuites n'avaient pas encore inventé et dont la parole fut formée de son nom par anagramme : *Notuma*. De plus, les travaux de ce quatrième grade se ferment au nom *des supérieurs des loges réunies*, et ces supérieurs n'existaient pas encore (*toujours des contradictions !*).

Le récipiendaire, dont le nom est *Gabaon*, est censé échappé de la captivité pour voir rétablir la gloire du temple. On le met en présence de deux tableaux représentant l'intérieur du temple des Juifs. Leur explication successive fait toute la réception. On lui dit que le temple de Jérusalem est le grand type de la Maçonnerie, laquelle, ajoute-t-on très *erronément*, tire son origine de ce temple même, dont les révolutions successives symbolisent les persécutions qu'éprouva la Maçonnerie (*l'Ordre jésuitique*). On lui dit que l'histoire de la mort et de l'assassinat d'Hiram (du Bourguignon *Molai*) est une *fiction ingénieuse*, qui voile de grandes vérités pour le maçon.

C'est avec ces interprétations forcées, ces récits mensongers pleins d'anachronismes qu'ont été forgées presque toutes ces sortes de systèmes, dont l'*historique prétendu* a été pris à la lettre par des écrivains maçons, qui ne parvenaient pas même à faire le roman de la Francmaçonnerie, tout en s'efforçant d'en produire l'histoire.

« Le *phénix* est l'emblème des novices et le plus ancien emblème et symbole de la Maçonnerie, étant l'image de l'honneur qui ne périt que pour revivre et de l'Ordre qui a péri dans les *flammes* et renaît de ses cendres.

« Le *pélican* indique le grand nombre de sujets que l'Ordre nourrissait comme ses enfants, étant hospitalier et voué à la charité fraternelle.

« Le récipiendaire *privé de ses métaux* rappelle la spoliation des biens de l'Ordre et le vœu de pureté des chevaliers. — Les *trois voyages* représentent les trois caravanes que les chevaliers devaient faire dans la Terre-Sainte, avant de recevoir la croix de l'Ordre.

**CODE DE L'ORDRE.** Le code général des règlements de l'Ordre a été arrêté au convent national des Gaules, au mois de novembre 1778 (répondant à l'an 465 de l'ère secrète de l'Ordre du nouveau temple, nombre d'années écoulées depuis 1313), et clos à Lyon le 10 décembre 1778 (1).

« Ainsi, *dit le rituel*, l'Ordre maçonnique qui subsiste aujourd'hui comprend trois époques qu'il importe de ne jamais perdre de vue :

1. L'Ordre primitif,
2. Les Templiers,
3. Les Franc-maçons.

**ORDRE PRIMITIF.** « La chevalerie existant avant *David*, et cette existence ne peut être contredite puisque *David* fut fait écuyer par *Saül* et que l'histoire nous fait connaître que les empereurs et les rois étaient reçus chevaliers par les évêques et les prélats avant d'être couronnés.

**ORDRE DES TEMPLIERS.** « *Garimon*, patriarche de Jérusalem, ayant reçu, en 1118, les trois vœux des deux preux chevaliers

(1) Voyez cette pièce historique dans la *Revue maçonnique de Lyon*, 1848, p. 52, 85, 130 et suiv., ainsi que le *Code maçonnique des loges réunies et rectifiées de France*, tel qu'il a été approuvé par les députés des directoires de France, au convent national de Lyon, en 1778 (1848, p. 244, et 1849, p. 275).

*Hugues de Paganis*, et *Geoffroy* de Saint-Omer, de la province d'Auvergne, instituteurs de l'Ordre, le jour de la Trinité, leur confia toutes les connaissances de l'ancien Ordre ou ancienne chevalerie.

« *Baudoin*, alors roi de Jérusalem, leur accorda une partie de son palais près l'ancien temple de Salomon, ce qui a fait donner à cette première maison et à toutes celles de la filiation la dénomination de *Temple*, et aux membres de l'Ordre celle de *Templiers*. Ce motif est aussi celui qui a toujours fait considérer le *Temple de Salomon* comme *image de l'Ordre*.

« *Gibert Norfolk*, noble Breton; *Philibert* de Saint-Maur, *Hilderbrand*, *Canis* (cane) *de Scala*, noble Allemand; *Jacques Dufort de Duras*, noble Lyonnais; *Martin de Rhodes*, de Provence; *Guil-laume de Gamache*, noble Catalan; *Hugues VI*, de l'île de France, sont les chevaliers qui se réunirent aux deux premiers.

ORDRE DES FRANCMaçONS. « *Jacques de Molai*, vingtième G.-M., ayant été condamné à périr dans les flammes, *Beaujon*, son neveu, reçut de lui toutes les instructions de l'Ordre. Il lui rendit secrètement les honneurs funéraires, et fut, ensuite, élu G.-M. le jour de Saint-Jean, 1313. (*C'est ici que commence le roman jésuitico-templier écossais que des grades détachés et des auteurs sans critique ont répandu à profusion.*)

« *Pierre d'Aumont*, maître provincial d'Auvergne, succéda à Beaujon, et à celui-ci *Georges Harris*, qui dispensa les chevaliers du troisième vœu, celui de *chasteté*. »

Le noviciat de l'Ordre templier, qui a servi de modèle à celui-ci, a beaucoup de rapport avec lui.

EXTRAIT DU RITUEL A L'USAGE DU COMMANDEUR DE L'INTÉRIEUR,  
PRÉSIDENT DE CHAPITRE.

Le commandeur ouvre ainsi les travaux : *Au nom du Dieu tout puissant, maître de l'univers et par la permission de nos légitimes supérieurs et du consentement de mes frères, j'ouvre cette assemblée.*

Le premier *senior* (surveillant) répond : « *Vous l'avez ouverte selon l'ancienne observance et du con-*

*sentement de tous les frères, qu'elle soit ouverte.* »

On éteint les bougies ; une petite lampe éclaire l'assemblée ; le commandeur dit :

« *Que l'obscurité écarte tout œil curieux et indiscret.* »

L'aspirant étant introduit, le commandeur termine ainsi l'allocution qu'il lui adresse :

« ... L'humanité est le cri d'armes auquel *les chevaliers* se rallient ; ils vous demandent du zèle, des mœurs, de l'*obéissance* et de la discrétion ; le sacrifice d'une partie de votre fortune et de votre *liberté*, que vous allez faire à la charité et à l'utilité publique et à votre volonté ferme et libre de vous y engager. — *(Il répond.)*

« Le voile du silence va donc tomber et les *ombres maçonniques* qui vous environnaient vont disparaître, et vous allez connaître l'Ordre respectable qui a perpétué son existence par la *Franc-maçonnerie.* »

L'obligation étant prêtée, le commandeur l'arme chevalier, avec des formules latines, et le proclame, en disant : *Au nom du Père qui t'a créé, du Fils qui t'a racheté et du Saint-Esprit qui t'a sanctifié, etc.* Après l'historique de l'Ordre, le commandeur dit :

« Déguisons-nous en maçons pour mieux cacher notre état et gagner notre subsistance. Pour dérober nos motifs à nos ennemis, prenons pour emblème le nom, les usages et les outils des maçons qui nous ont servi pendant deux cents ans.

« *Transierunt vetera et cuncta nova facta sunt.* »

Tous les chevaliers quittent leur costume, s'habillent en maçons, s'arment d'outils et font le tour de l'enceinte. Après cette scène ridicule qu'il suffisait d'avoir déjà mise en récit, le commandeur donne l'explication du *phénix* et du *pélican*, et ferme le chapitre de la

même manière qu'il a été ouvert. ( V. le *Tuileur général.* )

EXTRAIT DU DISCOURS HISTORIQUE.

La lecture en est faite, en chaire, par le frère lecteur supérieur. Après un court récit de l'établissement et des malheurs de l'Ordre, il continue ainsi :

« Voilà ce que les historiens rapportent du procès fait aux Templiers. Nous qui sommes leurs descendants, nous avons une tradition bien certaine des malheurs qui ont occasionné la destruction de notre Ordre ; en voici la vraie cause : *Leurs richesses et les moyens qu'ils avaient employés pour les acquérir.* Je vais vous l'apprendre :

« Hugues de Paganis et les premiers Templiers, travaillant à réparer la maison que leur avait donnée Baudouin II, fouillèrent dans les ruines pour en tirer des matériaux, et rencontrèrent un coffre de fer contenant, entre autres choses très précieuses, le *procédé pour parvenir au grand œuvre*, science que Salomon et ses confidents possédaient unanimement et qui leur avait été apprise par le maître Hiram-Abif qu'Hiram, roi de Tyr, ami et allié de Salomon, leur avait envoyé.

« Tous les historiens nous rapportent le temple de Salomon comme le monument le plus incroyable de l'antiquité. Les richesses qu'il employa à sa construction nous sont représentées comme immenses, et il est prouvé que tous les trésors des mines du Péron en seraient épuisées, et cette même histoire ne nous apprend pas que Salomon eut des mines dans ses États ; d'ailleurs elle représente sa puissance comme très bornée. Ce qu'elle nous rapporte que le roi de Tyr lui envoya le maître Hiram-Abif avec tous les matériaux propres à la construction de son temple, n'est autre chose que le roi et maître Hiram-Abif *possédaient les secrets de la nature* (1).

(1) « La principale cause qui a fait passer, dit Laurens, Salomon, « pour le fondateur de la Francmaçonnerie, c'est la croyance où sont les « amateurs du merveilleux, que ce roi possédait la connaissance de la *cabale* et de la *transmutation des métaux*, et que le système de la Francma-

« Hugues de Paganis et les premiers Templiers profitèrent de leur découverte et acquirent de grands biens. Ils transmirent le secret à treize de leurs membres, et, dès cet instant, le chapitre général le posséda seul; il en fut créé chef et dépositaire. Jean de Montfaucon et ses complices n'étaient pas encore initiés aux derniers mystères, leur conduite les en avait privés. Mais ces misérables connaissaient le but des *travaux de l'Ordre*, en donnèrent avis au pape Clément V et à Philippe-le-Bel. Ces deux princes résolurent la destruction de l'Ordre pour s'emparer de ses richesses et dans l'espoir d'en arracher le secret (1). » — (*Mais cette destruction était décidée par le roi bien avant que l'archevêque de Bor-*

« çonnerie n'est autre chose que l'étude de ces deux sciences. Les raisons  
« que l'on donne pour justifier cette croyance, ce sont les connaissances  
« profondes et presque surnaturelles que l'on se complait à attribuer à ce  
« prince célèbre, et les richesses immenses qu'il employa à la construction  
« du temple de Jérusalem et de ses magnifiques palais. Mais le texte sacré  
« ne fait aucune mention de cette science extraordinaire, il se borne à dire  
« qu'outre une grande sagesse, Salomon possédait parfaitement la connais-  
« sance de la nature.» — (Nous voyons ici la science occulte très clairement  
« indiquée.)

« Les richesses de Salomon, quoique grandes, ne paraissent pas d'une  
« source inconnue ou secrète : les Paralipomènes nous apprennent que son  
« père lui avait laissé 100,000 talents d'or et un milliard de talents d'argent,  
« destinés à la construction du temple de Jérusalem » (liv. 1, ch. xxii, v. 14).  
— (On ne voit pas comment David a pu se procurer une somme aussi considérable.  
Né serait-ce pas plutôt une de ces exagérations si fréquentes dans la Bible, pour  
faire comprendre la magnificence du temple et des palais à bâtir ?)

« Les profits immenses que lui rapportait la flotte qu'il expédiait, tous  
« les trois ans, à Ophir, dans la presqu'île de Malacca, dans les Indes orien-  
« tales, ou la Chersonèse d'or des anciens, en société avec le roi Hiram,  
« était une source féconde de richesses, suivant l'Écriture. Ce commerce lui  
« valait 450 talents d'or, tous les trois ans. » — (Eh bien ! ce ne serait que  
4,500 talents d'or tous les trente ans.) [Essai sur la Francmaçonnerie, p. 51  
et suiv., § II, de Salomon. V. le § III, p. 62 : De la pierre philosophale, de  
la cabale, etc.]

(1) Il serait absurde de croire, dit N. Bonnetille, les Templiers faiseurs d'or :

« La source et l'origine de leurs richesses et de leurs vastes possessions



*deux devint pape, puisqu'elle fut la clause secrète de son élection.)*

« Trois de nos ancêtres, possédant le grand secret, trouvèrent le moyen d'échapper aux recherches générales et particulières que l'on fit contre eux. Ils errèrent longtemps de royaume en royaume. Ils s'arrêtèrent enfin dans des cavernes, proches d'Hérédom, en Ecosse, où ils reçurent accueil et secours des chevaliers de Saint-André du Chardon, les anciens amis et alliés de nos ancêtres. Ces trois Templiers firent une nouvelle alliance avec les chevaliers de Saint-André et transmirent à ces hommes sages la tradition que je viens de vous apprendre et leur secret, qui avait été possédé par les anciens chevaliers de Saint-André, lors des croisades.

« Ce sont aujourd'hui les anciens chevaliers de Saint-André, qui sont aussi nos frères (puisque nos deux ordres sont réunis), qui possèdent le vrai secret. Ils sont connus, parmi nous, sous le titre de Grands-Rose-Croix, ou membres du Grand-Chapitre. Les chevaliers de Saint-André et les frères de ce dernier grade sont les seuls qui puissent espérer de parvenir à cet éminent degré, et qui aient des notions certaines du vrai bonheur, et à qui il ne manque que d'être guidés par la pratique des opérations, et être initiés par-là aux grands et derniers mystères que possèdent tous les chefs de notre Grand-Chapitre et qui est le but physique

« sont dues à leur courage, à leurs conquêtes achetées au prix de leur sang, à leur intrépidité, à leur avidité.

« S'ils avaient le secret de faire de l'or, les Templiers n'en seraient que plus méprisables, pour avoir tant de fois violé leur parole de chevalier, engagée pour un peu d'argent; pour avoir commis tant de cruautés, afin de s'en procurer. A quelque prix que ce fût, ils en avaient besoin. Possédant le secret de faire de l'or, auraient-ils pu donner tant d'occasions de se faire haïr à cause de leurs rapines et de leurs bassesses? Qu'on se rappelle seulement les plaintes du patriarche de Jérusalem, auquel ils refusèrent de payer la dîme; les 1,300 bizantines et les biens qu'ils refusèrent à l'évêque de Tybérias; qu'on se rappelle donc de sang-froid leur conduite envers Léon, roi d'Arménie, et les possessions qu'ils avaient dans son royaume, estimées à 20,000 bizantines, et encore les droits usurpés à Henri III, roi d'Angleterre, et tous ces brigandages que leur reproche ouvertement l'histoire, et l'on verra s'évanouir le creuset magique, à moins qu'on ne veuille croire les Templiers plus coupables qu'ils ne le sont » (les Jésuites chassés de la Maçonnerie).

de la *Maçonnerie allégorique*, où on l'a fait passer. Vous en connaissez aussi le *but moral*; vous embrasserez et parcourrez la carrière qui vous conviendra.

« Le nombre des initiés s'étant accru, pour cacher le but de leur institution, on imagina ces allégories de l'*Ordre des Franc-maçons*, qui fut créé en 1340, après la destruction de l'Ordre à Hérédome, en Ecosse; et tous ceux qui font remonter la Maçonnerie à la construction du temple de Salomon n'en connaissent pas la véritable histoire. » — (*Ceci est aussi vrai qu'il est vrai que la Maçonnerie fut créée en 1340.*)

« Les premiers grades : *apprenti, compagnon et maître*, qui ont été *réellement* créés à l'institution de l'Ordre — (*Nous avons démontré le contraire.*) — pour servir de *grades d'épreuves* à ceux de notre *intérieur*, sont les *seuls vrais*, que les maçons instruits doivent reconnaître; les autres (*du rite écossais*) ont été institués par des gens d'esprit qui ont voulu approfondir et qui ont cherché à débrouiller les allégories des trois premiers grades et qui se sont trompés; il y en a même qui sont tout-à-fait étrangers à la Maçonnerie et que la cupidité a inventés pour tirer de l'argent de ceux qui ont voulu les posséder. Vous voyez, mon frère, que les classes par lesquelles vous avez passé, dans cette loge, n'ont servi qu'à vous éprouver et à vous préparer à recevoir la faveur d'être admis parmi nous et que dans notre Ordre, répandu sur toute la terre, sont les allégories de la Maçonnerie.

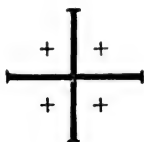
« Vous êtes trop prudent pour ne pas vous apercevoir combien il est essentiel de *cacher vos opérations* et jusqu'à *notre nom*. C'est pour cette raison que nous portons celui de *chevaliers bien-faisants* (ou *de la bienfaisance*) *de la cité sainte de Jérusalem, en Palestine*.

« Toute la terre fourmille de maçons : peu savent débrouiller l'allégorie qui les conduit; peu en sont dignes. Voilà, mon frère, les *vrais secrets* qui vous sont dévolus. Il est aussi nécessaire de vous apprendre que notre Ordre a touché, dans ce siècle, à l'instant de reparâtre dans tout son lustre, et cette époque a été reculée par un événement que la prudence et la sagesse n'ont pu prévoir ni parer. — (*La révolution française de 1789.*) — Je vous instruirai verbalement. De grands souverains nous soutiennent; quelques-uns sont nos frères. »

« Nous avons deux buts, *le physique et les ouvrages philosophi-*

*ques : le moral* est de rentrer, un jour, dans nos biens et de faire jouir l'Ordre de toutes les possessions d'honneur et de gloire que l'injustice lui a arrachées. On prépare cet événement depuis deux siècles avec une sagesse qui en rend le secret impénétrable aux yeux des mortels, etc. »

(Ce but, qui est loin d'être moral, doit depuis longtemps paraître à ces chevaliers n'être qu'une vraie chimère.)



## CHAPITRE XVIII.

### Swedenborg.

Un des plus illustres réformateurs des rites maçonniques fut le savant *Swedenborg*, né à Stockholm, de l'évêque luthérien de Skara, à Upsal, ville de Suède, qui figure dans les légendes maçonniques. Il naquit en 1688 et mourut à Londres le 29 mars 1772. Il posséda la philosophie, la métaphysique, la minéralogie, l'astronomie; il a traité, dans ses ouvrages, de Dieu, de l'infini, de l'esprit, de la matière et de la création; il a laissé des écrits sur toutes ces sciences, et eut une profonde connaissance des langues anciennes; il fit des recherches très savantes sur les mystères maçonniques. Il a cru et écrit que leur doctrine était de la plus haute antiquité, émanée des Egyptiens, des Perses, des mages, des Juifs et des Grecs.

« Swedenborg s'est aussi créé chef d'une religion nouvelle; il a réformé celle de Rome, et sa réforme fut suivie d'un brillant succès en Allemagne et en Angleterre, où il y a des villes qui comptent de 14 à 15,000 de ses adeptes. A cette fin, il écrivit sa *Jérusalem céleste*, ou son *Monde spirituel*; il mêla à sa réforme des idées purement maçonniques.

« Dans cette Jérusalem céleste, se trouve la parole que Dieu même lui a communiquée, comme autrefois à Moïse; cette parole est *Jéhova*, perdue sur la terre, mais qu'il invite à chercher en Tartarie, pays qui est encore, de nos jours, régi par les patriar-

ches; voulant par-là dire allégoriquement que ces peuples se rapprochent le plus de l'état primitif de la perfection de l'innocence; ce qui a été suivi par *Weishaupt* pour le développement de son système de l'*illumineisme* (1).

« Swedenborg établit son être créateur en *Jésus-Christ*, Dieu unique, vie, amour, sagesse, chaleur, lumière; il explique les livres de la religion juive, comme des écrits d'une allégorie continue (2) ayant toujours un double sens. D'après son système, la mort n'existe dans l'homme qu'en apparence, car c'est dans ce

(1) On compte trois chefs célèbres des illuminés modernes : *Saint-Germain*, *Swedenborg* et *Schroepffer*.

*Saint-Germain* est connu par ses visions et ses prédications à Paris, surtout du temps de *Cagliostro*.

*Swedenborg* acquit une grande renommée par une aventure que rapporte le journal de Stockholm, le *Monats Schriff*, janvier 1788; la voici :

« Feu la reine de Suède, *Louise Ulrique*, avait chargé *Swedenborg* de savoir de son frère (père du roi de Prusse alors régnant), mort depuis 1758, la raison pour laquelle il n'avait pas répondu, de son vivant, à une certaine lettre qu'elle lui avait écrite. Vingt-quatre heures après, *Swedenborg* apprit à la reine le contenu de sa lettre, que personne, excepté son frère et elle, ne pouvait savoir. Consternée, elle fut forcée de reconnaître, dans ce grand homme, une science miraculeuse (a).

« Le roi *Gustave*, étant à Paris, confirma la vérité de l'anecdote : « Elle est vraie, dit-il, j'étais présent à l'entretien; *Swedenborg* apprit à ma mère que sa lettre était relative à la révolution arrivée en 1756, et qui coûta la vie à *Horn* et *Brahe*. » Il ajouta : « L'âme de votre frère m'est apparue et m'a dit qu'il n'avait point répondu, parce qu'il avait désapprouvé votre conduite; votre politique imprudente est cause du sang répandu. Je vous ordonne, de sa part, de ne plus vous mêler des affaires d'État, et surtout de ne plus exciter des troubles dont, tôt ou tard, vous seriez la victime. »

*Schroepffer*, le troisième, était fils d'un limonadier. (V. sa Notice ci-après.)

(2) On ne peut plus être surpris des idées que les croisés ont pu se faire de *Jésus*, si, au xvii<sup>e</sup> siècle, *Swedenborg* en avait de telles.

(a) Voici le secret de ce mystère : Un sénateur, le comte de H..., avait intercepté la lettre qu'il remit confidentiellement à *Swedenborg*, en lui dictant la réponse à faire à la reine (*Essai sur la secte des Illum.*, note VIII, p. 190).

moment qu'il renaît à une vie future éternelle, et qu'il ressuscite à jamais, *en devenant un ange*.

« Swedenborg a donné l'idée à *Martinez Pascalis* de son rite des *Elus Coëns*, qui se rapporte à la théosophie biblique et chrétienne, et qui est assez répandu en Allemagne et dans les villes les plus considérables.

« La *Genèse* a fourni au rite de Swedenborg le programme de ses trois premiers grades et toute la marche de l'initiation; en elle le *Tout-Puissant*, allégorie du grand Architecte de l'univ., donne la vie au néophyte qui sort du chaos, fait serment de discrétion, de fuir la débauche, les jeux, les femmes publiques, l'adultère, et d'être fidèle à l'Ordre. Or, comme, *selon la Bible*, l'homme est formé de boue et de limon, cet instituteur a ajouté aux symboles maçonniques ceux des éléments qui sont : *un vase contenant de la terre pétrie, un second plein d'eau, et une terrine avec des charbons allumés* (1). Le rite compte huit grades, divisés en deux temples :

1 <sup>er</sup> temple :	1. Apprenti,	2 <sup>e</sup> temple :	5. Compagnon Coën,
—	2. Compagnon,	—	6. Maître Coën,
—	3. Maître,	—	7. Grand-architecte et
—	4. Élu,	—	chev. commandeur,
			8. Kadosch.

« Les doctrines du premier temple se rapportent à la création de l'homme, à sa désobéissance, à sa punition, aux peines du corps et de l'esprit, ce qui est réellement représenté dans l'initiation.

« Dans les mystères, il est dit que, lorsque l'homme, par une vie nouvelle, sainte et exemplaire, s'est réintégré dans sa dignité primitive, et que, par des travaux utiles, il a recouvré ses droits primitifs, alors il se rapproche de son Créateur par une vie nouvelle, spéculative, animée du souffle divin, il est initié *élu Coën*; dans les instructions qu'il reçoit il apprend *les sciences occultes* dans toutes leurs parties, qui lui font connaître les secrets de la nature, la haute chimie, l'onthologie et l'astronomie.

« Lors de l'admission, des cercles sont tracés au milieu du temple, représentant le système universel planétaire, et le soleil au centre.

« Le grand Tout-Puissant explique et découvre comment s'est

(1) Ces symboles ont été adoptés par les *carbonari*.

opéré le mystère de la création, etc. » (*Reghellini*, 2<sup>e</sup> vol., p. 434).

Voici l'opinion de *Buret de Longchamps* sur ce réformateur, à qui l'on reproche, avec raison, d'avoir été trop crédule et trop enthousiaste.

« *Emmanuel Swedenborg*, après avoir donné plusieurs ouvrages sur les mathématiques, la physique, l'astronomie, et après avoir médité sur les mystères du christianisme, finit par se croire transporté dans le monde spirituel et céleste; il converse avec ses amis décédés, qui lui apparaissent sous la forme des anges, et croit que Dieu même se révèle à lui, à la charge de rétablir l'Église chrétienne. Il abandonne, depuis ce moment, toutes les choses terrestres, et fait sa société habituelle des anges; voyage dans les planètes et dans les astres, et il y tient des conférences fréquentes avec les esprits célestes qui, à ce qu'il prétend, lui apparaissent.

« Cet homme à révélations et à visions singulières, qui croyait avoir trouvé les clefs de l'Apocalypse, est auteur *des Merveilles du ciel et de l'enfer*, et *des Terres planétaires et australes* (1) : il prétend que tout ce qu'il y rapporte a été fait dans le monde des esprits, qui est entre le ciel et la terre. Il a laissé des partisans enthousiastes (2). Les médecins, les naturalistes et les philanthropes sont encore, en Suède, plus ou moins attachés à sa secte, non pas qu'ils s'occupent de la recherche d'une nouvelle Jérusalem terrestre, non pas qu'ils regardent Swedenborg comme un homme animé de l'esprit de Dieu, ni qu'ils croient qu'il a été transporté vivant dans d'autres mondes : mais ils sont persuadés qu'à la faveur de ses dogmes et de la morale bienfaisante qui en découle, ils peuvent faire du bien aux hommes, propager des vérités utiles, accréditer des institutions bienfaisantes; et c'est dans cette vue qu'ils sont associés à la confrérie des *Swedenborgiens*. Ces sectaires sont très répandus, non-seulement en Suède, mais en Angleterre, en Hollande et dans le Nord » (*les Fastes universels*).

Ce que Buret de Longchamps ignorait, c'est que Swedenborg était somnambule et avait des visions.

(1) Ou a encore de lui : *Du cheval blanc de l'Apocalypse*, in-4°. Londres, 1758; *Du commerce de l'âme et du corps*, in-4°. Londres, 1769.

(2) L'auteur de ce livre en a connu et qui paraissent jouir de toute leur raison.

SYSTÈME DE ZINNENDORF.

[1770.]

ZINNENDORF se nommait *Ellermann* ; mais il fut adopté par son oncle. Morsdorf l'appelle *Ellerberger* (*Encyclop.* de Lessing, t. III, p. 661). Il était chevalier commandeur de la Stricte-Observance, directeur des loges en Prusse, membre de la loge *les Trois-Globes*, et chirurgien en chef de l'état-major de Berlin. Dans le système des Templiers, il avait le titre de *prieur* sous le caractèreistique de *equus à lapide nigro*. En 1768, il fonda une loge à Potsdam ; l'année suivante, il fonda à Berlin la loge *les Trois-Clés*, toutes deux du régime templier. Il avait été rayé, en 1766, des tableaux de la *Stricte-Observance*, qui ne mit pas d'obstacle aux projets et aux progrès de Zinnendorf, parce que le duc Ferdinand de Brunswick, au convent de Wolfenbüttel, avait suspendu pour trois ans l'*Ordre intérieur*, dans l'espoir que les vrais *supérieurs inconnus* se feraient connaître pour le bien de l'Ordre. Abandonnant ce régime, Zinnendorf créa, vers 1770, *son rite*, dont il prétendait avoir reçu les pouvoirs, les cahiers et les instructions du duc de Sudermanie et de la Grande-Loge de Suède (1). On a dit qu'il tenait ce rite d'un Suédois

(1) Voici la teneur de la *déclaration* qui détruit ce fait :

« Gloire soit au trois fois grand Architecte de tout l'univers !

« Nous soussignés, G.-M. et G.-S. de la G.-L. nationale de Suède, déclarons, certifions et attestons, par les présentes, que, comme la G.-L. nationale de Suède n'a jamais constitué de loges *ouvières* de maître, « compagnon et apprenti chevalier maçon *hors du royaume de Suède et de ses dépendances*, elle n'a non plus muni d'une telle constitution le frère de



nommé *Cklach* ou *Chlach*. Il est basé sur les rêveries de Swedenborg, et présente beaucoup d'analogie avec le rite suédois. Il se compose des sept degrés suivants :

- A. Maçonnerie Bleue ou grades dits *de Saint-Jean* :
  - 1. *Apprenti*,
  - 2. *Compagnon*,
  - 3. *Maître*.
- B. Maçonnerie Rouge :
  - 4. *Apprenti et compagnon écossais*,
  - 5. *Maître écossais*.
- C. Chapitre :
  - 6. *Clercus* (clerc) 

}	<i>ou Favori de Saint-Jean.</i>	}
	<i>C'est-à-dire Frater Societatis Jesu.</i>	

 grade de Suède.
  - 7. *Frère élu*.

On lit dans la *Bibliothèque des sociétés secrètes* :

« Le fondateur de ce système prétendait avoir puisé en Suède ses connaissances maçonniques ; il disait que *les principes de la Stricte-Observance étaient faux et controuvés*. Bien que celle-ci traitât Zinnendorf d'infidèle et d'apostat, que les loges suédoises déclarassent que l'obtention de sa patente était l'effet d'une supercherie, et que la G.-L. de Londres soutint que son privilège anglais était le fruit de la surprise, son système n'en fit pas moins en Allemagne de grands et rapides progrès. »

Nous allons entrer dans quelques détails sur ces grades, pour donner une idée de son *mysticisme* et de celui de la Maçonnerie templière de Suède.

« Zinnendorf à Berlin, ni constitué d'autre loge ouvrière dans cet endroit, comme étant *hors de sa juridiction*.

« Fait au G.-O. de Stockholm, ce 29 juillet 1777. » — Ont signé : « CHARLES, duc de Sudermanie, G.-M. national ; A.-N., comte de Stenbock, premier G. S. ; A.-X., comte de Leuenhaupt, deuxième G.-S., et Jean de Bierken, G.-secr. »

Dans l'instruction du 3<sup>e</sup> grade, les *trois rosettes blanches*, sur le tablier des compagnons, sont présentées comme un symbole des *trois coups* sous lesquels succomba Hiram (lisez *Molay*).

Dans le 4<sup>e</sup> grade, *appr. et comp. écos.* (M. élu du syst. suédois), la loge est appelée *la Caverne obscure*; les frères sont vêtus de noir, et portent un manteau noir sur lequel est une croix et un capuchon où sont brodés des ossements en sautoir; ils ont de l'épaule gauche à la hanche droite un large ruban noir, liseré de *trois raies blanches*, sur lequel est une couronne traversée par un poignard d'argent. Sur l'autel est une Bible ouverte au 6<sup>e</sup> chap. de l'Évangile de saint Marc.

Dans le 5<sup>e</sup> grade, *le maître écos.* (dans les deux systèmes), l'autel et le trône sont tendus en blanc avec des croix de Saint-André (celles des *croisés*).

Le récipiendaire porte la corde d'honneur d'Hiram.

Le tableau est fond rouge; dans les quatre coins sont les têtes des quatre évangélistes, une clef, un globe, etc.; sur la clef, qui est triangulaire, se lit la devise : *Aperuit ut nemo me claudat, claudit ut nemo me aperiat.*

Le 6<sup>e</sup> grade, *favori de Saint-Jean* ou l'intime de *Saint-Jean*, fait partie du chapitre *illuminé*; dans le rite de Suède, il se nomme aussi *chevalier de l'Orient* ou *novice*.

Les frères portent, outre la croix rouge des Templiers, suspendue à un large ruban, un *ecce homo*, d'un côté, et, de l'autre, un agneau avec le drapeau triomphal (*signal du printemps*), et la devise : *Ecce*

*agnus Dei qui tollit peccata mundi*. On interprète ici le 60<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe, et les mots remarquables : *Croisade, Sion*. On a dit que la doctrine secrète de ce degré était celle des *Carpocratiens*.

Dans le rite suédois, le tableau représente la nouvelle Jérusalem avec ses douze portes.

Le 7<sup>e</sup> grade ou *parfait élu* (*adoptus adoptatus, adoptatus coronatus*) est alchimique. Les frères portent, outre la croix du temple sur la poitrine nue, quatre autres croix brodées sur un ruban qui fait trois fois le tour du poignet droit, en mémoire des plaies faites à Jésus par les clous de son crucifiement. — Voici quelques questions extraites de l'instruction :

Demande. — *Quel est le but des travaux maçonniques ?*

Réponse. — La connaissance et l'approfondissement des secrets de la nature les plus cachés. Les sept lettres J. B. M. B. G. I. M. (*Joakin, Booz, Mac-Benac, Ghiblim*) indiquent le chemin le plus sûr pour pénétrer dans la médecine hermétique (ce qui veut dire que *les trois premiers grades font toute la Maçonnerie*).

D. — *Que signifient la mort d'Hiram et le mot de maître perdu avec lui ?*

R. — La nature corrompue, la connaissance perdue de ses secrets, les événements arrivés à la Maçonnerie et une allégorie salutaire d'un événement qui nous attend.

D. — *Quel est le vrai but de la Francmaçonnerie ?*

R. — La propagation et la conservation de ses principes, jusqu'à ce qu'elle puisse renoncer à son exis-

tence , c'est-à-dire jusqu'à ce que la Maçonnerie s'accorde avec les temps et les temps avec la Maçonnerie. Zinnendorf obtint, en 1771, de la G.-L. d'Angleterre, qu'il reconnaissait comme la première autorité instituée de la Maçonnerie, une patente à l'effet d'ériger une G.-L. à Berlin, qui, sous le nom de **GRANDE MÈRE-LOGE NATIONALE D'ALLEMAGNE**, devint le chef d'ordre de son système ; mais la G.-L. d'Angleterre, s'étant réservé le droit d'en nommer les grands-maîtres provinciaux, institua, en même temps, le duc *Charles de Mecklembourg-Strélitz* comme G.-M. provincial à Hanovre, et le duc *Exter* comme G.-M. provincial de la Basse-Saxe.

Zinnendorf a prétendu, *dit-on*, que l'Ordre possédait quatre évangiles perdus de la Bible.

Cet Ordre de Templiers établi, on s'occupa d'un système de **ROSE-CROIX**, *faiseurs d'or*. *Plumenoeck* fit le **COMPAS DES SAGES**, c'est la *magie-rose-croix*. — *Jean-Guillaume Zinnendorf* mourut à Berlin, en 1782.

#### SYSTÈME MAÇONNIQUE SUÉDOIS.

Dès 1135, on a cru pouvoir signaler l'existence de la Francmaçonnerie en Suède, sous le roi Ingon II ; ce ne pouvait être qu'une confrérie d'ouvriers-maçons, la Maçonnerie n'existant pas alors.

1736, 15 avril. La Maçonnerie, venue d'Angleterre en Suède, où elle se propagea rapidement parmi les hautes classes de la société, devait y être pratiquée un peu avant cette date, puisque, ce jour-là, la G.-L. d'Angleterre nomme le comte *de Scheffer* G.-M. pro-

vincial pour les loges de Suède. ( V. notre *Précis chronologique historique.* )

Le véritable système suédois (*non celui de Zinnendorf*) travaillait primitivement d'après les principes de la Stricte-Observance. Le roi *Gustave* et son frère en furent successivement les chefs ; aussi ce système prêta-t-il toute assistance au prince, dans la révolution qui devait lui faire recouvrer son indépendance ; laquelle, une fois assurée, il s'était engagé à rétablir publiquement l'*Ordre des Templiers*.

Au convent de Wilhemsbad, où la Stricte-Observance offrait de faire connaître la véritable origine de son système, les loges suédoises réunies annoncèrent qu'elles étaient en possession du véritable secret ; qu'elles étaient en rapport avec les *vrais supérieurs* et qu'elles étaient prêtes à combler les vœux des frères d'Allemagne, *si on voulait nommer le duc de Sudermanie G.-M. de la 7<sup>e</sup> province* ; ce qui eut lieu, en effet, et ce qui détermina le duc de Brunswick à se rendre en Suède pour s'y instruire. Il n'en rapporta que quelques additions insuffisantes à l'histoire de l'Ordre et quelques cérémonies.

A cette même époque, le frère *Wachter* (*equus à ceraso*) découvrait, en Italie, une lettre qui prouvait que les Suédois y avaient eux-mêmes cherché des instructions. Les Allemands s'en trouvèrent offensés et nommèrent le duc Ferdinand de Brunswick pour G.-M. de la 7<sup>e</sup> province.

Le système suédois confère douze grades, *savoir* :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| A. 1. Apprenti, | } dits <i>de Saint-Jean</i> ; mêmes grades que dans les divers systèmes. |
| 2. Compagnon,   |  |
| 3. Maître,      |  |

- B. 4. Maître élu,** (formant, dans le système de Zinnendorf, l'*ap. et le comp. écossais*, dits aussi *ap. et comp de Saint-André*. Thory le dit le même que l'*élu secret* du régime français. On donne au récipiendaire quelques légers coups de poignard, pour lui rappeler *qu'il ne serait en sûreté nulle part au monde, s'il trahissait le secret.*
- 5. Maître écossais.** Il est aussi appelé *maitre de Saint-André*, ou encore *grand-élu écossais*; ce grade donne la noblesse civile.
- 6. Chev. d'Orient,** ou novice (Zinnendorf l'appelle *le favori de Saint-Jean*; il est formé du *chev. d'Orient* et d'une partie du *chevalier d'Occident*. Thory nomme ce grade *les frères Stuart*, et le dit formé du *chev. d'Orient* et du *prince de Jérusalem*.  
Le tableau représente la Nouvelle Jérusalem avec ses douze portes.
- C. 7. Chev. d'Occident** ou *le vrai Templier*; aussi appelé *frère favori de Salomon*. D'après le système de Zinnendorf, qui n'a que sept degrés, c'est le *parfait élu*, formé de l'autre partie du *chev. d'Occident* et des additions de Zinnendorf, dont on a fait plus tard l'*adeptus coronatus*. Ce grade se nomme encore *vrai capitulat, le Templier maitre de la Clé*; on voit sur son ruban vert, et auquel est suspendue la clé triangulaire,  *cinq rosettes rouges*, qui rappellent les cinq plaies de J.-C. On parle dans ce grade cabalistique du rétablissement du temple de Salomon. Le grand-prieur donne la bénédiction au nouveau reçu et lui coupe, à droite, une mèche de cheveux.

8. *Chev. du Sud*, *commandeur, magister templier, grand dignitaire, élu*; il fait partie des supérieurs, et porte sur sa poitrine nue la croix rouge des Templiers attachée à un ruban blanc sur lequel sont brodées en or V. V., initiales de la réponse à cette demande : *Rabbi, ubi habitas?*  
— R. *Venite vesum*. La cérémonie d'installation d'un candidat ressemble à celle des alchimistes des premiers siècles de notre ère. Ce grade s'appelle aussi *frère favori de Saint-Jean* ou du *Cordon bleu*.

9. *Frère favori de Saint-André* ou du *Cordon violet*, dit aussi *chev. du Cordon pourpre*; on y explique le *Mac-Benac*, par *Messias Benedictus*.

D. *Frère de la Croix rouge*, divisé en trois classes :

1<sup>o</sup> 10. Membre du chapitre *non dignitaire*.

2<sup>o</sup> 11. *Grand-dignitaire du chapitre*, présidé par le prince royal (en 1812, par le pr. *Bernadotte*).

3<sup>o</sup> 12. *Le maître régnant* (le roi de Suède) (1). Ce grade et le maître ont pour titre :

*Le stathouder* ou *vicarius Salomonis, sanctificatus, illuminatus, magnus Jehova*.

Un seul frère peut être revêtu de ce grade.

(1) Un roi, ou bien un maçon devenu roi, peut-il accepter la *grande-maîtrise*, c'est-à-dire peut-il être chef de la nation et chef d'une association particulière? Non : la magistrature suprême qu'il exerce lui interdit et réciproquement interdit aux maçons la qualification de *frère*. En montant sur le trône, un maçon perd le caractère maçonnique, indélébile pour tout autre. Il ne peut pas devenir le *premier*, entre ses égaux, *primus inter pares*, puisqu'il n'a plus d'égaux, à moins d'abdiquer, à la porte du temple, le titre de roi; ce qui ne se peut pas. Organe souverain de la loi, et, selon les principes, impassible comme elle, il ne saurait être lié par le dévouement prescrit aux maçons les uns envers les autres. L'indulgence fraternelle ne lui est pas permise. Quand la loi lui dit : *Frappe!* il faut qu'il frappe. La faculté de faire grâce n'est que l'heureux privilège de rectifier les décisions de la justice, dans le sens de l'équité; elle dépouillerait ce hau-

Les membres de ces trois classes réunies forment le *Chapitre illuminé*, dans lequel nul ne peut être *grand-dignitaire* (2<sup>e</sup> classe), s'il n'a pas quatre quartiers de noblesse.

Ce rite, dont les degrés sont composés sur *l'abolition et le rétablissement des Templiers* et sur *la cabale et l'alchimie*, est reconnu par la Grande-Loge de Stockholm.

Le roi *Charles XIII* a créé, le 27 mai 1811, un ordre public et une décoration spéciale en faveur de la Francmaçonnerie de ses États, sous le nom d'*Ordre de Charles XIII*, en voici la description :

C'est une croix rouge de rubis, brodée d'or et surmontée d'une couronne en or ; on la porte dans un large ruban rouge, dont un côté présente, sur un fond blanc, les lettres initiales du nom du fondateur, et, de l'autre, la lettre B au milieu d'un triangle (initiale de *Bernadotte*).

Dès 1755, la Maçonnerie suédoise, par l'admission

caractère de moralité, en cessant d'être exercée librement, ou en descendant jusqu'à la faveur. La Maçonnerie elle-même y perdrait son indépendance qui, seule, peut lui permettre d'opérer le progrès social, en suivant son génie et ses inspirations. Placée sous l'influence directe du chef de l'État, notre institution serait forcée de marcher à sa suite, tandis qu'elle doit marcher en avant.

L'histoire ne présente qu'un seul exemple d'un roi qui fut, en même temps, grand-maître de l'Ordre ; c'est celui de *Frédéric II*, et l'on a remarqué que ce fut l'époque de l'établissement de l'*illuminisme*, produit par le besoin de briser les entraves qui gênaient l'action sociale des loges en Allemagne. Partout ailleurs le chef de l'État se borne à prendre le titre de *protecteur*, le seul qui convient au souverain, à cause des devoirs de sa position, et aux maçons dans l'intérêt de leur indépendance.

La Suède offre une exception ; parce que la Maçonnerie suédoise, dont le cinquième grade donne la noblesse civile, forme réellement une institution de l'État.



des hauts grades, devint quelque chose de tout différent de ce qu'elle avait été à son introduction avant 1736. Ce n'était plus la Maçonnerie anglaise (*la symbolique*) dans sa pureté, un certain esprit de *templiers* et de *rose-croix* s'y était mêlé, mélange dont les jésuites avaient profité pour se rendre maîtres des loges, et, sous ce prétexte, atteindre leur but d'une manière plus prompte et plus sûre ; ce qui explique l'insuccès, dans les ateliers de Stockholm, en 1758, du frère *Rosa*, chargé par la G.-L. *aux Trois-Globes* de Berlin, de communiquer aux loges suédoises les grades du Chapitre *des Empereurs d'Orient et d'Occident* et de faire reconnaître, à ce sujet, la juridiction de cette G.-L. (V. notre *Précis hist., Fastes initiat.*)

Tandis que l'esprit chevaleresque des *Templiers* trouvait en Allemagne de vives sympathies, la Suède, abondante en métaux communs, penchait davantage vers les *rose-croix* et les *alchimistes* ; ce qui avait été habilement calculé par les jésuites. « C'est même à ceux-ci que semblerait appartenir l'idée de la fondation, « en 1753, de la *Maison des orphelins*, à en juger du « moins par leur empressement à saisir toute occasion « d'inoculer leurs principes et leurs doctrines à la jeunesse. » Des modifications accidentelles survenues dans la forme du gouvernement donnèrent à la Franc-maçonnerie une direction particulière qui y prépara la prospérité future de l'association. Ainsi, les Suédois, effrayés de la témérité de Charles XII, avaient, en 1719 et 1721, renfermé la puissance royale dans des limites tellement restreintes, qu'il n'en restait presque rien que le titre. En vain, la reine *Ulrique-Éléonore*, secondée

de son époux et du co-régent (*prince héréditaire de Hesse-Cassel*), s'était-elle efforcée de se soustraire à la tutelle onéreuse des États du royaume ; il n'était réservé qu'à *Gustave III*, en 1771 et 1788, d'atteindre ce but avec le concours de l'armée. Animant la bourgeoisie contre la noblesse, il fit abolir par ses États la plupart des lois politiques de 1719 et 1721, et prononcer la suppression du sénat. L'occasion de ce coup d'État lui fut fournie par les francmaçons dans l'association desquels il s'était fait recevoir et qui déjà s'étaient répandus dans le royaume. De cette manière, les projets des jésuites furent renversés, les conceptions alchimiques réduites au silence, et désormais la restauration de l'*Ordre des Templiers*, accordée à l'association par *Gustave III*, occupe exclusivement tous les maçons. Le roi nomma provisoirement son frère, le duc de *Sudermanie*, G.-M. des francmaçons, ce qui déjà produisit une heureuse impression. Mais le crédit de la Maçonnerie s'augmenta encore lorsque *Charles XIII* eut fondé, en 1811, un ordre destiné à être porté publiquement par les maçons méritants. Cet ordre, qui remplaça l'Ordre décrié des Templiers, fut nommé *Ordre de Charles XIII*. Actuellement, il constitue le grade de *chevalier* dans l'assemblée des maçons suédois, et il compte trente chevaliers (27 civils et 3 ecclésiastiques), outre les princes de la maison royale. Le signe de l'Ordre consiste en une couronne à laquelle une croix est suspendue, et les chevaliers de cet Ordre jouissent de la même considération que les commandeurs des autres ordres suédois. La Francmaçonnerie n'a rien perdu de sa dignité sous le gouvernement du

roi *Charles-Jean* (Bernadotte), et le prince de la couronne, *Oscar I<sup>er</sup>*, aujourd'hui régnant, est, depuis 1816, ou G.-M. adjoint, ou G.-M. titulaire des franc-maçons suédois.

Mais, vers la fin du dernier siècle, la Francmaçonnerie prit un caractère particulier qu'il faut attribuer aux rêveries métaphysiques et aux enthousiasmes religieux de *Swedenborg*. Ces influences s'exercèrent dès 1783 sur la Maçonnerie; les disciples de *Swedenborg* s'emparèrent de toutes les chaires, et la recherche de la *nouvelle Jérusalem* (voir plus haut la notice sur cet illuminé) devint l'idée dominante des maçons. Il en résulta un nouveau système suédois qui s'étendit jusqu'en Angleterre et même jusqu'à Moscou, où une loge de ce régime fut constituée. L'Allemagne aussi n'y fut pas étrangère; car il fut en partie copié par *Zinnendorf*, qui en fit, ainsi que nous l'avons vu, la base des doctrines de la G.-L. nationale d'Allemagne fondée par lui à Berlin, et de quarante-six ateliers institués par cette G.-L. — Toutefois, dit le *Latomia*, auquel nous empruntons une partie de ces détails qu'il ne produit pas toujours sans erreur, les loges se virent bientôt forcées de modifier le régime de *Zinnendorf* suivant les exigences de l'époque, et de l'assimiler de plus en plus aux systèmes dominant en Allemagne.

Il existait en Suède une branche *cléricale* qui ne reconnaissait point le système de *Zinnendorf*. Il est probable que ces clercs suédois avaient quelque analogie avec les *adepti coronati*; ils prétendaient connaître leurs *supérieurs* et descendre de la congrégation de Florence. Ils conservaient et vénéraient un *prétendu*

testament de Jacques Molai, rempli de fictions et dont il existe dans plusieurs loges des copies qui ne le rendent pas plus authentique. Ils se flattaient de posséder beaucoup de documents historiques sur d'autres ordres.

Suivant ce testament, le comte *Beaujeu*, neveu de Jacques Molai, trouva le moyen de rassembler les cendres de son oncle et de leur donner la sépulture, gravant sur une dalle de forme oblongue cette inscription :

J. B. M. B.  
A. — DO. — N — I — J — C.  
M CCC XIV.  
XI MARTIS.

C'est-à-dire : JAKIN BOAZ MAC BENAC A-DO-NAI-JEHOVA-CROISADE (*Jacobus Burgundus Molai Bustus unno Domini nostri Jesu Christi. 1314, le 11 mars*).

Ce Beaujeu se retira ensuite en Écosse, avec quelques chevaliers échappés aux tribunaux français. Ils y continuèrent, en 1319, l'Ordre du Temple, sous le nom de *Rose-Croix*; ce qui aurait été fait également en Écosse, sous le nom de l'*Ordre du Chardon*; en Portugal, sous celui de l'*Ordre du Christ*; en Espagne, sous celui de l'*Ordre de Calatrava*, et en France, sous celui de l'*Ordre de l'Étoile flamboyante*, lequel s'était répandu au xv<sup>e</sup> siècle en Bohême et en Silésie, etc.

RITE DE SCHROEDER.  
(1766.)

SCHROEDER, surnommé *le Cagliostro de l'Allemagne*, parce que c'est à son école que Cagliostro prit des leçons de théosophie, d'évocations et de sciences

secrètes dites *occultes*, établit à Marbourg (*Hesse-Cassel*), en 1766, un chapitre de VRAIS ET ANCIENS MAÇONS ROSE-CROIX, et en 1779, il ouvrit, dans une loge de Sarrebourg, son école de *magie*, de *théosophie* et d'*alchimie*, en sept grades (3+4).

Ce rite, que l'on nomme aussi *Rose-Croix rectifié*, est composé de la Maçonnerie symbolique et de quatre hauts grades, qui ont pour base les trois sciences que nous venons de citer. Il ne fut guère pratiqué que dans deux loges de la constitution de la Grande-Loge de Hambourg.

RITE DE SCHROEPPFER.

(1768.)

SCHROEPPFER était fils d'un limonadier. Il réforma l'Ordre des franc-maçons à Dresde : c'est lui qui, le premier, illumina les princes d'Allemagne, par le moyen de la fantasmagorie ou l'apparition des spectres. Il jeta l'épouvante dans Berlin et dans toute la Prusse, en faisant prédire, par des fantômes, la mort prochaine de quelques grands personnages, *mort qui se réalisait toujours*. Il avait tellement frappé les esprits, que le savant *Gleditsch* n'allait point à l'académie de Berlin sans s'imaginer qu'il voyait l'ombre du défunt président siéger à sa place.

La reine de Prusse lui fit défendre de faire ses évocations.

Nous lisons dans une notice qu'il vint s'établir limonadier à Leipsick (Saxe), et qu'il fit l'ouverture de son café le 29 octobre 1768. Il institua son système, basé sur la *magie*, les *évocations*, etc., dans une loge de

la ville. Il eut peu de partisans. Plus tard, il fut persécuté et se tua d'un coup de pistolet le 8 octobre 1774, dans le *Rosenthal*, près Leipsick, à l'âge de 35 ans. Son système disparut avec lui. Ses œuvres sont à Berlin.

#### MAÇONNERIE DES 72.

On ne peut désigner que sous ce nom une association dite *maçonnique*, dont on ignore la dénomination spéciale, ou qui peut-être n'en avait pas.

On pourrait hardiment, *dit-on*, échanger, contre son *grade d'apprenti*, tous les autres grades de tous les systèmes; c'était donc plutôt un *haut grade*, divisé en trois classes, que celui d'une secte maçonnique, dont l'origine, que l'on suppose *allemande*, n'est pas indiquée.

Elle se livrait à l'étude des *sciences occultes* et prétendait, sans doute pour dérouter les curieux, que son grand-maître habitait l'Espagne et portait, dans l'Ordre, le nom de *Tajo*.

Le nombre de ses membres ne pouvait jamais excéder 72, dont 24 apprentis, 24 compagnons et 24 maîtres.

Les plus jeunes étaient chargés de distribuer les aumônes, de faire des recherches et de s'assurer si, dans les loges, il y avait des frères qui fussent dignes d'être, un jour, reçus parmi eux. Ils devaient faire sur ces frères des rapports détaillés.

Si un maître mourait, il était remplacé par le compagnon le plus ancien; celui-ci l'était par le plus ancien apprenti, et ce dernier par l'un des francmaçons enregistrés d'après les rapports.

On n'était pas reçu avant l'âge de maturité dans cet ordre mystérieux, dont le rituel nous est inconnu.

Cette notice figure dans quelques collections sous le titre de *Une Branche maçonnique* ou *Société anonyme*.

Son nombre 72 pourrait lui faire supposer quelque rapport avec l'ordre suivant, dont il serait, peut-être, la dernière expression.

ORDRE DES CHEVALIERS ET FRÈRES INITIÉS DE L'ASIE EN EUROPE.  
(1780.)

Cet Ordre fut fondé à Berlin en 1780, d'autres disent à Vienne, ses membres dont parlèrent beaucoup, en 1786, les journaux allemands, avaient adopté un mélange de cérémonies *juives, mahométanes* et *chrétiennes*, pour indiquer, sans doute, qu'ils admettaient toutes les religions. Leur costume est espagnol; leurs mots de passe et les noms de leurs grades sont hébreux, tels que *Melchisedech, Thumin, Lurim, Synédriou*. Ils faisaient un grand usage de l'*harmonica* pour leurs initiations et avaient recours aux *évocations*, dans lesquelles un esprit, appelé *Gablidone*, joue un des rôles principaux.

On trouve la relation d'une réception dans une brochure que M. *Roellig*, non initié, a fait imprimer à Berlin, en 1787, en même temps que la description de son harmonica; d'après lui, la cérémonie serait sépulcrale et sanglante.

La note xv, p. 212, de l'*Essai sur les Illuminés*, donne divers détails sur cet Ordre, savoir :

La direction suprême s'appelait *le petit et constant Synédriou de l'Europe*. L'Ordre a cinq degrés :

- 2 grades d'épreuves : 1. *Chercheurs*,  
2. *Souffrants*.
- 3 grades principaux : 3. *Chevaliers et frères initiés de l'Asie, en Europe*,  
4. *Maîtres et sages*,  
5. *Prêtres royaux, ou véritables frères rose-croix*.

Parvenu à ce dernier grade dit de *Melchisedech* ou *principal*, on est obligé, par le serment, de rester et de vivre dans l'Ordre, d'après les statuts.

Les supérieurs en dignité, mérite et sagesse, sont appelés *pères et frères des sept Églises inconnues de l'Asie*, pourvu que les pères ne soient pas inconnus.

Le Synédriion consiste en soixante-douze membres; même nombre pour le degré de Melchisedech qui a du rapport avec *la Maçonnerie des soixante-douze*, ci-dessus, dont le but est également caché sous le voile hermétique (*ruse jésuitique*).

L'initié promet, entre autres choses, d'instruire, sans délai, avec vérité et honnêteté, pour tout ce qui viendra à sa connaissance, le vénérable Ordre, le très respectable *petit et constant Synédriion*, le *chapitre général* de l'Ordre et le *chapitre* de la province.

Les *grands-maîtres* destinés au grand but de l'union restent *maîtres* et sont sûrs de *leurs secrets*.

L'UNION ALLEMANDE, OU LES XXII.

*Charles-Frédéric* BAHRDT, docteur en théologie, né à Bischofswerda (*Misnie*), en 1741, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de *polémique*, remarquables surtout par l'élégance du style, et devenu célèbre par les persécutions dont a été semée sa carrière comme mi-



nistre protestant, fut le fondateur de l'*Union allemande des XXII*, association qui, pendant ses quatre années de durée, fit beaucoup de bruit dans le monde maçonnique et occupa les plus fortes têtes de l'Allemagne.

Bahrtdt avait fait, en 1777, un voyage en Angleterre. Il y avait été recommandé par le prince Louis de Hesse-Darmstadt au frère *Hesselstein*, G.-secrétaire de la G.-L. de Londres, par l'intermédiaire duquel il avait été reçu aux trois grades symboliques. A son retour en Allemagne, il prétendit qu'il en avait plus appris à Londres qu'aucun frère revêtu des plus hauts grades ne pouvait lui en apprendre sur le continent.

Prévenu contre la Maçonnerie allemande, il resta longtemps en dehors de toute activité maçonnique. Mais, en 1781, il fit, à Wetzlar, la connaissance du baron *de Ditfurth*, maçon fort instruit et qui était initié à tout ce qui se faisait alors dans la Francmaçonnerie allemande. Ce frère le détermina à se faire recevoir *illuminé*.

Bahrtdt reprit du goût pour la Maçonnerie ; il en devint l'un des coryphées les plus ardents et des plus enthousiastes ; il se jeta, à corps perdu, dans les idées d'interprétation qui régnaient alors (1786) en Allemagne ; puis, vivement blessé de ne pouvoir devenir l'un des *supérieurs inconnus*, il conçut l'idée, à l'instar de *Weishaupt*, de fonder un nouvel ordre pour la partie protestante de l'Allemagne, sous le manteau de la Francmaçonnerie, et qui devait avoir pour but *d'éclairer le genre humain et d'anéantir les préjugés et la superstition*.

Il se réunit à quelques autres maçons, et expédia, en 1786, de sa campagne près de Halle, en Saxe, une *circulaire aux amis de la raison, de la vérité et de la vertu*. Elle était signée par lui et par vingt-un confédérés; de là le nom donné à l'association de *Union allemande des XXII*. Il y exposait la nécessité de créer l'ordre qu'il annonçait, et les avantages qu'on devait en tirer. Il présentait l'*Union* comme étant un moyen infallible de concourir au *grand but du Christ*, d'augmenter les lumières, d'anéantir la superstition et de perfectionner le genre humain; et il invitait ceux qui voudraient se joindre à cette réunion secrète et paisible de personnes qui honoraient Dieu dans ses ouvrages, de se faire connaître à une adresse indiquée. Il voulait, pour y arriver, réunir les auteurs et les artistes les plus estimés, s'emparer de la librairie, du journalisme et des cabinets littéraires en Allemagne, et s'assurer ainsi la plus grande influence sur la nation tout entière. Tout honnête homme pouvait y être admis, sauf les princes et leurs ministres. Mais cette exception n'atteignait ni leurs favoris ni les gouverneurs des jeunes princes; car leur coopération pouvait être utile pour réagir sur l'esprit des princes régnants et des héritiers des trônes et sur les cabinets.

Bahrtdt sacrifia son temps et sa fortune à l'organisation de cette union et à sa mise en activité. Il mit dans ses intérêts le prince de *Anhalt-Bernburg*, et, fort de son appui, il ne tarda pas à établir, dans cette résidence, son centre d'action. Il eut bientôt organisé une administration qui dut s'occuper activement de l'impression et de l'expédition des ouvrages de ses mem-

bres, et il se voua entièrement à la correspondance qui était fort étendue et très dispendieuse.

En 1789, l'Union fit paraître son premier ouvrage sous le titre de *Ueber aufklärung und die Beförderungsmittel derselben von einer Gesellschaft (Sur l'éclaircissement et les moyens d'y contribuer)*, in-8°. Leipsick. — Dans l'appendice, elle proteste publiquement contre les bruits qui couraient à son désavantage et déclarait que ses membres n'avaient pour but que le bien-être du genre humain, qu'ils ne s'étaient réunis que pour cet effet en écrivant, en répandant et en recommandant les bons livres, en assistant les personnes éclairées et en reperfectonnant entre eux, par un commerce intime et par une communication fraternelle, des *vérités découvertes*. Ils protestaient en même temps contre tout autre but ou intention que l'on pourrait leur supposer.

Cependant, le renom d'*athée*, que des ennemis puissants de Bahrdrdt lui avaient donné, rendit l'Union suspecte aux gouvernements et aux personnes invitées à s'y joindre, et s'opposa au succès désiré.

La publication de l'ouvrage *Mehr noten als text*, etc. (*plus de notes que de texte*), ou l'*Union allemande des XXII*, in-8°, Leipsick, 1789, qui en divulgua toute l'organisation et tous les détails, lui enleva en outre l'attrait du mystère; puis enfin l'emprisonnement du docteur Bahrdrdt, pour avoir écrit un *libelle* prétendu *difffamatoire*, intitulé : *Système religieux du ministre prussien Wœllner*, la priva du premier ressort de son activité; de sorte que l'Union se sépara en 1790; ses membres se retirèrent et la plus grande partie se joignit aux illuminés.

La doctrine professée était : *d'habituer les hommes à se servir de leur propre jugement, pour apprécier les vérités morales et économiques, et à ne rien regarder comme vrai, avant de s'en être fait une idée précise, appuyée de solides raisons.*

Partant de ce point de vue, l'Union recommandait à ses néophytes, et pour première étude, la religion naturelle. Il leur était permis de traiter ce sujet dans leurs assemblées et de discuter tout ce qui pouvait conduire à la vérité, quelque éloigné que le sujet pût être de la Francmaçonnerie ou des opinions généralement accréditées dans le monde.

Son enseignement était distribué en six grades :

1. *L'adolescent*, composé de personnes sans emploi ou sans destination particulière.
  2. *L'homme*, composé d'auteurs, d'artistes, de négociants, de voyageurs, etc.
  3. *L'ancien*, composé des auteurs, des artistes, des négociants et des personnes en place, du 1<sup>er</sup> rang.
  4. *Le mésopolite*,
  5. *Le diocésain*,
  6. *Le supérieur*.
- } choisis dans le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> degré, pour les différentes dignités.

Les frères possédant les trois derniers grades formaient le gouvernement de l'Union. Leurs assemblées s'appelaient des synodes, et l'on y tenait des agapes.

Quant aux trois premiers degrés, ce n'était que l'école préparatoire aux trois derniers ; aussi les membres de cette école étaient-ils obligés de faire des rapports sur leurs lectures, sur leurs opinions et sur leurs différentes relations.

(Extrait de : *Der Frey maurer*, Gottingue et Halle, 1790 à 1795, in-8° ; communiqué par le frère *Th. Juge*.)

SYSTÈME DE FESSLER.

(1796.)

Les loges de Berlin avaient accueilli avec distinction le frère FESSLER, professeur en droit, et l'avaient nommé G.-M. député de la loge *Royal-York à l'amitié*, qui, par ses soins, devint G.-L. Il essaya d'abolir les hauts grades ; mais, trouvant trop d'obstacles, il accepta, en 1796, la mission de revoir et de rectifier les cahiers qui leur servent de base. Dans ce travail, il en conserva tout ce qu'il était possible de garder, en y infusant un sens moral et suivi, basé sur l'origine antique de l'institution, et en ajoutant aux connaissances historiques modernes celles que ses études lui avaient fait acquérir.

Jusqu'au moment de l'établissement de son système, la G.-L. *Royal-York* travaillait aux trois grades symboliques. Les loges de son obédience conservaient le symbole d'un temple ; mais chaque temple avait un *saint des saints*, où se tenaient les adeptes les plus instruits et les plus éprouvés. De même que le temple de la Maçonnerie représente l'univers, de même le saint des saints était une allusion à la perfection morale à laquelle les maçons doivent travailler pour l'atteindre.

Le système admet les trois degrés symboliques, que présentent tous les rites, avec de légères variantes ; puis viennent six degrés supérieurs dits *des hautes connaissances*. Voici la nomenclature des neuf grades :

1. <i>Apprenti théosophe,</i>	} grades symboliques modifiés.	
2. <i>Compagnon id.,</i>		
3. <i>Maître id.,</i>		
4. <i>Le Saint des Saints,</i>		1 <sup>er</sup> degré des hautes connaissances.
5. <i>La Justification,</i>		2 <sup>e</sup> —
6. <i>La Célébration,</i>		3 <sup>e</sup> —
7. <i>La vraie Lumière ou le Passage,</i>		4 <sup>e</sup> —
8. <i>La Patrie,</i>		5 <sup>e</sup> —
9. <i>La Perfection,</i>		6 <sup>e</sup> —

Nous allons, pour faire apprécier ce système, donner une idée des six derniers degrés :

4<sup>e</sup> grade, *le Saint des Saints* : le rituel s'intitule *Réception d'architecte parfait*. La loge représente le temple de Salomon et le maître prend le titre de *parfait architecte supérieur*.

CONNAISSANCES HISTORIQUES : Exposition, critique et redressement des hypothèses répandues sur l'origine et la continuation de l'Ordre des franc-maçons, dont quelques maçons instruits ont seuls connaissance, et sur l'origine :

- |  |  |
|--|--|
| 1. De l'Ordre des Templiers ;                                  | 5. De la construction de Saint-Paul de Londres ; |
| 2. De la construction du Munster de Strasbourg ;               | 6. De la construction du château de Kensington ; |
| 3. Des rose-croix et des savants du XVII <sup>e</sup> siècle ; | 7. Des jésuites.                                 |
| 4. Des temps de Cromwell ;                                     |  |

SENS MORAL : Indifférence, paresse et inactivité sont les défauts mêmes des meilleurs hommes. La construction du Saint des Saints (*symbole de la disposition de l'homme à la perfection*) n'avance que lentement. Les *architectes* négligent leur devoir et retombent dans une inactivité coupable : ils sont, pour cette raison, appelés devant le tribunal de la loi, et passent ainsi au grade suivant :

5<sup>e</sup> grade, *la Justification* : le titre du rituel est : *Accusation, abolition devant le tribunal de la loi, et nécessité de nouveaux efforts et d'une activité nouvelle*. Le tableau porte ces mots : *Nosce te ipsum*. Le maître se nomme *Juste juge supérieur*. Le mot sacré est *conscientia* et le mot de passe *justificatio*.

CONNAISSANCES : Exposition, critique et redressement des hy-

pothèses répandues sur l'origine de l'Ordre et qui ont donné lieu à la création des hauts grades suivants :

1. L'ancien grade écossais de chevalier de St-André,
2. Le grade nouveau d'écossais.
3. Le système de Clermont.

SENS MORAL : On travaille avec plus de zèle et d'efforts à la construction du *Saint des Saints* ; mais les ouvriers ont besoin d'un *idéal sublime*, qui doit être symbolisé dans un personnage historique, pour produire l'effet nécessaire, et nul n'y est plus propre que l'homme noble, grand et adorable *Jésus*. Il s'est sacrifié pour ce Saint des Saints, et sa mémoire mérite d'être conservée et honorée par les parfaits architectes. Cette célébration est leur récompense et l'aspect du noble modèle, symbolisé dans Jésus, est un encouragement à leur travail.

6° grade, la *Célébration* : le rituel porte : *Célébration de la mémoire du grand-ambassadeur de la lumière et de la vérité*.

CONNAISSANCES : Exposition, critique et redressement de quatre systèmes :

1. Des Rose-Croix,
2. De la Stricte-Observance,
3. Des Architectes de l'Afrique,
4. Des Frères initiés de l'Asie.

SENS MORAL : Malgré tous les efforts des architectes, le Saint des Saints ne peut être achevé dans ce monde; mais la mort n'interrompt pas leurs travaux; elle ne fait que les transformer. La bonne et juste conception de cette transformation fait l'espérance dans cette vie.

7° grade, le *Passage* ou la *vraie Lumière* : RITUEL; 1<sup>er</sup> point : *Consécration à la mort*; 2° point : *Consécration à l'immortalité*. A l'Orient, un transparent représente *Psyché* s'élevant au ciel. Le mot sacré est *logos*; celui de passe, *athanesia* (immortalité).

CONNAISSANCES : Exposition, critique et redressement :

1. Du système suédois,
2. — de Zinnendorf,
3. — du Royal-Arche, le plus haut grade reconnu en Angleterre.
4. De la succession des mystères.
5. De tous les systèmes et de leur ramification.

SENS MORAL : Au-delà du tombeau commence notre propre activité. Ici-bas, c'est le pays des erreurs, du doute et de la croyance. C'est au-delà que règnent la certitude et la conviction

et qu'est la vraie patrie de l'homme, suivant ses facultés et ses besoins.

8<sup>e</sup> grade, *la Patrie*. Le rituel prend ce titre : *Explication de notre activité, de nos facultés et de tout notre être dans notre patrie*.

CONNAISSANCES : 1<sup>o</sup> Origine des mystères du règne divin, introduits par Jésus;

2<sup>o</sup> Doctrine exotérique que Jésus communiquait, dans ses mystères, à ses adhérents les plus intimes;

3<sup>o</sup> Sort de cette doctrine exotérique après sa mort, jusqu'aux *Gnostiques*.

SENS MORAL : Nous travaillons dans ce monde, mais nous ne jouissons que très rarement des fruits de nos travaux les plus nobles. Là est réuni le travail à la jouissance, et le sentiment de la privation et de la résignation y est inconnu.

9<sup>e</sup> grade, ou 6<sup>e</sup> et dernier des *hautes connaissances*, LA PERFECTION. Point de rituel.

CONNAISSANCES : Histoire critique et complète de tous les mystères jusques et compris la Francmaçonnerie actuelle.

Le récipiendaire fait une confession morale avant de subir une espèce de baptême : le G.-M., en lui aspergeant *la tête*, dit : *Je te purifie* à la lumière ; *les yeux*, dit : — à la sagesse ; *le front*, dit : — à la vérité ; *les mains*, dit : — à l'immortalité.

Ensuite on fait revêtir au candidat l'habit du grade et le G.-M. l'oint, avec trois doigts, sur la tête, en disant : *Je te bénis et te consacre comme serviteur du Très-Haut* ; puis, sur le front, en disant : *Comme initié dans la vérité, la raison et la sagesse*.

Ce grade est resté inachevé, ce qui explique son manque de rituel ; il n'a été conféré à personne.

Les six grades furent puisés dans les rituels *des Rose-Croix d'or*, dans ceux de *la Stricte-Observance*, de *la Chapitre illuminé* de Suède et de *l'ancien Chapitre de Clermont*. Le système fut, dit-on, adopté (*quoique incomplet*), et il aurait reçu, en 1797, l'approbation du roi Frédéric-Guillaume ; mais sa pratique (si elle eut lieu) n'eut pas de durée, car, dès 1800, la G.-L.



*Royal-York* déclara publiquement renoncer à tous les hauts grades, et s'en tenir exclusivement aux trois degrés symboliques, ainsi que les G.-L. de Hanovre et de Hambourg, avec lesquelles elle fit, l'année suivante, un pacte fédératif.

MAÇONNERIE ÉCLECTIQUE (du grec *eklegô*, je choisis).

« Des maçons sensés voyant combien les *hauts grades*, dans lesquels on avait introduit les rêveries templières, les spéculations mystiques, les *déceptions* de l'alchimie et d'autres sciences secrètes (*regardées comme décevantes et mensongères, depuis que la clef en est perdue*), avaient nui à l'action de la Maçonnerie, en faisant perdre de vue le but qu'elle se propose ; combien ils l'avaient défigurée, ridiculisée et divisée, en propageant dans son sein un esprit de rivalité qui brise tout lien fraternel, et une niaise crédulité qui fait de l'institution une mine inépuisable de produits illicites pour les intrigants, les imposteurs et les fripons ; des maçons sensés, *disons-nous*, crurent remédier à tant de maux, en débarrassant la Maçonnerie de ces conceptions hétérogènes, et en la ramenant à sa simplicité primitive. Mais cette œuvre était difficile : l'orgueil des uns, la cupidité des autres, l'amour du merveilleux dans le plus grand nombre, devaient mettre obstacle à ce qu'ils renonçassent aux titres fastueux dont ils s'étaient décorés, aux richesses qu'ils avaient rêvées, à ce monde fantastique d'êtres élémentaires qu'ils s'étaient créés, et au milieu duquel *certains frères* espéraient jouir d'une vie sans fin. On crut y arriver, en Allemagne, par l'établissement de la MAÇONNERIE ÉCLECTIQUE qui, ne reconnaissant, comme règle à suivre d'une manière abolue, que les trois grades primitifs, permettrait cependant à chaque loge, *isolément*, d'adopter autant qu'il lui plairait de grades ultérieurs, de quelque espèce qu'ils fussent, pourvu qu'elle n'en fit pas une affaire générale du régime et qu'elle ne changeât pas, pour eux, l'uniformité originale des trois grades maçonniques. »

Le rite éclectique, suivi en Allemagne et en Suisse, est celui de la G.-L. de Francfort-sur-Mein. Le baron *Knigge* conçut, le premier, l'idée de cette réforme.

Il était officier au service de Brème à l'époque où les loges de Pologne et d'Allemagne se confédérèrent, pour se soustraire à l'usurpation tyrannique des cercles de la *Stricte-Observance*, et pour éclairer les maçons sur le fanatisme des hauts grades et accélérer leur décadence, en démontrant leur inutilité et leur danger.

Pour réaliser cette réforme, le baron Knigge s'entendit avec les G.-L. de Francfort et de Wetzlar, et, en 1783, ses bases furent posées dans une assemblée générale. Les réformateurs sensés, qui formèrent *l'Association éclectique*, rédigèrent un *manifeste*, daté de Francfort-sur-Mein et de Wetzlar les 18 et 21 mars 1783, qu'ils adressèrent aux maçons de l'Allemagne et de l'étranger, pour les engager à concourir au but qu'ils se proposaient d'atteindre. Ils y développèrent leurs principes, ils y expliquèrent les motifs de leur *tolérance absolue*, et les raisons pour lesquelles ils renonçaient à toutes les spéculations théosophiques, hermétiques, magiques, cabalistiques, mystiques et templières, pour s'en tenir à la pratique des trois grades symboliques :

1. *Apprenti*,
2. *Compagnon*,
3. *Maitre*.

Et à l'observance des anciennes règles dictées par la constitution anglaise de 1723.

Les loges de ces deux villes réformatrices prirent le nom de *loges éclectiques* et adoptèrent immédiatement, pour système de leur union, une *tolérance absolue* de toutes les croyances maçonniques.

Ainsi, les membres de *l'Union éclectique*, parvenus au degré de *maître*, sont arrivés au dernier échelon des connaissances adoptées dans le rite ; mais ils sont ensuite admis à connaître, étudier, approfondir l'immense quantité de grades maçonniques dont les loges sont inondées. Des collections complètes en ce genre sont mises sous leurs yeux ; ils peuvent tout voir ; ils peuvent tout entendre ; ils peuvent, sans trahir leurs devoirs, adopter un ou plusieurs de ces systèmes, se lier à tels corps maçonniques qu'ils veulent *choisir*, sans que l'ordre éclectique en prennent ombrage. Il n'adopte, à cet égard, aucune opinion particulière ; il considère ces connaissances comme des *sujets d'étude qui n'ont aucun rapport à la Francmaçonnerie*.

Avec un pareil système, LE SEUL RAISONNABLE EN MAÇONNERIE, les maçons éclectiques sont à l'abri de toutes ces pitoyables rivalités qui divisent le monde maçonnique pour des cordons, des croix, des bijoux, des titres, qui ne sont, très souvent, que des symboles de folies et de sottises.

« Nous avons sous les yeux, *a dit Thory*, la liste des membres  
« de cette société composée de savants et de philanthropes ; nous  
« avons lu ses règlements, et nous serions porté à croire que le  
« système éclectique est le seul qui convienne à des hommes rai-  
« sonnables, à des amis de l'humanité, enfin à tous les Francma-  
« çons d'un caractère indépendant, et dont l'âme est inaccessible  
« à ces petites vanités qui font la honte de la plupart des Grands-  
« Orients et des Grandes-Loges de l'Europe.

« Les auteurs de cette réforme suivirent les principes de la secte  
« des *philosophes éclectiques*, dont l'esprit était de *choisir*, dans tous  
« les systèmes politiques et religieux, ceux qui leur convenaient  
« le mieux. On sait qu'il y avait des *éclectiques* en médecine comme  
« en philosophie ; que, méprisant le préjugé, la tradition, l'ancien-

« neté et tout ce qui était adopté par le commun des hommes, ils  
« pensaient d'eux-mêmes, remontaient aux principes généraux, les  
« examinaient, les analysaient, et qu'ils n'admettaient rien que  
« sur le témoignage de l'expérience et de leur propre raison (1). »  
(*Hist. de la fond. du G.-O. de Fr. Appendice XIV*).

En 1844, des frères instruits, animés du véritable esprit maçonnique, à la tête desquels était le frère *Juge*, ancien rédacteur du *Globe*, eurent le projet de créer, à Paris, une *G.-L. du rite éclectique*, d'après les principes philosophiques et sages que l'on vient de lire.

Ce plan était, sans doute, trop raisonnablement simple pour des maçons français, il ne se réalisa pas ; mais le bon sens général veut que l'exécution n'en soit qu'ajournée (2).

Déjà, le 30 avril 1819, sept bons et honorables maçons, officiers du G.-O., les frères : *Benou, Borie, Caille, Delaroche, Geneux, Pagès et Vassal*, animés du même esprit maçonnique, avaient fondé, à Paris, la loge des RIGIDES OBSERVATEURS, titre sacré pour

(1) « C'est aux philosophes éclectiques, d'après de Sainte-Croix, que nous devons, en grande partie, la connaissance de la doctrine des initiations aux anciens mystères. Ils se faisaient admettre pour en parler dans leurs écrits. »

(2) On lit dans la *Bibliothèque des sociétés secrètes* : « Les francmaçons « du système anglais ou éclectique, formant l'*Observantia lata*, ne peuvent, « à proprement parler, former une secte ; leurs loges, sauf une correspon- « dance amicale, n'ayant point de relations entre elles, ne sauraient « former un corps.

« Leur but est de rétablir la Maçonnerie anglaise, ou plutôt le système « démocratique des anciens francmaçons. Ils se nomment *éclectiques*, parce « qu'ils laissent aux loges la liberté de tout examiner, pour n'admettre « que ce qui leur paraît bon. Ils étaient en rapport avec les Illuminés. »

L'auteur de cet article inexact n'a pu être qu'un profane, peu instruit sur la matière qu'il traitait.

*eux, car ils observaient rigoureusement les dogmes et les usages maçonniques.* En effet, quelle que fût la supériorité de leurs grades, les membres de cette loge ne se décoraient jamais que des insignes symboliques, ou des trois premiers degrés, *les seuls* qu'ils reconnaissent comme *vrais*.

Mais, nous avons à citer mieux que tout cela, c'est une protestation antérieure et constante contre les hauts grades, depuis leur funeste origine, par un des anciens et respectables ateliers de Paris, c'est la loge *des Neuf-Sœurs*, qui date de 1769 et qui, toujours, a su se préserver des drogues dissolvantes des charlatans-maçons (1). Que diraient les partisans de ces derniers, si toutes les loges pourvues d'*ateliers de hauts grades*, imitant la sagesse des *Neuf-Sœurs*, prenaient la résolution de les fermer, pour ne conférer, comme dans l'*électisme*, que les trois premiers degrés, *les seuls qui soient réellement maçonniques*, mais avec tous les développements qu'ils peuvent comporter, et de ne recevoir pour visiteurs, à l'instar des *Rigides-Observateurs*, que les frères décorés du tablier sans tache ou du cordon de maître, n'exceptant que celui, *couleur aurore*, du G.-O. ?

A l'occasion d'un article sur les épreuves du *rite éclectique*, lesquelles sont plus morales que physiques, le rédacteur de *la Revue de Lyon* (année 1850, p. 142,) s'exprime ainsi :

(1) Quelle figure auraient faite *Helvétius, Franklin, Voltaire* et autres membres de cet atelier, *affublés* des sobriquets absurdes de *souverains princes rose-croix, de grands-inspecteurs, grands-inquisiteurs, grands-commandeurs*? — O vanité, tu places l'homme au rang de la brute!

« Dans l'initiation au premier grade, lorsque le vénérable de-  
« mande au candidat s'il veut prêter serment de fidélité à l'Ordre  
« et sceller de son sang cette obligation, les épées du président, de  
« l'orateur et du secrétaire se croisent sur la tête du néophyte: le  
« cliquetis de ces armes qui coïncide avec la demande du véné-  
« rable produit une vive impression sur l'aspirant.

« A la fin des épreuves, lorsque le candidat, placé entre les  
« deux colonnes, reçoit la lumière, il voit non pas *des épées tour-*  
« *nées contre lui, prêtes à le percer, s'il trahit ses serments,* mais  
« tous les frères présents *formant la chaîne d'union,* image frap-  
« pante de la fraternité maçonnique. »

La chaîne d'union termine d'une manière heureuse  
une séance fraternelle ; mais nous en blâmons ici très  
vivement l'emploi, parce que ce contraste à *l'eau de*  
*rose* avec les expressions si énergiques du serment,  
que rappelle, à toute heure, le *signe d'apprenti*, affa-  
dirait, selon nous, la solennité qui termine la réception.

#### ORGANISATION PRIMITIVE.

« Les députés de plusieurs loges réunies forment un *directoire*,  
ou chef-lieu de district.

« Les députés de plusieurs directoires réunis forment la *Grande-*  
« *Loge provinciale.*

« La G.-L. provinciale nomme, si cela lui convient, et pour le  
« temps qu'elle veut, un supérieur ou *grand-mattre provincial*  
« ou *directorial.* Cet office n'est point considéré comme essentiel à  
« l'organisation du rite; il est la récompense du zèle et des ser-  
« vices. »

(C'est ainsi qu'on éleva à cette dignité le très véné-  
rable frère *Broenner*, sénateur, qui mérita cette dis-  
tinction honorable par sa vertu, sa philanthropie et son  
zèle, pour lesquels la loge *l'Union*, à Francfort-sur-  
Mein, a fait frapper, en son honneur, une très belle  
médaillon.)

« Le G.-M. prov. et directorial n'a d'autre droit que celui de  
« présider la G.-L. provinciale. »

A l'égard des autres établissements ultérieurs, ils n'ont été formés que comme des centres de communication entre les loges de *l'Union éclectique* et les loges étrangères ; on ne les regarde pas comme supérieures aux loges ordinaires : la plus parfaite égalité, ainsi que l'indépendance la plus entière, sont l'apanage précieux des ateliers de ce système.

---

## CHAPITRE XIX.

### **Écossisme,**

OU RITE, DIT DE PERFECTION, DE VINGT-CINQ GRADES, DEVENU RITE ÉCOSSAIS, DIT ANCIEN ET ACCEPTÉ, EN TRENTE-TROIS DEGRÉS.

Notre but dans cet ouvrage, qui n'est, nous l'avons dit, qu'un court abrégé d'un plus long travail encore manuscrit, est d'initier les jeunes maçons aux connaissances qu'il est indispensable d'avoir pour savoir comment s'est établie la Francmaçonnerie, et pour apprécier ce qu'est réellement cette institution, considérée par les initiés comme une suite ou une rénovation des anciens mystères de l'Inde et de l'Égypte, dont les doctrines et les symboles, modifiés par les siècles, lui servent de base.

Nous avons dit qu'entre l'époque de leur extinction dans les Gaules, par la persécution romaine, vers le commencement de notre ère et la rénovation publique, à Londres, de la philosophie antique et secrète, il se fit un sommeil d'environ seize siècles. Le petit nombre d'initiés échappés aux massacres impitoyables ordonnés par César dut se réfugier dans les diverses associations formées après ces désastres, et dans lesquelles



la *doctrine secrète* fut, de loin en loin, propagée avec discrétion et seulement pour qu'elle ne périclît point.

Au temps d'*Ashmole* (1646), le nombre des initiés était devenu assez considérable et assez puissant pour ne plus craindre le grand jour ; et, sous la plume du savant alchimiste, toutes les traditions orales furent régularisées ; elles prirent une forme, un corps ; de là les *trois grades symboliques* et leurs rituels initiateurs qui n'existaient pas avant cette époque, puisque la Francmaçonnerie était inconnue, quoi qu'en puissent dire des auteurs abusés et des sectaires, étrangers à l'Ordre, dans leurs grades et dans leurs historiques mensongers.

Le rétablissement de l'antique doctrine des mystères eut lieu publiquement, à Londres, le 24 juin 1717, année mémorable dans les fastes maçonniques. Sa manifestation bienfaisante répandit, dans tous les États de l'Europe et du monde, avec une rapidité électrique, sous les auspices d'une fraternité universelle, le besoin d'un lien intime, d'une initiation mystérieuse inconnus jusqu'alors.

Cette Grande-Loge, à laquelle les maçons rendront grâces, en tous temps, des bienfaits de l'institution, fut le seul et unique point de départ de la véritable lumière maçonnique : tous les établissements qu'elle a constitués sont réguliers comme elle. Ceux qui s'en sont séparés pour devenir, à leur tour, Grandes-Loges nationales ou Grands-Orients étrangers, n'ont rien perdu de leur régularité ni de la valeur de leur pouvoir constituant. D'après ces principes incontestables, tous les ateliers maçonniques créés par cette G.-L. ou ses

délégués, et par les G.-L. nationales ou G.-O. étrangers, primitivement émanés d'elle, ou d'autorités établies par elle, et leurs délégués, sont réguliers et travaillent dans le vrai. Mais tout établissement formé en dehors de ce principe doit être signalé comme irrégulier, clandestin, subversif de l'Ordre, et non maçonnique.

De plus, la G.-L. d'Angleterre, dépositaire de la véritable Maçonnerie, en trois grades, dont elle a fait la transmission aux ateliers qu'elle constituait, n'a pas pu établir d'autres maçonneries avec de nouveaux grades, puisqu'il n'y en a qu'une de vraie, et que les prétendus hauts grades ne se sont introduits que clandestinement, par la fraude, par captation et dans un esprit de spéculation sur la vanité des maçons, chez lesquels ils fomentent des passions qu'ils avaient promis de vaincre, et ne se sont enfin établis qu'à la faveur d'une tolérance coupable de la part des autorités maçonniques régulières qu'ils ont constamment troublées dans leur administration et dans leur juridiction.

Par conséquent, la G.-L. royale d'Écosse, professant une autre maçonnerie que la symbolique, les succursales qu'elle a créées; les chapitres, les conseils, les tribunaux, les colléges, les consistoires, etc., établis en dehors de la vraie Maçonnerie par quelque autorité que ce soit, doivent être considérés comme nuls, irréguliers et anti-maçonniques, et les loges devraient leur retirer le manteau de l'institution à l'aide duquel on fait des dupes partout.

En effet, tous ces établissements, dits *des hauts grades*, sont irréguliers, en ce qu'aucun ne peut justifier

d'un titre sérieux provenant d'une origine primitive valable aux yeux du vrai maçon.

Comment, parce qu'une coterie de fabricants de grades, qu'une G.-L. ou un G.-O. aura négligé de détruire à sa naissance, réussit dans le débit de ses drogues et prospère, cette G.-L. ou ce G.-O., très régulier d'ailleurs, s'emparera de ses faux grades, pour les distribuer, moyennant finances, sous les noms de *châpitres*, de *conseils*, etc., et pourra croire avoir fondé des établissements *maçonniques réguliers* ! Nous ne le pensons pas ; car, au lieu d'un seul pouvoir illégitime, *la coterie*, il y en a deux ; et, pour le vrai maçon, les titres constitutifs de l'un n'ont pas plus de valeur que ceux de l'autre ; seulement, une des sources est plus honorable que l'autre, car ses motifs d'action sont louables.

Lorsque le G.-O., successeur légal de la G.-L. de France, reçut dans son sein, en 1786, le *Grand-Chapitre général*, formé, en 1782, des débris de l'ancien *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident*, *souverains princes-maçons*, formé, en 1758, des débris du *Chapitre de Clermont*, fondé, à Paris, par le chevalier de Bonneville, en 1754, le G.-O. devait-il se croire possesseur authentique des hauts degrés que pratiquaient ces corps *disparus*, et surtout du *rite de perfection*, en vingt-cinq degrés, qu'administrait le conseil des empereurs ? Oui, sans doute ; mais cette possession légitime aurait dû ne lui servir qu'à interdire à tout corps intrus la pratique illégale de ces hauts grades : tels étaient et son droit et son devoir. Mais il y a loin de là au droit d'administrer ces rites supermaçonniques.

Remontons à la source : le chevalier Bonneville institua son chapitre (système templier de Ramsay), au nom du G.-M. ; mais, avant tout, de qui tenait-il ses pouvoirs ? *de lui seul*. Voilà donc une nouvelle maçonnerie établie très irrégulièrement et qui aurait dû être interdite immédiatement par la G.-L. de France, comme gardienne souveraine des intérêts et des dogmes de la véritable Maçonnerie. Les débris, membres de ce chapitre irrégulier, en instituant le Conseil des Empereurs, et les débris de celui-ci en créant le Grand-Chapter général de France, pouvaient-ils avoir fondé des établissements réguliers et véritablement maçonniques ? Non, assurément. Le G.-O., en héritant d'eux, a recueilli des grades pour ses archives ; — mais il n'a pu hériter du droit de les pratiquer, puisque ce droit était illusoire et mensonger chez ses prédécesseurs qui n'ont pas pu lui transmettre ce qu'ils n'avaient jamais possédé.

Il en est de même de l'*écossisme* en trente-trois degrés, qui n'est qu'une édition réchauffée du rite de Perfection, augmentée de huit grades. En s'emparant de ce rite *écossais*, fait un peu partout, excepté en Écosse, le G.-O., seule autorité maçonnique régulière en France, n'a fait que rentrer dans son bien ; mais ce n'aurait dû se faire que pour s'opposer à ce que des usurpateurs pussent en abuser.

Et si, en répandant ce rite, lui, G.-O., régulateur légitime de la vraie Maçonnerie (en trois grades, il n'y en a pas d'autres), n'a réellement formé que des établissements supermaçonniques d'une valeur imaginaire ou au moins contestable, nous demandons quel nom il aut donner aux *établissements* institués par des ma-

çons qui ne tiennent leur pouvoir chimérique que d'eux-mêmes ou de maçons de même valeur ?

L'historique de l'*écossisme* substitué au rite de Perfection va prouver cette vérité jusqu'à l'évidence.

Il est donc clair que c'est faute d'examen, de réflexion et sans doute de connaissances, que des franc-maçons se laissent abuser et désertent le culte du vrai pour voyager, couverts de hochets, dans le pays des fictions.

C'est pour préserver les jeunes maçons de toute illusion trompeuse, qu'après leur avoir fait l'exposé de l'établissement de la Francmaçonnerie, basée sur les mystères anciens, nous les avons mis à même d'apprécier les rites divers que des sectaires et des imposteurs sont venus ajouter aux trois grades symboliques, qui n'ont aucun besoin de ces superfétations tellement imparfaites, que chaque rite conteste aux autres la supériorité que chacun d'eux s'attribue exclusivement. Nous leur avons aussi fait connaître les principaux réformateurs, chez lesquels on voit toujours le dernier se croire supérieur à ses devanciers, dont les travaux maçonniques ne peuvent le satisfaire, sa vanité le lui défend.

Nos lecteurs ont dû remarquer qu'au milieu de ces créations mensongères, de ces chocs d'opinions divergentes, de ces combats d'ambitions déçues, la MAÇONNERIE SYMBOLIQUE reste debout, intacte et pure comme la vérité ; n'éprouvant aucune atteinte et recevant au contraire l'hommage de ceux qui viennent profaner ses temples en y pratiquant des travaux fantastiques.

Au moyen de ces exposés, nos lecteurs doivent se trouver assez initiés dans les ruses et les intrigues em-

ployées par les inventeurs de grades, de systèmes et de fausses maçonneries, pour apprécier avec vérité le mérite, la valeur et l'authenticité du RITE ÉCOSSAIS dit *ancien et accepté*, dont nous allons reproduire l'historique de sa formation et de son avènement, quoiqu'il soit déjà connu en partie.

RITE DE PERFECTION EN VINGT-CINQ GRADES, DEVENU, EN AMÉRIQUE, RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ EN TRENTE-TROIS-DEGRÉS.

Reportons-nous au précis historique du Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, nous y verrons (page 131) que, le 27 août 1761, ce conseil délivra une patente de *G.-M.-inspecteur*, dont nous donnons la teneur, au juif *Stéphen Morin*, que des affaires de commerce appelaient à St-Domingue. Le but du conseil était de propager au-delà des mers sa Maçonnerie, dite *d'Hérédome* ou *de Perfection*, en vingt-cinq grades ; il ne se doutait pas que d'audacieux jongleurs viendraient, quarante-deux ans plus tard, la reproduire à Paris, lieu de sa naissance, sous un autre nom et avec une addition de huit degrés, attribués mensongèrement à un souverain, Frédéric II, roi de Prusse, qui avait en dégoût les hauts grades (1).

Stéphen Morin, dans ses excursions à Saint-Domingue et dans le vaste continent d'Amérique, communiqua

(1) « Nous savons de bonne source qu'il a toujours été l'ennemi déclaré des hauts grades. L'expérience lui avait appris que les hauts grades sont la racine de tout le mal qui existe dans la confrérie maçonnique et la cause de la discorde entre les loges et les systèmes » (*Encyclopædie der Freimaurerei*, etc., par Lenning Mossdorf, t. 1).

les vingt-cinq degrés du rite de Perfection ; en sa qualité de G.-M.-inspecteur, il créa, selon son droit, des inspecteurs. Ces titres ne désignaient pas des grades, ainsi que des écrivains l'ont cru (il n'existait pas encore de grades de ce nom), mais ils énonçaient des dignités avec pouvoir de constituer (V. sa patente, p. 132 en note).

Il fonda, *le premier*, des chapitres et des conseils sur différents points de l'Amérique, alors colonie anglaise, lesquels n'eurent, pour la plupart, qu'une existence éphémère, et ne se rattachèrent jamais à l'organisation générale. C'est donc à tort qu'un auteur moderne, dans sa *Défense du rite écossais*, se hasarde à dire, d'après *Reghellini*, dont la plupart des faits historiques qu'il rapporte sont inexacts :

*Le frère Stéphane Morin n'a pas introduit le rite écossais en Amérique. Il y était pratiqué avant son débarquement, « car, en 1755, plusieurs maçons du rite écossais résidant à Boston présentèrent une supplique à la G.-L. d'Ecosse, pour être autorisés à professer publiquement leur rite et à le propager régulièrement dans toute l'Amérique. La G.-L. fit droit à cette demande, et le G.-M. lord Aberdour leur signa une patente le 30 décembre 1756, pour établir une loge régulière écossaise à Boston, sous le titre de Saint-André, no 82. — Le rite écossais d'Hérédome de Kilwinning prospéra dans toute l'Amérique et même d'une manière inattendue » (la Maçonnerie, considérée comme le résultat des religions égyptienne, juive et chrétienne, t. II, p. 163 et 164).*

Cette citation est pleine d'erreurs ; le rite *écossais d'Hérédome* n'existait pas en Amérique avant son introduction par Stéphane Morin. Quant au *rite écossais*, il n'était pas encore inventé. La G.-L. d'Angleterre avait institué, dans cette belle colonie anglaise, de Grandes-

Loges provinciales ; la G.-L. d'Écosse en établit ensuite, et, pour distinguer les origines, on a dit : *la Maçonnerie anglaise, la Maçonnerie écossaise*, qui étaient et sont encore la même Maçonnerie, la *Maçonnerie symbolique* ; la G.-L. d'Écosse ne reconnaît pas les hauts grades ; car, en 1803, une G.-L. d'Amérique, se disant *écossaise* (1), adressa une circulaire contenant la nomenclature d'un grand nombre de grades *maçonniques*, qu'elle autorisait. La G.-L. d'Édimbourg déclara :

« Qu'un pareil nombre de grades ne pouvait qu'inspirer le plus  
« profond mépris pour *la Maçonnerie écossaise* et qu'elle ne les  
« reconnaît pas, voulant toujours conserver son rite *selon sa simplicité primitive*. »

Les loges de sa juridiction s'élevaient alors à cent trente-cinq (2).

(1) Le prétendu Sup.-Cons. de Charlestown. (V. ci-après).

(2) Pour faire mieux connaître la sagesse de cette Grande-Loge, nous allons donner l'extrait d'une lettre, datée d'Édimbourg, 7 juillet 1821, adressée par Alex. *Laurie*, secrét. de la G.-L., à C. *Morison de Greenfield*, ancien 2<sup>e</sup> surveillant de la loge de la *chapelle Saint-Marie*, qui lui avait écrit de Lausanne (Suisse), au sujet de l'érection d'une nouvelle loge :

« Nous n'avons pas d'instructions imprimées ; étant contraire aux règlements de la Maçonnerie écossaise, d'avoir quelque chose sous la forme  
« d'un catéchisme.

« La G.-L. n'a jamais jugé convenable de lier beaucoup de correspondances avec les loges du continent, par la raison qu'elle ne reconnaît  
« que les degrés originaux d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*, composant l'ordre ancien de la Maçonnerie de *Saint-Jean* ; tandis que les loges  
« étrangères pratiquent et admettent généralement d'autres ordres dans  
« leur sein ; ce que la G.-L. d'Écosse considère comme des innovations à  
« l'institution primitive de la Maçonnerie, telle qu'elle est reconnue par  
« notre G.-L. dans ce pays. »



L'historique de la Maçonnerie écossaise fait connaître que, le 11 juin 1757, le colonel *J. Young* qui, pendant treize ans, avait exercé les fonctions de député G.-M., reçut de la G.-L. une commission de G.-M. provincial, pour toutes les loges de l'Amérique et des Indes orientales (de son obédience) avec pouvoir d'y introduire la maçonnerie écossaise (*c'est-à-dire* d'y établir des loges symboliques au nom et sous les auspices de la G.-L. d'Édimbourg).

A ce fait si simple, *la défense du rite écossais ancien accepté* réplique :

« Ce n'est donc pas de la France, comme on cherche à le faire croire, que les grades écossais furent *exportés en* Amérique. « L'allégation du G.-O., à cet égard, est conséquemment fautive : « elle sera appréciée à sa juste valeur par tous les maçons éclairés qui sauront désormais à quoi s'en tenir sur ses droits « LÉGITIMES, POSITIFS ET INATTAQUABLES » (p. 49 ; Paris, 1841).

L'outrecuidance en histoire va mal à celui qui ne la sait pas lire ; en s'exprimant ainsi, on s'isole de toute polémique : ce style n'est pas plus maçonnique que les

*La Revue historique de la Francmaçonnerie*, qui reproduit cette lettre, dit à ce sujet et avec raison :

« Si tous les systèmes et tous les grades isolés qu'on appelle *écossais* « (il y en a plus de 200), étaient originaires d'Écosse, ainsi qu'il parait « résulter de chartes en due forme où cette origine est consignée, les maçons de ce pays seraient, sans contredit, les plus fertiles de tous en « inventions mystagogiques. Mais, en réalité, un tel mérite ne leur appartient pas : ils n'ont rien inventé, pas même les *trois grades* qu'ils pratiquent et *les seuls* que reconnaisse la G.-L. d'Écosse ; et toutes ces « chartes, tous ces diplômes, tous ces règlements datés d'Édimbourg, de « *Kilcinning*, de la montagne imaginaire d'*Héridom*, ne sont rien moins « qu'apocryphes et fabriqués, lorsqu'ils confèrent le pouvoir de pratiquer « des hauts grades » (p. 134, Paris, 1832).

*grades écossais* qu'il prétend défendre, et dont il n'était pas, alors (1757), question en Écosse.

Revenons à l'Amérique, où survint, en 1776, la guerre de l'indépendance qui interrompit tous les travaux maçonniques jusqu'à la paix, c'est-à-dire à la reconnaissance des États-Unis en 1782 et 1783. Le rite de Perfection subit cette nécessité commune : il sommeilla ; mais s'il s'endormit avec ses vingt-cinq degrés, il se réveilla avec trente-trois.

A la paix, le frère *Morin* se remit à l'œuvre. Il érigea, en 1783, à Charlestown, une grande-loge de Perfection, et tenta, sans succès, de fonder de pareils établissements dans les autres États de l'Union. Mais il a fallu aux maçons de Charlestown que la perfection du rite de *Perfection* ne parût point *parfaite*, puisqu'ils portèrent à trente-trois degrés le rite que pratiquait la G.-L. Cette création *américaine* fut appelée rite écossais et, par une autre contradiction, digne de l'œuvre, le rite *nouveau* prit le nom d'*ancien* et accepté. Ce titre ne convient bien qu'au rite *symbolique*, le premier et par conséquent le plus *ancien* de tous, et comme presque tous les réformateurs le placent à la tête de leurs systèmes, il est bien véritablement *accepté* (1). Quoi qu'il en soit, les nouveaux 33<sup>es</sup>, sans

(1) En 1739, des frères récalcitrants se séparèrent de la G.-L. de Londres, s'unirent à des débris de corporations de *maçons-constructeurs* et formèrent une G.-L. *rivale* (non en philosophie), sous la constitution de la grande corporation ouvrière d'York. (V. le *Précis historique de la Maçonnerie en Angleterre*.) Ces dissidents donnèrent à la G.-L. d'Angleterre le titre de *rite moderne* et prirent celui de *G.-L. du régime écossais ancien*. Puis ayant été reconnus par les G.-L. d'Écosse et d'Irlande, ils ajoutèrent, au mot ancien : *et accepté*. Telle est l'origine du titre : *régime ou rite écossais*

autre pouvoir que leur volonté et sans autre cérémonie, se servirent de ce rite pour instituer le *Suprême-Conseil écossais des possessions françaises en Amérique*. Et c'est cette jonglerie, continuée de nos jours, qui captive encore la bonne foi des hommes sérieux. O ignorance ! quand cesseras-tu de faire des dupes ? et toi, orgueil, quand ne feras-tu plus de fourbes (1). ?

ancien et accepté. Mais toutes ces G.-L. ne pratiquaient que les trois grades symboliques. C'est donc un non-sens absurde que de donner ce titre à la collection faite, longtemps après, des trente-trois degrés du comte de Grasse.

(1) 1797. Il paraît qu'à cette époque, il existait à Genève une société de maçons spéculateurs, délivrant des patentes du 33<sup>e</sup> degré. Voici la description de celle qui fut vendue au frère *Villard-Lespinasse*, devenu depuis officier du G.-O. de France, où il prit, avec le grade, une nouvelle patente de 33<sup>e</sup>, le 17 août 1825 :

« Sa première patente est surmontée d'une aigle aux ailes éployées, tenant un compas dans une de ses serres, et dans l'autre une clef. Un ruban l'environne avec ces mots : G.-LOGE DE GENÈVE. Au pied d'une des colonnes est une femme tenant une balance. Elle est libellée ainsi :

« Au nom et sous les auspices de la G.-L. métropolitaine en Ecosse, et sous la voûte céleste du zénith, au 24<sup>e</sup> deg. long. et 44<sup>e</sup> deg. 12 m. lat. (ces latitude et longitude sont aussi fausses que la patente).

« A nos ill. souv. GG. inspecteurs généraux, maç. libres de tous les gr. anciens et modernes, répandus sur la surface des deux hémisphères, SALUT, FORCE, UNION.

« Nous, souv. Gr. inspect. génér., composant le consistoire établi à l'Or. de Genève, par lettres constitutives de la G.-L. métropolitaine et universelle d'Edimbourg en Ecosse, à la date du 10<sup>e</sup> jour du premier mois 5729. « (Ici la fraude est plus évidente : on sait que la Francmaçonnerie ne fut instituée en Ecosse que le 30 novembre 1736 ; et que la fabrique des hauts grades, connue sous la raison de G.-L. royale d'Hérédome et de Kilwinning, n'a fonctionné que longtemps après cette date. (V. l'institution de la Francmaçonnerie en Ecosse.) » Après avoir vérifié les titres de chevalier cadosh, et examiné strictement le très ill. et chev. . . . , sous les rapports de l'instruction et de la morale, et sur tous les gr. anciens et modernes, jusqu'au 30<sup>e</sup> degré inclusivement, nous lui avons conféré les

Le comte de *Grasse-Tilly de Rouville*, ayant quitté Saint-Domingue, fut, en 1802, reçu au 33° degré, dans ce *Suprême-Conseil* que des maçons, sans titres légaux, venaient de former à Charlestown. L'intrigant comte ne retourna plus à Saint-Domingue et cependant il se créa, de sa propre autorité, *grand-commandeur ad vitam* d'un *Suprême-Conseil des puissants et souverains grands-inspecteurs généraux pour les îles françaises de l'Amérique du Vent ou sous le Vent, 33° degré du rite écossais ancien et accepté*, siégeant au cap Français, île Saint-Domingue. Ce *Suprême-Conseil*, au cap Français, n'a jamais existé que dans les idées spéculatives du comte et de ses associés. Quel étrange courage donne l'ambition qui inspire de telles effronteries !

Le rite écossais *ancien et accepté* n'était point pratiqué aux Etats-Unis, lorsque le comte de Grasse reçut sa patente, et il est avéré que le *prétendu Supr.-Cons.* qui la lui déliya n'avait pas encore une existence publique.

« 31°, 32° et 33° deg. . . , termes, et uniques et sublimes de la Maçonnerie, pour jouir des droits et honneurs attachés à ces hauts et subl. gr. . . . . »

« Vallée de Genève, sous la voûte... » (Il est à regretter que la suite et surtout les signatures soient effacées.)

Déjà l'année précédente, le même frère avait reçu le bref de *rose-croix*, portant pour suscription : *A l'Or. . de l'Univ. . , d'un lieu très saint de la métropole L. . d'Ecosse, établi à Genève par les nombres 77, S. . F. . V. . , l'an des maç. . 5796, etc.*

On y déclare qu'il professe la religion chrétienne, qu'il est *maç. . , chev. . de l'Épée, dit de l'Orient*. On lui donne le droit de « faire et de parfaire des maçons jusqu'au 16° gr. . inclusivement, dit chev. . de l'Épée ou de l'Orient, et de constituer loge par sa présence. Béni soit celui qui lui fera bon accueil ! »

C'est sans doute dans le même esprit de régularité qu'a été fabriqué le prétendu rite *primitif* de Namur, en trente-trois degrés. (V. ce rite.)

« Ce qui paraît depuis longtemps démontré, c'est que ce rite ne remonte pas au-delà de 1797, époque à laquelle il fut créé, à Charlestown, par quatre juifs appelés *John Mitchell, Frédéric Dalcho, Emmanuel de la Motta et Abraham Alexander*, lesquels, dans des vues purement mercantiles, s'étaient adjugé les fonctions de *grand-commandeur*, de *lieutenant grand-commandeur*, de *trésorier* et de *secrétaire*, et tenaient ainsi toute l'administration entre leurs mains ; que, dans ces commencements, les degrés n'en étaient pas encore définitivement arrêtés et que le système, tel qu'il se constitue aujourd'hui, fut fixé seulement en 1802, après l'admission du comte de Grasse. »

On voit, en effet, que, le 4 décembre de cette année, le *Suprême-Conseil de Charlestown* résolut de faire connaître, par une circulaire, et sa fondation et les noms des degrés de son régime, sans indiquer, toutefois, par quelle voie ce rite *prétendu ancien* lui avait été transmis et avec quel corps, *de même nature*, il était en relation. C'est à cette circulaire que la G.-L. d'Edimbourg répondit, en 1803, qu'*un pareil nombre de grades ne pouvait qu'inspirer le plus profond mépris pour la Maçonnerie écossaise et QU'ELLE NE LES RECONNAIT PAS* (page 299, ci-dessus) (1). C'est en cette

(1) A la séance où la circulaire fut arrêtée, le frère *Frédéric Dalcho*, chargé de sa rédaction, fit un rapport fabuleux sur l'existence du rite de *Perfection*, remontant à la première croisade, puis sommeillant de 1658 jusqu'en 1744, qu'un noble Écossais visita la France et *releva* la loge de *Perfection* à Bordeaux. En 1768, le roi de Prusse fut *reconnu* grand commandeur par toute la fraternité. CHARLES, prince héréditaire de Suède, fut *continué* grand commandeur et protecteur en Suède. LOUIS DE BOURBON, prince du sang, duc de Chartres, et le cardinal DE ROHAN, évêque de Strasbourg, dirigeaient ses degrés en France. En 1762, les grandes constitutions maçonniques furent définitivement ratifiées (à *Bordeaux* ? non) à Berlin, et proclamées par le gouvernement de toutes les loges de la sublime et *parfaite* Maçonnerie. Il y a en outre de secrètes constitutions

même année 1802 que le comte de Grasse et quelques autres frères des îles françaises de l'Amérique reçurent de ce *Supr.-Cons.* des patentes qui leur donnaient le *pouvoir* d'établir un *Supr.-Cons.* au cap Français, île de Saint-Domingue (voir ci-dessus), et de propager le *rite ancien et accepté* partout où bon leur semblerait, excepté dans la République américaine et dans les Antilles anglaises. Ce *Supr.-Cons.* de Saint-Domingue fut le seul qui figura dans l'annuaire du *Supr.-Cons.* de Charlestown, publié l'année suivante, comme étant en correspondance avec lui, QUOIQU'IL N'EXISTAT PAS (1).

Il a circulé, en France, plus de quarante copies du registre du *grand-inspecteur député*, le frère de

qui ont existé de temps immémorial et dont il est parlé dans ce tissu incroyable de mensonges absurdes, imprimé à Dublin, en 1808, sous le titre de *Discours de l'illustre frère Frédéric Dalcho*. Il y a des illustrations de tout genre.

(1) Voici ce qu'on lit dans l'ÉTAT DE LA MAÇ. DANS L'ANC. ÎLE SAINT-DOMINGUE, par le frère *Leblanc de Marconnay*, p. 151, Bulletin du G.-O., n° 23 :

« A l'égard d'un *Supr.-Cons.* des *puissants et souverains grands-inspecteurs généraux pour les îles françaises de l'Amérique du Vent et sous le Vent, 33° degré du rite écossais ancien et accepté*, ayant son siège au cap Français, île Saint-Domingue, et dont le comte DE GRASSE-TILLY DE ROUVILLE s'était créé grand-commandeur *ad vitam*, lorsqu'il rapporta en France, en 1804, le rite écossais de *Perfection*, qui en était sorti, en 1761, par l'entremise de *Stéphen Morin*, cette prétendue autorité n'a jamais existé à Saint-Domingue et n'y a jamais été connue. Le frère de *Grasse-Tilly*, après son départ de Saint-Domingue, avait été reçu, en 1802, dans le *Supr.-Cons.* de Charlestown, et ne remit jamais les pieds dans cette île. »

Cette citation corrobore parfaitement ce que nous avons dit : Que doit-on donc penser de ces *fondateurs* fallacieux, dont les matériaux de construction sont l'astuce, la fraude et le mensonge pour bâtir des temples à la morale et à la vérité? et que penser de leur rite? Avons-nous tort de l'appeler une *jonglerie*?

*Grasse-Tilly*. Suivant la pièce n° 1 de ce registre, le frère *Stéphen Morin* a conféré le titre d'inspecteur député à *Franklin*, qui le donna à *Moses Hyes*, lequel le transmit à *Spitzer*, à Charlestown ; les députés inspecteurs, réunis (le 15 janvier 1781) à Philadelphie, le donnèrent à *Moser-Cohen*, ce dernier investit de ce titre *Isaac Lelong*, qui, à Charlestown, le donna au frère *de Grasse-Tilly* et autres. Ces frères n'étaient donc possesseurs réguliers que des vingt-cinq degrés du rite d'Hérédome, divisés en sept classes. Mais, d'après les termes précis de la patente de *Stéphen Morin*, de qui dérive leur titre d'inspecteur député, ce frère n'a été autorisé à répandre la Maçonnerie de perfection et à créer des inspecteurs députés qu'en tous les lieux où les substitués gradés ne sont pas établis. Or, le frère *Morin* et tous ceux qu'il a créés ou qui lui ont succédé n'ont pu et ne peuvent donner que très illégalement les degrés de cette Maçonnerie en France, puisque leur pouvoir ne les autorise à les répandre qu'en tous lieux où les substitués gradés ne sont pas établis. Ainsi, les droits de ceux qui ont concédé cette patente, ou de leurs représentants légitimes, restent toujours les mêmes en France, ou plutôt sont les seuls en vertu desquels tous les degrés du rite d'Hérédome puissent être donnés. Et quels sont les successeurs légitimes du frère *Chaillou de Joinville*, du prince de *Rohan* et des autres frères princes de *Royal-Secret* ? Le G.-O. de France ; puisqu'en 1773, la G.-L. de France, qui possédait la Maçonnerie de perfection, fut fondue dans le G.-O. et lui donna tous ses droits. Cependant quelques dissidents s'étaient refusés à cette

réunion, qui s'opéra entièrement, le 17 février 1786, par celle du G.-Chap. général de France qui contenait les restes de l'ancienne G.-L. et des chapitres subséquents. Ainsi, le G.-O. est devenu, depuis ce temps, le seul légitime possesseur des vingt-cinq degrés du rite d'Hérédom. Nulle autre puissance maçonnique, en France, ne peut les conférer, s'en attribuer la juridiction ni la surveillance. Aussi le G.-O. a-t-il manqué à son devoir, d'une manière étrange, en laissant pratiquer ce rite, en 1803, à la loge *des Sept-Écossais*, à Paris, par le frère *Hacquet*, ex-notaire arrivant de Saint-Domingue et qui fut assez adroit pour faire agréer, l'année suivante, ses vingt-cinq grades d'Hérédom au G.-O., qui les possédait légitimement depuis longtemps et qui, pour ce cadeau, nomma le rusé frère *président du Grand-Consistoire des rites* !

Les turpitudes de Charlestown exercèrent leur funeste influence sur les *prétendus* Écossais de France ; nous disons *prétendus*, car il est évident, la G.-L. d'Edimbourg l'a déclaré, qu'il n'y a rien d'écossais, ni de reconnu par elle, dans cette nouvelle macédoine. Aussi le G.-O. rédigea-t-il, le 12 novembre 1802, une circulaire invitant les loges de la correspondance à *repousser les insinuations captieuses des frères qui, oubliant leurs serments et guidés par un génie novateur, ont tenté de surprendre la religion des loges et chapitres, en les invitant à se réunir aux loges soi-disant écossaises, pour en suivre le rite.* Cette circulaire est principalement dirigée contre un petit nombre de maçons dits *écossais*, qualifiés d'*ultra insulaires*, et dans le but de détourner des temples maçonniques



un germe de discorde qui, pendant les temps les plus orageux, semblait les avoir respectés.

Les loges écossaises, frappées d'anathème par ce décret du 12 novembre, se réunissent en fractions dissidentes et établissent, dans un souterrain de la maison du restaurateur *Mauduit*, sur le boulevard Poissonnière, le noyau de la G.-L. gén. écos. du *rite ancien et accepté*, qui, le 22 octobre 1804, proclame son organisation dans le local de la M.-L. du rite écossais philosophique, et procède à l'élection de ses officiers, dont le nombre est fixé à quarante (1).

En novembre, le G.-O. conçoit quelque inquiétude. Le frère *Roettiers de Montaleau*, grand-vénérable, dont toute la sollicitude est pour la paix de l'Ordre, au lieu de disperser et anéantir cette autorité naissante, s'interpose entre elle et le G.-O., et il entre en conférence avec le frère *Pyron*, pour concerter entre eux les moyens de réunir les deux corps.

Le 3 décembre, les commissaires respectifs tiennent une assemblée dans l'hôtel du maréchal *Kellermann* et signent : 1° un concordat qui unit les deux associations ;

2° Et l'acte d'une nouvelle organisation de l'Ordre maçonnique en France.

Le 5 du même mois, le concordat est agréé par les deux corps assemblés, et l'acte est sanctionné, au mi-

(1) Le frère *Thory*, toujours disposé à seconder tout ce qui est hostile au G.-O., a bien soin, dans ses *Acta Latomorum*, p. 220 du 1er vol., d'informer ses lecteurs que la M.-L. du rite écossais philosophique a, pour cette séance, prêté son temple et donné son appui aux loges du rite ancien et accepté, assemblées pour organiser la G.-L. de ce régime, en rivalité avec le G.-O.

lieu de la nuit, dans une réunion extraordinaire du G.-O.

Le comte de *Grasse-Tilly*, récemment arrivé d'Amérique, et *Roettiers de Montaleau*, prêtent serment comme représentants particuliers du G.-M. : l'un, le frère de Grasse-Tilly, pour le *Grand-Chapter général du rite ancien et accepté*; l'autre, le frère Roettiers de Montaleau, pour la *Grande-Loge générale symbolique* établie au sein du G.-O., qui accepte ainsi, par un renversement de rôle, le patronat du rite écossais et le réunit à son administration, qui comprend déjà tous les rites reconnus !

Il est résulté de cette opération que la *Grande-Loge générale écossaise du rite ancien et accepté*, ainsi que son *Grand-Chapter général*, n'ont existé que quarante-cinq jours. Cet acte de sollicitude fraternelle n'obtiendra pas les résultats que la saine raison devait en attendre.

Dans cette première séance de la réunion, le G.-O. arrête l'adoption du projet concernant la reconnaissance de tous les différents rites maçonniques, et, par suite de la réunion à ce corps de la G.-L. générale écossaise du rite ancien et accepté, il arrête l'organisation commune entre lui et les loges et chapitres de ce régime; le tout, sauf rédaction définitive qui reste confiée, ainsi que celle des articles réglementaires qui la compléteront, aux soins de la commission qui a fait le travail préparatoire du projet adopté ce jour (1).

(1) Nous lisons, dans une brochure intitulée : *Essai sur l'institution du rite écossais* : « Le contrat d'union fut lu et adopté, sauf rédaction, et, à

Le 14 décembre, le G.-O. décide que les loges dont le nom aurait été omis dans le tableau de sa correspondance, pour cause de différence de rite ou d'opinions maçonniques, sont réintégrées à leur rang.

Le 19 décembre, il adresse aux loges ce manifeste :

« Le désir de propager les lumières maçonniques et l'amour de l'Ordre ont déterminé le G.-O. de France à déclarer, à l'universalité des maçons, qu'il professera désormais tous les rites.

« Les maçons écossais, les maçons de tous les rites connus sur les deux hémisphères, réunis sous une même bannière et fortifiés de la protection du gouvernement, forment maintenant un faisceau que rien ne peut rompre.

« Le G.-O. de France vous adressera incessamment, avec les détails de sa nouvelle organisation, les statuts et règlements que nécessite cette réunion... »

Dans notre *Histoire chronologique du G.-O. de France (Fastes initiatiques)*, cette citation est suivie d'une note. Nous croyons devoir la reproduire ici ; c'est peut-être une redite, mais le sujet la permet :

« MOTIFS DE CETTE RÉUNION. Le G.-O., point central de la Maçonnerie en France, dépositaire, depuis trente années, de la confiance des loges régulières dont il n'a jamais abusé ; jouissant de la considération des Orientés étrangers et de la protection des gouvernants ; seul possesseur légitime du rite de *Perfection* en vingt-cinq degrés, et fort de son droit et de sa puissance reconnu, voit, tout-à-coup, s'élever à ses côtés une association bâtarde prenant le titre de *G.-L. écossaise*, annonçant des lumières nouvelles, des grades plus épurés, émanant d'*Hérédome* en Ecosse, sous la dénomination de *rite ancien et accepté*.

« minuit, la fusion entière des divers degrés du rite écossais ancien et accepté, et de ses membres, eut lieu dans le sein du G.-O., et, dès cet instant, le G.-O. observa religieusement ce rite. Toutefois, le frère *Pyron* resta dépositaire de l'acte d'union, et l'on était loin de présumer que ce frère EN ABUSERAIT UN JOUR. »

« Avec plus d'instruction, les membres du G.-O. n'auraient pas éprouvé la crainte de voir ses colonnes menacées d'un grand éboulement; ils auraient su qu'ils n'avaient rien à redouter d'un rite aussi incohérent et dont la fiction, l'audace et le mensonge avaient récemment élevé à trente-trois le nombre des grades émanés d'un mont fabuleux, dit *Hérédome*, inconnu en Ecosse. Ils pouvaient, dès l'origine de son apparition, anéantir d'un souffle ce prétendu rite, en prouvant et proclamant, comme nous le faisons, la fausseté vaniteuse de ses prétentions, ils auraient empêché de très honorables frères de devenir dupes d'une jonglerie. Cependant, ils ne devaient pas ignorer que, mieux éclairés, les grands corps maçonniques d'Ecosse, de Londres et de Prusse l'avaient rejeté. Au lieu de les imiter et de rendre ainsi un immense service à la Franc-maçonnerie, ils ont pensé que, pour prévenir les suites fâcheuses de ce nouvel établissement, il leur suffisait de mettre en évidence la nomination de ses grands-officiers, proclamés dans son sein depuis plus d'un an, ne se doutant pas que la subtilité, la pompe des grades et l'attrait des décorations en avaient gangrené une partie, dont plusieurs nobles frères avaient même accepté des offices dans cette nouvelle association. Alors, sentant la nécessité d'arrêter dans sa source un germe de division, le G.-O., à la suite de pourparlers, nomma une commission qui se réunit, en nombre égal, avec des députés de ce rite, sous le maillet du maréchal *Kellermann*. Après plusieurs conférences, l'acte d'union fut arrêté et signé, sauf rédaction définitive. Pour obtenir le *bill d'indemnité*, c'est-à-dire l'approbation qu'il demande aux loges, le G.-O. leur dit que « l'un des plus puissants motifs qui l'ont dété-  
« miné, est l'espoir positif qui lui a été donné, et garanti par le très  
« respectable frère maréchal *Kellermann*, que, de l'opération ac-  
« tuelle, résulterait infailliblement la réunion générale au G.-O.  
« de France de toutes les loges qui se qualifient, dans cet empire,  
« de G.-L., MÈRES-LOGES ou LOGES SIMPLES ÉCOSSAISES, et qui  
« ne sont point néanmoins encore unies à la correspondance du  
« G.-O., ni même à celle du rite *ancien et accepté*. »

« Le brave maréchal croyait à la bonne foi; mais la discordie introduite dans le sanctuaire ne devait pas tarder à en sortir plus *discordie* que jamais.

« DE L'ÉCOSSISME: l'écosisme, rejeté par l'Ecosse, par l'Angleterre et par la Prusse, s'est introduit en France furtivement.

Timide dans ses tentatives en province, il se présenta avec plus d'assurance dans Paris, où presque toujours le temps manque pour examiner avec soin les choses nouvelles.

« Il fut reçu avec peu d'ardeur, parce qu'à côté du charme attaché à tout ce qui est nouveau et de l'intérêt puissamment excité par une addition de vingt-deux degrés aux *trois en usage*, on trouvait que, dans la plupart de ses grades nombreux et brillants, l'incohérence, l'absurde, le ridicule ou l'affreux dominait. Mais les Français, plus courtois envers les étrangers que proscriptionnaires, tolérèrent cette nouveauté, puis l'accueillirent avec bienveillance.

« Plus tard, on vit l'écosmisme admis de pair avec les autres rites, honoré des maçons et recherché par quelques-uns. Alors se croyant infiniment au-dessus du modeste rite français, dont il voulait bien seulement tolérer la confraternité, il ne tarda pas à montrer, jusque vers 1793, un esprit envahisseur qui tendait à la domination. Mais l'énergie courageuse de l'autorité maçonnique de France l'a toujours, fort heureusement, maintenu dans la part fraternelle qu'elle lui avait laissé prendre.

« Moribond à la restauration de l'Ordre, à l'issue de la révolution de 89, la vie maçonnique rendue aux loges par le G.-O. retira l'écosmisme de sa léthargie : de 1798 à 1803, il recouvra une partie de ses forces, et, en 1804, il se trouva entièrement sur pied.

« Ebloui de ce retour à l'existence, et se présentant avec de nouveaux avantages : *trente-trois grades* (au lieu de vingt-cinq) fabriqués : le comte *de Grasse* dit en Amérique, d'autres disent coordonnés à Paris, il a besoin d'un appui pour sa fondation définitive, le G.-O. le lui offrit, il l'accepta et se retrempa à la sève commune. Bientôt il ne se considère plus comme un fils adoptif : il se croit des droits innés et veut parler en maître comme si *la maison lui appartenait*. Et sous le prétexte que le G.-O. ne met pas assez tôt en activité les nouvelles constitutions générales de l'Ordre, décrétées le 5 décembre 1804 et qui se trouvent forcément retardées par le travail inachevé de la commission de rédaction, les associations écossaises se séparent du G.-O. »

Le 21 juillet 1805, des discussions s'élèvent entre le G.-O. et les membres de la G.-L. du rite ancien et accepté ; ces derniers dénoncent plusieurs de leurs officiers qu'ils accusent de n'avoir signé un acte d'union

que pour paralyser les travaux de la G.-L., mais avec l'intention prononcée de n'y avoir aucun égard, etc.

En effet, les meneurs de ce rite agissaient sans bonne foi et avec des arrière-pensées : ils prétendaient que *réunion*, dans un cas comme celui-ci, n'est pas *fusion*.

Le 29 juillet, des débats s'élèvent, à la suite desquels le frère *Pyron*, secrétaire de la G.-L. du rite *ancien et accepté* et l'un des promoteurs de la réunion, est rayé du tableau du G.-O., sous l'imputation d'*accusations calomnieuses*.

Le 6 septembre, le G.-O. prononce la rupture du concordat du 5 décembre 1804 entre lui et la G.-L. du rite *ancien et accepté*; et le 16 du même mois, les commissaires du G.-O. et ceux de la G.-L. signent une convention qui déclare rompu de fait et de droit cet acte d'union (1).

(1) « L'Ordre maçonnique a reçu en France, le 17 avril de cette année, une organisation *maçonnico-politique* : un des frères de l'empereur Napoléon, JOSEPH NAPOLÉON, roi d'Espagne, est proclamé GRAND-MAITRE de l'Ordre; l'archichancelier de l'Empire, prince CAMBACÉRÈS, et le roi de Naples, JOACHIM MURAT, sont nommés ADJOINTS DU G.-M.

« Le 27 du même mois, une députation de membres du G.-O., présidée par le représentant particulier du G.-M., se présente au prince archichancelier, CAMBACÉRÈS, pour l'informer de son élection à la dignité de GRAND-MAITRE ADJOINT. Le prince répond à la députation que S. M. l'empereur et roi s'étant fait rendre compte de l'objet de l'association maçonnique, et ayant reconnu que son but moral était digne de protection, elle s'est déterminée à lui accorder et à lui donner pour chef un prince de son sang; qu'il serait, auprès de S. M., l'interprète des sentiments de fidélité, de respect et d'attachement du G.-O. pour sa personne; et que, pour lui, il se rendrait volontiers à ses travaux, lorsque S. A. I. le prince JOSEPH, G.-M., lui aurait fait *connaître ses dispositions*, et qu'il était d'avis qu'une adresse lui fût présentée par le G.-O., qu'il désirait que l'union des loges et des chapitres assurât à l'Ordre l'éclat dont il a joui par le passé et qui est le

garant de sa gloire, et que, s'il existait jamais quelque point de division, il pensait que la volonté générale devait seule en faire disparaître la trace. Le prince MURAT, également élu G.-M. ADJOINT, est, *ajouta-t-il*, dans les mêmes dispositions.

« Ce choix, tout politique, n'appartient pas aux maçons français ; car le prince JOSEPH n'est point initié dans l'Ordre et n'a jamais paru aux travaux du G.-O. (extrait de l'*Hist. chron. du G.-O. de France*).

« Le prince CAMBACÉRÈS était de fait le GRAND-MAITRE, et l'omnipotence que lui donnait ce titre, et le pouvoir qui en dépendait, lui plaisaient beaucoup. Mais cet homme habile, avide d'honneurs, sacrifia malheureusement à la vanité d'être G.-M. de tel ou tel rite, VÉNÉRABLE D'HONNEUR de tel atelier prépondérant, l'UNITÉ, le bien de l'Ordre qui lui était confié. Son titre de G.-M. adjoint, sa haute position sociale, rattachaient à lui toutes les prétentions des partis maçonniques. Chaque parti voulait avoir le G.-M., le prince archichancelier, pour chef immédiat, afin de se maintenir à l'ombre de son nom, sauf à réclamer, quand il en serait besoin, une puissance efficace. CAMBACÉRÈS, G.-M. adjoint de l'Ordre, chef du G.-O., fut presque en même temps (1<sup>er</sup> juillet 1806) G.-M. et protecteur du rite écossais ancien et accepté ; G.-M. d'honneur du rite d'Hérédom, le 25 octobre 1806 ; G.-M. de la M.-L. du rite écossais philosophique (12 mars 1808) ; G.-M. du rite primitif (1808) ; G.-M. du rite des Cher. bienfaisants de la Cité sainte (régime rectifié), titre que lui avait offert le Directoire d'Auvergne en 1807 ; G.-M. du régime du Directoire de Septimanie de Montpellier (1809) ; enfin, vénérable d'honneur de tous les corps maçonniques qui avaient de l'éclat et se composaient d'hommes titrés : il était le soleil qui échauffait à la fois les plantes indigènes et les plantes exotiques.

« La malheureuse facilité de cet homme célèbre porta les plus funestes coups à la paix et à la bonne harmonie de l'Ordre maçonnique, et éternisa, en autorisant l'existence de tant de sectes séparées, des divisions qu'il importait surtout de faire disparaître » (extrait de l'*Hist. chron. de la Maq. en France*).

---

## CHAPITRE XX.

### Fondation d'un Suprême-Conseil du 33° degré, à Paris.

Peu de temps après le retour de Saint-Domingue à Paris, en 1803, par le frère *Hacquet*, du rite d'*Hérédom*, en vingt-cinq degrés, que la France y avait envoyé en 1761, par *Stéphen Morin*, arriva d'Amérique le comte *de Grasse-Tilly*, fils de l'amiral de ce nom (1), se présentant, à Paris, comme *chef suprême* d'une nouvelle maçonnerie en trente-trois degrés, qui s'appelait *rite écossais ancien et accepté*. Ce système comprenait presque tous les degrés du rite d'*Hérédom*, et quelques grades empruntés à d'autres rites ou de nouvelle création. Suivant le comte *de Grasse*, l'auteur de cette dernière réforme était le roi de Prusse, *Frédéric-le-Grand* (ennemi déclaré des hauts grades), qui l'avait

(1) Lieutenant-général des armées navales, né à Valette (Provence), en 1723, mort en 1788. Il se distingua par son courage dans la guerre d'Amérique, mais y montra peu d'habileté, et fut battu et pris par Rodney au sanglant combat de la Dominique, en 1782.



institué le 1<sup>er</sup> mai 1786, en avait rédigé, de sa propre main, les règlements en dix-huit articles, dits les *grandes constitutions*, et avait fondé, en Prusse, un suprême-conseil de 33<sup>e</sup> degré.

Ces assertions qui, depuis, furent reconnues pour mensongères en tous points, ont fait classer ce comte de *Grasse* parmi les charlatans les plus déhontés des institutions *supermaçonniques*.

Le Suprême-Conseil du 33<sup>e</sup> degré est érigé à Paris et organisé provisoirement le 22 décembre 1804. Sa constitution définitive a été décrétée et publiée le 19 janvier 1811 (*imprimé in-8°*).

Dans l'origine, ce conseil était formé de neuf membres; ce nombre fut ensuite porté à dix-huit; enfin, par l'art. 1<sup>er</sup> de sa constitution, il est composé de vingt-sept membres.

Le frère *Thory*, joyeux de voir s'élever une autorité rivale (nous allons dire *bâtarde*), hostile à la puissance légitime, dit, dans sa prétendue *Histoire de la fondation du G.-O.* :

« Cet établissement est formé du consentement et à la demande « de toutes les loges de ce rite, représentées par leurs vénérables « ou par des députés (p. 147). »

« Ce régime, dit le Livre d'Or du comte de *Grasse*, existait en « Amérique, d'où il a été apporté en France en 1804. Les règle- « ments qui le régissent, et qu'il considère comme ses *grandes* « *constitutions*, sont : 1<sup>o</sup> ceux arrêtés par les commissaires de « Paris et de Bordeaux le 6<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> semaine de la 7<sup>e</sup> lune de « l'ère hébraïque (24 septembre 1762). »

Ce titre, sans signatures, qui certainement n'a pas été rédigé pour le rite écossais en trente-trois degrés, qui

était à naître, et dans lequel ne sont pas même énoncés les noms des neuf commissaires supposés, contient un fait matériellement faux, savoir : que *la délibération de ces commissaires a été transmise à l'ill. . F. . comte de Grasse-Tilly, souv. . G. . insp. . de toutes les loges des deux mondes.*

« 2° Les statuts que Frédéric II, roi de Prusse, décréta en dix-huit articles, clos le 1<sup>er</sup> mai 1786. »

*Ce second mensonge historique n'a plus besoin d'être prouvé.*

Voilà donc les bases sur lesquelles repose le *rite ancien et accepté du 33<sup>e</sup> degré*. Comment ses fondateurs ont-ils pu devenir assez audacieux pour, avec ces amorces grossières, faire des dupes et les recruter, en grande partie, dans l'élite de la société civile et dans le G.-O. lui-même? Leurs continuateurs n'auraient-ils pas joué un rôle plus noble en dévoilant la fraude et en renonçant à l'exploiter?

Le 29 décembre, il y a grande tenue : quarante officiers du G.-O. sont initiés, dit-on, au grade de rose-croix (18<sup>e</sup> degré) ; quelques-uns sont admis au 29<sup>e</sup> et au 32<sup>e</sup>, et d'autres sont élevés au 33<sup>e</sup> degré ; voici le serment signé, *manu propria*, par ces derniers :

« Nous soussignés déclarons avoir *accepté* et accueilli avec reconnaissance le grade éminent de grand-inspecteur général du 33<sup>e</sup> et dernier degré, du T. . P. . et T. . Ill. . F. . Alexandre-François-Auguste de Grasse-Tilly, grand-commandeur *ad vitam* pour la France, président du Sup. .-Cons. . du 33<sup>e</sup> degré, le Grand-Conseil assemblé.

« Jurons authentiquement, sur notre parole d'honneur et sur

« tous nos engagements et serments prononcés en face du G. . . A. .  
« de l'Un. . . , et au Grand-Conseil des Souv. . . GG. . . Insp. . . Gén. . .  
« du 33<sup>e</sup> degré, d'*obéir* audit Suprême-Conseil, de *faire respecter*  
« *ses décrets* et de nous conduire dans les devoirs de notre charge de  
« Souv. . . G. . .-Insp. . . G. . . du 33<sup>e</sup> degré, de manière à faire chérir  
« et respecter l'Ordre royal et *militaire* de la Franche-Maçonnerie,  
« et de nous conformer, en tout, à la lettre de créance qui nous a  
« été donnée.

« En foi de quoi nous avons, de notre propre volonté, signé le  
« présent serment. — Fait et délivré à l'Or. . . de Paris, le 29<sup>e</sup> jour  
« du 10<sup>e</sup> mois de l'an de la V. . . L. . . 5804 (29 décembre 1804).

« *Signés* : Bacon de la Chevalerie, Challan, Roettiers de Monta-  
« leau, Burar. »

Si ces officiers du G.-O. avaient été aussi soucieux de s'instruire qu'ils paraissent avoir été avides de se parer de titres vains, ils ne seraient pas honteusement tombés dans le piège attrayant qui leur a été si adroitement tendu. Cet acte, fatal à leur mémoire, ne peut être que l'effet d'une ignorance impardonnable : comment leur corps est légitime possesseur d'un rite que seul, en France, il a le pouvoir d'administrer, s'il le désire, et ils vont prendre ces degrés, *avec reconnaissance*, chez des intrus qui, d'après leurs patentes, n'ont pas le droit de les pratiquer en France, et, ce qui est inconcevable, d'*accepter* aveuglément des grades nouveaux, sans examiner si cette addition aux vingt-cinq du rite de Perfection n'était pas une supercherie et une audacieuse spéculation ! On est peiné de voir figurer parmi ces *obéissants* et fidèles serviteurs du nouveau rite un maçon aussi distingué que le F. *Roettiers de Montaleau* : c'est donc qu'il est plus facile de s'entendre parfaitement à la bonne administration de l'Or-

dre, que d'en approfondir les bases et les dogmes (1).

Au surplus, qu'importent, aux yeux du véritable maçon, ces concordats jurés et défaits, puis renoués et rompus ; ces prises de hauts grades ; ces serments plus ou moins solennels de frères séduits, pour lesquels ils sont des liens et même des actes de reconnaissance de rites ? Qu'importent ces promulgations de constitutions *supermaçonniques* ; ces érections de chapitres, de tribunaux, de consistoires, et tout ce qu'il plaira à la fantaisie de ces hommes *enrubannés* de produire ? Cela empêchera-t-il de regarder comme irrégulière l'origine nébuleuse du Souv.-Cons. des Empereurs d'Orient et d'Occident et son rite comme non-maçonnique, mais bien le régime d'une coterie formée à l'ombre de la Maçonnerie symbolique ? Cela empêchera-t-il de regarder comme irrégulière et honteuse la fabrication clandestine des huit grades basés sur le rite de vingt-cinq degrés par les jongleurs de Charlestown, et de regarder, par conséquent, leur œuvre comme une impudente *jonglerie* ?

Est-ce que tous ces concordats passés ou à naître, est-ce que tous ces grades prodigués à d'illustres et très honorables personnages peuvent faire que la fraude et le mensonge ne soient pas la base de tous ces systèmes en vingt-cinq, en trente-trois degrés, plus ou moins ? Certainement non : les travaux de ces hauts grades ne seront jamais des *travaux maçonniques*.

(1) Avons-nous eu raison de nous récrier, dans l'*Avant-propos*, contre les effets désastreux de l'ignorance ?

Une bonne police devrait les interdire dans chaque Etat ; car ils nuisent à la véritable Francmaçonnerie, ils la troublent, l'aviussent, et bien que tolérés pour elle, ils ont été souvent la cause des persécutions qu'elle a éprouvées.

Si le G.-O. d'alors, ainsi que c'était son devoir, avait eu des archives confiées à un frère instruit et probe, chargé de les accroître chaque année, aurait-il manqué de documents pour apprécier à leur valeur toutes ces conceptions prétendues maçonniques (1)?

(1) « A l'assemblée générale du G.-O., le 28 avril 1799, le frère *Angobault*, président de chambre, prononça un discours où il dit, relativement aux archives de l'Ordre : « Nous avons à regretter la perte *des trésors les plus précieux de nos archives*; nous avons même à redouter qu'ils ne soient « passés en des mains profanes; car les maçons ont fait le serment d'y « rétablir ceux dont ils pourraient être dépositaires, et nos pertes ne sont « pas réparées. »

« Cette indigne spoliation a continué ses ravages, car, peu d'années après la réunion des archives de la G.-L. de France à celles du G.-O., les manuscrits précieux, les livres rares, les chartres curieuses avaient disparu. Les collections de circulaires, de procès-verbaux, d'annuaires imprimés, n'existaient plus ou étaient incomplètes : c'est que pendant trop longtemps, les *meneurs* du G.-O., habitués à regarder comme leur étant propres toutes ces archives, agissaient en *pachas*, puisaient à pleines mains et ne rendaient rien. Une visite à leurs bibliothèques ou à celles de leurs héritiers pourrait faire rentrer plus d'objets que n'en possède la bibliothèque du G.-O. » (extrait de *l'Hist. chron. du G.-O. de France*).

— C'est en quelque sorte pour réparer, en partie, le vide déplorable causé par la dispersion malheureuse de tant de documents utiles et précieux, que nous avons recueilli et mis en ordre d'immenses matériaux, de manière à présenter à nos frères : l'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE de chaque rite, celle des associations prenant les formes maçonniques, celle de l'établissement de l'institution dans chacun des États du globe, celle de l'autorité maçonnique qui la régit, et beaucoup de documents à l'appui, avec nos observations qui sont le fruit de plus de cinquante années de recher-

Ne devrait-il pas nécessairement avoir ce que possédaient quelques frères curieux : des collections de grades, de rites, avec les noms des auteurs, l'indication des lieux et des dates de leur création ? Un nouveau rite venait-il à surgir ? un examen attentif lui en aurait fait connaître la formation, soit qu'il eût pour base des vérités nouvelles, ou, seulement, des modifications, ou le mensonge. Son devoir aussi était de s'éclairer en écrivant aux corps maçonniques, d'où les présentateurs disaient que ces rites émanaient. Puis, armé de leur réponse et surtout de la connaissance infaillible que donnent les collections, le G.-O. aurait foudroyé, anéanti, sans retour, tous ces charlatans éhontés dont les œuvres informes déshonorent l'institution. Quel service ce corps n'eut-il pas rendu à l'Ordre en général et que de tribulations il aurait épargnées aux frères qui lui ont succédé ! Dans la Francmaçonnerie, comme ailleurs, l'ignorance et l'orgueil ont produit tous les maux.

Avant de revenir aux opérations du *Supr.-Cons.*, nous allons donner le tableau synoptique des deux rites, pour mieux faire sentir la ressemblance et la différence des grades dans les deux séries. On reconnaît clairement que les huit degrés ajoutés sont une superfétation qui dénature le rite de *Perfection*, qui sert de base au nouveau système, improprement appelé *rite écossais ancien et accepté*.

Si l'on fait une récapitulation comparative, on trouve que le nombre des degrés pareils dans les deux systèmes

ches, d'étude et de travaux maçonniques. Nous avons commencé et tracé la voie, d'autres feront mieux.

est de . . . . . 22

Le nombre des grades falsifiés, composés ou  
arrangés, par les inventeurs du 33<sup>e</sup> est de. . . . . 9

Puis, ils ont pris dans d'autres régimes l'*Écos-  
sais de Saint-André* et le *Souverain-Tribunal* (1),  
deux grades, ci. . . . . 2

Total des degrés. . . . . 33

dans lesquels les 31<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> sont le 25<sup>e</sup> et le dernier de la  
7<sup>e</sup> classe, suivant l'ancienne nomenclature. Quant  
au 33<sup>e</sup>, c'est une absurdité digne du rite : on n'a ja-  
mais vu prendre une charge, une dignité, qu'elle porte  
ou non le titre de *suprême* ou de *souverain*, pour un  
grade ; ils ont été longtemps à savoir quel devait en  
être le mot de passe. (Voir ci-après la *note* p. 335).

NOMENCLATURE.

Rite d'Hérédom, EN 25 GRADES.	Rite écossais ancien et accepté, EN 33 GRADES.
1 <sup>re</sup> classe. 1. Apprenti,	1 <sup>re</sup> classe. 1. Apprenti,
2. Compagnon,	2. Compagnon,
3. Maître.	3. Maître.
2 <sup>e</sup> 4. Maître secret,	2 <sup>e</sup> 4. Maître secret,
5. Maître parfait,	5. Maître parfait,
6. Secrétaire intime,	6. Secret. intime, ou <i>maître par curiosité</i> (2),

(1) Cet emprunt s'est fait dans une assemblée tenue, vers la fin de 1804, dans un local rue Neuve-des-Petits-Champs ; et l'on y a rédigé le règlement de Berlin, 1<sup>er</sup> mai 1786, qu'on a ajouté au règlement de Bordeaux de 1762 (aussi *authentiques* l'un que l'autre) (*Hermès*, t. I, p. 303).

(2) Les titres surabondants en italique sont depuis la réapparition des mêmes grades en France.

NOMENCLATURE (suite).

Rite d'Hérodém, EN 25 GRADES.	Rite écossais ancien et accepté, EN 33 GRADES.
7. Intendant des bâtiments,	7. Intendant des bâtiments ou <i>maître en Israël</i> ,
8. Prévôt et juge.	8. Prévôt et juge (1), ou <i>maître irlandais</i> ,
3 <sup>e</sup> 9. Maître élu des Neuf,	3 <sup>e</sup> 9. Maître élu des Neuf,
10. Maître élu des Quinze,	10. Illustre élu des Quinze,
11. Elu ill., chef des 12 tri- bus.	11. Subl. chevalier élu.
4 <sup>e</sup> 12. Grand-maître architecte,	4 <sup>e</sup> 12. Grand-maître architecte,
13. Chevalier Royal-Arche,	13. Royal-Arche,
14. Grand-élu, ancien maî- tre parfait.	14. <i>G.-Écoss. de la voûte sa- crée de Jacques V I</i> , ou <i>G.- Écoss. de la Perfection</i> , ou <i>G.-élu anc. M. par fait et subl. maçon</i> .
5 <sup>e</sup> 15. Chevalier de l'Épée ou d'Orient,	5 <sup>e</sup> 15. Chevalier d'Orient ou de l'Épée,
16. Prince de Jérusalem (2).	16. Prince de Jérusalem, <i>grand-conseil chef des loges</i> ,
17. Chev. d'Orient et d'Occi- dent,	17. Chev. d'Orient et d'Occid.,
18. Chevalier rose-croix,	18. Souv. prince rose-croix.
19. Grand-pontife ou maître <i>ad vitam</i> .	6 <sup>e</sup> 19. <i>G.-pontife</i> ou <i>subl. écoss.</i> dit de la Jérusalem céleste.

(1) Dans la nouvelle nomenclature, *prévôt et juge* est avant l'intendant des bâtiments; mais, en voyant, p. 130, les distances d'admission, on trouve que ce doit être ainsi. *Thory* le classe de même, p. 125, *Histoire de la fondation du G.-O.*

(2) Dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> degrés, *Denis*, roi de Portugal, qui permit aux Templiers de se réunir en corps (*Ordre du Christ*), est désigné par *Cyrus*



NOMENCLATURE (suite.)

Rite d'Hérédem, EN 25 GRADÉS	Rite écossais ancien et accepté, EN 33 GRADÉS.
6° 20. Grand - patriarche noachite,	20. Vén. G.-M. de toutes les loges, souv. prince de la Maçonnerie ou maître <i>ad ritam</i> 1,
21. Grand-maitre de la clef de la Maçonnerie,	21. Noachite ou chev. prussien,
22. Prince du Liban, chevalier Royal-Arche.	22. Chev. Royal-Arche, ou prince du Liban,
	23. Chef du Tabernacle,
	24. Prince du Tabernacle,
	25. Chev. du serpent d'airain,
	26. Ecosais trinitaire, ou prince de Mercy,
	27. G.-comm. du T.°, ou souv. comm. du T.° de Jérusalem.
7° 23. Chev. du soleil, ou pr. adepte, chef du Grand-Consistoire,	7° 28. Chev. du soleil ou prince adepte.
	{ G.-éc. de Saint-André, ou patriarche des 29. } Croisades; chev. du soleil. { Grand.-M. de la lumière,
24. Ill. chev., g.-comm. de l'Aigle bl. et N., G.-élu K. H.	
	31. G.-insp. inq.-commandeur (du souv. Tribunal),
25. T. Ill. souv. pr. de la Maçonnerie, g.-ch., sub. comm. de Royal-Secret.	32. Souv. prince du Royal-Secret,
	33. Souv. G.-insp. général.

(1) Dans cette classe, la fraude commence à opérer; elle intervient d'ordre des grades et en ajoute de nouveaux pour arriver au nombre de 33.

Le 9 juillet 1805, on établit à Paris un *G.-consistoire des princes de Royal-Secret*, 32° degré du rite ancien et accepté.

Le 5 septembre même année, les meneurs du Supr.-Cons., ne trouvant sans doute pas leur compte à s'unir franchement au G.-O., continuent à ne pas agir avec la sincérité maçonnique : la possession de leur rite provenant de la fraude, l'esprit de vérité ne les inspirait pas ; voilà pourquoi le mot *réunion* signifiait pour eux *séparation*, *division*, et non pas *fusion* ; de là leurs débats entre eux et avec les commissaires du G.-O.

Méditant une rupture, ils la basèrent sur le retard prétendu que mettait la commission de rédaction du G.-O. à produire son travail sur l'organisation de la Maçonnerie française ; en conséquence, le concordat du 5 décembre 1804 est déclaré *nul* dans la séance de ce jour.

Le lendemain, il y a réunion particulière chez le maréchal *Kellermann* ; là, les commissaires du Supr.-Cons. notifient à ceux du G.-O. l'arrêté de rupture portant que si, au 15 de ce mois, la rédaction des statuts organiques n'est pas présentée, le traité du 15 décembre n'étant pas exécuté sera regardé comme nul, et que la *G.-L. gén. écossaise* reprendra ses travaux.

16 septembre, convention entre les commissaires du G.-O. et ceux de la *G.-L.* du rite ancien et accepté, qui déclare rompu de fait et de droit l'acte d'union du 5 décembre 1804.

24 septembre, installation du Grand-Consistoire du 32° degré du rite ancien et accepté, érigé le 9 juillet dernier.

1<sup>er</sup> octobre. Le Supr.-Cons. donne un décret concernant l'organisation de sa puissance dogmatique. Ce décret occasionne de longues et interminables discussions entre le G.-Consistoire qui se plaint vivement qu'on anticipe sur ses droits, et le Supr.-Cons. qui finit, le 29 décembre 1810, par supprimer le G.-Consis. de France.

1806, 10 juin, démission du comte de Grasse-Tilly de sa dignité de souv. G.-commandeur de l'écosisme, en faveur du prince Cambacérès, qui est reconnu dans cette dignité le 1<sup>er</sup> juillet suivant, et installé le 6 solennellement.

ADMINISTRATION. Le Supr.-Cons., qui avec le G.-O. administre ce rite en France, est constitué dans un esprit qui, ainsi que la plupart des grades du régime, s'éloigne du véritable esprit maçonnique ; car ses dignitaires, nommés à vie et qui sont irrévocables, personnifient un pouvoir *oligarchique*, étranger à la vraie Maçonnerie.

La constitution du Supr.-Cons. attribue tous les pouvoirs dogmatique, législatif, administratif et autres, aux membres du 33<sup>e</sup> degré, qui se recrutent d'eux-mêmes. Tandis qu'au G.-O., tous les pouvoirs résident dans les mains des représentants des loges, dont ce corps est uniquement formé.

Il résulte de cette différence d'organisation que toutes les décisions que prennent et les sections de la G.-L. écossaise et la G.-L. elle-même, en assemblée générale, sont soumises, en dernier ressort, au Supr.-Cons., qui peut les annuler, si elles lui déplaisent, soit en réunion de tous les membres du degré, soit même en commission administrative, où trois membres présents

peuvent délibérer valablement, et où, par conséquent, les délibérations peuvent être prises à la majorité de deux voix contre une.

Au G.-O., au contraire, les décisions des chambres, adoptées en assemblée générale, ont un caractère définitif et personne n'a plus le pouvoir de les modifier.

On comprend l'inappréciable bienfait de l'*unité maçonnique*, qui ne pourrait exister là où se trouvent deux administrations indépendantes, lors même qu'elles seraient liées par des rapports intimes et réciproques.

La pratique de ce rite fastueux, dans les loges actuelles, donne raison au rite moderne, et va même plus loin, puisque aujourd'hui on ne travaille plus, après les trois premiers degrés, que le *rose-croix* et le *kadosch*. Les autres grades sont usés et ne figurent plus que dans les *Tuileurs* ; *vanitas vanitatum* !

#### SUPRÊME-CONSEIL D'AMÉRIQUE, A PARIS.

En 1812, quelques maçons, revêtus du 33<sup>e</sup> grade qu'ils avaient reçu, en Amérique, d'un prétendu Supr.-Cons. de ce degré, et, par conséquent, tout aussi *réguliers* ou *irréguliers* que le comte de Grasse-Tilly, se sont adjoint plusieurs personnes avec lesquelles ils ont prétendu ériger, à Paris, un autre Supr.-Cons. du 33<sup>e</sup> degré, sous le titre de CONSEIL D'AMÉRIQUE, en rivalité avec celui de France.

Il en résulta, pendant neuf ans, des conflits scandaleux qui n'en finissaient pas. Il y eut jusqu'à trois *Supr.-Cons.* à Paris. Le comte de Grasse devint G.-commandeur de celui d'Amérique qui prit, à cette occasion, le

nom de *Conseil du comte de Grasse* ou *Conseil de Pompeï*, lieu de ses séances, pour le distinguer de celui du *Prado*, nom du local de ce dernier. Le comte de Grasse ayant rétracté l'acte de création du Conseil du Prado, qu'il déclara schismatique, celui-ci suspendit le comte de ses fonctions de G.-commandeur du rite écossais, le mit en jugement et le condamna avec anathème, lui et quelques-uns de ses partisans. Ce spectacle honteux pour les acteurs et pour la *pièce*, mais qu'a produit trop souvent la pratique des hauts grades, dits *philosophiques*, spectacle inconnu aux modestes maçons des grades symboliques, ne prit fin que le 7 mai 1821, par le traité d'union et de fusion entre le Supr.-Cons. de France et celui d'Amérique, dit *de Pompeï*. (Voir le *Précis Historique* de chacun de ces conseils.)

ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOSSISME A NEW-YORK (Amérique).

Le nombre des charlatans qu'inspira l'écossisme a été considérable. En effet, trente-trois degrés ! Le champ est vaste et convient aux génies spéculatifs. Si, quittant un instant Paris, nous nous transportons à New-York, nous apprendrons comment le rite *écossais ancien et accepté* y fut introduit.

Un Français, Joseph *Cerneau*, joailler, s'était établi à Saint-Domingue, où il fut initié aux mystères du rite *de Perfection* que *Stéphen Morin* y avait apporté. Forcé de quitter cette île lors de l'insurrection des noirs, il parcourut les Antilles espagnoles, les États-Unis, et vint se fixer à New-York. Là, il fonda, en 1806, un

*Suprême-Conseil* du 33° degré, dont il s'institua le grand-commandeur, le secrétaire et surtout le trésorier. Il fit une multitude de réceptions, surtout parmi les Américains du Sud ; il délivra des diplômes et vendit des tabliers, des cordons et des bijoux aux maçons qu'il initiait. Il entreprit jusqu'à la fabrication de ces boîtes de ferblanc qui servent à renfermer et à garantir les cachets qu'on attache aux diplômes. A ces diverses branches d'industrie, il joignait encore une spéculation de librairie : il fut l'auteur et l'éditeur d'un *Manuel maçonnique* en espagnol, dont il inonda le Mexique et les autres colonies de cette partie de l'Amérique. Plus tard, il parvint à lier une correspondance avec le G.-O. de France, qui reconnut son *Supr.-Cons.*, et aida, ainsi, sans le savoir, au trafic qu'il faisait de la Maçonnerie dite *écossaise*.

La nouvelle de ces succès parvint à Charlestown ; et jaloux, apparemment, des profits qu'il tirait des initiations, les juifs du *Supr.-Cons.* de cette ville songèrent à lui faire concurrence. A cet effet, ils dépêchèrent à New-York un d'entre eux, *Emmanuel de la Motta*, déjà cité page 304, lequel, dès son arrivée, éleva au 33° degré plusieurs frères et se rendit avec eux chez le frère *Cerneau*, pour lui faire subir un interrogatoire sur l'origine de ses pouvoirs. Ce frère refusa de donner les explications qu'on lui demandait, et il parut aux maçons qui l'interrogeaient, *qu'il était, dit le juif Emmanuel, complètement étranger aux sublimes connaissances du 33° degré.*

Après avoir fait une ample moisson de dollars et constitué, le 5 août 1813, le *Sup.-Cons.* de New-York,

qui eut pour premier grand-commandeur le frère *Tompkins*, vice-président des États-Unis, Emmanuel de la Motta alla propager, sur d'autres points de la république, les mystères du rite *ancien et accepté*.

L'établissement du nouveau conseil n'empêcha pas le frère Cerneau de se livrer à son commerce; seulement il baissa ses prix et multiplia les réceptions parmi les étrangers qui débarquaient à New-York. Mais le cynisme de ses actes avait éloigné de lui tout ce que cette ville comptait de maçons honorables. Il y était devenu, vers 1830, l'objet d'un si profond mépris, et il y était tombé dans une si grande détresse, qu'il songea à quitter ce théâtre de sa splendeur passée, et à aller finir ses jours dans le pays qui l'avait vu naître. Émue de compassion pour son malheur, la G.-L. lui donna, en 1831, une somme d'argent pour payer son passage. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de lui.

Les hommes dont le juif *de la Motta* s'était entouré pour fonder un *Supr.-Cons.* à New-York étaient aussi des trafiquants de maçonnerie, plus adroits et moins cyniques que Cerneau. Ils s'étaient complétés par quelques personnes honorables, dont les noms leur servaient de recommandation et de manteau. A l'abri de ces noms, ils détournaient, à leur profit, les droits provenant des réceptions et des diplômes; et, pour se dispenser de rendre des comptes, ils ne convoquaient le *Supr.-Cons.* qu'à des époques éloignées et irrégulières, et seulement pour procéder à des initiations dont le cérémonial, prolongé à dessein, remplissait toute la séance et ne permettait pas qu'on s'occupât d'autre chose.

A diverses reprises, ils fulminèrent contre leur concurrent, le frère Cerneau, l'accusant d'abuser de la confiance des maçons en leur conférant un faux écosisme (comme si le bijoutier Cerneau n'avait pas eu, aussi bien que les juifs de Charlestown, le droit d'ajouter huit grades de fantaisie aux vingt-cinq du rite de Perfection) et de s'approprier les sommes résultant de la collation des grades et de la délivrance des diplômes.

Le dernier manifeste qu'ils publièrent contre lui est du commencement de 1827. Cependant, quelque adresse qu'ils eussent apportée à cacher leurs détournements, il en transpara quelque chose; une enquête eut lieu, à la suite de laquelle ils furent éliminés, sans bruit, du *Supr.-Cons.*, par les membres honnêtes qui, dans ce corps, étaient en majorité. Mais le zèle intéressé des bannis était le seul ressort de cette autorité maçonnique; et, lorsqu'ils n'en firent plus partie, elle tomba dans un complet assoupissement. C'est à peine si, de loin en loin, quelques réunions avaient lieu, et encore n'y assistait-il qu'un petit nombre de membres. A proprement parler, ce *Supr.-Cons.* n'existait plus.

Dans ces circonstances, arriva à New-York, en 1832, un maçon (la *perte du genre*); il se faisait appeler *Marie-Antoine-Nicolas-Alexandre-Robert-Joachim de Sainte-Rose*, ROUME DE SAINT-LAURENT (1), *marquis de Santa-Rosa, comte de Saint-Laurent*, et il prenait le titre de *très puissant grand-commandeur ad vitam du Sup. Cons. du 33<sup>e</sup> et dernier degré du rite écossais ancien et accepté, CHEFSUPRÊME de l'ancienne et moderne Francmaçonnerie, pour la Terre-Ferme, l'Amérique méridionale, le Mexique, etc., de l'une et l'autre mer; les îles Canaries, Porto-Rico, etc., etc., etc.*

(1) Voir Institution maçonnique à Haïti (*Saint-Dominique. Fêtes Initiatiq.*).



A la bonne heure ! voilà un frère qui s'y entend ; et, sautant à pieds joints sur l'égalité maçonnique, il laisse bien loin derrière lui les *de la Motta*, les *Cerneau*, les *Grasse-Tilly*, les *Pyron* et autres *ejusdem farinae*. Vive le *rite écossais ancien et accepté* pour métamorphoser un simple maçon, à peine reçu maître, en souverain prince, en grand-commandeur, supérieur même, en titres et dignités, aux maîtres de la terre !

Ce maçon *myrionyme* se présentait comme investi des pleins pouvoirs du *Supr.-Cons. qu'il prédisait*, pour négocier sa réunion à celui de New-York, pour en former un seul, qui embrassât tous ceux de l'Amérique, et pour parvenir ainsi à faire cesser tous les *schismes* qui divisaient l'*écossisme* dans cette partie du monde. Ses propositions furent acceptées, et l'on établit, en conséquence, à New-York, une autorité maçonnique qui prit le nom de SUPRÊME-CONSEIL UNI, pour l'hémisphère occidental, du 33° et dernier degré du *rite écossais ancien et accepté*, et qui eut pour grand-commandeur le frère *Elias Hicks*, juge de la cour de police ; il remplissait les mêmes fonctions dans le dernier Suprême-Conseil de New-York.

Le nouveau corps publia un manifeste dans lequel il annonçait son établissement, en faisait connaître les motifs, et appelait à lui tous les maçons *écossais* de l'Amérique. A la suite, était le texte du traité d'union, en seize articles, daté du 5 avril 1832, et une profession de foi dont les dogmes principaux étaient l'indépendance des rites et la tolérance maçonnique.

Malgré tout le bruit qu'il fit de sa fondation, ce Suprême-Conseil tomba presque aussitôt en sommeil, le

comte de Saint-Laurent, qui en était l'âme, ayant quitté le pays pour se rendre en France ; de sorte qu'au moment même où ce maçon traitait à Paris de l'alliance du Supr.-Cons. de cette capitale avec le Supr.-Cons. de New-York, celui-ci n'existait plus que de nom. ( V. Institution maçonn. dans l'État de New-York, *Fastes initiat.* )

— On lit dans une brochure, publiée en langue française, à Philadelphie, en 1810, « que le conseil de *Barracoa*, île de Cuba, « constitué par la métropole de Kingstown, avait lui-même été « autorisé à créer un conseil particulier à New-York ; que ce conseil a été promulgué le 28 octobre 1808, et qu'il s'est élevé dans « son sein des doutes sur les pouvoirs légitimes du corps qui les « constituait. Pour lever toutes les difficultés, *ajoute-t-on dans « cet écrit*, le conseil décida qu'il solliciterait sa régularisation auprès d'une autorité supérieure.

« Sans doute les frères, irréguliers dans leur opinion, vont s'adresser aux souverains inspecteurs du 33<sup>e</sup> degré du *rite ancien et accepté* en Amérique et au Suprême-Conseil, le grand régulateur de ce régime, le chef prétendu des consistoires, dont certes « ils devaient connaître la composition. Point du tout, le 33<sup>e</sup> degré et le Suprême-Conseil sont entièrement ignorés en Amérique.

« Ces frères délibérèrent (*page 7 de l'imprimé*) qu'ils adresseront une supplique au très illustre et très puissant Grand-Consistoire de Kilwinning, en Ecosse. Ils écrivent, en conséquence, « au *prince de Galles*, pour obtenir son appui dans cette circonstance. » (HERMÈS maçonnique, tome I<sup>er</sup>, p. 301.)

---



## CHAPITRE XXI.

### **Du frère Pyron.**

Ce maçon, de triste mémoire, a pris une trop grande part aux intrigues employées à l'effet d'établir, à Paris et en France, l'écosisme en trente-trois degrés, pour que nous n'en rapportions pas ici quelques faits qui doivent trouver leur place dans l'histoire de l'Ordre. Examinons d'abord la légitimité de ses titres dans le rite qu'il préconise.

On trouve, à la page 76 du registre du comte de Grasse-Tilly, que *Jean-Baptiste-Pierre-Julien PYRON, ancien agent général, intendant des domaines et bois de la maison d'Artois*, a prêté serment comme *député g.-inspecteur général du 33<sup>e</sup> degré, pour les îles françaises du Vent et sous le Vent*. Cet article est signé *Pyron, de Grasse-Tilly* (1). En tête est le n<sup>o</sup> 28 ;

[1] On lit à ce sujet dans l'*Hermès* : « Jamais les maçons qui ont apporté la Maçonnerie écossaise, divisée en trente-trois degrés, n'ont pu dire en quoi consistait ce 33<sup>e</sup> degré. Tantôt ils disaient que le mot de passe était *Frédéric*, tantôt que c'était *J. Molai*. Ils n'en avaient pas la plus

on y lit la date du 25<sup>e</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois 5804 (près de deux mois avant l'érection du Supp.-Cons. qui eut lieu le 22 décembre). Tel est l'unique titre que pouvait produire dans ce rite le frère Pyron, et l'on s'est demandé :

« Où était, en 1804, à Paris, le temple mystérieux des initiations au 33<sup>e</sup> degré ? Il n'y en avait pas. Et cependant le F. *Pyron* est secrétaire du Saint-Empire, en d'autres termes, du Sup. Cons. 33<sup>e</sup> degré. Dans quelle loge de perfection, dans quel chapitre, dans quel conseil une simple prestation de serment put-elle jamais tenir lieu d'initiation ? Mais en supposant que cette forme fût admise dans ce nouvel Ordre, il reste encore à examiner si le F. *Pyron* est grand-inspecteur pour la France. Assurément non ; son propre titre exprime le contraire. Il peut encore moins prendre le titre de *G.-insp. du 33<sup>e</sup>*. Il est, d'après son titre, *député G.-insp. gén. du 33<sup>e</sup>*, c'est-à-dire, commis du 33<sup>e</sup>, destiné par les G.-insp. à les représenter *dans les îles françaises du Vent ou sous le Vent* » (HERMÈS, p. 310).

Et c'est cet illustre député dans l'Amérique, qui n'a aucun titre régulier, qui ne peut justifier de son initiation et qui, plus tard, déclarera *irréguliers* des travaux d'un Souverain-Chap. érigé par le G.-O. de France, seule autorité légitime qui pût le créer et l'organiser. Voir le DISCOURS imprimé, prononcé le 27 février 1812, au Souv.-Chap. écoss. du rite ancien et accepté ; du

« légère connaissance ; et ils attendaient, pour la donner, des papiers d'Amérique, qui ne sont jamais arrivés. »

— Cette note nous est donnée par un des maçons les plus instruits de l'Orient de Paris, qui assure avoir assisté à la fautive séance dans laquelle le vénérable député inspecteur *Ph. Toutain*, soutint, en présence des frères *Thory aîné, Bailhache, Hacquet, Bazard, Le Bailly-Ménager*, et autres, que la Maçonnerie au rite ancien et accepté ne renfermait, en Amérique comme en France, *que vingt-cinq degrés divisés en sept classes* » (t. 1. p. 310).

*Père de famille*, vallée d'Angers, en réponse au décret *fulminant* attribué au frère Pyron (*pour se consoler*, y est-il dit, *de l'interdit jeté sur lui indéfiniment par le G.-O. de France*), à l'occasion du refus de payer au *Supr.-Cons.*, dont l'existence *régulière* y est prouvée impossible, la bagatelle de 3,308 francs, que demandait le frère Pyron par sa lettre du 30 janvier 1812, pour subvenir *aux grandes dépenses que le Supr.-Cons. a à faire*. Moyennant cette somme, le *Chap. du Père de famille*, institué par le G.-O., aurait été *régularisé* et élevé au 32<sup>e</sup> degré. Les braves frères que ces fondateurs de rite !

Nous avons vu, p. 313, que, le 29 juillet 1805, le frère *Pyron*, secrétaire de la G.-L. générale écossaise de France, fut rayé du tableau du G.-O., sous l'imputation d'*accusations calomnieuses*. Voici comment l'infidèle historien du G.-O. raconte ce fait.

« 29 juillet, débats à la suite desquels on raie de la liste des officiers du G.-O. l'un des membres de la G.-L. du rite ancien, celui même qui avait déterminé la réunion, et dont *on craignait l'influence et le zèle*. — Cet arrêté, injurieux pour la personne qui en fut l'objet, comme pour le rite ancien, devint l'une des causes *accessaires* qui *décidèrent* le *Supr.-Cons.* du 33<sup>e</sup> degré à se séparer du G.-O. auquel il s'était uni par le traité en question. L'arrêté pris contre le frère supprimé du tableau a été rapporté, à l'unanimité, par le G.-O. assemblé, le 8 mars 1811 » [*Acta Latom.*, t. 1, p. 225].

Où *Thory* a-t-il vu le rapport de cet arrêté ? Le 29 avril 1806, le G.-O. maintient l'exclusion prononcée contre le frère *Pyron*, alors secrétaire du *Supr.-Cons.* du 33<sup>e</sup> degré, et ce, *pour motifs graves*; en effet, il est dit (note, p. 309), *le frère Pyron resta dépositaire*

taire de l'acte d'union, et l'on était loin de présumer que ce frère en abuserait un jour. Nous venons de voir sa conduite insensée envers le Chapitre d'Angers, il ne l'aurait pas tenue, s'il eût été réintégré sur le tableau du G.-O. Thory est donc ici, ainsi que dans beaucoup de discussions entre le G.-O. et ses adversaires, un narrateur, non-seulement infidèle, mais de mauvaise foi, et donnant, aux dépens de la vérité, presque toujours raison à ces adversaires, pour entretenir leur hostilité contre le G.-O. Le sujet qui nous occupe va nous en donner un exemple.

Il est reconnu que tout inventeur ou introducteur de rite tient à l'exploiter pour en tirer profit. La demande d'union au G.-O. avait pour but de se faire connaître en se retrempant au vrai foyer. On y séduisit des officiers de ce corps et d'autres honorables maçons ; on les admit aux plus hauts grades, sous serment. Dès lors, le frauduleux rite passait pour être *reconnu et légitimé* : le tour était joué, il fallait ensuite un prétexte pour rompre cette union : on mit en avant le prétendu retard de la commission du G.-O. dans la rédaction des nouvelles lois organiques ; les impatients du Supr.-Cons. en limitent à quinze jours la présentation. Mais comme on n'improvise pas des statuts généraux, comme les titres de huit grades, la rupture fut prononcée et le traité d'union déclaré nul.

Que dit à cet égard le *véridique* Thory, quelques lignes avant l'article que nous venons de citer ? Il faut lire pour le croire.

*Le concordat de 1804 n'est pas, dit-il, exécuté par le G.-O., QUI REFUSE de mettre en activité la nouvelle constitution géné-*

rale de l'Ordre, décrétée le 5 décembre de l'année précédente (c'est-à-dire depuis sept mois et demi).

Cette mention est tout aussi exacte que la transformation des *calomnies* pyroniennes en *influence* et en *zèle*. Mais cette fausseté, sciemment écrite, est fort maladroite, puisqu'il prétend ensuite que la radiation du frère *Pyron* fut une des causes qui *décidèrent* le Supr.-Cons. à se séparer du G.-O. Car si ce dernier *refusait* véritablement de remplir les conditions de l'*Union*, elle se trouvait rompue de fait par lui, et le Supr.-Cons. n'avait pas besoin d'autres causes pour se *décider* ou plutôt pour consentir à cette séparation toute naturelle.

Ce défaut de logique est remarquable et fait peine à voir dans un écrivain tel que *Thory* ; c'est qu'en lui se trouvait deux hommes : le maçon homme de bien et le chef de secte ; ce dernier est toujours l'ennemi, *quand même*, de toute autorité qui veut limiter sa puissance, c'est-à-dire son ambition : hors du *rite écossais philosophique* dont il était l'âme intelligente, l'historien amplificateur et le dépositaire très fidèle d'archives *introuvables* (V. p. 176), les autres rites ou maçonneries n'étaient que secondaires. Mais le G.-O. ayant dû plusieurs fois arrêter l'essor indiscret du rite envahisseur, la fierté du sectaire en souffrait. (V. le *précis hist. de la M.-L. du R. ÉCOSS. PHILOS., Fastes initiat.*) Et ne pouvant hautement se révolter, le maçon se vengea largement dans les *Acta Latomorum*, ouvrage incomplet où la chronologie et les faits sont trop souvent inexacts, et surtout dans son *Histoire*, très partielle, de la *fondation du G.-O.* Dans aucun de ces deux ou-



vrages, on ne trouvera l'extrait de la brochure du chapitre d'Angers qui a fait une si grande sensation en 1812 (1), parce que c'était dévoiler la turpitude des adversaires du G.-O. Aussi le G.-O. peut être assuré que son plus perfide ennemi fut le frère *Thory*, qui cependant a figuré parmi ses officiers. En effet, ses livres, à cause d'une grande réputation dont a joui l'auteur, ont semé et enraciné dans l'esprit de maints lecteurs les préventions les plus fâcheuses contre le G.-O. de France. Nous les avons éprouvées nous-mêmes ; ce n'est que dans un examen sérieux que *grattant*, pour ainsi dire, le maçon, nous avons trouvé le *sectateur* qui se venge ; et qu'en dévoilant l'historien nous avons mis à nu le *Zoïle du G.-O.*, aux formes adroites, calmes et presque ingénues. Avec plus de soin et moins de haine, le frère *Thory*, si bien secondé par de nombreuses archives, était capable de produire deux bons ouvrages.

Revenant au frère *Pyron*, nous trouverons ce hardi novateur couvant de grands projets pour l'avenir de son rite, qui, malheureusement, avait toujours pour base la fable de Berlin, ce qui a fait dire qu'il travaillait *pour le roi de Prusse*. — Débutons par une citation indispensable :

« *EXTRAIT du Livre d'Or du Supr.-Conseil pour la France, des souv. G.-insp. gén. du 33<sup>e</sup> et dernier degré du rite écossais ancien et accepté.* — Séance du 1<sup>er</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois 5806.

« Considérant que l'élevation du resp. frère *Lecourt de Villière*

(1) Et cependant il la connaissait, puisque dans sa *Bibliographie historique*, on lit, p. 396 : « 388. Extrait des colonnes gravées dans le Souv.-Chapitre écossais du rite ancien et accepté du Père de famille, vallée d'Angers, in-8<sup>o</sup>, 43 pages (1812). »

« rend vacante la dignité de *souverain des souverains* dans le  
« G.-Consistoire des *subl. princes de Royal-Secret*; que cette  
« dignité résidait dans la personne de *Frédéric II*, roi de Prusse,  
« comme *chef suprême de la Haute-Maçonnerie*; que ce prince  
« ayant délégué sa souveraineté au Supr.-Conseil du 33<sup>e</sup> degré,  
« pour l'exercer après sa mort, des considérations de la plus haute  
« importance, connues de tous les princes maçons, font désirer  
« que le *souverain des souverains* soit choisi désormais parmi les  
« dépositaires de la souveraine puissance. »

Nous extrayons de l'*Hermès* une anecdote qui donne le complément de ce projet; la voici :

« Le frère *Pyron*, mécontent, sans doute, d'avoir été déchu de  
« sa qualité de maçon par un jugement solennel du G.-O. de  
« France, rêva et fit entrer dans les hautes conceptions de sa di-  
« gnité de *secrét. du Saint-Empire*, que le pouvoir régulier de la  
« Francmaçonnerie, qui était passé de la famille des *Stuart* dans  
« les mains du *grand Frédéric*, devait être soutenu en France  
« par le *magnanime Napoléon*, le *souverain des souverains*. Il  
« remit, en conséquence, lui-même, à cet empereur, une note,  
« prétendue *historique*, contenant cette filiation et dans laquelle il  
« dit de plus :

« La police générale dogmatique de la Haute-Maçonnerie appar-  
« tient au président du Supr.-Conseil du 33<sup>e</sup> degré qui doit être très  
« puissant souverain, grand-commandeur, et qui, en cette qualité,  
« représente le roi *Frédéric*.

« Les inspecteurs, membres du même conseil, ont le droit d'an-  
« nuler, réformer ou modifier ce qui leur paraît contraire au  
« dogme.

« Les grades d'*élu* et de *kadosch* ne doivent plus être donnés  
« que par communication, parce que la *vengeance maçonnique*  
« est accomplie depuis l'avènement de Napoléon au trône de l'em-  
« pire français, et parce que la révolution n'y laisse plus rien à  
« désirer aux descendants des maçons » (pages 336 et suiv.).

En rapportant ce fait dans l'*Hermès*, nous ajoutons :

« On sent que cette proposition n'eut pas de suite; mais elle  
« fait connaître l'opinion du *F. Pyron* sur le but de l'*écossisme*,

« opinion malheureusement partagée par beaucoup de maçons, et  
« même par des officiers éminents du G.-O., opinion qui, si elle  
« était vraie, devrait faire rejeter les *paroles des hauts grades* qui  
« font allusion à des événements et à des projets tout-à-fait étran-  
« gers à l'esprit maçonnique. Nous aimons mieux croire qu'elle ne  
« symbolise qu'un fait naturel, et par conséquent, le *cri des anciens*  
« *initiés* » (1).

(1) C'est dans ce sens que nous avons interprété cette *vengeance* dite fort mal à propos *maçonnique* dans notre *COURS des initiations anciennes et modernes*. L'esprit de cet ouvrage-ci doit paraître différer de celui dans lequel le *cours interprétatif* fut rédigé. La remarque est juste : cet ouvrage est l'examen critique des systèmes qui, sans être animés de l'esprit fondamental de la Francmaçonnerie, en ont pris les formes ; il a pour but de ramener les vrais maçons aux trois premiers grades dont on ne peut se passer, et avec lesquels on peut se passer de tous les autres ; tandis que le *COURS* dont les grades étaient expliqués à la suite de chaque réception, en séance solennelle et nombreuse, ne pouvait qu'être apologétique. Cependant nous y démontrons que l'institution ne doit avoir que trois grades ; que le rite chapitrai français est le seul de tous les rites supermaçonniques qui soit rationnel : parce qu'il reproduit, dans ses quatre ordres, les quatre éléments du beau grade d'apprenti. L'élu n'y est que le développement de la signification ou de l'allégorie du *Cabinet des réflexions*, et nous prouvons, après l'interprétation de tous les symboles, qu'il n'y a plus de Francmaçonnerie possible après le *Rose-Croix*, qui est la dernière épreuve par le 4<sup>e</sup> élément, ou plutôt l'étude du *feu-principe*, qui reçoit un développement si instructif dans la seconde partie du grade de maître où s'opère la *régénération*. De plus, les faits entièrement allégoriques de ces quatre ordres, qui n'ont aucune prétention à l'histoire, s'interprètent facilement par les aspects astronomiques de chacune des quatre saisons, dont ces quatre ordres sont le symbole et, pour ainsi dire, l'histoire céleste. Tous les autres grades du système écossais sont nuls, niais ou atroces. Il n'y a que le *kadosch*, 30<sup>e</sup> degré ; mais le *kadosch*, c'est l'élu (laissons de côté les variantes), et l'élu, c'est le *cabinet des réflexions* et de *préparation* : on recommence donc une troisième maçonnerie, et achever cette dernière ne nous paraît guère possible.

Perfectionnez donc les *trois grades symboliques*, surtout le dernier : la Francmaçonnerie n'est que là ; elle grimace ailleurs ; ou plutôt ce n'en est plus.

On voit combien ce maçon intrigua et se donna de mouvement pour fonder et propager son rite prétendu *écossais* ; et malgré la leçon terrible que lui donna, en 1812, le chapitre du *Père de famille*, à Angers, lequel le prit en flagrant délit d'imposture et lui démontra, jusqu'à l'évidence, que l'existence *régulière* de son Suprême-Conseil était une impossibilité, il ne continua pas moins, avec l'audace persévérante du marchand d'orviétan, à offrir sa drogue aux ateliers de France : voici les deux circulaires que nous reçûmes comme président-fondateur des trois ateliers des *Trinosophes*, à Paris (*nous copions fidèlement*) :

« Extrait du Livre d'Or du Suprême-Conseil pour la France  
« des puissants et souverains grands-inspecteurs généraux 33<sup>e</sup> et  
« dernier degré du rite écossais ancien et accepté

*Ordo ab chao*

« Séance du septième jour du sixième mois, cinq mil huit cent  
« dix-huit 7 août 1818

« Le Suprême-Conseil pour la France des puissans et souve-  
« rains grands-inspecteurs généraux, 33<sup>e</sup> et dernier degré du rite  
« écossais ancien et accepté, institué à Paris pour la France en  
« 5804, en vertu des grandes constitutions.

« Aux T, T, T. . Ill, Ill, Ill. . loges, chapitres, collèges, tribu-  
« naux, conseils particuliers, et grands-consistoires

S. . S. . S. .

« Le Suprême-Conseil pour la France prenant en considération  
« le Bien de la Maçonnerie et ne voulant pas laisser se Prolonger  
« une stagnation qui ne pourroit que lui être nuisible, Nous avons  
« la haute Faveur de vous informer qu'il a repris ses Travaux dans  
« la séance de ce jour ; En conséquence il compte sur votre Con-  
« cours, sur votre Zèle et sur votre Fidélité. Les loges, chapitres  
« et consistoires sont invités à reprendre leur correspondance comme  
« par le Passé et à l'adresse ordinaire, chez L'Ill. . Secrétaire gé-  
« néral du Saint-Empire pour la France, le F. . Pyron, rue Dasse-

« du-rempart, n° 40. Cette correspondance sera suivie de notre  
« Part avec l'exactitude, et avec l'empressement que nous mettrons  
« toujours à resserrer de plus en plus le Faisceau sacré de Notre  
« Union.

« Nous avons la haute Faveur dans les sentimens de la plus  
« intime fraternité T, T, T. : Ill, Ill, Ill. : , T, T, T. et R, R, R. :  
F, F, F. : et chev. Ecossois : *Suivent les signatures.*

*Signé* : Pyron de Chaboulon.

« A la T. : R. : Loge et Chapitre Trinosophes, sous 2 rites, O. :  
de Paris.

« T, T, T. : R, R, R. : F, F, F. : et chev. ,

S. : S. : S. :

« J'ai la haute Faveur de vous annoncer que le Suprême-Conseil  
« pour la France, institué à l'O. : de Paris en 5804, m'a recom-  
« mandé de vous adresser en son nom l'expédition cy-Contre ; je  
« vous prie, T, T, T. : Ill, Ill, Ill. : F, F, F. : et chev. : , de vou-  
« loir bien m'en accuser la réception, et de m'adresser pour le  
« Suprême-Conseil la réponse que vous lui aurez destinée.

« Les 18 premiers degrés du rit composé de 33 degrés qui  
« en avoient été séparés, d'après des Considérations Particuliè-  
« res, sont Réunis sous sa Puissance dont ils sont inséparables ;  
« et seront désormais Conférés par les Loges et les Chapitres déjà  
« Constitués, et qu'il va Constituer dans L'étendue de la France, en  
« donnant au Rit toute la Consistance, et toute l'activité qui lui  
« appartient, et dont il jouit sur toute la surface du Globe.

« L'Ill. : Secrétaire du Saint Empire pour la France, Puissant et  
« Souverain Grand Inspecteur Général, *Signé* : Pyron de  
« Chaboulon. : Ancien agent Général des affaires, et ancien Inten-  
« dans des Bois et Domaines de *Monseigneur*, Fils de France, Comte  
« D'artois, frère du roi. — Rue Basse-du-rempart n° 40. (Le  
tout est de l'écriture de *Pyron*, dont nous reproduisons l'or-  
thographe.)

Cette pièce porte en marge : SANS RÉPONSE, le F.  
*Pyron n'ayant pas caractère légal, ni son Supr.-*  
*Cons.* Signé : RAGON.

Sur tout ceci, nous laissons aux lecteurs le soin de

faire des réflexions; mais en nous en abstenant, nous ne pouvons pas ne pas leur dire : *Risum teneatis!*

Le frère *Pyron*, est-ce heureux ou malheureux pour sa mémoire, est décédé, à Paris, à la fin de septembre 1818. Il s'occupait d'établir un nouveau consistoire du rit ancien et accepté: c'eût été, alors, la neuvième puissance maçonnique dans Paris, sans y comprendre le *rite persan*; ce qui doit paraître raisonnable pour un Ordre dont l'essence est l'*unité*.

---

## CHAPITRE XXII.

### **Opinions diverses sur le Rite écossais et sur les hauts grades.**

Plusieurs corps maçonniques se sont disputé la possession de ce rite (*écoss. anc. et acc.*), et chacun d'eux préconisait la sublimité de ses initiations. Il faut croire cependant que, de part et d'autre, on n'éprouvait un si vif enthousiasme pour ces admirables mystères que sur la foi des maçons qui les avaient apportés, car, à l'exception de quelques grades, tels, par exemple, que le *rose-croix* et le *kadosch*, la série des degrés de l'écossisme n'est donnée que par communication et d'une manière fort succincte. Très peu de frères, pourvus de hauts grades, savent en quoi consistent les merveilleuses connaissances qui s'y rattachent; et, certes, ce ne sont pas ceux qui se montrent le plus fiers de les posséder. En effet, quant à la doctrine, tout est trivial, ou inconséquent, ou absurde dans ces grades supérieurs; et quant au cérémonial, il consiste en des formalités insignifiantes, lorsqu'elles ne sont pas niaises ou ridicules, et même dégradantes pour la dignité du récipiendaire » (*Hist. pitt. de la Francm.*).

Le baron de Tschoudy, dans son *Étoile flamboyante* (t. 1<sup>er</sup>, p. 163), disait, en 1766, que le mécanisme de tous les grades maçonniques n'avait pas d'autre principe, d'autre ressort ni d'autre moyen que le désir de se distinguer aux yeux de ses semblables, et, après 'être posé cette question :

« Pourquoi, renonçant ainsi à la simplicité, à l'essence de leur « institution, les maçons se sont-ils perdus dans les espaces ima- « ginaires ? » il ajoute : « Habillés à la mosaïque, chargés de dé- « corations inutiles, qui ne sont que les livrées de la prétention « et de la vanité, cette vanité ne serait-elle pas le germe de ces « mêmes grades qu'ils annoncent avec emphase et traitent avec « gravité..... » Et plus loin (pag. 167) : « C'est à l'ambition, à ce « vice cruel, l'arme du fort, l'oppresseur du faible, qu'il faut at- « tribuer, sans balancer, tous les excès qui se commettent jour- « nellement dans le grand tout de la société générale, le désordre « des sociétés particulières, et notamment l'abus qui s'est glissé « dans la Maçonnerie par la multiplicité des grades, dont l'in- « vention moderne est l'effet des prétentions et de l'envie de « dominer »

Et pourtant, ce maçon distingué et consciencieux préconisait trois grades dits supérieurs : l'*écossais de Saint-André* (1), le *chev. de la Palestine* et le *philosophe inconnu*. Il énumère (p. 174) jusqu'à quarante de ces grades prétendus *supérieurs*, qu'on pratiquait alors.

Le frère *Beyerté*, conseiller au parlement de Nancy, dans son *Essai sur la Francmaçonnerie* (2 vol. in-8°), publié en 1784, dit (p. 13 de la préface):

« Le second principe qui sert de base à cet ouvrage, c'est que le « germe de toutes les connaissances maçonniques est renfermé « dans les trois premiers grades; ainsi cette multiplicité de grades « qui ont été enfantés par la cupidité, le charlatanisme et l'ex- « travagance, doivent être, à jamais, exclus du régime maçonnique; et si l'on se permet d'en conserver les documents, ce ne « doit être que pour servir à l'histoire des extravagances maçonniques; ils doivent, en conséquence, être renfermés soigneusement dans un lieu dont le maçon peu instruit n'approche pas. »

(1) La croix de St-André, dans ce grade, n'est que la croix des *croisés*, masquée sous cet emblème templier.



Le frère *Vernhes*, de Montpellier, après avoir fait une juste critique des innovations de *Ramsay* dans son *Parfait Maçon* (1 vol. in-8°, 1820-21), s'écrie (p. 197):

« Enfants de l'orgueil et de l'avidité, une foule de grades toujours plus éloignés de l'ancien esprit maçonnique se joignit bientôt à ceux que Ramsay avait introduits, chacun s'arrogea le droit d'en créer de nouveaux. »

*Chemin-Dupontès*, dans son *Encyclopédie maçonnique* (4 vol. in-12, 1820 à 1825), après avoir dit (t. III, p. 174) qu'en France la Maçonnerie était *frivole et vaniteuse*, ne tarde pas à ajouter :

« On n'est un peu maçon que dans les loges symboliques : au-delà, il n'y a plus que *puérilité, niaiserie, vanité, contre-sens maçonniques, féodalité, titres et formes despotiques*. On y dédaigne le beau nom de *frère* ; on s'y donne le titre de *chevalier* ; on n'y est plus sous la loi douce et bénigne du *niveau et du maillet*, où le chef n'est que le premier entre ses égaux, et qui rappelle l'âge d'or du *bon roi Saturne* (1) ; on est sous l'empire absolu du sceptre et de l'épée, où des titres ridiculement fastueux sont empruntés des siècles de fer du moyen-âge. On ne s'y occupe pas ou presque pas du soulagement de l'infortune ; on n'y apprend rien de plus que dans les grades symboliques ; on ne s'y livre qu'à des pratiques qu'il est très modéré de n'appeler qu'*insignifiantes*. »

Citons le passage suivant du *Cours des initiations*, p. 193.

« Le système presque moderne des hauts grades, regardé par quelques-uns comme une amplification utile, et par beaucoup d'autres, comme une création arbitraire et une vraie superfétation, n'a pas la haute portée des trois premiers degrés. Ceux-ci font de toutes les nations une seule nation ; au contraire, dans

(1) *Saturne* n'a jamais existé ni régné que dans le *travail hermétique* ; et un roi que la fable nous présente comme dévorant ses enfants (*ce qui est vrai, mais alchimiquement*) ne mérite point l'épithète de *bon*.

« les hauts grades , chaque nation veut , chez elle , être chez elle ;  
« elle s'isole du monde maçonnique , et arrange , à sa manière ,  
« pour ses habitudes et pour ses besoins , le système soi-disant  
« *supérieur* de l'*écossisme* , ou toute autre spéculation de l'esprit.

« Un visiteur se présente-t-il avec des grades élevés pour parti-  
« ciper à des tenues *supérieures* à celles des loges , on s'occupe  
« moins , pour l'admettre , de sa qualité de haut maçon , qu'une  
« *variante* dans ses grades peut faire rejeter , que de l'intérêt direct  
« qu'il peut inspirer aux maçons nationaux , de sa position profane ,  
« et de la manière d'être de son pays avec celui qu'il visite. A l'é-  
« tranger , plus qu'en France , ces scrupules ou plutôt ces abus  
« sont poussés fort loin.

« D'où l'on peut conclure que si les grades capitulaires et philo-  
« sophiques sont supérieurs aux trois premiers degrés en dénomi-  
« nations fastueuses et en appareil de travaux , ils leur sont tout-  
« à-fait inférieurs en résultats humanitaires et même philoso-  
« phiques. »

Tout a été dit sur l'incohérence des grades qui composent le rite écossais ancien et accepté dans les cours maçonniques des frères *Ragon*, *Vassal* et *Chemin-Du-pontès*, mais nous ferons ici une observation sur l'instruction de l'*apprenti écossais*, dont, selon nous, les premières questions doivent être supprimées; examinons le dialogue entre le vénérable et le premier surveillant.

DEM. : Qu'y a-t-il entre vous et moi? — RÉP. : *Un culte.*

— Quel est ce culte ? — *C'est un secret.*

— Quel est ce secret ? — *La Maçonnerie.*

D'abord, la Maçonnerie n'est pas un culte, son cérémonial le prouve; si ce culte (*invisible*) est un secret, il est bien gardé, car les jésuites, auteurs de ces questions, ne l'ont dévoilé que dans leur *Rose-Croix*, grade catholique et nullement maçonnique. Mais ils avaient un but, de là le ridicule de ce début.

Voici ces trois questions réduites à une :

DEM. : Qu'y a-t-il entre vous et moi !—RÉP. : *La Maçonnerie.*

Cette demande d'un vénérable à un surveillant n'est-elle pas ridicule, pour ne pas dire plus ? Quoi ! la Maçonnerie est entre ces deux frères ! qu'y fait-elle et qu'en font-ils ? Le catéchisme n'en dit mot.

L'apprenti moderne, créé en Angleterre et adopté, en 1786, par le G.-O. de France avec de légères modifications, n'a pas ce défaut. Nous avons vu maints cahiers d'*apprenti*, antérieurs à cette date, qui ne présentent pas cette anomalie, qu'on ne trouve pas non plus dans la 24<sup>e</sup> édition des grades symboliques publiés par Samuel *Prichard* dans sa *Masonry dissected*, portant la date du 13 octobre 1730, quoique cet auteur ait écrit sous l'influence jésuitique. *Ashmole*, mort en 1692, auteur primitif des cahiers, n'y avait pas introduit, ces questions étranges que Prichard aurait reproduites, ce n'est donc que plus tard que cette tache est venue souiller le rituel dit *écossais* (1).

(1) Dans tous les grades fabriqués par les jésuites dans diverses contrées, on remarque une tendance prononcée à faire de la Maçonnerie un culte et une école de catholicisme. Dans un de leurs grades hermétiques, l'*Écossais vert* ou le *petit St-André d'Écosse*, on trouve ce passage : « On vous a appris (comme *maître bleu*) à révéler l'Être suprême sous l'emblème de l'*Architecte de l'univers*, mais les *maîtres écossais* doivent révéler l'Être suprême d'une manière bien plus parfaite, c'est-à-dire en esprit et en vérité. » Plus loin, on y dit : « Il vous est donc enjoint, T. C. F., comme *maître écossais*, de graver dans votre cœur, pour le très saint nom de *Jehova* (jésuite), qui est le plus grand de ceux de la divinité, une vénération si profonde qu'elle surpasse celui d'*Adonai* et de tous ceux qui ont été donnés à la divinité. »



## CHAPITRE XXIII.

### **Universalité et unité de la Francmaçonnerie.**

La Francmaçonnerie a pour caractère fondamental l'*universalité*. Ce caractère est indispensable à son essence. Elle est *UNE*, et tout rite ou toute nation qui s'écarte de ce principe s'égare et sort de la voie maçonnique.

Nous ne concevons pas une véritable maçonnerie qui puisse s'appeler *anglaise*; une autre *écossaise*; une troisième, *française*; une autre, *américaine*, etc., etc. Toutes ces maçonneries, qui tirent leurs titres de ce que leurs partisans nomment les *hauts grades*, ne sont pas plus maçonniques que la Maçonnerie de *vengeance* ou à *poignards* des Templiers et des jésuites, que l'utile Maçonnerie dite *forestière* et que l'innocente Maçonnerie d'*adoption*, qui, toutes, n'ont de maçonniques que la forme et le nom.

Y a-t-il des mathématiques *anglaises*, des mathématiques *écossaises*, des mathématiques *françaises*? Non: il y a des *mathématiques*, comme il y a la Francmaçonnerie. Quelques nuances dans la rédaction des rituels, dans le cérémonial ou dans le mode de récep-

tion (quoique l'uniformité fût préférable), ne suffisent pas pour *nationaliser* une maçonnerie aux dépens de son droit à l'universalité.

On a dit : *La fraternité universelle engendrera l'unité*. Qu'est-ce réellement que la fraternité universelle, si ce n'est la *Françmaçonnerie*, dont les membres épars chez tous les peuples du globe tendent à n'en faire un jour qu'une seule famille de frères, pour arriver à *l'unité de l'humanité*?

Mais cette unité *hominale* ne peut se réaliser que lorsque l'unité maçonnique existera véritablement, c'est-à-dire lorsqu'elle émanera d'un centre unique, immense congrès supérieur qui donnera l'impulsion intellectuelle et administrative au centre unique secondaire de chaque Etat, ou nation, lequel communiquera cette impulsion, nous ne dirons pas aux *chapitres, conseils, consistoires*, etc., etc., ces foyers de discordes doivent être abolis, mais aux loges de sa juridiction.

Pour atteindre ce but, conçu depuis des siècles, c'est-à-dire pour parvenir à la formation d'un centre unique *universel*, il faut indispensablement qu'il n'y ait qu'une seule direction dans chaque Etat, et comme il n'y a qu'une maçonnerie, il ne peut exister qu'un seul foyer. Une autorité, n'importe l'âge de son usurpation, qui sera venue, par fraude ou par tolérance, surprendre la bonne foi des maçons, et élever autel contre autel, en excitant à la désunion (1), ne peut pas

(1) La loge des *Rigides-Ecossais*, à Paris, s'étant scindée en deux parts, par suite d'abus de confiance de l'une d'elles; celle-ci, pour se soustraire

être véritablement maçonnique, et son abolition devra être prononcée (1). Veut-on conserver et remettre en honneur la Francmaçonnerie ? il faut rentrer dans les principes et n'en plus sortir.

La Francmaçonnerie, depuis plus d'un siècle et tiers qu'elle existe en France, a donné constamment assez de gages d'ordre et de sagesse aux différents gouvernements qui se sont succédé pendant cette longue période, pour aspirer à être enfin reconnue comme association utile *de morale et de bienfaisance*. On a vu que les révolutions arrêtaient son essor et suspendaient ses travaux. Si, à l'apparition d'un nouveau gouvernement, l'autorité maçonnique s'est empressée de porter ses félicitations et ses vœux au nouveau chef de la France, ce n'était pas pour faire un acte d'adulation, la Maçonnerie éclaire et ne flatte pas ; mais, composée de l'élite des citoyens, elle portait l'hommage de sa fidélité constante aux lois et au souverain, avec l'expression de sa joie à la renaissance de l'ordre et du bien-être dans la patrie.

à tout compte et à toute juridiction supérieure, se réfugia dans le sein du Supr.-Cons. qui l'admit, malgré les plus vives réclamations, sous le titre primitif des *Rigides-Ecossais*.

La partie saine resta fidèle au G.-O. qui modifia son titre en celui de *Fidèles-Ecossais*.

*Chemin-Dupontès*, qui raconte ce fait (4<sup>e</sup> vol., p. 294), après avoir vanté les avantages, pour la Maçonnerie, d'avoir, dans le même pays, des autorités rivales, dit ici, éclairé par l'évidence : « Voilà un des beaux effets « de la pluralité, non des rites (il pourrait y en avoir 20 ou 30, sans le « moindre inconvénient), mais des régimes gouvernants dans le même « pays. »

(1) Nous en avons donné les raisons (p. 291 et suiv.) ; nous prions le lecteur de vouloir bien s'y reporter, ainsi qu'à la p. 326, *Comparaison de l'administration du G.-O. avec celle du Supr.-Cons.*

On peut sans doute espérer que, sous un GRAND-MAITRE aussi éclairé que celui qui préside à l'administration suprême de l'institution, et qui n'a cessé de prouver l'intérêt actif qu'il porte à sa prospérité, il sera possible d'obtenir que la protection hautement accordée par l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, et la tolérance bienveillante accordée aujourd'hui par un gouvernement fort, dont le chef met toute son ambition à créer et à fonder tout ce qui est utile au bien général, se changeront, tôt ou tard, en une reconnaissance authentique qui placera la Francmaçonnerie au rang des institutions protégées par les lois, sous la direction du ministère de l'Intérieur.

Mais alors, il sera de toute nécessité que le G.-O. soit de fait, comme il l'est légitimement, l'unique régulateur de l'Ordre maçonnique en France, sous la haute surveillance de son G.-M. et que les autres autorités prétendues *maçonniques* se rangent sous sa bannière, s'il lui convient de les y admettre, parce qu'il devra être (comme il devrait être, s'il avait su maintenir ses droits) le SEUL pouvoir responsable des faits et des actes maçonniques devant l'autorité civile.

Dans cette hypothèse, nous lui conseillerions de revenir à l'administration pure et simple de la véritable Francmaçonnerie, la *Francmaçonnerie symbolique*, résumée dans ses trois grades revus et complétés.

Pour cela, il n'aurait besoin que de se rappeler la délibération solennelle, prise par ses prédécesseurs le 3 octobre 1777, et de mettre en œuvre, pour toujours, ces principes d'une vérité incontestable :



« Cette multitude de grades, dont la forme varie à l'infini, qui, « *tous*, se contrarient mutuellement et dont le but échappe à cha-  
« que instant à la pénétration du maçon le plus éclairé, *est con-*  
« *traire au véritable esprit de notre Ordre.* »

Que le G.-O. revienne de la crainte que lui a inspi-  
rée l'opinion mal éclairée et peu logique de sa commis-  
sion de 1848, qui *s'est unanimement prononcée pour*  
*le maintien des hauts grades.*

« Quoiqu'on n'ignore pas, *ajoute-t-elle*, qu'ils constituent dans  
« la Maçonnerie un non-sens; que ce non-sens, qui crée des *pon-*  
« *tifes*, des *princes* et des *souverains*, est absurde et choquant;  
« mais on craint d'affaiblir le G.-O., de le mettre en état d'infé-  
« riorité vis-à-vis des *Suprêmes-Conseils écossais.* »

Mais nous avons prouvé que la base de ces *Supr.-*  
*Cons.*, comme de tout système de hauts grades qui rem-  
place l'égalité fraternelle par la souveraineté indivi-  
duelle, c'est-à-dire l'union par la perturbation, est in-  
humanitaire et anti-maçonnique. Il appartient donc au  
G.-O. de renouveler l'exemple donné en 1783 par les  
loges provinciales de *Francfort* et de *Wetzlar*. Éclair-  
er les ateliers, en les affranchissant du joug honteux  
des faux systèmes, doit être le rôle du G.-O. qui, en  
rendant à l'Ordre cet immense service, ne pourra qu'a-  
jouter à la haute considération dont il jouit. La G.-L.  
d'Édimbourg qui, dès le principe, a stigmatisé de son  
mépris tous les hauts grades, et la plupart des G.-L.  
d'Allemagne qui en ont rejeté la pratique, ont-elles  
perdu de leur considération? Elles se sont, au con-  
traire, élevées dans l'esprit du vrai maçon.

Nous pensons donc que la commission du G.-O.,  
après avoir mis à nu les plaies hideuses dont les hauts

grades couvrent, dénaturent et déforment le corps maçonnique, devait en conseiller le rejet et non le maintien. Mais comme il convient de réédifier lorsqu'on détruit, elle aurait dû proposer un mode d'instruction tel que le maçon français, élevé au 3<sup>e</sup> degré, ne pourrait plus être mis en prétendue infériorité de science avec les frères haut gradés dans aucun pays. Elle aurait pu proposer, ainsi que nous le proposons, de décréter, après tout épurement, qu'il sera établi dans une des principales loges de chaque ville une école d'instruction générale pour chacun des degrés.

Dans le 1<sup>er</sup>, le professeur expliquerait tout ce qui est connu des initiations anciennes, depuis *Zoroastre* jusqu'à l'extinction des mystères dans les Gaules et à Rome.

Dans le 2<sup>e</sup>, il démontrerait qu'après un sommeil de bien des siècles, la renaissance de la doctrine antique est due au savant *Ashmole*, dont les rituels ont été mis ouvertement en pratique par la G.-L. d'Angleterre, le 24 juin 1717, date certaine de la Franc-maçonnerie actuelle. Et que les architectes-constructeurs qui ont eu pour successeurs les moines et après ces derniers les associations de maçons-tailleurs de pierre, auxquelles ont succédé des sociétés de compagnonnage, n'ont jamais eu de rapport avec la doctrine philosophique et secrète des initiés qui, plus tard, ont pris pour voile la dénomination de *fran-maçons*, à cause surtout de l'interprétation symbolique des outils. Le professeur ferait ensuite connaître la marche progressive de l'institution dans chaque pays, d'après l'impulsion donnée par la G.-L. d'Angleterre; son établissement en

France, sous la direction de la G.-L. à laquelle a succédé le G.-O., seules autorités régulières qu'y ait eues la vraie Maçonnerie. Enfin le but moral, philanthropique et civilisateur de l'Ordre.

Et dans le 3<sup>e</sup>, il traiterait, après l'interprétation du grade, de l'invention des rites et des systèmes *super-maçonniques*, du but louable ou condamnable de leurs auteurs ; il initierait ses auditeurs aux grades les plus importants de ces régimes, au moyen des rituels qui seraient mis à leur disposition.

Le résultat de ces instructions ressemblerait, avec plus de perfection, puisque chaque professeur y apporterait le tribut de ses lumières, aux **FASTES INITIATIQUES** qui, d'abord, pourraient servir de guide.

Au bout d'une année ou deux de professorat, quel serait, dans aucun pays, le maçon même le plus haut gradé qui oserait comparer la vanité de son titre, la futilité de ses décors, à cet ensemble de connaissances positives d'un *maître français* ? Cette révolution intellectuelle, commencée en France, s'universaliserait bien vite. — Alors, le maçon honoré du grade de maître ne verrait, comme jadis, que des égaux autour de lui, et n'aurait plus la honte de compter, comme aujourd'hui, trente classes de supérieurs aussi pompeusement que ridiculement titrés et décorés et qui, pour la plupart, n'ont pas même gagné en rubans ce qui leur manque en instruction.



## CHAPITRE XXIV.

### **Sur la réforme du symbolisme.**

Nous avons fait connaître, dans les chapitres qui précèdent :

1° Les rites et les grades nombreux que, depuis *Ramsay*, des novateurs, inspirés par le charlatanisme, l'orgueil et la spéculation, ont répandus dans le monde des maçons ;

2° Les systèmes, plus ou moins philosophiques, que des réformateurs, animés du désir de faire mieux que leurs devanciers, ont produits, principalement en Allemagne ;

3° L'anomalie, dans la vraie Maçonnerie, du rite d'*Hérédom*, en vingt-cinq degrés, dont le système est templier et l'origine inconnue ;

4° Et l'addition frauduleuse de huit grades sans cohérence, faite au rite d'*Hérédom*, pour en faire un régime *nouveau*, sous la fausse dénomination de *rite écossais ancien et accepté en trente-trois degrés*, laquelle addition est entachée d'une origine mensongère bien prouvée.

Tous ont voulu ajouter, améliorer, faire du nouveau, et n'ont produit que d'informes *superfétations* à l'antique symbolisme maçonnique, qui n'a besoin que d'être remanié, surtout dans sa troisième partie, altérée, pour cause politique, vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

Nous avons émis le vœu de voir tous ces systèmes, dont le moindre défaut est de n'être pas maçonniques, relégués dans les bibliothèques des loges, pour aider à l'instruction générale des frères, qui trouveront quelques bons grains dans cet immense monceau d'ivraie, et qui, à la vue de tant d'aberrations et de tentatives impuissantes, seront guéris, s'ils y étaient enclins, de la maladie d'*imitation*.

Nous engageons les maçons érudits à s'inspirer de ce qu'ils pourront trouver de bon dans ce livre, afin de retoucher convenablement les *trois premiers grades*, qui sont et doivent être toute la Maçonnerie, et de leur donner tout le complément régulier qu'exige leur nature; ce que les hauts grades ont en vain essayé de faire, parce que leurs auteurs, au lieu de remonter à la source des choses, se sont, dans un intérêt de secte, par conséquent, non maçonnique, arrêtés à moitié route, en ne partant que des *croisades*, qui sont un hors-d'œuvre en Francmaçonnerie, ou du *temple de Salomon*, imité du temple de Tyr, qui n'était que la reproduction de celui de Memphis, symbole du temple éternel de la nature.

Nous allons reproduire un essai assez heureux qui a été fait dans le but louable de compléter la *maîtrise*. Nous n'approuvons pas ce travail dans son entier; mais comme nous trouvons, dans ses quelques pages,

beaucoup plus de vraie maçonnerie que dans tout l'ensemble des centaines de grades dits *écossais*, nous pensons qu'il peut être utile de consulter cet essai, qui a pour titre **LE MAÎTRE DÉCORÉ, en trois parties.**

Dans toute hypothèse, la lecture de ce grade ne pourra qu'être agréable aux jeunes maçons qui y trouveront un fructueux supplément à leur instruction. Tout ce qu'on y lit avait déjà été dit, mais n'avait pas été, comme ici, présenté en corps de doctrine assez orthodoxe.

### **Le maître décoré en trois points**

#### **Premier point.**

PREMIÈRE CHAMBRE, DITE SECRÈTE OU DE MÉDITATION.

Il faut deux chambres contiguës pour les deux réceptions. La première chambre, tendue en noir, est éclairée par une lampe sépulcrale. Les frères y sont vêtus de noir.

BIJOU : un soleil d'argent ; au centre, un triangle d'or dans une couronne d'acacia.

Le président, s'étant assuré que la chambre est couverte intérieurement et extérieurement, dit : *A moi ! mes frères, par le signe d'horreur ! par la batterie (sourde) ! La chambre secrète est ouverte.*

RÉCEPTION. L'introducteur amène le candidat et frappe à la porte en maître.

Demande. — *Voyez qui frappe ?* Réponse. — Un M. simple, ayant nom *Gabaon*. D. — *Que le tombeau d'Hiram lui soit ouvert.* (Le candidat est introduit par les pas et à l'ordre de maître.)

Les questions que nous omettons sont celles de la maîtrise.

D — *Que signifient les cinq points parfaits de la maîtrise ?*

R. — La jonction des pieds signifie que je dois marcher au secours de mes frères ; l'inflexion des genoux, que je dois adorer le G. Arch. de l'univ. ; la jonction des mains, que je dois assistance à mes frères ; l'apposition des mains sur les épaules, que je dois

éclairer mes frères de mes conseils ; le baiser fraternel est une image de l'union tendre et intime qui doit régner entre nous.

D. — *Quel bien a laissé aux enfants d'Hiram l'attentat qui les a privés de leur père ?*

R. — L'espérance. D. — *Sur quoi est-elle fondée ?*

R. — Sur la puissance et la bonté du G. Arch. de l'univ.

D. — *Gabaon*, recevez comme un gage de l'estime des maîtres secrets cette clef qui vous assimile à eux. Elle ouvre le tabernacle des mystères de la Maçonnerie. Demeurez quelques instants dans le tombeau d'Hiram, et méditez-y sur sa mort.

*Tous se retirent, à l'exception de l'introducteur qui reste avec lui, sans lui parler.*

### Deuxième point.

#### DEUXIÈME CHAMBRE DITE DE PERFECTION.

Cette chambre, tendue de vert, est éclairée par vingt-sept lumières ; une sur chaque autel, sept au midi, cinq au nord et douze à l'orient. Elle est ornée d'arbustes, de guirlandes et de fleurs. Au milieu, un trépied avec du feu ; sur l'autel du Maître, une boîte à encens. Les frères sont vêtus de robes blanches.

D. — *Vén. frère premier surv., que venez-vous faire ici ?*

R. — Adorer le G. Arch., et perfectionner le temple.

D. — *Qu'apportez-vous ?* R. — Zèle, ferveur et constance.

D. — *Où cherchez-vous des matériaux pour l'achèvement du temple ?*

R. — Dans le cœur de mes frères.

D. — *Êtes-vous maître décoré ou maître simple, secret et parfait ?*

R. — Je connais le triangle, le cercle et sa quadrature.

D. — *Pourquoi ne sommes-nous plus environnés de ténèbres ? D'où vient que nos fronts ne portent plus l'empreinte de la douleur ?* R. — L'œuvre est accomplie, le jour succède à la nuit et la vie à la mort. D. — Remercions donc celui qui nous comble chaque jour de ses bienfaits.

*Debout et à l'ordre !* Invocation à *Jéhovah*. On répond *amen*.

Le très respectable jette de l'encens dans la cassolette. Tous se tournent vers l'orient, fléchissent le genou droit, inclinent la tête et se recueillent un moment.



CLOTURE. *A moi ! par le signe* (d'admiration, en élevant les mains et les yeux vers le ciel) ! *par la batterie* (trois fois trois coups) ! ACCLAMATION : *Vivat* (trois fois) !

Troisième point.

L'introducteur amène l'aspirant à la porte de la chambre *verte*, dite de *perfection*, et lui fait frapper trois fois trois coups.

D. — *Voyez qui frappe ?*

R. — C'est un maître simple et secret, nommé *Moabon*, qui veut passer de la chambre de *méditation* dans la chambre de *perfection*. D. — *Demandez-lui d'où il vient ?*

R. — De la loge d'*apprenti*, où il a dégrossi la pierre brute, symbole d'ignorance ; de la loge de *compagnon*, où il a aiguisé ses outils sur la pierre cubique à pointes, symbole d'émulation ; de la chambre du milieu, dite de *révélation*, où il a travaillé sur la planche à tracer, symbole du génie ; et de la chambre secrète, ou de *méditation*, dans laquelle, après examen de ses connaissances maçonniques, le très respectable lui a donné une clef qui ouvre le tabernacle des mystères. D. — *Que Moabon soit introduit.*

D. — *Moabon, êtes-vous maître secret ?* R. — J'ai passé de l'équerre au compas, j'ai mêlé mes larmes à celles de mes frères, j'ai médité dans les tombeaux.

D. — *Que cherchez-vous ?* R. — Le secret des maîtres.

D. — *Comment le trouverez-vous ?* R. — Au moyen de cette clef.

D. — *Où la tenez-vous cachée ?* R. — Dans un coffre de corail, entouré d'ivoire.

D. — *De quel métal est-elle ?* R. — D'aucun, sans en être moins précieuse.

D. — *Que tardez-vous à vous servir de cette clef ?*

R. — J'attends que vous me montriez à m'en servir.

J'y consens, si vous consentez vous-même à renouveler, au pied de cet autel, les engagements que vous avez déjà contractés dans l'Ordre. R. — *Ordonnez, respectable maître.*

Il prête son obligation. Le président lui dit :

« Recevez, Moabon, avec le baiser, signe de l'alliance fraternelle que vous venez de contracter avec nous, les insignes de la perfection et le surnom de *Johazer*. »

PROCLAMATION. Vénér. frères 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> surveillants, proclamez

sur vos colonnes que l'architecte *Hiram* est remplacé, dans les travaux maçonniques, par *Johaber*, son fils, son émule et son vengeur, qui nous éclairera désormais de ses brillantes lumières.

INSTRUCTION. . . . . D. — *D'où venez-vous?*

R. — De la loge d'apprenti, etc. (V. plus haut, et ajouter : et de la chambre de perfection, où je me suis servi de cette clef.)

D. — *Que représente cette clef?*

R. — Le travail qui conduit au savoir, la méditation qui mène à la perfection.

D. — *Quels noms donnez-vous aux ornements principaux du temple?*

R. — Bienfaisance, vertu, amitié, science.

D. — *Qu'est-ce que le grade d'apprenti?*

R. — C'est l'enfance du maçon; on ne s'est point livré à l'ap-  
pre; mais on a étudié ses inclinations et son caractère, afin de sa-  
voir ce qu'on en pourrait obtenir par la suite. On a procédé envers  
lui par des épreuves physiques et morales, avant de se l'attacher  
plus étroitement.

D. — *Que fait l'apprenti maçon?* R. — Il erre dans les ténèbres; la foudre gronde sur sa tête, les glaives meurtriers se heurtent au-  
tour de lui; il traverse les ondes et les flammes; puis, les élé-  
ments irrités s'apaisent, et la lumière lui apparaît.

D. — *Expliquez-vous.* R. — Les ténèbres sont l'emblème des  
préjugés qui obscurcissent le jugement des profanes; la foudre et  
le bruit des armes, des catastrophes que l'ambition, le mensonge  
et l'ignorance préparent à l'homme de bien; les ondes et les flam-  
mes dépouillent le néophyte des erreurs et des vices d'un monde  
pervers, et l'apparition de la lumière signale son entrée dans un  
monde nouveau, où règnent la vertu et la vérité.

D. — *Qu'est-ce que le grade de compagnon?* R. — La jeunesse  
du maçon: les maîtres laissent le compagnon avancer de lui-même,  
et lui montrent une confiance qui l'excite à bien faire.

D. — *Que fait le compagnon?* R. — Par cinq voyages mysté-  
rieux, il se dirige vers le sanctuaire, où l'éclatante lueur de l'é-  
toile flamboyante éclaire son cœur et l'anime d'une noble  
ambition.

D. — *Expliquez-vous.* R. — Les cinq voyages figurent les cinq  
phases de la vie; le néophyte reçoit, pour chacune d'elles, de sages  
instructions. Il apprend, par le maillet et le ciseau, que c'est avec

l'amour du travail; par le compas et la règle, que c'est avec un cœur juste et un esprit d'ordre; par le levier, que c'est avec la force d'âme; par l'équerre, que c'est par la parfaite régularité de ses œuvres; par la liberté de ses mains, que c'est avec une âme libre de préjugés, que l'on parvient dans le sanctuaire du temple. La lettre G instruit le comp. que la science, aussi bien que la vertu, en est le chemin, et l'étoile flamboyante lui fait pressentir qu'une glorieuse récompense sera le prix de ses travaux.

D. — *Qu'est-ce que la maîtrise?* R. — Un édifice divisé en trois parties distinctes.

D. — *Quelles sont-elles?* R. — Les chambres de révélation, de méditation et de perfection.

D. — *Qu'est-ce que la chambre de révélation?* R. — La chambre du milieu, où le compagnon reçoit le premier point de la maîtrise, c'est-à-dire, des révélations importantes.

D. — *Qu'est-ce que la chambre de méditation?* R. — La chambre noire ou secrète, dite *tombeau d'Hiram*, où le maître simple reçoit le deuxième point de la maîtrise, vient méditer sur les révélations qui lui ont été faites, et chercher la clef du tabernacle des mystères.

D. — *Qu'est-ce que la chambre de perfection?* R. — La chambre verte ou conseil des maîtres décorés, où le maître simple et secret reçoit le troisième point de la maîtrise, en faisant usage de la clef du tabernacle des mystères de la Maçonnerie.

D. — *Qu'est-ce que le grade de maître simple?* R. — C'est l'âge mûr du maçon, et le type des cérémonies mystérieuses de tous les cultes anciens et modernes.

D. — *Que fait le maître simple?* R. — Il apprend des vérités flatteuses et affligeantes que l'on ne peut déposer que dans un cœur discret, ferme et magnanime, vérités qui troubleraient les esprits d'un enfant et d'un jeune homme que l'infortune et la félicité n'ont point encore éprouvés.

D. — *Qu'est-ce que le grade de maître secret?* R. — C'est l'âge intermédiaire entre l'âge mûr et la vieillesse.

D. — *Que fait le maître secret?* R. — Il réfléchit, calcule et demande. Il s'afflige, il espère.

D. — *Qu'est-ce que le grade de maître parfait?* R. — C'est la vieillesse du maçon.

D. — *Que fait le maître parfait?* R. — Il acquiert l'expérience des

hommes et des choses ; il s'établit au point où il n'y a plus d'incertitude, et, parvenu à l'apogée de la puissance philosophique, il quitte la route pour s'asseoir au terme, entre la sagesse et la vérité.

D. — *Quel est le secret de la Maçonnerie?* R. — Je la divise en cinq parties distinctes.

D. — *Quelle est la première?* R. — L'exposition de la *religion naturelle, universelle et immuable*, par le moyen des symboles et des maximes.

D. — *Quelle est la deuxième?* R. — Le secret des opérations de la nature.

D. — *L'auriez-vous découvert?* R. — Loin de moi l'orgueil de le croire ; mais nous expliquons, par le *quartenaire* et la *monade*, ce que le grand Architecte en a laissé deviner aux hommes. Le *quartenaire* figure le mouvement, qui est *la cause* ; la fermentation, qui est *le moyen* ; la putréfaction, qui est *l'effet* ; la mort et la vie, qui sont *les résultats*. En joignant au *quartenaire* la *monade*, qui est *la matière ou sujet*, nous figurons les cinq éléments de la génération, dont les opérations sont exprimées symboliquement dans la chambre du milieu, qui, en ce sens, est la *matrice* où s'accomplit le mystère de la reproduction des êtres.

D. *Quelle est la troisième?* R. — La perfection du temple, c'est-à-dire la perfection du cœur humain, dont, sous ce point de vue, le temple n'est qu'une allégorie.

D. — *Quelle est la quatrième?* R. — La victoire des ténèbres et des hivers sur le soleil, et celle du soleil sur les ténèbres et les hivers, figurées par la mort et la résurrection d'*Hiram* (qui est le SOLEIL), ministre de *Salomon*, le plus puissant et le plus sage des monarques (qui est DIEU), conservateur du *temple* (qui est la TERRE), et maître des *ouvriers* (qui sont les HOMMES), lequel *Hiram* est frappé par trois compagnons scélérats (qui sont les *trois mois hivernaux*), tiré de la tombe et vengé par neuf maîtres vertueux (qui sont les *neuf mois de printemps, d'été et d'automne*, qui donnent les fleurs, les moissons et les fruits).

D. — *Quelle est la cinquième partie du secret maçonnique?*

R. — La victoire des erreurs et des passions sur la vérité ou la vertu, et celle de la vérité ou de la vertu sur les erreurs et les passions, figurées également par la mort et la résurrection d'*Hiram* (qui est la *vérité* ou la *vertu*), lequel *Hiram* est frappé par

trois compagnons scélérats (qui sont l'*ambition*, le *mensonge* et l'*ignorance*), tiré de la tombe et vengé par les neuf maîtres vertueux (qui sont les *vertus* et les *devoirs maçonniques*).

D. — *Quel est le but des cérémonies retraçant le mouvement des astres, les vicissitudes des saisons et les opérations de la nature ?* R. — De rendre hommage au G. Arch. en célébrant les merveilles de sa puissance et de sa sagesse, et d'inculquer dans le cœur des initiés, par ces représentations, l'amour, la vénération et la reconnaissance qui lui sont dus.

D. — *Que signifie le bijou de maître simple, secret et parfait ou maître décoré ?*

R. — Les trois points du triangle signifient *passé, présent et avenir* ; le triangle entier, *éternité* ou *Dieu éternel*. Les trois angles signifient encore *force, sagesse et beauté*, attributs de Dieu. Ils signifient encore *sel, soufre et mercure*, principes de l'œuvre de Dieu. Les trois angles représentent aussi les trois règnes de la nature, empire du Créateur, et les trois phases de la révolution perpétuelle : *naissance, vie et mort*, révolution que Dieu gouverne sans être gouverné. En somme, le triangle est l'emblème de la Divinité. La couronne en forme de cercle qui entoure le triangle symbolise l'immense étendue, la puissance infinie du G. Arch., et le soleil est un signe de son unité et de sa bienfaisance.

D. — *Pourquoi le maître décoré dit-il qu'il connaît le cercle, le triangle et sa quadrature ?*

R. — Parce que effectivement il connaît la signification de ces symboles. Les deux premiers ont été expliqués. Le troisième nous rappelle les quatre devoirs de la perfection : l'amour fraternel, le doute dans ce qu'on ne peut démontrer, ne faire que ce que nous voudrions qu'on nous fit, attendre la dernière heure avec toute confiance en la bonté de Dieu.

D. — *Quelle est l'origine de la Maçonnerie ?*

R. — L'intelligence humaine, en se développant, enfanta une foule de biens et de maux ; les hommes élevèrent à la fois des autels à la vérité et au mensonge ; les sages furent contraints de se réunir secrètement pour rendre un culte fidèle à cette déité bientôt proscrite sur la terre. Ainsi naquit l'INITIATION ou *culte allégorique*. Elle illustra les rives du Gange et du Nil, la Grèce et l'Italie. Moïse, élevé dans la sagesse égyptienne, la modifia et la donna aux Hébreux ; les croisés et les pèlerins l'apportèrent, dit-on, en Europe.

D. — *Quelle preuve donnez-vous de cette longue transmission ?*

R. — La similitude existant entre toutes les religions et leurs légendes : l'Indien *Finayuyen*, l'Égyptien *Osiris* ; l'*Adonis*, l'*Hercule*, le *Bacchus* des Grecs ; l'*Atys* des Phrygiens, le Juif *Hiram* et le *Christ* moderne, ne sont qu'un seul et même personnage allégorique.

D. — *Que signifie le signe de maître simple, secret et parfait ?*

R. — *Horreur* dans les chambres de révélation et de méditation, et *admiration* dans la chambre parfaite.

D. — *Que signifie le nombre SEPT ?*

R. — Les sept planètes, les sept métaux, les époques septennaires de l'homme.

D. — *Que signifie le nombre DOUZE ?* R. — Les trois compagnons et les neuf maîtres de la légende d'*Hiram* ; les douze apôtres de la légende de Jésus ou les douze mois de l'année, les douze travaux d'*Hercule*, les douze tribus d'Israël.

D. — *Comment vous nommez-vous ?* R. — Dans la chambre du milieu, *Gabaon* ; dans le tombeau d'*Hiram*, *Moabon* ; dans la chambre verte, *Johaber*.

D. — *Pourquoi vous dites-vous enfant de la veuve ?* R. — Parce que l'homme est fils de la terre, qui est veuve du soleil dans la saison hivernale.

D. — *Quels sont les devoirs de tout véritable maçon ?*

R. — Glorifier Dieu, aimer ses frères, rendre hommage à la vérité.

Cette instruction est suivie d'un assez long discours de l'orateur, que l'*Abeille maçonnique* (1831) reproduit avec le rituel. Nous y avons remarqué ce passage :

« Puisque la Maçonnerie est la religion naturelle, universelle et immuable ; que la maîtrise en ses trois points de révélation, de méditation et de perfection, est le couronnement de l'édifice, et que vous êtes maître simple, secret et parfait, vous voilà revêtu du grand sacerdoce du culte que n'a jamais souillé le sang des hommes, qui affermit dans la croyance en Dieu par d'ingénieuses cérémonies retraçant ses merveilles, et consolide dans les cœurs l'amour de la vertu par un système de symboles touchants et expressifs. Votre mission est de voyager pour répandre la lumière et réunir ce qui est épars. »

CLOTURE. — *Vénér. frère 1<sup>er</sup> surv., quel âge avez-vous ?*

R. — Comme maître simple, sept ans; comme maître secret, quatre-vingt-un ans; comme maître parfait, je ne compte plus.

D. — *Quelle situation est la nôtre?* R. — Une quiétude parfaite; car les épreuves sont passées, et nous n'avons plus qu'à recueillir.

Le président fait annoncer qu'il va fermer la chambre de perfection; il frappe trois coups (*répétés par les surv.*) et dit : *Gloire à Dieu!* Tous répètent en battant trois fois trois coups : *Hommage à la vérité!* (tous, etc.) *Amour à nos frères!* (tous, etc.) *Le Conseil est fermé.*

On voit que cette tentative de complément de la maîtrise a été assez bien conçue pour devoir être reproduite en entier, comme pouvant guider les frères disposés à essayer un semblable perfectionnement dans la réforme projetée.

---





## CHAPITRE XXV.

Le régime suivant, appelé **ORDRE DES JUGES PHILOSOPHES INCONNUS, EN DEUX GRADES**, appartient au système jésuitico-templier, continué dans l'*Ordre du Christ*. Il est intéressant, en ce qu'il fait connaître les moyens employés par un Ordre puissant pour choisir, attirer et retenir ses adeptes. L'introduction ne serait pas déplacée dans le discours d'un orateur de loge, un jour d'initiation. Il y a de la vérité dans le jugement porté sur les hauts grades et sur le *rite écossais ancien et accepté*. On y avoue que les templiers modernes et les jésuites ont pris, pour mieux se propager, le voile de la Maçonnerie. Les interprétations sur quelques grades, faites au point de vue templier, ne sont pas sans intérêt. Il résume, à lui seul, beaucoup de grades relatifs à l'*Ordre du Temple*, voilà pourquoi nous avons jugé convenable de le reproduire presque en entier. Ce rituel remarquable n'a de maçonnique que la forme : le bijou de l'adepte est un *poignard* et son *travail*, la *vengeance* ; enfin, c'est un haut grade : lui seul est la vérité, tous les autres sont dans l'erreur ;

c'est ainsi que les fabricateurs de toutes ces productions se rendent mutuellement justice.

### **Ordre des Philosophes inconnus, en deux points.**

Premier point.

#### **GRADE DE NOVICE.**

##### **INTRODUCTION.**

Le genre humain jouissait en paix du bonheur de la vie. Dirigé par les simples lois de la nature, il coulait des jours sereins. Dans ces temps heureux, régnait l'innocence, et tout conservait, sans vouloir en sortir, l'équilibre que le Créateur lui avait donné. La félicité était générale et parfaite, rien ne pouvait y ajouter, comme aussi aucun souci n'avait encore fait verser aucuns pleurs. L'âge d'or, enfin, florissait, et Pandore n'avait pas encore apporté la boîte fatale. Ce calme ne dura pas assez ; bientôt de l'*ambition*, mère impure, naquit le monstre qui devait être la mère de tant d'autres monstres et donner la mort à l'humanité. L'inférieure *tyrannie*, digne fruit d'une telle mère, fixa son séjour sur cette terre jadis si heureuse, et y établit son règne ; elle mit tout en œuvre pour tout asservir et n'y réussit que trop. Cachant ses abominables desseins sous l'apparence de la protection et de la bienveillance, elle séduisit facilement des hommes simples et droits ; ses succès furent au-delà de son attente ; elle fut elle-même étonnée des progrès que faisait sa domination et de leur rapidité ; rien ne l'arrêta plus et elle se surpassa elle-même. Par des récompenses distribuées avec art, et qu'elle savait bien reprendre, elle sut augmenter le nombre de ses adulateurs ; ce nombre devint prodigieux ; elle sut si bien en imposer à tous, elle sut si bien les enchaîner dans ses liens qu'elle n'hésita bientôt plus à lever le masque et à se montrer à découvert.

Ce fut alors que l'on s'aperçut de l'artifice ; mais il était déjà trop tard ; les chaînes étaient rivées ; le bonheur était disparu et jusqu'à l'espérance de le voir renaître ; le siècle de fer, en un mot, avait pris la place du premier, le vice dominait la vertu, et, jusqu'à nos jours, tous les efforts ont été impuissants pour rappeler la félicité du premier âge, de cet âge heureux bien digne de nos

regrets, ce cet âge que les poètes nous enseignent comme le plus heureux des temps et dans lequel les arts florissaient et où l'art destructeur de Bellone était encore ignoré.

Cependant, tout espoir n'était pas perdu ; au milieu de l'esclavage général, quelques sages échappèrent au pouvoir du despotisme et surent se conserver libres. Ces intrépides philosophes conservèrent fidèlement le dépôt précieux confié à leur garde, et, l'âge en âge, ils le transmirent jusqu'à nous. Puissent les mânes de ces illustres ancêtres voir de leur céleste retraite et applaudir aux efforts que notre Ordre renouvelle sans cesse pour accomplir le grand œuvre dont ils nous ont laissé les éléments.

C'est dans la vue de rappeler ces temps heureux, c'est dans la vue d'en perpétuer à jamais l'histoire, ainsi que des événements funestes qui les ont fait évanouir, que la triple puissance a entrepris d'élever un tabernacle soutenu par 26 colonnes de fer, portant chacune le nom d'une des lettres de l'alphabet des philosophes. Ces colonnes sont destinées à recevoir les anneaux d'or que doivent fournir les adeptes au jour de leur initiation, de telle sorte que la première colonne appelée *Abraxas* recevra tous les anneaux envoyés par les frères, dont les noms commenceront par A, et ainsi de suite.

Par l'exactitude de cette correspondance, le monde maçonn verra arriver le jour où, par le nombre infini de ses ouvriers, il aura contribué à l'édification d'un autel, dont les colonnes seront du métal le plus pur, quoiqu'elles aient été de fer dans leur origine, ce qui alors symbolisera la grande époque de la régénération.

A cette époque fortunée, l'Ordre distribuera des récompenses aux frères dont les noms se trouveront dans le Saint des saints, et qui seront connus par les hiéroglyphes insérés dans leurs anneaux, après avoir servi à la construction d'un temple éternel, qui sera dévoilé aux chapitres jouissant de neuf années d'installation.

Tel est le but de ce sublime grade. Que les nouveaux initiés se pénètrent bien des principes qu'il renferme ; les grandes et sublimes vérités qu'il contient ne contribueront pas peu à les consoler dans l'adversité et à faire luire dans leur âme quelque rayon d'espoir d'un meilleur avenir.

INSTRUCTION PRÉLIMINAIRE.

Quand on s'est bien assuré des qualités morales du frère que l'on veut initier, on recherche ses capacités..... etc..... Il faut qu'il soit au moins rose-croix, qu'il soit déjà instruit dans l'art royal, et qu'il ait montré des dispositions à recevoir les impressions qui vont lui être données.

Comme il doit ignorer l'existence de notre sublime grade, il n'a pu désirer d'y être admis que par ce que lui en aura pu laisser entrevoir notre frère et son ami ; il faut éviter d'aller au-devant de ses désirs ; il faut lui laisser souhaiter, pendant quelque temps, d'être plus instruit..... Son admission décidée, son ami lui dit que sa mission est finie et lui montre une marque dont sera porteur celui (*un inconnu*) qui viendra le prendre et qu'il devra suivre.

RÉCEPTION.

La salle de réception est un souterrain dans lequel on descend par une trappe qui en ferme la voûte, et au moyen d'une échelle que l'on enlève et qui se replace après la réception. Le souterrain n'est éclairé que par une seule lampe ; sur les murs peints en noir, sont les hiéroglyphes suivants :

Côté du Midi.

- A. 1. Un rocher.
- B. 2. Une tête de taureau.
- C. 3. Un crocodile.
- D. 4. Une médaille ; au centre, le soleil ; autour, les six planètes et la légende *Sol solus in medio*.
- E. 5. Une harpie, moitié femme, moitié serpent, tenant deux flambeaux allumés.
- F. 6. Une étoile rayonnante à cinq pointes.

Côté du Nord.

- G. 1. Une truelle dans un cercle rayonnant.
- H. 2. Un sabre ou harpé phrygien, poignée en or, on y lit *Adonai*, en lettres d'or.

- J. 3. Une main droite fermée, l'index levé indiquant le ciel.
- K. 4. Le buste de Janus sur un hôtel carré.
- L. 5. La lune dans son plein.

Côté de l'Orient.

- M. 1. La tête rayonnante d'un bouc.
- N. 2. Un vase d'où sort un liquide blanchâtre.
- O. 3. Une tête de chien.
- P. 4. Un piédestal carré imitant le marbre.
- Q. 5. Une tête de Janus *quadrifons*.
- R. 6. Une roue surmontée d'un mauvais génie et un amour qui arrête sa course.

Côté de l'Occident.

- S. 1. Un serpent formant plusieurs replis.
- T. 2. Un soleil avec neuf rayons très lumineux.
- U. 3. Une arme en agathe.
- V. 4. Un caducée.
- X. 5. La figure de *Xantus*, le front ceint d'un diadème, placée au-dessus d'une porte peinte.
- Y. 6. La tête d'*Argus*.
- Z. 7. Une faux.

Chacune de ces figures est précédée de la lettre qui, dans l'écriture du grade, correspond au numéro hiéroglyphique indiqué dans ce tableau :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18,  
a, i, x, l, e, g, f, p, s, n, r, h, j, c, k, z, v, t,  
19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.  
m, q, d, b, o, y, r.

Les membres du chapitre sont vêtus d'une robe noire avec un capuchon qui peut voiler la figure.

Le récipiendaire étant introduit par l'échelle dans le souterrain, on lui rend la vue libre, pour qu'il considère les objets qui l'entourent et puisse faire des réflexions.

Le président rompt le silence, le questionne sur tous ses grades et lui dit :

« Mon très cher frère, la multitude des grades, quelquefois in-

cohérents, par lesquels vous avez été obligé de passer pour arriver dans ce lieu, sont, nous pouvons vous le dire avec franchise, autant de hochets que les chefs suprêmes de notre initiation laissent aux grands enfants condamnés par eux à végéter sur les banquettes dorées d'une Maçonnerie qui ne l'est que de nom. Si vous avez quelquefois réfléchi sur la divergence qui règne dans la foule des degrés inférieurs, vous aurez remarqué, sans doute, que le but général de l'Ordre est de *faire prendre le change* à la *multitude ignorante*, et de purifier, pour ainsi dire, au creuset de la coupelle, les véritables maçons, et de les préparer à ce que le secret essentiel de l'association puisse leur être confié sans danger, et même à leur donner la garde de ce dépôt sacré, qui doit se transmettre d'âge en âge, jusqu'au moment où la divine Trinité ordonnera l'accomplissement du grand œuvre.

« Le grade que vous allez recevoir, très digne frère, est le premier échelon de la véritable échelle des philosophes; vous en ignoriez l'existence, et c'est par la conviction intime que nous avons acquise de vos éminentes vertus, que, d'un consentement unanime, nous vous avons appelé à nous. En déchirant le voile dont vos yeux étaient couverts, nous vous offrons la connaissance de l'art sublime qui conduit à la découverte de la vraie pierre philosophale, vainement cherchée par les maçons vulgaires. Ces hommes, dans leur profonde erreur, et dans le délire de la plus vile cupidité, prenant à la lettre le langage mystique des sages, veulent obtenir un métal, digne objet de leurs désirs, et ils consomment leur fortune et leur vie dans des recherches infructueuses. Loin de nous ceux qu'une si vile passion, la soif de l'or, ou qu'une curiosité indiscrete attache à la poursuite de nos secrets! Nous ne choisissons nos adeptes que parmi les ennemis d'un fol orgueil, d'une vaine cupidité et d'une coupable ambition. Si, dans les loges symboliques, nous faisons usage de costumes extraordinaires; si nous employons un langage parfois bizarre, ce n'est que pour distinguer plus facilement, dans ces pépinières, les mauvaises plantes, et éviter de les choisir pour l'élection. Vous êtes, depuis longtemps, l'objet de nos observations et de notre étude; vous avez mérité notre sollicitude et les difficultés seront aplanies sous vos pas. Vous devez être d'autant plus flatté de vous voir porté, tout d'un coup, au faite des connaissances de l'art sublime, que les adeptes sont en très petit nombre. Mais, avant d'aller plus loin,

nous devons vous donner un aperçu de nos obligations. Il n'y a plus rien de symbolique parmi nous ; le bandeau des illusions ne voile plus les yeux, c'est la vérité seule qui va dicter mes paroles. Dès que vous aurez prononcé votre obligation nouvelle, vous cesserez de vous appartenir, votre vie même sera devenue la propriété de l'Ordre. L'obéissance la plus absolue, l'entière abnégation de vos volontés, l'exécution prompte et sans réflexion des ordres qui vous seront transmis de la part de la puissance suprême, tels seront vos principaux devoirs. Les châtimens les plus terribles sont réservés aux parjures... et qu'est-ce qu'un parjure aux yeux de l'Ordre ? Celui qui, dans les choses, même les plus légères, enfreint les ordres qu'il a reçus de son chef, ou refuse de les exécuter ; car rien n'est indifférent dans notre Ordre sublime. Je dois cependant rassurer, sur un point, votre conscience, c'est que jamais les ordres que vous recevrez ne seront contraires à vos devoirs envers la société. Loin de là, notre association ne tendant qu'à améliorer les hommes, évite avec soin tout ce qui peut blesser leurs-droits. Dans peu, mon frère, vous en saurez davantage sur notre Ordre sublime et vous acquerrez la conviction que la majeure partie des maçons élevés, à ce qu'ils pensent, aux plus hautes découvertes de l'art maçonnique, trompés par une vaine science, sont encore bien loin de la vérité, *multi vocati, pauci verò electi*.

« Avec notre secours, vous allez franchir une barrière que, seul, nul mortel ne peut ouvrir. Le rituel de votre réception déroulera devant vous le grand livre de la vie. Cette contemplation, en vous comblant de béatitude et en nous rendant chers à votre cœur, nous garantira l'assurance de votre sincère reconnaissance.

« Sachez lire dans notre code sacré, et, bientôt, unissant vos efforts à ceux de vos frères, vous hâterez l'instant de la félicité générale, seule récompense que nous attendions de nos pénibles travaux. (*Une pause.*)

« Etes-vous bien persuadé, mon frère, que l'Ordre maçonnique professant le rite écossais soit en possession du souverain principe de l'art royal, et qu'il connaît, seul, le plus grand secret de la Maçonnerie ? » (*On répond ; il continue.*) « Le grade que vous allez recevoir est le *nec plus ultra* de la Maçonnerie, et c'est ici que l'Ordre est absolument à découvert ; ici, que les hiéroglyphes qui se seront présentés à votre vue, dans les différens grades, sont expliqués et entièrement dévoilés. Il n'y a plus de déclamations, plus de

machines pour vous en imposer, la vérité seule sera employée pour vous séduire. Votre emploi, à l'avenir, sera de former les hommes et de récompenser les vertus que vous leur reconnaîtrez. Vous devez apprendre ici comment ont peut lier les pieds et les mains aux usurpateurs des droits de l'homme; vous apprendrez à gouverner les humains et à les dominer, non par la crainte, mais par la vertu. Il faut, en un mot, que vous vous consacriez en entier à un Ordre qui a entrepris de rétablir l'homme dans sa dignité primitive; c'est la domination de la vertu. Il faut que son gouvernement secret, mais non moins puissant, conduise les autres gouvernements vers ce noble but, sans néanmoins se laisser apercevoir, autrement que par l'opinion et l'assentiment universel de la société.

« Il existe un nombre considérable de nos frères; nous sommes répandus dans les pays les plus reculés, tous conduits par une force invisible. Nous travaillons, de concert, à la grande régénération, et, réunis de corps et d'âme, rien ne peut empêcher l'exécution du plan d'architecture qui nous a été tracé par la divine Trinité. C'est par une assiduité constante et dans le plus profond secret que nous avons déjà ébauché de nombreux travaux; nous devons les achever pour le bonheur de l'humanité.

« Fixez, mon cher frère, vos regards sur le vaste champ que nous ouvrons à votre activité; devenez notre digne collaborateur, et secondez nos efforts de tous vos moyens; il n'est point, avec nous, de travaux sans récompense. En nous, vous voyez une partie des légions inconnues unies par des liens indissolubles pour combattre en faveur de la vertu opprimée. Nous ne devons les sublimes connaissances que nous enseignons qu'à la bienveillance de nos chefs, qui ont bien voulu nous les accorder pour exciter notre émulation et nous engager à de nouvelles recherches. Imittez-nous, très cher frère, et méritez l'estime des *illustres inconnus* qui nous gouvernent. » (*Une pause.*)

« Etes-vous bien décidé, mon frère, à vous rendre digne de veiller, avec vos frères, pour la défense des droits de la nature et de notre Ordre? » (*On répond.*) « Le pas que vous faites aujourd'hui est le plus important de votre vie. En vous recevant dans notre Ordre, j'attends de vous deux exploits nobles, grands et dignes de vous et du titre glorieux de JUGE-GRAND-INQUISITEUR INCONNU. Si vous êtes bon, honnête et fidèle, vous répondrez à nos vœux et



à notre esprit ; mais si vous ne deviez être qu'un parjure et un faux frère , ne vous engagez pas parmi nous , vous seriez maudit et malheureux ! notre vengeance vous atteindrait partout. Réfléchissez , il en est temps encore , je vais vous rendre vos métaux , retirez-vous , si vous sentez de la répugnance à entrer parmi nous. Je vous avertis que ceci n'est point une vaine épreuve et que je vous parle très sérieusement. Je vous le répète , réfléchissez-y bien , j'attends votre dernière volonté...» (S'il hésite , on lui couvre les yeux , et on le conduit hors de la portée du local , qu'il ne doit pas connaître : s'il persiste , il met un genou aux pieds du souverain commandeur-initiant , la poitrine découverte et maintenant de la main gauche la pointe d'un poignard sur son cœur , puis sa main droite dans la main gauche du président , il prononce son obligation.)

OBLIGATION. « Moi..... je promets obéissance à la très parfaite et sainte Trinité , au grand-commandeur premier président juge suprême du Tribunal inconnu , souverain grand-prince en ce dernier grade , et , autant qu'il dépendra de moi , de n'admettre aucun frère indigne de ce saint grade ; je promets de travailler pour le triomphe de notre Ordre ; de le défendre contre tous les faux systèmes qu'on pourrait essayer d'y introduire. Je m'engage particulièrement à assister mes frères juges philosophes , à protéger leur innocence , ainsi que celle de tout autre homme injustement accusé ; je jure de ne jamais défendre la cause d'un tyran et de renoncer à la faveur des grands. Je promets de combattre courageusement pour la régénération de la société , pour la vertu et pour la liberté de tous les frères ; d'aider à détruire la superstition et à l'anéantissement des usurpateurs du droit des hommes , qui jouissent aujourd'hui en paix des biens qu'ils nous ont envabis ; de ne jamais préférer mon intérêt particulier au bien général ; et de suivre en tout les préceptes de l'Ordre. Je m'oblige en outre , et je promets solennellement de faire part à mon grand-commandeur-initiant de toutes mes découvertes et de lui tenir mon cœur ouvert , à dater de ce jour ; de considérer tous mes frères , élevés à ce sublime grade , comme mes plus sincères amis et dignes du plus grand respect , au-dessus des vulgaires maçons ; enfin , d'être porté de la meilleure volonté en leur faveur et sans préoccupation étrangère. Je m'engage à tenir pour saints tous mes devoirs domestiques , sociaux et civils. Que Dieu me soit en aide , pour le bonheur de ma vie et le repos de mon âme !!! »

L'initiant fait sentir la pointe du poignard qui cause une piqûre légère et reprend ainsi :

« Vous voici, mon digne frère, bien avancé dans la carrière des hommes illustres. Vous venez de faire le premier pas prescrit à tous ceux qui ont le vrai désir d'atteindre aux hautes connaissances de la Maçonnerie *écossaise* (jésuitique). Vous êtes, dès ce moment, **POSTULANT** dans la carrière des *juges philosophes inconnus*. Dès ce jour, gardez-vous de fléchir le genou aux pieds de votre égal, et bien moins encore de ceux qui prétendent vous être supérieurs. Pensez mûrement, et souvenez-vous que vous appartenez actuellement au grand établissement qui travaille pour le bonheur de l'humanité. » (Puis, tenant dans ses deux mains celles du candidat, il ajoute :)

« En vertu des pouvoirs qui me sont transmis et que j'ai mérités par mes longs voyages, par ma discrétion et par mon zèle et ma constance, je vous reçois et constitue très régulièrement **NOVICE JUGE PHILOSOPHE INCONNU, GRAND-INSPECTEUR GÉNÉRAL**; puissiez-vous être toujours digne de cette haute faveur. (Il fait relever l'aspirant et reprend ainsi :)

« Tout ce que vous avez entendu, très digne frère, n'est point pour attirer ceux qui, comme vous, ont aspiré au grade que j'ai le droit de conférer, ni pour leur inspirer une ardeur indiscrette; ils doivent attendre le jour de la lumière en silence. La confiance est la marque la plus authentique d'une sincère amitié; nous devons augmenter le nombre de nos frères, mais avec discrétion; nous devons éviter de rendre ce grade trop vulgaire, en initiant trop facilement une personne que nous aurons crue notre ami; il faut qu'il soit éprouvé auparavant et que nous soyons bien assurés de la discrétion de celui que nous admettons : *Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus*.

« L'obligation que vous venez de contracter vous instruit des premières notions de ce grade, qui est le dernier de la Maçonnerie. Si, dans ce que j'ai dit, ou dans ce que vous avez prononcé avec moi, vous avez eu sujet de faire quelque remarque, parlez, mon frère, je vous en conjure par ce que vous avez de plus sacré, ouvrez-vous à moi; il est de mon devoir et de l'intérêt de l'Ordre de lever tous vos doutes et tous vos scrupules. » (S'il y a des objections, l'initiant les combat et les détruit; si elles sont graves, on en réfère à la puissance suprême et la réception est suspen-

dûe ; s'il n'y en a pas, on communique au récipiendaire les *mots*, *signes*, etc. (1), et on l'invite à se préparer pour l'étude qu'il doit faire pendant les trois années de son noviciat.)

### Sujet des études

#### DES NOVICES JUGES PHILOSOPHES INCONNUS.

Comme le but de l'Ordre est la perfection de la société, son premier soin se porte sur le choix de ses membres. Tous les initiés sont employés à la recherche et à l'étude de ceux des maçons qui sont dignes d'être admis parmi les *philosophes inconnus*. Ils doivent donc avoir constamment les yeux ouverts autour d'eux, suivre les hommes depuis et même avant leur entrée dans la Maçonnerie, qui est la filière d'épreuve. Ils ne doivent pas négliger non plus d'observer la conduite et les démarches de ceux de ses frères initiés au sublime grade de juges philosophes, qui lui sont connus, et d'en rendre compte à son commandeur initiant avec lequel il doit conserver ses rapports d'obéissance et de soumission qu'il lui a promis, ainsi qu'à l'Ordre, dans son obligation.

« Le juge philosophe inconnu doit se faire une étude particulière de l'art de connaître et de juger les inclinations des hommes par leur air extérieur, leurs goûts, leurs manières d'être, leurs affections et même leurs vêtements. Qu'il lise *Lavater* et les ouvrages du docteur *Gall* ; qu'il se familiarise dans l'art de la *physiognomonie*. »

Nous allons donner ici quelques-unes des inductions que l'on peut tirer du choix des couleurs dans les vêtements, en supposant, toutefois, que le choix n'en est pas obligé par l'état, la condition ou la mode. Il y a d'abord les couleurs primitives, qui annoncent, en général, dans leur choix, plus de franchise dans le caractère qu'il indique, quelque chose de plus prononcé. Les couleurs fausses ou provenant de mélanges sont des signes d'indifférence, de frivolité ou de légèreté, qui, souvent, proviennent autant de l'éducation que du fond du caractère. Ces impressions sont susceptibles de varier souvent et pour peu de chose ; on peut espérer cependant de fixer ces caractères.

(1) On les trouvera dans le *Tuileur général*.

DES COULEURS PRIMITIVES.

1<sup>o</sup> JAUNE DORÉ. — Couleur dédiée au SOLEIL ( en hébreu. *schemesch*, sol ou *Hhamah*, chaleur ); elle est l'indice de la grandeur d'âme, de la pénétration.

2<sup>o</sup> BLEU. — Couleur consacrée à JUPITER (*Tsedek*); c'est l'indice général de la magnanimité, de la promptitude, de l'émulation pour tout ce qui est bon et juste.

3<sup>o</sup> BLANC. — Couleur consacrée à la LUNE (*jareah*, ou *lebanah*, à cause de sa blancheur); elle est un indice de pudeur, de timidité. Si un homme porte un habit bleu sur des vêtements blancs, on dira qu'il recherche la vérité: si l'habit est de toute autre couleur, on pourra penser qu'il est d'un caractère ombrageux, ambitieux, avare.

4<sup>o</sup> ROUGE. — Couleur dédiée à MARS (*Maadim*, à cause de sa couleur rougeâtre). Un habit bleu et dessous de couleur rouge est un indice d'ambition démesurée, d'esprit de révolution, d'inclination à la cruauté, d'insensibilité.

5<sup>o</sup> VERT. — Couleur consacrée à VÉNUS (*nogah*, scintillante). C'est l'indice d'un caractère difficile à satisfaire, d'un esprit impatient, plein d'amour-propre, facile à trahir un parti, s'il n'en obtient pas ce qu'il désire.

6<sup>o</sup> POURPRE. — Couleur dédiée à MERCURE (*chochab* [kokab], vite à la course). Indice d'adresse, d'intelligence, de souplesse, mais sans délicatesse; d'ambition illégitime et de convoitise.

7<sup>o</sup> NOIR. — Consacré à SATURNE (*schabethai*, qui se repose). Indice de taciturnité, de réflexions profondes, de curiosité et de bavardage.

DES COULEURS COMBINÉES.

POURPRE ET BLEU. — Grand libéral, envieux.

POURPRE ET ROUGE INCARNAT. — Gourmand, cruel, emporté, fier, sujet au désespoir.

LIE DE VIN. — Tardif, sourd, mauvais politique.

CHAIR. — Libertin.

ROSE. — Inconstant, d'une prodigalité ambitieuse, dédaigneux (1).

LILAS. — Ignorant et avare.

(1) Il existe, sur l'interprétation à donner aux couleurs, un intéressant

ROUX TERNE. — Sanguinaire.

AURORE. — Ami de l'homme.

CAPUCIN. — Véritable hypocrite.

PUCE. — Capricieux.

BRUN-JAUNE. — Mauvais sujet.

VIOLET. — Malin, chicaneur.

OLIVE. — Facile à émouvoir, à verser des larmes, baissant les yeux à la demande d'un service.

AURORE-SOUCI. — Prompt, colérique.

JAUNE CLAIR. — Fripon.

JAUNE PALE. — Méfiant.

CHAMOIS. — Bon cœur, compatissant, généreux.

VENTRE-DE-BICHE. — A exclure de l'Ordre.

VERT PISSEUX. — Incapable de grandes entreprises.

GRIS-PERLE. — Prodiges, manquant d'ordre, impatient.

GRIS NOISETTE. — Fin, subtil.

GRIS-BLANC. — Mauvais cœur, méchant, imbécile, machine propre à beaucoup de choses.

VERT D'EAU. — Actif et franc.

GORGE-DE-PIGEON. — Inconstant.

CHAMARRÉ. — Ignorant, arrogant, brutal.

BLANC AZURÉ. — Esprit élevé, génie porté vers les hautes sciences.

On ne peut disconvenir que, en général, la couleur indiquée par le goût prédominant ne soit un indice très grand des inclinations des individus. Cependant, cette règle n'est pas infallible, et il faut qu'elle soit confirmée par d'autres observations.

Un homme, qui ne porte qu'une simple marque de son vrai goût,

ouvrage de *Fréd. Portal*, sous ce titre : *Des couleurs symboliques dans le moyen-âge, l'antiquité et les temps modernes*, Paris, 1837, in-8° Il est loin de s'accorder avec celle-ci. Ainsi, pour ne parler que de la couleur rose, il y est dit qu'elle emprunte sa signification au rouge et au blanc : le rouge est le symbole de l'amour divin, le blanc de la sagesse divine. On sait aussi que, dans les anciens mystères, la rose était un symbole de sagesse, de discrétion, témoin l'initiation d'*Apulée*.

Ajoutons que l'art du *selam* (*sérait*), poussé si loin en Orient, donne aussi de nombreux démentis aux interprétations trop arbitraires des *juges philosophes inconnus*,

annonce de la sincérité et de la propension à la vertu. Point de choix est l'indice d'un caractère faux ou incertain. Se laisser imposer le goût des autres annonce faiblesse et inclination à faire d'amères réflexions. Comme on vient de le dire, les couleurs du choix d'un individu ne suffisent pas toujours pour avoir une idée juste de son caractère ; il faut encore l'étudier dans ses manières habituelles ; bien saisir les traits de son visage. L'homme est devant vous, examinez-le : est-il brun ? est-il roux ? est-il pâle, jaunâtre ou blanchâtre ? a-t-il l'œil fixe ou hagard, vif ou languissant ? son regard est-il langoureux, superbe, ardent ou abattu ? regarde-t-il en face, hardiment ou de côté ? peut-il supporter un regard avec fermeté ? a-t-il l'air enjoué ? regarde-t-il en haut ou en bas ? son front est-il ridé et dans quel sens, horizontalement ou verticalement ? sa contenance est-elle noble ou commune, aisée ou maniérée ? comment porte-t-il la tête, droite ou penchée ? son langage est-il régulier, désordonné ou entrecoupé ? en parlant, agite-t-il les mains, le corps ou la tête avec vivacité ? s'approche-t-il de ceux à qui il parle, les prend-il par le bras, par l'habit ? est-il grand parleur ou taciturne ? comment marche-t-il, vivement ou posément ? à qui doit-il son éducation ? a-t-il toujours été sous les yeux de ses parents ? quelle a été son éducation ? a-t-il voyagé ? en quel pays ? est-il constant et ferme dans ses résolutions ? les obstacles sont-ils quelque chose pour lui ? comment pourrait-on le gagner ? est-ce par des louanges ou par des bassesses, par les femmes, par l'argent, par des amis ? aime-t-il la satire ? sur quoi s'exerce-t-il plus volontiers ? aime-t-il la bonne chère ? est-il sobre, gourmand, sensuel ? est-il discret ou disert dans le vin ? quel est le caractère qui domine dans son ivresse ? est-il tendre ou furieux ? est-il gai ou sombre ?

Il faut aussi chercher à savoir si le sujet que vous avez en vue dort peu ou beaucoup ; s'il est réveur, somnambule, s'il parle en dormant ; s'il est difficile à éveiller ; quelle espèce d'impression fait sur lui un réveil subit. *Toutes ces observations doivent être notées avec soin* par le juge philosophe inconnu, *afin de pouvoir rendre un compte exact* d'un sujet par lui proposé.

Après cette esquisse des objets d'étude, le commandeur initiant reprend en ces termes :

« Parmi toutes les connaissances que vous venez d'acquérir, vous trouverez, je pense, la plus haute sagesse. Il en reste encore

beaucoup d'autres que je ne puis vous donner en ce jour, mais que vous obtiendrez après l'expiration des trois années de votre noviciat, qui pourront être abrégées en considération et récompense des bons offices que vous aurez pu rendre à l'Ordre en général et à quelques-uns de nos frères en particulier.

« Il me reste à vous donner l'origine de l'*Echelle symbolique*, dont il vous sera fait une explication plus étendue, quand le temps en sera venu.

#### ORIGINE DE L'ÉCHELLE SYMBOLIQUE.

« Les maçons instruits n'ignorent pas que notre Ordre fut le premier du monde, et que la religion qui en est sortie est l'essence de toutes les associations civiles, ainsi que les principes moraux qui ont épuré tous les cultes ; que c'est du sanctuaire de la Maçonnerie que sont jaillis les rayons de lumière qui éclairent l'univers. Ces maçons ne peuvent non plus disconvenir que, dans les premiers temps, on n'a jamais reconnu que *cinq degrés de connaissances* ; que le nombre de vingt-cinq ou de trente-trois degrés, qui forment le cadre de l'*écossisme*, est un effet de l'amour des innovations, ou le produit de quelques amours-propres ; car il est constant que, sur les trente-trois censés pratiqués aujourd'hui, il en est vingt-huit d'*apocryphes* et qui ne méritent aucune confiance.

« Les jésuites, qui s'approprièrent le système hiérarchique de la Maçonnerie, augmentèrent l'échelle de deux degrés et la portèrent à sept. Ces habiles maîtres n'eurent pas beaucoup de peine à faire adopter leurs innovations par les maçons *adonhiramites*, qui, sans plus d'examen, la regardèrent comme le vrai symbole de la science mystique. Voici l'échelle :

1 <sup>er</sup> échelon	J akim,	} Les Jésuites interprètent les initiales de ces mots comme représentant les sept grades de leur Ordre, savoir :	} J nitiatio, T emporalis, B eneplacitus, S cholasticus, M agister, G eneralis, N oster.
2 <sup>e</sup>	— T ubalcain,		
3 <sup>e</sup>	— B ooz,		
4 <sup>e</sup>	— S chibboleth		
5 <sup>e</sup>	— M ac-benac,		
6 <sup>e</sup>	— G homel,		
7 <sup>e</sup>	— N ekam.		

« Si vous êtes zélé, mon frère, comme je me plais à le croire,

vous lirez l'histoire d'*Ignace de Loyola* (1) et de l'*Institution des jésuites* et vous y reconnaîtrez, non-seulement l'échelle symbolique, mais encore la réception de nos maçons adonhiranites ;

(1) Nous ne pensons pas que l'histoire dont le frère initiant recommandait la lecture fût celle que nous extrayons du Dictionnaire philosophique comme approchant le plus de la vérité :

IGNACE DE LOYOLA. « Voulez-vous acquérir un grand nom, être fondateur, soyez complètement fou, mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fond de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, et soyez *excessivement opinidtre*. Il pourra arriver que vous soyez pendu ; mais, si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

« En conscience, y a-t-il jamais eu un homme plus digne des petites maisons que *St-Ignace* ou *St-Inago* le Biscaien, car c'est son véritable nom ? La tête lui tourna à la lecture de la légende dorée, comme elle tourna depuis à don Quichotte de la Manche, pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon Biscaien qui se fait d'abord chevalier de la Vierge, et qui fait la veille des armes à l'honneur de sa dame. La sainte Vierge lui apparaît et accepte ses services ; elle revient plusieurs fois ; elle lui amène son fils. Le diable, qui est aux aguets, et qui prévoit tout le mal que les jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse toutes les vitres : le Biscaien le chasse avec un signe de croix ; le diable s'enfuit à travers la muraille et y laisse une grande ouverture, que l'on montrait encore aux *curieux*, cinquante ans après l'événement.

« Sa famille, voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer et le mettre au régime : il se débarrasse de sa famille ainsi que du diable et s'enfuit, sans savoir où il va. Il rencontre un Maure et discute avec lui sur l'immaculée conception. Le Maure, qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vite. Le Biscaien ne sait s'il tuera le Maure ou s'il priera Dieu pour lui ; il en laisse la décision à son cheval qui, plus sage que lui, reprend la route de son écurie.

« Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pèlerinage à Bethléem, en mendiant son pain. Sa folie augmente en chemin ; les dominicains prennent pitié de lui à Manrèse ; ils le gardent chez eux pendant quelques jours, et le renvoient sans l'avoir pu guérir.

« Il s'embarque à Barcelone, arrive à Venise ; on le chasse de Venise, il revient à Barcelone, toujours mendiant son pain, toujours ayant des extases, et voyant fréquemment la sainte Vierge et Jésus-Christ.

« Enfin, on lui fait entendre que, pour aller dans la Terre Sainte cou-



comme eux, *le novice* fait trois voyages ; il n'est ni nu ni vêtu ; il a le sein gauche découvert, le genou droit nu, le soulier gauche en pantoufle, etc. Dans quelles vues les jésuites ont-ils calqué le système de leur organisation sur l'échelle maçonnique ? n'est-ce

vertir les Turcs, les chrétiens de l'Eglise grecque, les Arméniens et les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon Biscalien ne demande pas mieux ; mais, pour être théologien, il faut savoir un peu de grammaire et un peu de latin ; cela ne l'embarasse point ; il va au collège à l'âge de 33 ans : on se moque de lui et il n'apprend rien.

« Il était désespéré de ne pas pouvoir aller convertir des infidèles : le diable eut pitié de lui cette fois-là ; il lui apparut et lui jura, foi de chrétien, que, s'il voulait se donner à lui, il le rendrait le plus savant homme de l'Eglise de Dieu. Ignace n'eut garde de se mettre sous la discipline d'un tel maître : il retourna en classe ; on lui donna le fouet quelquefois, et il n'en fut pas plus savant.

« Chassé du collège de Barcelone, persécuté par le diable qui le punissait de ses refus, abandonné par la vierge Marie, qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier, il ne se rebute pas ; il se met à courir le pays avec des pèlerins de Saint-Jacques ; il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'inquisition. Délivré de l'inquisition, on le met en prison dans Alcalá ; il s'enfuit après à Salamanque, et on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophète dans son pays, Ignace prend la résolution d'aller étudier à Paris : il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait son bagage, ses livres et ses écrits. Don Quichotte, du moins, eut un cheval et un écuyer ; mais Ignace n'avait ni l'un ni l'autre.

« Il essuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne : on lui fait mettre culotte bas au collège de Ste-Barbe, et on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

« Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque considération, se soit fait des disciples, et ait été le fondateur d'un ordre puissant, dans lequel il y a eu des hommes très estimables ? C'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui, auxquels il s'associa. Ceux-là, ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne : il devint plus avisé sur la fin de sa vie, et il mit même quelque habileté dans sa conduite.

« Peut-être Mahomet commença-t-il à être aussi fou qu'Ignace dans les premières conversations qu'il eut avec l'ange Gabriel ; et peut-être Ignace,

pas parce qu'ils en avaient reconnu l'excellence, et que cette gradation était très propre à former des hommes, comme ils voulaient les avoir, et à parvenir à cette unité d'action que nous cherchons dans notre Ordre sublime !

« Les maçons seront-ils moins constants que ces hommes, dont on est forcé de reconnaître la supériorité qu'ils s'étaient acquise et au moyen de laquelle ils auraient pu faire le bonheur de la société, s'ils n'avaient pas tourné toutes leurs vues vers sa domination ! Les maçons, ayant un but plus épuré, auront-ils moins de succès, s'ils veulent y mettre tout le zèle dont ils sont susceptibles, s'ils veulent faire usage de toutes les lumières que le siècle leur a départies ! Nous ne le pensons pas, et c'est ce qui nous encourage, c'est ce qui nous excite dans les efforts que nous faisons pour éclairer les hommes sur leurs véritables intérêts, en leur recommandant la pratique de toutes les vertus sociales. Vous êtes appelé, mon frère, à concourir à cette œuvre vraiment divine. C'est là la véritable pierre philosophale avec laquelle tous les métaux sont changés en or ; c'est par la réunion de toutes les connaissances que fournit l'art royal que nous saurons tourner au profit de la société jusqu'aux passions des hommes, en les dirigeant et en les employant, chacun selon ses moyens et ses facultés.

« Telles sont les leçons que nous avons reçues de nos ancêtres et de nos prédécesseurs, les trop malheureux chevaliers du Temple, de qui nous tenons nos institutions. Si l'Europe s'est éclairée, si les temps de la barbare ignorance et de la superstition sont disparus pour jamais, c'est à eux qu'est dû ce bienfait, et nous ne pouvons en avoir trop de reconnaissance. Aussi, tenons-nous à honneur de leur succéder et nous ne voulons pas les priver de la gloire qui leur en revient. Et comme vous êtes entré, ainsi que

à la place de Mahomet, aurait fait d'aussi grandes choses que le prophète ; car il était aussi ignorant, tout aussi visionnaire et aussi courageux.

« On dit d'ordinaire que ces choses-là n'arrivent qu'une fois : cependant il n'y a pas longtemps qu'un rustre anglais, plus ignorant que l'Espagnol Ignace, a établi la société de ceux qu'on nomme *quakers*, société ort au-dessus de celle d'Ignace. Le comte de *Sinzendorf* a, de nos jours, ondé la secte des *Moraves* ; et les convulsionnaires de Paris ont été sur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous, mais ils n'ont pas été assez opiniâtres. »

nous, dans leur Ordre, je ne pense pas qu'il soit hors de propos de vous donner un abrégé de la funeste catastrophe qui les a frappés de la manière la plus inique et la moins méritée. »

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA DESTRUCTION DES CHEVALIERS  
DU TEMPLE.

« Après la mort de Benoît XI, arrivée le 31 juillet 1304, les cardinaux se réunirent pour élire un nouveau pape, et se formèrent en deux factions, l'une française, l'autre italienne.

« Philippe-le-Bel, roi de France, avait des projets qu'il ne pouvait accomplir sans l'assistance du pape qui serait élu. Son parti fomentait des divisions dans le conclave pour favoriser ses desseins. Il envoya chercher Bertrand de Goth, alors archevêque de Bordeaux et, dans la conférence qu'il eut avec lui, il l'informa de ses desseins et du pouvoir qu'il avait de le faire élire pape, et qu'il le serait, s'il jurait d'exécuter *sept propositions*, qu'il lui ferait connaître, excepté la septième, qu'il réservait jusqu'au moment de son exécution, ce qui fut accepté par l'ambitieux prélat. En conséquence, Philippe lui exposa les *six conditions* étrangères à notre histoire, et, après avoir exigé et reçu son serment pour l'exécution de la septième, il prit pour otages les frères et le neveu de Bertrand, qui fut élu pape sous le nom de Clément V.

« Il établit son siège à Lyon, où il exécuta les six premières conditions; quand le moment favorable pour l'exécution de la septième fut arrivé, Philippe lui déclara que c'était de se joindre à lui pour exterminer totalement *les chevaliers du Temple* dans toute l'étendue de la chrétienté.

« Le motif de ce cruel projet fut que, quelque temps avant la mort de Benoît XI, il arriva une sédition à Paris, occasionnée par l'altération de la monnaie, que Philippe avait fait fabriquer de bas aloi. Le peuple mutiné pillait et démolit la maison d'Etienne *Barbet*, maître de la monnaie; ensuite, il se porta au palais du roi, où il commit beaucoup d'excès.

« Les chevaliers, contre lesquels l'envie avait élevé de puissants ennemis, furent suspectés d'avoir excité ces désordres. Dès lors, leur perte fut résolue et jurée par Philippe; il ne lui manquait plus qu'un prétexte. Comme avec l'autorité et la force tout devient aisé, il en trouva facilement, il en fit naître. A cet effet,

il choisit deux aventuriers, nommés *Gérard Habé* et *Benoît Mahuc* (un rituel dit *Montluc* ou *Montluc*), auxquels il proposa, sous l'espoir de grandes récompenses, de se faire admettre parmi les chevaliers templiers, pour les accuser ensuite des plus grands crimes.

« En effet, ces deux misérables, ayant un extérieur honnête, des titres et des qualités apparentes, furent admis. Peu de temps après, ils accusèrent tout l'Ordre des plus grandes abominations, et demandèrent à en être séparés ; c'était là ce que l'on attendait.

« Comme les méchants emploient la trahison, cependant ils craignent les traîtres. Le roi Philippe fit périr les deux dénonciateurs dans les plus cruels tourments ; et, sous le prétexte qu'ils lui avaient fourni, il fit arrêter, dans un même jour, dans toute la France, tous les chevaliers templiers qui s'y trouvaient. Cet ordre fut exécuté le 13 octobre 1307, deux ans après l'accusation portée par les deux traîtres. Leurs papiers, leurs titres, leurs trésors et leurs biens furent saisis ; le roi *Charles d'Anjou* en fit de même en Provence. Les chevaliers arrêtés en France furent enfermés au château de Melun pour être jugés. Le pape envoya des commissaires pour juger Jacques *Molay*, G.-M., qu'il avait attiré en France avec seize chevaliers, parmi lesquels se trouvaient *Guy*, frère du Dauphin de Viennois, *Hugues Péralde* et *Théod.-Basile de Menoncourt*. Le G.-M. et ses compagnons furent arrêtés et les plus cruels tourments furent exercés sur eux, pour les forcer à confesser les crimes dont ils étaient accusés et dont ils étaient innocents. Leurs épreuves terminées sans succès, cinquante-sept furent brûlés vifs dans un jour et cinquante-neuf le jour suivant, et l'on continua jusqu'à l'entière destruction de l'Ordre.

« Jacques Molay et les trois chevaliers *Guy*, *Péralde* et *Menoncourt* ne furent point compris dans ces premières exécutions, le pape s'en étant réservé le jugement. Tous les chevaliers furent arrêtés, mais tous ne furent pas mis à mort. Jacques Molay et ses trois compagnons, après avoir gémi pendant sept ans dans les fers, furent brûlés vifs le 11 mars 1314. Ils attirèrent la pitié et les larmes des spectateurs par leur fermeté et leur constance héroïques, protestant de leur innocence, qui fut ensuite démontrée par un événement mémorable. Le G.-M., prêt à mourir, dit, en s'adressant à Dieu : « Permetts-nous de réfléchir sur les tourments  
« que l'injustice et la cruauté nous font endurer ; pardonne, ô mon

« Dieu, les fausses accusations qui ont causé l'entière destruction  
« de l'Ordre, dont ta providence m'avait établi le chef, et permets  
« qu'un jour le monde détrompé connaisse mieux ceux qui s'effor-  
« çaient de vivre pour toi. Nous espérons de ta bonté la récom-  
« pense des tourments et de la mort que nous souffrons, pour jouir  
« de ta divine présence dans le séjour du bonheur. » Puis, s'adres-  
sant au peuple, il dit : « Vous qui nous voyez prêts à périr dans  
« les flammes, vous jugerez de notre innocence ; car je somme le  
« pape Clément V, dans quarante jours, et Philippe-le-Bel, dans  
« un an, à comparaître devant le légitime et terrible trône de  
« Dieu, pour rendre compte du sang qu'ils ont injustement et  
« méchamment versé ! » — Ils furent précipitamment entraînés à  
l'échafaud, dans la crainte des mouvements du peuple. La prophé-  
tie de Jacques Molay fut accomplie : Clément V mourut vers  
le 20 avril suivant (1314), et Philippe-le-Bel, le 29 novembre 1314,  
à Fontainebleau, à 46 ans (1).

« Très illustre frère, pour ce qui regarde cette prophétie et tous  
les événements remarquables de cette affreuse persécution, vous  
pouvez lire l'histoire du temps ; vous y trouverez des détails plus  
circonstanciés. Il me resterait maintenant à vous apprendre com-  
ment les maçons doivent prendre tant d'intérêt à cette illustre so-  
ciété, et pourquoi nous regarderons les chevaliers templiers comme  
nos prédécesseurs et nos instituteurs ; mais il ne m'est pas permis  
de porter jusque-là mes révélations : je vous dirai cependant, et  
j'y suis autorisé, qu'après votre noviciat terminé, tout vous sera  
révélé.

« Je dois maintenant vous donner la connaissance des règle-

[1] Cette prophétie nous rappelle celle-ci que l'on trouve dans Cicéron : Alexandre assistant à l'exécution d'un Indien qu'il avait condamné à être brûlé vif, Calamus, monté sur le bûcher, s'écria avec enthousiasme : « Oh !  
« le beau départ de la vie ; mon corps, détruit par les flammes, va laisser  
« mon âme s'élever librement au séjour de la pure lumière. » — Alexandre  
lui demanda ironiquement s'il avait encore à parler. — « Oni, c'est que  
« je te verrai bientôt. » Quelques jours après, Alexandre mourut à Baby-  
lone. — Voici un autre fait extatique : Nicocréon, tyran de Chypre,  
faisait broyer dans un mortier le philosophe Néarque ; celui-ci, calme et  
la lèvre souriante de dédain, lui criait : « Ce n'est pas Néarque que tu  
« broies, mais la vile écorce qui l'enveloppe. »

ments de notre Ordre, afin que vous ayez soin de vous y conformer. Je vous engage à me prêter la plus grande attention ; car il ne m'est pas permis encore de vous les laisser par écrit, tâchez donc de les bien graver dans votre mémoire. »

RÈGLEMENTS DE L'ORDRE DES JUGES PHILOSOPHES INCONNUS.

ART. 1. A compter du jour de son initiation au sublime grade de *juge philosophe inconnu*, l'adepte ne reconnaîtra pour chef que le juge-commandeur qui l'aura reçu.

ART. 2. Un aspirant doit verser, avant d'être admis, entre les mains du frère préparateur, qui en fait la remise à qui de droit, la somme de 300 fr., y compris 60 fr. pour le diplôme.

ART. 3. L'initiation n'est que l'ouverture d'un noviciat qui doit durer trois années, qui ne pourront être abrégées que pour des services imminents rendus à l'Ordre, et par autorisation spéciale de la Puiss. supr. La troisième année étant achevée, le novice obtiendra la récompense due à sa patience, à sa persévérance et à sa bonne conduite. Il sera admis au rang suprême des commandeurs, et jouira des prérogatives attachées à ce grade. Le certificat ou diplôme (payé à l'avance) lui en sera délivré.

ART. 4. Dès la deuxième année, le novice pourra présenter un candidat, des qualités duquel il se sera assuré, d'après les études indiquées ; dans la troisième année, il pourra en présenter autant qu'il en aura reconnu de dignes de cette faveur.

ART. 5. Outre la finance ci-dessus fixée, chaque initié remet entre les mains du commandeur, qui le reçoit, un anneau d'or en alliance, dans l'intérieur duquel on fera graver, d'un côté, les nom et prénoms du novice avec la date de son initiation ; de l'autre côté, le nom du frère préparateur qui l'a présenté. Cet anneau est transmis à la suprême Puissance par le commandeur-initiant, et il est déposé sur la colonne à laquelle il appartient.

ART. 6. Pendant la durée de son noviciat, l'initié ne peut connaître que le frère préparateur et le commandeur qui l'a initié, et par lequel, seul, il peut faire parvenir ses demandes et ses propositions au chapitre sous la surveillance duquel il se trouve.

Admis au rang de commandeur, il est admis au chapitre et les membres lui en sont connus. Il a, dès lors, la surveillance des initiés qu'il est chargé de recevoir. On lui donne l'explication de la

lettre E, gravée dans le cœur de l'aigle (*Éternité*, c'est-à-dire, *extermination*).

ART. 7. Tout juge ou novice doit toujours être pourvu de son bijou (*poignard*).

ART. 8. Tout novice, entrant dans l'Ordre, choisit un nom *caractéristique*, qu'il conserve toute sa vie, et sous lequel seul il correspond avec ses supérieurs.

Tout juge commandeur étant autorisé à délivrer des certificats de ses réceptions, doit avoir pour légaliser sa caractéristique un sceau de l'Ordre, portant un signe distinctif de son possesseur, dont une empreinte est déposée dans les archives de la Puissance suprême

ART. 9. Cinq juges commandeurs, réunis dans un lieu où il n'y aura point de chapitre d'établi, peuvent en former un, avec l'approbation de la Puissance suprême, qui sera accordée gratuitement, sauf les frais d'expédition et de timbre, qui sont fixés invariablement à vingt francs.

Tout chapitre dont les membres sont réduits au-dessous du nombre cinq, soit par mort ou absence prolongée ou changements de domicile, est dissous de droit, et ne peut plus agir comme chapitre.

ART. 10. Le président de tout chapitre est nommé à vie par la Puissance suprême, sur la présentation de trois candidats par le chapitre.

Aucun chapitre ne peut excéder le nombre de dix-huit membres, y compris le président.

ART. 11. La préséance du chapitre se règle sur l'ancienneté; ainsi le premier chapitre établi dans une province ou dans un département, dans quelque lieu qu'il se trouve, en devient le *métropolitain*, et a, sous son inspection, tous ceux qui viendront à s'établir dans son district.

ART. 12. Là où il existe un chapitre, aucun juge ne peut agir de son propre mouvement, hors la préparation des candidats, qui est laissée à la discrétion de tous; mais, pour l'initiation, il faut que le chapitre soit consulté et donne son consentement. S'il n'y a point de chapitre, le juge doit rendre compte au dernier chapitre auquel il a appartenu, et celui-ci à la Puissance suprême, de toutes ses opérations.

ART. 13. Tout juge doit répondre de ses actions devant son chapitre;

il ne peut désobéir à ses mandants et refuser de se soumettre aux peines qui peuvent être prononcées contre lui, en cas de culpabilité.

ART. 14. Tout chapitre qui veut se constituer envoie à l'un des chapitres quelconque qui lui est connu, et celui-ci au métropolitain ou à la Puissance suprême, le tableau de ses membres, et il verse, en même temps, dans le trésor de l'Ordre, la somme de *trois mille francs* (1).

ART. 15. Toute constitution de chapitre émane de la Puissance suprême; les métropolitains peuvent en délivrer, mais toujours par bref d'autorisation de la Puissance suprême, sans le concours de laquelle rien d'important ne doit se faire.

ART. 16. Tout chapitre est responsable, envers la Puissance suprême, de chacun de ses membres; c'est pourquoi lui seul a le droit de juridiction sur eux.

ART. 17. Tout juge ou novice doit se rendre à la convocation qui peut être faite pour le bien de l'Ordre, à moins de motifs légitimes de dispenses, dont il doit rendre compte à son chef immédiat, et dont la validité sera examinée. Si l'excuse donnée paraît être une défaite, on surveillera la conduite du suspect; s'il manque à un second appel, il sera mandé, pour être soumis à l'épreuve d'un jugement; et s'il s'y refuse, *il est reconnu parjure et condamné comme tel* (2). Son jugement lui est signifié par le président du chapitre, si c'est un juge commandeur, et par le commandeur initiant, si c'est un novice. Si le sujet condamné revient à pénitence et se soumet à la peine prononcée contre lui, on peut, et l'on doit même diminuer la peine, et, quelquefois, accorder le pardon entier. Dans le cas contraire, le jugement reçoit son exécution dans toute sa rigueur.

ART. 18. Le parjure est la faute la plus grave que puisse commettre un philosophe inconnu. Manquer à ses serments, c'est être parjure : *la punition de ce crime atteindra le coupable dans quelque partie du monde où il ait compté se réfugier.*

ART. 19. Il est défendu de publier le livre des constitutions de

(1) A ce taux, il n'est pas étonnant que l'ordre ou degré des juges philosophes inconnus n'ait jamais eu aucun retentissement dans la Maçonnerie.

(2) A quoi? . Est-ce à mort?... Nous espérons que non; mais le règlement ne le dit pas, et à son silence vient s'ajouter l'art. 18, qui ne laisse pas que de donner quelque champ libre aux conjectures.



l'Ordre , ainsi que ses règlements , à peine d'être considéré comme parjure.

ART. 20. Il est seulement permis de donner lecture des règlements aux adeptes , selon la règle suivante : 1<sup>o</sup> au novice , depuis l'art. 1<sup>er</sup> jusqu'au 23<sup>e</sup> ; 2<sup>o</sup> au juge-commandeur , depuis l'art. 24 jusqu'au 34<sup>e</sup> ; 3<sup>o</sup> aux chapitres nouvellement installés , depuis l'art. 35 jusqu'à l'art. (en blanc) , etc.

Les règlements sont déposés dans le tabernacle , dont la garde est confiée à la Puissance suprême , et seront communiqués à tous les membres de l'Ordre , au jour de la grande régénération.

ART. 21. Dans le cas où un membre de l'Ordre qui , par ses fonctions , serait dépositaire de tout ou partie de nos secrets ou de nos règlements écrits , viendrait à les perdre , il en informera de suite ses supérieurs , et , ceux-ci , la Puissance suprême , afin d'employer tous les moyens possibles pour les recouvrer. Dans tous les cas , les copies ou les extraits qui en seront délivrés à qui de droit ne porteront pas de titres , ou ils seront écrits en hiéroglyphes ; leur authenticité ne sera attestée que par le timbre de la puissance qui aura délivré les pièces.

ART. 22. Dans le cas d'une maladie grave d'un membre possesseur des secrets de l'Ordre ou seulement d'une partie , il formera un paquet cacheté des pièces qui concernent l'Ordre , à l'adresse du juge-commandeur le plus près de sa résidence , pour être transmis , sous une nouvelle enveloppe , au chapitre auquel il appartient , ou à la Puissance suprême , s'il lui est attaché. Ce paquet sera déposé en mains tierces et sur la fidélité desquelles on puisse compter , pour suivre sa destination , en cas de décès.

ART. 23. La grande fête de l'Ordre se célèbre à la Saint-Jean d'été. On célèbre aussi la Saint-Jean d'hiver ; mais cette fête a moins de solennité et n'est pas d'obligation. Les novices doivent , ce jour-là , une visite d'honneur au juge-commandeur qui les a initiés.

« Ici , mon frère , se terminent les communications que je suis autorisé à vous faire. Travaillez à vous rendre digne des autres connaissances , et à vous élever au rang des *juges-commandeurs* , et vous recevrez la juste récompense de votre zèle et de vos travaux. »

## **Ordre des juges philosophes inconnus.**

### **Deuxième point.**

#### **GRADE DE JUGE-COMMANDEUR.**

**PRÉAMBULE.** Le novice ayant été éprouvé pendant trois années de postulance, et étant jugé digne d'être élu à la dignité de *juge-commandeur*, en est averti par son commandeur-initiant. Pour s'assurer de ses dispositions, il fait en sorte de savoir de lui l'opinion qu'il a prise de l'Ordre. Il lui demandera par écrit ses réflexions sur tout ce qu'il a pu voir, sur tout ce qui lui a été enseigné des sacrés mystères, et la promesse de se soumettre à tout ce qui lui sera prescrit dans le nouveau degré qu'il va obtenir. Il lui posera aussi quelques questions philosophiques sur lesquelles il lui demandera, aussi par écrit, ses réponses ; enfin, il emploiera tous les moyens qui peuvent mettre à même de juger des moyens, de la tournure d'esprit et des opinions du novice. Toutes ses réponses seront remises au chapitre, et par lui transmises à la Puissance suprême, qui jugera s'il est à propos de l'admettre. Dans le cas où les dispositions du novice ne conviendraient pas à l'attente de l'Ordre, on se borne à lui communiquer la deuxième partie de l'histoire des Templiers, à partir du point où on l'a laissé au 1<sup>er</sup> degré, et telle qu'elle se trouve ci-après, et on lui dit qu'il n'y a point d'autre secret que celui qui vient de lui être révélé. Si, au contraire, il montre des dispositions convenables, on procède à son admission comme on va le voir. Le novice est prévenu qu'il doit se pourvoir d'une robe noire, nécessaire pour assister dans le chapitre ; il la confie à son commandeur-initiant, qui la dépose sur la table du président. Il est amené dans le chapitre avec les mêmes précautions qu'au 1<sup>er</sup> degré de la réception.

**RÉCEPTION.** Le novice étant introduit, le président lui dit :

« Mon respectable frère, vous avez vu, depuis votre admission dans l'Ordre des *Juges philosophes inconnus*, combien il est nécessaire de s'appliquer à connaître les hommes, et combien la philosophie est une étude indispensable dans nos laboratoires. Depuis votre initiation, trois années se sont écoulées ; en cela vous avez été assimilé aux disciples de Pythagore, qui étaient tenus, pendant un pareil laps de temps, de garder le plus profond silence ;

d'observer la nature dans ses effets, afin de remonter plus aisément à la cause primitive de ce qui s'offrait à leurs regards. Vous avez dû, pendant le temps de votre noviciat, vous rendre familiers tous les devoirs que notre Ordre impose et dont la partie de ses règlements vous a instruit. Vous avez été mis à portée de juger des vues de l'Ordre et de sa destination, vous devez savoir maintenant à quoi vous en tenir. Un tabernacle d'or se présente à vos yeux ; il est entouré de vingt-six colonnes décorées de riches chapiteaux ; tout ce que l'architecture possède de plus majestueux et de plus somptueux en ornements sert à en rehausser l'éclat et la magnificence. Ces vingt-six colonnes vous présentent un nombre égal de tribus, qui veillent et entourent le *Saint des saints*, dans lequel les oracles de la nature sont déposés. En vain, on s'est efforcé depuis longtemps d'élever un temple consacré à l'étude de la sainte philosophie, ce but ne peut être atteint que par nous, que par la solide institution de notre Ordre. Chacune des tribus connaît ses enfants ; elle veille à leur éducation philosophique ; c'est par ses soins qu'ils parviendront à quelque perfection dans l'art si difficile de la vraie sagesse. Vous allez entrer aujourd'hui, mon frère, dans la deuxième tribu, et vous devez y travailler à vous perfectionner dans l'art que professent les ouvriers inconnus, et dont les moyens sont puisés dans la saine philosophie. Dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant vous, vous allez être chargé d'instruire et de guider les voyageurs solitaires qui cherchent la vraie science. Si vous remarquez chez eux de la tiédeur et peu de désir de s'instruire, abandonnez-les à leur triste état ; l'étude de nos sciences demande de l'élevation dans l'âme et quelque enthousiasme pour les beautés de la nature : les esprits faibles en sont incapables. Avant de m'entendre davantage sur ce sujet, il est indispensable, mon frère, que vous prêtiez entre mes mains une nouvelle obligation qui puisse m'assurer de votre discrétion. Ce serment doit vous rendre plus cher à nos cœurs que vous ne l'avez été jusqu'à ce jour. Comptez-vous donner ce nouveau gage de votre fidélité envers l'Ordre et de votre attachement pour vos frères ! » (On attend sa réponse ; s'il consent, il s'agenouille avec les mêmes circonstances du *novice* qui va prêter son obligation.)

SERMENT. 1<sup>o</sup> « Vous jurez et promettez, sur ce que vous avez de plus sacré au monde, de pratiquer la miséricorde, et de ne jamais révéler le nom de la personne qui vous a reçu, ni le lieu, ni

le mode de votre réception. » (A chaque interpellation, l'aspirant répond :) *Oui, je le jure et le promets.*

2° Vous jurez de même, et vous me promettez d'être modeste dans vos actions ; de ne jamais initier à ce grade aucun frère, à moins qu'il ne soit votre intime ami, et sans le consentement de votre chapitre, ou au moins celui de deux de nos frères si vous êtes trop éloigné d'un chapitre, ou sans un pouvoir spécial émané de la Puissance suprême !...

3° Vous jurez et promettez d'avoir, en tout temps, un caractère doux ; d'assister vos frères et plus particulièrement les *juges philosophes*, dans l'Ordre desquels vous allez acquérir un degré de plus ; de les aider dans leurs besoins, de les soigner en maladie et de ne jamais vous armer contre eux sous aucun prétexte !...

4° Vous jurez et promettez de prendre toujours la vérité pour base de vos discours ; de garder respectueusement le secret de cet Ordre, et de ne conférer qu'avec la plus grande circonspection le grade de *juge philosophe élu grand-commandeur inconnu* ?

5° Vous jurez et promettez de travailler à la propagation de l'Ordre autant qu'à sa sûreté et à sa conservation ; de faire, de dire et d'écrire en tous temps, en tous lieux et à toute heure, ce qui vous sera prescrit par moi ou par vos supérieurs, bien certain que vous êtes de n'être pas trompé, et que les ordres qui vous seront transmis émaneront d'une puissance légitime, à laquelle vous jurez obéissance, quoiqu'elle vous soit jusqu'à présent inconnue et qu'elle puisse l'être encore pour longtemps. Vous jurez que vous respecterez en moi l'organe du chef suprême de l'Ordre, *juge philosophe*, premier ouvrier du grand laboratoire !...

6° Vous me jurez et me promettez d'être patient dans l'adversité et de n'admettre à ce grade que des hommes libres de leurs actions et de leur volonté ?

7° Enfin, vous jurez et promettez de garder inviolablement les secrets que je vais vous confier ; *de ne jamais pardonner aux traîtres et de leur faire subir le sort que l'Ordre leur réserve* ; d'avoir la plus grande considération pour les maçons revêtus des hauts grades, faisant attention que notre Ordre ne peut et ne doit être conféré qu'à un maçon du 30° degré, auquel ce sublime grade aura été conféré selon les formes voulues par les statuts de la Maçonnerie. Vous jurez et vous promettez de vous garder de l'excès du vin, de la table et des femmes, causes les plus ordinaires

d'indiscrétion et de faiblesse. Vous jurez et vous promettez de *considérer les chevaliers de Malte comme nos plus cruels ennemis*, comme les usurpateurs de nos droits, les spoliateurs des biens, titres et dignités des chevaliers philosophes commandeurs templiers, nos ancêtres et nos prédécesseurs et dont nous sommes les héritiers légitimes. Le jurez-vous, très cher frère ? RÉPONSE : *Oui, je le jure et je le promets.*

Répétez avec moi : SAGESSE, PRUDENCE, JUSTICE, BONTÉ.....  
(Le récipiendaire relève seulement le genou gauche. Le commandeur-président lui dit :)

« Aux sept conditions que je viens de vous imposer au nom de l'Ordre, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués et que j'ai mérités par mes longs voyages, par ma discrétion, par mon zèle et par ma constance, je vous reçois très régulièrement au nombre des *juges philosophes grands-inspecteurs généraux, grands-commandeurs inconnus*. Puissiez-vous ne jamais oublier ce titre glorieux ! »

EXPLICATION DE L'ECHELLE. « Vous n'avez sans doute point oublié, mon frère, le premier point moral de l'hieroglyphe de l'échelle, dont une explication vous a été donnée le jour de votre initiation. J'ajouterai à ce que vous savez, que le vulgaire des maçons est encore, à cet égard, dans la plus grande erreur. Cette échelle nous appartient particulièrement ; elle est le type mystique de notre Ordre : elle est composée de deux montants qui nous rappellent l'union qui eut lieu entre Philippe-le-Bel et le pape Clément V et la force que cette union leur donna contre nos infortunés prédécesseurs. L'assemblage de ces deux montants par les sept degrés dont elle est composée donne une juste idée des sept conditions que Philippe imposa à Bertrand de Goth, pour l'asseoir sur la chaire de saint Pierre. Ces sept degrés représentent aussi les sept points de l'obligation que vous avez contractée entre mes mains, de la même manière dont le roi de France en agit avec l'archevêque pour le forcer à participer à l'anéantissement des chevaliers templiers. *Comme vous-même venez de vous engager et de jurer une haine implacable aux ennemis de cet Ordre, vous êtes tenu de réunir tous vos efforts pour leur ruine totale, afin de rentrer dans la possession de nos droits qu'ils ont usurpés.*

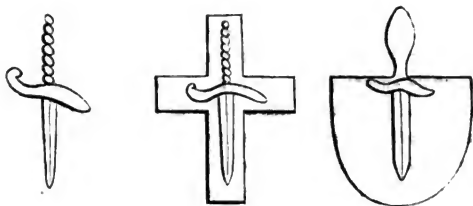
MORALE. Après tant de soins, mon frère, vous avez mérité une plus grande récompense que toutes celles qui vous ont été accor-

dées jusqu'à ce jour ; c'est la révélation du secret de tous les emblèmes de la Maçonnerie. Reportez vos souvenirs aux premiers grades que vous y avez reçus : vous apercevrez que l'aspirant au *grade de compagnon* doit tenir la truelle d'une main, et si cette formalité n'est pas remplie dans toutes les loges, il ne faut l'attribuer qu'à la profonde ignorance dans laquelle la plupart des vénérables vivent, et avec laquelle ils pratiquent l'art royal. Considérez le *grade d'élu*, vous verrez le maçon armé d'un poignard, et d'un glaive dans le grade de *chevalier d'Orient*. Faites attention à la réponse faite, dans ce dernier grade, au souverain maître pour l'interprétation du songe qui l'a inquiété : « C'est la voix du grand  
« Architecte qui, depuis longtemps, vous a appelé à gouverner  
« l'Orient et qui vous ordonne de rendre la liberté aux captifs...  
« Voyez le lion qui est prêt à vous dévorer, c'est l'image du sort  
« qui vous est réservé, si vous demeurez sourd à la voix qui vous  
« a parlé. »

• Les instructions que vous avez reçues sont les moyens propres à vous aider à déchirer le bandeau de l'erreur et à connaître la vérité dans toute son étendue ; ce qui est le but unique de notre Ordre. Par la fin de ce songe, vous apprenez le sort qui est réservé à ceux qui seraient assez malheureux pour être infidèles à leurs engagements envers nous et seraient sourds aux ordres émanés de la puissance suprême. Vous pouvez maintenant, mon frère, vous éclairer par vos propres recherches ; un vaste champ est ouvert à votre étude, vous avez la clef de la science ; le voile s'est déchiré pour vous dès le premier jour de votre initiation dans nos mystères. Reportez vos pensées sur ce que vous avez vu depuis ce moment ; réfléchissez sur le cérémonial que vous nous avez vu pratiquer ; méditez bien la morale qui vous a été enseignée, et, sans doute, vous acquerez bientôt toute la science que je puis posséder ; vous vous convaincrez, par vous-même, du but de la Maçonnerie.

Revenons au grade de chevalier d'Orient : d'une main, il est armé du glaive et, de l'autre, il tient la truelle. Sous cet emblème, vous devez voir les maçons après la persécution. Avant elle, ils agissaient sans mystère ; mais lorsqu'elle fut arrivée, qu'ils furent poursuivis de toutes parts, le glaive devint nécessaire pour leur juste défense, et ils le portaient pour s'en servir à la première attaque ; c'est ce qui est allégoriquement représenté dans cette action.

Mais si vous examinez la forme de la truelle et celle de la croix, qui sert d'ornement à toute la haute chevalerie, vous y reconnaîtrez le poignard, nécessaire pour se défendre contre une attaque



inopinée ; si vous faites également attention aux demandes et aux réponses du grade, ainsi qu'à la couleur *vert d'eau* affectée à ce degré, vous ne pourrez méconnaître la classe d'hommes que notre Ordre demande(1). Bientôt vous concevrez, avec nous, l'espoir de voir arriver la grande régénération, de voir les *juges philosophes* réintégrés dans tous leurs droits; ce qui ne peut néanmoins avoir lieu sans la force, le courage, la constance et la fermeté inébranlables que nous exigeons de tous ceux que nous admettons à partager nos sublimes travaux.

« Par cet aperçu, vous sentez combien nous devons porter de soin dans le choix que nous avons à faire de nos nouveaux frères, et vous devez voir que *faute de terrain pour construire matériellement nos temples, nous devons les élever dans nos cœurs*. Vous devez donc, mon très cher frère, reconnaître que nous vous trouvons toutes les qualités que nous recherchons, puisque nous vous avons admis parmi nous. Nous espérons que ce sera pour votre bonheur et la prospérité de l'Ordre. »

#### SUITE DE L'HISTOIRE DES CHEVALIERS TEMPLIERS.

Le Portugal est le lieu où le respectable Ordre a été le plus dignement conservé. Le roi Denis, surnommé *le Libéral*, qui régnait

(1) Les explications données au 1<sup>er</sup> grade, sur l'interprétation des couleurs, porte, pour le *vert d'eau*: *actif et franc*. L'Ordre exige donc de ses adeptes *activité et franchise*.

alors dans cette contrée, fut le seul souverain qui se refusa à la persécution contre les Templiers, il les protégea, leur conserva leurs biens et perpétua l'Ordre sous le nom de *Chevaliers du Christ*. Si dans le temps de votre admission au noviciat, vous n'avez pas obtenu l'entière connaissance de ce qui a rapport à la destruction des Templiers, prêtez-moi aujourd'hui votre attention ; vous découvrirez, non-seulement comment cet Ordre illustre a été détruit, mais encore comment il se trouve que les intérêts des maçons sont si étroitement liés aux leurs ; vous verrez que tous les maçons, en effet, sont templiers, ce dont il ne nous est pas permis et dont il ne serait peut-être pas sage de les instruire.

La nouvelle de la persécution des chevaliers du Temple était parvenue en Chypre où l'Ordre avait son principal établissement. En l'absence du grand-maître, détenu en France, ils avaient été vaincus par les Turcs, qui leur prirent Saint-Jean-d'Acre et plusieurs autres places fortes. Une partie des biens des chevaliers du Temple furent donnés par Clément V aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, le 22 mai 1312, à l'époque de la clôture du concile de Vienne, qui avait été ouvert le 16 octobre 1311. Ces chevaliers sont encore aujourd'hui en possession de ces biens ainsi spoliés, et c'est là le motif de la juste haine des *chevaliers de l'Aigle noir et blanc*, *juges philosophes inconnus*, contre l'Ordre de Malte, sentiments que l'on nous fait encore promettre aujourd'hui dans notre obligation. Or, comme le nombre des Templiers échappés au glaive meurtrier de la persécution était très petit, et que, pour se venger du forfait inouï dont ils étaient les victimes, ils avaient besoin de réparer leurs pertes, ils admirent, dans leur Ordre, des gens d'un mérite reconnu, qu'ils cherchèrent et qu'ils trouvèrent parmi les maçons. Connaissant toutes les vertus que cette classe d'hommes distingués faisait profession de pratiquer, ils pensèrent qu'ils ne pouvaient mieux faire que de se les attacher, en leur offrant l'initiation dans l'Ordre, ce qui fut accepté avec empressement, et, en échange, on admit les Templiers à l'initiation dans les mystères maçonniques.

Les chevaliers du Temple instruisirent leurs nouveaux frères des atrocités barbares qu'ils avaient eues à supporter, ainsi que des premières causes de l'affreuse persécution qui avait été dirigée contre eux. Ils leur déclarèrent la résolution qu'ils avaient prise secrètement de réparer la perte de leurs frères par de nouvelles admissions.



afin de rétablir l'Ordre et de rentrer en possession de leurs biens ; ils invoquèrent l'assistance de leurs nouveaux frères pour parvenir au but qu'ils se proposaient. Les maçons applaudirent à ce dessein généreux et acceptèrent avec enthousiasme l'offre qui leur était faite. Ils convinrent qu'au lieu de la croix, dont les chevaliers se décoraient, ils adopteraient *un aigle à deux têtes*, portant une couronne, et que, pour se mettre à l'abri des recherches et de la perfidie, il était très important de cacher le secret de leur Ordre à tous ceux qui ne seraient pas suffisamment éprouvés, et desquels ils ne seraient pas sûrs comme d'eux-mêmes, après les avoir étudiés pendant qu'ils parcouraient les divers grades de la Maçonnerie. Ils arrêtèrent encore que, pour éviter toute surprise, il fallait mettre en usage des signes et des mots qui auraient quelque analogie avec leur histoire.

Lorsque vous avez reçu le grade de maître maçon, vous avez versé des larmes sur le tombeau du *maître Hiram-Abi* ; vous avez été indigné de la manière la plus vive contre *Abiram*, son meurtrier. N'est-ce pas le tableau de la conduite de Philippe-le-Bel et celle des deux scélérats qui se joignirent à lui pour amener la destruction des Templiers ? Ne furent-ils pas les meurtriers de notre respectable maître ? Ces trois infâmes compagnons n'appellent-ils pas, dans votre cœur, le désir de la vengeance, comme on vous apprend qu'elle fut exercée sur les trois meurtriers d'*Hiram* ? Les grades par lesquels vous avez passé pour apprendre à connaître les faits historiques de la Bible (1) ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'*Hiram* à la fin tragique et funeste de *Jacques Molay*, juge philosophe, grand-commandeur de l'Ordre ? Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'implacable haine que nous avons jurée aux trois traîtres sur lesquels nous devons venger la mort de *Jacques Molay* ? Voilà, mon frère, la vraie Maçonnerie, telle qu'elle nous a été transmise. Sachez vous asseoir au milieu d'hommes dont la bravoure et les bonnes mœurs font toute la doctrine. Cette doctrine est la règle que vous devez vous imposer, c'est celle que nous impose notre constitution.

Vous voilà, maintenant, placé au niveau des zélés maçons qui se dévouèrent à nous pour la vengeance commune. Vous aurez à

(1) Ces faits, controuvés en 1649, n'existent pas dans la Bible.

redouter l'envie et la persécution ; vous ne pourrez y échapper qu'en observant soigneusement vos obligations et en cachant au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée. Puisque vous avez atteint le dernier degré de lumière, et que vous l'avez mérité à juste titre, par vos qualités et vos mœurs, j'ose espérer que vous justifierez la confiance que j'ai mise en vous, et que jamais l'Ordre n'aura à me reprocher l'admission d'un membre inutile ou nuisible. Je n'ai point hésité à vous éclairer sur les vrais motifs de notre conduite envers vous et sur ce qui intéresse l'Ordre en général, non plus que sur les avantages précieux que vous pouvez en retirer. J'aime à croire, mon frère, qu'en vous unissant à nous par les liens sacrés de l'amitié la plus sincère, vous acquerrez, par votre soumission à nos institutions, la perfection que mérite votre zèle et qui fait la base du sublime grade de *juge philosophe grand-commandeur inconnu*.

Vous êtes, maintenant, au rang des élus appelés pour accomplir le grand œuvre. Votre nom est, dès aujourd'hui, déposé dans l'urne des élections et vos actions vous conduiront, je l'espère, au bonheur qui fait votre espoir et auquel nous aspirons tous... *Amen!*

Le juge-président donne l'accolade au nouveau juge et lui communique les *vrais mots*, etc. (1).

#### DIALOGUE POUR SE RECONNAITRE.

D. — Etes-vous grand-commandeur juge philosophe inconnu ?

R. — Mon frère, je connais seulement *Abatos, Mendes* et le *Crocodile*.

D. — A qui fûtes-vous présenté pour être admis à ces connaissances ?

R. — Au trône de la Toute-Puissance, sur lequel était assise la justice.

D. — Que vîtes-vous hors des ténèbres ?

R. — La superstition, l'usurpation, la tyrannie, l'hypocrisie, la barbarie ; cinq furies prêtes à sacrifier l'innocence.

D. — A quoi vous êtes-vous décidé à cette vue ?

R. — J'ai promis, sur le symbole de l'honneur, au risque de mes biens et de ma vie, de venger l'innocence.

(1) Les mots, signe, attouchement et marche, se trouvent dans le *Tuileur général*, ainsi que le Rituel des CHEVALIERS DU CHRIST.

D. — Qu'a-t-on exigé de vous avant de vous créer adepte ?

R. — Un serment contenant cette condition, dont j'ai promis l'entier effet, et je vais la réitérer avec vous.

D. — Qui peut vous garantir contre vos ennemis ?

R. — La fermeté de mon caractère, la promptitude de mon *travail* et le pouvoir de mon *bijou*, contre lequel rien ne résisterait.

D. — Où portez-vous ce bijou précieux ? — R. — Sur le cœur.

SUITE DES RÈGLEMENTS.

ART. 24. Un chapitre constitué peut en instituer un autre, toutefois avec l'autorisation de la Puissance suprême.

ART. 25. La moitié de la finance, fixée pour les constitutions et les initiations, est versée dans le trésor général de l'Ordre, établi près la Puissance suprême ; l'autre moitié est déposée dans le trésor du chapitre, pour être distribuée, à titre de secours, aux frères qui seraient dans le besoin, et pour acquitter les dépenses du chapitre.

ART. 26. Le trésorier présente ses comptes, chaque année, au solstice d'été, et il est examiné séance tenante, le restant en caisse déterminé et les pièces de dépenses livrées de suite aux flammes.

ART. 27. Dans les lieux où il n'y a point de chapitre, ou au moins à cinq lieues de tout chapitre, la moitié de la finance d'initiation, qui aurait dû être versée dans le trésor du chapitre, appartient au juge-commandeur-initiant.

ART. 28. Il est interdit à tout juge-commandeur d'aller faire des initiations hors du lieu de son domicile, à moins d'une mission spéciale, qui lui serait donnée par un chapitre ou par la Puissance suprême. Dans ce cas, il reçoit une indemnité pour son déplacement.

ART. 29. Aucun chapitre ne conserve de tracé de ses opérations ; ce tracé est envoyé de suite à la Puissance suprême par les voies indiquées plus bas, à peine de nullité de ce qui aurait été décidé. A cet effet, il en sera accusé réception, suivant le protocole qui en sera réglé. Cette pièce sera conservée par le président du chapitre.

ART. 30. Tout chapitre peut régler la discipline intérieure ; mais ce règlement est toujours soumis à l'approbation de la puissance suprême, qui a le pouvoir de réformer ou de modifier à la présentation, mais ne peut plus rien changer après, sans le concours ou sans la demande du chapitre.

ART. 31. Pour encourager le zèle des membres d'un chapitre, on peut accorder des droits de présence, si la situation du trésor le permet.

ART. 32. Les peines à prononcer contre les frères qui se rendraient coupables de quelque délit que ce soit, sont : la réprimande, l'admonestation, la radiation, et *même des peines plus graves, si le crime est de nature à compromettre la société. Les sentences de la dernière nature ne peuvent être exécutées sans la confirmation du jugement par la Puissance suprême.*

ART. 33. Quelleque soit l'espèce de correction qu'un chapitre aura jugé à propos d'infliger à un de ses membres, il est tenu d'en informer la Puissance suprême, qui en fait tenir note à côté du nom du frère que cela concerne.

ART. 34. En général, tout ce qui tend à éclairer la Puissance suprême sur la moralité et sur la conduite des membres de l'Ordre, doit être exactement adressé et compris dans un compte-rendu, qui est adressé par le président du chapitre, tous les trois mois.

ALPHABET PHILOSOPHIQUE ET HERMÉTIQUE.

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| ⚡ <i>Les Poissons,</i>  | A. 1. ABATOS, nom d'un rocher séparé de l'île de Philé, dans le Nil, qui servit autrefois aux juges inconnus.  |
| ♄ <i>Le Capricorne,</i> | B. 22. BACCHIS, allégorie qui sera appliquée ci-après.   |
| ♊ <i>Le Verseau,</i>    | C. 14. CROCODILE, image des tyrans et des persécuteurs des Templiers.  |
| △ <i>Le Triangle,</i>   | D. 21. DANAÉ, nom d'une monnaie, image du plus grand moyen de séduction employé par les persécuteurs des Templiers.  |
| ⚖ <i>Le Compas,</i>     | E. 5. ÉCHIDNA, nom d'une des furies. Il nous rappelle les instigations des maux qu'ont soufferts les Templiers et les usurpateurs de leurs biens et de leurs droits. |
| ✠ <i>La Croix,</i>      | F. 7. FEU, image de l'envie de la plus juste des vengeances, l'amour de  |

la gloire, l'espoir du triomphe et de la victoire.

♉ *Le Taureau,*

G. 6. GNOSIA, le *pentagone*, indiquant la partie où doivent commencer nos exploits.

♐ *Le Sagittaire,*

H. 12. HARPÉ, poignard.

★ *L'Étoile polaire,*

I. J. JANUS, figure qui nous indique que  
2. 13. rien ne peut nous manquer sous la conduite de la sagesse et du temps.

♄ *Saturne,*

K. 15. KRODO ou CODRUS, première divinité des Saxons. En Saxe et dans le Brabant, sont beaucoup de nos frères; il y en eut trois à Moscou, au *Kremlin*, dont l'initiale est K.

♎ *La Balance,*

L. 4. LUNE, symbole de l'ignorance. C'est aussi l'initiale de *laurier*, dont le suc, pris modérément, enivre, et, à forte dose, tue.

♏ *Le Scorpion,*

M. 19. MENDÈS, dieu de l'Orient, où était le plus grand pouvoir des Templiers; initiale du nom de notre G.-M. *Molay*, assassiné et brûlé inhumainement, et dont nous serons les inexorables vengeurs.

☉ *Le Soleil,*

N. 10. NAPHTÉ, nom de poissons, hiéroglyphe exprimant l'amour de l'ordre et de la paix.

☾ *La Lune,*

O. 23. ORTHUS, chien, emblème de la fidélité; activité dans les entreprises et dans l'accomplissement de nos devoirs.

♈ *Le Bélier,*

P. 8. PUTÉAL, piédestal sacré qui renferme les cendres des innocentes victimes, et sur lequel doivent être immolés les tyrans.

□ *Le Carré.*

Q. 20. *Quadriformis*, signifie prendre toutes les figures, employer tous les moyens pour réussir. Il si-

gnifie aussi l'extirpation de nos ennemis répandus dans les quatre parties du monde.

— *La Ligne droite*, R. 11. ROUE, il faut veiller sur la course des années. Il vous sera facile d'arrêter celle du temps qui doit nous rendre les lauriers flétris par la tyrannie. Évitez le délateur; craignez-le par-dessus tout.

∖ *La Ligne oblique*, S. 9. SERPENT, animal souple qui se plie et se replie sous le gazon; qui, au soleil, change de couleur, comme le caméléon. Il trompe le berger qui le poursuit, il se relève, il s'élançe, et se perd sous le feuillage. C'est ainsi que doivent être les juges philosoph. inconnus.

⊠ *Les Gémeaux*, T. 18. TITAN, soleil, le seul Dieu, auteur du bien et du mal. Le juge inconnu est le soleil, le Dieu qui doit tout gouverner, qui doit régler le monde, et faire le bonheur du genre humain.

⊕ *La Croix renversée*, U. V. URNE; Tabernacle qui renferme la destinée des hommes; c'est l'emblème de notre cœur qui renferme le secret qui doit rendre l'essor à l'Univers. *Wodan*, emblème du commerce. La promptitude dans l'exécution assure presque toujours le succès dans une entreprise.

X *La Croix de St-André*, X. 3. XANTHUS, fleuve qui s'opposa avec le *Scamandre*, et le *Simois* à la descente des Grecs, par le débordement de leurs eaux. C'est ainsi que les trois colonnes de l'Ordre s'opposent de toutes leurs forces à la puissance de la tyrannie.

‡ *La double Croix*, Y. 3. YEUX; comme *Argus*, nous ne devons jamais fermer les yeux sur nos prosélytes et nos novices; comme une autre *Gorgone* aux ailes remplies d'yeux, nous ne saurions porter trop loin notre vue pour faire un choix d'hommes propres à répandre l'esprit de liberté et de concorde. Le juge inconnu doit à la fois être vigilant sur lui-même comme sur les autres; être, dans sa maison, père et ministre; en tous lieux, le *directeur* des *cours*; donner l'exemple de l'amour de la gloire et électriser les âmes des aspirants.

♃ *Jupiter*,

Z. 16. ZANCLE, ou *la Fauche du Temps*, emblème de la mort; c'est le temps qui coupe les ailes à la victoire; c'est le *juge inconnu*, qui, dans son juste courroux ou dans l'étendue de sa reconnaissance, sait toujours trouver le moment de punir ou de récompenser.

(Cet alphabet diffère un peu de celui publié par *Tacxi*) (1).

On remarque, dans ce rituel, beaucoup de passages qui indiquent le *travail hermétique* et prouvent que l'occupation des adeptes était l'étude des opérations de la nature, sous le nom de *science secrète*. Nous parlerons de cette science et des *sciences occultes* dans les chapitres qui vont suivre, comme ayant formé en

(1) On trouvera dans le *Tuileur Général* les *mots de correspondance* et les *caractéristiques* de ce grade important.

Egypte la haute initiation ou les *grands mystères*. Nous ne pensons pas qu'un maçon studieux puisse raisonnablement se dispenser d'en prendre connaissance, pour s'en former une idée et être à même de comprendre les hiéroglyphes anciens.

On doit aussi remarquer l'appui que donne l'opinion des Juges Inconnus à tout ce que nous avons écrit, dans cet ouvrage, sur les hauts grades et particulièrement sur l'*écossisme*. Mais l'*écossisme* est jésuitique et templier, et cependant les juges inconnus, qui avaient le secret de ce régime, qu'ils pratiquaient, disent, page 387 ci-dessus :

« On n'a jamais reconnu que *cinq degrés de connaissances* ; le  
« nombre de vingt-cinq ou de trente-trois degrés, qui forment le  
« cadre de l'*écossisme*, est un effet de l'amour des innovations, ou  
« le produit de quelques amours-propres ; car IL EST CONSTANT  
« QUE, SUR LES TRENTE-TROIS CENSÉS PRATIQUÉS AUJOURD'HUI,  
« IL EN EST VINGT-HUIT D'APOCRYPHES ET QUI NE MÉ-  
« RITENT AUCUNE CONFIANCE. »

Que doivent penser de ce jugement sans appel les partisans actuels de l'*écossisme* ?

Nous arrivons à la MAÇONNERIE OCCULTE.

FIN DE L'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE.



# MAÇONNERIE OCCULTE



# MAÇONNERIE OCCULTE,

OU L'ON TRAITE DES SCIENCES OCCULTES

Faisant suite

## A L'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE.

« Affaiblis, peu à peu, toutes les superstitions  
anciennes et n'en introduis aucune nouvelle. —  
Si les imbéciles veulent encore du gland, laisse-  
les en manger ; mais trouve bon qu'on leur  
présente du pain. » (*Maxime indienne.*)

## AVIS.

L'auteur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. En vertu des traités internationaux, il poursuivra toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ses droits.

## DEUXIÈME PARTIE.

# MAÇONNERIE OCCULTE

OU L'ON TRAITE DES SCIENCES OCCULTES.

---

## CHAPITRE XXVI.

Que les enfants des ténèbres deviennent les  
enfants de la lumière.

Les sciences occultes révèlent à l'homme les mystères de sa nature, les secrets de son organisation, le moyen d'atteindre à son perfectionnement et au bonheur, enfin l'arrêt de sa destinée. Leur étude était celle des hautes initiations égyptiennes; il est temps qu'elles deviennent l'étude des maçons modernes.

Nous n'avons encore parlé, dans *l'Orthodoxie maçonnique*, que des *trois degrés* de la Maçonnerie *symbolique*, faisant suite à l'antique initiation, et des *hauts grades*, qui tendent à en dénaturer l'essence; il nous reste à nous occuper de la *Maçonnerie occulte et philosophique*, également en trois grades, émanée des *grands mystères* anciens.

Les instituteurs primitifs avaient deux buts dans leurs

mystères, qui n'étaient pas, l'un et l'autre, sans quelques rapports identiques ; ce qui a fait croire, avec raison, qu'ils avaient une *double doctrine*.

Le premier but fut de tirer l'homme de l'état de barbarie pour le *civiliser*, et de prendre l'homme civilisé pour le *perfectionner*, afin de ramener l'homme que l'on croyait déchu à sa première nature. Suivant eux, l'homme était à refaire, il fallait le relever jusqu'à l'humanité ; l'initiation *seule* pouvait le régénérer. De là les *petits mystères*, imités dans la Francmaçonnerie actuelle.

Le second but fut la recherche des moyens de relever la matière à sa première nature, dont on la croyait aussi déchue.

L'OR était jugé, pour la matière, ce que l'ÉTHER du huitième ciel était pour les âmes ; et les sept métaux, connus alors, appelés chacun du nom d'une planète, formaient l'échelle ascendante de purification matérielle qui correspondait aux épreuves morales des sept cieux.

Ainsi, la mystagogie ou l'initiation aux mystères avait ses deux divisions.

Dans la première, on ne *purifiait* que des penchants, on ne passait *au creuset* que des hommes ; c'était une alchimie des esprits, une mystagogie humaine.

La seconde était l'initiation aux mystères des opérations de la nature, une mystagogie des corps.

Dans l'une, on cherchait la *Pierre cubique* ou la *Pierre angulaire* du temple de la philosophie, capable de réunir intellectuellement, par ce symbole ingénieux, toute l'humanité dans une même foi, une même espérance, un même amour.

Dans l'autre, on cherchait ce qui peut ramener l'âge d'or : la *Pierre philosophale* et l'*Élixir* qui prolonge la vie.

L'une servait de voile à l'autre, comme elle en sert encore aujourd'hui, ainsi que l'on peut s'en convaincre par quelques rapprochements qu'il nous est facile de faire.

1<sup>er</sup> GRADE. La Francmaçonnerie est dite *art royal* : art,

parce que tout œuvre ne se fait que par une certaine combinaison de principes tendant à l'accomplissement du sujet que l'artiste se propose ; *royal*, parce qu'Ashmole, savant alchimiste, en faisait hommage au sage roi, qui a possédé à fond les lois de l'œuvre philosophique (1).

La *science parfaite* du philosophe est assez analogue à celle du maçon : il faut que le philosophe connaisse le véritable germe de la nature, avant de commencer son ouvrage ; de même, il faut que le maçon connaisse véritablement le noyau du cœur de l'homme, avant de se l'admettre pour frère.

Quand les philosophes parlent de l'OR et de l'ARGENT (symbolisés, dans les loges, par le SOLEIL et la LUNE), d'où ils extraient leur matière, ils n'entendent pas parler de l'or et de l'argent vulgaires, parce qu'ils sont morts, tandis que ceux des philosophes sont pleins de vie.

L'objet de la recherche des maçons est la connaissance de l'art de perfectionner ce que la nature a laissé d'imparfait dans le genre humain et d'arriver au trésor de la *vraie mo-*

(1) On aurait pu dire également *art impérial* ou *auguste*, quand, au 11<sup>e</sup> siècle, *Marc-Aurèle* se fit admettre à l'initiation.

L'origine donnée par le frère *Dumast* est curieuse et plus vraie : « D'aussi loin que l'homme a commencé à réfléchir sur lui-même, il a vu que, dans certaines circonstances, connaissant et approuvant le bien, il faisait pourtant le mal. Le *video meliora proboque, deteriora sequor* a dû lui prouver que la puissance des désirs était plus forte que celle de la raison ; il ne jouissait qu'en apparence, et non réellement, de son *libre arbitre* ; qu'il fallait, par l'habitude de la résistance, comprimer le ressort de ses passions avant d'acquérir la liberté effective de choisir et de se déterminer dans toutes les actions de la vie. Dès lors, la première idée qu'a fait naître l'aspect d'un sage, a été celle d'un homme *libre et maître* de lui-même ; et toute institution qui tendait à faire des sages est devenue un art de *liberté* et de *royauté*.

« La plus belle de toutes les victoires est celle qu'on remporte sur soi-même : celui dont le cœur est esclave *servirait* jusque sur le trône ; celui dont le cœur est libre reste libre jusque dans les fers. » (V. l'*Hermès*, vol. 1, pag. 169.)

*rale*. — L'objet de la recherche des philosophes est, de même, la connaissance de l'art de perfectionner ce que la nature a laissé d'imparfait dans le genre métallique et d'arriver au trésor précieux de la *pierre philosophale*.

La vie résidant uniquement dans l'humide radical, pour ne pas manquer l'œuvre, il faut *dépouiller* la matière de ses escories, afin d'avoir le noyau ou le centre, qui renferme toute la vertu du mixte. — Cette dépuración a son symbole en maçonnerie, lorsqu'il faut *dépouiller* le candidat de tous les préjugés mondains et de l'erreur des passions dangereuses, pour l'amener à la vertu et à la perfection.

**PIERRE BRUTE.** L'artiste doit travailler sur un corps créé par la nature, dans lequel elle aura joint le *soufre* et le *mercure*, qu'il doit séparer, et ensuite purifier pour les rejoindre de rechef. Ce corps s'appelle *pierre brute*. — Cette pierre brute est la même que les maçons travaillent à dégrossir et dont ils cherchent à ôter les superfluités, qu'en maçonnerie morale on appelle *destruction des vices*.

Le mot *vulgaire*, traduit en maçonnerie par *profane*, désigne tout sujet qui n'est pas propre à l'œuvre, tels que l'argent *vulgaire*, le soufre, le mercure *du commerce*, l'or et l'argent *vulgaires*; on ajoute quelquefois l'épithète *stupide* (stupide vulgaire) quand le sujet n'a pas vie en soi.

**2<sup>e</sup> GRADE.** On y prouve la vérité de la Maçonnerie; on y explique le sens des choses, l'*étoile flamboyante*, etc. Quelle est l'institution qui soit autant dans la voie de la vérité que la Maçonnerie? Elle a adopté la doctrine primitive, proclamé le G. A. de l'univers qu'elle honore par des hommages purs de tout culte et de superstition; elle recommande l'amour du prochain, la pratique de la vertu, de l'égalité et de la bienfaisance, l'horreur du vice, du mensonge et de l'hypocrisie, la tolérance dans les opinions, la soumission aux lois, le respect des droits d'autrui, la bienveillance universelle et le perfectionnement de soi-même par l'instruction et l'esprit de fraternité.

On prouve également la vérité de l'art philosophal: elle



est fondée, *premièrement*, sur ce que la poudre physique étant faite de la même matière dont sont formés les métaux, à savoir l'*argent vif*, elle a la faculté de se mêler avec eux dans la fusion : *une nature embrassant une nature qui lui est semblable*. SECONDEMENT, sur ce que les métaux imparfaits restant tels, parce que tout argent vif est cru, la poudre physique, qui est un argent vif, mûr et cuit, et, proprement, un *pur feu*, leur peut aisément communiquer la maturité et les transmuier en sa nature, après avoir fait attraction de leur humide cru, c'est-à-dire de leur argent vif, qui est la seule substance qui se transmue; le reste n'étant qu'escories et excréments, qui sont rejetés dans la projection (1).

Un artiste peut risquer d'entreprendre l'œuvre, lorsqu'il saura, par le moyen d'un menstrue végétale, uni à un menstrue minéral, dissoudre un troisième menstrue essentiel, avec lesquels réunis il faut laver la terre, et l'exhaler ensuite en *quintessence céleste*, pour en composer leur *foudre sulfureux*, lequel, en un instant, pénètre les corps et détruit les excréments.

On désigne, en maçonnerie, cette quintessence céleste par l'*étoile flamboyante à cinq pointes*, appelé par les philosophes *feu central de la nature*, symbolisé encore par la lettre G, qui veut dire *génération des corps*. C'est la philosophie hermétique qu'il ne faut pas confondre avec l'alchimie.

La matière philosophale existe partout; mais il faut la chercher spécialement dans la nature métallique, où elle se trouve plus facilement qu'ailleurs. Elle est la *Pierre angulaire*, qui ne peut se désigner que par le *double triangle*

(1) On lit dans le grade hermético-jésuitique l'*Écossais vert*, ou le *petit Saint-André d'Écosse* : « Si l'adepte réussit dans sa *projection*, en convertissant mille parties de métaux communs avec une seule de sa poudre, il pourra dire, avec raison, qu'il a *mille ans*; en attendant, on ne lui accorde cet âge que *cérémonielement*. »

✧, qui symbolise aussi les deux hémisphères. — Cette figure est l'emblème de la sentence d'*Hermès*, qui dit que *ce qui est en bas est comme ce qui est en haut*. C'est aussi la pierre d'achoppement contre laquelle des milliers d'hommes ont échoué.

**3<sup>e</sup> GRADE.** On connaît la *maîtrise* actuelle. Elle n'est, dans son résumé, qu'un pâle reflet de l'initiation primitive, dont le drame allégorique a été défiguré par la suite des événements politiques à l'époque de sa rénovation. Bien que le symbolisme moral y laisse une grande part au symbolisme *philosophique*, l'altération du système est telle, et les développements en sont si incomplets, qu'il faut, aujourd'hui, toute l'habileté d'un vénérable instruit pour donner de l'intérêt aux interprétations des hiéroglyphes *écourtés* (le *Phénix* même a disparu) de ce beau grade.

Si, comme nous le désirerions, on voulait doubler les trois degrés symboliques, vrais grades d'épreuves, commentés et élaborés dans les *trois écoles d'instruction* que nous avons proposées (p. 358) avec trois grades correspondants appelés *philosophiques* ou *grands mystères* (1), dans lesquels seraient développées les doctrines secrètes anciennes, on y ouvrirait à l'adepte le dépôt des connaissances et des vérités les plus utiles; il reconnaîtrait la vérité de l'alliance des deux systèmes, le *symbolique* et le *philosophique* dans les allégories des monuments de tous les âges, dans les écrits symboliques des prêtres de toutes les nations, dans les rituels des sociétés mystérieuses; il y verrait une série constante, une uniformité invariable de principes qui partent d'un ensemble, vaste, imposant et vrai, et qui ne seraient réellement bien coordonnés que là. Le charme de la séduction et le désir ardent de connaître pousseraient l'adepte à pénétrer dans le sanctuaire, en parcourant les sentiers épineux qui y mènent, et, secondé par une volonté

(1) Il faudrait alors modifier le serment de l'*apprenti*, qui ne convient qu'aux grands mystères, en vue desquels il a été fait.

forte, une persévérance constante et une étude sans préjugés, il parviendrait à soulever le voile ; et le secret de ces allégories, de ces emblèmes, de ces symboles, de ces énigmes sacrées, cesserait d'être un mystère pour lui ; car la nature lui serait dévoilée.

C'est ainsi que dans les écoles initiatiques, l'adepte se livrait aux études les plus profondes : mathématiques, interprétation des nombres, navigation, architecture dans ses trois divisions : *sacrée, civile et nautique*, etc. Les adeptes privilégiés ou *reconnus dignes* étaient initiés aux doctrines les plus secrètes et aux *sciences occultes*. Des philosophes des temps modernes ont puisé à ces sources intellectuelles ; il ne sera pas indifférent aux maçons studieux qui aiment à connaître les diverses spéculations ou conceptions de l'esprit humain, de trouver ici les idées les plus saillantes, les aphorismes principaux, bases des systèmes de ces auteurs mystérieux (1).

(1) Une société maçonnique qui établirait dans son sein une ACADEMIE MAGNÉTIQUE, trouverait bientôt la récompense de ses travaux dans le bien qu'elle produirait et les heureux qu'elle ferait. Il conviendrait d'y fonder une bibliothèque composée de livres de choix parmi lesquels figureraient les ouvrages des divers auteurs magnétistes que nous citons et dont la plupart seraient flattés d'être au nombre des sociétaires. Comme il faut toujours et avant tout, avoir un bon dictionnaire de la langue que l'on parle, nous recommandons, avec toute confiance, comme auteur en philologie, l'ouvrage le plus satisfaisant en ce genre, œuvre colossale dont la conception hardie honore son auteur, M. MAURICE LA CHATRE, et dont l'exécution est digne de ses nombreux et savants collaborateurs, qui mèneront à bonne fin cette entreprise gigantesque, répertoire littéraire le plus vaste des connaissances humaines, contenant l'analyse de 400,000 volumes. On devine que nous voulons parler du DICTIONNAIRE UNIVERSEL, *Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, deux magnifiques volumes grand in-4° à trois colonnes, dont le premier est sur le point de paraître.

Son titre d'*universel* est exact, car c'est le dictionnaire le plus complet de la langue française, et celui des arts, des sciences et de l'industrie, embrassant dans ses développements tous les dictionnaires spéciaux.

A l'appui des définitions toujours bien faites, la gravure vient donner

LA CHAÎNE D'OR. Suivant *Hermès* et ses disciples, du centre de l'archétype ( le plus haut des cieux ) s'élance, sans interruption, l'esprit universel, source intarissable de lumière et de feu qui, traversant toutes les sphères célestes, et se trouvant graduellement condensé, flue continuellement vers la terre ; de même par l'action du *feu central*, du soleil terrestre, il s'échappe de la terre de continuelles émanations qui, bientôt sublimées, s'élèvent vers la voûte des cieux pour s'y dégager de leurs impuretés. En un mot, le feu condensé devient l'air ; l'air devient eau, l'eau contient la terre, de même la terre purifiée se convertit en eau, l'eau sublimée s'échappe en air, l'air exalté se dissémine en feu (1). Cette éternelle rotation des émanations éthérées, des molécules vitales, est peinte, dans la Genèse, sous l'emblème de l'échelle mystérieuse de Jacob, par où montaient et descendaient les anges. C'est la brillante chaîne d'or qui, suivant l'antique allégorie, liait tous les corps à la terre. Ils la représentaient ordinairement par le signe X : a expri-

au texte, aussi souvent que l'intérêt l'exige, le dessin des objets, des machines, des instruments, etc. ; la figure des animaux et des plantes, le panorama de certaines villes, et le portrait des hommes célèbres. C'est ainsi que 50,000 sujets, gravés sur bois et intercalés dans le texte, sont autant de moyens ingénieux par lesquels l'instruction attrayante obtenue par les yeux satisfait et complète celle offerte à l'esprit qui la fixe plus facilement dans la mémoire.

Maçons, souscrivez ! apportez votre pierre à ce beau monument national ; c'est une grande œuvre d'architecture philologique et scientifique bien digne de votre concours.

L'ouvrage paraît par livraisons. Chaque livraison coûte 25 c. et contient la matière d'un volume in-8°. Il en paraît au moins 6 par mois ; 100 environ formeront un volume. — On souscrit, franco, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32, et chez les libraires.

(1) On dit, en parlant de deux personnes qui sont mal ensemble, et qui ne peuvent se souffrir : c'est l'eau et le feu. Quelle calomnie ! existe-t-il un ménage qui s'entende mieux et qui soit plus capable de servir de modèle ? En effet, l'un s'absente-t-il, l'autre est toute glace et ne redevient eau qu'au retour du fugitif.

maît l'efflusion des atomes ignés du ciel en terre, et v peignait leur retour vers les lieux éthérés. En effet, le *triangle lumineux* peint, chez les philosophes, le mouvement *catabathmique* des atomes ignés vers la terre, parce qu'au point de leur départ, ils sont dans tout leur éclat, dans toute leur pureté; la *pyramide noire* ou le *triangle obscur* exprime, au contraire, leur ascension ou retour vers le ciel; car, en quittant le globe, ils sont chargés de toutes les impuretés terrestres.

« *Hermès* représentait la science par le *feu sacré* que ses disciples alimentaient et qu'ils ne pouvaient laisser éteindre *sous peine de mort*. Il est terrible de devoir peindre, par un supplice humain, le malheur que cause, dans le monde intellectuel et moral, une interruption quelconque dans la transmission des sciences d'une génération à l'autre. Cette idée tout initiatique est une preuve que la science maçonnique moderne bien conçue est une transmission de la science antique. La lumière put voyager sous le boisseau (dans le cœur et dans l'intelligence de quelques initiés), mais jamais elle ne s'éteignit : transmettons-la de même. »

---

## CHAPITRE XXVII.

### **Puissance des nombres d'après Pythagore.**

« Les nombres sont *intellectuels* ou *scientifiques*.

Le nombre *intellectuel* subsistait avant tout dans l'entendement divin ; il est la base de l'ordre universel et le lien qui enchaîne les choses.

Le nombre *scientifique* est la cause génératrice de la multiplicité qui procède de l'unité et qui s'y résout.

Il faut distinguer l'unité, de l'art : l'*unité* appartient aux nombres, l'*art*, aux choses nombrables.

Le nombre scientifique est *pair* ou *impair*.

Il n'y a que le nombre *pair* qui souffre une infinité de divisions en parties toujours paires ; cependant l'*impair* est plus parfait.

L'*unité* est le symbole de l'identité, de l'égalité, de l'existence, de la conservation et de l'harmonie générale (1).

Le nombre *binaire* est le symbole de la diversité, de l'inégalité, de la division, de la séparation et des vicissitudes.

(1) Le chiffre 1 a signifié l'*homme vivant* (corps qui se tient debout); l'homme est le seul des êtres vivants qui jouisse de cette faculté. En y ajoutant une tête, on eut le signe (P) de la *paternité*, de la puissance créatrice; le R signifiait l'*homme en marche*, allant, *Jens*, *Iturus*.

La *dyade* (1), origine des contrastes, représente pour eux la matière ou le principe passif.

Chaque nombre, comme l'unité et le binaire, a ses propriétés qui lui donnent un caractère symbolique qui lui est particulier.

La *monade* ou l'unité est le dernier terme, le dernier état, le repos de l'état dans son décroissement.

Le *ternaire* est le premier des impairs. La *triade*, nombre mystérieux, qui joue un si grand rôle dans les traditions de l'Asie et dans la philosophie platonicienne, image de l'être suprême, réunit en elle les propriétés des deux premiers nombres. Le *ternaire* représentait aux pythagori-

(1) On le binaire, s'emploie quelquefois dans le sens de *dualisme*, *dualité*. Dans la théogonie valentinienne, *Bythos* et *Sigé* constituent le *binaire* primitif des êtres.

La dyade est aussi l'état imparfait dans lequel tombe un être, suivant les pythagoriciens, quand il se détache de la *monade* ou de Dieu. Les êtres spirituels, émanés de Dieu, s'enveloppent dans la dyade, et ne reçoivent plus que des impressions illusoires.

Ce mot se dit pour *couple*, deux auteurs qui travaillent ensemble se nomment une *dyade littéraire*.

Comme jadis le nombre UN désignait l'harmonie, l'ordre ou le bon principe (*Dieu un et unique*, exprimé en latin par *solus*, d'où l'on a fait *sol*, soleil, symbole de ce Dieu), le nombre DEUX offrait l'idée contraire. Là, commençait la science funeste du *bien* et du *mal*. Tout ce qui est double, faux, opposé à l'unique réalité, était dépeint par le nombre *binaire*. Il exprimait aussi l'état de contrariété dans lequel se trouve la nature, où tout est double : la nuit et le jour, la lumière et les ténèbres, le froid et le chaud, l'humide et le sec, la santé et l'état de maladie, l'erreur et la vérité, l'un et l'autre sexe, etc.

On sait que les Romains dédièrent à Pluton le *second* mois de l'année et que son *deuxième* jour était consacré à des *expiations* en l'honneur des mânes de leurs morts. Les catholiques ont la même consécration : le pape Jean XIX, en 1003, institua la fête des *Trépassés* (passés *au-delà*) en ordonnant qu'on la célébrerait le *deux* novembre, *deuxième* mois de l'automne.

ciens non-seulement la surface, mais encore le principe de la formation des corps (1).

(1) Le *ternaire* était, pour les philosophes, le nombre par excellence et de prédilection. Nous avons dévoilé, dans le *Cours interprétatif des initiations* (2<sup>e</sup> édition, pag. 137 et suiv.), une grande partie des nombreuses combinaisons auxquelles on a appliqué ce type mystérieux, révéral dans l'antiquité, et consacré dans les mystères; aussi n'y a-t-il que trois grades essentiels chez les maçons, qui vénèrent, dans le *triangle*, le plus auguste mystère, celui du *ternaire sacré*, objet de leurs hommages et de leur étude. La nature se divise en *trois règnes*; chacun d'eux est triple, d'où le *noirair* et le tout (*trinité*) ne fait qu'*UN*, représenté par le *delta*.

Disons pourquoi le *triangle*, figure purement géométrique, représente Dieu, et comment la Maçonnerie française en facilite l'interprétation.

En géométrie, une ligne ne peut pas représenter un corps absolument parfait. Deux lignes ne constituent pas davantage une figure démonstrativement parfaite. Mais trois lignes forment, par leur jonction, le *triangle* ou la première figure régulièrement parfaite, et c'est pourquoi il a servi et sert encore à caractériser l'*Eternel*, qui, infiniment *parfait* de sa nature, est, comme créateur universel, le *premier être*, par conséquent, la *première perfection*.

Le *quadrangle* ou carré, quelque parfait qu'il paraisse, n'étant qu'une *seconde perfection*, ne pouvait nullement représenter Dieu qui est la première. Remarquons bien que le mot *Dieu*, en latin comme en français, a pour initial le *delta grec* ou le triangle. Tel est le motif, chez les anciens et les modernes, de la consécration du *triangle* dont les côtés figurent les *trois règnes* ou la nature ou Dieu. Au milieu est l'*iod* hébraïque (initial de *Jéhocah*), esprit animateur ou le feu, principe générateur représenté par la lettre G, initiale du mot *Dieu* dans les langues du nord et dont la signification philosophique est *génération*. — Voici, à ce sujet, un des avantages du rite français sur l'incohérent rite écossais :

Le premier côté du triangle, offert à l'étude de l'*app.*, est le *règne minéral*, symbolisé par *Tubalc.*.

Le deuxième côté que doit méditer le *comp.* est le *règne végétal*, symbolisé par *Schibb.* (épi). Dans ce règne commence la *génération des corps*; voilà pourquoi la lettre G est présentée radieuse aux yeux de l'adepte.

Le troisième côté, dont l'étude concerne le *règne animal* et complète l'instruction de maître, est symbolisé par *Machén.* (fils de la putréfaction). De cette triple étude ou triple science, caractéristique de chaque grade, dé



Le *quatenaire* est le nombre le plus parfait et la racine des autres nombres et de toutes choses. La *tétrade* exprime la première puissance mathématique ; elle représente aussi la vertu génératrice de laquelle dérivent toutes les combinaisons. Les initiés la considéraient comme l'emblème du

rive le nom de *trinosophe* (qui étudie ou connaît *trois sciences*, qui sont les *trois grades* ou la *Maçonnerie*).

La *Trimourti* de la théologie indienne, Trilogie filiale composée de :  
BRAHMA, SIVA, VISCHNOU, personnifiée, dans le monde des idées,  
par : *Création, Conservation, Destruction*, et dans le monde des faits,  
par : la terre, l'eau, le feu, symbolisés par le lotus qui vit à la fois  
de la terre, de l'eau, et du soleil. Telle est la trimourti (*trinité*) primitive, rudimentaire, symbolique, résumée dans le lotus qui, pour cette raison, était l'attribut d'*Isis*, (la nature).

Une des doctrines de *Manès* était la trinité gnosticienne : un Dieu et deux principes, le bon et le mauvais. Le père habitait un séjour inconnu, resplendissant d'une lumière céleste ; le fils était le soleil et l'esprit les airs. De son vivant, *Manès* eut douze apôtres.

L'unitrinité chrétienne est un Dieu en *trois personnes*, c'est-à-dire un Dieu qui a une triple représentation, qui est symbolisé trinément : comme créateur, animateur et conservateur ; car *persona*, personne, signifie parfaite représentation ; ce mot est la contraction de *perfectè sonans*, figurant parfaitement.

Le chiffre 3 symbolise la terre ; il est une figure des corps terrestres. Le 2, moitié supérieure du 3, est le symbole des végétaux ; sa moitié inférieure est soustraite à la vue.

Les quatre premiers nombres allemands portent les noms des quatre éléments.

EIN, un, désigne l'air, cet élément qui, toujours en marche, s'insinue dans toutes les parties de la matière, et dont le flux et le reflux continuel est le véhicule universel de la vie.

ZWEY, deux, vient du tudesque *zweig* et signifie germe, fécondité ; il désigne la terre, cette mère féconde de toute production.

DREY — répond au *trienos* des Grecs et à notre *trois* ; il désigne l'eau. C'est pourquoi les divinités de la mer sont nommées *Tritons* ; que le *trident* est l'emblème de Neptune, et que la mer ou l'eau, en général, est appelée *Amphitrite* (eau qui entoure).

VIER, quatrième nombre en langue belge, signifie feu, et ne désigne, en allemand, que le nombre quatre. D'ailleurs, le feu, selon *Plutarque*, est le dernier des quatre éléments qui fut découvert.

mouvement et de l'infini, représentant tout ce qui n'est ni corporel ni sensible. C'est comme symbole du principe éternel et créateur que *Pythagore* communiquait à ses disciples, sous le nom de *quaternaire*, le nom ineffable de Dieu, qui veut dire *source de tout ce qui a reçu l'être*, et qui, en hébreu, est de *quatre* lettres.

C'est dans le *quaternaire* que se trouve la première figure solide, le symbole universel de l'immortalité, la *pyramide* (1). Car, si le triangle, figuré par le nombre *trois*, fait la base triangulaire de la pyramide, c'est l'*unité* qui en fait la pointe ou le sommet. Aussi, *Lysis* et *Timée* de Locres disaient-ils qu'on ne peut nommer une seule chose qui ne dépende du *quaternaire* comme de sa racine (2). Il y a, selon les pythagoriciens, une liaison entre les dieux et les nombres, qui constitue l'espèce de divination appelée *arithmomancie*. L'âme est un nombre, elle se meut d'elle-même; elle renferme en elle le nombre *quaternaire*.

Le nombre  $\text{CINQ}$  était considéré comme mystérieux, parce qu'il se compose du *binaire*, symbole de ce qui est faux et double, et du *ternaire*, si intéressant dans ses résultats. Il exprime donc énergiquement l'état d'imperfection, d'ordre et de désordre, de bonheur et d'infortune, de vie et de mort,

(1) Les gnostiques prétendaient que tout l'édifice de leur science reposait sur un carré dont les angles avaient *sighé* (silence), *bathos* (profondeur), *nous* (intelligence) et *aléthéia* (vérité).

(2) Aussi la matière étant représentée par le nombre 9 ou 3 fois 3, et l'esprit immortel ayant pour hiéroglyphe essentiel le *quaternaire* ou le nombre *quatre*, les sages ont dit que l'homme s'étant trompé et jeté dans un labyrinthe inextricable, en allant de *quatre* à *neuf*, le seul chemin qu'il ait à prendre pour sortir de ces routes ambiguës, de ces détours désastreux et du gouffre de maux où il s'est plongé, c'est de rebrousser chemin et d'aller de *NEUF* à *QUATRE*.

— L'idée ingénieuse et mystique qui a fait vénérer le triangle fut appliquée au chiffre 4 : on a dit qu'il exprimait un être vivant, 1, porteur du triangle  $\Delta$ , porteur de Dieu, c'est-à-dire l'homme portant avec soi un principe divin.

qui se voit sur la terre ; il offrait même aux sociétés mystérieuses l'image effrayante du MAUVAIS PRINCIPLE , jetant le trouble dans l'ordre inférieur, et, en un mot, le *binnaire* agissant dans le *ternaire*.

Cependant le *quinnaire*, sous un rapport différent, était l'emblème du mariage, parce qu'il est composé de *deux*, premier nombre pair, et de *trois*, premier nombre impair. Aussi Junon, présidant à l'hyménée, avait-elle pour hiéroglyphe le nombre *cinq* (1). Enfin le *quinnaire* offre une des propriétés du nombre *neuf*, celle de se reproduire en le multipliant par lui-même ; il vient toujours un *cinq* à la droite du produit, résultat qui le faisait employer comme le symbole des vicissitudes matérielles.

Le nombre *CINQ* désignait la *quintessence universelle*, et symbolisait, par sa forme  $\epsilon$ , l'*essence vitale*, l'*esprit animateur* qui *serpente* dans toute la nature. En effet, ce chiffre ingénieux est la réunion des deux accents grecs  $\acute{\epsilon}$  placés sur ces voyelles qui doivent être ou non *aspérées* (2). Le premier signe  $\epsilon$  a le nom d'*esprit fort*, il signifie l'*esprit supérieur*, l'esprit de Dieu aspiré (*spiratus*), respiré par l'homme. Le second signe  $\epsilon$  s'appelle *esprit doux*, il représentait l'*esprit secondaire*, l'esprit purement humain (3).

(1) Les anciens représentaient le monde par le nombre *CINQ*. *Diodore* en donne pour motif que ce nombre représente la terre, l'eau, le feu et l'éther ou *spiritus*. De là l'origine de *pentis* qui, en grec, veut dire *cinq* et de *pan* qui signifie *tout*.

(2) Prononcées rudement (*aspère*) *hiatusement*. Il n'y a que dans le dictionnaire de l'Académie et autres de même force, où l'on apprend qu'on *aspire* en parlant.

(3) C'est en perdant de vue le sens initiatique des choses, que la plupart des caractères, si expressifs alors, sont devenus aujourd'hui presque insignifiants. Il en est de même des caractères de l'écriture : les lettres n'étaient pas, comme aujourd'hui, réduites à donner l'image d'un son insignifiant. Leur rôle était plus noble. Chacune d'elles, par sa forme, offrait un sens complet qui, sans compter la signification du mot, avait une *double interprétation*, qui s'adaptait à la *double doctrine*. C'est ainsi que les

Le nombre six était, dans les mystères anciens, un emblème frappant de la NATURE, comme présentant les six di-

philosophes, quand ils voulaient écrire de manière à n'être compris que des savants, confabulaient une histoire, un songe ou tout autre récit fictif avec des noms propres de personnes et de lieux qui recélaient, par leurs caractères *lettriques*, le secret des pensées de l'auteur. Tels étaient surtout leurs tissus religieux.

L'écriture sera toujours en arrière de la parole qu'elle exprime sans la peindre, comme la parole restera en arrière de la pensée, qu'elle n'exprime pas toujours complètement, parce qu'il y a dans le son quelque chose d'*inécricable*, comme dans la pensée, quelque chose d'inexprimable.

Si l'on pouvait perfectionner l'ancienne écriture qui dépeignait les idées au lieu des sons, il en résulterait un langage universel, intelligible à tous les peuples ; un tel livre serait anglais à Londres, allemand à Berlin, chinois à Pékin, français à Paris. Quel avantage pour le progrès des connaissances humaines ! Il suffirait de savoir lire pour comprendre toutes les langues à la manière des caractères arithmétiques. C'est ainsi que les Japonais et les Chinois, qui ont les mêmes signes graphiques, se comprennent, quoique parlant une langue différente ; comme le signe & pour les Anglais et les Français ; ils le nomment *and*, nous l'appelons *et*, et sa signification est la même. *Delgarme, Wilkins, Leibnitz* se sont occupés de cette langue universelle, dite *philosophique* ; mais *Demaimieux*, dans sa *Psi-graphie*, a seul prouvé sa possibilité.

Les caractères furent ainsi supplétifs à la parole, chaque lettre étant une figure qui représentait à la fois un son à l'oreille, une idée à l'intelligence, comme, par exemple, nous pourrions citer : F ; FE est un son tranchant, semblable au bruit de l'air traversé avec vitesse : *Foudre, fougue, fureur, fusée, flèche, fendre, fuir*, sont des mots expressifs qui peignent ce qu'ils signifient. Ce caractère rend bien ce qui passe avec rapidité : *Fortune, fumée, faveurs, fleurs, fêtes, flots, fleuve*. Avec quelle énergie le son de cette lettre exprime le coup tranchant et la vitesse de la *faulx*, dont sa forme est l'image ! Symbole de destruction, elle est l'initiale des mots : *funèbre, funérailles, famine, funeste, fu*.

S (*se*), consonne et voyelle (puisqu'elle par elle-même elle produit un son), a dû devenir l'initiale de *serpent* (serpens) et de *sifflement* (sibilus), peignant à la fois le reptile et son cri.

T, initial et final du nom du fameux *Thot* à qui est attribuée l'invention de l'alphabet égyptien, terminait l'alphabet des Hébreux et des Samaritains qui le nommaient *Tau*, c'est-à-dire, *fin, perfection*. De là viennent *terminus*.

mensions de tous les corps ; les *six* lignes qui en composent la forme, savoir : les quatre lignes de direction vers le nord, le midi, l'orient et l'occident, avec les deux lignes de hauteur et de profondeur, répondant au zénith et au nadir. Les sages appliquaient le *senaire* à l'homme physique, tandis que le *septenaire* était, pour eux, le symbole de son esprit immortel (1).

terme et *terminer* (finir). Le son qu'il produit est *frappant* ; aussi croit-on que sa forme est celle d'un *marteau*, mot supérieur au *matteus* des Latins, d'où proviennent les verbes imitatifs : *taper*, *tonner*, *retentir*. Sa forme exprime aussi *abri*, *sûreté*, par les mots *toit*, *toiture* (tectum), dont cette lettre est l'initiale.

C'est ainsi qu'en lisant le nom d'un minéral ou d'une plante, l'initié apercevait aussitôt la nature et la qualité du minéral, l'usage et la propriété particulière de la plante. Il pénétrait facilement dans l'essence de chaque chose, parce que cette essence avait été figurée par des caractères qui la rendaient sensible aux yeux du *lettré*.

Appliquons ce système au mot ŒIL, en le supposant composé dans cette vue. Un lettré, tout en ignorant l'idiome auquel le mot appartient, s'en serait rendu compte ainsi : O, *corps rond* ; E, *esprit, âme*, qui lui sont adhérents ; I, *trait* qu'il lance (*rayon visuel*) ; L, *langage* qui lui est propre ; il devinera et traduira, dans sa langue, le mot *œil*.

Ainsi, le savant qui avait la clef des hiéroglyphes s'appelait donc *lettré*. Cette qualification était juste et méritée. Aujourd'hui que cette science est perdue, le mot s'est conservé et on l'applique, fort improprement, aux personnes qui n'ont que de l'érudition ou de la littérature. On appelle *belles-lettres* : la *grammaire*, l'*éloquence* et la *poésie*. On peut dire que, parmi les modernes, *Voltaire* était lettré ; mais chez les anciens, il n'eût pas mérité ce titre, s'il n'eût pas joint à son vaste savoir la connaissance des *lettres*. Les lettrés forment, en Chine, une classe de savants réels qui connaissent la valeur de leurs nombreux caractères, et l'allégorie qui sert de voile à la religion du peuple. Ils ont la clef de la vérité qui est la seule science.

(1) Le *senaire* hiéroglyphique (le *double triangle équilatéral*) est le symbole de la commixtion des trois *feux* et des trois *eaux* philosophiques, d'où résulte la procréation des éléments de toutes choses ; c'est pourquoi les anciens avaient consacré à *Vénus* le nombre 6, puisque les réunions des deux genres ou sexes, et la spagirisation de la matière par *triades*, sont néces-

Jamais nombre n'a été si bien accueilli que le **SEPTENAIRE**, dont la célébration est due, sans doute, au nombre dont les planètes se composaient. Aussi appartient-il aux choses sacrées. Les pythagoriciens le regardaient comme formé des nombres *trois* et *quatre*, dont le premier leur offrait l'image des trois éléments matériels et le deuxième leur peignait le principe de tout ce qui n'est ni corporel ni sensible; il leur présentait, sous ces rapports, l'emblème de tout ce qui est parfait. Considéré comme composé du *senaire* et de l'*unité*, ce nombre servait à désigner le centre invisible ou l'esprit de chaque chose, parce qu'il n'existe aucun corps dont six lignes ne constituent la forme, qui n'existe pas sans un *septième* point intérieur, comme centre et réalité de ce corps, dont les dimensions extérieures ne donnent que l'apparence. Les applications nombreuses du *septenaire* confirmèrent les anciens sages dans l'emploi de ce symbole (1). D'ailleurs, ils exaltaient les propriétés du *sept*, comme ayant,

saires pour développer cette force génératrice, cette vertu prolifique, cette tendance à la reproduction, innée dans tous les corps.

Le chiffre 6 était le symbole du globe terrestre, animé d'un esprit divin. Le chiffre **563** se lisait de droite à gauche et signifiait :

$$\frac{\text{l'esprit du globe animé de la terre.}}{5 \quad 6 \quad 3}$$

(1) **PAN**, qui d'abord signifiait le *grand tout*, a fini par dégénérer en un dieu champêtre. Malgré l'étymologie, on aurait peine à découvrir son premier sens, s'il n'avait conservé sa *flûte aux sept tuyaux*, emblème des sept planètes, des sept notes de musique, des sept couleurs et de toute l'harmonie *septenaire*. En Arcadie, on le représentait quelquefois sans flûte, mais il avait sept étoiles sur la poitrine. Il portait la *barbe*, signe de paternité et de force génératrice, et, de plus, les *cornes* regardées autrefois comme signe de noblesse et de force.

Toutes les divisions par *sept* mentionnées dans l'*Apocalypse*, comme dans tous les autres livres sacrés, même des Indiens, prouvent assez que le nombre *septenaire*, qui tient au culte *néomique* (lunaire), jouait le plus grand rôle dans les mystères et dans les religions.

en second, la perfection de l'unité, qui est le nombre des nombres ; car si l'unité est incréée, si aucun nombre ne la produit, le sept non plus n'est engendré par aucun nombre contenu dans l'intervalle du dix ; et le quatre offre un milieu arithmétique entre l'unité et le sept, puisqu'il la surpasse du même nombre, le trois, dont il est surpassé par le sept, puisque quatre est au-dessus d'un, comme sept est au-dessus de quatre (1).

Le nombre HUIT ou l'OCTAIRE désignait la loi naturelle et primitive, qui suppose tous les hommes égaux. Des cieux, des sept planètes et de la sphère des fixes, ou de l'unité éternelle et du nombre mystérieux sept, se compose l'ogdoade, la huitaine, premier cube des pairs, regardée dans la philosophie arithmétique comme sacrée (2).

Le nombre huit symbolise la perfection, sa figure 8 ou ∞ indique le mouvement perpétuel et régulier de l'univers.

DU NOVAIRE OU TRIPLE TERNAIRE. Si le nombre trois a été célébré chez les premiers sages, celui de trois fois trois n'a pas eu moins de célébrité, parce que, suivant eux, chacun des trois éléments qui constituent nos corps est ternaire : l'eau renfermant de la terre et du feu ; la terre contenant des particules ignées et aqueuses, et le feu étant tempéré par des globules d'eau et des corpuscules terrestres, qui lui servent d'aliment. Aucun des trois éléments ne se trouvant ainsi dégagé des deux autres, tous les êtres ma-

(1) Le chiffre 7, chez les Égyptiens, symbolisait la vie ; c'est pourquoi la lettre Z des Grecs, qui n'est qu'un redoublement de 7, est l'initiale du verbe Ζαώ, je vis, et de Zeus (Jupiter), père de la vie.

T, conformé du chiffre 7, symbole de la vie, et de la lettre T, symbole de la terre, exprime les êtres terrestres jouissant de la vie, ou les mortels.

La lettre ou le chiffre I signifie l'existence, Ti signifie l'existence des mortels.

(2) L'ogdoade gnostique avait huit étoiles, qui remplaçaient les huit cabires de Samothrace, les huit principes égyptiens et phéniciens, les huit dieux de Xénoerate, les huit angles de la pierre cubique.

tériels composés de ces trois éléments, dont chacun est triple, peuvent dès lors se désigner par le nombre figuratif de *trois fois trois*, devenu le symbole de toute corporisation. De là, le nom d'*enveloppe neuvaire* donné à la matière. Toute étendue matérielle, toute ligne circulaire a pour signe représentatif le nombre *neuf*, chez les pythagoriciens, qui avaient observé la propriété que possède ce nombre de se reproduire sans cesse lui-même et en entier dans toute multiplication, et qui offre à l'esprit un emblème bien frappant de la matière qui se compose sans cesse à nos yeux, après avoir subi mille et mille décompositions.

Le nombre *neuf* était consacré aux sphères et aux muses. Il est le signe de toute circonférence, puisque sa valeur en degrés est égale à 9, c'est-à-dire à  $3 + 6 + 0$ . Cependant, les anciens ne voyaient pas ce nombre sans éprouver une sorte de terreur; ils le considéraient comme mauvais présage, comme symbole de versatilité, de changement, et l'emblème de la fragilité des choses humaines. Aussi, évitaient-ils tous les nombres où *neuf* paraissait, et principalement 81 (1), qui est le produit de 9 multiplié par lui-même, et dont l'addition  $8 + 1$  présente encore le nombre *neuf*.

Si la figure du nombre 6 était le symbole du globe terrestre animé d'un *esprit divin*, la figure du nombre 9 symbolisait la terre, sous l'influence du *mauvais principe*; de là cette terreur qu'inspirait le neuvaire. Cependant, selon les cabalistes, le chiffre 9 symbolise l'œuvre génératif, ou l'aspect d'un petit être conglobé dont la partie inférieure semble faire effusion de son esprit de vie.

L'ENNÉADE est le premier carré des nombres impairs (2).

(1) Selon l'*Ecoisais trinitaire*, 81 est le nombre mystérieux adoré des anges.

(2) *Ennéade* signifie assemblage de 9 choses ou de 9 personnes. On dit les *Ennéades de Plotin*, titre sous lequel Porphyre a réuni les 54 traités de ce néoplatonicien en six sections de *neuf* chapitres chacune.

Tout le monde connaît cette particularité assez singulière de 9 qui, multiplié par lui-même ou par un nombre quelconque, donne un résultat



Le nombre DIX OU DENAIRE est la mesure de tout et il ramène à l'unité des nombres multipliés. Contenant tous les rapports numériques et harmoniques, et toutes les prérogatives des nombres qui le précèdent, il termine l'*abaque* ou la table de Pythagore. Ce nombre figurait aux sociétés mystérieuses l'assemblage de toutes les merveilles de l'univers. Elles le traçaient ainsi :  $\ominus$  c'est-à-dire l'unité au milieu du zéro, comme le centre d'un cercle, symbole de la divinité. Elles voyaient dans cette figure tout ce qui est digne de fixer la pensée ; le *centre*, le *rayon* et la *circonférence* leur représentaient *Dieu*, l'*homme* et l'*univers*.

Ce nombre était, pour les sages, un signe de concordance, d'amour et de paix. Il est aussi, pour les maçons, un signe d'*union* et de *bonne foi*, puisqu'il se trouve exprimé par la jonction des deux mains ou la *grippe de maître*, dont le nombre des doigts donne 10 (1).

dont la somme finale est toujours 9, ou toujours exactement divisible par 9.

9, multiplié par chacun des nombres ordinaires, produit une progression arithmétique dont chaque membre, composé de deux chiffres, présente un fait remarquable, *exemple* : 1. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0

9, 18, 27, 36, 45, 54, 63, 72, 81, 90.

La première ligne de chiffres donne la série régulière de 1 à 9.

La seconde ligne reproduit *doublement* cette série, d'abord d'une manière ascendante à partir du premier chiffre de 18, et d'une manière opposée en partant du second chiffre de 81.

Il suit de cette remarque curieuse, que la moitié des nombres qui composent cette progression, ci 9, 18, 27, 36, 45=135= 9, représente, dans un ordre inverse, les chiffres de la seconde moitié :

90, 81, 72, 63, 54=360=90 ou 9.

Ainsi, 45 est opposé à 54,  
36 à 63, 27 à 72, 18 à 81,  
et chacun de ces nombres,  
ou tous réunis, présentent  
toujours des 9 :

99, 99, 99, 99, 99=495= 18=9.

(1) 10 termine tout intervalle de nombre ; car, qui veut compter au-delà

Le nombre *douze*, comme le nombre *sept*, est célébré dans le culte de la nature. Les deux plus fameuses divisions du ciel, celle par *sept* qui est celle des planètes, et celle par *douze*, qui est celle des signes, se retrouvent dans les monuments religieux de tous les peuples du monde ancien, jusqu'aux extrémités de l'Orient. Quoique *Pythagore* ne parle point du nombre *douze*, il n'en est pas moins un nombre sacré. Il est l'image du zodiaque, et, par conséquent, celle du soleil qui en est le chef.

Dans la doctrine pythagoricienne, le système des nombres résolvait le problème de la cosmogonie.

Cette science des nombres représentait non-seulement des qualités arithmétiques, mais toute grandeur, toute proportion. Par elle, on devait arriver à la découverte du principe des choses, ce qu'on appellerait aujourd'hui l'ABSOLU (1).

revient à 1, 2, 3, et compte ainsi la seconde dizaine jusqu'à 20, la troisième dizaine de même jusqu'à 30, et ainsi de toutes les dizaines jusqu'à 100. Après ce nombre, on recommence, et l'intervalle de 10 ainsi répété va jusqu'à l'infini. Mais 10, n'étant que 1 suivi de zéro, indiquerait que hors de l'unité tout est néant, et que c'est par elle seule que toutes choses subsistent.

Du NOMBRE 100. L'empereur Julien, envoyant 100 tiges à Sérapion, lui écrivit une lettre badine dans laquelle il fait l'éloge du nombre *centenaire*, auquel les anciens attachaient une très grande importance, à cause de ses propriétés arithmétiques, affectant à l'égide de Jupiter l'ornement de 100 franges; à Briarée, 100 mains; à Typhée, 100 têtes; à Argus, 100 yeux; dans l'île de Crète, 100 villes, et à Thèbes, 100 portes (100 palais).

(1) Ou l'UNITÉ, ce terme éminent vers lequel se dirige toute philosophie, ce besoin impérieux de l'esprit humain, ce pivot auquel il est contraint de rattacher le faisceau de ses idées; l'unité, cette source, ce centre de tout ordre systématique, ce principe de vie, ce foyer inconnu dans son essence, mais manifeste dans ses effets; l'unité, ce nœud sublime auquel se rallie nécessairement la chaîne des causes, fut l'auguste notion vers laquelle convergèrent toutes les idées de *Pythagore*. Il refusa le titre de *sage*, qui veut dire *celui qui sait*; il créa et prit le titre de *philosophe*, signifiant *celui qui sait ou qui étudie les choses cachées, occultes*. L'astronomie qu'il ensei-

Les anciens et Pythagore lui-même, dont on n'a pas toujours saisi les vrais principes, n'ont jamais eu l'intention d'attribuer aux nombres, c'est-à-dire à des signes abstraits, aucune vertu particulière; mais les sages de l'antiquité s'étant accordés à reconnaître une *cause première et unique* (matérielle ou spirituelle) de l'existence de l'univers: de là, l'UNITÉ est devenue le symbole de la Divinité suprême; on s'en est servi pour exprimer, pour représenter Dieu, mais sans attribuer au nombre UN aucune vertu divine ou surnaturelle.

On a dit avec vérité:

« La philosophie est la raison parlée ou écrite et son action ne se manifeste qu'escortée de la science (ou la science en pratique).

Appliquée à la nature, elle a produit la physique.

— à la vie,	—	l'hygiène.
— à la matière,	—	la chimie.
— à la législation,	—	la jurisprudence.
— à la richesse,	—	l'économie.
— à l'intelligence,	—	la psychologie.
— à la certitude (vérité),	—	la méthode, etc.

« Au lieu de dire *connaissance* (faculté de connaître), on dit *philosophie*, ou la raison qui opère par sa propre vertu (*faculté*), qui expérimente, qui compare, qui retire le fait de son élément pour le grouper, le généraliser, l'élever à l'état de loi, et de l'état de loi à l'état de science. Toute découverte provient de la philosophie. Elle est donc la science première, la science des sciences. Tout homme de génie ou savant a commencé par être philosophe.

« La philosophie détruit l'erreur. »

Les principes philosophiques des anciens, qui faisaient la base de l'enseignement secret dans les grands mystères, se sont transmis, d'âge en âge, par les initiés. Nous les trouvons reproduits dans les ouvrages datés des derniers siècles

gnait mystérieusement, c'était l'*astrologie*; sa science des nombres était basée sur les principes cabalistiques. On a, sous son nom, des sentences, vulgairement nommées *Vers dorés*. Fabre d'Olivet les a traduites en vers blancs; mais la plupart n'en sont pas devenues plus claires.

et surtout du xiv<sup>e</sup>, dont nous allons citer l'opinion de trois auteurs renommés dans les sciences secrètes. Dans une matière aussi importante, il ne faut pas craindre quelques répétitions; car elles annoncent une conformité d'idées et de but et ne peuvent que servir de confirmation à la sagesse antique.

---

## CHAPITRE XXVIII.

### **Philosophie occulte d'Agrippa (1).**

Il y a trois mondes : l'*élémentaire*, le *céleste*, l'*intellectuel*.

Chaque monde subordonné est régi par le nombre qui lui est supérieur. Il n'est pas impossible de passer de la connaissance de l'un à la connaissance de l'autre, et de remonter jusqu'à l'archétype. C'est cette échelle qu'on appelle le **MAGISME**, contemplation profonde qui embrasse la nature, la puissance, la qualité, la substance, les vertus, les similitudes, les différences, l'art d'unir, de séparer, de composer; en un mot le travail entier de l'univers.

C'est un art sacré qu'il ne faut pas divulguer. La liaison universelle des choses constate la réalité et la certitude du magisme.

Les quatre éléments, principes de la composition et de la décomposition, sont triples chacun. Le *feu* et la *terre*, l'un principe actif, l'autre principe passif, suffisent à la production des merveilles de la nature.

(1) *Henri-Corneille* AGRIPPA, philosophe, médecin, l'un des hommes les plus savants de son siècle, parlant huit langues. Il naquit à Nettesheim, près Cologne, le 14 septembre 1486, et mourut en 1536. Il professa toutes les conditions. On a de lui : *De incertitudine et vanitate scientiarum*; *De occultâ philosophiâ*; *Declamatio de nobilitate et præcellentiâ feminei sexus*. Ouvrages souvent traduits et réimprimés.

Le *feu* par lui-même, isolé de toute matière servant à manifester sa présence et son action, est immense, invisible, mobile, destructeur, restaurateur, porté vers tout ce qui l'avoisine, flambeau de la nature dont il éclaire les secrets.

La *terre* est le suppôt des éléments, le réservoir de toutes les influences célestes; elle en a tous les germes et la raison de toutes les productions : les vertus d'en haut la secondent.

Les germes de tous les animaux sont dans l'*eau*.

L'*air* est un esprit vital qui pénètre les êtres et leur donne la consistance et la vie : unissant, agitant, remplissant tout, il reçoit immédiatement les influences qu'il transmet. Il s'échappe des simulacres spirituels et naturels qui frappent nos sens.

Dans le monde archétype, *tout est dans tout* : proportion gardée, c'est la même chose dans celui-ci.

Il y a une cause sublime, secrète et nécessaire du sort, qui peut conduire à la vérité.

Le monde, les cieux, les astres ont des âmes qui ne sont pas sans affinité avec la nôtre.

Le monde vit, il a ses organes, il a ses sens.

Les *imprécations* ont leurs efficacités. Elles s'attachent sur les êtres et les modifient.

Les noms des choses ont leur pouvoir. L'art magique a sa langue ; cette langue a ses vertus : c'est une image des *signatures*. De là l'effet des *invocations*, *évolutions*, *adjurations*, *conjurations* et autres formules.

Il paraît que le *nombre* est la raison première de l'enchaînement des choses.

Les *nombres* ont leur vertu, leur efficacité bien ou malfaisante.

L'*unité* est le principe et la fin de tout ; elle n'a ni fin ni principe. Le *binnaire* est mauvais.

Dieu est la *monade*. Avant qu'il s'étendît hors d'elle-même et produisît les êtres, il engendra en elle le nombre *ternaire* qui, comme l'unité, représente en Dieu, l'âme du monde, l'esprit de l'homme

Le *quaternaire* est la base de tous les nombres.

Le *quinnaire* a une forme particulière dans les expiations sacrées; il est tout. Il arrête l'effet des venins. Il est redoutable aux mauvais génies.

Le *septenaire* est très puissant, soit en bien, soit en mal.

Le nombre *dénaire* est la mesure de tout.

L'homme a *tout* en lui : le nombre, la mesure, le poids, le mouvement, les éléments, l'harmonie.

Les caractères des mots ne sont pas leurs vertus; on en peut tenir la connaissance des propriétés et des événements.

L'harmonie analogue au concert des cieux en provoque merveilleusement l'influence.

L'intelligence de Dieu est incorruptible, immortelle, éternelle, insensible, présente à tout, influant sur tout.

L'esprit humain est corporel, mais sa substance est très subtile et d'une union facile avec la particule de l'esprit universel, âme du monde, qui est en nous.

—Peu de personnes ont compris son traité de *Philosophie occulte*, car il y avait une clef qu'il réservait pour ses amis du premier ordre (19 *epist.*, *lib.* v).

Il a dit, avec raison, que tout ce que les livres apprennent touchant la vertu du magisme, de l'astrologie, de l'alchimie, est faux et trompeur, quand on l'entend à la lettre; qu'il y faut chercher le *sens mystique*, sens qu'aucun des maîtres n'avait encore développé. (Nous renvoyons aux *Fastes initiatiques* les divers hiéroglyphes d'Agrippa.)

## CHAPITRE XXIX.

### Principes de la philosophie rationnelle de Cardan (1).

Il y a une matière première dans tout ce qui existe en fait. Cette matière subsiste lorsque la forme actuelle du corps est détruite, car rien ne s'anéantit.

Il est évident qu'il y a, dans la nature, quelque chose de caché sous la forme, et qui en est le *substratum*. Ce *substratum* n'est point engendré et ne s'anéantit point par corruption. Or, c'est ce qu'il appelle la *matière première*, matière improduite, éternelle, infinie, indestructible.

La matière première existe toujours sous quelque forme.

Il n'y a point de vide dans la nature.

La matière est partout : elle ne peut exister sans une forme quelconque, d'où il suit nécessairement que la forme est partout.

Il n'y a point d'espace sans corps. L'espace est éternel, immobile et immuable.

Les principes des choses naturelles sont au nombre de cinq : la *matière*, la *forme*, l'*âme*, l'*espace* et le *mouvement*.

(1) Jérôme CARDAN, philosophe, médecin, naturaliste, astrologue et mathématicien, est né à Pavie en 1501. Avec plus d'instruction que *Paracelsus*, il lui ressembla par la tournure singulière de son esprit. Il mourut en 1576. Il a laissé : *De vitâ propriâ ; opera*, 1663, 10 vol. in-f<sup>o</sup>.



Il n'y a que deux qualités premières : la *chaleur* et l'*humidité*.

Le *temps* n'est pas un principe, mais il en approche, parce que rien ne se fait sans lui. Le *repos* n'est pas non plus un principe, mais la prévision d'un principe, comme la *mort*, le *froid*, la *sécheresse*.

Il y a *trois* choses éternelles dans leur nature : l'*intelligence*, la *matière première* et l'*espace* ou le lieu. La quantité de la matière est toujours la même dans l'univers.

Notre âme est représentative comme un *miroir* (*anima enim nostra tanquam speculum*). Leibnitz, un siècle et demi après, dit que chaque âme ou *monade* est un *miroir* vivant ou doué d'action interne, représentatif de l'univers, suivant tout point de vue, et aussi réglé que l'univers même.

— Cardan devint *extatique* à cinquante-trois ans. C'est le plus célèbre des extatiques que présente l'histoire moderne après *Jeanne d'Arc*. Sous plusieurs rapports, il rappelle *Socrate* : comme lui, il tombait en extase à volonté, et voyait, avec les yeux de l'esprit, des objets étrangers et éloignés; il affirme, comme le sage de la Grèce, qu'il ne lui est rien arrivé de bien ou de mal, et même d'indifférent, dont il n'eût été prévenu auparavant. Pendant ses extases, qui étaient de courte durée, il ne sentait pas les douleurs violentes de la goutte, et n'entendait pas le bruit qui se faisait autour de lui. Il mourut à soixante-quinze ans, ainsi qu'il l'avait prédit. Socrate, qui avait eu devant ses juges le pressentiment de sa condamnation et de sa mort, dit à son ami *Criton* qu'il mourrait dans trois jours. Cardan ne croyait pas, comme Socrate, qu'il était favorisé d'un *génie particulier*; il attribuait cette faculté extraordinaire à la force de la vertu imaginative, à la subtilité de sa vue, et, surtout, à une nature particulière de son âme.

En 1431, on avait condamné, dans *Jeanne d'Arc*, des révélations et des apparitions, comme étant les œuvres du démon. Cent ans plus tard, on canonisait *Thérèse* pour les mêmes causes.

## CHAPITRE XXX.

### **Système philosophique et médical de Paracelse (1).**

L'Écriture sainte conduit à toutes les vérités.

La Bible est la clef de la théorie des maladies.

On doit interroger l'Apocalypse pour connaître la médecine des mages.

Tous les êtres, même les minéraux et les fluides, prennent des aliments, des boissons, et expulsent des excréments.

Sa théorie physiologique est fondée sur l'application des lois de la cabale à la démonstration des fonctions du corps humain.

La force vitale est une émanation des astres :

Le <i>soleil</i>	se trouve en rapport avec le	<i>cœur</i> ,
La <i>lune</i>	— —	le <i>cerveau</i> ,
<i>Mars</i>	— —	la <i>bile</i> ,
<i>Mercure</i>	— —	les <i>poumons</i> ,
<i>Jupiter</i>	— —	le <i>foie</i> .

(1) *Auréole-Ph.-Théophraste BOMBAST DE HOHENHEIM*, dit *PARACELSE*, célèbre médecin, alchimiste et thaumaturge, est né à Einsiedeln, près Zurich, en 1493. Il fut initié aux opérations alchimiques et magiques par l'abbé *Trithem* et par plusieurs évêques allemands desquels viennent, sans doute, ses interprétations bibliques. Il mourut à Saltzbourg, le 24 septembre 1541, seulement âgé de 48 ans. — *Ses œuvres* (en latin) forment 3 vol. in f°, Genève, 1658.

*Vénus* se trouve en rapport avec les reins et les organes de la génération,  
*Saturne* — — — la rate (1).

Les feuilles sont les *mains* des végétaux ; leurs lignes (*signatures*) indiquent les propriétés qu'ils possèdent.

Le médecin doit connaître les planètes du microscope, son méridien, son zodiaque, son orient et son occident.

(1) « Ces six planètes sont connues de toute l'antiquité, la septième, *Uranus*, n'a été découverte qu'en 1781, par *Herschell*, créateur de l'astronomie stellaire. Mais les sciences occultes et les calculs ayant révélé que les planètes devaient exister au nombre de sept, les anciens ont été entraînés à faire entrer le soleil dans le clavier des harmonies célestes, et à lui faire occuper la place vacante. Alors, toutes les fois qu'ils observaient une influence qui ne dépendait d'aucune des six planètes connues, ils l'attribuaient au soleil, lui rapportant ainsi toute la puissance d'*Uranus* qu'ils ne connaissaient pas.

« Cette erreur paraît importante, pourtant elle est insignifiante dans la pratique des résultats, si dans les tables des anciens astrologues, on met *Uranus* à la place du soleil qui n'est pas une planète, mais bien un astre central, pivotant et relativement immobile, qui règle le temps et la mesure, et qui ne devait pas être détourné de ses véritables fonctions.

« Il suit de là que la nomenclature des jours de la semaine, provenant du système planétaire indien, est fautive, et que le jour du soleil (*dimanche*) devrait être le jour d'*Uranus* (*Urani dies, Urandi*), ou tout autre nom qu'aurait eu cette immense planète. »

---

## CHAPITRE XXXI.

### **Iatrique ou art de guérir (d'*iatrôn*, gr. Je guéris).**

Pour les philosophes *iatriques*, chaque plante et chaque constellation correspondaient, d'une part, à tel arbre, telle plante, tel minéral, et, de l'autre, à telle ou telle partie du corps humain.

L'application de ce principe à l'art de guérir fut bien simple : le siège d'une maladie étant connu, l'astrologie iatrique faisait, pour la détruire, usage des plantes corrélatives à la partie du corps affectée. C'est ainsi que le *basilic*, la *lavande* et le *safran* étaient indiqués pour guérir les douleurs d'*estomac*, parce que ce viscère était sous l'empire du *lion*, et que ces trois plantes correspondaient à ce signe.

D'autres, pour guérir, employaient les plantes dont la configuration des parties avait quelque similitude avec celle de la partie affectée du corps humain ; ainsi, l'*anthora*, représentant par ses racines deux cœurs unis, était indiquée pour les maladies du *cœur*, et l'*anthesis* (camomille) passait pour une plante ophthalmique, parce que sa fleur a quelque similitude avec l'organe de la vue, etc. L'efficacité de ces plantes anthropoïdes (*anthrôpos*, homme, *eidô*, imitation, *qui ressemble à l'homme*) a souvent donné raison à cette méthode.

L'observation des similitudes alla jusqu'à la couleur du

suc des plantes, leur saveur, leur odorat, leur toucher, etc.; enfin le nombre de leurs feuilles accouplées, celui des pétales, des étamines, celui des nœuds de la tige, etc., étaient sous la domination de telle planète, et présentaient encore de nouvelles ressources aux médecins astrologues.

Les rapports des trois règnes aux fictions astrologiques des hiérophantes, qui avaient déterminé ces concordances entre l'homme, les éléments, les corps célestes et les individus nombreux de ces trois règnes, prouvent que, s'ils errèrent quelquefois dans les systèmes interprétatifs qu'ils établirent, ils avaient du moins poussé fort loin l'observation de la nature.

Les *harmonies*, tant admirées, de *Bernardin de Saint-Pierre*, entre les animaux, les végétaux et les grandes masses minérales, étaient toutes connues des prêtres égyptiens; elles se trouvent disséminées dans leurs fables religieuses. Ce naturaliste philosophe n'a retrouvé que ce qui existait quatre mille ans avant lui. Il serait facile d'en reproduire le tableau (1).

(1) C'est ici le lieu d'indiquer, d'après un observateur, plusieurs *découvertes modernes* renouvelées de l'antiquité.

Le genre humain semble marcher de découverte en découverte, tandis que, le plus souvent, il ne fait que regagner ce qu'il avait perdu; car, la plupart des inventions modernes dont les nations se glorifient sont des choses qu'on savait il y a 3 à 4,000 ans, mais que la dévastation, le carnage et l'incendie ont fait oublier ou perdre, et que les penseurs modernes n'ont que retrouvées. C'est ainsi que :

« BUFFON n'est qu'une reproduction d'*Anaxagore*, d'*Empédocle* et autres, lesquels enseignaient, il y a 3,000 ans, que tout, dans l'univers, est composé de molécules éternelles qui, mues par un feu subtil et actif, se combinent tour-à-tour, de mille et mille manières diverses; qu'il n'y a, par conséquent, point de vie ni de mort, mais seulement des transformations perpétuelles.

« DESCARTES n'est qu'une reproduction de *Leucippe*, *Démocrite* et autres, lesquels enseignaient que les corps célestes ont été formés par une multitude d'atomes se rencontrant et tournant ensemble, les plus lourds se portant à des centres, les plus légers à leur circonférence, et chacune de ces

MAÇONNERIE IATRIQUE.

Cette Maçonnerie fut instituée dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les adeptes cherchent la médecine universelle. Nous n'en connaissons qu'un grade intitulé :

conerétions étant emportée dans une matière fluide qui reçoit de leur rotation rapide une impulsion qu'elle communique aux conerétions moins fortes.

« NEWTON n'est qu'une reproduction d'*Anaxagore*, de *Démocrite*, *Chryssippe*, *Timée de Locres*, *Pythagore*, *Aristote*, *Lucrèce*, *Macrobe*, *Plutarque*, LESQUELS :

ONT DIT que la plus petite molécule de matière donnée peut suffire, par la division, à remplir un espace infini ;

ONT PARLÉ, les uns de deux forces émanées de l'âme du monde et combinées dans des proportions numériques (les forces *centripète* et *centrifuge*) ; les autres, de l'*attraction mutuelle* des corps, attraction qui les fait *graviter* et les retient dans des sphères particulières à chacun d'eux ;

ONT INDiqué, enfin, le rapport de la pesanteur des corps avec leur quantité de matière, et comment la *gravitation* des planètes vers le soleil est en raison réciproque de leur distance de cet astre.

« LEIBNITZ, MALEBRANCHE et tant d'autres modernes, avec leurs *idées innées*, ne sont que des reproductions des *Chaldéens*, des *Celtes*, de *Pythagore*, d'*Héraclite*, de *Platon*, lesquels ont tous dit que l'âme humaine est émanée de l'essence divine ; qu'ayant *péché*, elle est déchue et condamnée à demeurer dans le corps ainsi que dans une prison, et que la philosophie ne fait que la ramener aux connaissances qu'elle a perdues.

« FRANKLIN et ses PARATONNERRES ne sont qu'une reproduction des *prêtres d'Étrurie* qui savaient attirer l'électricité des nuages.

« NOS INVENTEURS DE MACHINES A VAPEUR ne sont que des reproductions des *prêtres égyptiens* qui faisaient mouvoir par la *vapeur* les statues de leurs dieux, et de l'ingénieur égyptien *Héro*, qui fit certainement voyager des locomotives sur des rails, car on a retrouvé, en Égypte, des routes à *rainures* et, dans ces rainures, des fragments de fer.

595 ans avant notre ère, le prophète *Ézéchiel* eut une vision qu'il décrit dans son premier chapitre. Avec quelque attention, on y découvre la description d'une LOCOMOTIVE emportée par l'impétuosité d'une force intérieure, et marchant devant elle sans s'arrêter. (Voir l'*Atmanach prophétique* de 1851, p. 49.)

« NOS MAGNÉTISEURS ne sont que des reproductions des magiciens

L'ORACLE DE COS. — Mots sacrés : *Adonai*. On répond : *Salomon*.

— Mots de passe : *Eloah*. *Id*. *Stibium*.

Cos était la capitale d'une île de ce nom, dans les *Sporades*, près de l'Asie-Mineure, patrie d'*Hippocrate*, d'A-

(magistes) égyptiens, de *Moïse*, de *Jésus*, lesquels, bien autrement savants (initiés) qu'eux, faisaient de bien autres miracles que les leurs.

« NOS SOMNAMBULES CLAIRVOYANTS ne sont aussi que des reproductions des prophètes chez les Hébreux, des *pythies* à Delphes, des *sibylles* à Cumès, des *druides*, etc.

« Comment tous ces prêtres inspirés des temps passés acquéraient-ils cette plus ou moins grande lucidité, qui leur permettait de voir, plus ou moins clairement, dans le monde occulte ? C'était par un long et sévère régime d'abstinence, par des jeûnes fréquents, qu'ils asservissaient la matière à l'esprit ; c'était en anéantissant le corps qu'ils donnaient la vie à l'âme, qu'ils arrivaient à l'extase :

*Moïse* s'isolait sur le mont Sinaï ; *Zoroastre*, sur le Bordjah ; *Menuo*, sur les bords solitaires du Gange ; *Orphée*, sur les monts de la Thrace ; les *druides*, dans les profondeurs des forêts celtiques.

La séparation possible de l'être matériel d'avec l'être moral a été entrevue depuis la plus haute antiquité.

*Pythagore* a dit : « Quand ton âme, délaissant ce corps, rayonne librement dans l'éther, elle y jouit de l'infinie vision résultant de son « incorporelité. »

*Platon* a dit : « L'homme, dans le principe, était un être spirituel, c'est « l'esprit qui l'a revêtu d'un corps mortel ; en sorte que ce que nous « voyons de l'homme n'est pas, à proprement parler, l'homme. »

*Hippocrate* dit que l'âme voit très clairement la maladie intérieure du corps et peut en suivre le cours par avance.

*Philon-le-Juif*, philosophe platonicien, né à Alexandrie (Egypte), 30 ans avant Jésus-Christ, dont il fut contemporain, était très versé dans la cabale (*kabbala*) et l'interprétation des *Écritures sacrées*. Auteur de plusieurs ouvrages mystiques, où les Pères de l'Église chrétienne ont puisé grand nombre d'inspirations sublimes, il a écrit :

« Quand nous lisons dans la Bible que Dieu a parlé aux hommes, il ne « faut pas croire que leurs oreilles aient été frappées d'une voix matérielle, mais c'est l'âme qui, étant éclairée par la lumière la plus pure, a « rayonné vers Dieu à travers l'espace et a conversé avec lui. » — En effet, son infinie *spiritualité* ne peut lui faire supposer un corps articulant des sons,

*pelles* et du poète *Philotas*. Le célèbre médecin, surnommé le *père de la médecine*, en l'honneur de qui fut composé ce grade, naquit vers 460 avant notre ère, et mourut dans une vieillesse très avancée.

On trouvera dans le *Tuileur général* les emblèmes de l'*oracle de Cos* et ses deux colonnes.

#### SOCIÉTÉ EXÉGÉTIQUE (1) ET PHILOSOPHIQUE.

Cette société fut fondée à Stockholm (Suède), en 1787, pour l'enseignement secret des doctrines de *Swedenborg* et de *Mesmer*. On y enseignait aussi les sciences occultes.

il ne peut parler à nos yeux que par le spectacle de l'univers, donc, *Dieu-Verbe* est l'Eternel manifesté dans les créatures qu'il anime.

Philon étudia profondément la philosophie des Grecs. Il fut, en l'an 40, envoyé vers l'empereur Caligula, par les Juifs, pour leur obtenir droit de cité. Il mit à profit la connaissance qu'il avait de tous les systèmes grecs, pour représenter sa religion nationale comme une doctrine parfaite et divine, ouvrant ainsi la voie à *Flavius Josèphe*, historien et général juif, né à Jérusalem, en l'an 37, auteur de l'*Histoire de la guerre des Juifs*, et des *Antiquités judaïques*; lequel imita son coreligionnaire Philon quelques années plus tard. On regrette de trouver dans son *Histoire* des passages qu'une pieuse fraude a interpolés.

Tous les récits de Philon sont précieux, non-seulement pour la connaissance de la philosophie néo-platonicienne, mais encore pour l'intelligence des *septante* et des écrivains du *Nouveau-Testament*, ses contemporains.

Il reste de lui : *De mundi creatione secundum Mosen*; *De vitâ Mosis*; *De vitâ contemplativâ*; *De mundo*. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Leipzig, 1828, 8 vol. in-8°.—On doit à *Ancher* quelques fragments retrouvés dans des versions arméniennes.

M. DUMAS, dans ses *Leçons de statistique chimique* des êtres organisés, est, après une multitude d'analyses et d'innombrables expériences, arrivé à dire : « Les plantes et les animaux dérivent de l'air, ne sont que de l'air condensé; ils viennent de l'air et y retournent. »

350 ans avant notre ère, *Anaximène* et quelques philosophes de l'école ionienne, avaient, par divers procédés différents de ces derniers, découvert le même résultat.

(1) Du grec *exégéomai*, j'explique. Deleuze en parle (*Hist. Crit.*, t. 11, page 295.)



## CHAPITRE XXXII.

### **Maçonnerie mesmérinne,**

OU RITE DE L'HARMONIE UNIVERSELLE.

On a reconnu, dans la nature, un agent ou fluide universel, occulte, impondérable, gouvernant et modifiant tous les êtres, et qui, spécialisé dans l'organisme humain, a reçu le nom de **MAGNÉTISME ANIMAL** ; c'est une force vitale que toute organisation possède et peut émettre.

Cet agent essentiellement communicable, au gré de la volonté, fait subir aux corps vivants qui s'en pénètrent des transformations infiniment remarquables et, la plupart du temps, bienfaisantes par ses propriétés éminemment curatives et toujours sédatives.

**MESMER** (1) le découvrit à Vienne vers 1772, et proclama l'existence d'un *fluide universel*, capable de se dégager, de se transmettre et de devenir un moyen de guérison dans une foule d'affections diverses ; il le nomma **MAGNÉTISME**, à cause de son analogie attractive avec l'aimant. Il suit de là que le magnétisme est, en quelque sorte, la *science des at-*

(1) *François-Antoine MESMER* est né à Weil, grand-duché de Bade, en 1734. Il alla de Paris en Angleterre et vint mourir à Mersbourg, en 1815. Célèbre d'abord, presque oublié ensuite, son nom reparait aujourd'hui plus brillant et avec justice. Ses écrits sont : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal* ; *Précis historique des faits relatifs au magnétisme*. Mesmerismus, 2 vol. in-8°.

*tractions*. Traité de visionnaire et d'insensé, il vint à Paris en 1778 et y opéra des cures merveilleuses, qui excitèrent vivement la curiosité publique. En 1784, le gouvernement nomma une commission de *savants* pour examiner les moyens qu'employait Mesmer et constater les résultats obtenus ; mais le rapport ne fut pas favorable, malgré les efforts du célèbre de *Jussieu* à soutenir l'existence des effets merveilleux du fluide magnétique, reconnu publiquement par le savant de *Puységur* (1) et par le docteur *Cloquet* (2).

Mesmer institua à Paris, en 1782, le rite de l'*Harmonie universelle* (3), basé sur le magnétisme animal. On croyait alors, et avec raison, qu'aucune doctrine capable de frapper les esprits par quelque circonstance mystérieuse ne devait être étrangère à la Francmaçonnerie.

En effet, si le maçon, digne du beau titre de *père de famille*, doit, pour le mériter, être à la fois, dans sa maison, le *législateur*, le *prêtre* et le *médecin*, ses connaissances médicales, inappuyées par l'observation et l'expérience, ne peuvent être que très incomplètes ; qu'il devienne *magnétiseur*, et l'art de guérir, en beaucoup de cas, devient chez lui un fait utile à tous.

Ainsi, dans les hauts grades, si les *rose-croix* actuels, au lieu de *jouer au sacrilège*, et les *chevaliers kadoschs*, à la *philosophie*, sous un voile templier anti-maçonnique, s'occupaient sérieusement et religieusement d'étudier et d'apprendre à appliquer une science destinée au bien-être du genre humain, ce serait plus digne de ces maçons qui n'en sont encore qu'à *de mi* les bienfaiteurs. Mais cette science

(1) Il est auteur de : *Magnétisme animal*, 1807, 1809, in-8° ; *Recherches, expériences et observations physiques sur l'homme dans l'état du somnambulisme provoqué par l'action magnétique*, 1811, in-8°.

(2) Le magnétisme, malgré l'évidence, fut traité d'imposture et de jonglerie par la Faculté ; puis survint la révolution de 1789, qui fit entièrement perdre de vue le magnétisme et le somnambulisme.

(3) Voir le Tailleur de ce grade où se trouvent les *caractères employés dans la théorie du monde de Mesmer*.

ne devrait être communiquée, dans le premier degré des *grands mystères*, qu'aux frères dévoués à l'humanité et dont le moral et la discrétion auraient été éprouvés et reconnus dans les trois grades *symboliques*, scrupuleusement donnés (1).

Ces considérations nous portent à entrer dans quelques détails sur le magnétisme et le somnambulisme, dans le but d'intéresser et d'éclairer une grande partie de nos frères, étrangers, malheureusement, aux notions magnétiques.

Un francmaçon ne doit pas ignorer que les anciens sages, après avoir étudié les phénomènes de la nature et les lois de toutes les créations, ont cru apercevoir l'existence de deux mondes : le monde *matériel* et visible, et un monde *incorporel* et occulte ; l'un borné dans ses effets, et dont les causes apparentes et manifestes à ses yeux pouvaient s'expliquer ; l'autre, infini dans son essence, incommensurable dans sa puissance et dont les causes souvent impénétrables restaient, pour eux, enveloppées d'un mystère dont ils ne pouvaient qu'à de longs intervalles sonder la profondeur. Ils cherchaient un *critérium* commun, *absolu*, auquel on puisse rapporter ces deux ordres de phénomènes, pour expliquer la plus grande partie des prodiges et des opérations qui semblent surnaturelles. Nous verrons plus loin que ces deux mondes n'en sont qu'un ; et nous espérons que le magnétisme mènera à la découverte de ce *critérium absolu* (2).

[1] Dans l'antiquité, les choses sacrées n'étaient dévoilées qu'après des épreuves sérieuses et l'initiation aux mystères de la science ; il doit en être du magnétisme et du somnambulisme comme de la médecine : la *connaissance* et la *pratique* n'en doivent être confiées qu'à des hommes *initiés* dans une *école spéciale* ayant pour but l'art de guérir.

[2] *Critérium*, marque de la vérité. — *Absolu*, indépendant. — L'*absolu* est l'opposé de *relatif* ; c'est l'essence des choses considérées en elle-même, indépendamment de tout rapport. — L'*ABSOLU*, c'est DIEU.

## CHAPITRE XXXIII.

### Du magnétisme.

Tout est possible en magnétisme.

LE MAGNÉTISME, pratiqué dans l'antiquité par les gymnosophistes de l'Inde, par les mages de la Perse et par les initiés aux grands mystères, paraît ne l'avoir été que sous le rapport iatrique (*médical*) et sous d'autres noms (1).

Il est redevenu, depuis MESMER, une chose neuve, belle, extraordinaire, digne du plus haut intérêt et de l'étude sérieuse du philosophe et du maçon (2). Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'au point, quoique imparfait encore, auquel est parvenue la science magnétique, elle est la voie qui ouvre un vaste avenir au *monde de la vérité et de la lumière*. Elle illumine, elle éclaire ses adeptes et, SEULE, elle peut les fixer dans la *croissance du vrai*, et résoudre, plus tard, le grand problème de l'*absolu*.

Elle a pour appui la substance universelle, dans laquelle

(1) Les augures, les oracles, les rêves prophétiques des temples, les impositions de mains des prêtres, n'étaient pas autre chose.

(2) La plupart des initiés au *grand-œuvre* en avaient des notions plus ou moins exactes : CARDAN en parle mystérieusement dans son 8<sup>e</sup> livre *De mirabilibus*. SWEDENBERG en a aussi fait mention.

tout est dévoilé pour le VOYANT (*l'omnivoyant*). Dans son état *magnétique*, il y a une absence complète de toute distraction, une suspension entière du commerce de l'âme avec le corps, et, pendant son union intime avec l'âme universelle, la nature n'a plus de secrets pour elle. Le pas qu'il reste à faire est immense, sans doute, mais les effets prodigieux, recueillis des études faites, ne laissent pas le résultat douteux, résultat dans lequel l'homme pourra trouver jusqu'à l'*accomplissement de sa destinée*, si incomprise jusqu'à présent.

Cet agent physique ou *fluide magnétique* est le fluide vital ou nerveux qui, émané de l'homme, participe de sa chaleur, du principe de sa vitalité et de son intelligence.

Magnétiser ou faire usage de son *fluide magnétique*, c'est disposer de son existence, de son principe vital, de sa vie, pour ajouter, momentanément, à l'existence d'autrui. Le docteur *Chardel* a dit, avec raison, que « le fluide magnétique vital est chez l'homme cette dernière modification de la lumière nommée la *vie spiritualisée*. Elle sert d'agent à l'âme pour l'exécution de tous ses actes. L'impulsion que nous lui donnons, dans nos mouvements, s'arrête aux limites de l'organisation, tandis qu'en magnétisant, la *volonté* la projette au dehors. Voilà, quant à l'emploi de la vie, la première différence qui existe entre magnétiser et agir » (*Essai de psychologie physiologique*, p. 205, 1831).

Magnétiser quelqu'un, c'est donc déployer, étendre et augmenter chez lui ce principe de vitalité et d'intelligence dont il est déjà pourvu.

Toute chaleur vient du soleil qui en imprègne tous les corps. Nous puisons la nôtre dans l'atmosphère où elle est en principe. Toute chaleur qui se dégage d'un corps ou d'un fluide porte en elle un principe et un arôme qui lui sont propres. Ainsi, notre sang, pourvu, dans sa circulation, d'une chaleur normale et d'un arôme très fort, peut,

*par nos mouvements*, les projeter hors de nous (1), et, *par notre volonté*, pénétrer les corps et les individus sur lesquels notre intention les dirige. L'individu, ainsi imprégné, a une vitalité et une intelligence *en plus*, que dirige le magnétiseur, sous l'influence duquel il se trouve, et dont la *volonté*, ce levier le plus grand que l'homme ait à sa disposition, est peut-être, elle-même, à l'état de fluide (2).

Pour bien agir magnétiquement, il faut avoir *force, énergie, volonté*, et employer beaucoup de douceur et de bienveillance envers le magnétisé, qu'on sature de son arôme fluide et calorique, dont, par sa radiation, l'atmosphère même s'aromatise.

Dès que les molécules organiques et *intentionnelles*, échappées du magnétiseur, s'immiscent dans le sujet, s'il est convenable et disposé, il s'établit entre eux un rapport intime, mystérieux, et les phénomènes qu'on attend ne tardent pas à se manifester, non-seulement sur l'organe actionné, mais sur toute l'organisation, et l'union fluide est telle que le sujet éprouve dans la même partie du corps la douleur que peut ressentir le magnétiseur ou la personne avec laquelle il est mis en rapport.

Le magnétisme est un art qui, pour le bonheur de l'humanité, sera, bientôt, généralement pratiqué; c'est une

(1) La substance fluide et calorique, qui émane des corps, pénètre le sol et permet au chien de saisir, en son arôme, la trace de son maître, et la piste du gibier. La plasticité de cette substance permet aux voyants de suivre la ligne *typique* d'un fugitif, tant que l'élasticité de son fluide n'aura pas, à la longue, été détruite par l'action variable de l'air, pour s'universaliser dans le *grand tout*. Et puisque l'élasticité si subtile du fluide lumineux peut être saisie et fixée par le daguerréotype, à plus forte raison nos émanations *fluido-plastiques* doivent-elles être saisies et reconnues par le double sens de l'odorat et de la vue, toujours si développé chez les *voyants*.

(2) « Le fluide nerveux, formé de notre sang, se spiritualise en venant « se localiser dans le cerveau, d'où il s'échappe à l'état d'émanation *éthérée*, « pour se mêler de nouveau à la substance universelle » (J.-A. GENTIL).

*œuvre de charité*, mais c'est aussi une *œuvre de patience* et de dévouement.

Les effets magnétiques sont certains et toujours les mêmes, parce que la substance universelle est invariable. Ils s'exercent également sur les animaux endormis ou éveillés, et même sur les objets inanimés.

Les conducteurs ordinaires de l'émission magnétique dans le travail médicateur sont les mains et le regard, la voix et le souffle.

Les gestes connus se nomment *passes* et durent dix à quinze minutes pour faire entrer le sujet en somnambulisme (1). Le fluide se dirige et descend en suivant les cordons nerveux jusqu'à l'extrémité des doigts, et franchit cette limite pour frapper et pénétrer les corps sur lesquels la *volonté* la dirige. « L'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir : plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les opérations qui en dépendent s'opèrent intérieurement... » (docteur HUSSON).

Quand le somnambulisme naît de la magnétisation, de simple qu'il était, le magnétisme devient composé.

La pensée, quoique inédite, conçue dans le cerveau, devant un *voyant*, s'y *daguerréotype* de manière à devenir lisible pour lui. Le magnétiseur lit-il une lettre, un journal dans une chambre voisine ? le *voyant* répète le contenu qu'il voit clairement dans le cerveau du magnétiseur ; ce qui lui paraît même plus facile (*moins fatigant*) que de lire à distance. (V. *Magisme*.)

L'insouciance insensibilité des prisonniers indiens, acclamant leurs *chant de guerre et de mort* au milieu des tortures ; celle des martyrs de tous les temps, sont le résultat de l'ex-tase causée en eux par une réaction magnétique.

(1) Mesmer a substitué, avec avantage, les *passes* aux impositions des mains.

L'homme, par l'énergie de sa virtualité personnelle, a une certaine puissance de modifier bien des choses et leurs circonstances. En effet, grandi par l'enthousiasme d'une passion puissamment surexcitée, il entraîne et domine tout ce qui l'entoure et change, par conséquent, les conditions et les rapports habituels de la vie, et sa puissance de *volonté*, portée à sa plus haute énergie, occasionne des phénomènes inexplicables. Cette volonté existe dans la *cause première* ; de là, le principe de tous les phénomènes : fréquentez des hommes tristes, gais, spirituels ou violents, vous vous trouverez porté à la mélancolie, à la gaîté, à l'esprit ou à la violence. Les *intimes* qui fréquentaient habituellement Socrate participaient de ses facultés intellectuelles, qui les abandonnaient quelques semaines après qu'ils en étaient séparés.

Il y a beaucoup de choses du domaine des sens qui surpassent encore les limites de la science.

Les expérimentateurs, jusqu'à ce jour, ne sont arrivés à aucun résultat complet ; et les professeurs, dans leurs chaires privilégiées, ont tous été impuissants à découvrir la vérité des faits, parce que leurs études ne les ont pas conduits à apprécier l'effet magnétique si puissant, qui émane non-seulement du magnétisme *terrestre*, alimenté par l'action solaire, mais encore, et plus puissamment peut-être, par le magnétisme *astral* qui inonde notre atmosphère et pénètre tout ce qui a vie et action.

Que les savants daignent étudier cette idée et s'y soumettre, ils ne pourront marcher que de découverte en découverte pour le bien-être de l'humanité et pour leur gloire personnelle.

#### DE L'ÉLECTRICITÉ MAGNÉTIQUE.

On prétend aujourd'hui, comme étant constaté *par l'expérience*, que le magnétisme et l'électricité sont une seule et même chose. Pour le *voyant*, la couleur du fluide magnétique est celle de l'étincelle électrique.



Cependant M. le comte de *Szapary*, dans sa *Magnétothérapie*, établit une différence.

Il considère l'homme comme une machine *électro-magnétique* : l'électricité coule dans le sang, le magnétisme dans les nerfs, c'est le fluide nerveux. Toutes les fonctions du corps et de l'âme s'opèrent par le magnétisme ; toutes les désorganisations par l'électricité. En renonçant à la théorie du fluide magnétique dans les nerfs et à celle des courants électriques dans le sang et les organes, on ne se rend plus compte, *dit-il*, du mécanisme des fonctions de la machine humaine et de ses ordres. Selon cet auteur, les maladies proviennent d'une lutte de l'électricité surabondante avec la force magnétique ou de celle-ci avec l'électricité. Les personnes chez lesquelles le magnétisme prédomine éprouvent des frissons ; elles sont difficiles à échauffer ; et c'est avec peine qu'on amène un refroidissement chez les personnes dominées par trop d'électricité.

Le principal courant magnétique coule du cerveau au creux de l'estomac (*plexus solaire*) et de là au cerveau ; le premier courant a lieu dans le jour, par le mouvement que se donne le corps, et le second la nuit, par le rêve. L'estomac et le cerveau sont dans un rapport continuellement soutenu l'un par l'autre. C'est pour cela que si l'on éprouve une impression trop vive, par exemple, une frayeur subite, on se touche involontairement la tête et l'estomac, pour y ramener le fluide retiré trop vite. Ce mouvement oscillatoire est le magnétisme de l'homme qui a ses pôles d'affinité dans son semblable. L'infatigabilité du corps vient de l'activité spirituelle qui fait remonter le fluide magnétique à sa source.

La force magnétique vient du soleil, elle pénètre la terre et en ressort, et de cette rencontre ou frottement de sa propre force avec elle-même *naît la chaleur*. De l'absorption et de cette émission de la terre résultent la décomposition chimique et l'accroissement des corps qui s'y trouvent ; de la chaleur physique résulte la végétation.

La lune a une influence électrique, *destructive, putréfiante*. Elle diminue la force magnétique du soleil, cause le *demi-sommeil* chez les somnambules, inquiète et trouble les malades. Le *choléra*, la *peste*, le *typhus*, sont des maladies électriques.

L'homme ne fortifie pas sa vigueur magnétique par le contact avec la terre, puisqu'elle attire la force magnétique du soleil ; elle

lui prend sa vigueur superflue, c'est pourquoi les enfants vifs et pétulants aiment à se rouler par terre.

**VEILLE ET SOMMEIL:** Les révélations extérieures de la vie sont autres dans le sommeil que dans la veille : dans le premier cas, la polarité (*propriété de l'aimant de se diriger vers les pôles*) change de place et pendant que les sens de l'extérieur se reposent, ceux de l'intérieur se réveillent (*l'âme songe*); de ce changement de repos et d'activité viennent, pour le corps, le rafraîchissement et la force.

Nous considérons le livre de M. le comte de Szapary comme un des ouvrages les plus complets sur la science magnétique : c'est un manuel raisonné, pleins de faits et indispensable à tout magnétiseur.

On sait que ce groupe d'étincelles électriques qui s'échappe en aigrette lumineuse d'une pile voltaïque possède une influence salutaire sur un grand nombre de maladies nerveuses désespérées,

M. Théodore Courant, disciple de *Beickensteiner*, auteur des *Études sur l'électricité médicale chez les anciens*, emploie, avec succès, pour la science magnétique qu'il perfectionne, et avec bonheur, pour les affligés qu'il soulage ou guérit, *l'électricité magnétique*. Sa manière d'opérer est fort simple.

Il place le malade sur le tabouret d'une machine électrique. Il se pose dans la sphère d'action pour s'emparer du fluide électrique, l'appropriier à l'organisme humain, le vitaliser et, centuplant ainsi ses forces magnétiques, il acquiert un pouvoir assez grand pour rétablir, d'une manière presque immédiate, chez le sujet sur lequel il opère, la *circulation des fluides* dont la perturbation occasionne la plupart des maladies et quelquefois la mort; dans ce cas, un magnétiseur peut arracher au trépas un individu qui, dans les mains impuissantes du meilleur médecin de la faculté, succomberait infailliblement.

L'effet le plus constant de l'électricité magnétique est de rétablir cette circulation et d'en augmenter l'énergie par l'émission d'un fluide vivifiant. On rendrait au vieillard, qui s'éteint, la sève et la vigueur, si les fluides vitaux re-

couvraient, chez lui, l'énergie qui, dans sa jeunesse, activait la circulation générale. La science pourra, peut-être, y suppléer en partie; tout n'est pas découvert : le magnétisme n'est encore qu'à l'état de lueur.

APHORISMES MESMÉRIENS.

« *L'immatériel n'existe pas* : la lumière, l'âme universelle sont des fluides incorporels, mais essentiellement matériels ; car tout ce qui est est quelque chose, puisque sur la feuille métallique du daguerréotype, les images que l'on y fixe produisent invariablement quelque chose.

« La substance universelle *est une* ; elle est tout à la fois, *lumière, chaleur, intelligence.*

« Il n'y a point d'espace *sans corps.*

« Le froid *n'est pas* : c'est la chaleur *en moins.*

« L'opacité des corps *n'est pas.* (Pour le *voyant* la lumière est partout.

« L'immensité *est sans distance.*

« Pour l'éternité, le temps *n'est pas.*

« Parlant du soleil : *tout par lui, rien sans lui.*

« Dieu est la *substance universelle*, il est *lumière, chaleur, intelligence.*

Mais le soleil est l'auteur de la substance universelle, et cependant il n'est point Dieu ; serait-il la résidence d'où Dieu anime l'univers ?

N'osant pas écrire que *Dieu est tout* et que *tout est Dieu* ou *tous dans un* et *un dans tous*, dans la crainte de passer pour *panthéistes* ou pour *matérialistes*, quoiqu'ils reconnaissent, comme *Agrippa*, que *l'immatériel n'existe pas*, les auteurs magnétistes disent que Dieu, qu'ils considèrent comme la *substance universelle*, l'âme du monde, est *omniprésent, omniscient, omnipuissant* ; mais omnipuissant jusqu'à la limite du *néant* ; car Dieu *peut tout, hormis le néant*, qui est le *non-être* ; le non-être *autour de Dieu* impliquerait nécessairement la déchéance de ses qualités d'omniprésent, d'omniscient, d'omnipuissant, et *Dieu ne peut s'abstraire.*

Dieu ne peut faire *le néant*, Dieu ne peut *cesser d'être*, deux barrières élevées contre sa toute-puissance. L'homme peut, en quelque sorte, franchir cette dernière barrière; car il peut se détruire, cesser d'être homme; il devient quelque chose, mais *il n'est plus homme*.

Le néant ne peut donc avoir lieu tant que Dieu sera. Dieu ne peut le faire. Le néant limiterait son *infini*, Dieu deviendrait *fini*: *il ne serait plus Dieu*, ce qui ne peut pas être; car rien, dans l'univers, ne se renouvellerait plus.

Donc Dieu ne peut faire ni souffrir *le néant*, parce que Dieu ne peut cesser d'être. Il est tout, il est la toute-puissance, l'intelligence universelle qui crée, anime tout. L'univers visible, dont il est le génie conducteur et conservateur, est *Dieu manifesté* (1).

(1) « La nature, renfermant les germes de toutes les possibilités, serait *toute puissante*, si elle était *force motrice intelligente*; mais comme elle n'est qu'un groupe d'êtres, un code de lois, une bibliothèque de sciences, un magasin de moyens, on peut dire que la toute-puissance ne lui appartient pas, parce qu'elle ne peut exister qu'au nombre des propriétés d'un esprit.

« Si l'on entend par *nature* l'être unique dont l'univers est le corps, et Dieu le génie conducteur, alors, sous ce point de vue, on peut assurer qu'elle est toute puissante; mais il faut lui adjoindre le titre ou la qualité de *créatrice*, indiquant la vie et l'exercice d'une force propre à l'être agissant. La nature, ainsi présentée, doit nécessairement paraître animée par une intelligence qui fait corps avec elle; alors, elle a la toute-puissance, c'est-à-dire la force par laquelle elle peut donner l'être à toutes les choses dont l'existence n'est point absurde ou ne suppose point une contradiction. »

Le matérialisme n'est pas l'athéisme.

Nous avons parlé de *matérialistes*; à ce sujet, combattons une erreur accréditée par la mauvaise foi.

Le matérialisme est très improprement appelé *athéisme*. L'athéisme n'est pas concevable : être *athée* serait supposer des *effets sans cause*, puisque c'est la cause de tout ce qui existe qu'on désigne par le mot *Dieu* (qui est la cause inconnue des effets connus). Or, une pareille supposition est absurde et n'a jamais été admise par qui que ce soit, excepté par l'ignorance

ou la mauvaise foi. Il ne peut donc pas exister d'*athée*, malgré le dictionnaire de *Sylvain Maréchal* et l'opinion d'autres auteurs qui forcent à déplorer ces égarements de l'esprit humain [a].

La seule division qui existe, parmi les hommes de bonne foi, est dans la question de savoir si la cause de toute existence est *spirituelle* ou *matérielle*, c'est-à-dire isolée, indépendante de la matière, ou bien inhérente à la matière et en faisant partie intégrante. Mais un matérialiste n'est point un *athée*.

---

(a) • Le comité de l'instruction publique a entendu le rapport d'une pétition adressée à la Chambre des députés par un sieur *König*, demandant que l'*athéisme* soit professé au nom de l'État et qu'une chaire soit créée à cet effet. — La Chambre passe à l'ordre du jour. (*Constitutionnel* du 8 août 1848.)

## CHAPITRE XXXIV.

### Du Somnambulisme.

« Ceux qui ne voient qu'avec les yeux de la chair  
sont bien près d'être aveugles. » (CLAUDIA BACH.)

LE SOMNAMBULISME est produit ou par des dispositions naturelles, ou, chez les malades, pendant l'action *magnétique*; il cesse alors après la guérison. Dans cet état, le malade a particulièrement un tact assez subtil pour voir, comprendre et indiquer ce qui peut lui être salutaire et aux autres.

Le somnambulisme est un état mixte entre le sommeil et la veille; nous en distinguerons deux espèces, le *naturel* ou *spontané*, et l'*artificiel* ou *magnétique* (1).

Le premier exprime l'état d'un sujet qui se lève spontanément, *pendant la nuit*, *marche* et exécute certaines ac-

(1) La science compte quatre sortes de somnambulismes : le *naturel*, le *symptomatique*, le *magnétique* et l'*extatique*.

Le somnambulisme *naturel* et le somnambulisme *symptomatique* sont deux états essentiellement différents, en ce que l'un n'a lieu que la nuit; l'autre, le jour comme la nuit, et que les actions du sujet ne sont pas les mêmes.

Le somnambulisme *magnétique* et le somnambulisme *extatique* diffèrent en ce que l'un est commandé et l'autre ne l'est pas; le premier est arti-

tions; c'est le *noctisurgium* des Romains, qu'il eût été mieux de traduire par *noctambulisme*.

Le second est l'état provoqué chez un sujet par la *volonté* ou les *procédés* de celui qui magnétise, ou par le sujet agissant sur lui-même ou recevant une impression d'un corps magnétique; c'est le *somnus medicus* des Romains. Mais comme dans ce *sommeil* il n'est plus question de *marcher*, mais de *guérir*, l'expression *somniatricisme* aurait pu convenir.

Il est des individus qui, *éveillés* et tombant en extase, sont doués de la puissance de *s'absorber* (après *absorption*; il y a nutrition magnétique) et de projeter leur vue dans l'espace: ce sont les meilleurs *voyants* pour connaître le *passé*, le *présent* et même l'*avenir*; des milliers de faits l'attestent (1). Ces individus ainsi magnétisés, et à leur insu, doivent tenir principalement cette faculté du magnétisme *terrestre* avec lequel leur nature se trouve en rapport.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans leurs débuts, des *voyants*, les plus lucides et les plus étonnants dans leurs extases, ne croient point au somnambulisme et n'ajoutent aucune foi aux faits extraordinaires qu'ils ont dévoilés avec la plus grande exactitude. Ils ignorent leur puissance magnétique. Nous connaissons une personne qui prétend pui-

*ficiel*, et l'autre *naturel*; dans le premier, le sujet est dépendant; dans le second, il s'appartient; voilà pourquoi le somnambulisme artificiel guérit le naturel quand il y est substitué.

On voit que le magnétisme et le somnambulisme, dans l'état où ils se trouvent, sont deux choses très distinctes.

(1) Nous citerons celui-ci: « Une épileptique dit un jour, en somnambulisme, au docteur Londe, que dans quinze jours *il aurait une affaire d'honneur et qu'il serait blessé*. Celui-ci tire son agenda et y consigne cette prédiction. Au bout de la quinzaine, il a une discussion avec un de ses confrères. Il se bat en duel, reçoit un coup d'épée; et pendant qu'on le ramène chez lui en voiture, il tire son agenda et fait lire à son heureux adversaire la prédiction qui lui avait été faite » (MALLE, *Exposé des cures opérées par le magnétisme*, t. 1, p. 258).

ser dans l'atmosphère l'élément de ces prévisions toujours justifiées et qui, pour elle, s'y trouvent tracées. Elle aussi fut longtemps sans croire à sa puissance.

Un somnambule *lucide*, un *VOYANT*, ne ressemble pas plus à un être endormi qu'un homme actif qui est en état de veille. Sa matière s'engourdit, mais son intelligence s'expand au dehors, il vit dans l'*éther*, cet esprit de vie éternelle ; son âme, presque *fluidifiée* à l'unisson de l'élasticité de la *substance universelle*, âme du monde, *feu vivant et régénérateur*, dont elle émane, reçoit des perceptions infinies. Il embrasse tout, il jouit *extatiquement*, il est heureux et se plaît dans cet état : la nature et toutes ses merveilles lui sont dévoilées à toute distance.

Tous les corps se meuvent au sein de la lumière que radie le soleil. Toute lumière dégage infailliblement de la chaleur à laquelle sont perméables tous les corps et tous les fluides, Il en résulte que les rayons solaires, lumineux et caloriques à la fois, pénètrent, transpercent tous les corps qui, extérieurement et intérieurement, demeurent éclairés par la lumière, qui se dégage de leur chaleur relative, suivant leur nature et leur porosité. De là, deux sortes de lumière : la lumière *apparente* à notre vue et celle qui est *invisible* à nos organes, quand le soleil, source de la vie, nous est caché. La chaleur étant inhérente à la lumière, comme la lumière l'est à la chaleur, tous les corps pénétrés de la chaleur solaire sont donc éclairés par une lumière *phosphorescente* qui se dégage de la chaleur des corps et qui, dans l'obscurité, guide et éclaire certains animaux, tels que la *taupe*, le *hibou*, etc.

Cette continuité de lumière *invisible* que parcourt la perception du *voyant*, avec plus de rapidité que ne peut faire l'étincelle électrique censée glisser sur son fil de fer, fait que, pour lui, les corps ont perdu leur opacité. — Tout individu peut être magnétiseur, mais tout individu n'est pas somnambule.

Dans l'antiquité, le somnambulisme s'appelait *prophétie*.



DE L'ÂME UNIVERSELLE OU L'ANIMATION.

L'ÂME UNIVERSELLE, source de la vie de tous les êtres et l'ANIMATION des trois règnes et des mondes, est, selon les physiiciens hermétistes, lumière, chaleur, électricité, magnétisme terrestre et astral, intelligence et mouvement, tous effets suprêmes soumis à une même cause.

Le frottement, d'où vient la découverte du fluide électrique, produit, en même temps, l'électricité et la chaleur, et, à son point extérieur, la lumière, trois effets qui ont une nature commune, puisqu'une même cause les engendre.

DÉDUCTIONS. L'âme universelle étant *lumière*, elle est intelligente; étant, par son universalité, sans solution de continuité, elle est *omnivoyante*, *omnisciente*. Comme toute lumière a sa chaleur relative et que toute chaleur, par son mouvement incessant, exerce dans les corps une action pénétrative, la lumière est *omniprésente*. Enfin, comme par sa concrétion sous divers aspects et sa déconcrétion alternative et perpétuelle, elle produit et renouvelle tout, la lumière est *omnipotente*. D'où il résulte que l'âme (substance) *universelle* est tout, est partout, qu'elle voit tout, sait tout et produit tout. Alors, étant *lumière*, *intelligence*, *chaleur* et *mouvement*, elle réunit tous les attributs de Dieu.

L'intelligence ou la spiritualisation décorée du nom d'*âme*, la sensibilité ou le sentiment sont produits par l'action constante du fluide universel élaboré par l'encéphale (le cerveau), dont les différences d'organisation causent les différences intellectuelles.

DU MONDE OCCULTE (invisible).

Cette vue extraordinaire du somnambule *voyant* ne doit pas faire croire à l'existence *réelle* de *deux mondes*, ainsi que le pense le crédule vulgaire. Il ne peut y avoir qu'un monde, celui où nous vivons et que nous sommes encore

loin de bien connaître. L'air, les odeurs, les fluides, les influences terrestres, atmosphériques, etc., etc., sont invisibles ; ils appartiennent à notre monde, et sont impropres à en former un second.

L'*âme du monde*, incréée, universelle, génératrice, dont tous les corps sont pénétrés et dont notre animation fait partie sous le nom d'*âme humaine*, ne forme point un second monde. Elle est invisible, incorporelle, mais non immatérielle, selon les auteurs magnétistes.

L'*âme*, dans l'état d'*extase* soit naturelle ou causée par l'addition d'un fluide analogue à sa nature dirigé par un magnétiseur, s'accumule dans le réservoir cérébral aux dépens des autres parties du corps, privées non de *vie*, mais de *sensations*. L'âme, n'existant plus que dans le cerveau, peut mettre en fonctions toutes les facultés cérébrales, sans l'emploi des organes ordinaires et matériels. Cette âme, ainsi dégagée, entre en communication immédiate, puisqu'elle en fait partie, avec l'âme universelle ; comme celle-ci pénètre tous les corps, l'âme humaine y pénètre aussi, elle voit et en rend compte. Et comme l'âme universelle forme un tout sans interruption, il est facile à l'âme humaine de voir également partout et à des distances considérables. Mais toutes ces choses, quelque extraordinaires qu'elles soient, ne constituent pas un *nouveau monde*, un *second monde*.

Les *objets visibles* qui composent notre monde sont autant de parties concrétées par absorption et assimilation de la substance universelle, dont ils sont alors la *manifestation*. Après leur déconcrétion par émanation et décomposition, ils se fluidifient, s'éthérisent et s'universalisent. Ainsi rendus au grand tout, toute manifestation est disparue ; ils sont devenus invisibles. D'où il résulte que les deux mondes n'en sont qu'un, puisque c'est toujours la *substance universelle* avec ou sans manifestation, c'est-à-dire la substance fluide *matérialisée* ou la substance matérielle *fluidifiée*.

## CHAPITRE XXXV.

### De la Thaumaturgie (1).

Le magnétisme, développé par la science et par la connaissance du *monde occulte*, s'appelait THAUMATURGIE. Un thaumaturge, aux yeux du vulgaire, était un faiseur de miracles. L'ignorance a fait prendre, depuis, ces dénominations en mauvaise part. Les sciences qui suivent sont du domaine de la thaumaturgie.

### DES PROPHÉTIES (2).

« La main du Seigneur fut sur lui et il prophétisa. »  
(SA. Bible.)

Des esprits progressistes, habitués à la contemplation des phénomènes astraux et terrestres, régénérés dans une méditation profonde et incessante, exaltés, dans le silence de la

(1) Fait des mots grecs : *thauma*, merveille, *ergon*, ouvrage : science merveilleuse.

(2) Formé de *pro*, auparavant, pour, et de *phémi*, dire : *prediction des choses futures*, ou *parlant pour...* c'est dans ce dernier sens que le mot de chaque prophète indique l'objet qu'il traite, ou explique le titre de son ouvrage :

*Isaïe* signifie la médecine des philosophes. (C'est lui qui a dit, ch. 46 :

retraite et dans le recueillement de l'étude, par l'austérité d'une vie toute d'application et par une contention violente de l'âme, éprouvaient de longues *extases* (V. *Somnambulisme*) pendant lesquelles leur vue intellectuelle, franchissant les intervalles, les espaces et même les obstacles placés entre eux et la réalité, plongeait dans l'avenir. Elle y lisait les destinées immuables des empires et des nations et leur bouche les proclamait avec l'accent sublime de l'inspiration, sans qu'ils comprissent la chaîne des causes dont elles dérivent.

Le collège des grandes initiations était, dans l'antiquité, une école de *prophétie*.

#### DE LA DIVINATION.

« Rien d'important n'est arrivé dans ce monde,  
sans avoir été prédit. » (MACHIAVEL.)

La divination (de *divinare*, deviner) est la science de l'avenir.

Selon l'opinion des mystiques, tous les êtres, depuis Dieu jusqu'à l'atome, ont un nombre particulier qui les distingue et qui devient la source de leurs propriétés, ainsi que de leur destin. Le hasard, suivant Corneille Agrippa, n'est, au fond, qu'une progression inconnue, et le *temps*, qu'une succession de nombres. Or, l'avenir étant un composé du hasard et du temps, ils doivent servir aux calculs cabalistiques pour trouver la fin d'un événement ou l'avenir d'une destinée.

Beaucoup ont pensé que *Pythagore* fut ainsi nommé parce que, dans les prédictions de l'avenir, il donnait des réponses

« Vous commandez à un ouvrier de vous faire des dieux ; vous les achetez à prix d'or, et vous les adorez. »)

*Jérémie* signifie la moelle de l'émission sacrée.

*Daniel*, cinquième fils de Jacob, signifie l'esprit de Dieu.

Ils ont dévoilé ce qui était déjà voilé dans le *Pentateuque*.

non moins certaines et véritables que celles d'Apollon *pythien*. Son nom dériverait de *python*, devin, et d'*agoras*.

Il découvrit et enseigna la puissance des nombres qui, dans son système (V. p. 426), résolvait le problème de la cosmogonie. « Il y a, disait-il, une liaison entre les dieux et les nombres qui constitue l'espèce de divination appelée *arithmancie* ou *arithmomancie*. L'âme est un monde, elle se meut d'elle-même ; l'âme renferme en elle le nombre quaternaire. »

Sa science des nombres était basée sur les calculs cabalistiques. L'astronomie qu'il enseignait mystérieusement, c'était l'astrologie ; mais sa science la plus secrète était l'alchimie.

Les Grecs, comme les Egyptiens, avaient partagé la divination en *artificielle* (par les augures et les arus-pices) et en *naturelle* (par les songes (1) et les ora-

(1) Dans les temples d'Esculape, sous les vestibules, on trouvait les statues des *Songes* et du *Sommeil* (Pausanias, l. 2, ch. 10).

### Des Songes.

« Les songes indiquent quelquefois à l'avance les maladies du corps. » (HIPPOCRATE.)

« Les *songes* étant un résultat, une affection commune de l'âme et du corps, chacun, généralement parlant, pouvait avoir des songes ; mais de même que l'intelligence (a) est l'apanage de l'humanité, et que certains hommes avec peu d'esprit sont mieux partagés du côté du corps, il y en avait aussi que leur tempérament portait à avoir souvent des songes et d'autres qui n'en avaient pas.

« L'action de *songer* ayant ordinairement pour cause, la maladie, le chagrin, une inquiétude profonde ou une secousse violente de l'esprit, et beaucoup d'hommes étant en repos de l'esprit et du corps, il était impossible de compter sur un songe personnel ; de là, nécessité de consulter ceux qui avaient la faculté de voir, *en songe*, les affections des autres.

a) *Intelligence* veut dire : *lecture intérieure* ; où l'intelligence peut-elle lire si ce n'est dans la *mémoire*, livre miraculeux, *magique*, qui, en quelques feuillets, renferme les empreintes de toutes nos sensations et de leurs rapports innombrables.

cles) (1). Ils appelaient la première *mantiké* (science par les augures et les aruspices), et la seconde *maniké* (science par le délire de l'esprit).

Les Romains ne connaissaient que la divination artificielle : l'*augurie* et l'*aruspicie*, qu'ils regardaient comme incertaine ou mensongère ; de là les contradictions étranges de

« L'expérience ayant appris que le songe pouvait être sollicité, amené, par des frictions, des attouchements, des préparations, etc., le songe naturel ne fut plus le seul, et tous les songes utiles étaient regardés comme un présent de la divinité ; on allait dans les temples, au pied de ses autels, demander à songer ; puis, enfin, pour ceux qui ne pouvaient pas y parvenir, il y eut des prêtres *songeurs* (qui entraient en rapport magnétique avec eux). De là, trois espèces de songes : 1<sup>o</sup> songes naturels ; 2<sup>o</sup> songes demandés et obtenus dans les temples ; 3<sup>o</sup> conseils reçus de prêtres songeurs, appelés, par cette raison, *oracles en songe* » (*Hist. du somnamb.*, par Aubin Gauthier).

On sait que *Socrate* eut un songe dans sa prison, *trois jours avant sa mort* ; que l'*Arcadien de Megare* était couché chez un de ses amis, quand il songea à son ami *couché et assassiné dans une hôtellerie* ; que *Quintus* était chez lui, *en Asie*, quand il vit, en dormant, *Cicéron qui tombait dans un fleuve*, et que *Cicéron* lui-même était à sa maison d'*Atina*, lorsqu'il fut informé par un songe de ce qui se passait à Rome à son sujet. — Ajoutons que, naguère encore, les guerriers de l'Amérique méridionale, n'auraient pas osé ivrer une bataille décisive sans avoir consulté les *songes* d'hommes accrédités.

Il faut distinguer le *songe* du *rêve* : le songe est une vision de l'âme pendant le sommeil du corps ; le rêve n'est ordinairement, dans le cerveau, qu'un rappel incohérent d'un travail fait dans l'état de veille. Un songeur était chez les anciens un homme vénéré, un rêveur ne le fut jamais.

#### (1) Des Oracles.

Les *oracles* datent de la plus haute antiquité, tant il est vrai que les hommes ont, de tout temps, été tourmentés par le besoin de connaître l'avenir. Ils avaient ordinairement leurs temples ou lieux de prédications dans des endroits où l'on avait observé (ou établi) des exhalaisons capables de produire l'extase (*ektasis*, délire de l'esprit) chez la personne assise sur le trépied sacré. C'était du *magisme magnétique*.

L'oracle de *Jupiter Ammon*, dans la Libye, et celui de *Dodone* qui, selon

## Cicéron dans ses opinions sur cette science et dans son traité de la Divination ; cependant il était du collège des augures

Macrobe, existait 1400 ans avant notre ère, passent pour les plus anciens. Mais Plutarque, qui vivait dans le 1<sup>er</sup> siècle, avance que l'oracle de *Delphes* comptait plus de 3,000 ans d'existence.

La Pythonisse d'*Andore* est célèbre chez les Hébreux, par la visite que, d'après le livre premier des Rois (ch. 28, v. 8 et suiv.), lui fit le roi Saül, en l'an du monde 2966.

La sibylle de *Cumes* vint à Rome, sous Tarquin, 575 ans avant notre ère. Dans la prose *Dies iræ* que les chrétiens du rite latin chantent aux obsèques :

*Solvet seclum in favillâ*

*Teste David cum sibyllâ,*

le témoignage de la sibylle, joint aux prédictions de David, prouve combien longtemps s'est maintenue l'opinion que les événements relatifs au christianisme avaient été prédits par les sibylles.

Il y a eu des oracles :

De <i>Jupiter Olympien</i> , à Agésipolis,	de <i>Sérapis</i> et	} en Egypte.
De <i>Vulcain</i> , à Héliopolis,	d' <i>Isis</i> ,	
D' <i>Apollon</i> , à Claros et à Delphes,	de <i>Trophonius</i> et	} en Grèce.
De <i>Mars</i> , dans la Thrace,	d' <i>Amphiarâus</i> ,	
De <i>Venus</i> , à Aphaca,	de <i>Mopsus</i> , en Cilicie, etc.,	
D' <i>Esculape</i> , à Epidauré, à Egée et à Rome,	de <i>Colophone</i> , qui se rendait	
	dans une grotte.	

La nymphe *Egérie* passait pour rendre ses oracles dans un bois consacré, voisin de Rome.

### De l'Augure (auspice).

L'*augure* est un présage, un signe sur lequel on fonde la divination de l'avenir. Ce nom est aussi celui du prêtre chargé d'observer les présages célestes. Il lisait même l'avenir dans le vol, le chant et l'appétit des oiseaux, d'où ce nom formé d'*avis*, oiseau, et de *garrire*, chanter. L'Orient est le berceau de la science augurale. — Le mot AUSPICE, fait d'*avis*, oiseau, et de *aspicere*, regarder, signifiait aussi *augure* par le vol, le chant, l'appétit, etc. des oiseaux.

### De l'Aruspice.

*Aruspice* était le nom du ☽ être qui consultait, à l'autel, les mouvements

et mettait cette dignité au-dessus de toutes celles dont il était revêtu.

des victimes et leurs entrailles pour prédire l'avenir. Ce mot est composé de *ara*, autel et d'*inspicio*, j'observe.

Les *augures* et les *aruspices* formaient à Rome un corps sacerdotal qui, dans l'origine, n'étaient qu'au nombre de trois. Ce nombre, par la suite, s'accrut beaucoup; ce qui le déconsidéra au point que *Caton* ne comprenait pas que deux augures pussent se regarder sans rire. Néanmoins, de leurs décisions dépendaient les grands événements politiques. L'histoire, du reste, est remplie de leurs décisions bizarres et des merveilles opérées par leur science, à laquelle la politique des chefs de l'État avait plus de part que l'imagination et la crédulité du peuple.

---



## CHAPITRE XXXVI.

### De la Psychologie. (1).

La **PSYCHOLOGIE** OU **PSYCOLOGIE** est la partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations. La science psychologique, science de l'âme, est le premier échelon de cette immense échelle qu'il faut apprendre à *gravir* pour connaître la vérité ; mais, pour y parvenir, *il faut être* comme, au commencement, était l'homme, en présence de la nature dont il recevait directement les impressions dans la plénitude de leur action. *Il faut être* entièrement exempt de préjugés scientifiques et religieux. La science, en général, fait abstraction des politiques et des religions, pour être **UNE ET UNIVERSELLE**.

### DE LA PHYSIOLOGIE (2).

« La philosophie de l'avenir sera la physiologie perfectionnée. »  
BALZAC.

La **PHYSIOLOGIE** est la science des principes de l'économie animale, de l'usage et du jeu des organes. Elle est la science de la vie et de la nature animée. C'est par elle que

(1) Ce mot vient de *psyché*, âme, et de *logos*, traité : science de l'âme.

(2) De *phusis*, nature, et de *logos*, traité, science de la nature.

*Lavater et Gall* sont parvenus aux découvertes *physiognomoniques* et *phrénologiques*. La physiologie végétale est la science des fonctions vitales des végétaux. La physiologie minérale occupe avec succès, en ce moment, quelques savants privilégiés.

DE LA PHYSIOGNOMONIE (1).

LA PHYSIOGNOMONIE apprend à connaître l'intérieur moral de l'homme par son extérieur; et son caractère, ses inclinations, etc., par l'inspection du visage, parce que le fluide magnétique, cette vie de la pensée, imprime sur la physionomie les sensations morales qui en caractérisent les traits distinctifs. En effet, dit M. de Ségur, « l'habitude de certaines affections de l'âme donne aux muscles du visage une contraction qui fait lire le caractère sur la figure. »

Le talent ou l'art de distinguer les choses à leur aspect est le fait du *physiognomoniste*.

On voit souvent que celui qui ne croit pas à la physiognomonie se défie d'un homme ou d'un animal sur sa figure, d'un champignon sur son aspect et d'une plante sur sa couleur.

LAVATER, né à Zurich en 1741, est le créateur de cette science curieuse. On a de lui: *Essais physiognomoniques*, en 4 vol. in-4°, 1775-1778. Il mourut en 1801 des suites d'une blessure reçue lors de la reprise de Zurich par les Français, en 1799.

DE LA CHIROMANCIE.

La science qui apprend à connaître l'avenir d'une personne, à l'inspection de sa *main*, se nomme CHIROMANCIE (du grec *chéir*, main, et *mantéia*, divination). Main (*manus*) vient du verbe arabe *mana*, compter; d'où *manach*, calcul; *al-manach*, le calcul (des jours de l'année d'après les révo-

(1) Ou PHYSIOGNOMIE, du grec *phusis*, nature, et de *gnómôn*, indice.

lutions des astres); *méné* (la lune), *mensis* (le mois, *mesure* de l'année); *moneta* (monnaie, pour régler les *comptes*). Les Grecs appelaient le 5 *penté*, tout (*toute la main*); à cause des *cing doigts*, et ils exprimaient ce nombre par la lettre V qui représente les quatre doigts séparés du pouce.

Quoique la main ne semble pas offrir l'importance du crâne, elle est cependant, comme lui, une sorte de registre où sont tracées les diverses péripéties de la vie. Les lignes nombreuses qui sillonnent sa paume sont autant d'hiéroglyphes qui, joints à sa forme et à celle des doigts, indiquent la destinée humaine et les penchants bons ou vicieux qu'il faut cultiver ou combattre. C'est un livre *originel* dont la lecture devrait être apprise en même temps que la lecture vulgaire. Plus simple que celle-ci, elle ne lui cède pas en utilité, car elle avertirait l'adolescent sur sa destinée, d'après ses penchants *écrits*, ainsi que sur les liaisons qu'il lui serait utile ou dangereux de faire avec telles personnes qui lui tendront la main et qu'il ne faudrait presser qu'avec connaissance de cause.

On lit dans le livre de *Job*, écrit 1800 ans avant notre ère et 200 ans avant Moïse:

« Dieu met alors comme un *sceau* sur la main de tous les hommes, afin que tous les mortels qu'il emploie comme ses ouvriers connaissent leur dépendance (*destinée*). »

C'est une vérité, reconnue depuis longtemps, que la main diffère selon la classe professionnelle des individus et qu'elle se transmet ainsi pendant plusieurs générations : un avocat ou un médecin, fils d'un laboureur ou d'un artisan, portera la main de son père et la transmettra, *légèrement modifiée*, à son fils et ainsi de suite. La main est donc le signe caractéristique de la race et sert merveilleusement la science des pronostics. Elle était, dans l'antiquité, un lien d'union et d'amitié. Il fut transmis par les gnostiques, admis par les Anglais, et il ne peut que se perpétuer partout, parce que la main est un symbole de l'avenir. Une poignée de main

exprime la confiance, l'espoir que l'on place dans la personne qui la reçoit ; c'est ainsi que, pour indiquer l'union intime, indissoluble du mariage, on dit d'une jeune fille, qu'elle a *donné sa main*, qu'elle s'est unie pour toujours.

Deux mains unies et grippées symbolisent la *bonne foi* (grade de *maître*).

Chacun profite des services incessants que la main procure sans en apprécier le mérite infini :

La main commande, accuse, appelle, renvoie, approuve, désapprouve, affirme, nie, accueille et repousse ; elle est l'auxiliaire du prédicateur à la chaire, de l'avocat au barreau, de l'orateur à la tribune, chez lesquels elle double la puissance d'éouvoir ; enfin, comment opérerait-on sans elle dans le travail magnétique ? Mais le plus noble de ses privilèges est son mouvement de supplication vers le ciel pour adresser nos vœux au Créateur des mondes (1).

#### DE LA PHYSIOLOGIE DE LA MAIN.

Le nombre infini de fibres qui se réunissent forme, sur la surface du corps humain, l'organe du **TOUCHER**. Elles composent trois membranes nommées *épiderme* (surpeau, cuticule), *ritivale* et *peau*. Leur ébranlement, transmis au *sensorium* (cerveau) par les nerfs, y produit ces deux grands mobiles de la vie : *plaisir* ou *douleur*.

L'organe du toucher, dont jouissent les cinq sens, réside particulièrement dans la main, comme étant la partie du corps la plus flexible et celle qui se prête le mieux aux divers caprices de la volonté. S'il était possible d'en augmenter les articulations, c'est-à-dire le nombre des doigts, nul

(1) Dans un ouvrage curieux, intitulé *la Chirognomonie*, un observateur instruit, le capitaine d'*Arpentigny*, a donné le moyen de reconnaître les tendances de l'intelligence, d'après les formes de la main qu'il divise en sept catégories.

doute qu'on ajouterait, dans la proportion, à la puissance du sentiment (1).

Combien est admirable la structure de l'homme ! plus il est doué de cette vaste intelligence qui embrasse l'infini, plus son cerveau est spacieux et plus sa main est garnie de ganglions (2). Les fonctions de la main sont presque universelles. Ce principal agent du cinquième sens (le *tact*) est supérieur à tous ceux que l'on a inventés : la main palpe et mesure les corps les plus volumineux comme les plus minimes ; elle analyse, modèle, confectionne, transforme tout ce qui existe ; crée tout ce que le génie lui suggère ; entretient la vie, prépare l'aliment qu'elle porte à la bouche ; protège, défend contre les obstacles ; sert de guide dans l'obscurité, fait connaître l'état réel et la propriété des corps : forme, étendue, résistance, température, etc., d'où naissent les autres connaissances. Messagère toujours active de l'intelligence, la main est le partage exclusif de l'homme. Beaucoup d'animaux lui sont supérieurs pour la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût ; le toucher de l'homme les efface tous par sa perfection, puisqu'il leur est consécutif et qu'il rectifie leurs erreurs : nous touchons, parce que nous avons vu, entendu, senti et goûté les objets.

Le toucher est volontaire, il suppose une réflexion dans celui qui l'exerce ; les autres sens n'en exigent aucune ; les sons, la lumière, les odeurs frappent les organes respectifs sans qu'on s'y attende, tandis qu'on ne touche rien sans un acte de volonté. Le toucher est le géomètre de l'esprit, le sens de la raison ; la main permet à l'esprit de se *solidifier*, en détachant notre être de tout ce qui l'entoure ; elle creuse l'espace, établit l'étendue, mesure la distance, exerce tous les arts, réalise toutes les matières du globe, dont elle nous

(1) Il y a, dit-on, à Berlin, une famille *sexdigitaire* ; les personnes qui la composent doivent, toutes choses égales, avoir plus de sensations que les autres.

(2) Assemblages de nerfs entrelacées.

fait connaître l'étendue et met à même d'en parcourir l'espace.

Ceux qui ont examiné l'échelle ascendante de la série humaine et des animaux ont vu que, partout, l'intelligence brille et grandit en proportion du signe de perfectionnement de cet organe. Voici les remarques faites chez les idiots, les crétins et les imbéciles :

**IDIOT** (qui est sans idée, ni entendement). Le membre thoracique et la main de l'idiot sont informes et atrophiés (amaigris) comme leur cerveau; leur avant-bras est dépourvu de mouvement de rotation; la main petite, supportée par un large poignet, manque quelquefois de paume (le dedans de la main entre le poignet et les doigts), ou le poignet reste fléchi vers la paume.

**IMBÉCILE** (faible d'esprit, incapable). La main de l'imbécile a un peu plus de développement, mais elle est réputée mal conformée et les muscles du bras, quoique moins restreints dans leurs mouvements, n'ont pas beaucoup plus d'étendue que ceux de l'idiot.

**CRÉTIN** (imbécile et difforme). La main n'a rien de normal chez le crétin; ses mouvements sont restreints; elle est montée sur un large poignet à la base, et, à l'extrémité des doigts, les saillies sont absentes ou peu développées. Trop volumineuse ou trop grêle, et toujours mal formée, cette main et le bras semblent communiquer au maintien et à la démarche un air gêné et contraint.

Chez les hommes d'intelligence ordinaire, la main n'a rien d'anormal; elle comporte parfois une certaine beauté; mais ses mouvements n'en sont pas moins restreints, étant montée sur un large poignet. Dupuytren a remarqué que la partie tactile de la main est maigre et que les saillies, au bout des doigts, sont peu développées ou absentes.

Chez ceux d'un jugement supérieur, le membre thoracique et la main sont des modèles de perfection. Cette main, toujours supportée par un poignet fin et délié, est particulièrement organisée et en rapport avec l'art ou la science qu'ils cultivent.

Les médecins modernes ont signalé d'autres faits: la main est tuberculeuse chez les phthisiques et les scrofuleux. L'avare a les doigts crochus, le prodigue les a à l'inverse.

Toutes ces remarques sont dignes de fixer l'attention du philosophe et du maçon.

DE LA CHIROLOGIE.

La **CHIROLOGIE** est la science du langage à l'aide des doigts; car l'un des précieux avantages de la main est d'être l'auxiliaire de la parole et de servir d'organe lingual et d'expressions chez les *sourds et muets*.

La main, instrument sans cesse en rapport avec le cerveau, ce temple plein de mystères et de merveilles, ce séjour de la pensée et de l'entendement, est toujours façonnée sur son plus ou moins de perfection, c'est-à-dire que, suivant le cerveau dans son développement, elle est plus ou moins bien proportionnée.

On sait que les doigts se nomment : le *pouce* (*pollex*, le signe de la puissance) (1), l'*index* (l'indicateur), le *medius* (doigt du milieu), l'*annulaire* (qui reçoit l'anneau) (2), et l'*auriculaire* (le petit doigt, le seul qui puisse s'introduire dans l'*oreille*); leur langage est appelé *chirologie*.

Le célèbre *abbé de l'Épée*, né à Versailles en 1712, mort en 1789, a été le premier qui a tiré parti de cet ingénieux langage, en fondant l'*Institution des sourds-muets*, établissement éminemment philanthropique, créé dans le but de rendre aux arts, aux sciences et à la société nombre d'individus qui, sans cette heureuse invention, auraient été malheureux et à charge au corps social au lieu de lui être utiles.

(1) Les anciens appuyaient le pouce sur l'index en signe d'approbation, et l'ouvraient pour marque du contraire.

(2) D'après un usage qui remonte à la plus haute antiquité et dont la raison était tirée de l'anatomie : les anciens croient, dit *Aulu-Gelle*, que ce doigt était mis en correspondance directe avec le cœur par le moyen d'un nerf spécial, circonstance qui le faisait regarder non comme le plus important des cinq doigts, mais comme le plus digne de porter des *anneaux*, *gages* de l'affection ou marques de quelque dignité.

On peut aussi suppléer par la *digitation* (le tact des doigts) à la perte de la vue. Nous pourrions citer une foule d'exemples qui constatent que des aveugles ont indiqué les couleurs, les monnaies, les cartes, etc., et d'autres qui sont parvenus à reproduire, avec de l'argile, des statues parfaitement semblables à celles qu'ils avaient *sous la main*.



## CHAPITRE XXXVII.

### De la Phrénologie (1).

« L'ère glorieuse approche où la philosophie et  
la morale seront fondées sur la phrénologie. »

(BROUSSAIS.)

La PHRÉNOLOGIE enseigne à découvrir les dispositions naturelles et les éléments du caractère de chaque individu. Avec son aide, on parvient à connaître, avec quelque certitude, les passions, les penchants, les sentiments et les facultés de l'intelligence de l'homme.

La vie se continue dans les organes par deux choses : la **FORME** (*type*) ou le moule dans lequel la matière incessamment se façonne, et l'**ANIMATION** ou les forces vivifiantes qui renouvellent cette matière régulièrement, en se conformant au type, d'où un changement moral à telle période de la vie, changement toujours plus notable que celui du physique, à cause, surtout, de l'exercice continu de l'intelligence sur les rapports entre eux des objets extérieurs ou visibles.

Cette science intéressante, plus complète que la physiognomonie, a une portée immense qui n'est balancée que par

(1) Mot formé de *phrén*, esprit, et de *logos*, traité.

son utilité évidente et morale. Son intérêt est général et tel qu'elle devra faire partie de l'instruction publique. Quand tout le monde, dès l'âge de raison, sera *phrénologiste*, chacun connaîtra tous ses penchants, il cultivera les bons et combattra les mauvais; on se corrigera mutuellement; on ne sera plus guère trompé que parce qu'on le voudra bien, puisqu'on saura toujours à qui l'on a affaire; on pourra se confier sans danger, ou se défier de qui de droit, qu'on pourra surveiller. Alors, on verra la masse des délits et des crimes diminuer insensiblement. Les plus heureuses conséquences découleront de cette théorie appliquée à l'éducation générale, et ce qui fut, dans le principe, la risée des hommes légers ou à courtes vues, deviendra l'admiration du philosophe et l'une des meilleures sauvegardes de la société. Si cette science avait eu plus de docteurs et de partisans, telle tête n'aurait jamais gouverné.

Le célèbre physiologiste GALL est le fondateur de la phrénologie; secondé par son disciple *Spurzheim*, médecin distingué, il créa son système et publia ses découvertes en 1808. Ayant, tous deux, continué leurs travaux avec la persévérance et la sagacité du génie de l'observation, les faits nombreux qu'ils recueillirent sur les aptitudes et les dispositions innées d'un nombre considérable d'individus dont les portraits moraux ont tous été reconnus et avoués comme exacts, établirent formellement cette science curieuse, à laquelle les juges surtout devraient indispensablement être initiés, dans leur *baccalauréat*, afin de pouvoir pénétrer le mystère des motifs qui déterminent la plupart des actions humaines, d'après des types caractérisés. Ceux qui nient les révélations de la physiognomonie et de la phrénologie, ou ne savent pas lire sur la physionomie ni rien augurer de l'extérieur des corps, ou bien ils craignent d'être dévoilés (1).

(1) Disons un mot des deux grands interprètes, premiers apôtres de cette science importante :

L'étude du philosophe et du francmaçon devrait toujours se compléter par des notions exactes sur les sciences *psycho*

GALL (J.-Jo.), est né à Friesenbrunn (grand-duché de Bade) en 1758. Après avoir étudié à Bade, à Bruchsal et à Strasbourg, il se fit recevoir médecin à Vienne, où il exerça quelque temps. C'est dans cette ville qu'il exposa des vues nouvelles sur la structure et les fonctions du cerveau. Sa doctrine parut dangereuse, et les autorités firent fermer ses cours. Il quitta la capitale de l'Autriche, visita le nord de l'Allemagne, la Suède, le Danemark, vint enfin se fixer à Paris en 1807, et ouvrit à l'Athénée des cours publics qui servirent à populariser son système. Flatté de l'accueil qu'il recevait en France, Gall se fit naturaliser français, en 1809, et continua ses découvertes en phrénologie. Il avait d'abord prouvé que le cerveau n'était pas un organe simple. Un examen approfondi lui avait fait reconnaître jusqu'à vingt-sept *circonvolutions* encéphaliques auxquelles il attachait autant de *facultés fondamentales*. Il assigna aux facultés *animales* ou *appétitives* les parties postérieures et latérales de la tête ; aux facultés *intellectuelles*, la partie antérieure ; aux qualités *morales*, la partie antérieure-supérieure. La doctrine de Gall, comme toutes les doctrines nouvelles, rencontra d'ardents contradicteurs qui l'accusèrent de mener au *matérialisme* (a) et au *fatalisme* (b) ; mais le célèbre anatomiste consacra un volume entier à répondre à ces accusations, déclarant qu'il n'avait jamais confondu l'âme avec les instruments matériels dont elle se sert, ni enseigné l'irrésistibilité des actions. Le *gallisme* prévint (c).

On a de lui : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, 1810-1820, 4 vol. in-4° et in-8°. et 1822-1825, 6 vol. in-8°, avec un atlas de 100 planches in-8°.

Gall mourut à Montrouge, près Paris, âgé de 75 ans, en 1833.

SPURZHEIM (Gasp.), célèbre médecin, disciple de Gall., né près de Trèves (Prusse) en 1766, s'attacha à la doctrine de Gall, qu'il modifia légèrement. Il coopéra à l'*anatomie du cerveau*, de Gall. Il parcourut la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis, dans le but d'y populariser la phrénologie.

Ce docteur mourut du typhus à Boston, en 1833, laissant deux ouvrages ayant pour titres : *Sur la folie* ; *Sur les principes de l'éducation*.

(a) Voir p. 464 la note sur le *matérialisme*.

(b) *Fatalisme* n'est, en réalité, qu'une traduction du mot *providence*.

(c) *Balzac* a bien tracé l'action du fluide magnétique dans la physiognomonie et la phrénologie (V. dans la *Comédie humaine*, *Ursule Mirouët*, t. v, p. 49.)

*logique, physiologique, physiognomonique et phrénologique*, dont les rapports intimes semblent n'en former qu'une seule. Nous ne doutons pas que, si la phrénologie était sérieusement pratiquée par une commission d'examen nommée par chaque loge, le corps maçonnique serait mieux composé et la Maçonnerie plus brillante et plus recherchée; car sa splendeur ne tient qu'à sa bonne composition. C'est cette considération qui nous a porté à donner ces notions, afin d'en exciter l'étude dans l'esprit de nos lecteurs.

#### DU LIBRE ARBITRE.

« La forme des organes matériels qui déterminent les penchans, les inclinations et les instincts des êtres vivants peut toujours être modifiée, car, sur la terre, tout être générateur et libre est essentiellement muable. » (TAVO.)

La liberté de l'homme consiste à *vouloir ce qu'il peut*. Un auteur a dit : « La volonté est au libre arbitre ce que le poids est à la balance » (baron *Massias*).

L'homme ne peut jouir complètement de son *libre arbitre*, s'il n'est pas éclairé des lumières de l'occultisme : pour se corriger, il faut se connaître, et l'on ne se connaît pas ou que très imparfaitement.

La réponse à la troisième question maçonnique française, *que venons-nous faire en loge?* est : *Vaincre nos passions, soumettre nos volontés et faire de nouveaux progrès dans*

— Un nouvel émule de Gall, le docteur DEHOULE, déjà connu dans le monde savant, fait faire des progrès certains à la phrénologie, dont il justifie et perfectionne le système, qu'il présente sous un nouveau point de vue philosophique ; il divise le crâne en sections et non en *bosses*, parce que, selon lui, les saillies peuvent ne pas exister, tandis que les passions et les sentimens dominent toujours. Il tire de sa méthode des arguments clairs, rationnels et positifs, qui forment d'heureux compléments à la science si curieuse et si utile de la phrénologie.

la *Maçonnerie* (la morale) (1); la *Maçonnerie* dit bien aussi, comme l'inscription du temple de Saïs : *Connais-toi toi-même*, ou comme la maxime indienne : *Connais toi-même et l'Être* (l'âme du monde); mais elle n'indique pas à ses adeptes, ainsi qu'on le faisait autrefois dans les initiations, les moyens d'atteindre ce noble but. Le maçon est donc forcé de recourir aux sciences instructives que nous venons d'énoncer.

Bien qu'elles soient encore imparfaites, elles répandent assez de lumières pour lui faire connaître ses passions, les tendances de son intelligence, les penchants de son cœur; pour l'amener à les combattre, s'ils sont funestes, et à les développer et les diriger, s'ils sont bons; afin qu'en travaillant, avec résolution, à perfectionner son moral et son intelligence, il parvienne, en même temps, à la perfection de tout son être. Les traits de son visage, les protubérances de son cerveau, la forme de sa main, son allure, son maintien, se modifieront; ainsi, après avoir atteint l'idéal moral qu'il se sera proposé, il réalisera son perfectionnement physique. Avec un tel système de conduite, la race humaine n'eût pas dégénéré.

La substance matérielle que transmettent les parents à leurs descendants étant de même nature et de même forme que la leur, la configuration des organes qui en proviennent rend presque toujours héréditaires les facultés intellectuelles, les penchants moraux, les traits corporels, produits par une nature identique, apportant trop souvent avec elle les prédispositions à telles maladies de famille.

C'est cette étude plastique et le redressement des parties essentielles de l'organisme humain qui firent instituer, chez les mages et chez les Égyptiens, un mode raisonné de perfectionnement physique et intellectuel; ils nommèrent le

(1) Les anciens cahiers présentent cette question : *Qu'entendez-vous par Maçonnerie ?*

Rép. — *J'entends l'étude des sciences et la pratique des vertus.*

premier ÉDUCATION et le second INSTRUCTION. Mais, chez l'homme mûr, c'est une instruction nouvelle qui doit modifier l'éducation acquise : « Sur l'océan de la vie, à quoi « servirait que la raison fût le gouvernail, si la passion était « le pilote ? »

Epicure a dit, et Lucrèce l'a répété :

« La philosophie seule dégage de toute vaine crainte celui qui  
« s'y livre : la servir, c'est donc se vouer à la liberté. Par elle  
« aussi on parvient à se maîtriser. Celui-là seul est sûr d'être  
« supérieur à ses passions, qui a été éclairé par cette science, et  
« à qui la connaissance des causes et des effets a révélé d'avance  
« par quelle voie il peut atteindre le but de la vie, le bonheur.  
« Ainsi, trois graves motifs militent en faveur des études philo-  
« sophiques : les remèdes qu'elles offrent contre tous les maux de  
« l'âme et du corps, la sécurité qu'elles inspirent relativement au  
« monde extérieur, la puissance morale qu'elles donnent à l'homme  
« sur lui-même »

---

## CHAPITRE XXXVIII.

### **Des sciences occultes.**

« L'ignorance rend les hommes crédules, la science des mystères de la nature les rend croyants. »  
(H. DELAAGE).

Dans les **FASTES INITIATIQUES**, nous faisons précéder ce que nous avons à produire en grades *cabalistiques*, *alchimiques*, *hermétiques*, de notions explicatives sur les **SCIENCES OCCULTES**. Nous allons en extraire quelques-unes qui suffiront pour donner une idée de ces sciences, pratiquées, jadis, avec une si grande réserve, dans les mystères anciens et dans les écoles pythagoriciennes, comme complément de la haute initiation ou de la doctrine secrète.

Nous pensons que des professeurs habiles, la Maçonnerie en compte quelques-uns, donneraient beaucoup d'intérêt aux travaux des *deux premiers degrés* que nous invitons à établir, en les basant sur le développement des sciences philosophiques que nous venons de citer avec assez de détails pour en porter la conviction dans l'esprit des maçons instruits et assez dévoués à l'expansion des connaissances utiles pour entreprendre cette noble tâche. Alors, on ne sortirait plus de nos temples sans profit pour l'intelligence :

Les sciences occultes seraient réservées pour le *troisième degré philosophique*, dans lequel se compléterait, avec le

grade *symbolique* correspondant, l'éducation de l'initié moderne qui, à la pratique près, se trouverait avoir atteint le sommet des connaissances initiatiques anciennes.

Ceux qui déclarent tel fait impossible ne connaissent pas l'étendue du possible.

Les *sciences occultes* furent, dans tous les temps, l'apanage des intelligences privilégiées; elles veulent être étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes; elles veulent un zèle soutenu et une persévérance infatigable (1). Le principe est UN, donc la lumière est UNE et l'initiation (*pratique*) en est réservée à celui qui VEUT fermement, selon l'axiôme: **VOULOIR C'EST POUVOIR.**

Les génies d'élite qui se sont faits les instituteurs et les civilisateurs du genre humain ont voulu cultiver dans l'homme, l'intelligence, le moral et le physique, afin de faire parvenir l'humanité au bonheur et à la perfectibilité que sa nature lui permet d'atteindre et de la seconder dans son penchant irrésistible à étendre la limite de sa puissance.

#### DE L'ASTROLOGIE

La connaissance des phénomènes du monde sidérique, de l'influence des astres sur les corps terrestres et les inductions savantes qui en furent tirées, donnèrent naissance à l'ASTROLOGIE. Intimement liée à l'étude des astres et à leur révolution, elle est certainement la première et, par conséquent, la plus antique des sciences et des superstitions. Le but des astrologues était de prédire l'avenir par l'inspection du ciel. On attribuait aux constellations et aux douze signes du zodiaque, sous l'influence des planètes regardées comme arbitres de nos destinées, des qualités et des vertus

(1) On cite Nicolas FLAMEL, qui travailla vingt-cinq ans, de 1357 à 1382, pour trouver, le 17 janvier, la projection à l'argent, et, le 25 avril suivant, la transmutation en or.



ou des influences diverses sur les hommes, sur les empires et sur les événements futurs. Les inductions tirées des douze signes, appelés les *douze maisons du sort*, dont chacune avait son influence particulière, composaient l'art *généthliaque* (du grec *généthlè*, naissance) ou l'art des *horoscopes* (de *hora*, heure, et *skopéo*, je regarde).

*Ptolémée* fut astrologue, car il crut à ces influences.

Les astrologues divisaient l'existence physique de tout ce qui respire en quatre tempéraments : le *sanguin*, le *bilieux*, le *mélancolique*, et le *pituiteux*.

L'astrologie, appliquée au *microcosme*, corps humain, a donné naissance à la *physiognomonie*, qu'elle divise en *chirromancie* (de *chèir*, main, et *mantéia*, divination) et *métoscopée* (de *métopon*, front, et *skopéo*, je regarde), qui enseignent à prédire l'avenir par l'inspection des lignes de la main, et par l'examen de la configuration du visage.

Elle donna également naissance au *magisme* ou la *magie*, et celle-ci se divisa en une infinité de divinations : par les noms propres, par les quatre éléments, par l'évocation des ombres, par les poissons, etc.

L'astrologie, pratiquée dans l'école pythagoricienne, disparut à l'anéantissement des collèges initiatiques dans les gaules, par César. Depuis, il n'en exista que les abus. Au *xvi<sup>e</sup>* siècle, le célèbre *Ticho-Brahé*, qui y avait foi, fit de vains efforts pour la retrouver. Les charlatans et les almanachs de Liège ont exploité sa renommée.

#### DE LA KABBALE OU CABALE.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas (Virg.,

Les lois mystérieuses qui régissent le monde invisible, connues dès la plus haute antiquité, donnèrent naissance à une science qui, plus tard, fut nommée **CABALE** OU **TRADITION SACRÉE**. Cette science est indépendante des époques et des formes religieuses : les Orientaux, soit indiens, soit ara-

des, soit hébreux ; les Européens, catholiques, grecs ou protestants , en admettent également les principes et les combinaisons.

La doctrine cabalistique fut longtemps la religion du sage et du savant , parce que , comme la Francmaçonnerie , elle tend, sans cesse, à la perfection spirituelle et à la fusion des croyances et des nationalités entre les hommes. Aux yeux du cabaliste, tous les hommes sont ses frères, et leur ignorance relative n'est, pour lui, qu'une raison de les instruire. Il y en eut d'illustres chez les Egyptiens et chez les Grecs, dont l'Eglise orthodoxe a accepté les doctrines ; les Arabes en ont aussi produit beaucoup dont la sagesse n'a pas été repoussée par l'Eglise du moyen-âge.

Les sages portaient avec fierté le nom de *cabalistes*. La cabale contenait une philosophie noble, pure, non mystérieuse, mais symbolique ; elle enseignait le dogme de l'unité de Dieu , l'art de connaître et d'expliquer l'essence et les opérations de l'Être-Suprême, des puissances spirituelles et des forces naturelles , et de déterminer leur action par des figures symboliques , par l'arrangement de l'alphabet, par les combinaisons des nombres, par le renversement des lettres de l'écriture, et par le moyen des sens cachés que l'on prétend y découvrir. La cabale est la clef des *sciences occultes*.

Les *gnosticiens* sont nés des cabalistes.

---

## CHAPITRE XXXIX.

### **Du Magisme (magic).**

« Ni jeune homme ni vieillard ne doivent rester étrangers à l'étude de la philosophie. On n'est jamais assez jeune pour que l'on puisse balancer à s'initier dans la pratique de cette science. Autrement, ce serait dire qu'il ne serait pas encore temps d'être heureux, ou que, pour être heureux il est trop tard. »

(EMPIRUS.)

Les **MAGES**, ces sages de l'antique Orient, observaient et étudiaient la nature de l'homme, le mécanisme de sa pensée, les facultés de son âme, sa puissance sur la nature, et l'essence des propriétés et des vertus occultes de chaque chose. Ces investigations, réduites en corps de doctrine, prirent le nom de **MAGISME**, base de la religion de Zoroastre et de sa science initiatique. Le magisme se retrouve dans ses sentences, dans les hymnes d'Orphée, dans les invocations des hiérophantes, et dans les symboles de Pythagore. Il est reproduit dans la *Philosophie occulte* d'Agrippa, dans celle de Cardan, et il est reconnu, sous le nom de **MAGIE**, dans les effets merveilleux du magnétisme.

Il n'y a plus de *magiciens*, ou ce sont des magiciens sans

magie ; mais nous connaissons de savants *magistes*, dont les travaux sont remarquables (1).

Passons à l'initiation du magisme.

(1) ORDRE DES MAGICIENS. Cet ordre fut institué à Florence dans le XVII<sup>e</sup> siècle. C'était une scission des FRÈRES DE LA ROSE-CROIX. Les initiés portaient le costume des inquisiteurs.

Le magicien de François I<sup>er</sup> se nommait *Gonin* ; ce fait prouve que le royaume de France croyait à la magie. L'Église de Rome y croyait également : on en a la preuve évidente dans la *Constitution* du pape *Honorius-le-Grand*, où se trouvent les *conjurations secrètes* qu'il faut faire contre les *esprits des ténèbres*. Nous en donnons la traduction dans les *Fastes initiatiques*, avec les signes magiques.

Il paraît même, d'après le fait suivant, qui est extrait d'une *Relation* manuscrite sur les événements de juillet 1830, par M. A. BL...., officier d'état-major du général Lafayette, que cette croyance à la magie existait encore dans certaines têtes à cette époque. C'est l'auteur qui parle :

« Le lendemain de la révolution, dès l'aube du jour, le général Lafayette m'ordonna d'aller reconnaître la position et les forces des troupes qui entouraient Charles X. On me donna un des chevaux que les gendarmes du préfet Mangin avaient abandonnés à l'Hôtel-de-Ville.

« Près Saint-Cyr, je fus accosté par un jeune séminariste, couvert de sueur, qui courait à pied vers Rambouillet. Cet abbé me prit sans doute pour une personne attachée à la maison du roi : il me pria de piquer des deux éperons, afin de porter au plus tôt à Sa Majesté l'écrit ci-après, dont il avait plusieurs copies :

« Au fils aîné de l'Église, au roi Charles X, roi de France et de Navarre.  
« par la grâce de Dieu, salut !

« SIRE, mon bon ange m'a apparu, comme à *Jeanne de Vaucouleurs*, et  
« m'a dit : Cours vers Rambouillet ; fais savoir à Sa Majesté que le duc  
« d'Orléans, son cousin, a renouvelé les maléfices d'un de ses aïeux, que  
« le révérend Martin Delrio (a), prêtre docteur de la Compagnie de Jésus,  
« a constatés dans ses *controverses magiques*. Dis à ce bon monarque que le  
« duc d'Orléans, par sacrilège, cherche à le remplacer sur le trône, par le  
« pouvoir du diable, à l'exemple de l'ancien duc d'Orléans, qui donna son

(a) Delrio (Martin-Athoine), jésuite, commentateur érudit, auteur magiste, né à Anvers en 1551, mort en 1608.

**Le MAGISME** est la science des sciences, ou plutôt elle est l'ensemble de toutes les sciences ou connaissances humaines; c'est pourquoi, dans l'antiquité, les mages étaient les philosophes les plus savants; en effet, un magiste doit être initié aux principales sciences : 1<sup>o</sup> la science préparatoire est la connaissance des langues anciennes, celle des signes cabalistiques, chiffres, alphabets, hiéroglyphes talismaniques et autres, en usage dans l'occultisme.

2<sup>o</sup> Pour prédire et annoncer les tremblements de terre, les orages, les grandes inondations, les apparitions de comètes, il faut avoir des notions astronomiques.

3<sup>o</sup> Comme les sujets *lucides* sont les premiers instruments de prédiction, et que, pour rendre lucide, le magiste doit employer un fluide végétal, l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle lui est indispensable.

4<sup>o</sup> Ces sucs de plantes (ou *fluides subtils*), attaquant particulièrement les organes intellectuels, ainsi que nous allons le voir, ils nécessitent l'étude approfondie de l'anatomie et de la physiologie.

« épée, son poignard et son anneau à un moine renié et à ses compagnons,  
« pour les faire consacrer par prestiges fanatiques, afin qu'il pût exercer  
« les maléfices qu'ils prévoyaient dans son esprit, étant à la tour de Montigny, près Lagny; il invoqua deux démons à lui par son art; il donna  
« l'épée, le poignard et l'anneau pour les enchanter; puis, les ayant repris,  
« il les remit au duc d'Orléans; lequel charme se fit si subitement sur le  
« roi Charles, son cousin, qu'à peine l'on put s'en apercevoir.

« Le premier charme, fait à Beauvais, fut si violent, que les ongles en  
« tombèrent au roi; le second, en la ville du Mans, avait une si grande  
« force, qu'on ne put juger si le roi vivait ou non : il était étendu de son  
« long, sans pousser un sentiment; mais, après qu'il eut repris ses esprits  
« et fut revenu à lui, il dit : Je vous prie, ôtez-moi cette épée qui me  
« transperce le corps : c'est le duc d'Orléans, mon cousin, qui me procure  
« ce mal; *mal* que Votre Majesté doit ressentir. Il n'est qu'un seul remède : c'est de faire arrêter le duc d'Orléans et ses complices, qui sont  
« rue d'Artois. »

5° Pour prévoir les maladies épidémiques : la peste, le choléra, la grippe, les fièvres, etc., il faut connaître la pathologie, la physique (qui comprend les fluides), la chimie, etc.

6° Comme toutes les maladies ne sont que le résultat des émanations miasmatiques (*fluidiques*) des corps, l'appropriation des médicaments, comme moyen de guérison, doit avoir la même proportion dans le fluide végétal qu'on leur oppose, c'est donc l'homœopathie, comme loi des semblables et résumé vrai des sciences médicales ou allopathiques, qu'il faut savoir.

L'étude approfondie de toutes ces sciences compose le *magisme*, qui a besoin de faits comparatifs pour ne pas errer.

Quelques tracés ou figures *magiques* peuvent amener des personnes impressionnables à un état magnétique tel, qu'elles se soumettent à la volonté muette du magiste habile qui opère sur elles. Ces personnes ont des visions souvent étranges; elles exécutent ce que leur ordonne mentalement le magnétiseur. Les causes, les forces qui produisent ces effets curieux sont, nous l'avons dit, l'idée, la volonté fortement concentrée, c'est-à-dire l'influence animique de l'esprit sur l'esprit d'autrui, à cause de l'homogénéité de nature. Cet effet du magisme n'est que le résultat d'une autre forme de magnétisation, mais bornée à un petit nombre d'individus. C'est ce résultat extraordinaire qui a donné naissance aux *disques magiques*.

#### DISQUES MAGIQUES.

On emploie, dans les expériences du magisme, des disques en carton, recouverts de papiers coloriés. Au centre de chaque rond est le numéro d'ordre qu'occupe la couleur dans le rayon solaire. Vers la gauche est écrite l'action que les couleurs doivent produire sur le sujet, et, à droite, se

trouve le signe de la planète dont chaque disque tire sa protection.

Ces disques sont au nombre de *neuf* : sept représentent les couleurs primitives. Le disque n° ∞ est *blanc*, et le n° ∞ est *noir* ; ils signifient *commencement* et *fin*. L'action de chacun consiste à frapper avec force l'imagination du sujet. Ils produisent des phénomènes différents les uns des autres ; en voici le tableau :

DISQUES.	PLANTES.	EFFETS PRODUITS.
N° 1. Violet	<i>Hydrociam. nig.</i> <i>Adrop. bellad.</i> <i>Dat. stramon.</i> <i>Canab. ind. haschisch.</i> <i>Strychn. colubr.</i>	<p>Mouvement continuel des bras et des jambes ; désir de toucher à quelque chose ou de marcher sur des objets quelconques ; cris, aboiements, imitant bien ceux des chiens ; envie de mordre et de battre quelqu'un à coups de couteau ; ivresse complète ; apparitions de toutes sortes de bonheurs ; tout ce qu'il désire, il le possède en illusion (<i>il a souvenir de tout ce qui s'est passé et de tout ce qu'il a vu</i>).</p>
2. Indigo	<i>Pip. nig.</i> <i>Feratr. sabad.</i>	<p>Excitation fébrile ; faiblesse dans les membres abdominaux. Le sujet se met à genoux et veut faire sa prière dont il ne peut se rappeler un seul mot. Perte de la vue, malgré qu'il marche avec aisance ; il se heurte contre les murs ; tremblement des paupières ; les yeux finissent par se fermer ; sommeil profond (<i>on ne peut l'éveiller qu'en lui versant de l'eau sur le visage</i>).</p>
3. Bleu	<i>Pip. cub.</i> <i>Laur. camphr.</i> <i>Ass. sæt.</i> <i>Con. macul.</i>	<p>Excitation générale, mouvements convulsifs ; envie de dormir ; perte de tout raisonnement ; somnolence, abattement.</p>
4. Vert	<i>Pseu. angust.</i> <i>Lact. vir.</i> <i>Atr. mandr.</i>	<p>Larmes abondantes ; il joue avec ses mains comme un enfant ; envie de courir ; il prétend marcher plus vite qu'un cheval. Tressaillement de tous les muscles du corps ; il veut faire ses adieux, comme s'il allait mourir ; engourdissement général ; léthargie.</p>

5. Jaune	<p><i>Strychn. n. vom.</i>  <i>Op.</i>  <i>Strych. igna.</i>  <i>L. sativ.</i>  <i>Veratr. alb.</i>  <i>Asper. offic.</i></p>	<p>Balancement de la tête en avant et en arrière ; engourdissement général, sommeil (en lui ouvrant les paupières, la présence du disque couleur jaune le met dans une grande fureur dont il ne peut expliquer la cause, les autres couleurs ne lui produisent aucun effet). Rêves voluptueux, frissons et pâleur extrême ; abattement complet ; nouveau sommeil ; état zoomagnétique pendant lequel il peut marcher, se promener et voir parfaitement, malgré que ses paupières soient entièrement fermées ; il répond aux questions qu'on lui adresse sur différentes choses qu'à son réveil il ignore complètement (il ne garde aucun souvenir de tout ce qu'il a dit, et de ce qui s'est passé).</p>
6. Orangé	<p><i>Sel. d'op.</i>  <i>Valer. offic.</i>  <i>Nicoli. tab.</i>  <i>Convul. jal.</i></p>	<p>Grandes joies ; engourdissement des membres supérieurs et inférieurs ; sommeil (en lui ouvrant les paupières et lui présentant le disque couleur orangé, il éprouve une grande envie de rire, interrompue par une souffrance morale qu'il ne peut expliquer) ; pleurs, tendance à une grande lucidité.</p>
7. Rouge	<p><i>Prunell. vulg.</i>  <i>Lavand. storn.</i>  <i>Lavand. ver.</i>  <i>Digit. purp. (1).</i></p>	<p>Cris poussés par la peur, il craint que des personnes cachées se montrent pour lui faire du mal. Cris aigus et intermittents ; cet état dure 2 heures et demie chez les uns, et jusqu'à 4 et 5 heures chez d'autres (il lui faut un temps assez long pour se rétablir).</p>

(1) On comprend pourquoi nous ne donnons les noms qu'en latin et en abrégé ; ils seront en entier dans les *Fastes initiatiques*, où se trouveront les figures des sept disques et tout le système magique.

Le magisme est une science renouvelée qui n'a pas encore donné toutes ses merveilles.

Dans un ouvrage profond et de longue haleine qu'un magiste instruit élabore en ce moment, sont énumérées et traitées les diverses sciences que comporte le magisme, d'après les sept couleurs primitives, plus les deux hors ligne (le blanc et le noir) qui présentent les résultats obtenus par l'assemblage des autres. Cette haute doctrine sera développée dans les *Fastes*, avec l'interprétation des planches, symboles, hiéroglyphes, etc.



Puisque les plantes indiquées au tableau produisent des effets analogues aux couleurs, le magiste doit d'abord employer les *plantes*, et ensuite les *disques coloriés*, pour diriger et maintenir l'action produite par elles.

On ne doit faire usage de ces plantes que pour préparer les sujets aux grands travaux intellectuels auxquels ils doivent être soumis ; puis elles deviennent inutiles, car à la seule présence d'un des ronds appartenant à la classe des planètes dont il aura déjà ressenti les effets, le sujet retombera dans le même état ; en voici un exemple :

Un jeune homme de vingt ans, d'une excellente santé, fut, il y a quelques années, endormi par le chloroforme pour lui faire une opération.

Dernièrement (1853), il lui fut présenté un flacon recouvert de papier noir sur lequel était collée la formule ou la quantité nécessaire de *chloroforme* pour endormir un homme ; ce flacon était complètement vide, et, chose bizarre, ce jeune homme fut aussitôt endormi d'un sommeil analogue à celui déjà éprouvé lors de son opération ; il n'existait chez lui, comme alors, aucune sensibilité, aucun sentiment (1).

Revenu à son état normal, il lui fut demandé ce qu'il avait éprouvé ; il répondit qu'il savait *parfaitement* ce que c'était, parce que les médecins l'avaient déjà endormi de la même manière. (*Il serait à désirer que, dans les hôpitaux, le même moyen fût employé.*)

#### LE CORPS HUMAIN COMPARÉ A UNE POMPE ÉLECTRIQUE.

Nous avons vu plus haut que le corps humain a été comparé à une machine *électro-magnétique*, peut-être recevrait-il une dénomination plus juste en le comparant à une

(1) Le *sentiment* donne à l'âme la conscience d'elle-même par le plaisir et la douleur. On a dit de lui : L'intelligence est son regard, la mémoire son vocabulaire, l'imagination sa palette ; le jugement, la réflexion, la méditation, sont ses ministres et ses conseillers.

*pompe électrique* qui fonctionne par les piles voltaïques, alimentées par des liquides acidulés, où les deux pompes foulantes et aspirantes (*absorption et émission*) répondent aux mouvements de *sistole* et de *diastole* du cœur. La comparaison serait d'autant plus exacte, que les nombreux vaisseaux dont est muni le corps humain répondraient aux multiplicateurs de la pompe électrique, qui multiplie sa force comme les nombreux vaisseaux sanguins multiplient la force du cœur, au moyen des deux vaisseaux conducteurs (*l'artère aorte et la veine cave*); ceux-ci répondent aux deux pôles, *positif et négatif*. de toute machine électrique, lesquels, l'un étant privé de l'autre, détruisent alors toute fonction respiratoire, d'où dérive la *cataplexie* ou mort apparente.

Dans cet état, la fonction des poumons semble suspendue, le fluide vital (*magnétique*) est concentré dans le corps du sujet; il y reste comme conservateur de sa vie endormie, que peut réveiller l'approche d'un métal, le contact d'un magnétiseur, ou l'effet d'une machine électrique, qui rétablirait l'action des fonctions vitales suspendues (1). C'est ainsi qu'un cataleptique ou un prétendu mort depuis trois jours et plus serait rendu à la vie (*ressuscité*) s'il était déposé, le dernier jour, dans un cercueil métallique, comme on prétend que cela a été fait chez les anciens. On sait que l'on peut se rendre cataleptique, en se soumettant à un jeûne sévère où les végétaux figurent à peine.

(1) C'est l'électricité atmosphérique qui, par l'intermédiaire des poumons, faisant les fonctions de plateau électrique, cause le phénomène de la vie, parce que l'azote, qui domine dans les fluides électriques de l'atmosphère et qui, chez l'homme, est l'alimentation principale de son organisation, opère la réaction, la transformation du sang veineux (*bleu*) en sang artériel (*rouge*).

On sait que les poumons fonctionnent toujours et de la même manière dans la veille comme dans le sommeil; les fonctions du cœur dérivent de celles des poumons, et celles-ci sont mises en jeu par la pression atmosphérique, d'où naît la circulation du sang.

La mort apparente, ou *léthargie*, peut être artificiellement provoquée chez tout individu, au moyen des disques magiques ; mais elle n'arrive jamais naturellement, ou à la suite d'affections organiques, que par l'accumulation des fluides électriques, sans les organes générateurs de ce fluide, ainsi que le prouvent nombre d'expériences.

En effet, un homme est-il, depuis plusieurs jours, atteint de mort apparente ? il suffit de l'approche d'un magnétiseur, qui fera placer le malade sur une table, la tête vers le midi ; il se placera à sa droite, posera ses mains sur les parties latérales du tronc, les doigts dirigés vers les attaches aponévrotiques des muscles pectoraux, et fera alternativement, toutes les secondes, des mouvements de pression ; alors, au bout d'une à cinq minutes, la vie reviendra et les poumons reprendront leurs fonctions.

Ce sommeil ne peut pas être mieux comparé qu'à la *chloroformisation* et à celui des *lucides* : dans le premier cas, les sujets opérés éprouvent une souffrance morale et non physique ; dans le second, une seule faculté existe, c'est celle de la parole.

Il y a quelques années, une expérience de magisme fut faite sur une jeune fille ; étant endormie, on lui demanda si 40 grammes de chloroforme ne seraient pas une dose trop forte pour endormir une jeune fille de douze ans (*c'était son âge, et il s'agissait d'elle*) ; après un moment de silence, elle répondit qu'elle voyait l'enfant, et qu'il n'y avait aucune crainte à avoir. On la fit revenir à son état ordinaire, on lui remit un flacon contenant les 40 grammes, et elle s'endormit. Vingt minutes après, on lui rendit l'usage de la parole, et, lui posant différentes questions sur l'état où se trouvaient les personnes endormies, elle dit qu'elles ne perdaient jamais l'usage de leurs facultés intellectuelles, lesquelles, au contraire, se trouvaient dans leur plus grand développement, et même capables de juger la science plus ou moins avancée de l'opérateur. Après diverses autres questions, on fit passer cette enfant dans un sommeil ordi-

naire ; elle y resta huit heures avant de se réveiller. Cette jeune fille n'eut jamais connaissance des facultés surhumaines qu'elle possédait.

LE SOMMEIL DES SOMNAMBULES DIFFÈRE DE CELUI DES LUCIDES.

Le somnambulisme est une véritable somnolence, occasionnée par le magnétisme animal ou l'action de la volonté, dirigée au moyen des passes manuelles d'où s'échappe, d'après les magnétiseurs, le fluide nerveux. Cette somnolence n'est point autre chose qu'un engourdissement des sens, pendant lequel les somnambules ont la faculté d'agir, marcher, sauter, etc.

Les somnambules peuvent, sans le secours d'un magnétiseur, se mettre en somnolence, en catalepsie, en extase, et provoquer sur eux-mêmes, par leur propre volonté, tous les phénomènes que, jusqu'à présent, les magnétiseurs ont attribués à leurs forces vitales.

Dans cet état de somnolence, qui n'est qu'un engourdissement des sens, les sujets vicieux exposent, sans retenue ni pudeur, les sentiments secrets, les désirs effrénés, qu'ils éprouvent dans l'état de veille ; différence énorme avec le sommeil léthargique des lucides, pendant lequel ils ne peuvent faire aucun mouvement. Ils ignorent le bien et le mal ; si on les entretient de faits criminels ou d'actions exemplaires, ils n'en peuvent faire la différence. Cet état se conçoit facilement : dans le premier cas, l'esprit et les organes sensuels restent dans les mêmes dispositions qu'à l'état ordinaire ; dans le second, le calorique est presque supprimé ; les membres, la face, toutes les surfaces du corps sont froides, et, chose étonnante, c'est que le calorique se conserve dans les voies respiratoires ; l'haleine est brûlante et la respiration lente ; les muscles de la bouche se contractent, et donnent à la physionomie une expression d'amertume qui ne disparaît qu'au moment du réveil. En effet, dans l'état

ordinaire, le rayonnement du calorique s'opère du centre à la circonférence, alors la peau est brûlante ; dans l'état de *lucidité*, le contraire a lieu, c'est-à-dire que le rayonnement du calorique s'opère de la circonférence (*l'épiderme*) au centre, où le feu concentré rend l'haleine brûlante (1).

AUCUN SOUVENIR NE SUIV LE RÉVEIL.

Après le réveil, le somnambule n'a aucun souvenir de ce qu'il a dit ou fait, parce que l'action de l'âme ayant lieu *extrinsèquement*, hors de l'individu, ne réagit pas sur lui (2); tandis qu'une personne qui a fait un songe, un rêve, peut se le rappeler, parce que l'action animique ou spirituelle s'est accomplie *concentriquement*.

DU MAGISME RELIGIEUX.

Les cérémonies religieuses des anciens n'étaient qu'un magisme spiritualisé : la prière, le jeûne, les mortifications suppléaient aux plantes. Les objets religieux, les sculptures, les peintures, les bannières, les ornements, produisaient l'effet des disques coloriés. Les parfums que brûlaient dans leurs temples les prêtres égyptiens, le son des instruments, l'eau lustrale, les aspersions, les chants, les exhortations, achevaient de porter les assistants à l'exaltation des sens et de l'âme.

(1) Les somnambules sont d'autant plus *lucides* qu'ils sont plus souffrants de la maladie organique à laquelle est due leur lucidité. Si celle-ci diminue, faites-les jeûner.

(2) Nous avons vu une somnambule qui prétendait pouvoir se faire rendre le souvenir après son réveil. Voici le moyen qu'on employait : le magnétiseur lui appliquait un doigt sur le front et un doigt sur le creux de l'estomac, en lui ordonnant de se rappeler. Le sommeil était-il vrai (a), ou la volonté du magnétiseur suffisait-elle ?

(a) Si l'œil est convulsé, il y a sommeil ; s'il est mobile, le sujet n'est pas endormi.

Voici une expérience faite sur un homme dans la force de l'âge et vigoureusement constitué; il s'y prêta moyennant salaire.

On le fit jeûner trois jours, ne prenant, soir et matin, qu'un verre d'eau dans lequel on mettait deux grammes de chanvre en poudre, ayant soin de lui faire dire, en même temps, sa prière. Le troisième jour, on lui fit lire, à haute voix, quelques strophes des odes de J.-B. Rousseau, en lui recommandant d'exécuter les mouvements analogues à la déclamation. Bientôt, le livre tomba de ses mains et les gestes déclamatoires continuaient. N'ayant plus rien à lire, il répétait ce qu'il avait lu et finissait par improviser, quoique dénué de toute instruction : c'était une machine à paroles et à gesticulations; ce ne fut qu'avec peine qu'on obtint le silence et qu'on parvint à arrêter ses mouvements. Rendu au calme, on le laissa dans une obscurité complète, le livre déposé sur une table; il a fini, pour se distraire, par en faire la lecture, etc.

Ce dernier phénomène, tout extraordinaire qu'il paraisse, sera compris des magistes. Voici comment cet homme, parvenu à un très haut degré d'exaltation, put lire malgré l'obscurité : dès qu'il fut privé de lumière, ses yeux se sont convulsés, la prunelle dilatée toucha la partie supérieure de l'orbite et y opéra une légère tension des nerfs optiques qui dégagea, dans l'intérieur du crâne, une lumière phosphorescente qui suffisait pour l'éclairer.

#### DE LA MAGIE DES PAROLES.

On lit dans *Origène* : « Il y a des noms qui ont naturellement de la vertu; tels que sont ceux dont se servent les sages parmi les Egyptiens, les mages en Perse, les brahmanes dans l'Inde. Ce qu'on nomme MAGIE n'est pas un art vain et chimérique, ainsi que le prétendent les stoïciens et les épicuriens : le nom de *Sabaoth*, celui d'*Adonai* n'ont pas été faits pour des êtres créés; mais ils appartiennent à

une théologie mystérieuse qui se rapporte au Créateur ; de là vient la vertu de ces noms, quand on les arrange et qu'on les prononce selon les règles. »

On sait que le mot sacré *Jéhovah* était, chez les Juifs, un nom ineffable. Pour que sa prononciation ne se perdît pas parmi les lévites, le grand-prêtre le proférait dans le temple une seule fois l'année, le 10 du mois *tisri*, jour du grand jeûne de l'expiation. Pendant cette cérémonie, on recommandait au peuple de produire un grand bruit, afin que ce nom sacré ne fût entendu que de ceux qui en avaient le droit, car tout autre, disent les Juifs, aurait été incontinent frappé de mort.

Les grands initiés égyptiens, avant les Juifs, agissaient de même à l'égard du mot *Isis*, qu'ils regardaient comme une parole sacrée et incommunicable.

Lorsque le grand-prêtre juif avait proféré, selon les règles, le mot *Jéhovah* (1), on disait : *Schem hamm phorasch*, signifiant *le nom est bien prononcé* (2). Ces trois mots forment la parole sacrée d'un grade écossais.

On trouve cette croyance en tête de l'instruction du troisième degré du *chevalier de l'Aigle noir*, dit *rose-croix* (3) :

(1) Ou plutôt *Jévo*, dont les Latins firent *Jor*, *Jouis*, *Jovispiter*, d'où *Jupiter*, signifiant : *Je suis tout ce qui est*. *Clement* d'Alexandrie dit qu'en saisissant bien la prononciation de ce mot *Jévo*, on pouvait frapper de mort un homme.

(2) Les *Schem hamphorasch* étaient les 72 noms de Dieu, tirés cabalistiquement de l'*Exode*, et correspondant, 8 par 8, aux neuf hiérarchies célestes ; ensemble, les semblables 72 attributs de Dieu, tirés du livre des *Psaumes* par le même procédé ; desquels attributs se composent, par l'addition des désinences  $\text{יה}$  ou  $\text{יהו}$  (autres noms de Dieu), les noms des 72 anges qui occupent les 72 degrés de l'échelle de Jacob.

*Schem hamphorasch* fut, chez les anciens, l'emblème de la plénitude, de la toute-puissance, de l'universalité du feu céleste ou de la lumière incréée, laquelle remplit, anime et féconde tout l'espace.

Il est appelé en grec : *Ebdomékontadyogrammaton*.

(3) *Origine de ce nom* : la même instruction se termine ainsi :

« Dem. — *Quel est le nom de Dieu le plus puissant sur le pentacule (1)?*

· Rép. — Adonāi.

Dem. — *Quelle est sa puissance?*

Rép. — De mettre l'univers en mouvement. Celui des chevaliers qui aurait le bonheur de le prononcer *cabalisticquement*, aurait à sa disposition les puissances qui habitent les quatre éléments et les esprits célestes, et posséderait toutes les vertus possibles à l'homme. »

Les anciens, croyant que l'âme d'un homme revêtait, après sa mort, une forme semblable à celle qu'il avait pendant sa vie, afin qu'elle pût être distinguée d'une autre âme, ils ont pensé qu'elle pouvait, dans l'occasion, venir revoir les lieux qu'elle avait habités, visiter ses parents, ses amis, converser avec eux, les instruire et leur indiquer la manière de les évoquer; aussi le mot *abraxas*, prononcé avec quelque cérémonie, passait-il pour faire apparaître les âmes auxquelles on désirait parler.

*Virgile* lui-même a cru qu'en prononçant des lettres selon la méthode magique, on forçait la lune de descendre sur la terre : dans sa huitième églogue, il dit sérieusement :

« *Carmina vel celo possunt deducere lunam.* » (Vers 69.)

« On fait, avec des mots, tomber la lune en terre. »

« On tient du célèbre *de Laharpe* que, dans son enfance,

« D. — *Pourquoi les chevaliers de l'Aigle noir se nomment-ils rose-croix?*

« R. — Un grand philosophe hermétique, célèbre maçon (*la Maçonnerie n'existait pas au XIII<sup>e</sup> siècle*), nommé *Raimond Lulle*, parvint au *céleste mariage de l'époux avec les six vierges*; il en naquit le *messias* qu'il attendait. Il le présenta à un roi d'Angleterre, qui en fit fabriquer des monnaies, où étaient représentés, d'un côté, une *croix* et, de l'autre, une *rose*, et le nom de son auteur en abrégé. Il fut créé *chevalier*; de là, tous les chevaliers de cet ordre, qui sont en petit nombre, sont appelés *rose-croix*. »

(1) Balance cabalistique de Salomon, vulgairement appelée *sceau cabalistique des philosophes*.



« il servit assez souvent, par curiosité, la messe d'un prêtre  
« qui prononçait le *hoc est enim* nombre de fois, jusqu'à ce  
« qu'il crût être parvenu, par l'intonation aspirée de ces  
« paroles, à opérer la descente de son Dieu dans le pain et  
« le vin. Sa messe durait plus de trois quarts d'heure, et les  
« plus intrépides béates échappaient à sa mystification.

« Ce fanatique était dans l'état que les païens appelaient  
« *autopsie* (vision intuitive); état par lequel on avait un  
« commerce intime avec les dieux; on se croyait revêtu de  
« toute leur puissance, et l'on était persuadé qu'il n'y avait  
« plus rien d'impossible.

« Les Romains croyaient aussi qu'en prononçant certains  
« vers sacrés, ils avaient le pouvoir de faire descendre du  
« ciel *Jupiter*, surnommé *Elicius* (par Numa).

« Les brames disaient que la figure ou les figures du Dieu  
« suprême devenaient *Dieu*, lorsqu'elles lui étaient consa-  
« crées avec les cérémonies nécessaires à cet effet.

« On voit que, de tout temps, l'évocation, la conjuration  
« et même l'apparition des dieux et des démons, des ombres  
« et des saints, ont fait partie des cultes profitables aux ex-  
« ploiteurs de la reine de la terre, la *crédulité*. Mais cette  
« observation n'est relative, en aucune façon, à la consécra-  
« tion du pain et du vin de l'offrande moderne. » (La *Messe*  
dans ses rapports avec les myst. et les cérém. de l'antiquité,  
2<sup>e</sup> édition, p. 280, 1 vol. in-8°.)

#### LA MAGIE DU VOULOIR.

On sait que l'homme possède une spiritualité magnétique  
qui, vivement aidée par la *volonté*, est le plus puissant le-  
vier qui ait été mis à sa disposition; on peut donc appeler  
MAGIE DU VOULOIR cette influence vitale et propulsive qui  
agit si puissamment sur l'âme et l'esprit du magnétisé, et  
qui met en mouvement jusqu'aux objets inanimés, selon  
l'expression de Virgile :

« *Mens agitat molem* » (l'esprit agite la matière).

MAGNÉTISER, C'EST FAIRE DE LA MAGIE.

« Releguons le magnétisme dans les sanctuaires religieux, desirons de le soustraire aux mains vénales des charlatans qui le compromettent et des rêveurs qui le ridiculisent. » (H. DELAAGE.)

Le **MAGNÉTISME** est, ainsi que nous l'avons indiqué, une force constamment active, vitale et curative, qui pénètre et anime tout; c'est l'électricité animalisée, vitalisée, intentionnalisée, propulsive, dont la puissance aimantive produit des effets tellement extraordinaires sur les ressorts si mystérieux de l'organisme humain, qu'ils semblent tenir de la *magie*, parce qu'il n'est pas encore donné à la science d'en expliquer les causes physiques, pas plus que celles des fonctions de la vie, des fonctions de l'alimentation, de la reproduction et de mille autres. Mais nous croyons fermement que le magnétisme bien étudié ou, si l'on veut, la science des mages, est la clef d'or qui ouvrira ce sanctuaire encore impénétrable, où l'adepte studieux et persévérant s'initiera aux mystères de son être et de sa destinée.

L'étude de l'action de l'esprit de l'homme sur la matière que, par sa volonté, il anime de sa vie, comme, jadis, Prométhée anima l'argile en y insufflant le *feu céleste* qu'il dérobaux dieux, mènera infailliblement l'initié à connaître l'action de l'esprit *universel* dans toute la nature et à se rendre compte des phénomènes éternels et de ceux qui ne sont qu'éphémères. Le principe étant un, l'esprit de l'homme est de même nature que l'esprit universel, ce qui a fait dire, psychologiquement et avec raison, que l'homme (*l'âme humaine*) avait été fait à l'image de Dieu.

C'est pour ces faits merveilleux qu'un magnétiseur habile passait autrefois pour un *magicien*, parce que, infiltrant sa vie, son essence, sa force et sa volonté dans le corps d'un

autre, il lui transmet ses pensées, il lui fait immédiatement partager toutes ses impressions douloureuses ou agréables, il en fait un instrument docile de ses fantaisies, enfin il vit en lui à tel point que le magnétisé ou le *magicié* mis en somnambulisme vit moins dans lui-même que dans le magnétiseur avec lequel il est identifié; il peut le faire marcher, danser, s'agenouiller, prendre telle pose d'une statue qui lui est inconnue, mais dont l'image est dans l'esprit du magnétiseur et même le soumettre à de fausses perceptions, par exemple, de boire de l'eau, et lui faire dire (*il le croit*) que c'est du vin de Bourgogne ou de Malaga, etc. (1). Il y a plus : une lettre, un gant, une mèche de cheveux, peuvent remplacer le consultant, parce que la moindre partie du fluide contient une fraction de l'individu qui équivaut à toute sa personne, de telle sorte que toutes ses impressions sont aussitôt ressenties par le somnambule, à quelque distance que se trouve le consultant.

Pendant que nous terminons ce chapitre (mai 1753), un témoin digne de foi sort d'une séance de somnambulisme où la lucide, qui ne sait que le français, fut mise en rapport avec un interprète turc parlant cinq langues. Elle prononça sans hésitation et simultanément les phrases arabes, allemandes, grecques et latines, avec la même facilité, la même pureté de son et les mêmes inflexions de voix que son interlocuteur, connaissant même le sens de ses locutions, puisque, par l'effet de l'assimilation, elle le lisait, avec les mots, dans la pensée du polyglotte. Ce phénomène a fait croire à des individus non éclairés que les somnambules avaient le don des langues.

Ces faits étranges paraissent surnaturels, dénomination

[1] Une négresse, somnambule, âgée de 48 ans, reçut un jour, pour nourriture, pendant le sommeil magnétique, un morceau de terre glaise, qu'elle mangea comme gâteau et qu'elle trouva bon. Etant éveillée, elle dit qu'on l'avait fait trop manger, mais qu'elle n'en éprouvait aucun mauvais effet.

donnée improprement à ce que l'on ne comprend pas, car rien ne peut être *surnaturel*, c'est-à-dire au-dessus de la nature.

Tous les somnambules n'ont pas le même degré ni le même genre de lucidité, ni les mêmes facultés animiques : celui-ci a le don de voir les maladies, de les prévoir et d'en prédire le retour, d'explorer l'atmosphère et de prédire la peste, le choléra, le typhus et autres fièvres malignes ; celui-là de voir à distance à travers les corps opaques, de découvrir les cours d'eau qui circulent sous l'épiderme terrestre, les sources qui peuvent en surgir, comme l'abbé *Paramelle* (1), de lire dans un livre fermé, etc. ; d'autres ont la faculté inappréciable de percevoir les différents fluides des plantes et d'en indiquer les propriétés médicales.

Il en est de même des magnétiseurs dont, en général, on doit se défier ; leurs facultés diffèrent beaucoup ; ce qui rend peu communs les bons magnétiseurs. Il en est quelques-uns de privilégiés et qui, doués d'un caractère exceptionnel, parviennent à vaincre chez leurs sujets leurs dispositions à la *diversité* qui produit la *divagation* et à les amener à une *fixité* parfaite dont le résultat merveilleux est la *réalité*, la *vérité*.

Tout médecin qui exerce, par dévouement à l'humanité, la première des sciences, celle de guérir et de soulager, doit être magnétiseur et même somnambule, s'il est possible, ou bien son art, quelque longue expérience qui l'éclaire, n'est plus qu'une profession incomplète et vulgaire. Citons un exemple : le célèbre *Dumez* est médecin somnambule ; lorsque étant éveillé, il lit les prescriptions ordonnées par lui dans le sommeil magnétique, il est toujours confondu de la supériorité du somnambule sur le médecin. En effet, ce dernier ne peut donner que les prescriptions *humaines*, elles signifient *peut-être* ! l'autre énonce les prescriptions *divines*, elles signifient *c'est cela* : tel est le sens de la reconi-

(1) Il devinait une source, frappait du pied, et l'eau jaillissait.

mandation mystérieuse d'Hippocrate, si longtemps incomprise : *Cherchez le divin !*

Si nous entrons, avec quelques détails, dans l'exposé de ces sciences, si remplies d'intérêt, ce n'est certainement pas, nous nous en gardons bien, pour rivaliser de savoir avec les Aubin *Gauthier*, les *Chardel*, les *Szapary*, les *Dupotet*, les *Duplanty*, les *Gentil* (1), les *Henri Delaage*, les *Alexandre Levasseur* et autres maîtres dans ces matières : leurs écrits nous instruisent et notre livre ne peut rien leur apprendre. Mais, en nous étendant ainsi, notre unique but est d'initier, autant que nous le pouvons, les maçons studieux et d'élite à cette haute étude intellectuelle qui honore le génie de l'homme, afin de les porter à créer une **MAÇONNERIE OCCULTE** où toutes ces sciences seraient sérieusement étudiées et professées ; en attendant que l'autorité civile, éclairée sur l'importance des bienfaits que l'humanité doit en recueillir, fasse établir des **CLINIQUES MAGNÉTIQUES** dans les écoles de médecine, où les divers sujets **LUCIDES** (*omni-voyants*) seront étudiés, dirigés et classés de manière à en tirer, par une *fixation de vue bien amenée*, la prévoyance des fléaux qui déciment les hommes, ruinent les empires, et même du fléau de la guerre.

#### DES TABLES TOURNANTES.

Le fluide vital qui émane de la main de l'homme ou de plusieurs mains peut mettre en mouvement des objets inanimés, sans que les objets environnants s'en ressentent. Ce principe appliqué à un vase, à un chapeau, à une table, les anime et soumet leur mobilité aux volontés du magnétiseur. Cette magie du jour en a fait un divertissement plus qu'à la mode, *universel*, et de cette *fluidomanie* il pourra résul-

(1) Le dernier ouvrage de cet apôtre de la science, le *Manuel élémentaire de l'aspirant magnétiseur*, doit trouver de la sympathie chez tout lecteur instruit et de bonne foi.

ter un avantage, celui de mettre à la portée de tout le monde le magnétisme qui avait contre lui de nombreux incrédules qu'un simple jeu aura convertis plus facilement que les enseignements de la science.

Voici le procédé :

Les expérimentateurs, assis autour d'une table, ont bien soin de n'être en contact entre eux et avec la table qu'au moyen de la *chaîne magnétique*. Elle consiste à poser (*sans appuyer*) les mains sur la table, le petit doigt de la main droite reposant sur le petit doigt de la main gauche du voisin et ainsi de suite. Après un certain nombre de minutes, le fluide commence à pénétrer la table qui rend plus forte l'adhérence des mains à sa surface.

Le chef de la chaîne dont le fluide s'unit à celui des autres personnes en prend la direction, de manière que le meuble n'est dominé que par un seul fluide ou plutôt n'est animé que d'un seul esprit ; et la propriété de l'esprit étant le mouvement, la table ne tarde pas à s'agiter ; puis, selon la volonté et le caprice de ce chef, et selon la forme de la chaîne, elle tourne à droite ou à gauche, va en avant ou de côté, ou frappe d'un de ses pieds le nombre de coups pensé par lui.

Tous ces exercices peuvent être commandés par la voix, ce qui en rend le spectacle plus extraordinaire (plus *magique*) ; mais, au fond, la voix est sans puissance, si elle n'est pas l'expression d'une volonté forte.

La science n'en restera pas là, malgré les *docteurs* incrédules.

M. *Faraday*, dans des expériences faites à Londres récemment, a essayé d'affaiblir par des cartons l'effet magnétique, et de prouver que les mains, exerçant une pression latérale sur la table, tendent à la mettre en mouvement et que la pression des doigts est *pour quelque chose* dans ce mouvement. — Soit ; mais ce savant a-t-il prouvé que le mouvement de la table (on n'a pas osé dire *la rotation*) vient *uniquement* de la pression des doigts ? Nullement ; ce n'é-

tait pas ce qu'il voulait : il préféra s'envelopper dans le silence plutôt que de reconnaître franchement que, même dans ses expériences, L'EFFET PRODUIT (*la rotation*) dépasse de beaucoup LA CAUSE qui, pour lui, n'est que la *pression des doigts*.

Il faut un bien grand désir que le phénomène n'existe pas, pour arriver, au moyen d'expériences *incomplètes*, à nier sa réalité. M. Faraday a trop de titres à la considération publique pour avoir besoin de chercher à nier un fait physiologique bien reconnu, par la seule raison que l'état actuel de la science ne permet pas aux *savants* de l'expliquer (1).

(1) A la suite d'un effet bien réussi des tables tournantes, un magnétiste a conçu l'idée d'établir des piles voltaïques sèches, c'est-à-dire sans acide ni étoffe, et qui opèrent parfaitement.







## TROISIÈME PARTIE

# MAÇONNERIE PHILOSOPHALE

ou

## INITIATION HERMÉTIQUE

« L'initiation était une tradition organisée et conservatrice des sciences secrètes. »

### PRÉAMBULE.

Le préambule que nous pensons devoir donner à cette troisième partie de l'*Orthodoxie maçonnique*, deuxième partie de la *Maçonnerie occulte*, est simplement un extrait du discours de l'orateur dans le grade hermétique le *Vrai Maçon* ; il s'exprime ainsi :

« La science à laquelle nous vous initions est la première et la plus ancienne ; elle émane de la nature, ou plutôt c'est la nature elle-même perfectionnée par l'art et fondée sur l'expérience. Dans tous les siècles, il y eut des adeptes, et si, de nos jours, des artistes y consomment, en vain, leurs biens, leurs travaux et leur temps, c'est que loin d'imiter sa

simplicité et de suivre les voies droites qu'elle trace, ils la parent d'un fard qu'elle ne peut souffrir et s'égarer dans un labyrinthe où leur folle imagination les entraîne.

« De là les railleries de ces profanes qui, sans respect pour Dieu, sans estime pour l'art, tournent en dérision nos plus sérieux mystères.

« De là les satires grossières de ces ignorants qui, trop appesantis par leurs sens pour s'élever à la sublimité de nos connaissances, blasphèment tout ce qu'ils ne peuvent comprendre.

« De là le ridicule affecté de ces indolents qui, à moins qu'un esprit habile et une main laborieuse fassent pour eux tous les frais de la découverte et du travail, méprisent tout ce qu'ils n'ont ni la force d'imaginer, ni le courage d'exécuter.

« De là les libelles injurieux de ces téméraires qui, avec une hardiesse pleine de mauvaise foi, osent mettre la vérité et la science hermétique au rang des inventions fabuleuses et des superstitions populaires, sans autre motif que l'envie d'en infirmer l'authenticité, et l'impossibilité d'en détruire le témoignage.

« Abandonnons ces enfants des ténèbres et ces ennemis d'eux-mêmes à toute la honte de leurs idées vaines et inconséquentes. Pour nous, vrais enfants de la lumière et sincères amis de l'humanité, qui voyons la vérité dans nos enseignements, jouissons des avantages et des douceurs qu'elle nous procure. »

#### BASE DE LA MAÇONNERIE HERMÉTIQUE.

Cette Maçonnerie ou science, qui couronne tout ce que le génie humain a pu concevoir de plus sublime, est appuyée sur trois colonnes :

**LA FOI** : elle doit devancer le *travail* ;

**L'ESPÉRANCE** : elle l'accompagne ;

**LA CHARITÉ** : elle suit le succès du travail.

CITATIONS HERMÉTIQUES.

Ajoutons, avant d'entrer en matière, quelques extraits d'*instructions hermétiques*, qui prouveront aux maçons élevés à la *maîtrise* qu'ils ne comprendront bien le sens caché de leur grade qu'après être initiés à la science d'Hermès. s'ils ont le bonheur, par leur mérite et leurs études, d'y être admis. Ils reconnaîtront aussi, dans les citations *cabalistiques* qui vont suivre, la concordance frappante des doctrines religieuses avec les doctrines secrètes de hauts initiés, auxquelles elles semblent servir de voile; ce qui a fait dire à Bacon : « Un peu de science rend *sceptique*, beaucoup de science rend *croyant*. »

**DEMANDE.** — *Etes-vous suprême commandeur des astres?*

**RÉPONSE.** — J'ai vu la direction de leurs rayons.

**D.** — *Que signifie la terre qui reçoit les rayons?*

**R.** — Que, sans elle, nous ne pouvons *maçonner* et que le feu vivifiant lui est nécessaire.

**D.** — *Que veut dire le corps d'Hiram enterré?*

**R.** — Que, dans la terre, est renfermé le plus beau des secrets.

**D.** — *Qu'avez-vous rencontré dans la terre?*

**R.** — La *Pierre brute* sur laquelle *trois* était le nombre *sept*.

**D.** — *Que représente encore le tombeau d'Hiram?*

**R.** — Que la matière première ne peut reproduire qu'après la putréfaction.

**D.** — *Que représente, en loge, le très Fortuné (très Respectable)?*

**R.** — Hiram ou la matière première qui, après la putréfaction, devient la source vive.

**D.** — *Pourquoi siège-t-il à l'Orient?*

**R.** — Parce qu'il faut que toute la matière soit exposée aux rayons du soleil, du levant au couchant.

**D.** — *Pourquoi vous a-t-on fait coucher sur le tableau?*

R. — Parce que le très Fortuné représente la matière première dans la putréfaction.

D. — *Pourquoi vous a-t-on tiré par le doigt ?*

R. — Pour me rappeler que tout bon maçon doit s'assurer si la matière est *pourrie*, avant de passer à la deuxième opération.

D. — *Pourquoi vous tenez-vous en loge les bras croisés ?*

R. — Pour témoigner la patience qu'il faut avoir pour parvenir.

D. — *Que signifie le mot FORCE sur l'étoile flamboyante ?*

R. — La matière noire, indice de la putréfaction.

D. — *Que signifie le mot SAGESSE sur la lune ?*

R. — La matière blanche, signe de la purification.

D. — *Que signifie le mot BEAUTÉ sur le soleil ?*

R. — La matière rouge, source de tous biens.

D. — *Pourquoi vous a-t-on mis un bandeau sur les yeux ?*

R. — Pour me montrer que, quoique maçon, j'étais dans les ténèbres.

D. — *Quel âge avez-vous ?*

R. — Le nombre quinze (3 + 5 + 7).

#### CITATIONS CABALISTIQUES.

Dem. — *Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir chevalier de la cabale ?*

Rép. — Pour connaître, par les nombres, l'harmonie admirable qu'il y a entre la nature et la religion.

D. — *Comment vous êtes-vous annoncé ?* — R. — Par douze coups.

D. — *Que signifient-ils ?* — R. — Les douze fondements de notre bonheur temporel et spirituel.

D. — *Qu'est-ce qu'un cabaliste ?* — R. — Un homme qui a appris, par la tradition, l'art sacerdotal et l'art royal.

D. — *Que signifie la devise : omnia in numeris sita sunt ?*

R. — Que tout git dans les nombres.

D. — *Expliquez-moi cela ?* — R. — Je vais le faire

jusqu'au nombre douze, votre sagacité saisira le reste.

D. — Que signifie l'unité dans le nombre 10?

R. — Dieu créant et animant la matière exprimée par zéro qui, seul, n'a pas de valeur.

D. — Qu'entendez-vous par l'unité?

ORDRE MORAL.

ORDRE PHYSIQUE.

R. — Un verbe incarné dans le sein d'une vierge, une religion.

Un esprit corporisé dans une terre vierge, une nature.

D. — Qu'entendez-vous par le nombre 2?

R. — L'homme et la femme.

L'agent et le patient.

D. — Qu'entendez-vous par le nombre 3?

R. — Les trois vertus théologiques.

Les trois principes des corps.

D. — Qu'entendez-vous par le nombre 4?

R. — Les quatre vertus cardinales (1).

Les quatre qualités élémentaires.

D. — Qu'entendez-vous par le nombre 5?

R. — La quintessence de la religion.

La quintessence de la matière.

R. — Qu'entendez-vous par le nombre 6?

R. — Le cube théologique.

Le cube physique.

D. — Qu'entendez-vous par le nombre 7?

R. — Les sept sacrements.

Les sept planètes.

(1) Du latin *cardinalis*, formé de *cardo*, gond, ce sur quoi roule ou tourne une chose. Ces quatre vertus sont : *Force, Prudence, Tempérance et Justice*. Les trois premières ne sont que des qualités utiles à celui qui les possède, et non pas des vertus par rapport au prochain. La justice seule est une vertu utile aux autres; mais il ne suffit pas d'être juste, il faut encore être bienfaisant.

R. — *Qu'entendez-vous par le nombre 8 ?*

R.—Le petit nombre d'élus.      Le petit nombre de sages.

D. — *Qu'entendez-vous par le nombre 9 ?*

R.—L'exaltation de la religion.      L'exaltation de la matière.

D. — *Qu'entendez-vous par le nombre 10 ?*

R.—Les dix préceptes de la loi.      Les dix préceptes de la nature.

D. — *Qu'entendez-vous par le nombre 11 ?*

R.—La multiplication de la religion.      La multiplication de la nature.

R. — *Qu'entendez-vous par le nombre 12 ?*

R. — Les douze articles de foi.      Les douze opérations de la nature.

Les douze apôtres, fondement de la cité sainte, qui ont prêché par toute la terre pour notre bonheur spirituel.      Les douze signes du zodiaque, fondement du premier mobile, le répandant par tout l'univers pour notre bonheur temporel.

Le rabbi (président du *Sanhédrin* (1)) ajoute : « De tout ce que vous venez de dire il résulte que l'unité se déve-  
« loppe en 2, s'achève en 3 au dedans, pour produire 4 au  
« dehors ; d'où, par 6, 7, 8, 9, elle arrive à 5, moitié du  
« nombre sphérique qui est 10, pour monter, en passant  
« par le nombre 11, au nombre 12 et pour s'élever, par le  
« nombre 4 fois 10, au nombre 6 fois 12, terme et comble  
« de notre bonheur éternel. »

D. — *Quel est le nombre génératif ?*

R.—Dans la divinité, c'est l'unité ; dans les choses créées, c'est le nombre 2 ; parce que la divinité 1 engendre 2, et que dans les choses créées, 2 engendre 4.

(1) Du grec *syn*, ensemble, et *hédra*, siège (1<sup>er</sup> tribunal juif).

D. — *Quel est le nombre le plus majestueux ?*

R. — C'est le nombre 3, parce qu'il dénote la triple essence divine.

D. — *Quel est le nombre le plus mystérieux ?*

R. — C'est le nombre 4, parce qu'il renferme tous les mystères de la nature.

D. — *Quel est le nombre le plus occulte ?*

R. — C'est le nombre 5, parce qu'il est renfermé dans le centre des composés.

D. — *Quel est le nombre le plus salutaire ?*

R. — Le nombre 6, parce qu'il renferme la source de notre bonheur spirituel et temporel.

D. — *Quel est le nombre le plus fortuné ?*

R. — Le nombre 7, parce qu'il nous conduit à la décade, nombre parfait.

D. — *Quel est le nombre le plus à désirer ?*

R. — Le nombre 8, parce que celui qui le possède est du nombre des élus et des sages.

D. — *Quel est le nombre le plus sublime ?*

R. — Le nombre 9, parce que, par lui, la religion et la nature sont exaltées.

D. — *Quel est le nombre le plus parfait ?*

R. — Le nombre 10, parce qu'il contient l'unité qui a tout fait et le zéro, symbole de la matière et du chaos, duquel tout est sorti ; il comprend donc, dans sa figure, le créé et l'incrée, le commencement et la fin, la puissance et la force, la vie et le néant. Dans l'étude de ce nombre, se trouve le rapport de toutes choses : la puissance du créateur, les facultés de la créature, l'alpha et l'oméga de la science divine.

D. — *Quel est le nombre le plus multiplicatif ?*

R. — Le nombre 11, parce que avec la possession de deux unités, on arrive à la multiplication des choses.

D. — *Quel est le nombre le plus solide ?*

R. — Le nombre 12, parce qu'il est le fondement de notre bonheur spirituel et temporel.

D. — *Quel est le nombre favori de la religion et de la nature?*

R. — Le nombre 4 fois 10, parce qu'il nous met à même, en dégagant tout ce qui est impur, de jouir éternellement du nombre 6 fois 12, terme et comble de notre félicité.

D. — *Que signifie le carré?*

R. — Le carré est le symbole des 4 éléments contenus dans le triangle, emblème aussi des 3 principes chimiques ; ces choses réunies forment l'unité absolue dans la matière première.

D. — *Que signifie le centre de la circonférence?*

R. — Il signifie l'esprit universel, centre vivificateur de la nature.

D. — *Qu'entendez-vous par la quadrature du cercle?*

R. — La recherche de la quadrature du cercle indique celle de la connaissance des quatre éléments vulgaires qui, eux-mêmes, sont composés d'esprits élémentaires ou principes principaux ; de même que le cercle, quoique rond, est composé de lignes, qui échappent à la vue et ne sont saisies que par l'entendement.

D. — A qui appartiennent, comme attribut, le *sel*, le *soufre* et le *mercure*?

R. — Le sel est l'attribut du *Père*, le soufre celui du *Fils* et le mercure celui du *Saint-Esprit*. De l'action de ces trois résulte le triangle dans le carré, et des sept angles, la décade, nombre parfait.

D. — *Quelle est la figure la plus confuse?*

R. — Le *zéro*, emblème du *chaos*, mélange informe des éléments.

D. — *Que signifient les quatre devises du grade?*

R. — Qu'il faut *entendre*, *voir*, *se taire* et *jouir de son bonheur*.



## CHAPITRE XL.

### **Hermès.**

L'Égypte vit sortir de son sein un homme d'une sagesse consommée, initié aux connaissances secrètes de l'Inde, de la Perse et de l'Éthiopie, nommé *Thot* ou *Phtath* par ses compatriotes, *Taut* par les Phéniciens, *Hermès Trismégiste* par les Grecs et *Adris* par les rabbins. « La nature sem-  
« blait l'avoir choisi pour son favori et lui avoir prodigué  
« toutes les qualités nécessaires pour l'étudier et la connat-  
« tre parfaitement. Dieu lui avait, pour ainsi dire, infusé  
« les sciences et les arts, afin qu'il en instruisit le monde  
« entier. »

Il inventa beaucoup de choses nécessaires à la vie et leur donna des noms convenables; il enseigna aux hommes la manière d'écrire leurs pensées et de coordonner le discours. Il institua les cérémonies à observer pour le culte de chaque dieu; il observa le cours des astres; il inventa la musique, les différents exercices du corps, l'arithmétique, la médecine, l'art des métaux, la lyre à trois cordes; il régla les trois tons de la voix: l'*aigu* pris de l'été, le *grave* pris de l'hiver et le *moyen* pris du printemps (il n'y avait alors que trois saisons). C'est lui qui apprit aux Grecs la manière d'interpréter les termes et les choses, d'où ils lui donnèrent le nom d'**HERMÈS** qui signifie *interprète*.

En Égypte, il institua les hiéroglyphes; il fit choix d'un

certain nombre d'hommes qu'il jugea les plus propres à être dépositaires de ses secrets, et seulement entre ceux qui pouvaient parvenir au trône et aux premières charges des mystères; il les réunit, les établit *prêtres du Dieu vivant* (1); il les instruisit dans les sciences et les arts et leur expliqua les symboles qui les voilaient. Parmi ces sciences, il y en avait de *secrètes* qu'il ne leur communiqua qu'à la condition qu'ils s'obligeraient, par un *serment TERRIBLE*, à ne les divulguer qu'à ceux qui, après une longue épreuve, seraient trouvés dignes de leur succéder : les rois leur défendirent même de les révéler *sous peine de la vie*. Ce secret se nommait l'*ART SACERDOTAL* et renfermait l'alchimie, l'astrologie, le magisme (la *magie*), la science des esprits, etc. Il leur donna la clef des hiéroglyphes de chacune de ces sciences secrètes, lesquels étaient regardés comme *sacrés* et tenus cachés dans les lieux les plus secrets des temples (2).

Le grand secret qu'observèrent, pendant de longues années, les prêtres initiés et les hautes sciences qu'ils professaient, les firent considérer et respecter de toute l'Égypte, qui fut regardée par les autres nations comme le collège, le sanctuaire des sciences et des arts. Le mystère qui les environnait excitait vivement la curiosité. *Orphée* se métamorphosa, pour ainsi dire, en égyptien; on l'initia à la théologie et à la physique. Il s'appropriä tellement les idées et les raisonnements de ses instituteurs, que ses hymnes annoncent

(1) « L'Égypte, 1500 ans avant Moïse, révérait, dans les mystères, un DIEU SUPRÊME, appelé *le seul increé*. Elle honorait, en sous-ordre, sept dieux principaux (d'où la *semaine*, qui signifie sept matins).

« C'est donc à *Hermès*, existant 1500 ans avant Moïse, que l'on attribue la *rélation* ou le *voilement* du culte (*indien*), que Moïse *révéla* ou *révoila*. Moïse, selon quelques auteurs, ne serait pas le premier écrivain sacré : avant d'être *révélateur*, il y avait donc eu un *rélateur*.

« Moïse n'a voulu changer à la loi d'*Hermès* que la pluralité de ses dieux *mystiques*. »

(2) Nous donnons, dans les *Fastes initiatiques*, le *sceau d'Hermès* (hiéroglyphe universel).

plutôt un prêtre égyptien qu'un poète grec, et il fut le premier qui transporta, dans la Grèce, les fables égyptiennes.

*Pythagore*, toujours envieux d'apprendre, consentit même à souffrir la circoncision pour être du nombre des initiés, et c'est dans le fond du sanctuaire que les *sciences occultes* lui furent dévoilées.

Les initiés à telle ou telle science, ayant été instruits par des fables, des énigmes, des allégories, des hiéroglyphes, dès qu'il s'agissait de mystères dans leurs récits, ils écrivaient *mystérieusement* et continuaient à cacher la science sous le voile des fictions.

Quand la destruction de plusieurs villes et la ruine de presque toute l'Égypte par Cambyse, roi de Perse (528 avant notre ère), dispersèrent la plupart des prêtres en Grèce et ailleurs, ils y portèrent leurs sciences qu'ils continuèrent à enseigner *énigmatiquement*, c'est-à-dire toujours enveloppées dans les ténèbres des fables et des hiéroglyphes, afin que le vulgaire, *en voyant*, ne vit rien, et, *en entendant*, ne comprît rien. Tous les auteurs puisèrent à cette source; mais ces mystères, cachés sous tant d'enveloppes inexpliquées, sous tant de fables incomprises, finirent par donner naissance à une foule d'absurdités qui, de la Grèce, se répandirent par toute la terre.

*Kircher*, dans son *OEdipus ægyptiacus* ( t. II, p. 2, *De Alchym.*, c. 1 ), s'exprime ainsi à l'occasion d'*Hermès* :

« Il est si constant que ces premiers hommes possédaient  
« l'art de faire de l'or, soit en le tirant de toutes sortes de  
« matières, soit en transmutant les métaux, que celui qui en  
« douterait ou qui voudrait le nier, se montrerait parfaite-  
« ment ignorant dans l'histoire. Les prêtres, les rois et les  
« chefs de famille en étaient les seuls instruits. Cet art fut  
« toujours conservé dans un grand secret, et ceux qui en  
« étaient possesseurs gardèrent toujours un profond si-  
« lence, de peur que les laboratoires et le sanctuaire les  
« plus cachés de la nature, étant découverts au peuple igno-  
« rant, il ne tournât cette connaissance au détriment et à la

« ruine de la République. L'ingénieux et prudent *Hermès*,  
« prévoyant ce danger qui menaçait l'Etat, eut donc raison  
« de cacher cet art de *faire de l'or* sous les mêmes voiles et  
« les mêmes obscurités hiéroglyphiques, dont il se servait  
« pour cacher au peuple profane la partie de la philosophie  
« qui concernait *Dieu*, les *anges* et l'*univers*. »

Il fallait l'évidence et la force de la vérité pour arracher de tels aveux à ce très savant père qui, dans maintes circonstances, a combattu la pierre philosophale.

Tout lecteur impartial pensera comme lui, non-seulement s'il étudie l'histoire, mais s'il cherche à se rendre compte comment les monuments extraordinaires, les temples magnifiques, les palais somptueux, les travaux immenses qui couvraient le sol de l'Egypte, avaient pu être conçus, entrepris et exécutés. L'or du monde, à cette époque, n'y eût pas suffi.

Mais cet or, amoncelé pour cet usage, sortait des laboratoires sacrés. Les prêtres, les initiés et les rois étaient d'accord : ils concevaient, c'était vouloir, et les travaux les plus gigantesques, les édifices les plus grandioses s'élevaient, sans bruit, à la satisfaction des populations étonnées et à la gloire de la science et des cités dont elle fondait l'opulence.

*Pline* n'a-t-il pas dit que les rois d'Egypte, dans leur magnificence, ne faisaient élever ces merveilles du monde, qu'*afin d'employer leurs richesses immenses*? — D'où provenaient-elles, si ce n'est de l'art hermétique?

*Sémiramis* fit ériger, à Babylone, un temple en l'honneur de Jupiter, au haut duquel elle fit placer trois statues d'or de 40 pieds de haut, représentant *Jupiter*, *Junon* et la déesse *Ops*, pesant chacune 1,000 talents babyloniens, à l'exception de celle de *Junon*, qui n'en pesait que 800. Il y avait deux *lions* et deux *serpents* d'argent, chaque figure, d'une grosseur énorme, pesant 30 talents; et, dans une salle, une table d'or longue de 40 pieds, large de 12, pesant 50 talents. La statue d'*Ops* tenait à la main droite une tête de *serpent* et dans l'autre un sceptre de *Pierre*. Fait-on des sceptres de

pierre à une statue d'or ? Non. Ce serait donc ridicule, si ce n'était pas symbolique. Mais la déesse Ops (*richesse*) était une représentation hermétique, il était naturel de la figurer ainsi, parce que l'or des philosophes est appelé *pierre*, et leur mercure *serpent*. Ops ou la *terre*, qui en était la matière, tenait en main ces deux symboles pour indiquer qu'elle contenait ces deux principes de l'art, qui, étant la source des richesses, en fit regarder Ops comme la déesse (d'où vient *opulentia*, opulence). Les deux lions et les deux serpents complètent l'allégorie, puisqu'ils signifient les principes matériels de l'œuvre pendant l'opération alchimique.

Jupiter et Junon, frère et sœur, se trouvaient dans cette salle, avec leur grand'mère (Ops) et devant une table d'or commune aux trois, parce qu'ils sortent du même principe aurifique, dont on extrait deux choses : une humidité aérienne et mercurielle, et une terre fixe, ignée, qui, réunies, ne font qu'une et même chose, appelée *or hermétique*, commun aux trois, puisqu'il en est composé.

C'est ici le lieu de remarquer combien toutes ces somptuosités, répandues avec profusion, avaient enrichi le peuple même : reportons-nous à la *fuite des Juifs*, quand Moïse leur ordonna (*probité à part*) de dérober les vases d'or et d'argent de leurs hôtes. Ces Juifs étaient esclaves, pauvres, sales et lépreux, ils ne pouvaient loger que chez les plus minimes du peuple, et si ces gens de la dernière classe avaient des vases d'argent et d'or, que devaient donc avoir les classes supérieures, les prêtres et les Pharaons ?

Mais, dira-t-on, comment ceux qui, dans les temps modernes, passaient pour avoir possédé cette science, ont-ils vécu sans faste et sont morts sans laisser de grandes richesses ?

Ils s'en seraient bien gardés : cette science commande la discrétion, la bienfaisance et la modestie. En effet, qu'un philosophe se révèle, qu'il guérisse un moribond, comme par miracle; que ses bienfaits (aumônes, secours, lar-

gesses, etc.) soient connus, tous ceux qui doutaient ou ne croyaient pas (n'a-t-on pas nié l'algèbre, quand elle fut créée?) soupçonneront : le philosophe sera assailli ; sa vie sera en danger ; il sera poursuivi par les malades, par les indigents, et, ce qu'il y a de pire, par les avarés, les ambitieux, les inventeurs, etc. Il devra s'exiler et se cacher ou vivre obscurément comme avant de se faire découvrir par un bienfait imprudemment accordé.

Citons ce que le docte P. *Kircher* dit de l'*élixir* philosophique ou *médecine dorée* ; il continue ainsi :

« Les Égyptiens n'avaient point en vue la pratique de cette  
« pierre, et s'ils touchent quelque chose de la préparation  
« des métaux, et qu'ils dévoilent les trésors les plus secrets  
« des minéraux, ils n'entendaient pas pour cela ce que les  
« alchimistes anciens et modernes entendent (*eh bien! di-*  
« *tes-nous donc ce qu'ils entendaient*) ; mais ils indiquaient  
« une certaine substance du monde inférieur analogue au  
« soleil, douée d'excellentes vertus et de propriétés si sur-  
« prenantes qu'elles sont fort au-dessus de ce que peut  
« comprendre l'intelligence humaine ; c'est-à-dire, une quin-  
« tessence cachée dans tous les mixtes, imprégnée de la vertu  
« de l'esprit universel du monde, que celui qui, inspiré de  
« Dieu et éclairé de ses divines lumières, trouverait le  
« moyen d'extraire, deviendrait, par son moyen, exempt  
« de toutes infirmités et mènerait une vie pleine de douceurs  
« et de satisfactions. »

Nous allons passer à l'interprétation philosophique des *symboles, hiéroglyphes et fables* sous lesquels ont été voilées, de bien des manières, les opérations de l'œuvre hermétique. Sous ce point de vue, nous examinerons succinctement, l'histoire d'*Osiris*, d'*Isis* et d'*Horus*, renfermant celle de *Typhon* ; nous donnerons un précis de l'*art sacerdotal*, indiquant toutes les opérations de l'œuvre ; la signification du bœuf *Apis*, celle de divers animaux symboliques, enfin l'explication de diverses plantes hiéroglyphiques, dont beaucoup de monuments religieux portent encore aujourd'hui

des traces incomprises. Nous pensons devoir en parler pour faciliter aux lecteurs peu initiés l'intelligence de ces représentations, dont la plupart figurent sans but, n'étant plus comprises par les constructeurs eux-mêmes, qui, depuis des siècles, ont perdu la clef de ces symboles.

---

## CHAPITRE XLI.

### **Interprétations philosophiques.**

**HERMÈS** le trois fois **GRAND**, ce dieu des idées et de l'écriture, de l'intelligence et de la pensée, de la civilisation et de la société(1), a inventé l'histoire d'*Osiris*, d'*Isis* et

(1) Après l'homme divinisé (*Hermès*), vint le prêtre-roi : Ménès fut le premier législateur et fondateur de Thèbes aux cent *palais* : il remplit cette ville de magnificences ; de lui date l'époque sacerdotale de l'Égypte. Les prêtres régnaient, car ils faisaient les lois. On dit qu'il y en eut, après lui, trois cent vingt-neuf qui sont restés inconnus. Ils les choisissaient parmi eux ou parmi les guerriers ; mais le guerrier choisi devenait prêtre sur-le-champ. Ce prêtre couronné n'était qu'un esclave déifié qu'on présentait à l'admiration des peuples.

Fatigués de régner si servilement, les rois s'émancipèrent. Alors parut Sésostris, fondateur de Memphis (1643 ans, dit-on, avant notre ère). A l'élection sacerdotale succéda l'hérédité des guerriers sur le trône. De ce héros, qui porta le nom de l'Égypte par le monde, date l'époque politique de ce royaume. Il y eut plusieurs Sésostris.

Chéops, qui régna de 1178 à 1122, fit élever la grande pyramide qui porte son nom. Il passe pour avoir persécuté la théocratie et fait fermer les temples.

Enfin, à la suite d'une invasion éthiopienne et d'un gouvernement fédératif de douze chefs, la royauté tomba entre les mains d'Amasis, homme du peuple, soldat aventureux et habile, ministre d'Apriès, qu'il détrôna et



d'*Horus*, et en a institué le culte sous le nom de *Mercure* ; elle est allusive à l'œuvre hermétique.

FILIATION D'OSIRIS, ISIS ET ORUS OU HORUS. etc.

La matière de l'œuvre est le principe radical de tout , principe actif et formel de l'or et qui devient *or philosophique* par les opérations de l'œuvre , imitées de celles de la nature. Cette matière , formée dans les entrailles de la terre , y est portée par l'eau des pluies , animée de l'esprit universel répandu dans l'air , et cet esprit tire sa fécondité des influences du *soleil* et de la *lune* , qui sont alors le père et la mère de cette matière. La terre est la matrice où cette semence est déposée et se trouve être sa nourrice. L'or qui s'en forme est le *soleil terrestre*. Cette matière ou sujet de l'œuvre est composée de deux substances , l'une *fixe* , l'autre *volatile* : la première , *ignée et active* ; la seconde , *humide et passive* , auxquelles on a donné les noms de *Ciel et Terre* , *Saturne et Rhée* , *Osiris et Isis* , *Jupiter et Junon*. Le principe igné qu'elle renferme est nommé *Vulcain* , *Prométhée* , *Vesta* , etc. C'est ainsi que *Vulcain* et *Vesta* , qui est le feu de la partie humide et volatile , sont père et mère de *Saturne* , ainsi que le *Ciel* et la *Terre* , parce que les noms de ces dieux ne se donnent pas seulement à la matière encore crue prise avant la préparation , mais encore pendant cette préparation et les opérations qui la suivent. Quand la matière devient *NOIRE* , elle est le *Saturne philosophique* , fils de *Vulcain* et de *Vesta* , qui sont eux-mêmes

fit mourir 570 ans avant Jésus-Christ. Plus soucieux des plaisirs de la table que des traditions sacerdotales , il anéantit le pouvoir des prêtres. Il s'était soumis à Cyrus , mais il se révolta contre son successeur Cambyse II , qui envahit l'Égypte. Amasis mourut avant la conquête de son royaume , vers 525 , trois ans avant son vainqueur. Ainsi périt cette théocratie antique qui , pendant tant de siècles , montra avec orgueil ses prêtres couronnés à l'Égypte et au monde.

enfants du *Soleil*. Si après le noir la matière devient *GRISE*, c'est *Jupiter*; *BLANCHE*, c'est la *Lune*, *Isis*, *Diane*; *ROUGE*, c'est *Apollon*, *Phébus*, le *Soleil*, *Osiris*: Jupiter est donc fils de Saturne et père d'Isis et d'Osiris. Mais la couleur grise n'étant pas une des principales de l'œuvre, les philosophes, pour la plupart, n'y ont pas égard et passent de la noire à la blanche et rapprochent, de Saturne Isis et Osiris, qui deviennent ses enfants premiers-nés; ils sont donc frères et sœurs, soit qu'on les regarde comme principes de l'œuvre, soit qu'on les considère comme enfants de Saturne ou de Jupiter. De plus, Isis se trouve mère d'Osiris, puisque la couleur rouge naît de la blanche, et ils sont époux, puisqu'ils accomplissent ensemble l'œuvre, c'est-à-dire qu'il produisent le *soleil philosophique*, appelé *Horus*, *Apollon* ou *soufre des sages*, formé des deux substances *fixe* et *volatile*, réunies en un tout *fixe*, nommé *Orus* ou *Horus*.

Les philosophes ne commencent guère leurs traités et leurs récits qu'à la seconde opération. Comme l'*or* ou le *soleil philosophique* est fait et qu'il faut l'employer pour base du second œuvre, alors le *soleil* se trouve être premier roi d'Égypte. Il contient, dans son sein, le feu de nature qui, agissant sur les matières, produit la putréfaction et la *noirceur*: voilà encore Vulcain fils du Soleil et Saturne fils de Vulcain. Osiris et Isis viendront ensuite, puis Orus par la réunion de son père et de sa mère.

C'est à cette seconde opération qu'on applique cette expression des adeptes: *il faut marier la mère avec le fils*, c'est-à-dire qu'après sa première coction, on doit le mêler avec la matière crue *dont il est sorti* et le cuire de nouveau jusqu'à ce qu'ils soient *réunis* et ne fassent qu'*un*. Pendant cette opération, la matière *crue* dissout et putréfie la matière *digérée*: c'est la *mère qui tue son enfant* et le met dans son ventre pour renaître et ressusciter. Pendant cette dissolution, les *Titans* tuent Osiris, mais sa mère le ramène de la mort à la vie, et, moins affectionné envers Isis qu'elle envers lui, il fait mourir sa mère et règne à sa place, c'est-

à-dire que le fixe ou *Orus* fixe le volatil ou *Isis*, qui l'avait volatilisé ; car, dans le langage des philosophes, *tuer, lier, fermer, inhumer, congeler, coaguler* ou *fixer* sont des termes synonymes, de même que *donner la vie, ressusciter, ouvrir, délier, voyager*, signifient la même chose que *volatiliser*.

*Osiris et Isis* sont donc, à juste titre, réputés les principaux dieux de l'Égypte avec *Horus*, qui règne le dernier, puisqu'il est le résultat de tout l'art sacerdotal. C'est peut-être ce qui l'a fait confondre avec *Harpocrate*, dieu du secret et du silence, parce que l'objet de ce secret n'est autre qu'*Orus*, appelé le *soleil* ou l'*Apollon des philosophes*. Les Égyptiens le représentaient sur leurs monuments, sous la figure d'un enfant (quelquefois emmailloté) entre les bras d'*Isis* qui l'allait, parce que *Orus* est l'*enfant philosophique* né d'*Isis* et d'*Osiris*, de la femme blanche et de l'homme rouge.

Ces explications bien succinctes peuvent aider à pénétrer dans l'obscurité des fables anciennes(1) qui font mention d'*adultères*, d'*incestes* de père avec sa fille (*Cynire* avec *Mirra*), du fils avec sa mère (*Œdipe* avec *Jocaste*), du frère avec la sœur (*Jupiter* et *Junon*), etc., etc. Les *patricides*, les *matricides* ne sont que des allégories inintelligibles, dévoilées par la connaissance de l'œuvre, et non des actions qui révoltent l'humanité.

(1) Ce qui rend souvent pénible l'interprétation des fables anciennes, et ce qui cause la variété des généalogies chez les divers mythographes, c'est cette multiplicité des manières de considérer un même objet. Tout, dans la nature, se réduit à une seule cause, à un seul principe ; mais ce principe est susceptible de tant de formes, de tant de modifications, de tant d'états divers et successifs, que, si l'on ne s'applique à les saisir au moyen de l'art magnétique ou de l'astronomie, on ne pourra jamais débrouiller le chaos des mythologies anciennes.

Ce dieu (*chimique*) forme le dessein d'aller conquérir toute la terre ; il assemble une armée composée d'hommes, de femmes, de satyres, de musiciens et de danseuses, et se met en tête d'apprendre aux hommes *ce qu'ils savaient déjà*.

Quoique Osiris connût parfaitement la prudence et la capacité d'Isis, pour gouverner ses Etats pendant son expédition, il laissa *Mercur*e auprès d'elle ; il sentait la nécessité d'un tel conseiller, puisque c'est le *Mercur*e des philosophes sans lequel on ne peut rien faire au commencement, au milieu, ni à la fin de l'œuvre. Constitué gouverneur de tout l'empire, c'est lui qui, de concert avec *Hercule*, ou l'*adepte*, doit tout diriger, tout conduire et tout faire. C'est pour Orus que Osiris entreprend ce voyage long et pénible.

Les deux œuvres qui font l'objet de l'art sacerdotal sont représentés ici, *savoir* :

Le premier, dans cette expédition d'Osiris, dont celle de *Bacchus*, qui lui est identique, n'est que la reproduction.

Le second, dans la mort d'Osiris, dans les honneurs qui lui sont rendus et dans son apothéose. Par le premier, on fait la *Pierre* ; par le second, on forme l'*Élixir*.

Le *coffre*, où ce prince est renfermé, est le *vase philosophique* scellé hermétiquement. *Typhon* et ses complices sont les agents de la *dissolution*. La dispersion de ses membres indique la *volatilisation* de l'or philosophique ; leur réunion exprime la *fixation* ; elle a lieu par les soins d'Isis ou la *terre* qui, comme un aimant, disent les philosophes, attire à elle les parties volatilisées. Alors Isis, aidée de son fils *Horus*, combat *Typhon*, le tue, règne glorieusement et se réunit enfin à son époux dans le même tombeau, c'est-à-dire que la matière dissoute se coagule et se fixe dans le même vase.

Osiris, mort, est jeté dans la mer, c'est-à-dire submergé

dans l'eau mercurielle ou la *mer des philosophes*. Isis ne trouve le corps de son mari que dans la *Phénicie*, sous un *tamarin*, parce que la partie *volatile* ne se réunit avec la *fixe* que lorsque la *blancheur* survient. Or, les fleurs du tamarin sont *blanches* et ses racines *rouges*. Cette dernière couleur est même indiquée dans le mot *Phénicie*, qui signifie *rouge*, couleur pourpre.

On représentait ordinairement Isis tenant un *sistre* (symbole de l'œuvre) avec un vase ou petit seau à la main ou près d'elle, ou bien une cruche sur la tête, pour signifier qu'elle ne pouvait rien faire sans l'eau mercurielle, ou le  *Mercure*  qu'on lui avait donné pour conseil (1).

#### TYPHON.

Rappelons que l'humide radical est, dans les mixtes, le siège et la nourriture du feu naturel ou céleste et devient comme le lien qui l'unit avec le corps élémentaire; cette vertu ignée, qui est comme la forme et l'âme du mixte, fait l'office de mâle (*Osiris*); et l'humeur radicale fait, en tant que

(1) Isis était quelquefois représentée sous la forme d'un *navire* avec sept pilotes, emblème des sept jours de la semaine. C'est sous cette forme que les *Suèves*, nation septentrionale, l'adoraient. Les Manichéens honoraient *Osiris* et *Isis* sous la forme de deux *navires*. — Paris était appelé *Lucototia* ou *Lutetia*; en hébreu, *lukotaim* veut dire *bateaux*. *Leukothé* était une déesse de la mer. Isis était la déesse des *Parisii* (Parisiens), et les armes de la capitale sont encore un *navire antique* (a): Clovis, fondateur de l'ancienne église *Sainte-Geneviève* [qui engendre la vie], lui donna les biens des prêtres d'Isis, c'est-à-dire le territoire situé entre Paris et le village d'Isis, actuellement *Issy*. On voyait encore, en 1514, la figure de l'universelle Isis dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le cardinal *Bricconnet* fit briser cette figure, vénérée par le peuple.

(a) L, lettre sacrée, a été l'initiale donnée aux grands centres d'initiation, à cause de *Larissa* (en turc *Jeni-Sher*), ancienne, riche et célèbre ville de Grèce, renfermant une grande école philosophique pythagoricienne, dont était *Anaxillas*, pythagoricien, qui fut accusé de magie et exilé de Rome sous Auguste. De là, selon les initiés, le *Latium*, *Lutetia*, *London*.

humide, la fonction de femelle (*Isis*) : ils sont donc comme frère et sœur, et leur réunion constitue la base du mixte. Mais les mixtes ne sont pas composés du seul humide radical, il entre dans leur formation, pour les compléter, des parties homogènes, impures et terrestres, qui portent le principe de la corruption et de la destruction, à cause de leur soufre combustible et corrosif, qui agit sans cesse sur le soufre pur et incorruptible. Ces deux soufres ou *feux* sont donc deux frères, mais deux frères ennemis ; et, par la destruction journalière des individus, on a lieu de se convaincre que l'impur l'emporte sur le pur : c'est le mauvais principe (*Typhon*) aux prises avec le bon principe (*Osiris*).

On a dû faire de *Typhon* un monstre effroyable, toujours disposé à faire du mal et qui avait même l'audace de faire la guerre aux huit grands dieux de l'Égypte (*les sept métaux et leur principe*). Les dieux avaient donné leurs noms aux métaux, qui abondent en ce soufre impur et combustible qui les ronge, en les faisant tourner en rouille chacun dans son espèce.

*Typhon*, né de la terre, mais de la terre grossière, étant le principe de la *corruption* qui ne s'opère que par la *solution*, doit causer la mort d'Osiris. Les plumes qui couvraient la partie supérieure du corps de Typhon, et sa hauteur qui portait sa tête jusqu'aux nues, indiquent sa *volatilité* et sa *sublimation* en vapeurs. Ses cuisses, ses jambes couvertes d'écaillés et les serpents qui en sortent de tous côtés sont le symbole de son *aquosité* corrompante et *putréfactive*. Le feu qu'il jette par la bouche marque son *adustibilité* corrosive, et désigne sa fraternité supposée avec Osiris, *feu caché*, naturel et vivifiant, tandis que l'autre est un feu destructif appelé le tyran de la nature et le *fratricide* du feu naturel. Les serpents sont l'hiéroglyphe ordinaire de la dissolution et de la putréfaction ; aussi, convient-on que Typhon ne diffère point du serpent Python, tué par Apollon, et l'on sait qu'Apollon et Horus étaient pris pour le même dieu, et que *Python* est l'anagramme de *Typhon*.

Ce monstre ne se contenta pas de faire mourir son frère Osiris, il précipita son neveu Horus dans la mer, avec le secours d'une reine d'Ethiopie (*la noirceur*). Enfin Isis ressuscita Horus, c'est-à-dire que l'*Apollon* philosophique, après avoir été dissous, putréfié et devenu *noir*, passa de la noirceur à la blancheur appelée *résurrection* ou *vie nouvelle*.

Le fils et la mère se réunirent alors pour combattre Typhon ou la *corruption*, et, l'ayant vaincu, ils régnèrent glorieusement, d'abord, Isis (*la blancheur*), ensuite, Horus (*la rougeur*). Ce n'est qu'à l'aide de la chimie hermétique qu'il est possible d'expliquer toutes ces fables (1).

ANUBIS.

Anubis fut, selon *Diodore de Sicile* (*lib. 1*), un de ceux qui accompagnèrent Osiris dans son expédition des Indes. Il était son capitaine des gardes et portait pour habillement de guerre une *peau de chien*. Le père *Kircher*, avec le ton tranchant qui ne lui convient point en cette matière, a, disent les philosophes modernes, confondu, très mal à pro-

(1) *Typhon* signifie, comme *Ève*, serpent et vie : par sa forme, le serpent symbolise la vie qui circule dans toute la nature. Quand, à la fin de l'automne, la femme des constellations semble (sur la sphère chaldéenne) écraser de son talon la tête du serpent, cette figure pronostique la saison d'hiver, pendant laquelle la vie paraît se retirer de tous les êtres et ne plus *circuler* dans la nature. Voilà pourquoi *Typhon* (anagramme de *Python*) signifie aussi *serpent*, symbole hivernal qui, dans les temples catholiques, est représenté entourant le globe terrestre, que surmonte la croix céleste, emblème de rédemption. — Si le mot *Typhon* dérive de *Tupout*, il signifie un arbre qui produit des pommes (*mala*, les *maux*), origine judaïque de la chute de l'homme. *Typhon* veut dire aussi *qui supplante*, et signifie les passions humaines qui chassent de notre cœur les leçons de la sagesse. Dans la fable égyptienne, *Isis* écrit la parole sacrée pour l'instruction des hommes et *Typhon* l'efface à mesure. Au moral, il signifie *orgueil*, *ignorance*, *men-songe*.

pos, ainsi que d'autres auteurs, *Mercur*e *Trismégiste* avec Anubis, en s'imaginant que les Egyptiens l'avaient représenté sous la figure d'Anubis. Arrêtons-nous à la description d'*Apulée* : « *Anubis* est l'interprète des dieux du ciel et de « ceux de l'enfer ; il a la face tantôt *noire*, tantôt de *couleur* « *d'or* ; il tient élevée sa grande *tête de chien*, portant de la « main gauche un *caducée*, et de la droite une palme verte « qu'il semble agiter. »

**EXPLICATION.** Osiris et Isis symbolisent la matière hermétique formant un même sujet composé de deux substances, le *mâle* ou l'agent, et le principe passif ou la *féme*lle. Osiris était le même que *Sérapis* ou *Ammon* à la tête de bélier, parce qu'il est d'une nature chaude. Isis, prise pour *la lune*, avait une tête de taureau, animal pesant et terrestre, dont les cornes représentent le *croissant*. On représentait Anubis entre Sérapis et Apis, pour indiquer qu'il est composé des deux, ou qu'il en vient. Il est donc fils d'Osiris et d'Isis, car cette matière, composée de deux substances, se dissout dans le vase chimique en eau mercurielle, qui est le *mercure* philosophique ou *Anubis*. Comme Typhon et sa femme *Nephté*, principes de destruction, ont causé cette dissolution, on dit qu'Anubis est, *occasionnellement*, fils de ce monstre et de sa femme, quoiqu'il soit, *généralement*, né d'Osiris et d'Isis ; ce qui a fait dire à Raymond-Lulle : « *Notre enfant a deux pères et deux mères.* »

Le chien étant, en Egypte, le symbole d'un secrétaire ou ministre d'Etat, on a coiffé Anubis de la tête de cet animal, pour indiquer qu'il conduit tout l'intérieur de l'œuvre, de même que le caducée le fait connaître pour *Mercur*e. La face tantôt noire, tantôt couleur d'or, que lui donne *Apulée*, exprime clairement les couleurs de l'œuvre. (V. ci-après *animaux symboliques*, le chien.)

---



## CHAPITRE XLII.

### De l'alchimie ou philosophie hermétique.

• Tout est dans tout. » (*Dogme panthéiste*)

L'étude de la nature, de ses révolutions mystérieuses, de sa puissance génératrice et les observations réitérées qui en résultèrent, ont produit une science pleine d'attrait, qui, dans le moyen-âge, fut nommée **ALCHIMIE** (chimie transcendante) ou **PHILOSOPHIE HERMÉTIQUE**, du nom du plus grand de tous ces sages, **HERMÈS TRISMÉGISTE** (1), fondateur de la religion égyptienne et le premier philosophe qui, dans l'intérieur des pyramides, enseigna les **SCIENCES OCCULTES**, c'est-à-dire la connaissance de l'homme, de la nature et de Dieu. — Toutes ces sciences faisaient la base secrète de la sagesse religieuse des sanctuaires de l'Orient. Les prêtres égyptiens avaient placé aux portes de leur sanctuaire des *sphinx* et des *gryphes*, symbole du *silence* et de l'*impénétrabilité* dont les mystères devaient sans cesse être enveloppés (2). Selon les cabalistes, la Syrie et la Chaldée auraient

(1) Du grec *tris*, trois fois, et *meças*, grand.

(2) Démocrite a trouvé à Memphis une Juive curieuse appelée *Marie* (Marie l'Égyptienne): elle avait été instruite par les Égyptiens, 470 ans avant

été le berceau de cette science et, de ce centre commun, elle se serait propagée sur tout le globe.

ART SACERDOTAL.

Cherchez, vous trouverez.

Tel est le nom que portait, chez les Egyptiens, la *science hermétique*.

Cette science a eu contre elle, et a encore des préjugés; mais des préjugés ne sont pas des preuves, dit *Pernety*; et il suffit que sa possibilité ne soit pas rejetée par la raison pour qu'il soit au moins téméraire de déclarer ses résultats impossibles. « Si la chose est, comment est-elle? si elle n'est pas, comment n'est-elle pas? » (*Avicenne*.)

La source de la santé et des richesses, deux bases sur lesquelles est appuyé le bonheur de la vie, sont l'objet de cet art, qui fut toujours un mystère.

Dans le système des philosophes hermétiques, on scrute avec soin la nature pour découvrir les principes constituants des corps, pour connaître le mode et les divers degrés de leur génération. On y apprend à connaître chaque chose par sa cause et à distinguer les parties accidentelles qui ne sont pas de sa nature.

C'est une science dont le résultat tient du miracle dans lui-même et dans ses effets. Voilà pourquoi les possesseurs d'un si beau secret l'ont voilé des ombres des hiéroglyphes, des fables, des allégories, des énigmes, pour en dérober la connaissance au vulgaire; ils n'ont écrit que pour les initiés et les élus.

Les bramanes, aux Indes; les gymnosophistes, en Ethio-

J.-C. Son traité sur la *Philosophie hermétique* est imprimé dans les recueils. Ainsi, *Marie* qui, d'après quelques auteurs, disait au peuple Hébreu qu'elle parlait à l'Eternel comme Moïse, ne fut pas la sœur de ce législateur, ainsi que le marquent quelques éditions (V. le *Livre rouge*, p. 58), et les calendriers hébraïques, le 10 du mois *nisan*.

ie : les mages, chez les Persans ; les prêtres, chez les Egyptiens ; les mecubales et les cabalistes, chez les Hébreux ; les Orphée, les Homère, les Thalès, les Pythagore, les Platon, les Porphyre, parmi les Grecs ; les druides, parmi les Occidentaux ; les Artepnius, les Morien, etc., etc., n'ont parlé des sciences secrètes que par énigmes et par allégories ; s'ils avaient dit quel était le véritable objet de leurs travaux d'art, il n'y aurait plus eu de mystères et le sacré eût été mêlé avec le profane.

La *médecine*, l'art de guérir, est la science du bien et du mal ; elle apprend à connaître la vertu des métaux et des plantes, à étudier les poisons dont l'emploi prudent peut produire des cures merveilleuses. Cet art ne peut être confié qu'à des hommes *discrets*, et l'on sent la nécessité d'une *promesse solennelle*.

Il est certain que la *transmutation des métaux* était, ainsi que la *médecine universelle*, au rapport d'Orphée, d'Homère et d'autres, le but des opérations secrètes de l'antique initiation, surtout en Egypte, et de quelque école de sagesse, comme celle de Thalès, de Pythagore. Aussi, ont-ils voilé leurs opérations, pour en assurer la perpétuité, dans des récits allégoriques dont l'ensemble forme cette collection de fables intelligibles aux seuls initiés et que de graves auteurs ont pris pour de l'*histoire*, dont le sens, dans leurs explications obscures, restait insoluble. Tels étaient : l'histoire d'*Osiris*, d'*Isis* et d'*Horus* ; celle de *Typhon*, du bœuf *Apis*, la conquête de la *Toison-d'Or*, le retour des *Argonautes*, les *pommes d'or* du jardin des *Hespérides* ; l'histoire d'*Atalante*, l'*Age d'or*, les *Pluies d'or*, etc., qui ne peuvent s'expliquer que par l'hermétisme ou par l'astronomie, comme la fable de la guerre de Troie : l'enlèvement de la belle *Hélène* (nom de la lune), par le jeune et beau *Pâris* (soleil du printemps), au *vieux Ménélas* (soleil d'hiver). L'intervention des divinités de l'Olympe par les poètes, même avant *Homère*, a donné à cette dernière fiction une importance à faire croire que le fond en était vrai.

*Salomon* n'a-t-il pas clairement exprimé ce double résultat de l'œuvre hermétique, en parlant, dans ses *proverbes* (ch. 3, v. 5), de cette *sagesse* qui tient, dans sa droite, la *longueur des jours* (la santé) et, dans sa gauche, les *richesses* et la gloire ?

C'est ce qui a fait dire qu'il n'y a que deux sortes de sciences : la **RELIGION**, la science de Dieu, et la **PHYSIQUE**, la science de la nature ; les autres n'en sont que les branches ; il y en a de bâtardes qui, à l'exception des *sciences exactes* qui aident l'homme à tout connaître, sont plutôt des erreurs que des sciences.

L'**ALCHIMIE** est l'art de travailler les principes secondaires ou la matière principielle des choses, pour les perfectionner par des procédés convenables à ceux de la nature. L'alchimie est donc une opération de la nature aidée par la nature. Aussi, cette science met-elle aux mains de l'initié la clef de la *magie naturelle*, la physique.

L'ouvrage long est toujours celui de la nature, qui a le temps et l'éternité à sa disposition. L'ouvrage de l'art est beaucoup plus court : il avance et facilite les *démarches* de la nature. Il opère comme elle, simplement, successivement et toujours par les mêmes voies, pour produire les mêmes choses : Dieu et la nature se plaisent dans l'unité et la simplicité.

La première matière des métaux, dit, après les Arabes, *Albert-le-Grand*, évêque de Ratisbonne, est un humide onctueux, subtil, incorporé et mêlé fortement avec une matière terrestre.

Les philosophes hermétiques regardent le *grand-œuvre* comme une chose naturelle dans sa matière et dans ses opérations, mais surprenante dans les découvertes qu'on y fait.

Ce qui a décrié cette science, ce sont ces nombreux chimistes bâtards qui, sous les noms de *souffleurs*, *brûleurs de charbon*, *chercheurs de pierre philosophale*, lesquels réduisent tout à rien, ont fait appliquer, à leur fausse science,

le proverbe, vrai pour eux : *Alchimia est ars, cujus initium laborare, medium mentiri, finis mendicare.*

« L'œuvre philosophique demande plus de temps et de travail, dit *d'Espagnet*, que de dépenses, car il en reste très peu à faire à celui qui a la matière requise. Ceux qui demandent de grandes sommes pour le mener à sa fin ont plus de confiance dans les richesses d'autrui que dans la science de cet art. » — En effet, la matière de l'art, disent les auteurs, est de vil prix ; le feu pour la travailler est peu coûteux, et il n'est besoin que de deux vases et un fourneau.

Un chimiste instruit, un *Dumas*, un *Faraday*, ne nierait pas, aujourd'hui, la possibilité de faire de l'or, de la pierre philosophale ; et nous sommes porté à penser que quelques-uns de leurs travaux particuliers tendent à sa recherche ; mais le préjugé les rends muets. C'est ce préjugé qui a porté à écrire contre l'alchimie et l'astrologie *Roger Bacon* qui, dans ses investigations mystérieuses de l'hermétisme, découvrit la *poudre à canon*, dont il exagéra ridiculement les effets, dans son enthousiasme ; et qui fut conduit par ses recherches astrologiques à la découverte du *télescope* (1).

On ne trouve la vérité, dans les livres d'alchimie, qu'au SEUL POINT où les auteurs s'accordent et qu'il faut bien saisir, car ils ne peuvent oser dire la vérité qu'en UNE CHOSE,

(1) Ce célèbre moine anglais, né à Ilchester en 1214, étudia à Oxford et à Paris où il acquit une instruction supérieure à son siècle, surtout dans les sciences occultes et dans l'étude du magisme, qui lui valurent le surnom de *docteur admirable*. Accusé de sorcellerie, il fut mis en prison et y resta jusqu'à l'avènement de Clément IV. Persécuté de nouveau à la mort de ce pape, il fut enfermé pendant dix ans au couvent des franciscains de Paris. Mis en liberté, il mourut peu de temps après en 1294. On lui attribue l'invention des *verres grossissants*, de la *pompe à air*, d'une substance combustible analogue au phosphore, et surtout la *méthode expérimentale* qu'il pratiquait, etc. Il a laissé, qui nous concerne, *Epistola de secretis operibus naturæ et artis*, et DE NULLITATE MAGIÆ, Paris, 1542 ; ce dernier titre apostatique ne le préserva pas d'un second emprisonnement.

**tout le reste se symbolise sous des fictions diverses, qui ne s'accordent pas et que comprennent seuls les initiés.**

Ces auteurs, pour mieux dérouter les curieux, commentent ordinairement leurs traités à la seconde opération et lorsqu'ils supposent leur soufre et leur mercure déjà faits; de là, toutes les anciennes fables, allégories, énigmes, etc.

Les philosophes hermétiques donnent cette clef de la nature : « De toutes choses matérielles il se fait de la cendre; de la cendre on fait un sel; du sel, on sépare l'eau et le mercure; du mercure, on compose un élixir, une quintessence. »

On met donc le corps en *cendre*, pour le nettoyer de ses parties combustibles; en *sel*, pour être séparé de ses terrestrités; en *eau*, pour se putréfier, et en *esprit* pour être quintessencié.

La connaissance des sels, voilà la clef de l'art au moyen de laquelle il imite la nature dans ses opérations. L'adepte doit connaître leur sympathie et leur antipathie avec les métaux.

Il n'y a proprement qu'UN SEL; mais il se divise en trois sortes pour former le principe des corps : *nitre*, *tartre* et *vitriol* (style ancien); tous les autres en sont composés.

Du nitre et du tartre (qui est le même nitre plus cuit) se forment les végétaux. Le vitriol est le même sel nitre qui, ayant passé par la nature du tartre, devient *sel minéral* par une cuisson plus longue à un feu plus ardent. Il abonde dans les concavités de la terre, où il se réunit avec un fluide *visqueux* qui le rend *métallique*.

De la vapeur de ces sels se fait le *mercure*, dit *semence minérale*. De ce mercure et du soufre sont faits, dans la terre, tous les métaux. C'est la diversité du soufre et du mercure qui y forme la nombreuse famille du règne minéral. Les pierres, les marcassites et les autres métaux diffèrent entre eux suivant la différence des combinaisons, des matières et des degrés de cuisson.

Il n'y a, dans toute la nature, qu'UN SEUL PRINCIPE et,

dans l'humide radical des corps mixtes, qu'UN SEUL ESPRIT FIXE, composé d'un feu très pur et incombustible. Il est plus parfait dans l'or que dans toute autre chose, et le seul mercure des philosophes a la propriété de le tirer de sa prison, de le corrompre et de le disposer à la génération. L'argent vif ( qu'il ne faut pas confondre avec le *vif-argent* ) est le principe de la volatilité, de la malléabilité et de la minéralité ; l'esprit fixe de l'or ne peut rien sans lui. L'or est humecté, réincrudé, volatilisé et soumis à la putréfaction par l'opération du mercure; et celui-ci est digéré, cuit, épaissi, desséché et fixé par l'opération de l'or *philosophique* qui le rend, par ce moyen, une *teinture métallique*.

L'un et l'autre font le mercure et le soufre philosophique ; mais ce n'est pas assez dans l'œuvre d'un soufre métallique comme *levain*, il en faut un comme *semence* de nature sulfureuse pour s'unir à la semence de substance mercurielle. Ce soufre et ce mercure ont été représentés par *deux serpents*, l'un mâle, l'autre femelle, entortillés autour de la *verge d'or* de Mercure ; la verge d'or est l'esprit fixe où ils doivent être attachés et avec lesquels il exerce sa grande puissance, se transfigure et se change comme il lui plaît. Ce sont ces deux serpents que *Junon*, qui est la nature métallique, envoya contre *Hercule* au berceau, et que ce héros doit vaincre et tuer pour les faire pourrir, corrompre et engendrer *au commencement de son œuvre*.

Les figures hiéroglyphiques représentent encore cette matière première sous la forme de *deux dragons* : l'un, *sans ailes*, exprime le *principe fixe*, le mâle ou le soufre ; l'autre, *ailé*, signifie le *principe volatil*, l'humidité, la femelle ou l'argent vif.

Ce sont ces serpents symboliques que les anciens Égyptiens ont peints *en cercle*, la tête mordant la queue, pour exprimer qu'ils étaient sortis d'une même chose, qui seule se suffisait à elle-même, et qu'en son contour et sa circulation elle se par faisait.

Ce sont ces dragons que les anciens philosophes-poètes

ont mis à garder, *sans dormir*, les pommes d'or des jardins des vierges hespérides. Ils sont les mêmes sur lesquels *Jason*, dans la fable de la Toison-d'Or, versa le jus préparé par la belle *Médée*.

Cette matière première de l'œuvre philosophique, dont les symboles sont nombreux, était représentée, dans les temples égyptiens, par le **SOLEIL** (principe fixe), et par la **LUNE** (principe volatil); ces deux emblèmes se sont conservés dans les temples maçonniques.

La **DISSOLUTION** est la *clef de l'œuvre*, qui se divise en deux travaux, l'un pour faire la *Pierre*, l'autre l'*élixir*. Le premier travail est le plus pénible à cause de la préparation des agents qui doivent avoir deux qualités : *fixe* en partie (le mâle), en partie *volatile* (la femelle), et, de cette matière, il faut faire une *eau* qui dissolve l'or naturellement. De là, le *serpent* qui se mord la queue, et les *dragons*, la *chimère*, le *sphinx*, les *harpies*, et les autres monstres de la fable que l'on doit vaincre et tuer, comme *Hercule* enfant a étranglé les deux serpents, afin qu'ils se corrompent, dissolvent, etc.

Le **MERCURE** des sages, qu'il ne faut pas confondre avec le mercure commun, est un dissolvant *universel*; c'est la *faulx* de Saturne.

**VASES.** On n'emploie qu'un seul vase pour perfectionner les *deux souffres*; il est de verre, également épais dans toutes ses parties et sans nœuds, pour qu'il puisse résister à un feu long et quelquefois vif; il a le fond oval ou rond, un cou long d'environ 30 centimètres, droit comme celui d'une bouteille. On n'ouvre ce vase qu'à la fin du premier œuvre.

Il faut un second vase pour l'*élixir*; il est formé de deux hémisphères creux, de chêne, dans lesquels on met l'*œuf* pour le faire couvrir.

Le troisième vase est le *fourneau* qui renferme et conserve les deux autres. On le nomme *athænor* (de *tannour*, four, en hébreu), à cause du feu qu'on y entretient, sans



discontinuer, pendant l'opération, et dont les degrés sont proportionnés à la capacité du fourneau et des vases et aux quantités de matières qu'ils contiennent.

Les philosophes hermétiques placent ces vases au nombre de leurs secrets et, pour ce motif, ils leur font jouer un rôle dans une foule de fables qui ne servent qu'à voiler les phases diverses des travaux de l'œuvre. Ces fictions paraissent différer, quoique le fond soit le même. Pour en donner une idée aux lecteurs peu initiés dans ces matières, nous allons indiquer la plupart des symboles sous lesquels les philosophes-poètes faisaient figurer ces vases. Tels furent :

Le *navire* de Jason ; le *vaisseau* de Thésée (voiles *noires*), celui d'Ulysse (voiles *noires* pour conduire Chriséis à son père, *blanches* pour le retour) ; la *tour* de Danaé, le *coffre* de Deucalion ; le *tombeau* d'Osiris ; la *corbeille* de Bacchus sauvé des eaux, son *outré* et sa *bouteille* ; l'*amphore d'or* ou *vase* de Vulcain ; la *coupe* que Junon présenta à Thétis ; le *panier* d'Erichthonius ; la *cassette* où fut enfermé Tennis Triodite avec sa sœur Hémithée, la *chambre* de Léda ; les *œufs* d'où naquirent Castor, Pollux, Clitemnestre et Hélène ; la *ville* de Troie ; les *cavernes* des monstres ; les *vases* dont Vulcain fit présent à Jupiter ; la *cassette* que Thétis donna à Achille, dans laquelle on mit les os de Patrocle et ceux de son ami ; la *coupe* avec laquelle Hercule passa la mer pour aller enlever les bœufs de Gérion ; la *caverne* du mont Hélicon, qui servait de demeure aux Muses et à Phébus ; le *lit* où Vénus fut trouvée avec Mars ; la *peau* dans laquelle Orion fut engendré ; le *clepsydre* ou *corne* d'Amalthée (qui signifie *je cache les eaux*) ; le *marais* de Lerne (de *larnax* ; *capsa*, cassette, ou *loculus*, cercueil). Enfin, ils signifiaient les *puits*, les *sépulcres*, les *urnes*, les *mausolées* en forme triangulaire, etc, etc.

Le **MAGISTER** (l'œuvre) est, dit *Morien*, le secret des secrets de Dieu qui l'a confié à ses prophètes (*inspirés*).

**FEU PHILOSOPHIQUE.** Ce feu a reçu, dans les fables des

poètes initiés, les noms symboliques de *hache*, d'*épée*, de *lance*, de *flèche*, d'*arc*, *javelot*, etc: telle fut la *hache* dont Vulcain frappa le front de Jupiter pour en faire sortir Pallas; l'*épée* que Vulcain donna à Pélée, père d'Achille; la *massue* dont il fit présent à Hercule; l'*arc* que ce héros reçut d'Apollon; le *cimeterre* de Persée; la *lance* de Bellérophon, etc. — Il est le *feu* que Prométhée vola au ciel; celui que Vulcain employait pour fabriquer les foudres de Jupiter et les armes des dieux; la *ceinture* de Vénus, le *trône d'or* du souverain des cieux, etc. Il fut enfin symbolisé à Rome par le feu de *Vesta*, si scrupuleusement entretenu qu'on punissait de mort les vierges *vestales* chargées de l'entretenir, lorsqu'elles le laissaient éteindre.

On a donné aux philosophes syriens et chaldéens le surnom de *philosophes du feu*, parce qu'ils vouaient à cet élément un respect qui semblait être une sorte de culte dont on trouve des traces dans toute la mythologie et la poésie de l'Asie et de l'Europe.—Ce feu hermétique et philosophal, regardé comme l'artisan merveilleux des métamorphoses les plus singulières du monde physique, ce thaumaturge puissant, seul agent qui pût accomplir la transmutation des métaux, n'est autre chose que l'*ÉLECTRICITÉ*, pénétrant tout, animant tous les corps physiques et qu'ils reconnaissaient comme la plus extraordinaire des facultés occultes de la nature. Aussi disaient-ils que ce feu, générateur du feu ordinaire qui produit la lumière et la flamme, est une essence (*fluide*) universelle, visible et sensible: *universelle*, parce qu'elle est l'âme du monde qu'elle *vivifie*; *visible* dans son second développement, la *lumière*; *sensible* dans son troisième développement, la *chaleur*.

Apprenons à respecter ces hauts initiés qui, 5000 ans avant Franklin, savaient ces choses et mieux que les savants de son époque et ceux de nos jours (1).

(1) On voit que, pour parvenir à la confection de l'œuvre, il est néces-

PRINCIPES PRÉPARATIFS OU CLEFS DE L'ŒUVRE.

Notre intention n'est pas d'entrer dans des détails capables de porter quelques lecteurs à faire des *essais* et à *brûler du charbon*, notre but est de les initier aux allusions curieuses que renferme la science hermétique et de les mettre à

saire de bien comprendre ce que les philosophes hermétiques entendent par ce feu philosophal ou hermétique.

Le savant *Pernety* s'exprime ainsi : « Notre feu philosophal est un labyrinthe dans les détours duquel les plus habiles peuvent se perdre ; car il est occulte et secret. Le feu du soleil ne peut pas être ce feu secret ; il est interrompu et inégal ; il ne peut fournir une chaleur toujours la même en intensité et en durée ; son ardeur ne peut pas pénétrer la profondeur des montagnes, ni animer le froid des rochers et du marbre qui reçoivent les vapeurs minérales dont se forment l'or et l'argent.

« Le feu vulgaire de nos cuisines empêche l'amalgame des substances susceptibles d'être mêlées ; il consume ou fait évaporer les liens délicats des molécules constituantes : c'est dans le fait un *tyran*.

« Le feu central et inné de la matière a la propriété de mêler les substances et de leur donner des formes nouvelles. Mais ce feu si renommé ne peut être le feu ordinaire, qui produit la décomposition des semences métalliques : car ce qui est de soi-même un principe de corruption ne peut être un principe de régénération, si ce n'est accidentellement. »

*Pontanus*, propagateur des doctrines d'*Artéphius* (a), dit à ce sujet : « Notre feu est minéral et perpétuel, il ne s'évapore pas s'il n'est pas excité outre mesure ; il participe du soufre, il ne procède pas de la matière ; il détruit, dissout, congèle et calcine toutes choses. Il faut beaucoup d'habileté pour le découvrir et le préparer ; il ne coûte rien ou presque rien. En outre, il est humide, chargé de vapeurs, pénétrant, subtil, doux, éthéré ; il analyse, métamorphose, n'enflamme pas, ne consume pas, entoure tout, contient tout ; enfin, il est seul de son espèce. Il est aussi la fontaine d'eau vitale dans laquelle le roi et la reine de la nature se baignent continuellement. Ce feu humide est nécessaire dans toutes les opérations de l'alchimie au commencement, au milieu et à la fin, car toute la science est dans ce feu.

(a) Célèbre philosophe hermétique qui vivait en 1130. Il a laissé plusieurs ouvrages sur l'alchimie, et un traité *De Vitâ propagandâ*, où il prétend être âgé de 1026 ans.

même de comprendre Homère, les poèmes anciens et même la Bible, ainsi que les mystères de l'ancien grade de *maître*.

L'opération alchimique se divise en quatre parties.

La première est la *solution* (liquéfaction) de la matière en eau mercurielle par la semence de la terre. La génération commence par la conjonction du mâle et de la femelle et le mélange de leurs semences. La putréfaction succède.

La deuxième est la préparation du mercure des philosophes qui volatilise et spermatise les corps, en chassant l'humidité superflue et en coagulant toute la matière sous forme de terre visqueuse et métallique. Si l'on voulait employer le langage hermétique qui devient alors *allusif* au récit de la création du monde par *Moïse*, lequel se trouve expliqué d'une manière satisfaisante par l'opération de l'œuvre, on dirait : « Dans cette seconde *digestion*, l'esprit de Dieu est porté « sur les eaux; la *lune* et le *soleil* reparaissent; les éléments « ressortent du *chaos* pour constituer un nouveau *monde*, « un nouveau *ciel* et une *terre* nouvelle. Les petits *corbeaux* « changent de plumes et deviennent des *colombes*, l'*aigle* et « le *lion* se réunissent par un lien indissoluble. Cette régé- « nération se fait par l'*esprit igné*, qui descend sous la forme « d'*eau* pour laver la matière de son *péché originel*, et y por- « ter la semence aurifique; car l'eau des philosophes est un « feu. »

La troisième partie est la corruption qui sépare les substances, les rectifie et les *réduit*. Les eaux ont dû être séparées des eaux avec *poids* et *mesure*.

La quatrième est la génération et la création du soufre philosophique qui unit et *fixe* les substances: c'est la création de la *Pierre*; le mystère est achevé.

C'est à la fois un feu naturel, surnaturel et anti-naturel; un feu à la fois chaud, sec, humide et froid, qui ne brûle ni ne détruit.

Les sages de l'antiquité et les philosophes du moyen-âge se sont exprimés avec la même réserve et le même mystère sur la nature et les propriétés de ce feu magnétique, c'est-à-dire *électrique*.

Les philosophes appellent encore ces quatre opérations : *solution* ou *liquéfaction*, *ablution*, *réduction* et *fixation*.

Par la *solution*, les corps, *disent-ils*, retournent en leur première matière et se réincrudent par la coction. Alors le mariage se fait entre le mâle et la femelle et il en naît le *corbeau*. La *Pierre* se résout en quatre éléments confondus ensemble ; le *ciel* et la *terre* s'unissent pour mettre *Saturne* au monde.

L'*ablution* apprend à blanchir le corbeau et à faire naître *Jupiter* de *Saturne*, ce qui a lieu par le changement de corps en esprit.

L'office de la *réduction* est de rendre au corps son esprit que la volatilisation lui avait enlevé, et de le nourrir ensuite d'un *lait* spirituel, en forme de rosée, jusqu'à ce que *Jupiter* enfant ait acquis une force parfaite.

« Pendant ces deux dernières opérations, dit *d'Espagnet*,  
« le dragon, descendu du ciel, devient furieux contre lui-  
« même : il dévore sa queue et s'engloutit peu à peu, jus-  
« qu'à ce qu'enfin il se métamorphose en *Pierre*. »—Tel fut  
le dragon dont parle *Homère*, son récit est l'image véritable  
ou le vrai symbole de ces deux opérations : « Pendant que  
« nous étions assemblés sous un beau platane, disait *Ulysse*  
« aux Grecs, et que nous étions là pour faire des hécatom-  
« bes, auprès d'une fontaine qui sortait de cet arbre, il ap-  
« parut un prodige merveilleux : un horrible *dragon*, dont  
« le dos était tacheté, envoyé par *Jupiter* même, sortit du  
« fond de l'autel et courut au platane ; au sommet de cet  
« arbre, étaient huit petits oiseaux avec leur mère qui vol-  
« tigeait autour d'eux. Le dragon les saisit avec fureur, et  
« même la mère pleurant la perte de ses petits. Après cette  
« action, le même dieu qui l'avait envoyé le rendit beau,  
« brillant et le changea en *Pierre*, à nos yeux étonnés. »  
(*Iliad.*, l. 2, v. 306 et suiv.)

**CALCINATION.** La calcination vulgaire est la pulvérisation par le feu et la réduction du corps en chaux, cendre, terre, etc, c'est la mort du mixte. La *philosophique* est une

extraction de la substance: de l'eau, du sel, de l'huile, de l'esprit et du reste terreux; c'est un changement d'accidents, une altération de la quantité, une corruption de cette substance, mais de manière que toutes ces choses puissent se réunir pour produire un corps plus parfait. La calcination vulgaire se fait par l'action du feu commun ou des rayons concentrés du soleil: la philosophique a l'eau pour agent, d'où l'axiôme: *Les chimistes brûlent avec le feu, les philosophes avec l'eau.* Il faut en conclure que la chimie vulgaire diffère de la chimie hermétique, comme le feu diffère de l'eau.

**SOLUTION.** Elle est, dans la chimie ordinaire, une atténuation ou liquéfaction de la matière, sous forme d'eau, d'huile, d'esprit ou d'humeur; dans la chimie transcendante ou philosophique, elle est une *réduction* du corps en sa première matière, une désunion naturelle des parties du composé, et une coagulation des parties spirituelles; c'est pourquoi les philosophes l'appellent une *solution du corps* et une *congélation de l'esprit*. Son effet est d'aquéfier, dissoudre, ouvrir, réincruder, décuire et évacuer les substances de leurs terrestrités, de décorporifier le mixte pour le réduire en sperme.

**PUTRÉFACTION.** Elle est, en quelque sorte, la *CLEF* de toutes les opérations, quoiqu'elle ne soit pas la première. Elle est l'outil qui rompt les liens des parties; elle découvre l'intérieur du mixte; elle rend, disent les sages, l'*occulte* manifeste. Elle est le principe du changement des formes, la mort des accidentelles; le premier pas vers la génération, le commencement et le terme de la vie, le milieu entre le non-être et l'être. — Le philosophe veut qu'elle se fasse quand le corps, dissous par une résolution naturelle, est soumis à l'action de la chaleur putrédinale. La *distillation* et la *sublimation* vulgaires ne sont que l'imitation de celles de la nature: la première est l'élévation des choses humides qui tombent ensuite goutte à goutte. La seconde est l'élévation d'une matière sèche qui s'attache aux parois du vaisseau.

La distillation et la sublimation *philosophiques* partagent, subtilisent et rectifient la matière.

La *coagulation* et la *fixation* sont les deux grands instruments de la nature et de l'art.

**FERMENTATION.** Le *ferment* est dans l'œuvre ce qu'est le *levain* dans la fabrication : on ne peut faire du pain sans levain, et l'on ne peut faire de l'or sans or. L'or est donc l'âme et ce qui détermine la forme intrinsèque de la  *pierre*. Ainsi l'on fait de l'or et de l'argent, comme le boulanger fait le pain, qui n'est qu'un composé d'*eau* et de *farine* pétrie, fermentée, et ils ne diffèrent l'un de l'autre que par la cuisson. De même la médecine dorée n'est qu'une composition de terre et d'eau, c'est-à-dire de *soufre* et de *mercure* fermentés avec l'or, mais avec un or réincrudé. Car, comme on ne peut faire du levain avec du pain cuit on ne peut en faire un avec l'or vulgaire, tant qu'il reste or vulgaire.

Le mercure ou eau mercurielle est cette *eau* ; le soufre, cette *farine*, lesquels, par une longue fermentation, s'aigrissent et deviennent le *levain* avec lequel se font l'or et l'argent. Comme le levain ordinaire se multiplie éternellement et sert toujours de matière à faire du pain, la médecine philosophique se multiplie aussi et sert éternellement de *levain* pour faire de l'or.

**SIGNES DÉMONSTRATIFS.** Les *COULEURS* qui surviennent à la matière, pendant le cours des opérations de l'œuvre, sont des *signes démonstratifs* qui font connaître qu'on a procédé de manière à réussir. Elles se succèdent immédiatement et par ordre. Si cet ordre est dérangé, c'est une preuve qu'on a mal opéré. Il y a trois couleurs principales : la première est *NOIRE*, appelée *tête de corbeau*, *serpents*, *dragons* et de beaucoup d'autres noms.

Le commencement de cette *noirceur* indique que le feu de la nature commence à opérer et que la matière est en voie de solution ; s'il elle devient parfaite, la solution l'est aussi, et les *éléments* sont confondus. Le *grain* se pourrit pour se disposer à la *génération*. « Celui qui ne noircira pas

« ne saurait blanchir, dit *Artéphius*, parce que la noirceur  
« est le commencement de la blancheur, et c'est la marque  
« de la putréfaction et de l'altération. Voici comment cela  
« se fait. Dans cette putréfaction, il paraît d'abord une noir-  
« ceur ressemblant à du poivre jeté sur du bouillon gras.  
« Cette liqueur s'épaissit et devient comme une terre noire  
« qui se blanchit en continuant de la cuire ; et de même  
« que la chaleur, en agissant sur l'humide, produit la noir-  
« ceur, première couleur qui paraît, de même la chaleur,  
« continuant toujours son action, produit la *blancheur*,  
« deuxième couleur principale de l'œuvre. »

Cette action du feu sur l'humide fait tout dans l'œuvre, comme il fait tout dans la nature, pour la génération des mixtes. Pendant cette putréfaction, le mâle philosophique (le *soufre*) est confondu avec la femelle (le *mercure*) ; ils ne font plus qu'un seul et même corps, dit *hermaphrodite*, l'*androgyné* des anciens, la tête du *corbeau* et les éléments convertis.

La matière, dans cet état, est le serpent *Python*, qui, né de la corruption du limon de la terre, doit être vaincu et mis à mort par les flèches d'*Apollon* (l'exterminateur), le blond soleil, c'est-à-dire le *feu philosophique*, égal à celui du soleil. Les *lavements*, qu'il faut continuer avec l'autre moitié, sont les *dents* de ce serpent, que le prudent *Cadmus* doit jeter dans la même terre, d'où naîtront des *soldats* qui se détruiront eux-mêmes, se laissant résoudre en la même nature de terre.

Le deuxième signe démonstratif, ou la deuxième couleur principale, est LE BLANC. *Hermès* a dit : « Sachez, fils  
« de la science, que le vautour crie du haut de la monta-  
« gne : Je suis le blanc du noir, parce que la blancheur  
« succède à la noirceur. » Cette matière, dite *fumée blan-*  
*che*, est considérée comme la racine de l'art, l'argent vif des  
anges, le vrai mercure des philosophes, le mercure *tingent*  
avec son soufre blanc et rouge, mêlés naturellement ensemble dans leur minière.



Le grand secret de l'œuvre est donc de blanchir la matière, appelée aussi *laiton*; c'est alors un corps précieux qui, étant fermenté et devenu *élixir* au blanc, est plein d'une teinture exubérante, qu'il a la propriété de communiquer à tous les autres métaux. Les esprits, auparavant volatils, sont alors fixes. Le nouveau corps ressuscite beau, blanc, immortel, victorieux; c'est pourquoi on l'a appelé *résurrection, lumière, jour*, et de tous les noms, au nombre de plus de cent trente que nous pourrions citer, qui peuvent indiquer la *blancheur, la fixité, l'incorruptibilité*.

La formation de cette blancheur désirée s'annonce par un *cercle capillaire* de couleur tirant sur l'orangé, qui apparaît autour de la matière aux côtés du vaisseau.

Les philosophes ont souvent représenté cette blancheur par la forme d'une *épée nue brillante*. « Quand tu auras blanchi, dit *Flamel*, tu auras vaincu les *taureaux enchantés* qui jetaient feu et flammes par les narines. *Hercule* a nettoyé l'étable d'*Augias*, pleine d'ordure, de pourriture et de noirceur. *Jason* a versé le jus (de *Médée*) sur les dragons de *Colchos*, et tu as en ta puissance la *corne d'Amalthée* qui, bien qu'elle ne soit pas blanche, peut, pendant ta vie, te combler de gloire, d'honneurs et de richesses. Pour l'avenir, il t'a fallu combattre vaillamment et comme un *Hercule*. Car cet *Achéloüs* (fils de l'Océan), ou fleuve humide (la noirceur, l'*eau noire* du fleuve *Èsep*), est doué d'une force très puissante et se change souvent d'une forme dans une autre. »

Le noir et le blanc peuvent être considérés comme deux extrêmes qui ne peuvent s'unir que par un milieu; la matière, en quittant la couleur noire, ne devient pas blanche tout-à-coup: la couleur *grise*, qui participe des deux, se trouve intermédiaire. Les sages lui ont donné le nom de *Jupiter*, parce qu'elle succède au noir, qu'ils ont appelé *Saturne*. C'est ce qui a fait dire que *l'air succède à l'eau*, après qu'elle a achevé ses sept révolutions ou *imbibitions*. La matière s'étant fixée au bas du vase, c'est *Jupiter* qui,

ayant chassé Saturne, s'empare du royaume et en prend le gouvernement. A son avènement, l'enfant philosophique se forme, se nourrit dans la matrice et vient au jour, beau, brillant et *blanc* comme la lune. Cette matière en blanc est, dès lors, un *remède universel* à toutes les maladies du corps humain.

La troisième couleur principale est **LE ROUGE**, qui s'obtient en continuant la cuisson de la matière. Elle est le complément et la perfection de la *Pierre*. Après le premier œuvre, on l'appelle *sperme masculin, or philosophique, feu de la pierre, couronne royale, fils du soleil, minière du feu céleste*, et de cent vingt autres noms, selon la manière de l'envisager sous le rapport de sa couleur et de ses qualités. Mais il est bon de savoir que, pour dérouter les *chercheurs d'or*, les sages, pour la plupart, commencent leurs *traités de l'œuvre* à la pierre rouge.

Dans cette opération, le corps fixe se volatilise; il monte et descend dans le vase jusqu'à ce que le fixe, ayant vaincu le volatil, il le précipite au fond avec lui pour ne plus faire qu'un corps de nature absolument fixe.

**SOUFRE PHILOSOPHIQUE.** Pour la manière de le faire dans le premier œuvre, *d'Espagnet* s'exprime ainsi; son style est symbolique, mais le sens est transparent: « Chois-  
« sissez un dragon rouge, courageux, qui n'ait rien perdu  
« de sa force naturelle; sept ou neuf aigles vierges, hardis,  
« dont les rayons du soleil soient incapables d'éblouir les  
« yeux. Mettez-les avec le dragon dans une prison claire,  
« bien close et, par-dessus, un bain chaud pour les exci-  
« ter au combat, qui sera long et très pénible jusqu'au  
« quarante-cinquième ou cinquantième jour que les aigles  
« commenceront à dévorer le dragon qui, en mourant, in-  
« fectera la prison de son sang corrompu et d'un venin très  
« noir, dont la violence fera expirer les aigles. De la putré-  
« faction de leurs cadavres naîtra un *corbeau*, qui élèvera  
« peu à peu sa tête; le bain augmentant, il déploiera ses  
« ailes et commencera à voler. Le vent, les nuages, l'em-

« porteront çà et là. Fatigué d'être ainsi tourmenté, il cher-  
« chera à s'échapper : ayez soin qu'il ne trouve aucune is-  
« sue. Enfin , lavé et blanchi par une pluie constante, de  
« longue durée, et une rosée céleste, on le verra métamor-  
« phosé en *cygne*. La naissance du corbeau indique la mort  
« du dragon et des aigles.

« Êtes-vous curieux de pousser jusqu'au *rouge* ? ajoutez  
« l'élément du feu qui manque à la *blancheur*, sans toucher  
« ni remuer le vase, en fortifiant le feu par degrés et pous-  
« sant son activité sur la matière, jusqu'à ce que l'*occulte*  
« devienne *manifeste* ; l'indice certain sera la couleur *ci-*  
« *trine*. Gouvernez alors le feu du 4<sup>e</sup> degré, toujours par  
« les degrés requis, jusqu'à ce que, à l'aide de Vulcain,  
« vous voyiez éclore des *roses rouges*, qui se changent en  
« *amarante* couleur de sang ; mais ne cessez de faire agir  
« le feu par le feu, que vous ne voyiez le tout réduit en  
« cendres très rouges et impalpables. »

Ce soufre philosophique est une terre d'une ténuité,  
d'une ignéité et d'une sécheresse extrêmes, contenant un  
feu de nature très abondante, ce qui l'a fait nommer *feu*  
*de la pierre*. Il a la propriété d'ouvrir, de pénétrer les corps  
des métaux, et de les changer en sa propre nature ; on le  
nomme alors *père* et semence masculine.

Les trois couleurs *noire*, *blanche* et *rouge* doivent néces-  
sairement se succéder dans l'ordre qui vient d'être indiqué.  
Elles ne sont pas les seules qui se manifestent. Elles indi-  
quent les changements essentiels qui surviennent à la ma-  
tière, tandis que les autres couleurs, presque infinies et  
semblables à celles de l'arc-en-ciel, ne sont que passagères  
et d'une durée très courte ; elles affectent plutôt l'air que la  
terre, elles se chassent les unes les autres et se dissipent  
pour faire place aux trois principales dont nous parlons.

Ces couleurs étrangères sont quelquefois l'indice d'une  
opération mal conduite : la noirceur répétée en est une  
marque certaine ; car les *petits corbeaux*, disent les phi-  
losophes, ne doivent point retourner dans le nid après l'a-

voir quitté. Il en est de même de la rougeur *prématurée* : elle ne doit paraître qu'à la fin, comme preuve de la maturité du *grain* et du temps de la *moisson*.

**DE L'ÉLIXIR.** Il ne suffit pas d'être parvenu au soufre philosophique; la *pièce* ne peut être parfaite qu'à la fin du second œuvre, appelé *élixir*.

Il se compose de trois choses : d'une *eau métallique* (mercure sublimé philosophiquement); du *ferment blanc* (pour faire l'élixir au blanc) ou du *ferment rouge* (pour l'élixir au rouge), et du *second soufre*. Il lui faut cinq qualités : il doit être *fusible, permanent, pénétrant, tingeant* et *multipliant*. Il tire sa *teinture* et sa *fixation* du ferment ; sa *fusibilité* de l'argent vif qui sert à réunir les teintures du ferment et du soufre, et sa propriété *multiplicative* de l'esprit de la quintessence qu'il a naturellement.

Sa perfection consiste dans l'union complète du *sec* et de l'*humide*, de manière qu'ils soient inséparables, et que l'humide donne au sec la propriété d'être fusible à la moindre chaleur. On en fait l'épreuve en en mettant un peu sur une lame de cuivre ou de fer chauffée : s'il fond aussitôt sans fumée, il est parfait.

**CONFECTION.** Ce second œuvre se fait dans le même vase ou dans un vase semblable au premier, dans le même fourneau, avec les mêmes degrés de feu, mais dans un temps beaucoup plus court.

**RECETTE SELON D'ESPAGNET (1) :** « *Terre rouge* ou ferment  
« rouge 3 parties, *eau et air* pris ensemble 6 parties ; mêlez  
« le tout et broyez pour en faire un amalgame ou pâte mé-  
« tallique de consistance de beurre, de manière que la terre  
« soit impalpable ou insensible au tact; ajoutez-y une par-  
« tie et demie de feu et mettez le tout dans un vase par-  
« faitement scellé. Donnez-lui un feu du 1<sup>er</sup> degré, pour la

(1) *Jean d'Espagnet*, président à Bordeaux, en 1620, passe pour être l'auteur de l'*Arcanum hermetica philosophia* ; d'autres attribuent ce traité au *chevalier impérial*, que l'on croit étranger

« *digestion*. Vous ferez ensuite l'extraction des éléments  
« par les degrés du feu qui leur sont propres, jusqu'à ce  
« qu'ils soient très réduits en *terre fixe*. La matière devien-  
« dra comme une pierre brillante, transparente, rouge, et  
« sera, pour lors, dans sa perfection. Mettez-en dans un  
« creuset sur un feu léger et imbiblez cette partie avec son  
« huile rouge, en l'*incérant* goutte à goutte jusqu'à ce  
« qu'elle se fonde et coule sans fumée. Ne craignez pas  
« que votre mercure s'évapore, car la terre boira avec avi-  
« dité cette humeur qui est de sa nature. Vous avez alors  
« en possession votre *élixir* parfait. Remerciez Dieu de la  
« faveur qu'il vous a faite, faites-en usage pour sa gloire et  
« gardez le secret. »

L'*élixir* blanc se fait de même que le rouge, mais avec des ferments blancs et de l'huile blanche.

**QUINTESSENCE.** La *quintessence* ou cinquième substance est une extraction de la plus spiritueuse et radicale substance de la matière. Elle s'obtient par la séparation des éléments dont les parties les plus pures s'unissent et forment une céleste et incorruptible essence, dégagée de toutes les hétérogénéités.

Le *secret philosophique* consiste à séparer les éléments des mixtes, à les rectifier et, par la réunion de leurs parties pures, homogènes et spiritualisées, faire cette quintessence, qui en renferme toutes les propriétés, sans être sujette à leur altération.

**TEINTURE.** La *teinture*, dans le sens philosophique ou philosophal, est l'*élixir* même, rendu fixe, fusible, pénétrant et *tingeant*, par la corruption et les opérations que nous avons indiquées. Cette teinture ne consiste pas dans la couleur externe, mais dans la substance même qui donne la teinture avec la forme métallique. Elle agit comme le safran dans l'eau ; elle pénètre plus que ne fait l'huile sur le papier ; elle se mêle intimement comme la cire avec la cire, comme l'eau avec l'eau, parce que l'union se fait en deux choses de même nature. C'est de cette propriété que lui vient celle

d'être une PANACÉE admirable pour les maladies des trois règnes de la nature : elle va chercher dans eux le principe radical et vital que, par son action, elle débarrasse des matières hétérogènes qui l'entravent et l'étreignent ; elle vient à son aide et se joint à lui pour combattre ses ennemis. Ils agissent alors de concert et remportent une victoire complète. Cette quintessence chasse l'impureté des corps, comme le feu fait évaporer l'humidité du bois. Elle conserve la santé, en donnant des forces au principe de la vie, pour résister aux attaques des maladies, et faire la séparation de la substance véritablement nutritive des aliments d'avec celle qui n'en est que le véhicule.

**LA MULTIPLICATION.** On entend par la *multiplication philosophique* une augmentation en quantité et en qualité, et l'une et l'autre au-delà de tout ce qu'il est possible d'imaginer. Celle de la qualité est une multiplication de la teinture par la corruption, une volatilisation et une fixation répétées autant de fois qu'il plaît à l'adepte. La seconde augmente seulement la quantité de la teinture, sans accroître ses vertus.

Le *second soufre* se multiplie avec la même matière dont il est fait, en y ajoutant une petite partie du premier, dans la proportion voulue

*D'Espagnet* décrit trois manières de faire la *multiplication*.

La première est de prendre une partie de l'élixir parfait rouge que l'on mêle avec neuf parties de son eau rouge. On met le vase au bain, pour faire dissoudre le tout en eau. On le cuit, après la solution, jusqu'à ce qu'elle se coagule en une matière semblable à un rubis. On *incère* ensuite cette matière à la matière de l'élixir ; et, dès cette première opération, la médecine acquiert dix fois plus de vertu qu'elle n'en avait. Si l'on réitère ce même procédé, elle augmentera de cent, une troisième fois de mille, et ainsi de suite, toujours par dix.

La seconde manière est de mêler la quantité que l'on veut d'élixir avec son eau, dans les proportions requises, et

le tout mis dans un vase de réduction bien scellé, le dissoudre au bain et suivre tout le régime du second, en distillant successivement les éléments par leurs propres feux, jusqu'à ce que le tout devienne *pièrre*. On *incère* ensuite comme dans l'autre, et la vertu de l'élixir augmente de cent, dès la première fois ; en la réitérant, on accroit la force de l'élixir de plus en plus ; mais cette voie est plus longue.

La troisième est proprement la *multiplication en quantité*. On projette une once de l'élixir, *multiplié en qualité*, sur cent onces de mercure commun purifié ; ce mercure, mis sur un petit feu, se changera bientôt en élixir. Si l'on en jette une once sur cent onces d'autre mercure commun purifié, il deviendra *or* très fin. La multiplication de l'élixir au blanc se fait de la même manière, en employant l'élixir blanc et son eau, au lieu de l'élixir rouge.

Plus on réitérera la multiplication en qualité, plus elle aura d'effet dans la projection. Quant à la multiplication en quantité, sa force diminue à chaque projection.

On ne doit pousser la réitération que jusqu'à la quatrième ou cinquième fois, parce que la médecine deviendrait si active et si ignée, que les opérations seraient instantanées, puisque leur durée s'abrège à chaque réitération. Sa vertu, d'ailleurs, est assez grande à la quatrième ou cinquième pour combler tous les désirs ; car, dès la première, un grain peut convertir cent grains de mercure en or ; à la deuxième, mille ; à la troisième, dix mille ; à la quatrième, cent mille, etc. On doit juger de cette médecine comme du grain de froment qui multiplie à chaque fois qu'on le sème.

**PROPORTIONS.** Les philosophes hermétiques ne se lassent point de recommander de suivre la nature ; sans doute qu'ils la connaissent puisqu'ils se flattent d'être ses disciples ; et pourquoi rien n'est-il plus embrouillé que ce qu'ils disent, dans leurs écrits, sur les poids et les proportions à observer ? L'un dit qu'il faut mesurer son feu *clibaniquement* (selon le four) ; un autre *géométriquement*, etc., etc. ; enfin un auteur mieux avisé conseille de donner un feu lent

et faible plutôt que fort, parce qu'on ne risque que de finir l'œuvre plus tard.

Le composé des mixtes et leur vie ne subsistent que par la mesure et le poids des éléments combinés et proportionnés de manière que l'un ne domine point sur les autres en tyran. S'il y a trop de feu, le germe se brûle ; si trop d'eau, l'esprit séminal et radical se trouve suffoqué ; si trop d'air et de terre, le composé aura trop ou trop peu de consistance, et chaque élément n'aura pas son action libre.

Cette difficulté n'est pas si grande qu'elle le paraît d'abord : à la vérité, la nature a toujours sa balance à la main pour peser les éléments et en faire ses mélanges tellement proportionnés qu'il en résulte les mixtes qu'elle se propose de produire, sauf les avortements nombreux, causés accidentellement, et que nous ignorons ; mais tout le monde sait que deux corps hétérogènes ne se mêlent point ensemble ou ne peuvent rester longtemps unis ; que, lorsque l'eau a dissous une certaine quantité de sel, qu'elle en est saturée, elle n'en dissout plus ; que, plus les corps ont ensemble d'affinité, plus ils paraissent se chercher et quitter même ceux qui en ont le moins pour se réunir à ceux qui en ont le plus. Ces expériences qui sont reconnues exactes entre les minéraux et les métaux doivent servir de guide ; mais on ne doit pas oublier que la nature, qui agit successivement, ne perfectionne les mixtes que par des choses qui sont de même nature : on ne doit donc pas prendre du bois pour perfectionner le métal ; l'animal engendre l'animal, la plante produit la plante, et la nature métallique, les métaux.

---



## CHAPITRE XLIII.

### **Animaux symboliques.**

L'animal le plus dangereux est :  
Parmi les animaux sauvages, le calomniateur  
Parmi les animaux domestiques, le flateur.

La nature des *animaux symboliques*, les cérémonies observées à leur culte, caractérisent allégoriquement l'œuvre hermétique, sa matière et les phases de l'opération.

**LE BŒUF APIS.** Il fallait un taureau *noir*, ayant au front ou à l'un des côtés du corps une marque *blanche* en forme de *croissant* ; il devait avoir été conçu par les impressions de la foudre. Tous ces caractères désignent clairement la matière de l'œuvre, fille, selon *Hermès*, du *Soleil* et de la *Lune*. Les Egyptiens consacrèrent ce taureau à ces deux divinités, parce qu'il en portait les signes dans ses couleurs *noire* et *blanche*, et le *scarabée* (consacré au soleil) qu'il devait avoir sur la langue. *Apis* était plus particulièrement le symbole de la lune, tant à cause de ses cornes qui représentent le *croissant* que parce que, hors de son plein, cet astre a toujours une partie ténébreuse indiquée par le *noir*, et l'autre partie, désignée par la marque *blanche*, est resplendissante et en forme de *croissant*.

Le bœuf étant l'animal le plus utile à l'homme, par sa

force, sa docilité et par son travail dans les champs, a fait dire allégoriquement qu'*Isis* et *Osiris*, qui n'ont jamais eu forme humaine, avaient inventé l'*agriculture*. Les Egyptiens pensaient, dit *Abenephius*, que le génie et l'âme du monde habitaient dans le bœuf, et ils le vénéraient; mais, ce qui est plus certain, c'est que les prêtres, pénétrés de reconnaissance envers le Créateur pour les services éminents que leur rendait la connaissance de l'*art sacerdotal*, voulaient non-seulement lui en rendre des actions de grâces en particulier, mais en joignant celles du peuple qui, ne se conduisant que par les sens et ne pouvant concevoir *Dieu*, en reconnaissait indirectement les bienfaits dans son culte pour l'animal le plus utile et le plus nécessaire. De là, les jours de fêtes et les pompes instituées pour ce culte, surtout à *Bubaste*, ville du bœuf.

*APIS* devait être un taureau jeune, sain, hardi, parce que la matière doit être choisie fraîche, nouvelle et dans toute sa vigueur; on ne l'entretenait que pendant quatre ans, nombre des éléments; on le logeait dans le temple de *Vulcain*, nom donné au *fourneau secret* des philosophes. Après les quatre années qui symbolisent aussi les quatre saisons philosophiques et les quatre couleurs principales de l'œuvre, on le noyait dans la fontaine des prêtres, et l'on en cherchait à l'avance un nouveau tout semblable pour lui succéder.

Les Grecs, instruits par les Egyptiens, représentaient aussi la matière philosophique par un ou plusieurs *taureaux*, comme on le voit dans la fable du Minotaure (*taureau de Minos*), renfermé dans le labyrinthe de Crète, vaincu par Thésée avec le secours du fil d'Ariane; par les bœufs qu'Hercule enleva à *Gérion*; par les trois mille de l'étable d'*Augias*, par les bœufs du *Soleil* qui paissaient en Trinacrie; ceux que *Mercuré* vola; par les taureaux que *Jason* fut obligé de mettre sous le joug, pour parvenir à enlever la *Toison-d'Or*; l'enlèvement d'*Europe*, etc. Tous ces bœufs n'étaient pas *noirs* et *blancs* comme devait l'être *Apis*, ceux

de Gérion étaient *rouges* ; ces couleurs ne sont pas les seules qui surviennent à la matière philosophale, et les auteurs des fables ont eu en vue ces différentes circonstances.

**LE CHIEN.** Cet animal était, à cause de sa fidélité, de sa vigilance et de son industrie, le symbole d'un secrétaire ou ministre. Il est le caractère hiéroglyphique de Mercure que l'on représente sous le nom d'*Anubis*, avec une tête de chien. Les philosophes donnent à leur Mercure les noms de *chien de Corascène* et *chienne d'Arménie*. Isis, dans l'inscription de sa colonne, dit qu'elle est ce chien brillant parmi les astres ; on l'appelle la *canicule*. (V. *Anubis*, p. 539.)

**LE LOUP.** Cet animal, à cause de sa forme, ne paraissant être qu'un *chien sauvage*, a participé aux mêmes honneurs que le chien. Les Egyptiens pensaient qu'Osiris avait pris la forme du loup pour venir au secours d'Isis et d'Horus, contre Typhon, parce que les philosophes voilent, sous le nom de *loup*, leur matière perfectionnée à un certain degré. En voici l'explication : le loup était consacré à Apollon, d'où le nom d'*Apollon-Lycius* (de *lukos*, loup) (1). La fable dit que *Latone*, pour éviter les poursuites et les effets de la jalousie de *Junon*, s'était cachée sous la forme d'une *louve*, et que, dans cet état, elle avait mis *Apollon* au monde (c'est-à-dire le soleil, ou *or* philosophique).

« Notre *loup*, dit *Rhasis*, se trouve en Orient et notre « *chien* en Occident. Ils se mordent l'un l'autre, deviennent « enragés et se tuent. De leur corruption se forme un poi- « son qui, dans la suite, se change en *thériaque* » (élixir).

Les philosophes disent que le *loup* et le *chien* ont la même origine ; c'est pourquoi, dans la fiction de l'expédition d'*Osiris*, on voit que ce prince se fit accompagner de ses deux fils : *Anubis*, sous la forme de *chien*, et *Macédon*, sous celle

(1) *Lux* vient de *lyké*, lumière, d'où *lykos*, loup, chacal, qui fut l'emblème du soleil dont il annonce, comme le *cog*, le lever par ses cris. « A Thèbes, « dit *Macrobe*, le soleil était peint sous la forme d'un loup ou chacal. » Il n'y a point de loup en Egypte.

de *loup*. Ces deux animaux ne représentent donc hiéroglyphiquement que deux choses prises d'un même sujet ; dont l'une est plus traitable, l'autre plus féroce.

**LE CHAT** ou **OELURUS**. Le chat était en grande vénération, parce qu'il était consacré à Isis. On le représentait sur le haut du sistre que l'on voit à la main de cette déesse. Cet animal était embaumé, après sa mort, et porté en grand deuil dans la ville de *Bubaste*, où Isis était particulièrement révéree. Le chat devait participer aux mêmes honneurs que bien d'autres animaux chez un peuple qui avait fait une étude de la nature des choses, et des rapports qu'elles ont ou paraissent avoir entre elles. Or, on sait que la figure de la prunelle des yeux du chat semble suivre les phases de la lune dans son accroissement ou dans son déclin ; ses yeux brillent la nuit comme les étoiles. Ces rapports donnèrent, sans doute, occasion de dire que la *lune* ou *Diane* se cacha sous la forme du *chat*, lorsqu'elle se sauva en Egypte avec les autres dieux pour se soustraire aux poursuites de *Typhon*. *Fele soror Phæbi* (Ovid., *Métam.*, l. 5). D'ailleurs on sait que le chat était, chez les anciens, le symbole de la liberté.

**OELURUS** ou le *dieu chat* était représenté, dans des monuments égyptiens, tantôt tenant un sistre d'une main, et portant, comme Isis, un vase à anse de l'autre ; tantôt assis et tenant une croix (*symbole des quatre éléments*) attachée à un cercle.

**LE LION**. Le lion, qui passe pour le roi des animaux par sa force, son courage et par son caractère fort supérieur à celui des autres, tenait un des premiers rangs dans le culte qu'on leur rendait. Le trône d'Horus avait des lions pour supports. Sa nature ardente et pleine de feu l'avait fait consacrer à *Vulcain*, symbole du feu philosophique. Le lion était, pour les philosophes, l'emblème de l'art hermétique.

**LE BOUC**. Il était généralement regardé comme le symbole de la fécondité ; il était celui du dieu *Pan* ou le principe fécondant de la nature, c'est-à-dire le *feu inné*, prin-

cipe de vie et de génération : lorsque les prêtres voulaient représenter la fécondité du printemps et l'abondance dont est la source, ils peignaient *un enfant assis sur un bouc et tourné vers Mercure*. Cette peinture indique l'analogie du soleil (*hermétique*) avec Mercure, et la fécondité dont la matière des philosophes est le principe dans tous les êtres. C'est cette matière, principe de végétation, esprit universel et corporifié, qui devient *huile* dans l'olive, *vin* dans le raisin, *gomme, résine* dans les arbres, *suc* dans les plantes, etc. Si le soleil, par sa chaleur, est un principe de végétation, ce n'est qu'en excitant le feu assoupi dans les semences, où il reste comme engourdi jusqu'à ce qu'il soit réveillé et ranimé par un agent extérieur. C'est ce qui arrive dans les opérations de l'art hermétique, où le mercure philosophique travaille par son action, sur la matière fixe, où se trouve renfermé, comme en prison, ce *feu inné*. Il le développe en rompant ses liens, et le met en état d'agir, pour mener l'œuvre à sa perfection. Voilà bien *l'enfant assis sur le bouc* et le motif qui le porte à se tourner vers Mercure. Osiris étant ce feu inné ne diffère point de *Pan*, aussi le bouc était-il consacré à l'un et à l'autre ; il était, par la même raison, un des attributs de *Bacchus*.

**L'ICHNEUMON ET LE CROCODILE.** On regardait l'ichneumon (*mangouste* ou *rat de Pharaon*, de la grosseur d'un chat) comme l'ennemi juré du crocodile ; mais ne pouvant le vaincre par la force, n'étant qu'une espèce de rat, il employait l'adresse. Lorsque le crocodile dort, il s'insinue, dit-on, dans sa gueule béante, descend dans ses intestins et les ronge. On se sert de ce fait pour indiquer quelque chose de semblable dans les opérations de l'œuvre : le **FIXE**, qui ne paraît être d'abord que peu de chose, ou plutôt le *feu inné* qu'il renferme, semble n'avoir aucune forme ; mais à mesure qu'il se développe, il s'y *insinue* de manière qu'il prend enfin le dessus et *le tue*, c'est-à-dire qu'il le *fixe* comme lui.

Le *crocodile*, comme animal amphibie, était un hiéroglyphe naturel de la matière philosophique composée d'eau

et de terre ; aussi accompagne-t-il souvent les figures d'Osiris et d'Isis. Les Egyptiens représentaient le soleil dans un navire comme pilote, et ce navire était porté par un crocodile, « pour signifier, dit *Eusèbe* (*Prépar. évang.*, l. 3, c. 3), le mouvement du soleil dans l'humide. » — Il fallait dire : pour signifier que la matière hermétique est le principe ou la base de l'or ou soleil philosophique ; l'eau où nage le crocodile est ce mercure ou cette matière réduite en eau ; le navire représente le vase de la nature, dans lequel le soleil ou principe igné et sulfureux est comme pilote, parce que c'est lui qui conduit l'œuvre par son action sur l'humide ou le mercure. Le crocodile était aussi l'hiéroglyphe de l'Egypte même et surtout de la Basse, comme étant plus marécageuse.

**LA TORTUE.** Elle était, chez les anciens, le symbole de la matière, parce qu'ils avaient remarqué sur son écaille une espèce de représentation de cette figure ♄ de saturne. C'est pourquoi *Vénus* était quelquefois représentée assise sur un bouc dont la tête, comme celle du bélier, présente, à peu près, cette figure ☿ de Mercure, et le pied droit appuyé sur une tortue. On voit aussi, dans un emblème philosophique, un *artiste* faisant une sauce à une tortue avec des raisins ; un philosophe à qui l'on demandait quelle était la matière, répondit : *Testudo solis cum pinguedine vitis.*

**LE CYNOCÉPHALE** (singe à tête de chien). Cet animal, qui a le corps presque semblable à celui d'un homme et la tête à celle d'un chien, a été un des hiéroglyphes le plus fréquemment employés. Les Egyptiens s'en servaient souvent pour symbole du soleil et de la lune, à cause du rapport qu'ils lui avaient remarqué avec ces astres. Ils supposaient aussi que le cynocéphale avait indiqué à *Isis* le corps d'*Osiris* qu'elle cherchait, et, pour ce motif, ils le plaçaient auprès de ce dieu et de cette déesse. La vérité de ces récits allégoriques est que le *cynocéphale* était l'hiéroglyphe de Mercure et du mercure philosophique, qui doit toujours

accompagner *Isis* comme son ministre, puisque, sans le mercure, *Isis* et *Osiris* ne peuvent rien faire dans l'œuvre. *HERMÈS* ou *Mercuré philosophe* ayant donné occasion, par son nom, de le confondre avec le mercure philosophique dont on le suppose inventeur, des Egyptiens et des auteurs non initiés ont confondu la chose inventée avec son inventeur et pris l'hiéroglyphe de l'un pour celui de l'autre.

Lorsque le cynocéphale est représenté avec le caducée, quelques vases, ou avec un croissant; avec la fleur de lotus ou quelque chose d'aquatique ou volatile, il est un hiéroglyphe du mercure philosophique; mais quand on le voit avec un roseau ou un rouleau de papier, il représente *Hermès*, secrétaire et conseiller d'*Isis*, auquel on attribue l'invention de l'écriture et des sciences. L'idée de prendre cet animal pour symbole d'*Hermès* est venue de ce que les Egyptiens pensaient que le cynocéphale savait naturellement écrire les lettres usitées en Egypte.

**LE BÉLIER.** La nature du *bélier* qu'on regardait comme chaude et humide répondant à celle du mercure philosophique, les Egyptiens ne manquèrent pas de le mettre au nombre de leurs principaux hiéroglyphes; et, dans la fable de la fuite des dieux en Egypte, ils dirent que *Jupiter* se cacha sous la forme de *bélier*, et, l'ayant représenté avec la tête de cet animal, ils lui donnèrent le nom d'*Amun* ou d'*Ammon*. Tous les récits inventés à ce sujet ne servent qu'à désigner le mercure des philosophes; *exemple* :

« *Bacchus*, étant dans la Libye avec son armée, se trouva, « dit la fable, extrêmement pressé de la soif, et invoqua *Jupiter*, qui lui apparut sous la forme d'un *bélier* et le conduisit, à travers le désert, à une fontaine où il se désaltéra. En mémoire de cet événement, on y éleva un temple en l'honneur du maître des dieux, sous le nom de « *Jupiter-Ammon* (1), et il était représenté avec une tête de « *bélier*. » — *Explication* :

(1) On appelle *ammonéennes* les lettres sacrées dont se servaient les prêtres.

Le bélier, étant un des symboles de Mercure, dut appartenir à Bacchus dans la *Libye*, dont le nom signifie une *pierre d'où découle de l'eau* : le mercure, dont la nature est chaude et humide, ne se forme que par la résolution de la matière philosophique en *eau*. « Cette eau, dit le *Cosmo-plite* (*nov. lum. chim.*) est notre Mercure que nous tirons « au moyen de notre aimant, qui se trouve dans le ventre « du bélier. » — *Hérodote* raconte que Jupiter apparut à Hercule sous la même forme ; ce qui indique que, dans la Grèce, comme en Egypte, Hercule était le symbole de l'*artiste* ou philosophe hermétique, dont l'ardent désir est de voir le *Jupiter philosophique*, qui ne peut se montrer que dans la *Libye*, c'est-à-dire lorsque la matière a passé par la dissolution, parce qu'alors l'artiste a le mercure tant désiré. Le bélier était une victime que l'on sacrifiait à tous les dieux, parce que le mercure dont il est un des symboles les accompagne tous dans les opérations de l'*art sacerdotal* : aussi, figure-t-il dans beaucoup de fables et dans celle de la *Toison-d'Or*.

**L'AIGLE ET L'ÉPERVIER.** L'*aigle*, roi des oiseaux, a été consacré à Jupiter parce qu'il fut d'un heureux présage pour ce dieu, lorsqu'il alla combattre son père *Saturne* et qu'il lui fournit des armes, lorsqu'il vainquit les Titans, etc. Le char de Jupiter est attelé de deux aigles et on ne le représente presque jamais sans mettre cet oiseau auprès de lui. En effet, les philosophes ont appelé *aigle* leur mercure ou la partie volatile de leur matière ; ils ont appelé *lion* la partie fixe, et ne parlent que des combats de ces deux animaux.

On a feint avec raison que l'aigle fut d'un bon augure à Jupiter, puisque la matière se volatilise dans le temps qu'il remporte la victoire sur Saturne, c'est-à-dire lorsque la couleur *grise* prend la place de la *noire*.

Les philosophes ont donné le nom d'*ÉPERVIER* à leur matière qui, parvenue à un certain degré d'ignéité, devient soufre philosophique ; ils avaient reconnu que, par sa nature, cet oiseau avait du rapport avec l'aigle : tous deux sont



forts, hardis, entreprenants, d'un tempérament chaud, igné, bouillant.

On représentait *Osiris* avec une tête d'épervier, parce que cet oiseau, qui attaque tous les autres, les dévore, les transforme en sa nature en les changeant en sa propre substance, puisqu'ils lui servent d'aliment. Il représente alors *Osiris*, principe igné et fixe, qui *fixe* les parties volatiles de la matière, symbolisées par l'*aigle* et l'*épervier*. *Homère*, dans l'*Odysée*, appelle l'épervier, qui est un symbole du soleil, le messager d'*Apollon*.

**IBIS.** *Hérodote* rapporte (lib. II, c. 75 et 76) qu'il y avait, en *Egypte* deux espèces d'ibis : l'une, *toute noire*, qui combat les serpents ailés et les empêche de pénétrer dans le pays, lorsqu'au printemps ils viennent en troupe de l'*Arabie* ; l'autre espèce est *noire et blanche* et représente *Isis*. L'ibis toute noire, qui combattait et tuait les serpents ailés qu'*Hérodote* n'a jamais vus, indique le combat qui a lieu entre les parties de la matière pendant la dissolution ; la mort de ces serpents signifie la putréfaction qui en est la suite et par laquelle la matière devient *toute noire*. Nous avons, à ce sujet, déjà parlé de deux dragons, l'un ailé, l'autre sans ailes, d'où résulte le mercure, qui se fait après cette putréfaction, la matière, en partie *noire* et en partie *blanche*. *Mercure* emprunta la forme de cette seconde espèce d'*Isis* qui, par ses deux couleurs, a le même rapport avec la *lune* que le taureau *Apis* et devient, comme lui, le symbole de la matière de l'art hermétique.

Les grands services que l'ibis rendait à toute l'*Egypte*, soit en tuant les serpents, soit en cassant les œufs des crocodiles, étaient suffisants pour que les *Egyptiens* lui accordassent les mêmes honneurs qu'aux autres animaux, et les rapports que nous venons d'indiquer l'ont fait admettre parmi les hiéroglyphes. A cause de ses rapports avec la lune, on donnait à *Isis*, qui est le symbole de cet astre, une tête d'ibis. Cet oiseau était consacré à *Mercury*, parce que ce dieu, fuyant devant *Typhon*, prit la forme d'un ibis. Her-

mès, sous cette forme, veillait, dit *Abenephius* (*De cultu égypt.*), à la conservation des Egyptiens, et les instruisait dans toutes les sciences (1).

En vain fera-t-on d'ingénieux commentaires pour expliquer ces hiéroglyphes dans un sens autre que le sens hermétique. Si *Vulcain* et *Mercur*e ne sont pas la base de ces explications, on arrivera, à l'imitation de *Plutarque*, de *Diodore* et d'autres, à des inductions forcées, invraisemblables, et qui ne satisfont pas. On aura toujours, devant les yeux, cet *Harpocrate* avec le doigt sur la bouche, annonçant que tout ce culte, ces cérémonies, ces hiéroglyphes, renferment des mystères, qu'il n'était pas permis à tout le monde de pénétrer, qu'il fallait les méditer en silence; que les prêtres ne les dévoilaient pas à ceux qui ne venaient en Egypte que pour satisfaire leur curiosité. Les interprétations de beaucoup d'historiens ne sont pas plus croyables que ne l'étaient celles du peuple égyptien qui rendait les honneurs du culte aux animaux, parce qu'on lui avait dit que les dieux en avaient pris la figure (2).

(1) En Egypte on ne pouvait tuer un ibis ou un épervier, même involontairement, sans perdre la vie. Dans l'antiquité, la vénération de quelques peuples pour les oiseaux était telle que *Zoroastre*, dans ses préceptes, en interdit le meurtre comme un crime.

(2) Les animaux *évangéliques* sont un des mille emblèmes imaginés pour exprimer les quatre éléments ou les quatre principes des corps, et cependant ils correspondent matériellement à quatre constellations, lesquelles forment le cortège du dieu-soleil, et occupent, au solstice d'hiver, les quatre points cardinaux de la sphère.

« Les hiérophantes combinèrent tellement les dogmes et les symboles de leur religion, que ces symboles pussent être assez exactement expliqués par trois systèmes différents (l'*allégorique*, l'*historique* et l'*astronomique*), sans y comprendre la seule véritable interprétation, la seule qu'ils eussent en vue dans la formation de leur théogonie, c'est-à-dire l'*interprétation physique* qu'ils voilaient avec un soin extrême, pour en conserver toujours la connaissance exclusive. Leur but était que, si quelque esprit perspicace venait à soupçonner que la religion égyptienne fût emblématique, et qu'il fit,

pour en saisir le sens, des efforts d'autant plus pénibles que l'écriture sacrée n'était connue que des prêtres, il pût être facilement dévié de ses recherches par une des trois routes qui s'offraient à lui de prime abord, et que l'on semblait n'avoir tracées sous ses pas que pour le mieux égarer. La quatrième semée de ronces épineuses, formant à chaque pas des détours inextricables, était presque impossible à découvrir. Que si cependant, malgré toutes les précautions des hiérophantes, quelque indiscret initié, ou quelque profane doué d'un sens pénétrant, eût essayé de soulever le voile, l'initiation ou la mort les eût promptement délivrés d'un ennemi dangereux. Tel fut enfin le soin vigilant des *prêtres*, qu'une longue série de siècles ne vit point trahir leur secret.

---

## CHAPITRE XLIV.

### **Des plantes hiéroglyphiques.**

**LOTUS et FÈVE D'ÉGYPTE.** Le *lotus* est une plante aquatique qui ne diffère que par la couleur de sa fleur, qui est *blanche*, de la *fève d'Égypte*, dont la fleur est d'un *rouge incarnat*. Sa feuille représente, en quelque sorte, le soleil par sa rondeur, et par ses fibres qui, d'un petit cercle placé au centre de cette feuille, se répandent comme des rayons jusqu'à la circonférence; sa fleur épanouie présente, à peu près, la même chose. Cette fleur se montre à la surface de l'eau, au lever du soleil, et s'y replonge dès qu'il est couché. Telles sont les analogies qui l'ont fait insérer parmi les hiéroglyphes; à cause de sa blancheur, la fleur du lotus ornait la tête d'Isis, et celle de la fève d'Égypte paraît la tête d'Osiris, d'Horus et des prêtres à leur service. Sans cette différence de couleur, une des deux plantes aurait suffi. Les vases sur la coupe desquels on voit un enfant assis sont ordinairement le fruit du lotus.

**LA COLOCASIE.** C'est une espèce de *gouet* qui croît en Égypte, dans les lieux aquatiques. Sa racine est bonne à manger. Son fruit, composé de baies rouges entassées, comme une grappe, le long d'une espèce de pilon qui s'élève du fond de la fleur, se voyait sur la tête de plusieurs

divinités et sur celle d'*Harpocrate*, parce que sa couleur rouge représentait *Horus* (hermétique), avec lequel on a souvent confondu le *dieu du silence*, qui ne fut inventé que pour marquer le silence qu'on devait garder sur ce même *Horus*. *Minerve* était adorée à *Sicyone* sous le nom de *Colocasia*.

**LE PERSÉA.** Cet arbre, qui croît aux environs du grand Caire, a les feuilles semblables à celles du laurier, mais plus longues ; il est toujours vert. Son fruit a la forme d'une poire ; il renferme un noyau qui a le goût d'une châtaigne et la forme du cœur ; cette particularité, jointe à celle de ses feuilles qui ressemblent à une langue, l'a fait consacrer au dieu du silence, sur la tête duquel on le voit plus ordinairement que sur celle d'aucune autre divinité. Ce noyau y est représenté quelquefois entier, d'autres fois ouvert pour faire paraître l'amande, mais toujours pour annoncer qu'il faut savoir conduire sa langue et conserver dans le cœur le secret des mystères ; c'est pour cette raison qu'on le voit quelquefois sur la tête rayonnante d'*Harpocrate*, ou posé sur un croissant.

**LE MUSA OU AMUSA.** Le tronc de cet arbre sans branches est spongieux, couvert d'écorces écailleuses ; ses feuilles, larges, obtuses, longues de trois mètres, sont affermiées par une côte grosse et large qui règne au milieu. Du sommet de la tige naissent des fleurs rouges ou jaunâtres : leur fruit, d'un goût agréable, ressemble assez à un concombre doré. Sa racine, longue et grosse, est *noire* en dehors, charnue et *blanche* en dedans ; elle rend un suc *blanc* qui devient *rouge* ensuite. Ce n'est pas sa beauté qui lui a valu les honneurs hiéroglyphiques ; mais ses rapports avec quelques divinités hermétiques : les panaches d'*Osiris* et de ses prêtres ; ceux d'*Isis*, où ses feuilles se trouvent quelquefois ; le fruit coupé qui se fait voir entre les deux feuilles qui forment le panache, enfin la tige fleurie de cette plante qu'*Isis* présente à son époux sont des choses qui ne sont pas représentées sans motif sur la *Table isiaque*. Ces peintures sont donc

mystérieuses ; mais le mystère sera facile à dévoiler pour celui qui réfléchira sur tout ce qui précède : il reconnaîtra, dans la description de l'*amusa*, les quatre couleurs principales du grand œuvre : le *noir* se trouve dans la racine ; or, la couleur noire est la racine, la base, ou la clef de l'œuvre ; l'écorce noire enlevée , on découvre *le blanc* ; la pulpe du fruit est blanche aussi ; les fleurs qu'Isis présente à Osiris sont *jaunes* et *rouges*, et la pelure du fruit est dorée. On a vu , dans nos descriptions , que la lune des philosophes est la matière parvenue au blanc ; la couleur jaune safrané et la rouge, qui succèdent à la blanche, sont le soleil ou l'Osiris de l'art. L'auteur de la Table isiaque avait donc raison de représenter Isis dans la posture d'une personne qui offre une fleur *rouge* à Osiris. On peut encore y observer que tous les attributs de ce dieu participent, en tout ou en partie, de la couleur *rouge* ou de la *jaune* ou de la *safranée* ; et ceux d'Isis, du *noir* et du *blanc*, pris séparément ou mélangés , parce que les monuments égyptiens représentaient ces divinités, suivant les différents états où se trouve la matière de l'œuvre pendant le cours des opérations. On peut donc rencontrer des Osiris de toutes les couleurs ; mais alors il faut faire attention aux attributs qui l'accompagnent. Si l'auteur est au fait des mystères et qu'il ait voulu représenter Osiris dans sa gloire , les attributs seront *rouges* ou du moins *safranés* ; dans son expédition des Indes, les couleurs seront variées, ce qui était indiqué par les tigres et les léopards qui accompagnaient Bacchus ; en Ethiopie , Osiris mort, les couleurs seront ou *noires* ou *violettes* ; mais jamais on n'y trouvera du *blanc* sans mélange, comme on ne verra jamais aucun attribut d'Isis purement *rouge*.

Ces hiéroglyphes, si multipliés, ont été, pour la plupart, faussement interprétés par des historiens peu instruits qui, dans leurs récits sur le culte égyptien, ont pris pour des *dieux* tous les symboles placés dans les temples, et, pour une *vraie adoration*, la vénération publique dont ils étaient l'objet.

**MOLYBDENOS.** Les philosophes qui ont imaginé cette plante, dite *saturnienne*, pour représenter leur œuvre, disaient que sa racine était de plomb; sa tige, d'argent, et ses fleurs, d'or. Homère, dans son *Odyssée* (l. x, v. 302 et suivants), en fait mention sous le nom de *moly*.

RÉSUMÉ.

Nous avons vu (p. 550, note 1) que le *feu philosophal*, cet agent principal de l'alchimie, était l'*électricité*, dont les physiciens modernes ont si bien déterminé les mystérieuses lois d'action.

Examinons la nature des éléments considérés comme les causes principales de l'œuvre hermétique : l'*élixir de longue vie* et la *pierre philosophale*.

1<sup>o</sup> Le **NITRE** est connu pour être un élément constitutif de la plupart des corps naturels. Combiné avec le principe alcalin, il produit le *natron* ou *natrum* (1) des anciens et le salpêtre des modernes. Les écritures et la science s'accordent à reconnaître à cet agent chimique les vertus d'un dissolvant universel. Les Juifs l'employaient en bains (2).

Les chimistes tirent de ce sel leur *eau forte* (3) et leur *eau régale* (4), qui sont les principaux agents employés en métallurgie.

2<sup>o</sup> Le second élément principal est le **SOUFRE**, substance simple, universelle et que mentionnaient fréquemment la tradition sacrée et la tradition classique. Le soufre a sur le

(1) C'est aussi un sel alcali naturel qu'on trouve dissous dans les eaux de plusieurs lacs en Egypte et en Afrique, et cristallisé sur les bords.

(2) C'est pour cela que Jérémie a dit : « Quand vous vous laveriez avec du nitre et que vous (*Jérusalem*) vous purifieriez avec beaucoup d'herbe de borith, vous demeurerez souillée devant moi dans votre iniquité, fit le Seigneur » (chap. 2, vers. 22).

(3) *Acide nitreux*, qui ronge et dissout les métaux, excepté l'or.

(4) *Acide nitro-muriatique*, qui est le dissolvant de l'or.

nitre, l'eau forte et l'eau régale, un effet singulier : il les dispose à agir sur le mercure en produisant des amalgames métalliques.

3<sup>o</sup> Et le troisième élément est le MERCURE, que les alchimistes supposaient être la base de tous les métaux.

Les combinaisons de ces trois éléments devaient produire : à l'état liquide, l'*élixir* ; à l'état solide, la *Pierre philosophale*.

Les médecins alchimistes connaissaient parfaitement les puissantes propriétés thérapeutiques de ces trois éléments.

L'*élixir*, ce merveilleux réparateur de la jeunesse, et conservateur de la vie et de la beauté, bien supérieur à tous les baumes inventés depuis, était encore rendu plus efficace par l'adjonction d'un peu d'or en dissolution. Il devenait alors le fameux *aurum potable*, ce nectar, cette ambrosie dont les poètes de l'antiquité ont proclamé l'existence.

Cet *or potable* était reconnu pour une médecine puissante et vivifiante : les ingrédients énergiques et médicamenteux y étaient combinés de manière à produire une dépurative, une revivification, et, en quelque sorte, une *résurrection* de l'organisme humain.

Les mêmes substances qui, combinées d'une certaine façon, produisaient l'*élixir*, étant amalgamées et préparées d'une autre manière, produisaient la *Pierre philosophale*, soit en poudre, soit à l'état de concrétion. Le nitre, le soufre et le mercure étaient mêlés en proportions différentes suivant la nature du métal qu'on voulait transformer ; alors le feu hermétique était indispensable.

D'où il résulte que la composition de la pierre contenait telles quantités de nitre, de soufre et de mercure jugées nécessaires pour produire la transmutation de certains métaux, avec l'action de l'électricité, lorsqu'ils étaient arrivés à l'état de fusion.

Cette définition peut servir à faire comprendre les descriptions mystérieuses de cette pierre par les écrivains hermétiques. L'un d'eux s'exprime ainsi : « La pierre philo-



sophale, le grand but de l'alchimie, est une préparation spécifique d'agents chimiques, qui, une fois trouvée, est destinée à convertir toute la partie mercurielle d'un métal donné en un or plus pur que celui qu'on extrait des mines, et cela en jetant seulement une petite quantité d'or dans les métaux en fusion; tandis que la partie des métaux qui n'est pas le mercure est immédiatement brûlée et disparaît. Cette pierre a la pesanteur de l'or; elle est fragile comme du verre, de couleur foncée; elle fond comme la cire au contact du feu. Voilà ce que les alchimistes promettaient de trouver; mais ils assuraient aussi qu'ils feraient la même pierre pour l'argent, et cette pierre devait transformer en argent d'une qualité supérieure tous les métaux, excepté l'argent et l'or. Ils ont de plus promis, dit le célèbre *Boerhaave*, de perfectionner la pierre philosophale à un degré tel que, jeté dans une certaine quantité d'or fondu, elle changerait la substance en pierre philosophale. Ils ont enfin affirmé qu'ils lui donneraient une force et une vertu telles que, mêlée avec le vif-argent pur, elle le transformerait également en pierre philosophale.

« Tout ce dont il s'agit, disent les alchimistes, c'est de faire en peu de temps, par la science, ce que la nature accomplit en plusieurs années et même en plusieurs siècles. Tout est dans tout, selon le dogme panthéiste. Il y a dans le plomb du mercure et de l'or. Eh bien! si l'on trouvait un corps qui agitât toutes les parties du plomb, de façon à consumer tout ce qui n'est pas mercure, en tenant compte du soufre pour fixer le mercure, n'y a-t-il pas lieu de croire que le liquide restant se transformerait en or? Telle est la base de l'opinion qui admet comme probable la découverte de la pierre philosophale, de cette pierre que les alchimistes prétendent être une essence concentrée et fixée, qui, dès qu'elle est fondue avec un métal quelconque, s'unit immédiatement, par sa puissance magnétique, à la partie mercurielle du métal, volatilise et chasse tout ce qui s'y trouve d'impur, et ne laisse subsister que l'or pur.

« Les alchimistes ont employé deux autres moyens pour arriver à faire de l'or. Le premier est la *séparation* : car ils disent que chaque métal connu contient une certaine quantité d'or; seulement, dans la plupart, la quantité est si minime, qu'elle ne défraierait pas les dépenses qu'on ferait pour l'obtenir. Le second moyen est la *maturation*. En effet, les alchimistes considèrent le mercure comme la base et la substance de tous les métaux, et ils affirment qu'en le subtilisant et en le purifiant avec beaucoup de peine et après de longues opérations, on le changerait infailliblement en or pur. »

La question fondamentale est de savoir : 1<sup>o</sup> si les métaux ont une base commune, et quelle est cette base ; 2<sup>o</sup> s'ils ont un principe métallique commun, et quel est ce principe ; et si, par l'action de l'électricité, ils peuvent, étant en fusion, être transformés par l'addition de certaines quantités de nitre, de soufre et de mercure bien préparés, et produire la *Pierre* si désirée.

Les métallurgistes modernes, et les physiciens qui étudient les phénomènes de l'électricité, continuent de s'occuper de ces questions importantes, persuadés que si l'on peut décomposer les métaux, on pourra les recomposer et leur faire subir telle transformation qu'on voudra.

Déjà le savant *Bavy* avait fait faire un pas à la science, lorsqu'il réduisit, par ses expériences galvaniques, le nombre généralement accrédité des substances *simples*, en décomposant plusieurs de ces corps regardés comme *élémentaires* ; mais, parmi ceux qu'il avait classés comme tels, MM. *Brand* et *Faraday* en ont signalé quelques-uns qui étaient aussi réellement *composés*. Cette analyse, poussée à son dernier terme, fera-t-elle enfin parvenir à la *décomposition* des métaux et à la découverte de leurs premières bases (1).

(1). On lit dans le feuilleton de la *Presse* du 4 octobre 1851 : « Un échantillon d'un nouveau métal, le *donarium*, ayant été envoyé à l'Association Bri-

Les alchimistes, dans leurs opérations, font connaître qu'ils unissaient la puissance de l'électricité et du feu ordinaire et qu'ils appliquaient les forces galvaniques aux métaux en fusion. Comment vérifier leurs assertions et démontrer la vanité de leur doctrine, si, dédaignant leurs indications *pratiques*, on continue à n'employer que le feu ordinaire?

Les *électriciens Cross, Fox* et quelques autres, sont arrivés bien près de la transmutation des métaux, lorsqu'ils en ont changé la forme et le caractère par l'action continue des courants galvaniques d'électricité. Ils ont produit, dans un court espace de temps, ce que la nature n'accomplit qu'au bout de plusieurs siècles : de *magnifiques cristallisations* dans des substances *minérales* qu'on ne soupçonnait pas être susceptibles d'une telle formation. Il est à regretter qu'ils n'aient pas employé l'électricité aux métaux en fusion, en y ajoutant les agents chimiques familiers aux alchimistes et aux métallurgistes (2).

En attendant que les alchimistes de l'antiquité soient reconnus pour les plus sublimes philosophes, la science

*tannique pour l'avancement des sciences*, M. Faraday a pris occasion de cet envoi pour remarquer que les chimistes ont vu avec regret la rapide augmentation du nombre des corps métalliques. Mais, a-t-il ajouté, il est probable que nous devons bientôt à quelques-uns de ces prétendus éléments l'honneur d'arriver, par de nouveaux modes de recherche, à la **COMPLÈTE DÉCOMPOSITION DES MÉTAUX**.

« Dans la même séance, M. Dumas, présentant des *considérations sur la probabilité que certains corps regardés comme élémentaires pourront être décomposés*, confirmait et complétait les prévisions du physicien anglais.

« Appliquant cette idée aux métaux, il montrait en effet que ceux qui se substituent les uns aux autres, dans certains composés, pourront se *transmuter* les uns dans les autres ; et cette conséquence le conduisait à rappeler l'opinion des *alchimistes* sur la **TRANSMUTATION DES MÉTAUX**. »

(2) « Le directeur de la manufacture de Sèvres fait, comme on sait, des pierres rares et précieuses, et particulièrement des rubis, que le plus habile joaillier ne distinguerait pas de ceux que la nature fournit. »

a tiré grand profit des travaux consciencieux des philosophes mystiques des temps modernes, tels que *Cardan*, qui a découvert le formidable levier de la volonté; *Artéphius*, le secret du principe vital; *Hortensius*, la fabrication du diamant; *Albert-le-Grand*, *Roger Bacon*, *Raymond-Lulle*, *Aslin de Lisle*, *Arnaud de Villeneuve*, *Paracelse*, *Agrippa*, *Van Helmont*, *Avicenne*, et tant d'autres, les arcanes de la nature; *Mesmer*, le magnétisme, cette autre puissance occulte de l'organisme humain; *Leibnitz* et *Fourier*, les ressorts sublimes de l'harmonie universelle. Leurs travaux prodigieux sont autant de flambeaux qui éclairent le sentier qui conduit à la vérité.

---

## CHAPITRE XLV.

### Effets de la barbarie.

« Ces écrits, où ces hommes supérieurs à leurs siècles qu'ils devançaient toujours avaient consigné les résultats immortels de leur savoir et fait connaître les plus secrets mystères de l'organisation humaine, et par lesquels tout se combine, se développe, se dissout, se transforme dans le laboratoire universel; ces écrits furent privés d'initiés pour en interpréter les mystères et les secrets.

« Les studieux d'alors, pour lesquels le *livre aux sept sceaux* se trouvait ainsi fermé, errant sans guide, soumirent ces sciences sublimes à leur raisonnement inéclairé: la cabale, pour eux indéchiffrable, se perdit; l'alchimie et l'iatrie devinrent la *chimie* et la *médecine*; l'astrologie devint l'*astronomie*; le magisme fut traité de *magie* (1), de *sorcellerie*; le magnétisme même, qui jadis était une partie es-

(1) Un physicien, sous le nom d'*Eteilla*, établit à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1795 (an II), une école de *magie*, où il professait publiquement, et dont les cours étaient affichés sur les murs de la capitale.

Déjà *Schröder*, dit le *Cagliostro de l'Allemagne*, avait, en 1779, ouvert dans une loge de Sarrebourg son école de *magie*, de *théosophie* et d'*alchimie*, en quatre grades, auxquels il donna le nom de *rose-croix rectifié*. (V. p. 271.)

sentielle de l'art de guérir, fut également perdu ; il fut heureusement retrouvé par *Mesmer*, en étudiant l'influence des planètes sur l'homme ; et , sous cette dénomination , il fit passer cette curieuse partie des sciences occultes du laboratoire secret du magisme dans le domaine public de la science.

« Dans les temps d'ignorance européenne et de croyances intolérantes du moyen-âge , on calomnia et l'on persécuta ceux qui se livraient à quelques études de ces sciences pour n'en pas perdre la trame ; et , sous le prétexte superstitieux qu'ils portaient une main sacrilège sur l'arche sainte de la foi , on les excommuniait (1), on les accusait de sorcellerie (2), d'enchantement , et on les condamnait à périr dans les flammes d'un bûcher, pour la plus grande gloire de Dieu, dont ils étaient cependant les plus sincères admirateurs et les vrais interprètes de ses œuvres.

« L'aveugle fanatisme et les persécutions dispersèrent ou anéantirent presque entièrement ces ouvriers laborieux de l'antique philosophie ; et à la renaissance des lumières , le demi-savoir et le doute , au style railleur , étaient impuissants pour produire rien qui fût capable de remplacer ce

(1) En 1243, le pape Grégoire IX lança l'anathème contre l'empereur Frédéric II, disant qu'il tirait contre lui le *glaive médical* de saint Pierre et publiait, en esprit de douceur, la sentence d'excommunication. Cet esprit de douceur déliait les sujets de l'empereur de leur serment de fidélité, le déposait et donnait sa couronne à un autre prince.

Un bon curé de Paris, ayant reçu l'ordre de publier cette excommunication, dit en chaire : « J'ai ordre de dénoncer l'empereur comme excommunié. J'ignore pourquoi : j'ai appris seulement qu'il y a eu un grand différend entre lui et le pape. Je ne saurais dire de quel côté est le bon droit : en conséquence, autant que je le puis, j'excommunie celui des deux qui a tort. »

(2) Le célèbre philosophe ALBERT, que l'immense variété de ses connaissances fit surnommer LE GRAND, fut réputé sorcier par ses contemporains, à cause de sa haute science. Nommé à l'évêché de Ratibonne en 9. il s'en démit en 1253, il mourut à Cologne en 1280.

qui était perdu ou semblait l'être : car quelques grands génies, épars parmi les hommes, s'occupaient, en secret, d'éclairer la marche de l'humanité, malgré le dédain des hommes qui, aux yeux de la multitude, passaient pour des savants.

« Dans cette époque de doute sur l'*occultisme*, **FOURIER** n'a point dédaigné l'étude des astres et leurs influences. Ce génie supérieur n'a pas craint de réapprofondir les mystères et les secrets de la science antique, et il en fut merveilleusement récompensé par la découverte des lois de l'**HARMONIE UNIVERSELLE** et de l'**UNITÉ**, ce nœud sublime de la chaîne des causes. Il a pu alors pénétrer plus avant que ses devanciers et que *Leibnitz* lui-même, dans l'intelligence des mystères de la nature. A l'exemple des alchimistes, il a donné les résultats de la science, sans faire connaître les procédés qui les lui ont procurés. »

**Maçons d'élite et studieux, marchez sur ses traces, renoncez aux futilités maçonniques, livrez vos esprits aux recherches savantes, adonnez-vous aux méditations dont s'occupaient les anciens sages, instruisez-vous pour éclairer vos frères, et que l'étude sérieuse des sciences utiles devienne le but de vos séances philosophiques; dévoilez-y les anciens mystères, dont vous serez les glorieux interprètes. J'ai osé vous en tracer la voie : DEVENEZ INITIÉS !**

#### COURTE NOTICE SUR FOURIER.

**F.-C.-MA. FOURIER**, né à Besançon, en 1772, mort en 1837, est fondateur de l'*École sociétaire* ou *phalanstérienne*. Il figure dans notre galerie philosophique comme auteur de la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales* (1).

Fourier, qu'on serait tenté de croire *francmaçon*, s'ex-

(1) En attendant un monument digne de lui et de ses admirateurs, ses cendres reposent modestement dans le cimetière Montmartre, à Paris.

prime ainsi dans cette théorie, publiée en 1808 et réimprimée en 1840 (1 vol. in-8, avec une préface des éditeurs).

« Dieu est ennemi de l'uniformité ; il veut que le mouvement varie à perpétuité, soit en gradation, soit en dégradation. A cet effet, il fait éclore périodiquement, dans nos sociétés, des germes d'innovations bienfaisantes ou nuisibles ; c'est à la raison à juger l'emploi de ces germes : à étouffer les mauvais, comme les clubs politiques, à développer les bons, tels que la *Franche-Maçonnerie*.

« Quel parti salutaire pourrait-on tirer de la *Franche-Maçonnerie*, qui est parvenue à opérer l'affiliation dans toutes les régions civilisées, et à ne se composer que de la classe aisée, sous la protection des grands qui sont à sa tête, et qui a habitué le peuple à voir, sans jalousie, ses assemblées mystérieuses tenues en secret loin du profane vulgaire !

« Voilà une question tout-à-fait neuve pour le siècle, qui n'a pas su discerner les ressources qu'offrait cette institution : c'est un diamant que nous dédaignons sans en connaître le prix. Ainsi les sauvages du Guahana foulèrent aux pieds les blocs d'or, avant que la cupidité européenne leur en eût appris la valeur. »

Cette lumière, cet encouragement d'un penseur profond, n'ont encore rien produit, tant a de puissance la force d'inertie sur l'esprit des maçons !

Disons ici, pour les maçons qui n'ont pas lu Fourier, un mot de son système.

Ce philosophe est venu compléter l'œuvre de *Newton*, en découvrant la loi de l'*attraction passionnelle*. Il a, dans son vaste système, aussi ingénieux que vrai, trouvé l'*analogie universelle*, les lois de l'*unité* et de l'*harmonie* des mondes. Fourier était extatique, et cette disposition à l'extase donne la clef de ses prévisions.

Newton a développé le principe, indiqué avant lui, de l'attraction sidérale (*matérielle*) qui fait graviter tout système planétaire autour de son astre pivotale et produit l'harmonie des corps célestes.



L'attraction est donc une loi (*loi d'amour*) qui régit tout l'univers. Pour l'exécution de cette loi puissante, Dieu n'emploie jamais la contrainte : il *passionne* ses innombrables créatures pour la chose qu'il veut qu'elles fassent ; leur liberté et leur bonheur sont le résultat de leur obéissance à cette loi, que Fourier nomme l'*attraction passionnelle* ou la *loi de l'harmonie et du bonheur*.

Le caractère de cette loi divine est l'*unité* ou le principe unique, universel, cause de l'ordre, de l'harmonie générale et de la simplicité dans les moyens de production ( V. pag. 438, note); d'où il résulte que le principe qui, dans la nature, régit le matériel ou le *corps* des choses et des êtres, est le même qui régit leur *animation* minérale, végétale ou animale.

Fourier va plus loin : il considère l'homme comme étant institué par Dieu, *roi de la terre*, et, d'après le principe d'*unité*, tout ce qui existe sur la terre doit être *modelé* sur l'homme ; la terre doit *refléter* l'homme, comme l'homme *reflète* Dieu. Par conséquent, tous les êtres créés sont en rapport avec la double nature (*matérielle* et *animique*) de l'homme ; et cet observateur appelle la loi de ces rapports l'*analogie universelle*, science *sans limite* par laquelle il découvre l'histoire de l'avenir et celle du passé ; c'est ainsi que, suivant lui, les animaux et les plantes sont autant d'*hiéroglyphes* en rapport avec les destinées humaines et que l'analogie apprend à déchiffrer.

On regrette que Fourier n'ait pas fait un traité complet de *botanique passionnelle* (1) : il s'est borné à donner la clef du système et de la classification ; il a joint au précepte des exemples qui donnent de l'attrait à cette science. Citons :

Le *BUIS*, emblème de la *pauvreté*, habite les lieux arides

[1] M. Toussencel, inspiré par Fourier, a, dans sa *Zoologie passionnelle* [l'esprit des bêtes], et avec le style pittoresque qui distingue ce piquant et savant écrivain, écrit des choses curieuses sur l'origine sidérale de beaucoup de plantes, fruits, animaux et métaux.

et les terrains ingrats, comme l'*indigent* qui est réduit au plus chétif domicile. On voit les insectes s'y attacher comme au pauvre qui n'a pas le moyen de s'en garantir. L'*indigent* n'a point de plaisirs : la nature a peint cet effet en privant la fleur du buis de pétales, qui sont emblèmes du plaisir. Son fruit est une marmite renversée, image de la cuisine du pauvre qui est réduite à rien. Sa feuille est creusée en cuiller pour recueillir une goutte d'eau, comme la main du pauvre qui cherche à recueillir une obole de la compassion des passants. Son bois est serré et très noueux, par allusion à la vie rude et à la gêne du misérable, chez qui règne l'insalubrité, figurée par l'huile fétide qu'on retire du buis.

Le *gui* est le portrait du *parasite* : vivant des sucs d'autrui ; il se développe indifféremment en sens direct ou inverse, comme l'*intrigant* qui prend tous les masques. Le *gui* figure par sa feuille la duplicité et donne dans sa glu le piège où viennent se prendre les oiseaux, comme les sots se prennent aux ruses du parasite.

La *BALSAMINE* : Fourier de peint dans cette fleur l'*intrigant industriel et fortuné*.

La *COURONNE IMPÉRIALE* est le tableau de la noble industrie *humiliée* ; c'est celle du *savant ou de l'artiste*. Cette fleur, qui a six corolles renversées et surmontées, comme la *balsamine*, d'une toune de feuillage, à la forme de vérité (*forme triangulaire du lis et de la tulipe*). Elle excite un vif intérêt par l'accessoire de six larmes qui se trouvent au fond du calice. Chacun s'en étonne : il semble que la fleur soit dans la tristesse ; elle baisse la tête et répand de grosses larmes qu'elle tient cachées sous ses étamines. C'est donc l'emblème d'une classe qui *gémît en secret*. Cette classe est très industrielle ; car la fleur porte en bannière le signe artistique, la touffe de feuilles groupées au haut de la tige, en symbole de la haute et noble industrie, des sciences et des arts. Cette classe intelligente est celle des savants utiles qui sont obligés de fléchir devant la vanité plébéienne : aussi la

plante incline-t-elle ses belles fleurs en attitude de souffrance. Elles sont gonflées de larmes cachées : image du sort des savants et des artistes, principal ornement de la société. Cette fleur est couleur orange, qui est celle de l'*enthousiasme*, par analogie à la classe des savants et des artistes, qui n'ont d'autre soutien que l'*enthousiasme contre la pauvreté*.

C'est ainsi que tels objets, fort insignifiants au premier aspect, s'embellissent par la fidélité de l'interprétation et par leur justesse hiéroglyphique.

FIN.



## TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

### Avant-propos.

<u>Raison pour laquelle on doit écrire <i>francmaçon</i> sans trait d'union, depuis que l'on dit <i>Françmaçonnerie</i> (note). . . . .</u>	<u>2</u>
<u>Opinions diverses sur l'origine de la <i>Françmaçonnerie</i>. . . . .</u>	<u>8</u>
<u>Annnonce de l'ouvrage : LES FASTES INITIATIQUES, en 7 vol. et résumé du contenu de chaque volume. . . . .</u>	<u>13</u>
<u>ORTHODOXIE MAÇONNIQUE. . . . .</u>	<u>19</u>

### Première partie.

#### CHAPITRE I

<u>Anéantissement de l'<i>initiation</i>, du culte druidique et de la liberté gauloise, par <i>Jules César</i>. . . . .</u>	<u>21</u>
<u>Les confréries de <i>maçons pratiques</i> n'avaient aucun rapport avec la <i>Françmaçonnerie</i> qui n'existait pas. . . . .</u>	<u>23</u>
<u>En 1646, <i>Elie Ashmole</i>, grand alchimiste, compose les rituels symboliques actuels. . . . .</u>	<u>29</u>

#### CHAP. II. — ORDRE MAÇONNIQUE.

<u>1717. Fondation et proclamation de la GRANDE-LOGE DE LONDRES, point de départ de la <i>Françmaçonnerie</i>. . . . .</u>	<u>33</u>
<u>Le premier Grand-Maitre de l'Ordre fut <i>Ant. Sayer</i>, écuyer. . . . .</u>	<u>34</u>
<u>1720. L'incendie des archives des corporations ouvrières n'a rien consumé de <i>maçonniq.ue</i>. . . . .</u>	<u>35</u>

1721. La Francmaçonnerie est instituée en France ; elle se répand bientôt dans les divers États de l'Europe et des États-Unis. . . . .	35
1736. La Francmaçonnerie s'établit en Écosse. Fondation de la G.-L. de Saint-Jean d'Edimbourg, le 30 novembre. . . . .	36
1737. La corporation ouvrière du hameau de <i>Kilheinning</i> veut résister aux décisions de la G.-L. . . . .	37
La G.-L. <i>Saint-Jean d'Edimbourg</i> , dérogeant à son titre et à l'esprit initiatique, substitue la fête de <i>Saint-André</i> à celle des Solstices. . . . .	38

CHAP. III. — INSTITUTION DE LA MAÇONNERIE EN FRANCE.

1725. La Maçonnerie anglaise francisée à Paris. . . . .	39
La loge <i>Saint-Thomas au Louis-d'Argent</i> est la deuxième loge régulière de France et la première de Paris, quoique instituée la troisième le 7 mai 1729. . . . .	40
1736. 24 décembre. Le comte d'Harnouester est élu G.-M., en l'absence de lord <i>Derwent-Water</i> , censé avoir rempli cette dignité, comme fondateur de la première loge, à Paris. . . . .	ib.
Abus et scandales des <i>vénérables inamovibles</i> . . . . .	41
1738, 24 juin. Le duc d'Antin succède comme G.-M. à lord d'Harnouester, premier G.-M. et régulièrement élu. . . . .	ib.
Louis XV menace de la Bastille tout G.-M. qui présidera les franc-maçons ; il n'en fait rien . . . . .	42
Le <i>Châtelet</i> , d'après sa sentence du 14 septembre 1737, continue ses proscriptions contre l'Ordre et les frères. . . . .	ib.
1743, 27 décembre. Le comte de Clermont succède comme G.-M. au duc d'Antin, décédé. . . . .	ib.
La G.-L. prend le titre de <i>Grande-Loge anglaise de France</i> . . . . .	ib.
Le mot de <i>francmaçon</i> n'est pas la traduction de <i>freemason</i> , réflexions à ce sujet. . . . .	43
1744, 5 juin. La chambre de police du <i>Châtelet</i> renouvelle ses défenses contre les réunions maçonniques. . . . .	44
Le prince de Clermont se fait suppléer par le financier <i>Baure</i> , auquel succède le maître à danser <i>Lacorne</i> , avec le titre de <i>substitut particulier</i> . . . . .	45

CHAP. IV. — GRANDE LOGE DE FRANCE.

La G.-L. anglaise de France prend le titre de GRANDE-LOGE DE FRANCE. . . . .	47
1758. Etablissement d'un conseil des <i>Empereurs d'Orient et d'Occident</i> . . . . .	48
Introduction de hauts grades : <i>Ramsay</i> ; <i>Lyon</i> ; <i>Stuart</i> , le prétendant ; <i>Bonneville</i> et autres. . . . .	49

1760. Une loge, créée par le comte de <i>Beurnonville</i> , tient ses séances à la Nouvelle-France. . . . .	50
1761. La faction <i>Lacorne</i> et le conseil des <i>Empereurs</i> jettent le désordre dans l'institution. . . . .	<i>ib.</i>
1762. Le G.-M. fait remplacer son substitut particulier <i>Lacorne</i> par le F. <i>Chailou de Joinville</i> , en qualité de <i>substitut général</i> . . . . .	<i>ib.</i>
Les partis qui formaient les deux G.-L. se réunissent pour ne plus former qu'un seul corps. . . . .	<i>ib.</i>
1763. La G.-L. est troublée dans ses travaux par les chapitres et les conseils des hauts grades. . . . .	51
1765, 2 et 24 juin. Election des officiers de la G.-L. ; aucun frère de la faction <i>Lacorne</i> n'est élu, ni n'assiste à la fête d'Ordre. . . . .	<i>ib.</i>
1766, 5 avril et 14 mai. La G.-L. promulgue un décret contre les membres de la faction <i>Lacorne</i> qui ont protesté contre les élections, et les BANNIT de ses travaux. . . . .	52
14 août. La G.-L. supprime toutes les constitutions des cons., chap. et collèges de hauts grades, et les G.-L. provinciales. Ce coup d'État, sans effet, lui crée des ennemis. . . . .	<i>ib.</i>
1766. 2 octobre. On provoque, dans la G.-L., le rapport de ce décret. La demande est rejetée. . . . .	53
1767, 1 février. Les tribulations de la G.-L. continuent. Fête de l'Ordre, scandale inouï causé par les frères <i>bannis</i> . . . . .	<i>ib.</i>
5 février. L'autorité civile interdit (pendant quatre ans) les réunions de la G.-L.. . . . .	54

CHAP. V. — SUSPENSION DES TRAVAUX DE LA GRANDE-LOGE.

1770, 28 février. Les frères <i>bannis</i> , inconnus à l'autorité, continuent leurs travaux clandestins dans le faubourg Saint-Antoine. . . . .	55
1771. Mort du G.-M., le prince de <i>Clermont</i> , le 15 juin. — Le 16, les frères <i>bannis</i> obtiennent du duc de <i>Luxembourg</i> l'acceptation pour la nomination du duc de <i>Chartres</i> à la grande-maîtrise de l'Ordre en France. . . . .	56
21 juin. Les frères <i>bannis</i> , porteurs de l'acceptation du duc de <i>Chartres</i> , obtiennent leur réintégration dans la G.-L.. . . . .	<i>ib.</i>
24 juin. Le duc de <i>Chartres</i> est élu G.-M. de la Maçonnerie française. . . . .	57
26 juillet et 9 août. Les frères <i>amnistés</i> signalent des abus ; la G.-L. nomme huit commissaires pour lui faire un rapport. . . . .	<i>ib.</i>
14 août. Publication des règlements de la G.-L.. . . . .	<i>ib.</i>
17 décembre. Création de 22 <i>grands-inspecteurs provinciaux</i> ; durée de leurs fonctions, trois ans. . . . .	58

1772, <i>janvier</i> . Conciliabules, où l'on commence à conspirer contre la G.-L. . . . .	59
18 <i>juin</i> . Dépôt de l'acte d'acceptation du duc de Chartres, du 5 avril 1772 et sa teneur. . . . .	ib.
18 <i>juin</i> . Dépôt et teneur du curieux procès-verbal du duc de Luxembourg, du 1 <sup>er</sup> mai 1772. . . . .	60
24 <i>décembre</i> . Les huit commissaires nommés le 26 juillet, réunis à un grand nombre de frères, après un exposé préparatoire et s'appuyant sur le suffrage général, DÉCLARENT solennellement que l'ancienne G.-L. de France a cessé d'exister, qu'elle est remplacée par une nouvelle G.-L. nationale, laquelle fera partie intégrante d'un nouveau corps qui administrera l'Ordre sous le titre de GRAND-ORIENT DE FRANCE. . . . .	64
1773, 24 <i>mai</i> . Le F. Chaillou de Joinville abandonne la G.-L. (qui le remplace par le prince de Rohan) et demande au G.-O. des lettres de substitut honoraires. . . . .	ib.

CHAP. VI. — GRAND-ORIENT DE FRANCE.

Régénération et réorganisation de la Maçonnerie en France. . . . .	67
1773, 5 <i>mars</i> . Première assemblée du G.-O. dans sa G.-L. nationale. Composition du G. O. portée à 77 membres. . . . .	69
8 <i>mars</i> . La nomination par l'ancienne G.-L. du duc de Chartres pour G.-M. et celle du duc de Luxembourg pour admin. gén. sont confirmées. . . . .	ib.
9 <i>mars</i> . LA G.-L. NATIONALE DE FRANCE est proclamée comme unique tribunal de l'Ordre en France. . . . .	ib.
24 <i>juin</i> . Première fête de l'Ordre célébrée par le G.-O. . . . .	71
26 <i>juin</i> . Le G.-O. sanctionne le code des nouvelles lois maçonniques et en ordonne l'impression. . . . .	ib.
1774, 12 <i>août</i> . L'abréviation <i>tripunctuée</i> part de ce jour, et dans les dates on ne comptera plus les <i>semaines</i> (note). . . . .	72
Le G.-O. publie un écrit sous le titre de <i>Lettre sur les maçons réguliers</i> (note). . . . .	73

CHAP. VII. — LA FRANCMACONNERIE EN ANGLETERRE.

Pourquoi presque tous les hauts grades ont pris le surnom d' <i>écossais</i> . . . . .	75
1732. Les maçons de pratique d'York modifient leurs règlements, pour les harmoniser avec le nouvel Ordre maçonnique. . . . .	76
1734. La G.-L. de Londres constitue des loges dans le district de la confraternité d'York, qui s'en trouve blessée. . . . .	ib.
1738, 27 <i>avril</i> . Rapture entre ces deux corps. . . . .	ib.



Le comte d'Udley parvient à concilier les deux partis. . . . .	77
1739. La réconciliation se rompt. — Les disputes renaissent. . . . .	ib.
Les dissidents forment à Londres une seconde G.-L. rivale, que reconnaissent les G.-L. d'Écosse et d'Irlande. . . . .	79
Pamphlet de <i>Laurence Dermotte</i> contre la G.-L. de Londres. . . . .	
Erreur des écrivains français qui traduisent <i>freemason</i> (maçon libre) par <i>francmaçon</i> (note). . . . .	80
La <i>Freemasonry</i> est passée de la France en Angleterre ; la <i>Francmaçonnerie</i> est passée d'Angleterre en France. . . . .	82
Différence des maçons de <i>l'intelligence</i> avec les maçons <i>constructeurs</i> . . . . .	83

CHAP. VIII. — LA FRANCMACONNERIE EN ÉCOSSE.

Origine irrégulière de la loge de <i>Kilwinning</i> . . . . .	85
Transformation de la petite corporation du hameau de <i>Kilwinning</i> en <i>Mère-Loge</i> , en G.-L. royale, etc. . . . .	86
Cette G.-L. abandonne à la G.-L. d'Édimbourg l'administration des trois grades symboliques et se réserve celle des degrés supérieurs. . . . .	ib.
Résumé sur les titres et les droits <i>usurpés</i> de cette G.-L. . . . .	87
Observations sur le mot <i>Hérédum</i> ( <i>hæredum</i> ), inventé pendant le séjour du <i>Prétendant</i> au château de Saint-Germain en 1740. . . . .	91
D'où il résulte que le roi Robert Bruce n'a pas créé, en 1314, l' <i>Ordre royal d'Hérédum</i> . . . . .	ib.
C'est pendant ce séjour du prince anglais que fut établie, à Saint-Germain, la loge la <i>Bonne-Foi</i> (note). . . . .	ib.
Continuation de l'examen de la légende de la G.-L. royale d'Écosse, à Edimbourg. . . . .	94

CHAP. IX. — LA FRANCMACONNERIE OU INITIATION MODERNE.

Création des trois rituels symb., par Elie Ashmole (1646 à 1649). . . . .	99
Pourquoi les travaux maçonniques s'ouvrent à <i>midi</i> et se ferment à <i>minuit</i> (note). . . . .	100
Détails sur le 3 <sup>e</sup> grade symbolique et explication. . . . .	101
Pourquoi le grade de maître est devenu <i>biblique</i> ou plutôt <i>talmudique</i> et même <i>templier</i> . . . . .	105
Ce que sont <i>Adonhiram</i> et <i>Hiram</i> (notes). . . . .	ib.
La vérité ne s'enseigne pas, seulement l'initiation <i>désépaissit</i> le voile. . . . .	107
Reproches graves faits sur la collation de la maîtrise. . . . .	108
Autre reproche sur son symbolisme. — Réponse. . . . .	109
Schismes causés par les hauts grades ; les trois degrés symboliques n'en ont produit aucun. . . . .	110

Proposition de rejeter tous les rites, à l'imitation de la loge des <i>Neuf-Sœurs</i> , à Paris. . . . .	111
---	-----

CHAP. X — INSTITUTIONS SUPERMAÇONNIQUES OU DES HAUTS GRADES  
PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

1728. Rite de <i>Ramsay</i> , en trois grades. . . . .	113
1743. <i>Petit-Élu</i> fabriqué à Lyon. . . . .	115
Régime réformé ou ratifié de Dresde, en sept grades. . . . .	116
Grand-Orient de <i>Bouillon</i> , à Bouillon ( <i>Pays-Bas</i> ). . . . .	118
Mère-Loge <i>écossaise</i> de Marseille en dix-huit degrés. . . . .	119
1747. Chapitre primordial de <i>Rose-Croix jacobite</i> d'Arras, avec la teneur de la bulle d'institution. . . . .	120
1748. Rite de la <i>Vieille-Bru</i> , ou des <i>Écossais fidèles</i> , en neuf degrés à Toulouse. . . . .	122
1752. Souv.-Cons. subl. Mère-Loge des <i>Excellents du Grand-Globe</i> <i>français</i> . — Décrets. . . . .	123
1754. Rite du chapitre de <i>Clermont</i> , à Paris, créé par le chevalier de <i>Bonnecille</i> . . . . .	126

CHAP. XI. — CONSEIL DES EMPEREURS D'ORIENT ET D'OCCIDENT.

1753. Nomenclature de ses vingt-cinq degrés. . . . .	130
1761, 27 août. Pouvoirs donnés par ce conseil à <i>Stéphen Morin</i> , pour propager la Maçonnerie de perfection en Amérique. . . . .	131
1762, 21 septembre. Arrêté à Bordeaux des règlements du rite d'Hérédôm appelés <i>les grandes constitutions de 1762</i> . Réflexions à ce sujet. . . . .	133
1780. Décadence de ce conseil qui disparaît en 1781. . . . .	135
En 1803. un frère <i>Hacquet</i> le rapporte d'Amérique. — Récompense du Grand-Orient. . . . .	136
1762. Souv.-Cons. des chev. d'Orient, en quinze grades. Le baron de <i>Tschoudy</i> en rédige le rituel. . . . .	ib.
1765. Ce conseil, dans une adresse aux maçons français, proscriit le système et les grades <i>templiers</i> . . . . .	137
1769, 29 mai. Mort du baron de <i>Tschoudy</i> dans sa quarantième année. . . . .	138
1781. Disparition de ce conseil. . . . .	ib.
Grand-Chapter général de France. . . . .	ib.
1735. L'avocat <i>Gerbier</i> fabrique de fausses patentes, que, par igno- rance, il date de 1721 (leur teneur). . . . .	139
21 mars. Conclut entre le faux chapitre de <i>Gerbier</i> et le Grand-Chapter général de France. . . . .	142

1786, 17 février. Réunion au G.-O. du Grand-Chapter général de France. — Réflexions à ce sujet. . . . .	142
Réclamations inutiles du chapitre de <i>Mathéus</i> , à Rouen, et de celui du <i>Choix</i> , à Paris. . . . .	<i>ib.</i>
Document du frère <i>Murdoch</i> , g.-surv. de la G.-L. royale d'Edimbourg sur le chap. de Rose-Croix de <i>Gerbier</i> . . . . .	143
1766. Ordre de l'Etoile flamboyante, par le baron de <i>Tschoudy</i> . . . . .	144
Note sur le moine <i>Cucupière</i> , dit <i>Pierre l'Hermite</i> , provocateur des croisades. — Opinions sur les croisades. . . . .	145
Maçonnerie <i>adonhiramite</i> , par le baron de <i>Tschoudy</i> , en treize grades. . . . .	147

CHAP. XII. — MAÇONNERIE PHILOSOPHIQUE.

1754. Rite des <i>Elus Coëns</i> ou <i>prêtres</i> , composé de neuf grades, en deux classes. . . . .	149
1766. Rite de <i>Pernety</i> ou <i>Illuminés d'Avignon</i> , transporté à Montpellier sous le titre d' <i>Académie des Vrais-Maçons</i> , en six grades. . . . .	150
Note sur l'origine du mot <i>Académie</i> . . . . .	<i>ib.</i>
Chapter des <i>Chevaliers de la Toison-d'Or</i> , en cinq degrés. . . . .	151
1785, 5 mars. Constitution, à Saint-Pierre de la Martinique, d'une <i>Académie de Vrais-Maçons</i> . . . . .	<i>ib.</i>
<i>Académie russo-suédoise</i> . . . . .	152
<i>Académie des anciens</i> ou <i>des secrets</i> , à Varsovie. . . . .	<i>ib.</i>
1767. Rite de <i>Bénédict Chastanier</i> (les illuminés théosophes), en six grades. . . . .	<i>ib.</i>
1773. Rite des <i>Philalètes</i> ou chercheurs de la vérité, en six grades ( <i>petite Maçonnerie</i> ) et six grades ( <i>haute Maçonnerie</i> ). . . . .	153
1779. Ce rite modifié à la loge des <i>Philadelphes</i> , à Narbonne, produit le <i>rite primitif</i> . . . . .	154
1785, 15 février. Les <i>Philadelphes</i> convoquent, à Paris, un convent fraternel. Teneur des dix articles du <i>proponenda</i> . . . . .	<i>ib.</i>
1787, 8 mars. Ouverture de la deuxième assemblée du convent. — Note sur <i>Alex. Lenoir</i> , archéologue non-maçon. . . . .	159
Notes sur quelques convents maçonniques principaux. . . . .	161
1779. Rite primitif ou des <i>Philadelphes</i> de Narbonne, en dix degrés d'instruction, divisés en trois classes. . . . .	164
1770, 9 février. Rite écossais primitif, en trente-trois degrés, pris dans divers rites par l'avocat <i>Marchot</i> de Nivelles, pratiqué à Namur par la loge la <i>Bonne-Amitié</i> . . . . .	166
Nomenclature des trente-trois grades du rite primitif de Namur. . . . .	167
Rite du <i>Martinisme</i> , par le théosophe <i>Saint-Martin</i> dit le <i>philosophe inconnu</i> , en dix grades divisés en deux temples. . . . .	<i>ib.</i>
Écossisme réformé de <i>Saint-Martin</i> , en sept degrés. . . . .	168

Rite écossais <i>philosophique</i> , modifié par le frère <i>Boileau</i> , G.-M. de la Maçonnerie hermétique, en douze grades. . . . .	166
Tribunaux suffragants du tribunal chef d'Ordre du régime écossais <i>philosophique</i> . . . . .	170
1780. Académie des <i>sublimes maîtres de l'anneau lumineux</i> . . . . .	171
Mère-Loge du rite écossais <i>philosophique</i> , sa fondation. Ses changements de titres. . . . .	ib.
Ses discussions avec le G.-O. qui la raye du tableau de l'Ordre, à raison de son titre de <i>Mère-Loge écossaise de France</i> . . . . .	173
1781, 5 novembre. Les contestations sont conciliées par un concordat avec le G.-O. . . . .	ib.
1788, 10 mars. C.-A. <i>Thory</i> est nommé conservateur à vie, des livres, manuscrits, monuments et archives de ce corps [ <i>on ignore ce qu'ils sont devenus</i> ]. . . . .	174
1808, 24 novembre. Initiation d' <i>Askeri-Kan</i> , ambassadeur de Perse, qui donne à la M.-L. le <i>damas</i> qui lui a servi dans vingt-sept batailles. . . . .	175
Opinion du frère <i>Bezuchet</i> sur cette M.-L., et sur les archives confiées à <i>Thory</i> . . . . .	
1773. Rite ou Maçonnerie du frère <i>Enoch</i> . — Observations critiques sur cette production, dont l'auteur a pris un nom d'emprunt. . . . .	177

CHAP. XIII. — RITES INTRODUIITS EN FRANCE, DEPUIS 1800. *ib.*

1801. Ordre <i>sacré des Sophisiens</i> , fondé dans la loge des <i>Artistes</i> , à Paris. . . . .	181
1814. Rites de <i>Misraïm</i> dit rite <i>égyptien</i> , en quatre-vingt-dix degrés, avec des notions sur son origine milanaise. . . . .	184
1816. Onze frères le portent au G.-O. qui l'accueille d'abord; les meneurs de ce corps font rejeter le rite, le 27 décembre 1817. . . . .	186
1839. Rite de <i>Memphis</i> dit <i>oriental</i> , inventé à Paris, en quatre-vingt-onze degrés d'abord, puis en quatre-vingt-douze. . . . .	188
Motifs pour lesquels le titre de RITE ne peut appartenir aux systèmes écossais en vingt-cinq ou trente-trois degrés, à celui de <i>Misraïm</i> en quatre-vingt-dix ou de <i>Memphis</i> en quatre-vingt-douze grades. . . . .	190
Modèle de diplôme de ce rite. . . . .	192
1816. Ordre des <i>Noachites français</i> . Maçonnerie <i>Napoléonienne</i> , en trois degrés. . . . .	193
Rite <i>persan philosophique</i> , en sept grades. Observation sur cette innovation. . . . .	195

CHAP. XIV. — RITE D'YORK OU MAÇONNERIE DE ROYALE-ARCHE.

Rite d' <i>York</i> ou Maçonnerie de <i>Royale-Arche</i> , en quatre grades. . . . .	199
--	-----

Nomenclature de grades appelés <i>chevaleries</i> , tolérés en Angleterre. . .	200
Réflexions sur cette Maçonnerie qu'on croit inventée en Écosse. . .	ib.
Comparaison des trois Maçonneries rite <i>d'York</i> , <i>écossaise</i> et <i>américaine</i> . . .	201
Le rite <i>d'York</i> fut rejeté, en 1804, par le G.-O. de France. Le frère <i>Hacquet</i> l'a professé, à Paris, dans la loge des <i>Sept-Écossais</i> . . . . .	203
Ce rite était inconnu en Irlande en 1813. . . . .	204

CHAP. XV. — RÉGIMES DIVERS CRÉÉS EN ALLEMAGNE.

1739. Confrérie des <i>Frères Moraves</i> . Maçonnerie <i>évangélique</i> . Ordre de <i>la graine de Séneré</i> . . . . .	207
1756. Ordre de <i>Saint-Joachim</i> . Maçonnerie <i>chrétienne</i> . . . . .	209
Clercs francmaçons de la <i>Stricte-Observance</i> . . . . .	ib.
Réception à Vienne du maréchal <i>de Richelieu</i> , ambassadeur de Louis XV. . . . .	210
Le baron <i>de Hund</i> embrassa la religion catholique pour être admis chez les <i>clercs</i> . . . . .	211

CHAP. XVI.

Opinion remarquable d'un disciple de <i>Zinnendorf</i> , connue sous le titre suivant : AVEUX <i>sur les différents systèmes maçonniques en Allemagne</i> . . .	214
Apparition du baron <i>de Hund</i> dans la Maçonnerie d'Allemagne. . .	215
Le docteur en droit <i>Zinnendorf</i> se retire de la <i>Stricte-Observance</i> et créé son système en neuf grades. . . . .	216
Supercherie du roi de Suède. — Discrédit de son <i>chapitre illuminé</i> . . .	ib.
Députation envoyée à Rome au Prétendant qui déclare que toute l'his- toire des <i>Templiers</i> n'était qu'invention et mensonges. . . . .	218
Les chefs de la <i>Stricte-Observance</i> convoquent à <i>Wilhemsbad</i> un der- nier convent. . . . .	ib.
On y invente le système des <i>Chevaliers bienfaisants de la cité sainte de</i> <i>Jérusalem</i> . . . . .	219
STRICTE-OBSERVANCE, 3 <sup>e</sup> innovation maçonnique des <i>Jésuites</i> . . .	ib.
Système de la <i>Stricte-Observance</i> ; sa division en six grades ; le baron <i>de Hund</i> ajoute un 7 <sup>e</sup> degré. . . . .	222
Le baron <i>de Prinzen</i> fonda le premier un chapitre de ce système à Berlin. . . . .	227
Apparition d'un certain <i>Johnson</i> à Jène comme grand-prieur de l'Ordre Cet aventurier était un juif nommé <i>Leicht</i> , accredité par <i>de Hund</i> ; son rôle joué, il fut transporté au château de <i>Wartbourg</i> où il mourut subitement. . . . .	228
Vers la fin de 1782, le duc <i>de Brunswick</i> convoqua un convent à <i>Wil-</i> <i>hemsbad</i> , pour rechercher le vrai but de la Maçonnerie. . . . .	229

Son résultat fut que tous les chevaliers reconnurent qu'ils n'étaient point de vrais chevaliers templiers. . . . .	229
Mort du baron de Hund. — Désappointement curieux du chevalier Stuart dit le Prétendant, à Rome . . . . .	230
Distribution des provinces de l'Ordre avant le convent de Wilhemsbad. . . . .	231
Id. id. après ce convent. . . . .	ib.
Extrait des statuts en seize articles, réflexions à ce sujet. . . . .	232
1767. Clercs de la Late-Observance (observance relâchée), en dix grades Haute-Observance. — Exacte-Observance. . . . .	236
	237

CHAP. XVII. — ORDRE DES ARCHITECTES DE L'AFRIQUE.

1767. Les frères Africains, onze grades divisés en deux temples. . . . .	239
Origine de cet Ordre conçu et doté par Frédéric II, roi de Prusse. . . . .	241
1782. Ordre des Chevaliers bienfaisants de la cité sainte de Jérusalem en Palestine, etc. . . . .	243
Noviciat de l'Ordre et les trois questions à répondre. . . . .	244
Explication des emblèmes du tableau. — Contradictions. . . . .	ib.
Code de l'Ordre. — Cet Ordre contient trois époques : l'Ordre primitif, les Templiers, les Francmaçons. . . . .	246
Extrait du rituel à l'usage du commandeur de l'intérieur, président du chapitre. . . . .	247
Extrait du discours historique. — Opinions de Laurens sur les richesses de Salomon (note). . . . .	249
Opinion de N. Bonneville sur les richesses des Templiers (note). . . . .	250

CHAP. XVIII. — SWEDENBORG.

Il est le réformateur des rites maçonniques ; créateur d'une religion nouvelle, etc. . . . .	255
Trois chefs célèbres des Illuminés modernes : Saint-Germain, Swedenborg et Schroepffer. . . . .	256
Supercherie de Swedenborg envers Louise-Ulrique, reine de Suède, à l'occasion d'une lettre mystérieuse. . . . .	ib.
Le rite swedenborgien compte huit grades, divisés en deux temples. . . . .	257
Opinion de Buret de Longchamp sur Swedenborg. . . . .	258
1770. Système de Zinnendorf, composé de sept degrés. . . . .	259
Zinnendorf prétend en avoir reçu les cahiers et les pouvoirs du duc de Sudermanie et de la G.-L. de Suède. — Dénégation. . . . .	ib.
Détails sur les degrés du système. . . . .	261
Système maçonnique suédois, en douze grades dont le 5 <sup>e</sup> donne la noblesse civile. . . . .	263

<b>Un roi ou un maçon devenu roi peut-il accepter la grande-maîtrise ?</b> (note). . . . .	<b>266</b>
1811, <b>27 mai</b> . Le roi <i>Bernadotte</i> institue l'Ordre (public) de Charles XIII.	<b>267</b>
Des modifications dans le gouvernement donnent une direction prospère à la Maçonnerie suédoise. . . . .	<b>268</b>
1766. Rite de <i>Schrøder</i> , surnommé le <i>Cagliostro</i> de l'Allemagne, en sept grades. . . . .	<b>271</b>
1768. Rite de <i>Schrøepffer</i> , basé sur la magie et les évocations. — Persécuté, il se brûle la cervelle le 8 octobre 1774. . . . .	<b>272</b>
Maçonnerie des <b>72</b> (nombre de ses membres). . . . .	<b>273</b>
<b>1780</b> . Ordre des Chevaliers et Frères initiés de l'Asie, en Europe ; il a cinq degrés : deux d'épreuves et trois principaux. . . . .	<b>274</b>
1786. L'UNION ALLEMANDE, ou les <b>22</b> , fondée par <i>Bahrdt</i> . . . . .	<b>275</b>
Sa doctrine et son enseignement distribué en six grades. . . . .	<b>279</b>
<b>1796</b> . Système de <i>Fessler</i> , composé de neuf grades ; idées des six derniers et leur origine. . . . .	<b>280</b>
<b>1783</b> . MAÇONNERIE ÉCLECTIQUE, fondée à Francfort et Wetzlar par le baron <i>Knigge</i> ; elle ne reconnaît que les trois grades symboliques.	<b>284</b>
Opinion favorable de <i>Thory</i> sur l'électisme (note). . . . .	<b>286</b>
Tentative à Paris, en 1844, par le frère <i>Juge</i> , de créer une G.-L. du rite électique. <i>Projet ajourné</i> . . . . .	<b>287</b>
Déjà, le <b>30 avril</b> 1819, sept maçons de bon sens, officiers du G. O., créèrent, dans le même but, la loge des <i>Rigides-Observateurs</i> . . . . .	<i>ib.</i>
La sage loge des <i>Neuf-Sœurs</i> , à Paris, ne confère, comme dans l'électisme, que les trois premiers grades, les seuls qui soient maçonniques.	<b>288</b>
Objection faite à la <i>Revue maçonnique</i> de Lyon, sur la chaîne d'union qui a terminé une initiation dans ce rite. . . . .	<b>289</b>
Organisation primitive. — Le F. <i>Broenner</i> , sénateur, élu G.-M. directeur. Belle médaille frappée en son honneur. . . . .	<i>ib.</i>

CHAP. XIX. — ÉCOSSISME.

Ecosisme ou rite, dit de <i>Perfection</i> , de vingt-cinq grades, devenu rite écossais, dit ancien et accepté, en trente-trois degrés. . . . .	<b>291</b>
Irrégularité générale de tous les ateliers de hauts grades, quelle que soit la puissance qui les a fondés. . . . .	<b>293</b>
Rite de <i>Perfection</i> en vingt-cinq grades, devenu, en Amérique, rite écossais ancien et accepté en trente-trois degrés. . . . .	<b>297</b>
Réfutation du pamphlet intitulé : <i>Défense du rite écossais</i> . . . . .	<b>298</b>
Lettre du secrét. de la G.-L. d'Edimbourg au F. <i>Morison de Greenfield</i> au sujet de l'érection d'une loge à Lausanne. . . . .	<b>299</b>
Réflexion de la <i>Revue historique</i> sur les systèmes et les grades écossais.	<b>300</b>



Interruption de la Maçonnerie, en Amérique, pendant la guerre de l'indépendance, survenue en 1776. . . . .	301
1783, à la paix, <i>Stéphen Morin</i> érige, à Charlestown, une Grande-Loge de perfection. . . . .	ib.
Origine de la dénomination : <i>ancien et accepté</i> (note). . . . .	ib.
1797. Existence à Genève d'une G.-L. qui délivre de <i>fausses patentes</i> de 18° et 33° degré . . . . .	302
Le comte de <i>Grasse</i> se crée, aux Etats-Unis, grand-commandeur <i>ad vitam</i> d'un supr.-conseil imaginaire, <i>siégeant au cap Français</i> (Saint-Domingue). . . . .	303
1797. Création par quatre juifs, à Charlestown, d'un supr.-conseil du 33° degré. — Leur circulaire du 4 décembre. . . . .	304
Rapport fabuleux de <i>Frédéric Dalcho</i> , sur l'existence du rite écossais (bien antérieure à la Maçonnerie), imprimé à Dublin en 1804. . . . .	ib.
Extrait du rapport de <i>F. Leblanc de Marconnay</i> , sur l'état de la Maçonnerie, dans l'ancienne île Saint-Dominique, prouvant la <i>fausseté</i> du titre du comte de <i>Grasse</i> . . . . .	305
Extrait du registre du comte de <i>Grasse</i> : il n'a reçu que les vingt-cinq degrés, les huit autres sont une fraude. . . . .	306
1802, 19 novembre, circulaire préventive du G.-O. contre les captations de l'écossisme. . . . .	307
1804, 22 octobre. Une G.-L. écossaise du rite <i>anc. et ac.</i> proclame son organisation dans le local de la M.-L. du rite écossais philosophique. . . . .	308
5 décembre. Concordat entre le G.-O. et ce rite, et union entre les deux corps. . . . .	309
On rend le <i>F. Pyron</i> dépositaire de l'acte d'union, ne présumant pas qu'il en <i>abuserait un jour</i> (note). . . . .	ib.
14 décembre. Circulaire du G.-O., explicative de cette union. . . . .	310
Motifs de cette réunion, extrait de notre histoire chronologique du G.-O., ( <i>Fastes initiatiques</i> ). . . . .	ib.
1805, 29 juillet. Des débats s'élèvent au G.-O., le <i>F. Pyron</i> , secrétaire de la G.-L. du rite <i>anc. et acc.</i> , est rayé du tableau. . . . .	313
16 décembre. Les commissaires du G.-O. et ceux de la G.-L. déclarent par écrit rompre l'acte d'union. . . . .	ib.
Organisation <i>politico-maçonnique</i> . <i>Joseph Napoléon</i> , roi d'Espagne, est nommé G.-M. de l'Ordre . . . . .	ib.
Réflexions sur la facilité malheureuse du prince <i>Cambacérès</i> à passer comme G.-M. de chaque rite ou G.-L. . . . .	314
Le prince <i>Cambacérès</i> et le roi de Naples, <i>Joachim Murat</i> , sont nommés <i>adjoints du G.-M.</i> . . . . .	315



CHAP. XX. — FONDATION D'UN SUPRÊME-CONSEIL,  
DU 33<sup>e</sup> DEGRÉ, A PARIS.

1803. Retour du rite d' <i>Hérédom</i> , par le F. <i>Hacquet</i> , avec ses vingt-cinq degrés. . . . .	315
Arrivée, à Paris, du rite écossais <i>ancien et accepté</i> , apporté par le comte de <i>Grasse-Tilly</i> , avec ses trente-trois degrés. — Notes sur son père. . . . .	<i>ib.</i>
1804, 22 décembre. Erection à Paris et organisation provisoire du Conseil du 33 <sup>e</sup> degré. . . . .	316
Bases fausses sur lesquelles repose le rite ancien et accepté en trente-trois degrés. . . . .	<i>ib.</i>
Le 29 décembre, quarante officiers du G.-O. prennent des grades dans ce rite et prêtent serment; en voir la teneur. — Réflexions.	317
Note sur la dilapidation des archives du G.-O. . . . .	320
Nomenclature des deux rites d' <i>Hérédom</i> , en vingt-cinq grades, et <i>écossais</i> en trente-trois degrés, avec remarques et notes. . . . .	322
1805, 9 juillet. Etablissement, à Paris, d'un G. Consistoire des <i>princes de Royal-Secret</i> , 32 <sup>e</sup> degré, installé le 24 septembre. . . . .	325
16 septembre. Rupture de l'acte d'union du 5 décembre. . . . .	<i>ib.</i>
1 <sup>er</sup> octobre. Décret organique du Suprême-Conseil qui indispose le Grand-Consistoire, lequel est supprimé le 29 décembre 1810. . . . .	326
1806, 10 juin. Le comte de <i>Grasse</i> se démet de sa dignité de grand-commandeur en faveur du prince <i>Cambacérés</i> , qui est installé le 6 juillet. . . . .	<i>ib.</i>
Parallèle de l'administration <i>oligarchique</i> du Suprême-Conseil avec celle <i>toute libérale</i> du G.-O. de France. . . . .	<i>ib.</i>
Suprême-Conseil d' <i>Amérique</i> à Paris. Le comte de <i>Grasse</i> en devient grand-commandeur. — Le siège en est à <i>Pompey</i> . . . . .	327
Procès scandaleux entre ce S.-C. et celui siégeant au <i>Prado</i> . Jugement du comte de <i>Grasse</i> qui est condamné et anathématisé. . . . .	328
1806. Etablissement de l'écossisme à New-York ( <i>Amérique</i> ). Notice sur <i>Joseph Cerneau</i> , fondateur d'un Suprême-Conseil 33 <sup>e</sup> degré. . . . .	329
1813. Le juif <i>Emmanuel de La Motta</i> , de Charlestown, vient faire concurrence au F. <i>Cerneau</i> , qui quitte l' <i>Amérique</i> en 1831, pour retourner en son pays. . . . .	<i>ib.</i>
1832. Un frère aux cent noms et titres fonde à New-York un <i>Suprême-Conseil uni</i> pour l'hémisphère occidental. . . . .	331
Le Conseil de <i>Barracoa (Cuba)</i> , qui se croit irrégulier, s'adresse au prince de <i>Galles</i> , les Suprêmes-Conseils existant lui étant inconnus ( <i>note</i> ). . . . .	333

CHAP. XXI. — DU FRÈRE PYRON.

Illégitimité de ses titres ; sa conduite scandaleuse envers le chapitre du <i>Père de famille</i> , à Angers. . . . .	335
Infidélité et manque de bonne foi de <i>Thory</i> dans ses <i>Acta latomorum</i> , t. 1, p. 225. . . . .	337 et 338
Extrait du Livre d'or du Suprême-Conseil relatif à la dignité vacante de <i>Souverain des souverains</i> , dans le Grand-Consistoire de <i>Royal-Secret</i> . . . . .	340
<i>Pyron</i> offre cette dignité à l'empereur <i>Napoléon</i> (note de l' <i>Hermès</i> ). Celle proposition n'eut pas de suite. . . . .	341
Opinion de <i>Pyron</i> sur le but de l'écosisme ; réflexions de l' <i>Hermès</i> . . . . .	ib.
Motifs pour lesquels l' <i>Orthodoxie maçonnique</i> paraît différer du <i>cours des initiations</i> . Opinion sur les quatre ordres du rite français. . . . .	342
Autres extraits du Livre d'or du Suprême-Conseil, envoyés par le <i>F. Pyron</i> aux trois ateliers des <i>Trinosophes</i> , à Paris. . . . .	343
Mort, en 1818 de cet intrigant maçon, s'occupant d'établir un nouveau consistoire du rite écossais (c'eût été la neuvième puissance maçonnique dans Paris). . . . .	345

CHAP. XXII. — OPINIONS DIVERSES SUR LE RITE ÉCOSSAIS  
ET SUR LES HAUTS GRADES.

Opinions de <i>Tschoudy</i> , en 1766. . . . .	347
Opinions du <i>F. Beyrlié</i> , conseiller au parlement de Nancy, en 1784. . . . .	348
<i>Idem</i> du <i>F. Vernhes</i> , de Montpellier, en 1820. . . . .	349
<i>Idem</i> du <i>F. Chemin-Dupontès</i> , même année. . . . .	ib.
Citation du <i>cours des initiations</i> . . . . .	ib.
Examen critique des trois premières questions du catéchisme écossais. . . . .	350
Les rituels jésuitiques tendent à faire de la Maçonnerie un culte et une école de catholicisme (citation de l' <i>écossais vert</i> ). . . . .	351

CHAP. XXIII. — UNIVERSALITÉ ET UNITÉ DE LA FRANCMACONNERIE.

Il ne faut, dans chaque État ou nation, qu'une seule direction et qu'un seul foyer maçonnique pour arriver à un centre universel. . . . .	354
Inconvénients de plusieurs régimes maçonniques gouvernants dans un État. . . . .	355
La Maçonnerie, ayant constamment donné des gages d'ordre et de sagesse, devra être mise au rang des institutions protégées par les lois . . . . .	356
Conseil au G.-O. de revenir, ensuite, à l'administration pure et simple de la <i>Françmaçonnerie symbolique</i> , selon la délibération du 3 octobre 1777. . . . .	ib.

Observation sur sa commission de 1848 qui se prononce pour le maintien des hauts grades, qu'elle reconnaît être un non-sens absurde et choquant. . . . .	357
Projet d'école d'instruction générale pour chacun des trois degrés. . . . .	358

CHAP. XXIV. — SUR LA RÉFORME DU SYMBOLISME.

On donne pour exemple la tentative faite dans le grade le <i>Maitre décoré</i> , en trois points, dont la doctrine est assez orthodoxe. . . . .	364
---	-----

CHAP. XXV.

Ordre des <i>Philosophes inconnus</i> , en deux points. . . . .	373
1 <sup>er</sup> POINT. Grade de <i>novice</i> . Introduction. . . . .	374
Instruction préliminaire. Réception. . . . .	376
Obligation du récipiendaire. . . . .	381
Sujet des études des novices. . . . .	383
Des couleurs primitives. . . . .	384
Des couleurs combinées. ( <i>note</i> ). . . . .	<i>ib.</i>
Origine de l' <i>Echelle symbolique</i> . . . . .	387
Notice sur <i>Ignace de Loyola</i> . . . . .	388
Histoire abrégée de la destruction des chevaliers du Temple. . . . .	391
Règlements de l'Ordre des Juges philosophes inconnus. . . . .	394
2 <sup>e</sup> POINT. Grade de <i>juge commandeur</i> . . . . .	396
Serment du récipiendaire. . . . .	399
Explication de l' <i>Echelle</i> . . . . .	401
Suite de l'histoire des chevaliers templiers. . . . .	403
Dialogue pour se reconnaître. . . . .	406
Suite des règlements. . . . .	407
Alphabet philosophique et hermétique. . . . .	408
CONCLUSION. . . . .	411

**Deuxième partie.**

**Maçonnerie occulte où l'on traite des sciences occultes.**

CHAP. XXVI.

La Maçonnerie occulte, émanée des grands mystères anciens, est en trois grades. . . . .	417
Rapprochements entre la Maçonnerie occulte et la Maçonnerie symbolique qui lui sert de voile. . . . .	418

Origine du mot <i>art royal</i> . . . . .	419
La chaîne d'or ( <i>l'échelle mystérieuse de Jacob</i> ). . . . .	424
Hermès représentait la science par le <i>feu sacré</i> . . . . .	425

CHAP. XXVII.

Puissance des nombres d'après PYTHAGORE. . . . .	426
Le chiffre 1 a signifié l' <i>homme vivant</i> , etc. ( <i>note</i> ). . . . .	ib.
Nombre 2: les Romains consacraient le 2 février à des <i>expiations</i> en l'honneur des mânes de leurs morts; les catholiques ont la même consécration le 2 novembre ( <i>note</i> ). . . . .	427
Pourquoi le triangle représente Dieu. Interprétation ingénieuse dans la Francmaçonnerie française des trois côtés du triangle figurant les trois règnes. Signification du mot <i>trinosophe</i> . . . . .	428
La <i>Trimourti</i> de la théologie indienne ( <i>note</i> ). . . . .	429
L'unitrité chrétienne. . . . .	ib.
Les quatre premiers nombres allemands portent les noms des quatre éléments. . . . .	ib.
Le <i>quaternaire</i> . . . . .	ib.
Dans le quaternaire est le symbole universel de l'immortalité, la <i>Pyramide</i>	430
Idée mystique appliquée au chiffre 4 ( <i>note</i> ). . . . .	ib.
Le nombre <i>cing</i> (quintessence universelle) . . . . .	ib.
Le <i>quinnaire</i> symbolise, par sa forme, l' <i>esprit animateur universel</i> . . . . .	431
Les <i>lettres</i> ont perdu leur sens caché (interprétation du mot <i>œtîl</i> ), ce qui fait qu'il n'y a plus de <i>lettrés</i> ( <i>note</i> ). . . . .	ib.
Le nombre <i>six</i> ; il s'applique à l'homme physique. . . . .	432
Interprétation du <i>sénair</i> hiéroglyphique et du chiffre 6 ( <i>note</i> ). . . . .	433
Le <i>septenaire</i> appartient aux choses cachées. . . . .	434
Le chiffre 7 a symbolisé la vie ( <i>note</i> ). . . . .	435
L' <i>octaire</i> a désigné la loi naturelle et primitive. . . . .	ib.
Le chiffre 8 ou $\infty$ indique le mouvement perpétuel et régulier de l'univers. . . . .	ib.
Le nombre 9 était consacré aux sphères et aux Muses. . . . .	436
Le chiffre 9 symbolise la terre sous l'influence d'un mauvais principe	ib.
Particularités du nombre 9. . . . .	ib.
Le nombre 10 est la mesure de tout. . . . .	437
10 est un signe de paix et de <i>bonne foi</i> pour les maçons ( <i>la grippe de mattre</i> )	ib.
Le nombre 12 est célébré dans le culte de la nature. . . . .	438
Le nombre 100: les anciens y attachaient une grande importance. . . . .	ib.
L'ABSOLU ou l' <i>unité</i> . Signification du mot <i>philosophe</i> ( <i>note</i> ). . . . .	ib.
La philosophie est la raison parlée ou écrite. Elle détruit l'erreur. . . . .	439

CHAP. XXVIII.

Philosophie occulte d'AGRIPPA. . . . .	439
on opinion sur le <i>magisme</i> ; sur les quatre éléments. . . . .	441
Son opinion sur les nombres, sur l'esprit humain, etc. . . . .	442

CHAP. XXIX.

Principes de la philosophie rationnelle de CARDAN. . . . .	<i>ib.</i>
Il compte cinq principes des choses naturelles. . . . .	444
Cardan, devenu <i>extatique</i> à 53 ans, rappelle, sous plusieurs rapports, Socrate. . . . .	445

CHAP. XXX.

Système philosophique et médical de <i>Paracelse</i> . . . . .	446
La force vitale est une émanation des astres. . . . .	<i>ib.</i>
La nomenclature des jours de la semaine est fautive, le <i>soleil</i> y figurant au lieu d' <i>Uranus</i> . . . . .	447

CHAP. XXXI.

IATRICIE ou art de guérir. Son principe. . . . .	448
Emploi des plantes qui avaient quelque similitude avec la partie affectée du corps humain. . . . .	<i>ib.</i>
Découvertes modernes renouvelées de l'antiquité ( <i>note</i> ). . . . .	449
Maçonnerie iatrique, instituée dans le XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .	450
Son grade a pour titre l' <i>Oracle de Cos</i> , patrie d'Hippocrate. . . . .	451
Société <i>exégétique</i> et philosophique. . . . .	452

CHAP. XXXII.

Maçonnerie <i>mesmérisme</i> ou rite de l' <i>Harmonie universelle</i> . . . . .	453
Invitation aux maçons d'étudier le magnétisme. . . . .	454

CHAP. XXXIII.

DU MAGNÉTISME. Développements et explications. . . . .	456
De l'électricité magnétique. . . . .	460
<i>Magnétothérapie</i> du comte de Szapary. . . . .	<i>ib.</i>
Il considère l'homme comme une machine électro-magnétique. . . . .	461
Veille et sommeil. . . . .	462
M. Théodore Courant emploie avec succès l'électricité magnétique. — Sa méthode. . . . .	<i>ib.</i>

Aphorismes mesmériens. . . . .	463
Dieu ne peut faire <i>le néant</i> . . . . .	464
Le matérialisme n'est pas l'athéisme. . . . .	<i>ib.</i>

CHAP. XXXIV.

Du somnambulisme. On] le divise en deux espèces; la science en compte quatre sortes. . . . .	466
Prédiction d'une épileptique au docteur Londe (note). . . . .	467
Dans l'antiquité, le somnambulisme s'appelait prophétie. . . . .	468
De l'âme universelle ou l'animation. . . . .	469
Du monde occulte (invisible). . . . .	<i>ib.</i>

CHAP. XXXV.

De la thaumaturgie. . . . .	471
Des prophéties. . . . .	<i>ib.</i>
De la divination. . . . .	472
Des songes. . . . .	473
Des oracles. . . . .	474
De l'augure (auspice). . . . .	475
De l'aruspice. . . . .	<i>ib.</i>

CHAP. XXXVI.

De la psychologie. . . . .	477
De la physiologie. . . . .	<i>ib.</i>
De la physiognomonie. . . . .	478
De la chiromancie. . . . .	<i>ib.</i>
De la physiologie de la main. . . . .	480
Une famille sexdigitaire à Berlin (note). . . . .	481
Remarques faites sur la main de l'idiot, de l'imbécile et du crétin. . . . .	482
De la chirologie. . . . .	483

CHAP. XXXVII.

De la phrénologie. . . . .	485
Notice sur Gall et Spurzheim (note). . . . .	<i>ib.</i>
Du libre arbitre. . . . .	488

CHAP. XXXVIII.

Des sciences occultes. . . . .	491
--------------------------------	-----

De l'astrologie. . . . .	492
De la kabbale ou cabale, . . . . .	493

CHAP. XXXIX.

Du magisme ( <i>magie</i> ). . . . .	495
Ordre des magiciens à Florence, dans le xvii <sup>e</sup> siècle. — Gonin, magicien de François I <sup>er</sup> . — Conjurations du pape Honorius contre les esprits des ténèbres (note 1). . . . .	496
Lettre d'un séminariste au roi Charles X, à Rambouillet juillet 1830 (note 2). . . . .	<i>ib.</i>
Disques magiques. . . . .	498
Tableau des neuf disques, leurs couleurs, plantes employées, effets produits. . . . .	499
Le corps humain comparé à une pompe électrique. . . . .	501
Expérience de magisme sur une fille de douze ans. . . . .	503
Le sommeil des somnambules diffère de celui des lucides. . . . .	504
Aucun souvenir ne suit le réveil. . . . .	505
Moyen de rendre le souvenir après le réveil (note 2). . . . .	<i>ib.</i>
Du magisme religieux. . . . .	<i>ib.</i>
De la magie des paroles. . . . .	506
Sur les Schem hamphorasch, etc. (note 2). . . . .	507
Une origine du mot <i>rose-croix</i> (note 3). . . . .	<i>ib.</i>
La magie du vouloir. . . . .	509
Magnétiser c'est faire de la magie. . . . .	510
Des tables tournantes. . . . .	513
Expériences incomplètes de M. <i>Faraday</i> , à Londres, observations. . . . .	514

**Troisième partie.**

**Maçonnerie philosophale ou Initiation Hermétique.**

Préambule. . . . .	517
Base de la Maçonnerie hermétique. . . . .	518
Citations hermétiques. . . . .	519
Citations cabalistiques. . . . .	520

CHAP. XL.

Hermès. . . . .	525
Opinion du P. Kircher à l'occasion d'Hermès et de l'art de faire de l'or. . . . .	527
Richesse du temple érigé à Babylone par Sémiramis. . . . .	528
Opinion du P. Kircher sur l' <i>élixir</i> philosophique ou médecine dorée. . . . .	530



CHAP. XLI.

Interprétations philosophiques. . . . .	532
Prêtres couronnés rois d'Égypte (note 1). . . . .	ib.
Filiation d'Osiris, Isis et Orus ou Horus, etc. . . . .	533
Histoire d'Osiris. . . . .	536
Pourquoi Paris (ville d'Isis) s'est appelée Lutetia (note 1). . . . .	537
Les grands centres d'initiation eurent un L pour lettre initiale : le Latium, Lutetia, London (note a). . . . .	ib.
Typhon. . . . .	ib.
Typhon, comme Ève, signifie <i>serpent</i> , etc. . . . .	539
Anubis. . . . .	ib.
Explication de la description d'Apulée. . . . .	540

CHAP. XLII.

De l'alchimie ou philosophie hermétique. . . . .	541
Marie l'Égyptienne n'est pas la sœur de Moïse (note 2). . . . .	ib.
Art sacerdotal. . . . .	542
La médecine. . . . .	543
L'alchimie. . . . .	544
Sur Roger Bacon (n° 1). . . . .	545
La dissolution (clef de l'œuvre). . . . .	548
Le mercure des sages. . . . .	ib.
Les trois vases, et comment ils ont été symbolisés. . . . .	ib.
Le magister (l'œuvre). . . . .	549
Feu philosophique. . . . .	ib.
Interprétation du feu hermétique (note 1). . . . .	550
Principes préparatifs. . . . .	551
Calcination philosophique. . . . .	553
Solution (du corps), congélation (de l'esprit). . . . .	554
Putréfaction. . . . .	ib.
Fermentation. . . . .	555
Signes démonstratifs. . . . .	ib.
Soufre philosophique (procédé d'Espagnet). . . . .	558
De l'élixir. . . . .	560
Confection. . . . .	ib.
Recette selon d'Espagnet. . . . .	ib.
Quintessence. . . . .	561
Teinture. . . . .	ib.
La multiplication. . . . .	562
Proportions. . . . .	563



CHAP. XLIII.

ANIMAUX SYMBOLIQUES. Le bœuf Apis. . . . .	565
Le chien. . . . .	567
Le loup. . . . .	ib.
Le chat ou CÉLURUS. . . . .	568
Le lion. . . . .	ib.
Le bouc. . . . .	ib.
L'ichneumon et le crocodile. . . . .	569
La tortue. . . . .	570
La cynocéphale (singe à tête de chien). . . . .	ib.
Le bélier. . . . .	571
L'aigle et l'épervier. . . . .	572
L'ibis. . . . .	573
Les animaux évangéliques. . . . .	574

CHAP. XLIV.

DES PLANTES HIÉROGLYPHIQUES. Lotus et fève d'Égypte. . . .	576
Le PERSÉA (arbre). . . . .	577
Le MUSA ou amusa (arbre). . . . .	ib.
MOLYBDENOS. Plante dite saturnienne. . . . .	579

RÉSUMÉ.

Elément considéré comme les causes principales de l'œuvre hermétique. . . .	ib.
Donarium, nouveau métal ; remarques de MM. Faraday et Dumas. . . . .	582
Magnifique cristallisation des électriciens CROSS et FOX. . . . .	583
Pierres précieuses de la manufacture de Sèvres (note). . . . .	ib.

CHAP. XLV.

Effets de la barbarie. . . . .	585
Excommunication singulière par un bon curé de Paris. . . . .	586
Courte notice sur Fourier. . . . .	587
Emblèmes du <i>buis</i> , du <i>guy</i> , de la <i>balsamins</i> et de la <i>couronne impériale</i> . . . . .	588
Table analytique des matières. . . . .	593

FIN DE LA TABLE.

## ERRATA.

Pag.		<i>au lieu de :</i>		<i>lieux :</i>	
—	<u>79</u> , ligne <u>4</u> ,	—	la fusion,	—	sa fusion
—	<u>83</u> , dernière,	—	l'intensité	—	la denalté
—	<u>153</u> , <u>8</u> ,	—	Philalète	—	philalètes
—	<u>178</u> , les lignes <u>22</u> et <u>23</u> doivent être <u>1</u> et <u>2</u> .				
—	<u>185</u> , <u>17</u> ,	—	nette	—	cette
—	<u>227</u> , <u>27</u> ,	—	les	—	des
—	<u>263</u> , <u>4</u> ,	—	instituée	—	institutrice
—	<u>298</u> , <u>6</u> ,	—	pourvoir	—	pouvoir
—	<u>380</u> , <u>4</u> ,	—	ont peut	—	on peut
—	<u>451</u> , <u>16</u> ,	—	Menno	—	Menou
—	<u>465</u> , <u>2</u> , note <u>a</u> ,	—	nomad	—	nom de
—	<u>467</u> , pénultième,	—	malle	—	Mialle
—	<u>470</u> , id.	—	tance	—	stance
—	<u>481</u> , dernière,	—	entrelacées	—	entrelacés
—	<u>506</u> , dernière,	—	fais	—	faits
—	<u>508</u> , <u>30</u> ,	—	représentés	—	représentées
—	<u>522</u> , <u>1</u> et <u>2</u> ,	—	R.	—	D.
—	<u>534</u> , <u>9</u> ,	—	frères et sœurs,	—	frère et sœur,
—	<u>567</u> , <u>1</u> , note <u>1</u> ,	—	lyké	—	luké
—	<i>id.</i> <i>id.</i>	—	lykos	—	lukos
—	<u>569</u> , <u>3</u>	—	est	—	il est



Des personnes étrangères à la Francmaçonnerie, mais qui s'occupent des sciences occultes, et principalement du *magnétisme* et du *magisme*, ayant désiré n'avoir que la SUITE DE L'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE, il en a été fait un tirage à part, sous le titre de MAÇONNERIE OCCULTE.

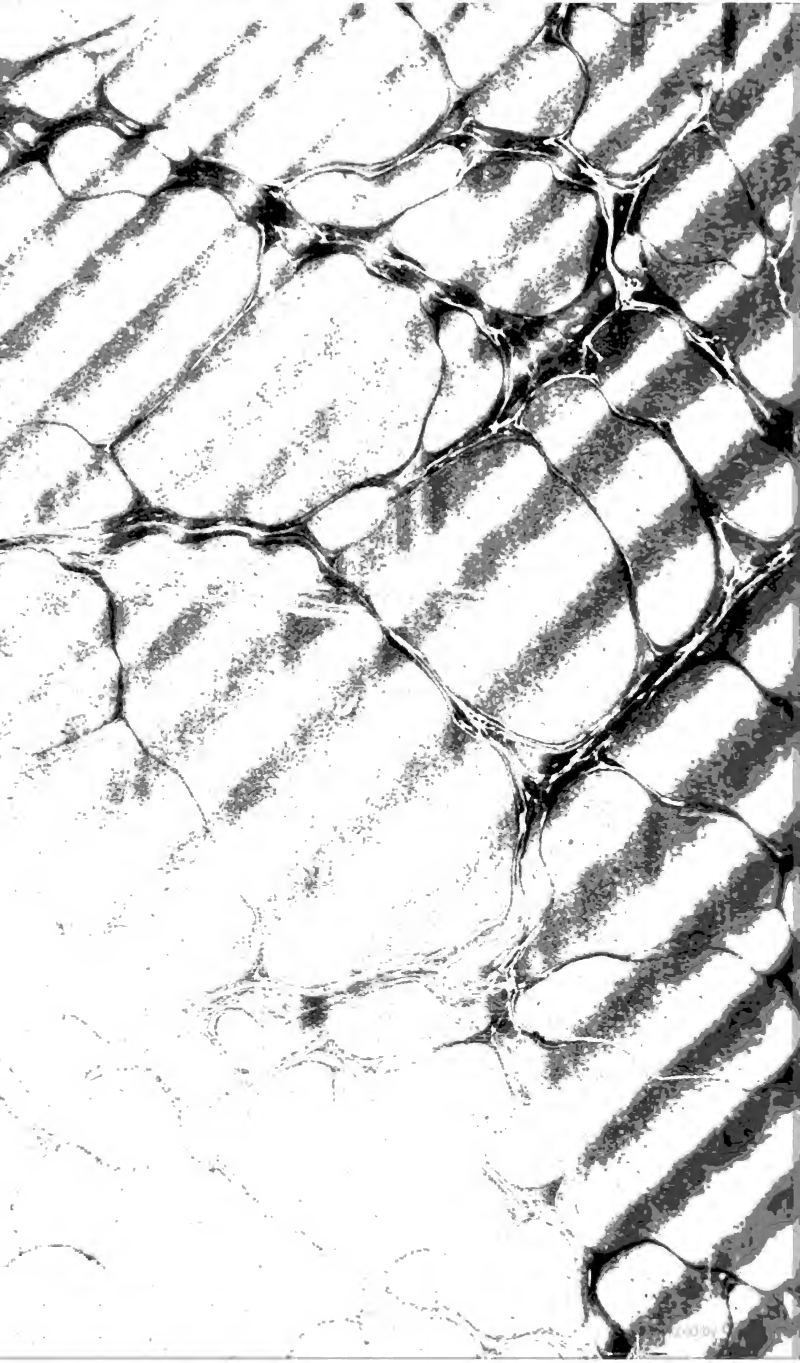
L'auteur y a joint des notices interprétatives sur les PLANÈTES, sur les GÉNIES, les ANGES GARDIENS et ESPRITS ; un mot sur l'ouvrage important qui vient de paraître sous le titre DES ESPRITS, et une analyse des LETTRES ODIQUES-MAGNÉTIQUES du chevalier *Reichenbach*, etc., lesquelles ne se trouvent pas dans l'Orthodoxie, parce qu'elles auraient grossi démesurément le volume.















3 9015 03072 2907

